Commune de Lierneux

Annexes du

Programme Communal de Développement Rural

Auteur de programme : JNC et Commune de Lierneux

Organisme accompagnateur : GREOVA asbl

TABLE DES MATIERES

ANNEXES PARTIE I Etude socio-économique p.9

a. Cartes **p.11**

Description des éléments cartographiques

Carte n°1 : Contexte général **p.13**

Carte n°2 : Relief et hydrographie **p.15**

Carte n°3 : Structure naturelle **p.17**

Carte n°4 : Occupation du sol **p.19**

Carte n°5 : Epoque d'implantation du bâti **p.21**

Carte n°6 : Propriétés publiques et potentiel foncier **p.23**

Carte n°7 : Infrastructures techniques **p.25**

Carte n°8 : Plan de secteur **p.27**

Carte n°9 : Espaces publics et voies de communication **p.27**

b. Prémices de l'ODR (désignations auteur de programme et organisme(s) accompagnateur(s) **p.29**

Courrier ministériel du 16 février 2007
Désignation de la FRW comme organisme accompagnateur de la nouvelle ODR de Lierneux p.30

Note du 27 février 2007 relative à l'évolution de la 1ère ODR de Lierneux
Décision de relance d'une ODR par le conseil communal avec l'accompagnement de la FRW (déjà missionnée pour la 1ère ODR) p.31

Délibération du Conseil communal du 12 septembre 2007
Accords sur le principe de révision du PCDR de Lierneux et sur la désignation de la FRW comme organisme accompagnateur p.32

Délibération du Conseil communal du 31 mars 2008
Relance d'une ODR pour élaboration d'un nouveau PCDR p.33

Délibération du Conseil communal du 09 octobre 2008
Mise en place d'un agenda 21 local et d'une ODR, solicitation de la FRW comme organisme accompagnateur en collaboration avec l'auteur de programme AWPE (JNC) p.34

Délibération du Conseil communal du 13 juillet 2009
Validation du rapport socio-économique - partie 1 du PCDR- établi par l'AWPE (JNC) p.35

Délibération du Conseil communal du 30 mai 2013
Désignation du ¼ communal au sein de la CLDR p.36

Délibération du Conseil communal du 14 avril 2014
Déchargement de la mission d'accompagnement par la FRW et rappel de demande d'autorisation relative à la désignation du GREOA comme nouvel organisme accompagnateur p.38

Courrier ministériel du 21 mai 2014
Désignation du GREOA comme nouvel organisme accompagnateur p.39

Courrier du GREOA du 22 mai 2014
Désignation du GREOA comme nouvel organisme accompagnateur p.40

Délibération du Conseil communal du 04 septembre 2015
Décision relative à l'avenant à la convention conclue avec l'AWPE (JNC) p.41

c. Documents attestant les informations de l'ASE **p. 43**

Glossaire des signes et abréviations régulièrement utilisés dans un PCDR p.44

Résultats de l'étude sur la qualité des eaux de la Lienne (Contrat de Rivière Amblève) p.46

Liste des biens immobiliers liernieusiens repris à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (AWaP) (Evolution de l'ancien Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique) p.50

Liste des arbres, haies et alignements remarquables p.56

Composition du Conseil communal (mandature 2019-2024) p.58

Composition actuelle de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) p.60

Composition actuelle de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) p.61

Composition actuelle du Conseil Communal des Aînés p.62

Composition actuelle du Conseil Communal des Enfants p.63

Composition actuelle du Conseil de l'Action Sociale p.64

Organigramme des services communaux p.65

Détail de la capacité financière communale p.66

Agenda des réunions et entrevues avec les personnes-ressources p.67

Comptes-rendus des entretiens avec les personnes-ressources p.68

Synthèse de l'étude socio-économique de la Commune (Partie 1 du PCDR) soumise lors des réunions de participation citoyenne p.83

ANNEXES PARTIE II **Consultation citoyenne (vue chronologique)** **p.105**

PARTIE III **Diagnostic partagé**

PARTIE IV **Défis et objectifs**

a. Décisions et réunions communales (avec GREOVA et/ou JNC) **p.107**

Réunion du 25 août 2014 (GREOA – Commune)
1ère rencontre GREOA-Commune p.108

Réunion du 09 septembre 2014 (GREOA – Commune)
Préparation du suivi ODR/ PCDR par le GREOA p.110

Réunion du 05 mars 2015 (GREOA- Commune)
Préparation des GT avec le nouveau Collège communal p.115

Réunion du 25 juin 2015 (GREOA – Commune)
Comité d'accompagnement GREOA à Namur p.117

Réunion du 14 octobre 2015 (GREOA – Commune – JNC)
Préparation des GT p.119

Réunion du 07 juin 2016
Présentation du diagnostic socio-économique actualisé par JNC au Collège communal p.123

Réunion du 09 juin 2016 (GREOVA – Collège communal)
Suivi de l'élaboration du PCDR et préparation des GT p.124

Réunion du 05 avril 2017 (GREOVA – Commune)
Préparation des GT et suivi de l'élaboration du PCDR p.125

Réunion du 12 avril 2017 (GREOVA – Commune - JNC)
Suivi de l'élaboration du PCDR p.126

Réunion du 06 juillet 2017 (GREOVA – Commune - CMH)
Réunion d'information relative au CMH (Centre Médical Héliporté) p.127

Réunion du 11 juillet 2017 (GREOVA – Commune)
Réhabilitation balade 10 TARPAN (lot 0) p.128

Réunion du 02 août 2017 (GREOVA – Commune)
Réhabilitation balades 10 et 11 TARPAN (lot 0) p.129

Réunion du 07 septembre 2017(GREOVA – Commune - JNC)
Suivi de l'élaboration du PCDR p.130

Réunion du 29 septembre 2017(GREOVA – Commune - JNC)
Suivi de l'élaboration du PCDR p.131

Délibération du Conseil communal du 22 novembre 2017
Programmation des prochains GT et liste des actions 0 p.136

Réunion du 08 février 2018 (GREOVA – Commune)
Préparation CLDR et relance des GT p.137

Réunion du 21 mars 2018 (GREOVA – Commune - JNC)
Suivi de l'élaboration du PCDR p.138

Réunion du 10 juillet 2018 (GREOVA – Commune)
Point sur l'évolution du PCDR p.140

Rencontre du 10 juillet 2018 (GREOVA – Commune - MT Haute Ardenne)
Rencontre transcommunale en faveur du lot 0 p.143

Rencontre du 17 septembre 2018 (GREOVA – FRW – ADL Vielsalm – MT HA - Communes Lierneux, Vielsalm et Gouvy)
Rencontre transcommunale en faveur du lot 0 p.145

Réunion du 05 février 2019 (GREOVA – Commune)
Précision des missions de JNC p.152

Réunion du 11 février 2019 (GREOVA – Commune - JNC)
Précision des missions de JNC p.155

Réunion du 04 mars 2019 (GREOVA – Commune)
Précision des missions de JNC et des lots 0, 1, 2 et 3 p.159

b. Premières réunions d'information et de consultation **p. 165**

Réunion d'information du 04 octobre 2016 à l'AC Lierneux
Information JNC-CCATM-Collège communal et définition du planning de travail p.166

Réunion d'information et de consultation du 11 octobre 2016 à Les Villettes p.167

Réunion d'information et de consultation du 18 octobre 2016 à Sart p.173

Réunion d'information et de consultation du 25 octobre 2016 à Jevigné p.176

Réunion d'information et de consultation du 15 novembre 2016 à Arbrefontaine p.180

Réunion d'information et de consultation du 22 novembre 2016 à Lierneux (Vicinal) p.183

Réunion d'information et de consultation du 29 novembre 2016 à Reharmont p.187

Réunion d'information et de consultation du 16 décembre 2016 à Trou de Bra p.191

c. Consultations par questionnaires **p. 195**

Consultation de la CCATM, des commerçants, des enseignants et parents d'élèves et des membres de l'EPN par questionnaire p.196

Consultation de 46 associations par questionnaire p.198

d. Premières consultations de personnes ressources **p. 201**

Rencontre du 15 novembre 2016 de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) p.202

Rencontre du 23 novembre 2016 du Contrat Rivière Amblève (CRA) p.203

Rencontre du 30 novembre 2016 du Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) p.205

Rencontre du 30 novembre 2016 de la zone de police Stavelot-Malmédy p.207

Rencontre du 02 décembre 2016 de l'école primaire d'Arbrefontaine p.209

Rencontre du 05 décembre 2016 de l'Office National de l'Enfance (ONE) (bureau de Malmédy) p.211

Rencontre du 07 décembre 2016 de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) p.213

Rencontre du 07 décembre 2016 de la Bibliothèque de Lierneux p.215

Rencontre du 07 décembre 2016 du CPAS p.217

Rencontre du 13 décembre 2016 du Centré Médial Héliporté (CMH) p.219

Rencontre du 13 décembre 2016 de la Ferme de Bergifa p.221

Rencontre du 15 décembre 2016 de l'école primaire de Jevigné p.222

Rencontre du 15 décembre 2016 de la Ferme pédagogique des Noisetiers p.224

Rencontre du 17 janvier 2017 de l'école primaire Saite-Thérèse de Lierneux p.225

e. Réunions de retour **p. 231**

Réunion du 14 mars 2017 à Les Villettes p.232

Réunion du 18 avril 2017 à Sart p.235

Réunion du 25 avril 2017 à Lierneux p.239

Réunion du 21 mars 2017 à Arbrefontaine p.242

Réunion du 28 mars 2017 à Jevigné p.243

Réunions thématiques en groupes de travail constitués au sein de la CLDR (+visites de terrain)

f. Ière série de GT **p.245**

GT du 23 juin 2017 Patrimoine bâti et environnemental p.246

GT du 26 juin 2017 Patrimoine bâti et environnemental p.255

GT du 06 juin 2017 Accessibilité, mobilité et sécurité routière p.267

GT du 07 septembre 2017 Accessibilité, mobilité et sécurité routière p.273

GT du 13 juin 2017 Economie, énergie et tourisme p.277

GT du 11 juillet 2017 Economie, énergie et tourisme p.288

GT du 12 septembre 2017 Economie, énergie et tourisme p.305

GT du 20 juin 2017 Vie sociale, culturelle et sportive p.325

g. IIème série de GT **p.335**

GT du 22 juin 2017 TARPAN p.336

GT du 21 septembre 2017 TARPAN p.339

GT du 24 octobre 2017 TARPAN p.354

GT du 23 novembre 2017 TARPAN p.357

GT du 08 mars 2018 Accessibilité, mobilité et sécurité routière p.362

GT du 13 mars 2018	Environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel	p.364
GT du 28 mai 2018	Environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel	p.372
Missions communales	Environnement, Patrimoine, tourisme vert, culturel et mémoriel	p.378
GT du 06 novembre 2018	Environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel	p.379
GT du 24 mai 2018	Vie socio-économique, citoyenne et associative	p.390
Missions communales	Vie socio-économique, citoyenne et associative	p.400
Récapitulatif de l'année 2018	(réflexions GT et CLDR incluses)	p.402
GT du 26 juin 2018	Vie socio-économique, citoyenne et associative	p.409
GT du 10 juillet 2018	Vie socio-économique, citoyenne et associative (visite de terrain)	p.419
GT du 02 octobre 2018	Vie socio-économique, citoyenne et associative (visite de terrain)	p.428
GT du 27 novembre 2018	Vie socio-économique, citoyenne et associative	p.430
h. IIIème série de GT		**p.451**
GT du 11 juin 2019	Sart – Verleumont – Colanhan	p.452
GT du 10 juillet 2019	Sart – Verleumont – Colanhan	p.458
GT du 12 août 2019	Sart – Verleumont – Colanhan	p.461
GT du 19 juin 2019	Bra – Villettes	p.462
GT du 08 octobre 2019	Bra – Villettes	p.466

i. Réunions plénières de CLDR	**p.473**
Réunion CLDR du 26 novembre 2015	p.474
Réunion CLDR du 04 octobre 2016	p.477
Réunion CLDR du 27 février 2017	p.481
Réunion CLDR du 16 mai 2017	p.484
Délibération du Conseil communal du 30 mai 2017 *Modification de la CLDR*	p.488
Réunion CLDR du 17 octobre 2017	p.491
Réunion CLDR du 08 février 2018	p.511
Réunion CLDR du 03 mai 2018	p.525
Réunion CLDR du 07 juin 2018	p.531
Réunion CLDR du 20 novembre 2018	p.537
Délibération du Conseil communal du 13 février 2019 *Modification de la CLDR*	p.548
Réunion CLDR du 20 mars 2019	p.550
Réunion CLDR du 28 mai 2019	p.571
Réunion CLDR du 10 juillet 2019	p.577
Réunion CLDR du 14 octobre 2019	p.586
Réunion CLDR du 1er juillet 2020	p.599
Réunion CLDR du 23 juin 2021	p.617
Réunion CLDR du 14 juin 2022	p.623
Réunion CLDR du 25 octobre 2022	p.627

Réunion CLDR informelle du 11 janvier 2023 (Bra) p. 633
Réunion CLDR de mars 2023 Cf. Début du dossier PCDR

ANNEXES PARTIES V et VI **Fiches-projets/Tableaux récapitulatifs p.635**
Carte n°10 : Projets **p. 637**

ANNEXES PARTIE I

ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

Commune de Lierneux

a. Cartes

Description des éléments cartographiques

Les documents cartographiques complètent utilement l'étude socio-économique en spatialisant les données. Ils procurent au lecteur une vision de synthèse du territoire communal.

Carte n°1 : Contexte général

Cette carte précise les limites au plan de secteur (zones d'habitat, zones d'habitat à caractère rural, zones forestières), les limites administratives communales et provinciales, les voies de communication ainsi que les cours d'eau.

Carte n°2 : Relief et hydrographie

Cette carte précise les reliefs, l'hypsométrie (courbes de niveau, points topographiques, limites de bassin versant), les valeurs des aléas d'inondation ainsi que le réseau hydrographique (catégories, sources, fontaines).

Carte n°3 : Structure naturelle

Cette carte précise les types de forêts (conifères, feuillus, coupes et arbres remarquables), les sites protégés (Natura 2000, Réserves naturelles domaniales, Réserves naturelles agrées, Zones humides d'intérêt biologique et Sites de grand intérêt biologique), ainsi que le réseau hydrographique (catégories, plans d'eau).

Carte n°4 : Occupation du sol

Cette carte précise les terrains urbanisés et non urbanisés, les différents types de bâti ainsi que le réseau hydrographique (catégories).

Carte n°5 : Epoque d'implantation du bâti

Cette carte précise les différentes époques d'implantation du bâti, les limites au plan de secteur (zones urbanisables, zones d'aménagement concerté, zones d'extraction), l'occupation du sol (forêts, bosquets, lotissements), les Monuments et Sites classés ainsi que le réseau hydrographique (catégories).

Carte n°6 : Propriétés publiques et potentiel foncier

Cette carte précise les limites au plan de secteur (zones urbanisables, zones d'aménagement concerté, zones d'extraction, potentiel foncier privé, lotissements et bâtiments), ainsi que les propriétés appartenant aux différentes autorités publiques.

Carte n°7 : Infrastructures techniques

Cette carte précise les voies de communication, la télécommunication (antennes GSM), les énergies (lignes à haute tension et lignes électriques), les distibutions (SWDE) et captages des eaux, ainsi que les systèmes d'égouttage (régimes d'assainissement, réseaux de collecte et d'égouttage, stations d'épuration).

Carte n°8 : Plan de secteur

Cette carte précise les différentes affectations au plan de secteur (détails des zones urbanisables et non urbanisables, ainsi que des infrastructures routières et autoroutières).

Carte n°9 : Espaces publics et voies de communication

Cette carte précise les services et espaces publics mis à la disposition de la population ainsi que'une hiérarchisation des voies de communication.

Carte n°1 : Contexte général

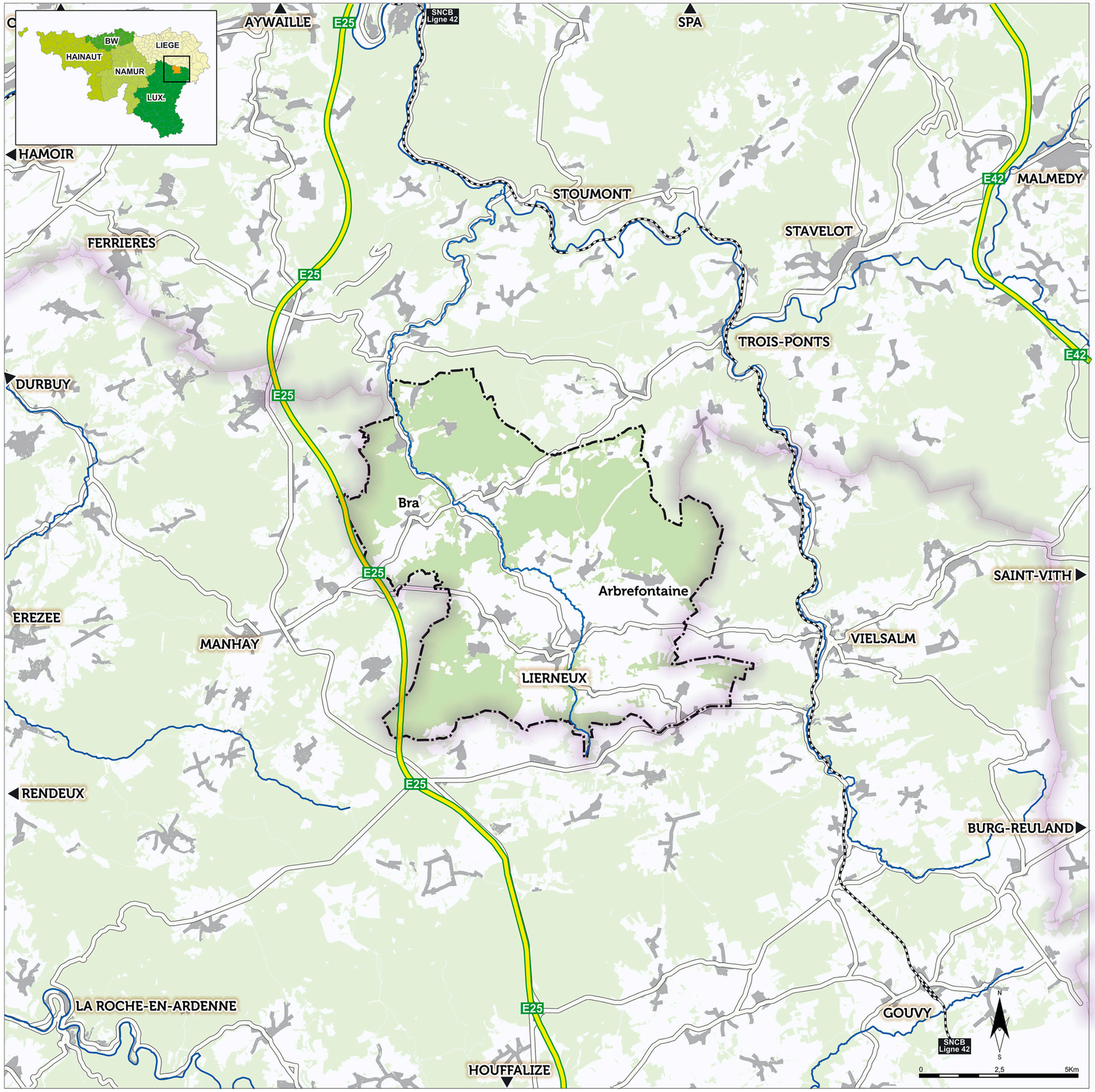

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 1 - Contexte général

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage
Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

septembre 2021

PCDR approuvé

Par le Conseil communal	Par la Région Wallonne
Le	Le .....

La Directrice Générale | Le Bourgmestre | La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

Limite au plan de secteur
- Limite des zones d'habitat et des zones d'habitat à caractère rural
- Limite des zones forestières

Limite administrative
- Limite provinciale
- Limite communale

Voies de communication
- Autoroute
- Route régionale
- Ligne de chemin de fer SNCB
- Cours d'eau

Données sources :

Plan de secteur - SPW
Réseau routier régional - SPW
Ligne de chemin de fer SNCB - SPW
Reseau hydrographique - SPW
Limite administrative - SPW

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation de la cartographie [GREOVA / septembre 2021]

Dossier N°08073	Carte N°1	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

Carte n°2 : Relief et hydrographie

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 2 - Relief et hydrographie

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage
Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

septembre 2021

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....

Par la Région Wallonne
Le .....

La Directrice Générale | Le Bourgmestre | La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

Relief
- High : 650
- Low : 180

Hypsométrie
- Courbe de niveau
- Point topographique (m)
- Limite de bassin versant

Valeur de l'aléa inondation

Débordement	Ruissellement
Aléa très faible	
Aléa faible	
Aléa moyen	
Aléa elevé	

Réseau Hydrographique
- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Non classé
- Source
- Fontaine

Limite communale

Données sources :

Aléa d'inondations - SPW 2020
Hypsométrie - SPW
Reseau hydrographique - SPW
Sources et fontaines - SPW
Bassins versants hydrographiques - SPW
PICC - SPW (2020)

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation de la cartographie [GREOVA / septembre 2021]

Dossier N°08073	Carte N°5	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

Carte n°3 : Structure naturelle

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 3 - Structure naturelle

Auteur de programme :

JNC - Agence Wallonne du Paysage Paysagistes et Urbanistes

Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

septembre 2021

PCDR approuvé

Par le Conseil communal	Par la Région Wallonne
Le	Le .....

La Directrice Générale	Le Bourgmestre	La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

Types de Forêts
- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Coupe
- Arbre Remarquable

Sites protégés [LCN]
- Natura 2000
- Réserve Naturelle Domaniale
- Réserve Naturelle Agrée
- Zone Humide d'intérêt Biologique
- Site de Grand Intérêt Biologique

Réseau Hydrographique
- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Non classé
- Plan d'eau
- Limite communale

Données sources :

Type de forêts - SIG-GR (Interreg) / SPW (2019)
Zones protégées - SPW (2021)
Natura 2000 - SPW (2021)
Site de Grand intérêt Biologique - SPW (2021)
AHREM - SPW
Hydrographie - SPW (2021)
PICC - SPW (2020)

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]

Mise à jour et actualisation de la cartographie [GREOVA / septembre 2021]

Dossier N°08073	Carte N°3	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

Carte n°4 : Occupation du sol

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 4 - Occupation du sol

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage
Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

septembre 2021

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....

Par la Région Wallonne
Le .....

La Directrice Générale | Le Bourgmestre | La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

Occupation du sol

Terrains urbanisés
- Cours et jardins d'habitations
- Bâtiments sociaux ou hospitaliers
- Terrains voués à l'activité économique
- Terrains ou équipements d'utilité publique et communautaires
- Loisirs
- Chemins et places cadastrés

Terrains non urbanisés
- Prairies
- Cultures
- Terres vaines et vagues
- Vergers ou pépinières
- Bois
- Eau
- Autres superficies non bâties

Bâtiments
- Autres
- Activités économiques
- Bâtiments hospitaliers
- Equipements communautaires
- Habitat et Ferme

Réseau hydrographique
- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Non classé

Limite communale

Données sources :

Occupation du sol - SPW (2021)
Matrice cadastrale de Lierneux - Administration communale (2021)
PICC - SPW (2020)
Réseau Hydrographique - SPW (2021)

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation de la cartographie [GREOVA / septembre 2021]

Dossier N°08073	Carte N°4	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

N

S

500 250 0 500M

Carte n°5 : Epoque d'implantation du bâti

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 5 - Epoque d'implantation du Bâti

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage
Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

septembre 2021

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....

Par la Région Wallonne
Le .....

La Directrice Générale | Le Bourgmestre | La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

Epoque d'implantation du bâti
- Antérieur à 1775
- De 1776 à 1880
- De 1881 à 1980
- De 1981 à 2008
- De 2009 à 2020

Limites au plan de secteur
- Limite des zones urbanisables
- Limite des zones d'aménagement communal concerté
- Limite des zones d'extraction

Occupation du sol
- Forêt, bosquet
- Lotissement

Monuments et sites classés
- Monument classé
- Site classé

Réseau Hydrographique
- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Non classé

Limite communale

Données sources :

Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1770-1775) (IGN)
Carte de Vander Maelen 1/20 000 (1846-1854) (SPW)
Cartes du Dépôt Légal de la Guerre 1/20 000 (1875-1890)
Carte topographique IGN 1/10 000 - serie classique (1980)
Plan de localisation informatique v.2006 (SPW)
Matrice cadastrale v.2020 (SPW)
Plan de secteur - SPW (V. 2020)
Matrice cadatrale - Administration communale (V. 2020)
Lotissements - SPW (V. 2020)
Patrimoine immobilier classé - SPW(V.2020)
PICC - SPW (V. 2020)
Hydrographie - Administration communale

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation de la cartographie [GREOVA / septembre 2021]

Dossier N°08073	Carte N°5	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

N

S

500 250 0 500M

Carte n°6 : Propriétés publiques et potentiel foncier

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 6 - Propriétés publiques et potentiel foncier

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage
Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

JUILLET 2021

PCDR approuvé

Par le Conseil communal	Par la Région Wallonne
Le	Le .....
La Directrice Générale	Le Bourgmestre / La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

Limites au plan de secteur
- Limite des zones urbanisables au plan de secteur
- Limite des zones d'aménagement communal concerté
- Limite des zones d'extraction

- Potentiel foncier privé
- Lotissement
- Bâtiments

Propriétés publiques

Un propriétaire public
- Commune
- Autre commune
- CPAS de la commune
- Intercommunale
- Etablissement public ou para-étatique
- Fabrique d'église de la commune
- Fabrique d'église d'une autre commune
- Etat, Région wallonne ou Communauté française
- Organisme public régional autre que Etat-Région-Communauté

Deux propriétaires publics
- Etat, Région wallonne ou Communauté française et Commune

- Limite communale

Fond de plan :
carte topographique IGN - Ech. 1/50 000

Données sources :
Plan de secteur - SPW (V. 2020)
Matrice cadastrale - Administration communale (V. 2020)
Lotissements - SPW (V. 2020)
PICC - SPW (V. 2020)
Hydrographie - Administration communale

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation du dossier [GREOVA / septembre 2021]

Dossier N°08073	Carte N°6	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

Carte n°7 : Infrastructures techniques

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 7 - Infrastructures techniques

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage
Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

septembre 2021

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....

Par la Région Wallonne
Le .....

La Directrice Générale | Le Bourgmestre | La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

VOIES DE COMMUNICATION
- Autoroute E25
- Route régionale
- Route secondaire

TELECOMMUNICATION
Antenne GSM (IBPT)
- Mobistar
- Proximus
- Base (Permis en cours)

ENERGIE
Ligne à haute tension (Elia)
- Cable 70 kV
- Ligne 380 kV
- Pipeline Gaz (Fluxys)

Ligne électrique 15 kV (Intermosane)
- Aérienne
- Souterrainne
- Parc éolien

EAU
Distribution (SWDE)
- Production
- Distribution

Captages
- Activité agricole
- Activité commerciale
- Distribution publique
- Particulier
- Zone de prévention éloignée IIb

EGOUTTAGE (SPGE)
Régime d'assainissement
Collectif de 2.000 EH et plus
- habitat ou éq. communautaire
- ZACC

Collectif de moins de 2.000 EH
- habitat ou éq. communautaire

Autonome
- habitat ou éq. communautaire
- ZACC
- loisirs
- activité économique

Réseau de collecte et d'égouttage
- existant
- à réaliser

Station d'épuration
- existante
- privée

Données sources :
- Carte topographique 1:25 000 (IGN 2021)
- Antennes GSM (IBPT)
- Distribution d'eau (SWDE)
- Distribution d'électricité (INTERMOSANE - ELIA)
- Conduite de gaz (FLUXYS)
- Données vectorielles du PASH - 2008 (Origine : SPGE)
- Captages et zones de prévention (SPW - SPGE)

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation de la cartographie [GREOVA / septembre 2021]

Dossier N°08073	Carte N°7	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

Carte n°8 : Plan de secteur
+ Carte n°9 : Espaces publics
& voies de communication

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 8 - Plan de secteur

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage
Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

septembre 2021

PCDR approuvé

Par le Conseil communal	Par la Région Wallonne
Le	Le .....
La Directrice Générale	Le Bourgmestre / La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

Affectation au plan de secteur

Zones urbanisables
- Zone d'habitat
- Zone d'habitat à caractère rural
- Zone de services publics et d'équipements communautaires
- Zone de loisirs
- Zone d'aménagement communal concerté
- Zone d'activité économique mixte
- Zone d'extraction

Zones non-urbanisables
- Zone agricole
- Zone forestière
- Zone d'espaces verts
- Zone naturelle
- Plan d'eau

- Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique
- Périmètre d'intérêt paysager
- Périmètre de réservation

Infrastructures
- Autoroute existante
- Autoroute en projet
- Route de liaison
- Route de liaison en projet
- Limite communale

Données sources :

Plan de secteur - SPW 2021
PICC - SPW 2021
Plan topographique 1 : 25000 - IGN 2021

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation de la cartographie [GREOVA / septembre 2021]

Dossier N°08073	Carte N°8	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

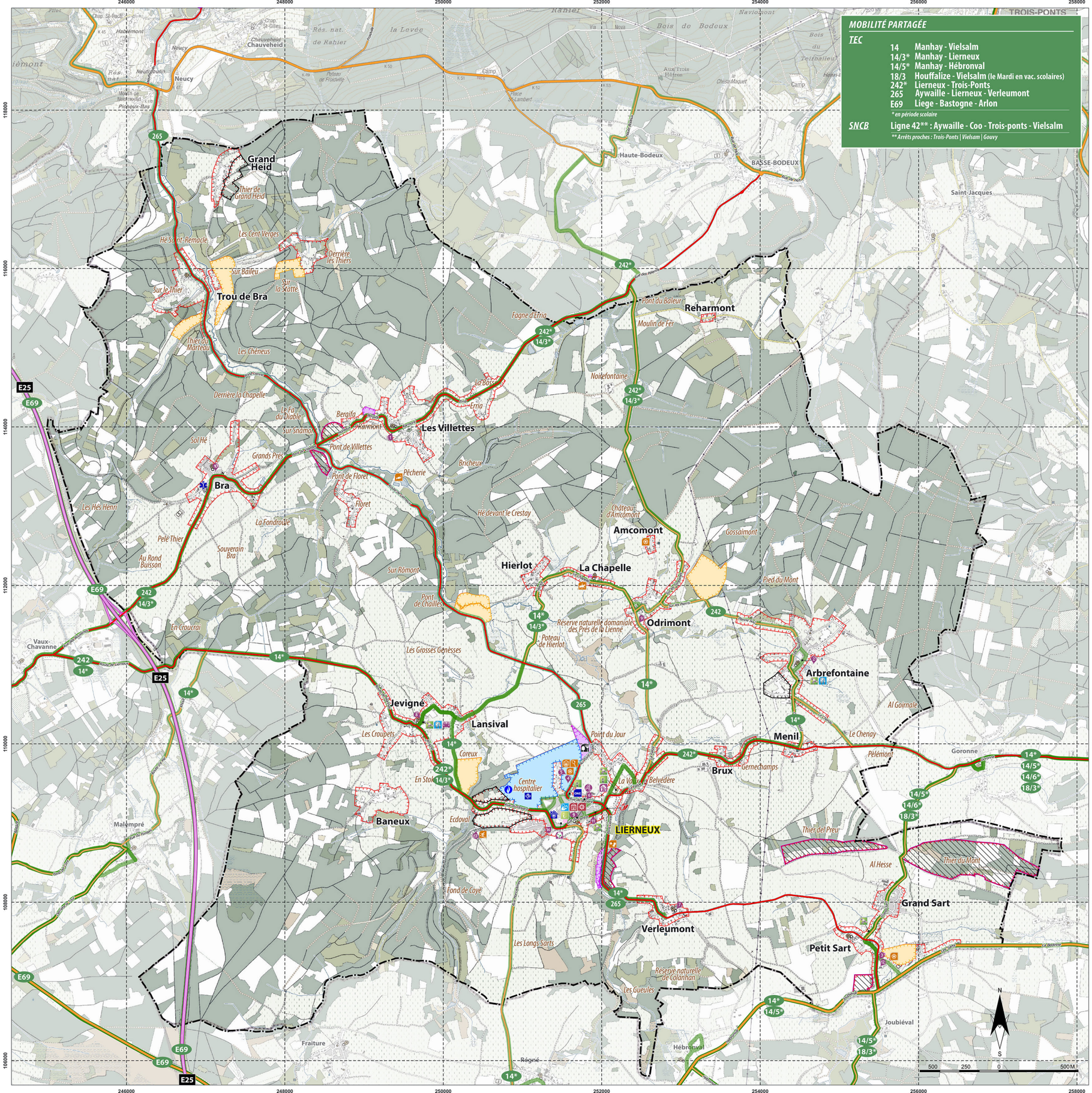

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 9 - Services au public et voies de communication

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

Décembre 2022

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....

Par la Région Wallonne
Le .....

La Directrice Générale | Le Bourgmestre | La Ministre en charge du Développement rural

Légende :

Limites des zones destinées à l'urbanisation
- Zone d'habitat
- Zone d'équipements communautaires
- Zone d'activité économique mixte
- Zone de Loisirs
- Zone d'aménagement communal concerté
- Zone d'extraction

Hiérarchie des voiries
- Autoroute E25
- Voirie de transit
- Voirie de liaison
- Voirie de desserte
- Limite communale

Données sources :
Carte topographique IGN 1/25 000 (2020)
Plan de secteur - SPW (V. coordonnée 2022)
TEC (2022)
PICC - SPW (2022)
Administration communale (2022)

CLASSIFICATION	N°	DENOMINATION	PUBLIC	ADRESSE	VILLAGE
Administration					
	1	*Maison communale*	X	Rue du Centre, 80	4990 Lierneux
	3	*Centre Public d'Action Sociale*	X	Rue du Centre, 80	4990 Lierneux
	4	*Antenne de police locale de Lierneux*	X	Rue du Doyard, 26	4990 Lierneux
	5	*Bpost*		Pont de Lienne, 5	4990 Lierneux
Ecole					
	6	*Crèche communale « Les P'tits Loups »*	X	Rue Devant la Vaux, 2A	4990 Lierneux
	7	*Accueil Temps Libre « Gribouille & Cie »*	X	Rue de la Gare, 22A	4990 Lierneux
	9	*Ecole communale « Les p'tits Cwèreus »*	X	Herdavoye 8	4990 Arbrefontaine
	10	*Ecole communale de Jevigné*	X	Jevigné, 21	4990 Jevigné
	11	*Ecole communale de Sart*	X	Grand-Sart, 5a	4990 Sart
	12	*Ecole Libre « Ste-Thérèse »*		Rue du Centre, 44	4990 Lierneux
	13	*Ecole primaire autonome de la FWB*	X	Rue Devant la Vaux, 2	4990 Lierneux
Espace culturel					
	14	*Bibliobus (Province de Liège)*	X		4990 Jevigné
	15	*Bibliobus (Province de Liège)*	X		4990 Arbrefontaine
	16	*Bibliothèque d'Ambléve et Lienne*	X	Rue des Wihinnes, 2	4990 Lierneux
	18	*Office du Tourisme*	X	Rue du Centre, 80	4990 Lierneux
Espace de cohésion sociale					
	8	*Maison des Jeunes « MJ ST »*	X	Rue Devant la Vaux, 2A	4990 Lierneux
	19	*Boutique Zemain « Comme ? »*	X	Rue du Centre, 76	4990 Lierneux
	20	*Potager communautaire*	X	Zone communale du Pré du Renard	4990 Lierneux
	21	*Alzheimer café*	X	Rue de la Gare, 20	4990 Lierneux
	51	*« La MobiLienne » - Service de transport social*	X	Rue du Centre, 80	4990 Lierneux
Espace de rencontre					
	22	*« Cercle St Pierre »*		Rarmont, 34	4990 Les Villettes
	23	*« L'Aurore des Fontaines »*		Terra, 13	4990 Arbrefontaine
	24	*« Maison du Tailleur »*		Place Ernest Nélis	4990 Sart
	25	*Buvette du football*		Rue de la Gare, 31	4990 Lierneux
	26	*Cafétéria du hall omnisports « Le Point du Jour »*	X	Rue de la Gare, 39	4990 Lierneux
	27	*Espace de rencontres et de Loisirs « le Vicinal »*	X	Rue de la Gare, 20	4990 Lierneux
	28	*Maison de Village*		Verleumont, 39	4990 Verleumont
	29	*Salle « Le Concorde »*		Jevigné, 26	4990 Lierneux
	30	*Salle « Les 4 Prés »*		Odrimont,1	4990 Lierneux
	31	*Salle « Les Sapinières »*		La Coulée, 58	4990 Bra
	32	*Salle de la jeunesse*		Rue du Centre, 46	4990 Lierneux
	33	*Salle des fêtes*		Petit Sart, 39	4990 Sart
	34	*Cafétaria de la Piste de ski « Le Monty »*	X	Rue Hautmont, 80	4990 Lierneux
	35	*Restaurant social « A bos Mont »*		Rue du Centre, 97	4990 Lierneux
Espace sportif					
	36	*Hall omnisports de Lierneux*	X	Zoning du Point du Jour	4990 Lierneux
	37	*Manège « Les Fjords de la Lienne »*		Amcémont, 8	4990 Hierlot
	38	*Manège « Le pré aux ânes »*		La Chapelle, 13	4990 La Chapelle
	39	*Pêcherie*		Pecherie du Pont de la Lienne	4990 Les Villettes
	40	*Piste de ski alpin (2)*	X	Rue Hautmont, 80	4990 Lierneux
	41	*Terrains de tennis (2)*	X	Zoning du Point du Jour	4990 Lierneux
	42	*Terrain de pétanque*	X	Pont Lienne	4990 Lierneux
	44	*Terrains de football (3)*	X		4990 Petit-Sart
	45	*Terrains de football (3)*	X	Zoning du Point du Jour	4990 Lierneux
Santé					
	46	*Car ONE*	X	Parking du parc Val de Meuse	4990 Lierneux
	47	*CAS « L'Accueil » (ISoSL)*	X	Rue du Doyard, 15	4990 Lierneux
	48	*Maison médicale*	X	Rue du Centre, 126	4990 Lierneux
	49	*Centre Médical de Secours Héliporté*		Bierleux, 69	4990 Bra
Service technique					
	50	*Atelier communal*		Zoning du Point du Jour	4990 Lierneux

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation de la cartographie [GREOVA / Décembre 2022]

Dossier N°08073	Carte N°9	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

b. Prémices de l’ODR

(désignations auteur de programme et organisme(s) accompagnateur(s))

Courrier ministériel du 16 février 2007 : *Désignation de la FRW comme organisme accompagnateur de la nouvelle ODR de Lierneux*

Gouvernement wallon

Le Ministre
Benoît LUTGEN

Agriculture, Ruralité
Environnement, Tourisme

Namur, 16 FEV. 2007

COPIE

Au Collège communal
Rue du Centre, 80

4990 LIERNEUX

LIERNEUX
Reçu le
19.02.2007
Rép.

Nos Réf. : RUR/NG/ep/L-Grégoire-Courrier07-060
Personne de contact: Nicolas Grégoire (081/710.360)
E-mail : nicolas.gregoire@gov.wallonie.be

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

J'ai le plaisir de vous informer que je viens de demander à la Fondation rurale de Wallonie (FRW) d'accompagner votre Opération de Développement rural à partir de cette année 2007.

Je vous invite à lancer le marché relatif à la désignation de votre auteur de Programme communal de Développement rural (PCDR). Les réunions de consultation de la population ne pourront commencer que lorsque celui-ci aura terminé les inventaires socio-économiques et réalisé un premier diagnostic.

Un tel accompagnement permettra à votre commune de se doter d'une réelle stratégie de développement, cohérente et réfléchie. Ce véritable « Contrat d'avenir local » est un outil d'aide à la décision qui mobilisera les atouts de votre commune et permettra une plus grande intégration des différentes politiques locales.

J'espère que cela répondra à vos attentes et aux besoins de la popuiation.

En vous souhaitant pleine réussite dans cette opération, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, en l'expression de mes sentiments très distingués.

Benoît LUTGEN

Note du 27 février 2007 relative à l'évolution de la 1ère ODR de Lierneux :
Décision de relance d'une ODR par le Conseil communal avec l'accompagnement de la FRW (déjà missionnée pour la 1ère ODR)

27 FEV. 2007
à 14 H 00

RÉUNION CONCERNANT L'EVOLUTION DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Présents : - Fondation Rurale de Wallonie :
Mr JOUREZ Directeur
Mr NOEL, responsable cellule "Haute Ardenne"
Mme HENNUY, agent D.R. "
- Collège communal

→ Mr le Bourgmestre - PCDR prend fin en novembre 2007, le collège communal envisage sa poursuite pour un nouveau bail (→ C.C.)
→ Mr l'Echevin Léonard - le plus important c'est d'entendre la FRW (maintenant) sur son point de vue concernant Lierneux et ses précieux conseils sur l'opération
→ Mr Jourez - Merci de recevoir la FRW - laquelle accompagne 84 communes de Wallonie, dont nombre ont vu des changements politiq
- Important : la participation et l'information - Maintenant : un projet = une convention mais toujours 80% de subsid + aussi au niveau européen le PDR = aides agricoles surtout + FRW aussi facilitateur du « économie d'énergie.

- Relancer l'opération D.R. (pour 10 ans) → délibération CC → désign. F.R.W → C.S.C. ch. marché de services (non subsidié) avec auteur de projet → BILAN-diagnostic inventaire → mise en activation des objectifs (suivant sollicitations)
- Dans l'immédiat = reconstituer la CLDR. → rapport annuel pour le 31.3.2007.

→ Mr Noël - précisions = date limite nouveau PCDR 20/11/07 chez le Ministre
= date limite dernières conventions (2 à introduire = juin 2007 au plus tard

→ Mr Jourez - attire l'attention sur la nécessité de passer une nouvelle convention/mission et honoraires avec la F.R.W. + → Membre du Collège-relais- et fonctionnaire-relais (coût actuel 3.850 €/an)
- Ne pas oublier d'adresser systématiquement copie de toutes pièces ou actes concernant le D.R. à la FRW (ou casier à la disposition dans les bureaux de l'Adm. com.) + ordre du Jour du CC.
- Quand le PCDR sera approuvé par G.W. → synthèse à distribuer à la population en toutes-boîtes.

Délibération du Conseil communal du 12 septembre 2007 : *accords sur le principe de révision du PCDR de Lierneux et sur la désignation de la FRW comme organisme accompagnateur*

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 31 97 85
Fax 080/ 31 92 60
CCP 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

COPIE

Séance PUBLIQUE du 12 SEPTEMBRE 2007

Présents : Mr F. Samray, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mr Léonard, Mr Foguenne, Mme Gendebien-Bouvy, ***Echevins*** ;
Mr Gaiotti, Mr Leroux, Mr A.Samray, Mlle Guillaume,
Mr Tourbach, Mr Mathieu, Mme Maquoi-Nguyen,
Mr Bastin et Mme Bissot-Bricheux, ***Conseillers communaux*** ;
Mme Yunck, ***Secrétaire communal ff.***

* * * * *

Opération de Développement Rural – Révision.

Le Conseil,

Vu la nouvelle loi communale ;
Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;
Vu la délibération du Conseil communal en date du 27 mars 1991 décidant du principe de mener une opération de développement rural de la Commune de Lierneux pour une période prenant fin le 20 novembre 2007 ;
Considérant que le P.C.D.R. est arrivé à son terme et qu'il a lieu de le réviser ;
Vu le courrier du 16 février 2007 de Monsieur LUTGEN, Ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité, demandant à la Fondation Rurale de Wallonie d'accompagner l'Opération de Développement rural à Lierneux ;
A l'unanimité,
DECIDE :

1.- de marquer son accord sur le principe de révision du Programme Communal de Développement Rural de Lierneux conformément à la réglementation en vigueur.
2.- de marquer son accord sur l'accompagnement de l'Opération de Développement Rural par la Fondation Rurale de Wallonie.
3.- de charger le Collège communal d'introduire cette demande auprès du Ministère concerné.

Par le Conseil :

Le Secrétaire ff,
M. YUNCK

Le Président,
F. SAMRAY

Le Secrétaire ff,
M. YUNCK

Pour extrait conforme :

COMMUNE DE LIERNEUX · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ·

Le Bourgmestre,
F. SAMRAY

Délibération du Conseil communal du 31 mars 2008 : *relance d'une ODR pour élaboration d'un nouveau PCDR*

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 31 97 85
Fax 080/ 31 92 60
CCP 000-0003252-51

COPIE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance PUBLIQUE du 31 mars 2008

Présents : Mr F. Samray, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mr Léonard, Mr Foguenne, Mme Gendebien-Bouvy, ***Echevins*** ;
Mr Gaiotti, Mr Leroux, Mr A.Samray, ~~Mlle Guillaume~~,
Mr Tourbach, Mr Mathieu, Mme Maquoi-Nguyen,
~~Mr Bastin~~ et Mme Bissot-Bricheux, ***Conseillers communaux*** ;
Mr Remacle, ***Secrétaire communal***

* * * * *

Nouveau Programme Communal de Développement Rural – Auteur de projet – Marché de services par procédure négociée – Décision et cahier spécial des charges

Le Conseil,

Vu le décret du 06.06.1991 relatif au Développement Rural ;

Vu sa délibération du 12.09.2007 décidant de marquer son accord sur :

- le principe de révision du Programme Communal de Développement Rural de Lierneux conformément à la réglementation en vigueur
- l'accompagnement de l'Opération de Développement Rural par la Fondation Rurale de Wallonie

Vu le souhait unanimement exprimé de relancer une nouvelle opération de Développement Rural sur le territoire de la Commune de Lierneux ;

Considérant qu'il convient de dresser sans tarder le bilan des 10 années écoulées, de procéder au diagnostic de la situation actuelle et d'appréhender les besoins futurs ;

Vu la nécessité dès lors de désigner un auteur de projet pour remplir ces missions et établir le nouveau Programme Communal de Développement Rural ;

Vu le projet de cahier spécial des charges-type pour ce marché de services, tel que proposé par la Fondation Rurale de Wallonie ;

Vu la loi du 24.12.1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services ainsi que ses arrêtés d'exécution, tels que modifiés jusqu'à ce jour ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

DECIDE :

1. de relancer pour les dix années à venir l'Opération de Développement Rural de la commune de Lierneux.
2. d'adopter le cahier spécial des charges susvisé en vue de l'élaboration du nouveau Programme Communal de Développement Rural.
3. de passer ce marché de services par procédure négociée sans publicité.
4. de charger le Collège communal de la présente délibération dans les meilleurs délais.

Par le Conseil :

Le Secrétaire,
A. REMACLE.

Le Président,
F. SAMRAY.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire,
A. REMACLE.

COMMUNE DE LIERNEUX · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ·

Le Bourgmestre,
F. SAMRAY.

Délibération du Conseil communal du 09 octobre 2008 : *mise en place d'un agenda 21 local simultanément à l'ODR, solicitation de la FRW comme organisme accompagnateur en collaboration avec l'auteur de programme AWPE (JNC)*

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 31 97 85
Fax 080/ 31 92 60
CCP 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

COPIE

Séance publique du 9 OCTOBRE 2008

Présents : Mr F. Samray, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mr Léonard, Mr Foguenne, Mme Gendebien-Bouvy, ***Echevins*** ;
~~Mr Gaiotti, Mr Leroux, Mr A.Samray,~~ Mlle Guillaume,
Mr Tourbach, Mr Mathieu, Mme Maquoi-Nguyen,
Mr Bastin et Mme Bissot-Bricheux, ***Conseillers communaux*** ;
Mr Remacle, ***Secrétaire communal.***

* * * * *

(1) **Programme Communal de Développement Rural et Développement durable - Engagement dans un processus Agenda 21 local – Décision de principe.**

Le Conseil,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu les lois des réformes institutionnelles des 8 août 1980, 8 août 1988 et 16 juillet 1993 ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret susvisé ;

Considérant les avantages pour la Commune d'entreprendre une opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;

Considérant que la déclaration "Agenda 21", formulée au "Sommet de la Terre" à Rio de Janeiro, fixe un programme d'actions pour le 21ème siècle dans des domaines très diversifiés afin d'assurer le développement soutenable de la planète ;

Considérant que les collectivités locales sont invitées à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle, appelé "Agenda 21 local" ;

Vu sa délibération du 31 mars 2008 décidant de relancer pour les dix années à venir l'Opération de Développement Rural de la commune de Lierneux avec le concours de la Fondation Rurale de Wallonie désignée comme organisme accompagnateur ;

Vu la délibération du Collège communal du 15 juillet 2008 désignant l'Agence Wallonne du Paysage + Environnement (AWP+E) à 1400 NIVELLES, rue du Géant, 2 bte 5, en qualité d'Auteur de Projet pour l'élaboration du nouveau Programme Communal de Développement Rural ;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement Wallon à la Fondation Rurale de Wallonie ;

Vu sa volonté d'être proactif en matière de développement durable ;

Considérant que la population se sent de plus en plus concernée par les matières relatives au développement soutenable ;

DECIDE :

1°- du principe de mettre en place un "Agenda 21 local" simultanément à l'opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la Commune.

2°- de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie en vue de collaborer avec l'AWP+E, pour la réalisation des différentes phases des deux opérations précitées.

3°- de transmettre la présente décision à Mr le Ministre de la Région Wallonne responsable du Développement Rural, à Mr le Gouverneur de la Province de Liège et à Mr le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

Par le Conseil :

Le Secrétaire,
A. REMACLE

Le Président,
F. SAMRAY

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire,
A. REMACLE

COMMUNE DE LIERNEUX · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le Bourgmestre,
F. SAMRAY

Délibération du Conseil communal du 13 juillet 2009 : *validation du rapport socio-économique (partie 1 du PCDR) établi par l'AWPE (JNC)*

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60
CCP 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 13 JUILLET 2009

Présents : Mr F. Samray, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mr Léonard, Mr Foguenne, Mme Gendebien-Bouvy, ***Echevins*** ;
~~Mr Gaiotti~~, Mr Leroux, Mr A.Samray, Mlle Guillaume,
Mr Tourbach, ~~Mr Mathieu~~, Mme Maquoi-Nguyen,
Mr Bastin et Mme Bissot-Bricheux, ***Conseillers communaux*** ;
Mr Remacle, ***Secrétaire communal.***

*****

COPIE

Projet de Programme Communal de Développement Rural – Phase I – Rapport socio-économique – Adoption.

Le Conseil,

Vu le décret du 06.06.1991 relatif au Développement Rural ;

Vu sa délibération du 12.09.2007 décidant de marquer son accord sur :

- le principe de la révision du Programme Communal de Développement Rural de Lierneux (P.C.D.R.) conformément à la réglementation en vigueur,
- l'accompagnement de l'Opération de Développement Rural par la Fondation Rurale de Wallonie ;

Vu sa délibération du 31.03.2008 décidant de relancer pour les dix années à venir l'Opération de Développement Rural sur la Commune de Lierneux ;

Vu la délibération du Collège communal du 15.07.2008 désignant l'Agence Wallonne du Paysage + Environnement (AWP+E) pour l'élaboration du nouveau P.C.D.R. ;

Vu sa délibération du 09.10.2008 décidant de mettre en place un "Agenda 21 local" simultanément à la dite opération ;

Vu le dossier élaboré par l'AWP+E, transmis sous couvert de sa lettre du 31.01.2009 et complété le 10.07.2009, lequel contient :

- le rapport socio-économique
- le plan de l'exposé
- la cartographie : contexte général, relief et hydrographie, structure naturelle, occupation du sol et voies de communication, propriétés publiques et potentiel foncier, époques d'implantation du bâti, principales constructions techniques, plan de secteur ;

Considérant que ce travail d'inventaire est complet, de très grande qualité par ses données très précises et ses nombreuses illustrations ;

Considérant que ces documents donnent une bonne vue d'ensemble de la situation existante dans tous les domaines requis et permettent de définir clairement les mesures de développement à envisager ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

DECIDE, à l'unanimité :

d'adopter le rapport socio-économique susvisé, constituant la phase I du projet de Programme Communal de Développement Rural, tel qu'il a été établi par l'Agence Wallonne du Paysage + Environnement (AWP+E).

Par le Conseil :

Le Secrétaire,
A. REMACLE

Le Président,
F. SAMRAY

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire,
A. REMACLE

Le Bourgmestre,
F. SAMRAY

Délibération du Conseil communal du 30 mai 2013 : *désignation des personnes représentant le ¼ communal au sein de la CLDR jusqu'à l'expiration du PCDR*

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax. 080/31 92 60

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance PUBLIQUE du 30 mai 2013
Présents : Mr L. Gaiotti, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mr A. Samray, Mr P. Foguenne, Mlle I. Lecomte, ***Echevins*** ;
Mr G. Leroux, Mr D. Tourbach, Mr G. Mathieu,
Mr F. Samray, Mr F. Léonard, Mr E. Bastin, Mr Ph. Mathieu,
Mr V. Peffer et Mme M. Grommerch, ***Conseillers communaux*** ;
Mme Ch. van der Vleugel, ***Secrétaire communale.***

*****

COPIE

Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) – Composition - Renouvellement du quart communal.

Le Conseil,

Vu la délibération du Conseil communal du 12.09.2007 marquant son accord sur le principe de la révision du Programme Communal de Développement Rural de Lierneux ;

Vu la délibération du Conseil communal du 31.03.2008 décidant de relancer pour les dix années à venir l'Opération de Développement Rural ;

Vu la délibération du Conseil communal du 05.08.2008 décidant de signer la convention arrêtant les droits et obligations de chacune des parties pour l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie ;

Vu la délibération du Conseil communal du 09.10.2008 décidant du principe de mettre en place un "Agenda 21 local" simultanément à l'opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la Commune ;

Vu la délibération du Conseil communal du 18.05.2010, approuvée par Mr Benoît LUTGEN, Ministre du Développement Rural le 01.12.2010, désignant, pour former la nouvelle Commission Locale de Développement Rural, les personnes ci-après nommées :

a. pour le quart communal :

Effectifs :	Suppléants :
Marianne FORET	Guy MATHIEU
Sarah SCHMETZ	Francis SAMRAY
Philippe MATHIEU	Jeanne BISSOT
Emile BASTIN	André SAMRAY

Fabrice LEONARD (pour mémoire, Echevin en charge du Développement Rural, Président de la CLDR)

b. pour les autres membres :

Effectifs :	Suppléants :
Bernard BOTTY	Raymond MONFORT
Luc DETHIER	Jean-Marie CYPERS
Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSSEN
Diane NINANE	Alain DANIEL
Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST
Jean-Pierre DELWAIDE	Danielle DUROISIN
Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
Xavier KAISER	Henry NAVEAU
Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Huguette LALLEMAND	Patricia MATHIE
Antoine NEUFORGE	Jacques JAMOYE
Thomas ZINNEN	Amandine TOURBACH
Vincent PEFFER	

Considérant qu'en vertu de l'article 5 du décret du 06.06.1991 relatif au Développement Rural, le nombre total de membres appelés à composer la dite CLDR est de dix membres effectifs au moins et trente au plus ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax. 080/31 92 60

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance PUBLIQUE du 30 mai 2013
Présents : Mr L. Gaiotti, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mr A. Samray, Mr P. Foguenne, Mlle I. Lecomte, ***Echevins*** ;
Mr G. Leroux, Mr D. Tourbach, Mr G. Mathieu,
Mr F. Samray, Mr F. Léonard, Mr E. Bastin, Mr Ph. Mathieu,
Mr V. Peffer et Mme M. Grommerch, ***Conseillers communaux*** ;
Mme Ch. van der Vleugel, ***Secrétaire communale.***

* * * * *

Considérant que suite à l'installation du nouveau Conseil communal issu des élections du 14.10.2012, la composition du quart communal doit être revu ;

Vu que Mr Vincent PEFFER est devenu conseiller communal et ne peut dès lors être repris parmi les membres de la population ;

Vu l'intérêt de renouveler la dite commission étant donné le rôle important qu'elle puisse œuvrer à la poursuite du Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) ;

DESIGNE :
Les personnes ci-après nommées, pour recomposer le quart communal au sein de la Commission Locale de Développement Rural jusqu'à l'expiration du PCDR :

a. pour le quart communal :

Effectifs :	Suppléants :
Laurent LAMBOTTE	Emile BASTIN
Gaston LEROUX	Philippe MATHIEU
Fabrice LEONARD	Guy MATHIEU

André SAMRAY (pour mémoire, Echevin en charge du Développement Rural, Président de la CLDR)

Par le Conseil :

La Secrétaire,
C. VAN DER VLEUGEL

Le Président,
L. GAIOTTI

Pour extrait conforme :

La Secrétaire,
C. VAN DER VLEUGEL

Le Bourgmestre,
L. GAIOTTI

COMMUNE DE LIERNEUX · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ·

Délibération du Conseil communal du 14 avril 2014 : *déchargement de la mission d'accompagnement par la FRW et rappel – demande d'autorisation au nouveau Ministre C. DI ANTONIO relative à la désignation du GREOA comme nouvel organisme accompagnateur*

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60
Banque 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
COLLEGE COMMUNAL

Séance du 14 avril 2014

Présents : Mr L. Gaiotti, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mr A. Samray, Mr P. Foguenne, Mlle I. Lecomte, ***Echevins*** ;
Mr F. Samray, Président du C.P.A.S. ;
Mme M. Yunck, ***Directrice Générale f.f.***

COPIE

*****

Opération de Développement Rural – Proposition de désigner le G.R.E.O.A. en qualité d'organisme accompagnateur – Décision.

Le Collège,

Vu la délibération du Collège communal du 23.11.2010 décidant :

- de prendre formellement acte du courrier du 17.11.2010 par lequel Mr le Directeur Général de la Fondation Rurale de Wallonie informe de son souhait de voir décharger son organisme de sa mission d'accompagnateur de la Commune de Lierneux dans son Opération de Développement Rural.
- de poursuivre en tout état de cause la réalisation de cette dernière.
- d'attendre la décision de Mr le Ministre B. LUTGEN sur la demande précitée de la F.R.W., avant d'envisager de confier éventuellement cette mission à un autre organisme accompagnateur.
- d'autoriser Mr Léonard, Echevin du Développement Rural, à reprendre contact avec Mr Stany NOEL, responsable de la section Haute-Ardenne de la F.R.W. en vue de trouver un compromis pour continuer néanmoins une collaboration avec le dit organisme.

Vu la délibération du Collège communal du 06.10.2011 décidant d'écrire à Mr le Ministre B. LUTGEN pour obtenir son accord officiel sur l'annulation de la mission d'accompagnement de la F.R.W. et sollicitant son autorisation pour faire appel à un autre organisme accompagnateur, notamment le G.R.E.O.A., Groupement Régional Economique Ourthe et Amblève à 4920 AYWAILLE, Place de Chézy, 1, à laquelle la Commune de Lierneux a adhéré en 2003 et avec laquelle elle collabore depuis dans divers domaines tels que le tourisme, les journées du patrimoine, l'apport d'aide logistique.... ;

Attendu que depuis les dernières élections communales, aucun avis officiel n'a été notifié à l'Administration tant sur l'annulation de la mission de la F.R.W. que sur la demande précitée de désignation de l'A.S.B.L. GREOA en qualité d'organisme accompagnateur ; qu'il s'indique cependant de poursuivre sans tarder la réalisation de l'Opération de Développement Rural ;

DECIDE :

de solliciter de Mr le Ministre de la Ruralité, Carlo DI ANTONIO, l'autorisation de faire appel à l'A.S.B.L. G.R.E.O.A. en qualité d'organisme accompagnateur dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

Par le Collège :

La Directrice Générale f.f.,
M. YUNCK.

Le Président,
L. GAIOTTI.

Pour extrait conforme :

La Directrice Générale f.f.,
M. YUNCK.

COMMUNE DE LIERNEUX - COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le Bourgmestre,
L. GAIOTTI.

Courrier ministériel du 21 mai 2014 (Désignation du GREOA comme nouvel organisme accompagnateur du PCDR de Lierneux)

Gouvernement wallon

Namur, 21 MAI 2014

Le Ministre wallon
Carlo DI ANTONIO

Travaux publics, Agriculture, Ruralité, Nature, Forêt et Patrimoine

Monsieur Claude ANCION
Président
Groupement régional économique
Ourthe-Amblève asbl (GREOA)
Place de Chézy, 1
4920 Aywaille

Nos Réf. : PATRI-DR/305818/BIDOTTI (à rappeler)
Personne de contact : Nicolas GREGOIRE (081/710.360)
E-mail : nicolas.gregoire@gov.wallonie.be

Concerne : Développement rural - Commune de Lierneux.
Accompagnement du GREOA.

Monsieur le Président,
Cher Monsieur Ancion,

Je vous informe que j'ai décidé d'ajouter la commune de Lierneux au programme de travail de l'asbl Groupement régional économique Ourthe-Amblève.

Je vous remercie de prendre contact avec le Collège communal afin de poser les bases de cette collaboration.

Vous remerciant pour le travail réalisé, je vous prie de croire, Monsieur le Président, cher Monsieur Ancion, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Carlo DI ANTONIO

Courrier du 22 mai 2014 (Désignation du GREOA comme nouvel organisme accompagnateur du PCDR de Lierneux)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE OURTHE - AMBLEVE

Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont, Trooz

asbl GREOA

Au Collège communal
Administration communale
de et à
4990 LIERNEUX

Harzé, le 22 mai 2014

Réf. : PCDR/MFG-JL/14-90

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,
Monsieur le Président du CPAS,

Concerne : Opération de Développement Rural – Désignation du GREOA comme organisme accompagnateur

En date du 21 mai 2014, Monsieur le Ministre wallon de la Ruralité Carlo Di Antonio a désigné le GREOA comme organisme accompagnateur de la commune de Lierneux dans son Opération de Développement Rural. Au vu de cette décision, nous vous proposons de recevoir les membres du Collège communal et de l'Administration communale qui sont en charge du développement rural au GREOA dans le courant du mois de juin.

Par ailleurs, nous vous convions également à la réunion du comité d'accompagnement organisée dans le cadre de la convention Région Wallonne/GREOA (Arrêté ministériel du 04/01/2013) le mardi 3 juin 2014 à 14h30 au Cabinet du Ministre wallon des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, chaussée de Louvain 2, 5000 Namur. Les documents préparatoires à cette réunion (ordre du jour, rapport intermédiaire…) vous parviendront par mail dans les prochains jours. A des fins de bonne organisation, nous vous remercions de nous communiquer le nom de la personne qui représentera la commune de Lierneux lors de cette réunion.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, Monsieur le Président du CPAS, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Françoise GILIS
Agent de développement

Jacques LILIEN
Directeur

asbl GREOA, 1, Place de Chézy, 4920 AYWAILLE (A.J.Lg) - Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37 - Email: greoa@greoa.be - BCE: 412.485.867 - BELFIUS: BE82 0910 0174 0268
www.greoa.be

Délibération du Conseil communal du 04 septembre 2015 : *décision relative à l'avenant à la convention conclue avec l'AWPE (JNC)*

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 4 septembre 2015

Présents : Mr F. Léonard, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mme M. Grommerch, Mr P. Foguenne, Mr G. Mathieu, ***Echevins*** ;
Mr G. Leroux, Mr A. Samray, Mr D. Tourbach, Mr Ph. Mathieu,
Mr L. Gaiotti, Mlle I. Lecomte, Mr V. Peffer, Mr D. Minet et
Mr L.Lambotte, ***Conseillers communaux*** ;
Mme Ch. van der Vleugel, ***Directrice générale.***

* * * * *

Opération de Développement Rural – Avenant n°1 à la Convention conclue avec l'Agence Wallonne du Paysage + Environnement (AWP + E) – Décision.

Le Conseil,

Vu la délibération du Collège du 15.07.2008 désignant l'Agence Wallonne du Paysage + Environnement (AWP+E) à 1400 Nivelles en qualité d'Auteur de Programme dans le cadre de l'Opération de Développement rural de la Commune de Lierneux au prix de sa soumission du 19.05.2008 à savoir un montant total de 39.518,60 euros T.V.A. comprise, comprenant le prix de base de 33.589,60 euros et le coût des huit fiches-projets avec tableau récapitulatif estimé à 5.929,00 euros T.V.A. comprise ;

Vu la Convention signée à cet effet le 9.09.2008 ;

Vu sa décision du 13.07.2009 d'adopter le rapport socio-économique constituant la phase I du projet de Programme Communal de Développement Rural, tel qu'il a été établi par l'Agence Wallonne du Paysage + Environnement (AWP+E) ;

Attendu que l'AWP+E n'a réalisé que 50% de sa mission, les 50% restant étant répartis comme suit : 10% au dépôt des options (axes de développement et objectifs – phase II) – 30% au dépôt de l'avant-projet de PCDR pour approbation par le Conseil communal – 10% à l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ;

Considérant sa volonté de reprendre l'Opération au plus vite ;

Attendu que, dans un premier temps, il s'indique de revoir le rapport socio-économique établi en 2008 afin de l'actualiser et l'accorder aux différentes législations et documents d'orientation intervenus depuis lors ;

Attendu que, dans un deuxième temps, des réunions citoyennes devront être mises en place en collaboration avec le Groupement Régional Economique Ourthe Vesdre Amblève (GREOA), organisme accompagnateur ;

Considérant que pour ce faire, il conviendrait de conclure un avenant avec l'Auteur de Programme AWP+E d'un montant total de 11.336,00 euros hors TVA soit 13.716,56 euros TVA comprise tenant compte qu'il leur reste à facturer une somme de 16.004,00 euros hors TVA ;

Considérant qu'il s'indiquera d'inscrire le crédit nécessaire à cette dépense par voie de modification budgétaire à l'article 930/733-60/2008 ;

DECIDE :

Article 1 : de poursuivre l'Opération de Développement Rural avec l'AWP+E et à cet effet de conclure un avenant pour un montant total de 11.336,00 euros hors TVA soit 13.716,56 euros TVA comprise.

Article 2 : d'inscrire, par voie de modification budgétaire, le crédit nécessaire à cette dépense à l'article 930/733-60/2008.

Par le Conseil :

La Directrice générale,
Ch. VAN DER VLEUGEL

Le Président,
F. LEONARD

Pour expédition conforme :

La Directrice générale,
Ch. VAN DER VLEUGEL

Le Bourgmestre,
F. LEONARD

COMMUNE DE LIERNEUX · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ·

c. Documents attestant les informations de l'ASE

Glossaire des signes et abréviations régulièrement utilisés dans un PCDR

ADESA	Action de Défense de l'Environnement de la Senne et de ses Affluents
AERW	Arrêté de l'exécutif Régional Wallon
AGW	Arrêté du gouvernement wallon
AIS	Agence Immobilière Sociale
ALE	Agence Locale pour l'Emploi
AR	Arrêté Royal
AM	Arrêté Ministériel
AWP + E	Agence Wallonne du Paysage plus Environnement – ancien nom de JNC Agence Wallonne du Paysage
CCATM	Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
COSW	Carte d'Occupation des Sols de Wallonie
CPDT	Conférence Permanente du Développement Territorial
CPAS	Centre Publics d'Action Sociale
CRAT	Commission Régionale d'Aménagement du Territoire
CSIS	Cavité Souterraine d'Intérêt Scientifique
CWATUPE	Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie
CWEDD	Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupé
DGARNE	Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (équivalent à la DGO3)
DGATLPE	Direction Générale de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie (équivalent à la DGO4)
DGO1	Direction Générale Opérationnelle 1 – Routes et bâtiments
DGO2	Direction Générale Opérationnelle 2 – Mobilité et voies hydrauliques
DGO3	Direction Générale Opérationnelle 3 – Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
DGO4	Direction Générale Opérationnelle 4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine, énergie
DGO5	Direction Générale Opérationnelle 5 – Pouvoirs locaux, action sociale et santé
DGO6	Direction Générale Opérationnelle 6 – Economie, emploi, Formation, Recherche
DNF	Département de la Nature et des Forêts
EH	Equivalent-habitant
EPN	Espace Public Numérique
ERRUISSOL	Erosion – Ruissellement – Sol
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GW	Gouvernement wallon
ha	hectare(s)
IDELUX	Intercommunale pour le Développement Economique de la province du Luxembourg
IGN	Institut Géographique National
ILA	Initiative Locale d'Accueil
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
INS	Institut National de Statistiques
IPMB	Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique
IPO	Indice de Pollution Organique
IPP	Impôt des Personnes Physiques

km	kilomètre(s)
kV	kilovolt
LVR	Ligne de Vue Remarquable
m	mètre(s)
MB	Moniteur belge
OCT	Office Communal du Tourisme
ODR	Opération de Développement Rural
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
ONSS	Office National de sécurité sociale
ORES	Opérateur des Réseaux de gaz et d'électricité
PAC	Politique Agricole Commune
PASH	Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique
PCA	Plan communal d'Aménagement
PCDN	Plan Communal de Développement de la Nature
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PCGE	Plan Communal Général d'Egouttage
P(I)CM	Plan (Inter)communal de Mobilité
PCNSW	Projet de cartographie numérique des sols de Wallonie
p.ex.	Par exemple
PIP	Périmètre d'Intérêt Paysager
PLI	Plan de localisation informatique
PLUIES	Plan de Prévention et Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PPNC	Plan Photographique Numérique Communal
PVR	Point de Vue Remarquable
PWDR	Plan Wallon de Développement Rural
RAVeL	Réseau Autonome de Voies Lentes
RCU	Règlement Communal d'Urbanisme
RESI	RESeau Interurbain
RGG	Réseau Grand Gabarit
RNA	Réserve Naturelle Agréée
RND	Réserve Naturelle Domaniale
RW	Région wallonne
SAED	Site d'Activité Economique Désaffecté
SAR	Site à Réaménager
SAU	Surface Agricole Utile
SDER	Schéma de Développement de l'Espace Régional
SGIB	Site de Grand Intérêt Biologique
SIG	Système d'information Géographique
SLSP	Société de Logement de Service Public
SPAQuE	Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement
SPGE	Société Publique de Gestion de l'Eau
SPI +	Agence de développement pour la province de Liège
SPW	Services Public Wallonie
SSC	Schéma de Structure Communal
SWDE	Société Wallonne des Eaux
SWL	Société Wallonne du Logement
TARPAN	Tourisme – Accueil – Randonnée – Patrimoine – Agriculture – Nature
ULg	Université de Liège
ZACC	Zone d'Aménagement Communal Concerté
ZHIB	Zone Humide d'Intérêt Biologique
ZPS	Zone de Protection Spéciale (Directive « Oiseaux »)
ZSC	Zone Spéciale de Conservation (Directive « Habitats »)

Résultats de l'étude sur la qualité des eaux de la Lienne (Contrat de Rivière Amblève)

« Dans le cadre d'une convention avec la Région wallonne, une étude sur la qualité des eaux de la Lienne a été réalisée par Mr. E. Ponton sous la tutelle de Mr. L. Leclercq du « Laboratoire des milieux humides et des eaux », à la « Station Scientifique des Hautes-Fagnes » de l'ULg.

Rédigée en 2005, cette étude co-financée par la MRW, la DGRNE et la DNF, se base sur des mesures effectuées en 2001, 2003 et 2004 de différents indicateurs de pollution pour déterminer la qualité des eaux aux endroits de prélèvements.

Forte de ses résultats, l'étude propose une série de mesures environnementales qui seraient nécessaires afin de restaurer une qualité optimale des eaux de la Lienne et de ses affluents. Cette qualité est le garant de l'évolution future de la Réserve Naturelle Domaniale des Prés de la Lienne. »

Ces analyses permettent de quantifier le niveau de pollution des différents cours d'eau se jetant dans la Lienne.

Pour se faire, l'étude porte sur :

- la mesure de paramètres chimiques permettant le calcul de l'Indice de Pollution Organique (IPO). Les paramètres chimiques utilisés dans la mesure de l'IPO, reflètent directement (DBO5) et indirectement (ammonium, nitrites, phosphates) la présence de matières organiques dans l'eau ;

- les communautés de diatomées pour déterminer l'Indice Diatomique Leclercq (IDL). L'IDL est établi à partir de l'étude d'algues unicellulaires microscopiques (les diatomées) se développant sur le fond des cours d'eau. La proportion de diatomées sensibles et résistantes évolue en fonction du niveau et du type de pollution des eaux. Cette analyse permet ainsi d'établir les niveaux de pollution organique et d'eutrophisation ;

- les macro-invertébrés pour le calcul de l'Indice Biologique Global Normalisé (IBGN). La présence ou l'absence de macro-invertébrés permet d'évaluer la qualité globale du milieu. Pour les besoins de l'étude, 14 sites d'échantillonnage ont été mis en place en amont de la Réserve Naturelle des Prés de la Lienne et 3 autres dans la Réserve proprement dite. Trois lieux de prélèvement ont été ajoutés entre la fin de la Réserve et la confluence de la Lienne et de l'Amblève, à Targnon.

[1] Article « Etude sur la qualité des eaux de la Lienne » par Fortemaison Didier, CRA ; Bulletin de liaison n°17 Octobre 2008 Contrat de rivière de l'Amblève.

Voici la nomenclature des sites d'échantillonnage :

L1 et **L2** sur les deux branches parallèles constituant les sources de la Lienne ;

L3 en amont des étangs de Lierneux ;

L4, L5 et **L6** dans la Réserve Naturelle Domaniale des Prés de la Lienne ;

L7, L8 et **L9** entre la Réserve et la confluence avec l'Amblève ;

A1 sur le Ruisseau des Geules ;

A2 sur le Ruisseau de Gernechamps ;

A3 sur le Ruisseau d'Arbrefontaine ;

A4 sur le Ruisseau du Han des Vaux ;

A5 sur le Ruisseau de Pockai ou de Hierlot ;

A6 sur le Ruisseau de la Gèhe, affluent du Groûmont ;

A7 sur le Groûmont ;

A8 sur un Ruisselet anonyme descendant directement de Verleumont ;

R1 sur le Ruisseau de Groûmont en amont de sa confluence avec la Gèhe ;

R2 sur le Ruisseau d'Oneux ;

R3 sur le Ruisseau du Mé Sowé.

Le tableau ci-dessous nous donne le niveau moyen de pollution sur les différents sites durant les années 2001, 2003 et 2004. Le degré de pollution y est exprimé par 5 niveaux : nul, faible, modéré, fort et très fort.

Ces indications sont toutes des moyennes calculées à partir de valeurs saisonnières.

Stations	L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7	L8	L9	A1
IPO	nul	nul	nul	modéré	modéré	faible	faible	nul	nul	modéré
IDL	faible	faible	faible	modéré	modéré	modéré	faible	faible	faible	fort
IBGN	faible	faible	faible	fort	faible	nul	nul	nul	nul	fort

Stations	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	R1	R2	R3
IPO	modéré	faible	faible	faible	faible	nul	fort	nul	nul	nul
IDL	faible	faible	faible	modéré	modéré	modéré	fort	faible	nul	nul
IBGN	faible	modéré	faible	modéré	modéré	nul	très fort	nul	faible	modéré

D'après des tests effectués par la Région wallonne, la qualité des eaux de la Lienne varie de bonne à très bonne.

En parcourant le bassin d'amont en aval, les premières mesures, effectuées sur les ruisseaux de Regné et d'Hébronval (L1 et L2), indiquent déjà un niveau de pollution « faible ». Cette pollution a comme origine la population de deux villages et l'activité agricole qui s'y déroule.

Environ 1 km plus en aval, la Lienne reçoit de la part du Ruisseau de Verleumont, les égouts non épurés de ce village. Malgré une forte charge en polluants, Le faible débit de ce ruisseau ainsi que le potentiel épuratoire de la rivière permet de constater que 1,5 km plus bas, en amont des étangs de Lierneux (L3), la qualité de l'eau y est identique à celle analysée en L1 et L2. Le ruisseau de Verleumont n'a donc que peut d'influence sur la qualité générale des eaux de la Lienne.

Après les effluents de Verleumont, ce sont ceux de Lierneux qui, via le Ruisseau des Geules (A1) et le Ruisseau de Gernèchamps (A2) provenant d'un bassin à fort développement agricole, se déversent dans la Lienne. A l'entrée de la Réserve Naturelle des Prés de la Lienne (L4), les eaux ont un niveau de pollution qualifié de « modéré » à « fort ». C'est en effet à cet endroit que la pression du développement humain (population et exploitation agricole) se ressent le plus. Ces deux ruisseaux ont une influence réelle sur l'état dégradé des eaux.

Un peu plus en aval, la Lienne reçoit le Ruisseau d'Arbrefontaine. A l'endroit de prélèvement (A3), l'eau analysée est constituée du mélange des eaux de deux branches du ruisseau.

D'une part le Ruisseau de Sowé (R3) est constitué des eaux épurées du camping du Domaine des Sources. Il ne semble pas y avoir de problème à cet endroit. D'autre part, le Ruisseau d'Arbrefontaine qui contient les effluents non épurés du village. Malgré l'effet de dilution, le niveau de pollution en A3 est qualifié de « faible » à « modéré ».

Le bassin du Han, à l'habitat diffus et éloigné des cours d'eau, déverse des eaux d'un niveau de pollution « faible » dans la Lienne (A4).

Le ruisseau du Pockai emmène avec lui les eaux usées de la plupart des habitations de Hierlot. Ce rejet s'effectue à peine à 200 m avant son arrivée dans la Réserve, avec une teneur « modérée » en polluant (A5). Il apparaît que ses eaux ont une influence directe sur la partie de la réserve proche de l'embouchure.

Le dernier affluent de la Réserve est le Ruisseau du Groûmont. Si en aval du moulin de Fraiture la pollution y est « modérée » (A6), il semble qu'à son arrivée dans la Lienne sa qualité se soit légèrement améliorée.

Malgré l'apport constant d'eaux chargées, la qualité de la Lienne s'améliore doucement (L4, L5 et L6) pour les invertébrés, au fur et à mesure que l'eau parcoure la Réserve Naturelle.

Cette épuration naturelle des eaux se fait cependant aux dépens de la Réserve elle-même. En effet, la pollution azotée de l'eau, bien indiquée par l'IDL (pollution modérée), se marque en observant la végétation des berges et de la zone inondable : elle s'oriente davantage vers des plantes nitrophiles aux dépens des espèces initiales.

Lorsque la rivière quitte la Réserve Naturelle (L6), sa qualité n'est pas totalement indemne de la pollution venant de l'amont.

Grâce à leur état non dégradé et au caractère forestier de leurs bassins versants, les 3 points de mesures placés en aval de la Réserve ont été choisis pour servir de référence.

A l'issue des ces différentes analyses, nous pouvons supposer que la plus grande dispersion de l'habitat et l'utilisation des sols d'avantages sylvicoles sur le restant du bassin, favorisent une meilleure qualité des eaux de la Lienne jusqu'à sa confluence.

Liste des biens immobiliers liernieusiens repris à l'*Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (AWaP)* (Evolution de l'ancien *Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique*)

- L'*Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique* mentionné dans l'étude socio-économique réalisée par JNC est aujourd'hui fermé. Il a été depuis complété par l'*Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel*. Cet ancien *Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique* comptait 80 bâtiments lierneusiens (essentiellement des fermes et maisons traditionnelles, plusieurs églises, chapelles et fontaines).

  En voici la liste :

Arbrefontaine
Eglise paroissiale Saint-Maurice
Calvaire
Ferme ardennaise à Les Marottes, 41
Ensemble des n°44 et 45 à Les Marottes
Croix Lelarge

Baneux
Ferme ardennaise au n°22

Bra
Eglise paroissiale de l'Assomption de la Ste-Vierge
Ferme ardennaise au n°5-7
Ferme au n°8
Ferme au n°24
Petite ferme au n°36
Château de Bra au n°37
Bâtiments de ferme et d'habitation au n°39
Volume traditionnel ardennais au n°45
Construction au n°46
Bâtiment de ferme au n°63
Bâtiment de ferme traditionnel au n°78
Bâtiment de ferme au n°80
Petite ferme Al'Poste n°11
Bâtiment de ferme Al'Poste n°12
Bâtiment de ferme Al'Poste n°14-15
Presbytère à la Coulée n°47
Construction à La Coulée n°60
Chapelle des Achelîres
Chapelle Notre-Dame
Chapelle Saint-Donat
Chapelle Sainte-Thérèse

Brux
Ample ferme au n°6
Ferme Latour au n°11

Erria
Reposoir Saint-Donat

Gernechamps
Mur de pignon principal d'une ferme au n°15

Grand-Sart
Construction au n°15
Ferme au n°20
Bâtiments ruraux complexes au n°22
Ferme traditionnelle au n°40
Abri de bétail au Crin-do-Sart

Dans l'ensemble du hameau de Grand-Sart, série de fournils et remises aux volumes simples, souvent mésestimés, en remarquable maçonnerie de schiste ardoisier.

Hierlot
Importante ferme au n°13
Ancienne petite ferme au n°18
Ferme au n°24
Pont de Chailles

Jevigné
Eglise paroissiale Saint-Monon
Bâtiment de ferme au n°33
Ferme au n°35
Bâtiment de ferme au Lorgnon n°37
Ferme au Lorgnon n°38

La Chapelle
Eglise paroissiale Saint-Isidore

Lansival
Ferme au n°20

Les Villettes
Eglise paroissiale Saint-Pierre
La Maison des Jalheau au Monteux n°12
Ancienne ferme à Rarmont n°56
Ferme à Rarmont n°69

Lierneux
Eglise paroissiale Saint-André
Chapelle Notre-Dame de la Salette
Ferme Bricheux, rue du Centre n°88-90
Bâtiment de ferme, Chienrue n°1
Château d'Huart, Chienrue n°8
Ferme, Chienrue n°16
Teinte manganèse dans les moellons de schiste du n°17 à la Chienrue
Petite habitation, rue Rutxhiel n°5
Bâtiment de ferme traditionnel, rue Rutxhiel n°19
Cité d'habitation du Tournand de la Roue

Noirefontaine
Ferme de Noirefontaine

Odrimont
Ferme au n°8-9
Ferme traditionnelle au n°24

Petit-Sart
Eglise paroissiale Sainte-Walburge
Bâtiment de ferme au n°35
Ateliers, ferme familiale, habitation et magasin du dernier exploitant de pierre à rasoir, n°38
Volume de ferme, Cokaimont n°5
Chemin vers les campagnes au Sud-ouest de Cokaimont

Reharmont
Chapelle Saint-Remacle

Sur le Thier
The House of the rising sun au n°15

Trou de Bra
Implantation des hameaux sur les coteaux et en fond de vallée (Derrière les Thiers, Grand Heid et Sur le Thier)
Chapelle de l'Assomption de la Sainte-Vierge
Petite ferme au n°36

Verleumont

Chapelle Saint-Joseph
Ferme ardennaise au n°20
Ferme ardennaise au n°21
Petite habitation de journalier au n°22
Deux bâtiments de ferme aux n°24-25 et 27
Ferme ardennaise au n°30
La grande ferme aux n°44-45
Chapelle de carrefour

- Aujourd'hui, la *Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie* a créé l'AWaP *Agence wallonne du Patrimoine*. L'inventaire de cette dernière (outil de recensement du patrimoine immobilier culturel de Wallonie) nous renseigne en 2021 exactement 85 biens classés au sein de la Commune de Lierneux.

  Initié en Belgique en 1966, sous l'égide du *Ministère de la culture* et sur l'impulsion du *Conseil de l'Europe*, l'Inventaire a depuis évolué, en parallèle avec l'élargissement de la notion de patrimoine. L'actuel *Inventaire du patrimoine immobilier culturel* a mis à jour et est venu compléter le premier *Inventaire du Patrimoine*, publié entre 1973 et 1997 sous le titre "Le *Patrimoine monumental de la Belgique - Wallonie*" (dit aussi "*Inventaire du patrimoine monumental*" - IPM), qui recensait plus de 30.000 biens. Une actualisation de cet Inventaire initial a été mise sur pied en 1998, publiée de 2004 à 2011 dans la collection *"Inventaire du patrimoine architectural et territoires de Wallonie"* (dit aussi "*Inventaire du Patrimoine Architectural*" - IPA).

  En actualisation permanente, l'Inventaire est désormais uniquement publié via le web, sur le site Internet suivant : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipicindex.php

- Les 80 biens retenus (6 à Arbrefontaine, 30 à Bra et 49 à Lierneux) sont les suivants :

Libellé	Commune	Entité	Adresse	
	Non renseigné	LIERNEUX	Arbrefontaine	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Arbrefontaine	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Arbrefontaine	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Arbrefontaine	Gernechamps
	Non renseigné	LIERNEUX	Arbrefontaine	Les Marottes 41
	Non renseigné	LIERNEUX	Arbrefontaine	Les Marottes 44-45
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Erria

	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Les Villettes
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Trou de Bra
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Trou de Bra
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Sur le Thier
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Trou de Bra
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Al'Poste 11
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Al'Poste 12
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Al'Poste 14-15
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Armont 56
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Rue Armont 69
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	La Coulée 47
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	La Coulée 60
	Non renseigné	LIERNEUX	Bra	Monteux 12
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Noirefontaine
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Petit-Sart
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Brux
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Grand-Sart

	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Hierlot
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Jevigné
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	La Chapelle
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Non renseignée
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Reharmont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Verleumont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Verleumont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Grand-Sart
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Jevigné
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Brux
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Odrimont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Brux
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Hierlot
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Grand-Sart
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Hierlot
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Grand-Sart
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Lansival
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Verleumont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Verleumont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Baneux
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Grand-Sart
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Verleumont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Odrimont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Hierlot
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Verleumont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Verleumont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Jevigné
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Petit-Sart

	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Petit-Sart
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Grand-Sart
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Verleumont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Rue du Centre 88-90
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Chienrue 1
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Chienrue 8
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Chienrue 16
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Chienrue 17
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Cokaimont
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Cokaimont 5
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Le Lorgnon 37
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Le Lorgnon 38
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Rue Rutxhiel 5
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Rue Rutxhiel 19
	Non renseigné	LIERNEUX	Lierneux	Tournand de la roue

- Aucun bâtiment sur le sol de Lierneux n'est retenu à l'*Inventaire du Patrimoine Mondial.* On entend par bien retenu dans cet IPM : un « *bien classé reconnu par l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) pour sa valeur universelle exceptionnelle en application de la convention du 16 novembre 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de UNESCO* ».

Liste des arbres, haies et alignements remarquables

La commune compte plus de 70 arbres remarquables sur son territoire, dont les espèces sont principalement le chêne pédonculé, le hêtre commun, le frêne commun, le tilleul à grandes feuilles, l'érable sycomore ainsi que quelques résineux (if, mélèze et pin). Parmi ceux-ci, soulignons la présence à Trou de Bra d'un chêne âgé de 600 ans.

Liste des arbres remarquables :

Espèces (français)	Genre	Sp	Adresse
Aubépine à un style	Crataegus	monogyna	COREUX
Aubépine à un style	Crataegus	monogyna	COREUX
Bouleau verruqueux	Betula	pendula	N 651 - BRA
Buis commun	Buxus	sempervirens	JEVIGNE
Charme commun	Carpinus	betulus	N 651 - BRA
Charme commun	Carpinus	betulus	THIER DE GRAND-HEID - TROU DE BRA
Chêne pédonculé	Quercus	robur	AUX FOURIRS - LES VILLETTES
Chêne pédonculé	Quercus	robur	ECDOVAL
Chêne pédonculé	Quercus	robur	LA CHAPELLE
Chêne pédonculé	Quercus	robur	LA FALIZE
Chêne pédonculé	Quercus	robur	LA FALIZE, 16
Chêne pédonculé	Quercus	robur	LE CHENAY
Chêne pédonculé	Quercus	robur	LES SARTS - PETIT SART
Chêne pédonculé	Quercus	robur	N 645 - lieu-dit "POINT DU JOUR"
Chêne pédonculé	Quercus	robur	N 645 - lieu-dit "POINT DU JOUR"
Chêne pédonculé	Quercus	robur	N 645 - lieu-dit "POINT DU JOUR"
Chêne pédonculé	Quercus	robur	N 645 - lieu-dit "POTEAU DE HIERLOT"
Chêne pédonculé	Quercus	robur	N 651
Chêne pédonculé	Quercus	robur	N 822 - lieu-dit "EN STOCKAI"
Chêne pédonculé	Quercus	robur	NOIREFONTAINE
Chêne pédonculé	Quercus	robur	ODRIMONT
Chêne pédonculé	Quercus	robur	RUE DE LA GARE
Chêne pédonculé	Quercus	robur	RUE DU VIEUX FOURNEAU - TROU DE BRAS
Chêne pédonculé	Quercus	robur	RUE MARCADENES
Chêne pédonculé	Quercus	robur	SUR LES THIERS, 21 - TROU DE BRA
Chêne pédonculé	Quercus	robur	VERLEUMONT
Chêne pédonculé	Quercus	robur	VERLEUMONT
Chêne pédonculé	Quercus	robur	VERLEUMONT
Chêne pédonculé 'Atroporpurea'	Quercus	robur	N 651 - BRA
Douglas vert	Pseudotsuga	menziesii	N 651 - BRA
Erable plane 'Schwedleri'	Acer	platanoides	N 651 - BRA
Erable sycomore	Acer	pseudoplatanus	N 822 - lieu-dit "EN STOCKAI"
Erable sycomore à feuilles pourprées	Acer	pseudoplatanus	N 651 - BRA
Erable sycomore 'Leopoldii'	Acer	pseudoplatanus	N 651 - BRA
Frêne commun	Fraxinus	excelsior	BRUX, 5
Frêne commun	Fraxinus	excelsior	JEVIGNE

Frêne commun	Fraxinus	excelsior	LE CHENAY
Frêne commun	Fraxinus	excelsior	N 651 - lieu-dit "SOUVERAIN BRA"
Frêne commun	Fraxinus	excelsior	RUE MARCADENES
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	COKAIMONT - PETIT SART
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	LE CHENAY
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	N 645 - lieu-dit "POINT DU JOUR"
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	N 651 - BRA
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	N 651 - BRA
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	N 651 - lieu-dit "SOUVERAIN BRA"
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	NOIREFONTAINE
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	NOIREFONTAINE
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	NOIREFONTAINE
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	ODRIMONT
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	REHARMONT
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	ROUTE DE BANEUX
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	RUE MARCADENES
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	VERLEUMONT
If commun	Taxus	baccata	N 651 - BRA
Marronnier d'Inde	Aesculus	hippocastanum	LE CHENAY
Mélèze d'Europe	Larix	decidua	N 651 - BRA
Mélèze d'Europe	Larix	decidua	N 651 - BRA
Pin jaune de l'Ouest	Pinus	ponderosa	N 651 - BRA
Pin noir d'Autriche	Pinus	nigra	N 651 - BRA
Poirier commun	Pyrus	communis	BIERLEUX
Pommier sauvage	Malus	sylvestris	BRUX
Pommier sauvage	Malus	sylvestris	ROUTE DE BANEUX - BANEUX
Pommier sauvage	Malus	sylvestris	ROUTE DE BANEUX - BANEUX
Tilleul à grandes feuilles	Tilia	platyphyllos	JEVIGNE
Tilleul à grandes feuilles	Tilia	platyphyllos	MENIL, 13
Tilleul à grandes feuilles	Tilia	platyphyllos	PLENNE SOU
Tilleul à grandes feuilles à feuilles laciniées	Tilia	platyphyllos	N 651 - BRA
Tilleul argenté pleureur	Tilia	petiolaris	N 651 - BRA
Tilleul de Hollande	Tilia	x europaea	BRIXHEUX - LES VILLETTES
Tilleul de Hollande	Tilia	x europaea	N 645 - lieu-dit "POINT DU JOUR"

Liste des haies et alignements remarquables :

Espèces (français)	Genre	Sp	Adresse
Charme commun	Carpinus	betulus	N 651
Chêne pédonculé	Quercus	robur	N 645
Chêne pédonculé	Quercus	robur	COKAIMONT - PETIT SART
Chêne pédonculé	Quercus	robur	N 645 - lieu-dit "POTEAU DE HIERLOT"
Frêne commun	Fraxinus	excelsior	RUE DU CALVAIRE
Frêne commun	Fraxinus	excelsior	RUE DU CALVAIRE
Hêtre commun	Fagus	sylvatica	LA FALIZE
Hêtre pourpre	Fagus	sylvatica	PELHEMONT
Hêtre pourpre	Fagus	sylvatica	REHARMONT
Hêtre pourpre	Fagus	sylvatica	REHARMONT
Noisetier commun	Corylus	avellana	SUR LES FATS

Composition du Conseil communal (mandature 2019-2024)

	M. André SAMRAY ***Bourgmestre*** Attributions : police, état civil, finances, culte, incendie, crèche, PCDR, personnel, zone de secours, tourisme, sécurité routière, mobilié.
	Mme Marie-Jeanne LAMBOTTE ***1ère Echevine*** Attributions : enseignement, urbanisme, aménagement du territoire, patrimoine, logement, énergie.
	M. Emile BASTIN ***Echevin*** Attributions : travaux, agriculture, bien-être animal, commerce, industrie, cimetières, forêts et environnement.
	Mme Anne-Catherine GERMAIN ***Echevine*** Attributions : santé, jeunesse, aînés, ATL, sports, culture, bibliothèque, crérémonies et évènements.
	M. Laurent LAMBOTTE ***Président de l'Action sociale*** Attributions : enseignement, urbanisme, aménagement du territoire, patrimoine, logement, énergie.

Conseillers communaux :

Mme Laura WULLEPUTE

M. Luc TRIFFAUX

M. Fabrice LEONARD

Mme Marielle GROMMERCH

M. Guy MATHIEU

M. Vincent PEFFER

Mme Marie JANVIER

M. Sébastien LESENFANTS

Composition de la Commission Locale de Développement Rural de Lierneux (CLDR - octobre 2022)

La CLDR est un organe consultatif, représentatif de l'ensemble de la population. Interlocuteur privilégié des autorités communales, elle participe activement à toutes les phases d'élaboration du PCDR, de son exécution et de son évolution. Elle joue les rôles suivants :

– **Représenter la population** : chaque membre représente un ou plusieurs groupes de citoyens et a pour mission principale de relayer leurs intérêts, leurs avis, leurs préoccupations.

– **Etre un relais entre la population et le Conseil communal** : la CLDR est le porte-parole de la population mais sa mission est également d'informer les habitants de l'évolution de l'ODR.

– **Donner des avis judicieux** aux décideurs.

La CLDR compte 10 membres effectifs au moins et 30 membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de suppléants. Ses membres sont représentatifs de la population en rassemblant des habitants de tous les âges, de tous les villages, de différentes catégories sociales et professionnelles… désireux de s'investir pour promouvoir le bien-être et la qualité de vie dans leur commune. Un quart de ces membres peut être désigné au sein du Conseil communal. La présidence est assurée par le Bourgmestre ou son délégué.

Sa composition actuelle (octobre 2022) est la suivante :

Représentants	Effectifs	Suppléants
Présidence	**André SAMRAY**	
Quart communal (représentants parmi les mandataires communaux)		
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	**Philippe MATHIEU**
	Luc TRIFFAUX	**Emilie BASTIN**
	Guy MATHIEU	**Vincent PEFFER**
Géographiques (représentants des intérêts des différentes localités ou anciennes communes)		
Lierneux	**Francis SALME**	**Jean-François GENDEBIEN**
Bra	**Vincent LEROUX**	**Ghislain LAPORTE**
Arbrefontaine	**Nathalie FRESON**	**Didier NEURAY**
Sart	**Bernard BOTTY**	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	**Gaston LEROUX**
Jevigné	**Diane NINANE** (démissionnaire)	**Séverine LEJEUNE**
Verleumont	**Jacques HENRY**	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	**Edgard DEBACKER**	**Pierre LHOEST**
Lavaux/Lafalize	**Antoine NEUFORGE**	**Amandine TOURBACH**
Associatifs et autres (représentants des intérêts socio-économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité)		
	Raymond MATHIEU	**Lionel LUTGENTZ**
	Pierre MOSKWYN	**Dominique BARBETTE**
	Alain DANIEL (démissionnaire)	**Huguette SPRIET**
	Patrick GERMAIN	**Etienne HUMBLET**
	Jean-Pierre DELWAIDE	**Georges DUBOIS**
	Lionel MERTENS	**Gabrielle HOURLAY**
	Xavier KAISER	**Henry NAVEAU**
	Paul BRIOL	**Isabelle LECOMTE**

Composition de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Lierneux (CCATM – octobre 2022)

La *Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité* (CCATM) est un organe consultatif habilité à rendre des avis dans le cadre de procédures réglementaires déterminées. Elle est chargée de répondre aux questions et d'examiner les problèmes qui lui sont soumis par le Collège communal ou le Conseil communal.

La Commission peut traiter toutes questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la mobilité et émettre des propositions et suggestions au Conseil communal et au Collège communal.

Liste des membres de la CCATM
A Lierneux, elle est composée de 8 membres effectifs, 7 suppléants et un président. L'Echevine de l'Urbanisme y siège également.

Sa composition actuelle (octobre 2022) est la suivante :

Représentants	Effectifs	Suppléants
Présidence	**Romain LACASSE**	
Quart communal (représentants parmi les mandataires communaux)		
	André SAMRAY	**Laurent LAMBOTTE**
	Fabrice LEONARD	**Sébastien LESENFANTS**
Associatifs et autres (représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité)		
	Victoria GERARD	**Paul BRIOL**
	Christophe BOVY	**Didier MINET**
	François SALME	**Etienne HUMBLET**
	Pierre-Xavier MOSKWYN	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
	Julie SAMRAY	**Patrice LEONARD**
	Jean-François GENDEBIEN	
Echevinat urbanisme	**Marie-Jeanne LAMBOTTE**	
Secrétariat	**Maud COUNSON**	

Composition du Conseil consultatif Communal des Aînés de Lierneux (CCA – septembre 2022)

Le Conseil Communal des Ainés (CCA) a été mis sur pied très récemment. Sa composition a été validée par le Conseil communal de septembre 2022. Il s'agit d'une initiative du CPAS, via le *Plan de Cohésion Sociale* (PCS).

Le CCA, désormais actif, est amené à se réunir une fois par mois et dispose d'une présidence ainsi que de l'aide de l'assistante sociale du CPAS pour son animation. Son fonctionnement est le même que celui du Conseil communal.

Si ce CCA n'a donc pu participer à la consultation citoyenne ayant mené à l'élaboration et à la finalisation de ce PCDR, il ne manquera toutefois pas d'être consulté à l'avenir pour les toutes décisions relatives au développement rural suceptibles de le concerner.

Sa composition, déterminée suite à un appel à candidatures, est la suivante (désignation communale du 20 septembre 2022):

- **Maryse STEENBERGHEN, Reharmont, 3 ;**
- **Erik VAN ROON, La Sevraille, 43 ;**
- **Luc DETHIER, Arbrefontaine, Terra, 18 ;**
- **Bernard CARETTE, Bra, Sur les fats, 27 ;**
- **Philippe SNOEK, Trou de Bra, 2 ;**
- **Nicole ALBERT, rue du Centre, 71 ;**
- **Mathilde THEEUNISSEN, Tournant de la roue, 21 ;**
- **Bernard BOTTY, Grand Sart, 51 ;**
- **Michel BARON, rue Devant Hazée, 7 ;**
- **Claudine CHAUVIN, Hierlot, 15 ;**
- **Jean-Marie CYPERS, Arbrefontaine, Menil, 11 ;**
- **Diego PARISE, Petit Sart, 6.**

Composition du Conseil consultatif Communal des Enfants de Lierneux (CCE - 2021)

Si le Conseil Communal des Enfants (CCA) a été mis sur pied en 2021, il n'a réellement pu amorcer son activité qu'en 2022. En cause : le confinement COVID-19. Il s'agit d'une initiative du CPAS, via le *Plan de Cohésion Sociale* (PCS).

Le CCE est amené à se réunir une fois par mois. Il est géré et animé par l'assistante sociale du CPAS.

Si ce CCE n'a donc pu participer à la consultation citoyenne ayant mené à l'élaboration et à la finalisation de ce PCDR, il pourrait toutefois être consulté à l'avenir pour des décisions relatives au développement rural suceptibles de le concerner.

Sa composition, déterminée suite à un appel à candidatures, est la suivante :

-	**Eowyn MERTENS**	**Ecole Jevigné 6p**
-	**Juliette PETIT**	**Ecole Jevigné 6p**
-	**Aurélien MONFORT**	**Ecole Sart 6p**
-	**Margaux MEZIERRE**	**Ecole Sart 5p**
-	**Zoé LENTZ**	**Ecole Etat 5p**
-	**Léa RASQUIN**	**Ecole Etat 6p**
-	**Elise LALLEMANT**	**Ecole Etat 6p**
-	**Yasmin MOURAD**	**Ecole Etat 6p**
-	**Saytam CHAUVIN**	**Ecole Arbrefontaine 5p**
-	**Clara DUWEZ**	**Ecole Arbrefontaine 6p**
-	**France PONCELET**	**Ecole Arbrefontaine 6p**
-	**Nathan LAMBOTTE**	**Ecole Arbrefontaine 5p**
-	**Robin BARBETTE**	**Ecole Arbrefontaine 6p**
-	**Titouan CREMERS**	**Ecole Arbrefontaine 5p**
-	**Justin NICOLET**	**Ecole Ste Thérèse 5p**
-	**Guy NSHIMIRIMANA**	**Ecole Ste Thérèse 6p**
-	**Bryan BIGOZA**	**Ecole Ste Thérèse 5p**
-	**Elena DUMEZ**	**Ecole Ste Thérèse 6p**
-	**Lohan BARBETTE**	**Ecole Ste Thérèse 5p**
-	**Adriano GISHTI**	**Ecole Ste Thérèse 5p**
-	**BECHET Lucie**	

Composition du Conseil de l'Action Sociale de Lierneux (CAS – mandature 2019-2024)

Le Conseil régit tout ce qui est de la compétence du CPAS à moins que la loi n'en dispose autrement. Toutes les dispositions légales qui déterminent son mode de fonctionnement et ses attributions propres sont contenues dans la loi du 08/07/1976 organique des CPAS.

Les membres du Conseil sont au nombre de neuf. Ils ont été désignés par les différents groupes politiques représentés au Conseil communal dans la foulée des élections communales. L'actuel Conseil a été installé en janvier 2019 et sera en place jusqu'au 31 décembre 2024.

	M. Laurent LAMBOTTE ***Président de l'Action sociale*** Membre du bureau permanent
	M. Paul BRIOL ***Conseiller de l'Action sociale*** Membre du bureau permanent
	Mme Nathalie NEUVILLE ***Conseillère de l'Action sociale*** Membre du bureau permanent
	Mme Manuela DESSY ***Conseillère de l'Action sociale***
	Mme Julie CLOTUCHE ***Conseillère de l'Action sociale***
	Mme Nathalie MONAMI ***Conseillère de l'Action sociale***
	M. Antoine RENSONNET ***Conseiller de l'Action sociale***
	M. Pierre-Dominique RUYSSEN ***Conseiller de l'Action sociale***
	Mme Dominique BARBETTE ***Conseillère de l'Action sociale***

Organigramme des services communaux de Lierneux (octobre 2022)

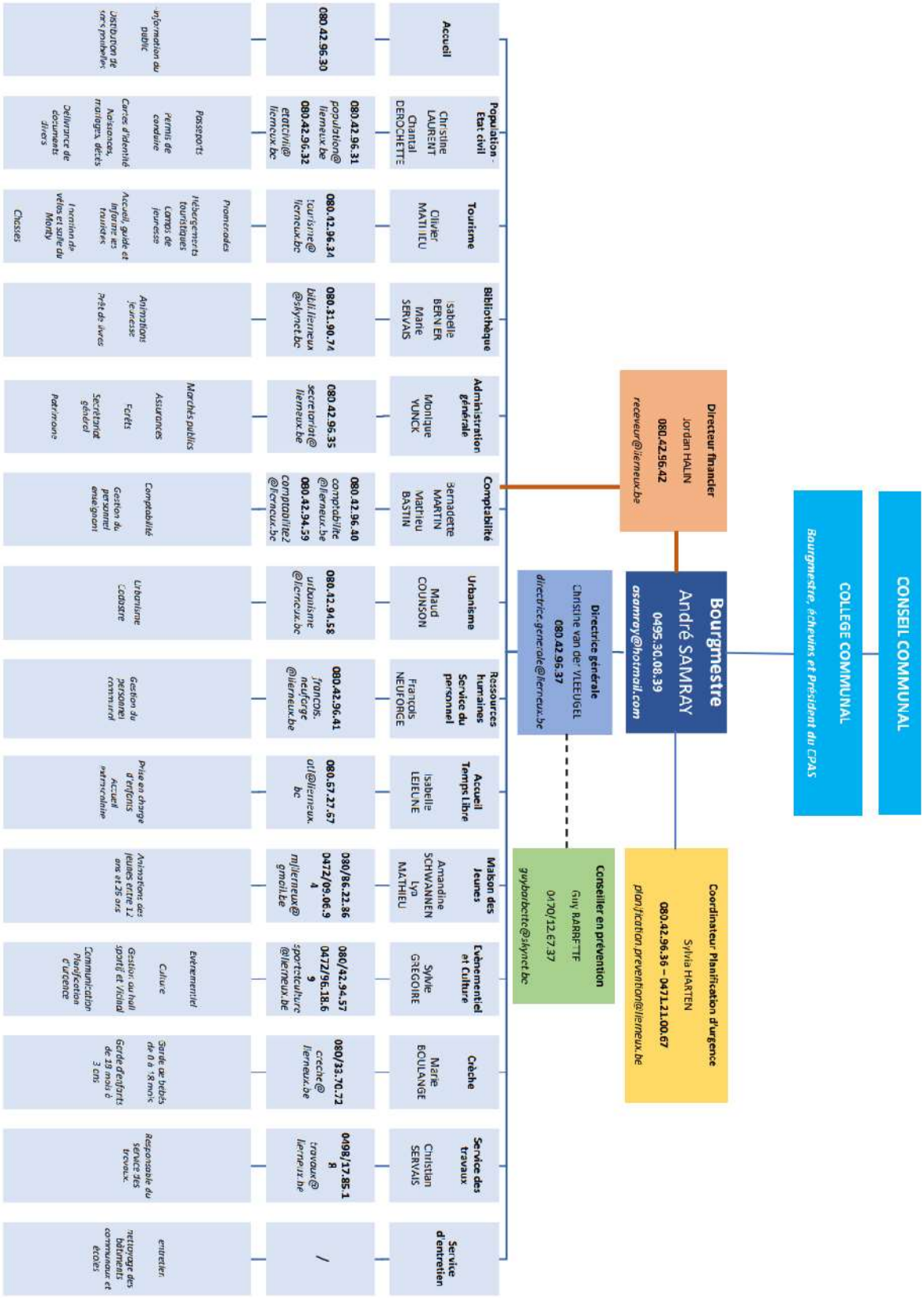

Détail de la capacité financière de la Commune de Lierneux (octobre 2022)

Agenda des réunions et entrevues avec les personnes-ressources (avec JNC, dans le cadre de son élaboration de l'étude socio-économique de Lierneux)

Jeudi 04/09/2008 *:*
Réunion de lancement de la mission avec M. Francis Samray (Bourgmestre), M. Fabrice Léonard (Echevin du développement rural), M. André Remacle (Secrétaire communal), M. Daniel Tourbach (Président du CPAS), Mme Bernadette Martin (Service développement rural de Lierneux) et M. Stany Noël et M. Michaël Hennequin (FRW), M. Marc Mewissen (SPW-DGO3).

Jeudi 06/11/2008 *:*
Entrevue avec M. Fabrice Léonard, Echevin du développement rural.

Jeudi 27/11/2008 :
Entrevue avec M. Gaston Leroux, Conseiller communal qui a assuré une partie du suivi de l'ODR précédente.

Vendredi 28/11/2008 :
Entrevue avec M. Daniel Tourbach, Président du CPAS.

Vendredi 09/01/2009 :
Entrevue avec Mme Solosse, représentante du SPW-DGO4 au sein de la CCATM.

Vendredi 23/01/09 :
Entrevue avec M. Georges Dethier, Directeur du nursing au CHS L'Accueil.

Vendredi 30/01/09 :
Entrevue avec M. Jean Mathieu, Agent DNF à Lierneux.

Vendredi 30/01/09 :
Entrevue avec M. André Remacle, secrétaire communal.

Vendredi 30/01/09 :
Entrevue avec Marc Mewissen, représentant du SPW-DGO3 au sein de la CLDR.

Mercredi 04/02/09 :
Entrevue avec M. Maurice Stassen, Président du Syndicat d'Initiative de la Haute Lienne.

Mercredi 04/02/09 :
Entrevue avec M. Joseph Clesse, Président de la Trientale.

Mardi 10/02/09 :
Présentation du rapport socio-économique au Collège communal.

Lundi 16/02/09 :
Présentation du rapport socio-économique à la CLDR.

Mardi 05/05/09 :
Entrevue avec M. Pascal Schmitt du Contrat de Rivière Amblève.

Comptes-rendus des entretiens avec les personnes-ressources

1. Entretien avec Fabrice Léonard, Echevin du développement rural

Sujet : Entretien destiné à dresser le bilan du premier PCDR et jeter les bases du second

Remarque : Mr Léonard a participé à la première opération de développement rural en tant qu'auteur de projet pour certaines réalisations

Bilan de la première opération

Le premier PCDR a permis de donner une identité grâce à des projets forts visibles comme la rénovation du Vicinal ou la création du Pré du Renard.

Cette opération a permis de rénover des bâtiments mais le but final de ces projets, c'est-à-dire, le développement des relations humaines, n'a pas encore été atteint dans tous les villages. Les outils sont intéressants mais ne sont pas encore pleinement rentabilisé.

Cependant, les principales difficultés rencontrées ont été :

- la compréhension du PCDR par la population : les attentes de certaines personnes étaient plus personnelles et ponctuelles plutôt que le développement du cadre de vie d'une manière plus globale ;
- le PCDR était d'abord vu comme une enveloppe de subsides ;
- la CLDR est intervenue en aval des projets. Elle devrait intervenir plus tôt et avoir un rôle plus actif dès la genèse de l'opération

Les différents aménagements réalisés lors de la première ODR sont pour la plupart entretenus et gérés par la commune. Ceux-ci serait cependant plus porteur s'ils étaient pris en charge par les habitants (ex : à Verleumont, maison de village gérée par le comité de village ; à Sart, réunion chaque semaine).

Le premier PCDR n'a pas pleinement répondu au quatrième objectif qu'il s'était fixé (dialoguer en permanence avec un partenaire privilégié : l'Institut). Certaines activités se font cependant en relation avec le CHS, mais celles-ci ne sont pas liées au PCDR :

- participation à l'entretien du réseau TARPAN ;
- participation à l'opération de nettoyage des rivières ;
- participation aux journées du patrimoine.

Pistes pour la nouvelle opération

La participation citoyenne lors de la mise en place du PCDR devrait veiller à atteindre un maximum de personnes (ex : lors de la première opération, Arbrefontaine était très peu représenté).

Les axes à privilégier pour la deuxième opération sont notamment :

- le développement du côté relationnel et participatif ;
- la mobilité et la sécurité routière ;

- la sensibilisation au patrimoine et à l'aménagement du territoire ;
- développer les relations intergénérationnelles (population vieillissante, souhait du 3ème âge de développer des relations avec les jeunes). Une idée serait de développer des petites cellules intergénérationnelles dans plusieurs villages (et pas seulement concentrer à Lierneux) pour permettre de développer un échange de service et un dialogue entre des personnes de générations différentes ;
- développer la participation des jeunes (y a-t-il une demande ?, faut-il inciter, donner l'envie de participer ? développer un projet phare pour les jeunes ?) (exemple de l'abribus rue de la gare à Lierneux) ;
- sensibiliser les habitants aux matières énergétiques (confédérer les habitants, développer une vision plus globale)

Le PCDR devra viser des objectifs plus « immatériels » et mener une réflexion sur le développement des outils mis en place lors de la première opération.

La « compagnie des pierres à rasoir » pourrait être associée à certaines actions du PCDR. La foire Saint-André est un bel exemple de manifestation sociale qui permet la rencontre dans un esprit festif.

2. Entretien avec Gaston Leroux, Conseiller communal

Sujet : Entretien destiné à dresser le bilan du premier PCDR et jeter les bases du second

Remarque : Mr Leroux a participé à la première opération de développement rural en tant que membre de la CLDR et en tant qu'échevin (après Mr Nelis).

Bilan de la première opération

Les projets réalisés lors de la première opération ont eu des succès différents au sein de la population tant dans la phase d'étude et de réalisation que dans la gestion et la mise en place des activités :

- la maison de village de Verleumont a été le premier projet mis en route car il était fort soutenu par les habitants du village ;
- le projet de la maison du tailleur de Sart a été soutenu, notamment par une personne, qui participait aux différentes réunions de chantier. Ce local est maintenant ouvert tous les dimanches pour les habitants du village et sert également pour d'autres évènements (location) ;
- le développement du Pré du Renard dans le centre de Lierneux n'a pas encore atteint le but de recréer un cœur de village. L'ancienne majorité souhaitait y implanter le CPAS (toujours situé dans l'ancienne gare), la bibliothèque, le Syndicat d'Initiative (actuellement dans un bâtiment annexe du Vicinal) ;
- le bâtiment du Syndicat d'Initiative (à côté du Vicinal) était normalement destiné à un commerce mais une dérogation a permis d'y installer le SI ;
- l'ancienne école de Bra est actuellement (uniquement) occupée par l'Ecole de musique et pas par des activités du village. Pour faire connaître le local, l'idée était d'organiser une visite pour les habitants en organisant une exposition avec des souvenirs de l'ancienne école.

Les principales difficultés rencontrées lors de la première opération ont été :

- la compréhension du PCDR par la population : certaines personnes confondaient PCDR et travaux communaux ;
- le temps entre la mise en place du PCDR et la réalisation du premier projet est fort long, ce délai est difficilement compréhensible pour les habitants et ceux-ci se découragent ;
- les fiches-projets ne répondaient pas toujours au but recherché ;
- le suivi des chantiers a provoqué certaines difficultés (la commune ne sait pas agir comme le privé) ;
- la CLDR donnait son avis sur des projets déjà ficelés ; elle devrait pouvoir intervenir plus tôt.

Le PCDR a répondu à la plupart de ces objectifs, en créant notamment de nombreux lieux de convivialité.

Au niveau de l'objectif 4 (dialoguer en permanence avec un partenaire privilégié : l'Institut), il reste difficile de travailler avec le CHS car c'est la Province qui en assure la gestion. L'Institut est un village dans un village et de moins en moins de personnes de la commune y travaillent.

Pistes pour la nouvelle opération

Le second PCDR ne doit plus s'intéresser au même type de projet et ne doit pas engendré une surcharge au niveau des coûts d'entretien des infrastructures mises en place.

Les axes à privilégier pour la deuxième opération sont notamment la mobilité, la sécurité routière et le tourisme.

Le tourisme pourrait encore être développé, mais de manière diffuse (pas un tourisme de masse comme à Coo). La commune a du succès pour son paysage et son environnement naturel. Le public visé est principalement composé de randonneurs, cyclistes et cavaliers (notamment sur le réseau TARPAN). Cependant, il manque d'infrastructures d'accueil (Horeca). Le projet de la maison du randonneur pourrait aider à développer ce type de tourisme.

Les jeunes, en général, se tiennent peu au courant de la vie communal. Un conseil communal des enfants a voulu être mis en place, mais la procédure et l'organisation de celui-ci était assez lourde. Certaines activités pour les jeunes ont été mises en place, mais il est nécessaire qu'il y ait un encadrement (à Villettes, l'ancienne école fut mise à disposition des jeunes, mais ça n'a pas fonctionné longtemps ; par contre à Bra, la salle communale est disponible une fois par semaine).

3. Entretien avec Daniel Tourbach, Président du CPAS

Sujet : Entretien destiné à connaître les principales missions du CPAS et son rôle au sein de la commune.

Les principaux services sociaux organisés par le CPAS sont nombreux et diversifiés :

- le service d'aide financière pour les personnes n'ayant plus droit au chômage (revenu minimum d'intégration). A Lierneux, en moyenne 7 personnes par an bénéficient de cette aide ;
- le service de guidance budgétaire qui permet de conscientiser les personnes à la gestion de leur argent et de leur dette. Le CPAS gère en permanence environ 5 dossiers de ce type ;
- le service de réinsertion professionnelle, qui permet de reprendre contact avec le milieu professionnel en travaillant pour un organisme public (CPAS ou Administration Communale) ;
- le service de repas à domicile qui permet la livraison de repas chaud dans toutes la commune (essentiellement à des personnes âgées ou vivant seule). Ce service est fort apprécié, d'autant plus que la personne effectuant la livraison permet de rendre également des petits services ou de donner un peu de compagnie (rôle du « facteur »). Ce service livre en moyenne 20 à 25 repas par jour ;
- la boutique « l'Aubaine » propose des vêtements de seconde main et du matériel de puériculture. Cette boutique ne rencontre pas actuellement un grand succès et est notamment fréquentée par les patients de l'Institut psychiatrique. Ce magasin pourrait être situé ailleurs qu'au CPAS car venir au CPAS a encore une vision négative aux yeux des habitants ;
- le service d'aide pour remplir les documents administratifs. Beaucoup de jeunes ne sont pas en ordre et ne savent pas ce qu'ils doivent faire (mutuelle, chômage,…) ;
- le fond mazout de chauffage et d'électricité ;
- le service d'aides aux familles est en partie assuré par un service extérieur avec lequel le CPAS a passé une convention ;
- l'initiative Locale d'Accueil (ILA), structure permettant d'accueillir les demandeurs d'asile durant l'examen de la recevabilité de leur demande. Le CPAS possède une maison d'accueil (rue Rutxhiel) permettant de loger une famille (4-5 personnes). Ce logement est tout le temps occupé, mais les personnes accueillies restent rarement dans la commune de Lierneux après leur procédure.

Les principales difficultés rencontrées par le CPAS sont :

- les demandes de minimex par des jeunes voulant effectuer des études à Liège (environ 3-4 personnes par an) ;
- la réinsertion professionnelle ne se fait actuellement que dans le secteur public, ce qui offre moins de possibilités ;
- l'attribution des logements sociaux étant, depuis peu, centralisé pour toute la région wallonne, les personnes arrivant à Lierneux dans ces logements ne sont plus des personnes de la région et montrent donc peu d'intérêt pour la vie locale ;
- la gestion du personnel (remplacement du personnel malade à la crèche, formation, complexité du métier,…) ;
- le CPAS prend également en charge certains patients de l'Institut psychiatrique (personnes sous tutelles) ce qui représente une part importante dans le budget ;
- la découpe de la province rend éloignés certains services disponibles en province de Liège.

Le CPAS réfléchit et apporte des idées pour l'ancrage communal et a proposé les projets suivant pour le plan en cours :

- une maison de transit (obligatoire dans chaque commune) mais actuellement aucun endroit n'a été retenu ;
- un lotissement de logements de petites tailles pour les jeunes ménages à la rue des Marcadènes ;
- une maison intergénérationnelle.

En termes de mobilité sociale, le CPAS n'a actuellement rien mais fait actuellement des démarches pour mettre sur pied un service de taxi social, à l'image de la commune de Vielsalm (véhicule sponsorisé par certains indépendants de la commune).

Le CPAS et l'Administration communale ont également mis sur pied le projet de crèche communale. La crèche « Les P'tits Loups », située à Lierneux, est ouverte depuis 2007 et permet l'accueil de 20-24 enfants (18 lits). Elle accueille les enfants de 0 à 3 ans, 5 jours sur 7, entre 5h45 et 18h, pour satisfaire le besoin des personnes travaillant à pause (notamment à l'Institut). Cette crèche a également permis la création d'environ 5 emplois temps-plein dont un dans le cadre du Programme de Transition Professionnel (PTP). L'objectif de rentabilité de la crèche doit être de 80 % dans les deux ans. Au vu du taux d'occupation actuel, cet objectif sera atteint facilement.

Mr Tourbach est également administrateur du Foyer Malmédien qui gère les 42 logements sociaux situés à Lierneux.

La présence du président du CPAS au collège communal et avoir le logement dans ses attributions permet une plus grande synergie entre les différents organismes et projets concernant le logement et l'action sociale.

Deux autres services sociaux sont présents sur la commune :
le Service d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées de la Région Verviétoise (S.A.P.F.A.) ;
l'asbl Sacodo qui offre également des soins et services à domicile.

Le budget du CPAS est d'environ 176.000 € → plus d'informations via Valérie Simon (CPAS)

4. Entretien avec Madame M-C Solhosse, représentante du SPW- DGO4 (ex-DGATLP) au sein de la CCATM

Mme Solhosse précise en préalable que la DGO4 n'a pas l'habitude de s'impliquer dans des opérations de développement rural. Elle est néanmoins intéressée par cette démarche étant donné les implications que les actions pourront avoir sur le cadre de vie local.

La nouvelle CCATM a pris de bonnes initiatives en décidant de mener des réflexions à propos de thématiques telles que l'implantation d'éoliennes et d'antennes GSM. Elle souhaite également profiter de la répartition géographique des lieux de résidence des membres pour plancher sur l'état actuel des villages et des hameaux (bâti, espace public,…). En ce sens, le fruit des réflexions de la CCATM devrait alimenter les travaux de la CLDR.

Dans le cadre du traitement des demandes de permis d'urbanisme, la commune de Lierneux est une de celles qui s'efforce de bien appliquer les logiques de construction traditionnelles, et notamment le recours à des matériaux locaux en parement et en couverture.

Par rapport à la première opération de développement rural de Lierneux, Mme Solhosse apprécie particulièrement le réaménagement du site du Vicinal à Lierneux ainsi que la table d'orientation de Banneux.

Le centre de Lierneux devrait continuer à être réaménagé : les deux routes régionales sont trop roulantes et il y a manifestement trop peu de places de stationnement (étroitesse de l'espace entre les façades, notamment de part et d'autres de la Maison communale).

Il serait judicieux d'élaborer une chartre urbanistique, en se basant par exemple sur ce qui a été réalisé à Jalhay (copie de brochure communiquée en réunion). Le projet de règlement communal d'urbanisme (qui avait été réalisé par le bureau Topos) pourrait certainement servir de base à ce travail.

5. Entretien avec Georges Dethier, Directeur du nursing au CHS

Le rôle de M. Dethier, en tant que directeur du nursing au CHS, est d'assurer la continuité des soins et la direction des ressources humaines.

Il y a quelques années, le personnel de l'Institut était majoritairement des personnes de Lierneux. Aujourd'hui, le nombre de personnes venant de Lierneux est plus ou moins le même, mais la proportion de Lierneusiens par rapport au nombre total d'employés a diminué suite au développement du CHS. Aujourd'hui, 460 personnes y travaillent, qui proviennent des communes environnantes jusqu'à Liège, Huy et Verviers. L'engagement du personnel se fait via les autorités provinciales et non localement à Lierneux.

La raison de la diminution de la part de personnel venant de Lierneux est notamment la demande en qualification plus spécifique. Cependant, de nombreux employés du CHS s'installent dans la commune. Beaucoup de nouvelles constructions (Arbrefontaine, Dessus le Moulin, rue des Marcadènes) sont occupées par des agents du centre.

Le nombre de patients évolue peu. Le nombre de lit est, à l'heure actuelle, limitée à 490, dont 120 lits en placement familial. Le placement familial est en diminution (il est passé de 167 à 120 en 2-3 ans) car il manque de familles d'accueil et que certains patients sont orientés vers d'autres prises en charge. Les familles d'accueil ne sont plus uniquement des familles de Lierneux mais sont issues aussi des communes environnantes.

Une partie des patients sont domiciliés à Lierneux, ce qui explique la centaine d'habitants domiciliés dans le secteur statistique qui couvrent l'Institut. Comme il n'existe presque plus de maisons de fonction dans le périmètre, le nombre d'habitants recensé au CHS sont quasi tous des patients. Les domiciliations sont cependant limitées à ceux qui n'ont plus de domicile fixe, qui effectuent des séjours de très longue durée à Lierneux ou qui sont placés dans les familles d'accueil. Trop de domiciliations seraient lourd pour le CPAS car beaucoup de patients en dépendraient.

Les patients travaillent au sein de l'Institut ou à l'extérieur, en collaboration avec certaines entreprises ou asbl :

- l'asbl « Les Hautes Ardennes » à Vielsalm ;
- recyclage des cartons au sein de l'Institut (et partenariat avec certains commerces d'alimentation à Lierneux)
- ...

Le développement de Lierneux est en grande partie du à l'Institut :

- même si beaucoup de services annexes sont gérés en interne (jardinage, blanchisserie,...), le CHS a permis le développement de certaines professions libérales (dentiste, coiffeur,...) ou commerces (deux grandes surfaces, boulangerie,...) ;
- les nouveaux services dans lesquelles les visites sont autorisées ont permis le développement des salons de thé dans les boulangeries ;
- la commune est passée plus rapidement à 3.000 habitants ce qui induit des incidences financières ;
- ...

Les communes voisines bénéficient également des retombées de l'Institut (ex : marchand de fruits et légumes à Rahier, blanchisserie à Vielsalm,...).

Certaines collaborations entre le CHS et la commune ont vu le jour et la participation des agents du centre et des patients à la vie associative de Lierneux n'est plus à démontrer :

- participation aux parcours d'artistes des journées du patrimoine ;
- exposition temporaire des réalisations de certains patients à l'Office du Tourisme ;
- organisation du 125ème anniversaire du CHS en collaboration avec la commune (septembre 2009) ;
- participation aux brocantes ;
- organisation de conférences (journée d'information sur la drogue pour la police, conférence sur le suicide,...) ;
- entretien du réseau de promenades TARPAN en partie effectué par des patients ;
- investissement de beaucoup de membre du personnel dans les associations locales ;
- l'équipe de première intervention (l'EPI) du CHS fait partie du réseau Astrid qui leur permet d'intervenir (incendies, recherches de personnes,...) en attendant l'arrivée des pompiers.

D'autres collaborations avec la commune ont parfois été tentées mais n'ont pas (encore) abouti :
collaboration pour la création de la crèche (la province n'a pas suivi cette initiative) ;
transformation des maisons de fonction en maison de transit ;
création d'un golf dans les propriétés de l'Institut.
Le problème majeur pour établir des collaborations est que le pouvoir décisionnel au sein de l'Institut est la Province de Liège. A cause de la distance physique et le manque de connaissance de terrain, les décisions sont parfois prise en non adéquation avec la réalité du centre.

La fiche-projet de la première ODR qui proposait de créer un musée de la psychiatrie n'a pas été mise en œuvre en partie parce que les méthodes de soins psychiatriques d'antan était parfois « barbares » et ce musée ne véhiculerait pas une image gratifiante pour les techniques d'aujourd'hui.

Même si l'image de l'Institut s'est nettement améliorée en 125 ans, certains « a priori » négatif demeure, notamment chez les nouveaux arrivants à Lierneux.

6. Entretien avec M. Jean Mathieu, Agent DNF à Lierneux

M. Mathieu fait partie du cantonnement de Vielsalm. En plus de la gestion forestière, il remet des avis sur certaines demandes de permis en vertu du CWATUPE.

La majorité du patrimoine naturel à Lierneux est située dans les fonds de vallées (Natura 2000, réserve domaniale,…).

Les zones Natura 2000 ne sont pas encore soumises à un plan de gestion précis, accepté par les propriétaires. Jusqu'ici ces zones apportent peu d'avantages mais plusieurs inconvénients.

Les espèces recommandées par le fichier écologique des essences, à une altitude de 450 à 600 mètres, sont essentiellement des résineux. Actuellement, il est imposé de planter 10 % de feuillis dans tout reboisement. Il est cependant plus difficile de gérer une forêt jardinée qu'une forêt mono-spécifique. Le choix des espèces de feuillus est souvent difficile :

- l'érable est régulièrement dévoré par le gibier ;
- le hêtre ne pousse pas assez vite et la croissance plus rapide de l'épicéa et du douglas empêche son développement ;
- le bouleau ne demande pas d'investissement puisqu'il se développe facilement en régénération naturelle.

L'entretien de ces boisements demande un passage tous les 4 ans pour les résineux et tous les 12 ans pour les feuillus.

Le secteur forestier rapporte à la commune environ 375.000 € de la vente de bois et +/- 25.000 € de la chasse. Il est cependant difficile de répondre à la demande communale au niveau du budget puisque 70 ans sont nécessaires entre deux révolutions.

A Lierneux, il n'existe plus que 2-3 bucherons alors que l'on en trouvait 20 à 30 il y a quelques années. La mécanisation des techniques de coupe et de traitement du bois a également fait disparaître en partie les scieries. En outre, la mécanisation induit un changement dans la gestion des parcelles forestières (plantation plus large, éclaircissement plus tôt,…) et des dégâts au moment du débardage (chemins défoncés).

Les principaux facteurs qui menacent la qualité de l'environnement sont :

- l'abandon de déchets le long des routes (surtout des cannettes) et les dépôts des déchets ménagers (souvent aux mêmes endroits et sans doute déposés par les mêmes personnes) ;
- le dépôt de pneus (en bordure d'autoroute) ;
- les remblais illicites ;
- la prolifération de plantes invasives (notamment le long de la Fondroulle) ;
- le braconnage ;
- le manque d'épuration dans certaines zones ;
- la pratique de la moto n'est plus un problème majeur puisqu'elle est déjà interdite en forêt.

Le castor, espèce protégée, est présent dans toute la vallée de la Lienne (ruisseau de la Follerie, pêcherie de Villettes,…). Il a actuellement trois huttes dans la vallée. En été, le castor se nourrit de graminées et en hiver, d'écorces. Mais il peut également provoquer des dégâts :

- coupe d'arbres à proximité des cours d'eau ;
- augmentation du niveau d'eau (jusqu'à 30 cm) pour permettre le transport de leurs bois ;
- construction de barrages infranchissables pour la truite ;

- modification de la température de l'eau par le réchauffement des étendues d'eau en amont des barrages.

Certains dégâts d'animaux (castor, blaireau, cormoran) sont indemnisés mais seulement pour les agriculteurs en activité principale.

7. Entretien avec M. André Remacle, secrétaire communal

Le territoire de Lierneux manque d'une image de marque. Les autorités communales et les habitants doivent faire la démarche de faire connaître leur territoire et ses richesses et en parler à l'extérieur.

D'un point de vue économique, le territoire à des ressources (forêt, agriculture, tourisme, secteur hospitalier,…) mais il faut les exploiter.

Pour valoriser ce patrimoine, pourquoi ne pas s'associer avec les communes voisines (Trois-Ponts, Stoumont) ? Ou créer un parc naturel, qui est un outil de prise de conscience des richesses et de solidarité au niveau du développement du territoire concerné ?

Les éléments à considérer pour une mise en valeur du territoire au niveau touristique sont :

- valoriser les « Ardennes » ;
- penser la gestion touristique de manière globale et cohérente ;
- définir un territoire d'actions sur bases des limites physiques et non administratives ;
- mettre en valeur les caractéristiques naturelles et paysagères de la région ;
- créer une identité et la faire connaître.

Des pistes plus concrètes de valorisation sont données au travers des thématiques suivantes :

- mettre en valeur la principauté de Stavelot-Malmedy ;
- transformer le complexe « chez les fous » en opportunité en développant, par exemple, le concept de « village-santé » en collaboration avec la province ;
- valoriser les produits du terroir.

Pour développer le tourisme et la vie associative de la commune, Lierneux a besoin de plus de dynamisme et de volontarisme de la part de l'ensemble de la population.

8. Entretien avec Marc Mewissen, représentant du SPW-DGO3 au sein de la CLDR

Avant la première opération de développement rural, le patrimoine n'était pas entretenu. Il n'existait pas de ligne de conduite au niveau communal. Au niveau immobilier, le PCDR a donc amené une belle évolution et une prise de conscience des richesses architecturales de la commune et le besoin de son entretien.

La première ODR a permis essentiellement la rénovation de salles. Celles-ci ne sont cependant pas encore utilisées à 100 % de leurs possibilités. Quelques regrets peuvent être formulés sur certains projets de la première opération :

- pour faire vivre la place du Pré du Renard, il serait nécessaire d'y implanter des services à la population ou des commerces. Il y était notamment prévu de déplacer la poste, l'office du tourisme (actuellement au Vicinal), la maison communale (dont l'extension est prévue à côté de l'hôtel de ville actuel) ;
- le petit bâtiment à côté du Vicinal était destiné à accueillir un commerce ou un établissement horeca au lieu de l'office du tourisme.

En terme de développement économique, Lierneux a connu aussi une certaine évolution : le hall relais de la SPI+, peu loué auparavant, est maintenant régulièrement loué ; la zone d'activité économique du point du jour a également été mise en œuvre durant ces dernières années.

Au niveau du développement touristique, plusieurs pistes d'actions déjà évoquées restent d'actualité :

- la création de la maison de la randonnée car Lierneux est situé au croisement de deux GR (fort fréquenté) et au cœur du réseau de promenade TARPAN ;
- la création d'un site de découverte géologique dans les anciennes carrières de Sart avec la mise en œuvre d'un sentier géologique présentant les différentes pierres et la mise en place d'une petite infrastructure d'accueil pour les écoles.

Deux caractéristiques de la vie sociale à Lierneux :

- une vie sociale découpée par hameaux ou par villages et un donc un esprit villageois très marqué (sans doute du en partie à l'étendue de la commune) ;
- un manque d'intégration des néo-ruraux dans la vie villageoise.

Les quatre communes voisines de Lierneux sont (ou ont été) également engagées dans le développement rural. Il serait donc possible de développer des coopérations supra-communales.

Les pistes de réflexions qui pourraient être développées dans une seconde opération sont :

- le développement durable (sensibilisation, information et actions) ;
- utiliser les potentialités de la commune comme le hall omnisport, le Vicinal, les installations dans chaque village, la piste de ski (aujourd'hui sous utilisées, elle a pourtant accueilli en 2005 une manche du championnat du monde de Moutain Board ou surf sur herbe) ;
- privilégier des petites actions en remettant le débat au niveau de la personne ;
- l'agriculture (valorisation des produits du terroir, soutien aux particuliers développant une agriculture alternative,...)
- entretien du petit patrimoine (besoin d'une appropriation par les habitants).

9. Entretien avec M. Maurice Stassen, président du Syndicat d'Initiative de la Haute Lienne

Le Syndicat d'Initiative est différent de l'Office du Tourisme. C'est une asbl privée, composée de 6-7 personnes, créée dans le but de favoriser la venue du touriste. Il est soutenu « moralement » par les autorités communales qui apportent également un soutien technique (par exemple mise à disposition d'ouvriers communaux).

Le Syndicat d'Initiative est donc financé par :

- les recettes de la cafétéria de la piste de ski ;
- la location du barbecue d'Arbrefontaine ;
- la vente des cartes du réseau TARPAN (en 2008, +/- 200 cartes pédestres et 40 cartes VTT vendues).

Les principales activités sont, outre celles citées ci-dessous :

- l'organisation du Festi'Val de Lienne depuis 2 ans ;
- l'organisation de la brocante de Lierneux en faveur du Televie ;
- le développement du tourisme de manière ponctuelle (la promotion étant assurée par l'office du tourisme).

Le renouvellement des membres du Syndicat d'initiative se fait via un avis dans le bulletin communal (tous les deux ans environ) ou de bouche à oreille lors des activités que le Syndicat d'Initiative organise. Il reste cependant difficile de trouver des bénévoles, comme c'est le cas dans la plupart des associations.

Quelques pistes pour le développement touristique à Lierneux :

- développer un tourisme doux ;
- Lierneux est déjà bien pourvu en sentier de randonnées ;
- aménager des coins fleuris (ex en France, création de jachère fleurie) ;
- développer l'Horeca pour attirer les promeneurs ;
- inciter les chambres d'hôtes à informer les promeneurs au sujet des autres logements qu'ils peuvent trouver sur le GR ;
- créer un « topo-guide » intercommunal reprenant l'ensemble des randonnées existant dans le massif ardennais ou dans la vallée de la Lienne.

10. Entretien avec M. Joseph Clesse, président de la Trientale

La Trientale est une asbl créée il y a plus de 25 ans sur les communes de Vielsalm et Lierneux. Son but est de sensibiliser au monde de la nature et de former des responsables bénévoles pour la gestion des réserves. Elle organise environ 50 activités par an (découverte sur le terrain, conférence guide-nature,...).

Sur la commune de Lierneux, la Trientale gère trois réserves naturelles privées :

- Ês Sâsseu (0,5 ha) et Pont du Hé (0,3 ha) à Odrimont, le long du ruisseau d'Arbrefontaine ;
- Souhy-Reharmont (0,7 ha).

Elle participe également aux commissions de gestion des réserves domaniales des Ardennes Septentrionales, aux commissions Natura 2000 (zone de Marche), elle est partenaire du Contrat de Rivière Amblève. L'asbl est relativement bien connue au niveau régional.

Les participants aux activités sont essentiellement des gens extérieurs aux entités concernées, ce qui reste une déception au sein de l'asbl car ce n'était pas l'objectif de départ. La promotion des activités se fait notamment via l'office du tourisme, mais peu de touristes participent réellement.

A Lierneux, la Trientale entretient de bonnes relations avec les responsables politiques, les agents DNF, les acteurs locaux et tous les acteurs de terrains.

La réintroduction du castor de Lierneux est extrêmement utile pour les vallées et permet la réouverture de celles-ci envahies par les résineux.

Quelques pistes pour le développement et la mise en valeur du patrimoine naturel à Lierneux :

- continuer à maintenir les haies et les bocages encore en place ;
- valoriser la région en tant que « Pays de l'Eau » en passant par la restauration des fontaines et la mise en valeur des sources ;
- valoriser le patrimoine naturel le long du réseau TARPAN.

11. Entretien avec M. Pascal Schmitt du Contrat de Rivière Amblève

Lierneux a rejoint le Contrat de rivière Amblève en cours de route. Un inventaire a été réalisé pour recenser le patrimoine des rivières (Pont de Chailles, passerelles, fontaines), identifier les endroits problématiques en terme d'érosion des berges, de pollution,…

La commune s'investit dans le contrat de rivières et certains échevins participent aux activités du contrat de rivière (notamment aux opérations « communes et rivières propres »)

Plusieurs actions sont entreprises à l'échelle du bassin et concerne plus ponctuellement Lierneux :

- programme de traitement de la Berce du Caucase, plante invasive ;
- permettre la libre circulation des poissons dans le bassin de l'Amblève. Pour atteindre cet objectif, deux obstacles sont à lever sur la commune de Lierneux : la pêcherie en amont du Pont de Villettes et les étangs « Paquay » à Lierneux ;
- mette en place un circuit touristique automobile « Roches et minières » permettant de valoriser les différents rochers, affleurements, carrières et grottes remarquables de la vallée de l'Amblève. Ce circuit est en cours de réalisation et sera bientôt disponible en format GPS sur Internet.

Les actions plus spécifiques à la commune de Lierneux pour la période 2009-2011 sont :

- mettre en place l'égouttage de la rue Neuve et de la rue des Marcadènes à Lierneux avec séparation des eaux claires et usées ;
- sensibiliser la population à leurs obligations de se raccorder au réseau d'égouttage existant ou l'inciter à s'équiper d'un système d'épuration individuelle ;
- organiser le nettoyage des berges des cours d'eau et des chemins dans le cadre de l'opération communes et rivières propres ;
- poursuivre la remise en état des ponts de Chailles sur le territoire de la commune de Lierneux et notamment la réparation et consolidation du « Pont de Chailles » à l'extrémité aval de la Réserve Naturelle des « Prés de la Lienne ». Cette action est en cours de réalisation ;
- remettre en état le fossé du ruisseau de Verleumont.

Lors de l'inventaire, plusieurs endroits qui mériteraient une valorisation ont été identifiés :

- les moulins d'Ecdoval, de Hierlot et de Villettes ;
- une passerelle sur la Lienne au confluent de la Chavanne à proximité de Trou de Bra.

Certaines menaces pèsent sur la qualité des cours d'eau de Lierneux, comme par exemple :

- l'accès du bétail au cours d'eau qui provoque l'érosion des berges ;
- le dépôt de déchets verts en bordure des rivières ;
- les plantes invasives ;
- la mise en place d'obstacles (petits ponts,…) favorisant l'érosion.

Synthèse de l'étude socio-économique de la Commune (Partie 1 du PCDR) **soumise lors des réunions de participation citoyenne**

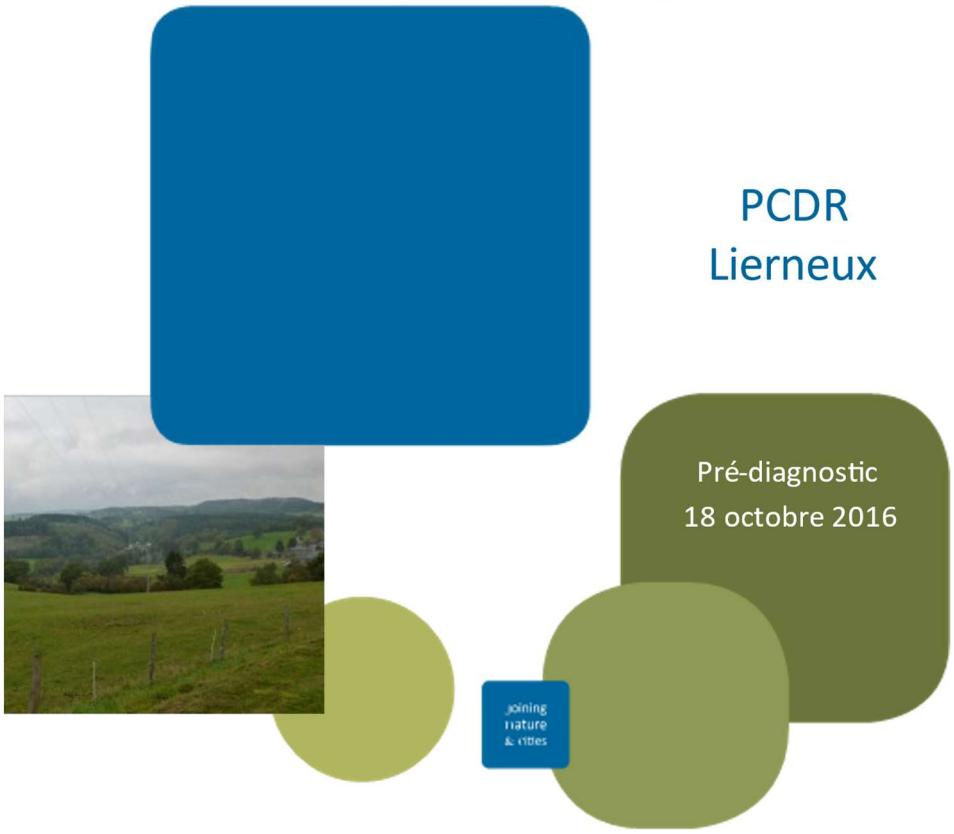

PLAN DE L'EXPOSÉ

1. Introduction
   - Présentation de l'équipe
   - Evaluation PCDR 1997
2. Pré-diagnostic

Introduction

1

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET
www.jnc.be

- Département wallon de la s.a. JNC International, basé à Braine-l'Alleud
- Bureau d'étude pluridisciplinaire fondé il y a 45 ans par Jean-Noël Capart
- Concept : "Joining Nature and cities"
  - Allier sens de l'observation– créativité – participation
  - Intégrer harmonieusement les enjeux humains dans le respect de leur environnement en contribuant ainsi à sa valorisation
  - Interdisciplinarité
- A ce jour: 7 opérations de développement rural
- Schéma de développement territorial de la Province de Liège

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET

www.jnc.be

Direction:

Guillaume VAN DER VAEREN, Architecte et Urbaniste

Equipe:

Eleonora CAMPANELLA, Architecte et Urbaniste

Julien GREVEREND, Architecte du Patrimoine

Aurélie LECLERCQ, Paysagiste, Conseiller en environnement et en mobilité

Support administratif:

Cristelle Wlodarski, Assistante de Direction

INTRODUCTION

Finalités d'une opération de développement rural

*« L'opération aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de **développement global et intégré**, dans le respect des caractères propres de la commune, avec pour but l'amélioration des conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel.*

L'opération concerne l'ensemble du territoire de la commune. »

(Décret du 11 avril 2014, Art. 2, § 1er)

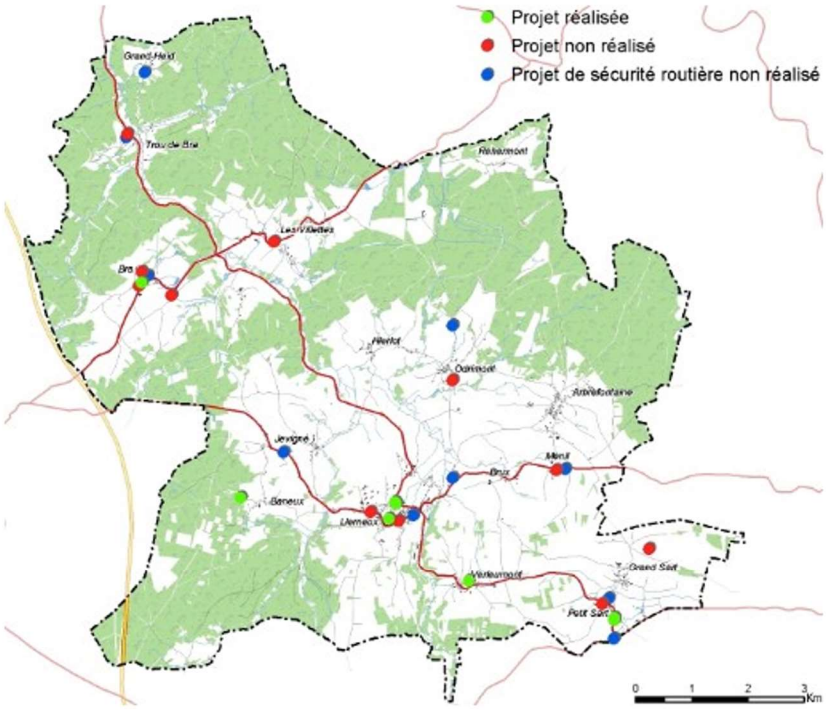

Programme communal de développement rural

- Approuvé en 1997
- 4 objectifs :
  - Faire éclater la séduction d'un environnement et d'un patrimoine remarquables
  - Concevoir et développer le tourisme de façon plus volontaire
  - Retrouver une qualité de vie au village
  - Dialoguer en permanence avec un partenaire privilégié : l'Institut
- 21 fiches-projets (11 réalisées)

n°	Actions proposées	Lieux
1	Aménagement d'une place publique	Sart
2	Réhabilitation et transformation de la maison de village	Verleumont
3	Réhabilitation et transformation de l'ancienne école en MV	Bra
4	Aménagement d'un espace nature	Odrimont
5	Réhabilitation et transformation du Vicinal en lieux d'accueil, d'information et de rencontre (phase 1)	Lierneux
6	Aménagement sécurité routière voiries communales	Ecole Sart, Amcômont , La Falize, Sur les Thiers, Grand Heid
7	Aménagement sécurité routière voiries régionales dans les traversées de village	Jevigné, Bra, Lierneux , Menil, Sart
8	Réhabilitation de l'atelier du tailleur de pierre, en local d'accueil, d'information et de rencontre	Sart
9	Création d'un pôle de développement au centre de Lierneux	Lierneux
10	Aménagement d'un espace nature aux abords de la chapelle des Aschlîres	Bra
11	Création d'une place publique	Villettes
12	Aménagement d'une petite infrastructure de découverte et d'étude du paysage, avec table d'orientation	Baneux
13	Réhabilitation et transformation du Vicinal en lieux d'accueil, d'information et de rencontre (phase 2)	Lierneux
14	Création d'un parc géologique	Sart
15	Placette de Menil	Menil
16	Aménagement de l'espace à la chapelle Sainte -Thérèse	Bra
17	Mise en valeur des croix autour de l'église	Trou de Bra
18	Mise en valeur des croix autour de l'église	Lierneux
19	Réhabilitation et transformation de l'ancienne école	Sart
20	Musée de la psychiatrie	Lierneux
21	Protection et mise en valeur de l'église, mur d'enceinte et cimetière	Bra

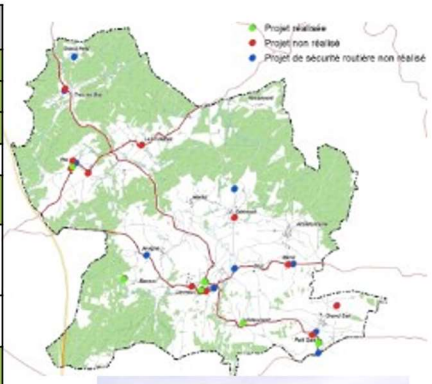

Pré-diagnostic

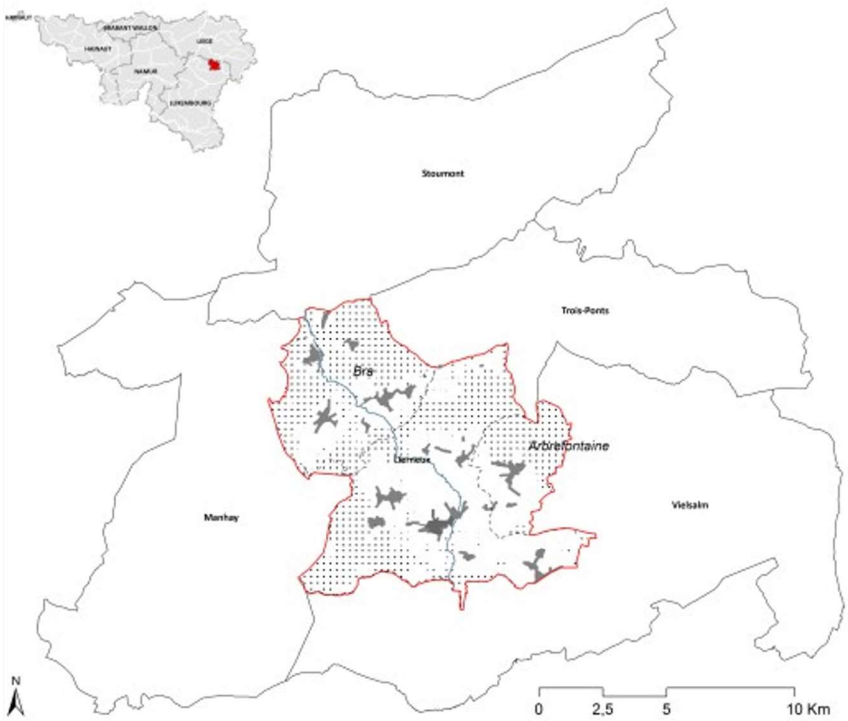

Contexte général- Localisation

• Cœur de la Haute Ardenne

• Intersection entre les provinces de Liège et Luxembourg;

• Bassin de la Lienne

• 9.208 ha

• 3 anciennes communes, 13 villages et plus de 15 hameaux

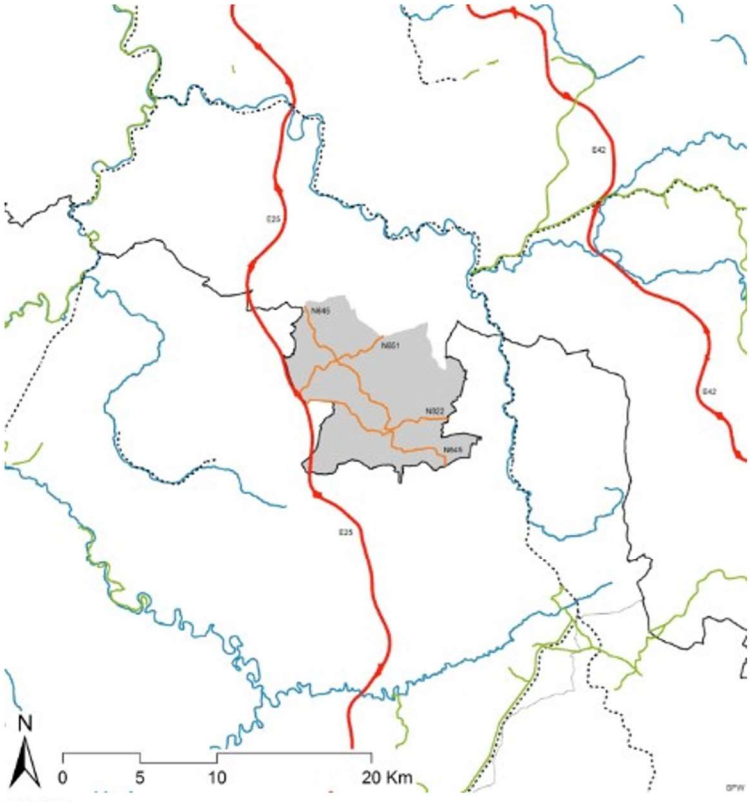

Mobilité - accessibilité

• Décentralisation par rapport à polarités

• Contournée par les grandes infrastructures

• Proximité des axes autoroutiers - bordée par E25 et E421

• TEC non compétitifs distance à une gare supérieure à 20 min

• Desserte locale structurée autour de 4 voiries régionales

• Traversée par 2 tronçons du schéma directeur cyclable (lign 619)

Mobilité - accessibilité

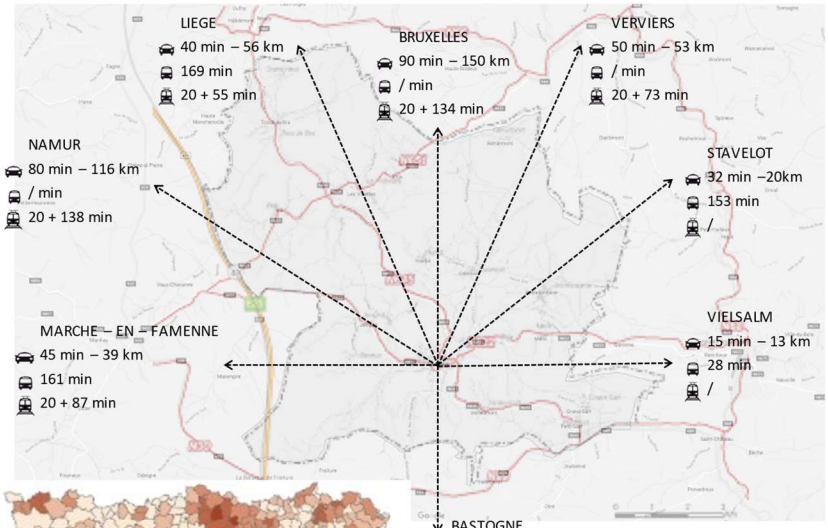

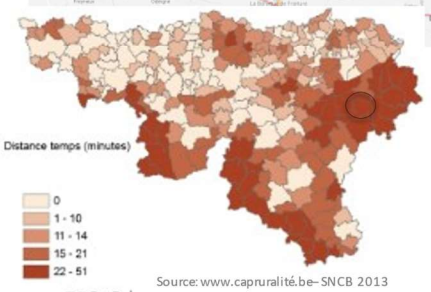

Source: www.capruralité.be– SNCB 2013

- Décentralisation par rapport a polarités
- Contournée par les grandes infrastructures
- Proximité des axes autoroutiers bordée par E25 et E421
- TEC non compétitifs distance à une gare supérieure à 20 min
- Desserte locale structurée aut de 4 voiries régionales
- Traversée par 2 tronçons du schéma directeur cyclable (ligne

V Ligne 619 (Chemin du rail)

Structure physique

- Vallée encaissée de la Lienne;
- Relief: diversité des paysages/risques d'éboulement;
- Territoire largement irrigué;
- Richesse du soussol/ Aptitudes des sols peu favorables à la culture;
- Présence du coticule

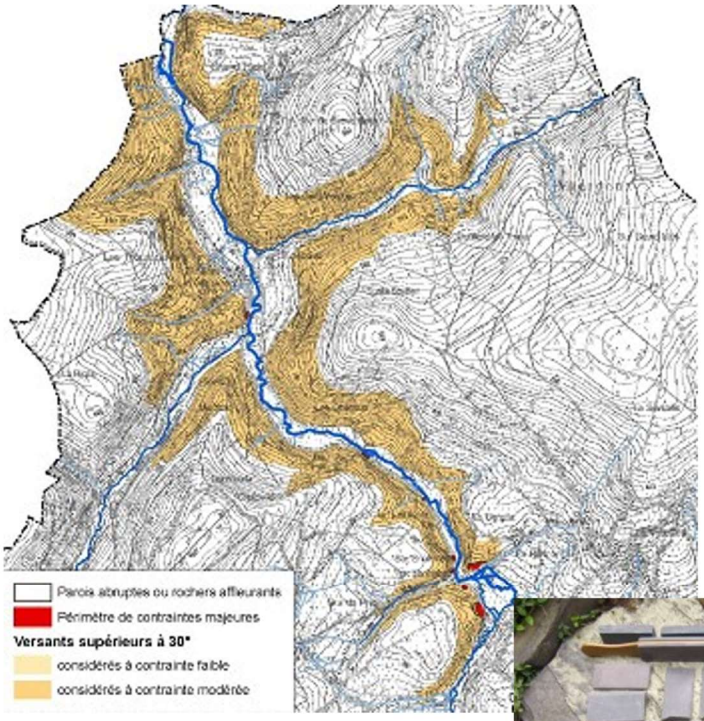

Occupation du sol

- Surfaces non artificialisées = 97 %
- Surfaces urbanisées:
  - + 27,6 % en 15 ans (sup.urba)*1
  - + 7,6 % en 15 ans (démo) *2
- Forêts = 48 % territoire
  - Feuillus et mélangés: 33,5 %
  - Résineux: 66,5 %

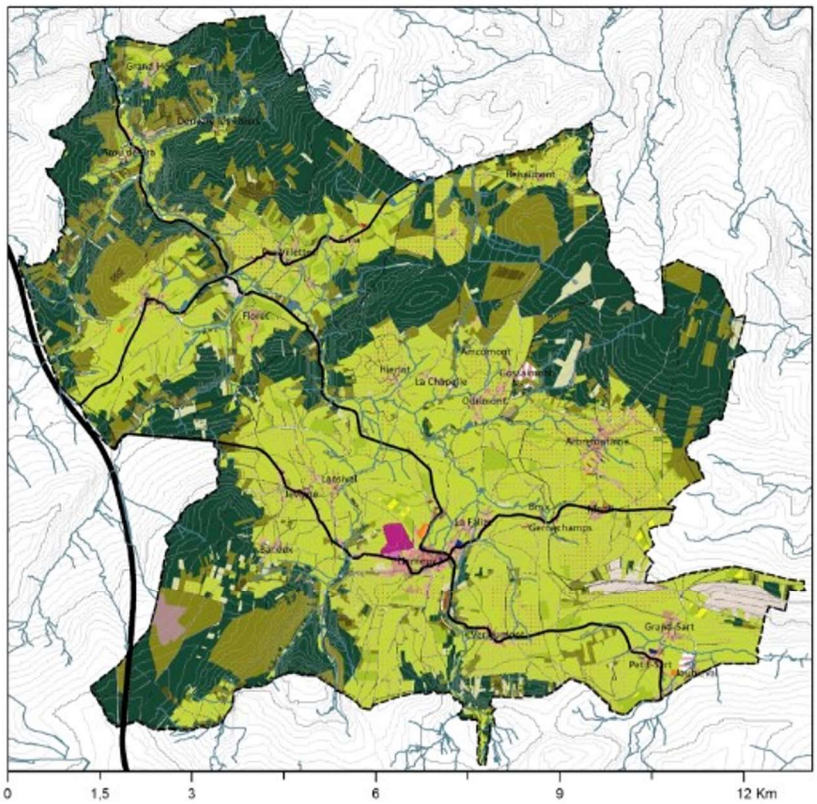

Catégorie d'occupation du sol	Surface en ha	Pourcentage %
Appartements	2,27	0,0%
Maisons	195,60	2,1%
Economie	16,00	0,2%
Equipements	24,55	0,3%
Loisirs	29,18	0,3%
Autres	1,54	0,0%
Foret	4.450,38	48,3%
Prairie	2.953,55	32,1%
Champ	874,45	9,5%
Parcs et jardins	11,66	0,1%
Autres	313,25	3,4%
Superficies non cadastrées	336	3,7%
Total	**9.207,90**	**1,00**

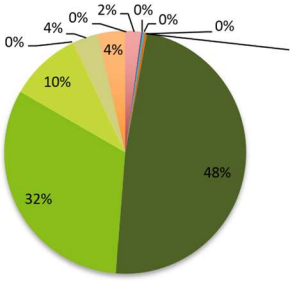

*1 Source: Matrice cadastrale
*2 Source IWEPS

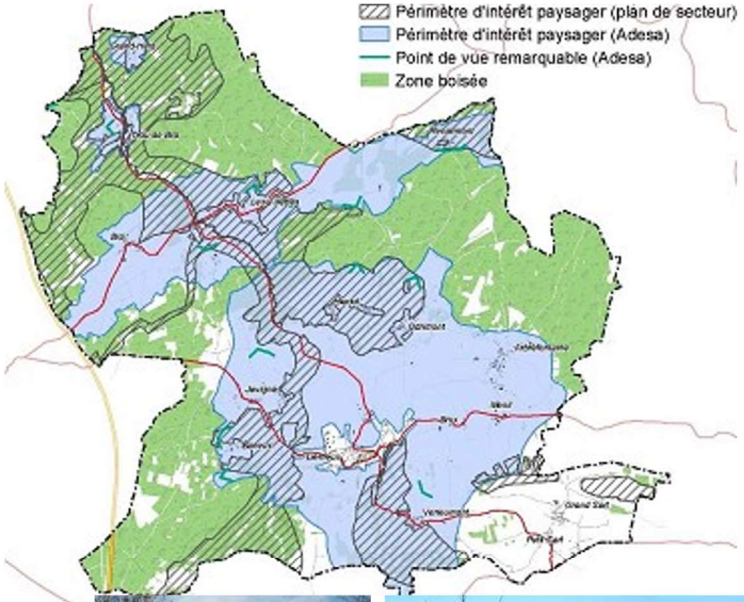

Paysage – éléments structurants

- Vallée structurante
- 6 sous-unités paysagères distinctes
- Paysages remarquables: longueurs de vue, points de vue, diversité…
- Cloisonnement forestier;
- Mutations paysagères liées à l'urbanisation;
- Isolement du paysage urbain

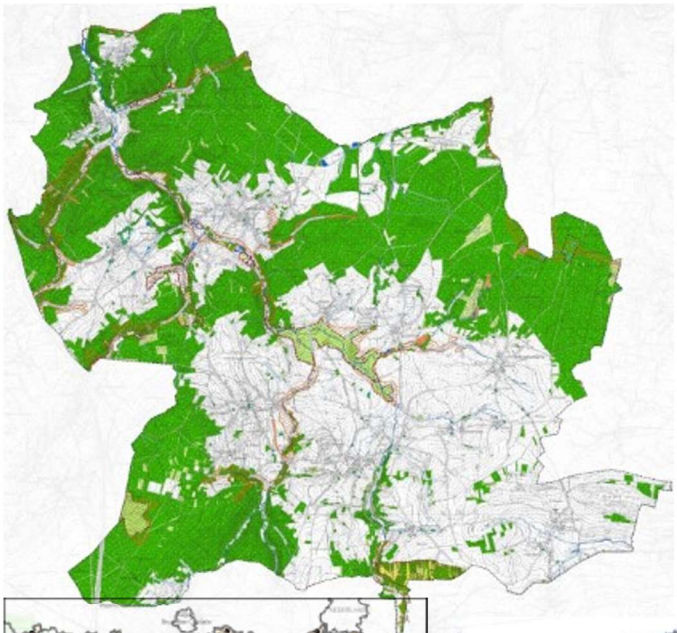

Structure naturelle

- Vallée de la Lienne;
- Zones boisées: 50 % du territoire;
- 6 zones Natura 2000 soit 670 ha;
- 10 SGIB;
- 3 réserves naturelles;
- 20 – 25 % pratiques agricoles; favorables biodiversité (2000 – 4000 ha);

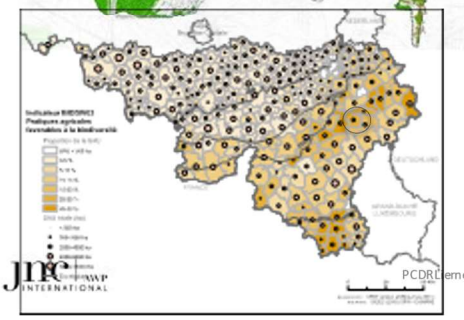

Espèces invasives

Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)

Renoué du Japon (*Fallopia japonica*)

- Présente à Lierneux et partout en Région Wallonne
- Plus compétitives et plus voraces que les espèces indigènes
- Modification de l'écosystème d'origine, du sol ou de l'eau
- Risque de nuisances pour la santé publique

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) - Risque de brûlure

Berce du Caucase - Localisation à Lierneux (source : http://observatoire.biodiversite.wallonie.be)

Raton laveur (*Procyon lotor*)

Espèces invasives

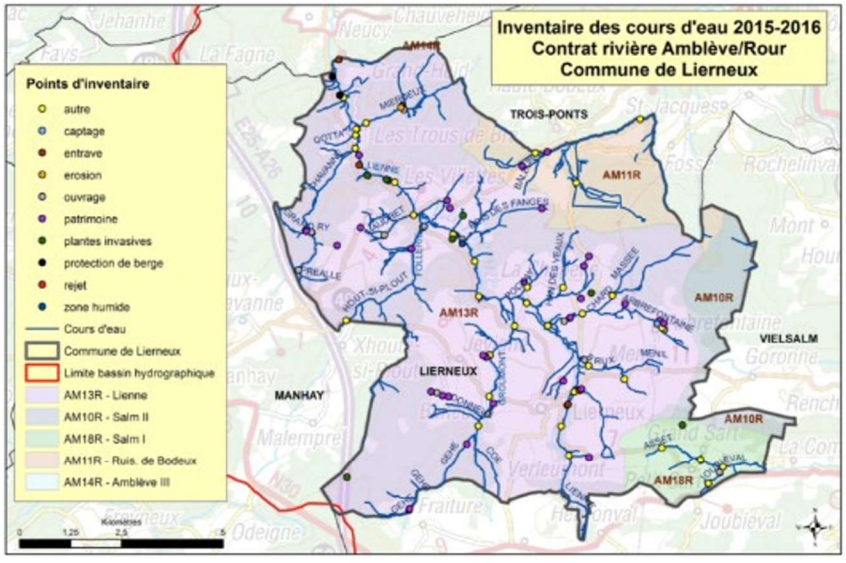

- Sur la commune de Lierneux : 2 points noirs et 5 points noirs prioritaires[*1];
- Balsamines et Renouées le long de la Lienne[*1];
- Balsamines : actions d'arrachage dans les ruisseaux affluents du BV;
- Berces : poursuite des actions, diminution des populations de 80%[*1];
- Renouées : techniques de gestion pas encore optimales[*1].

[*1] Source : Contrat de rivière Amblève Rour – Inventaire de terrain 2015 2016 – Commune de Lierneux

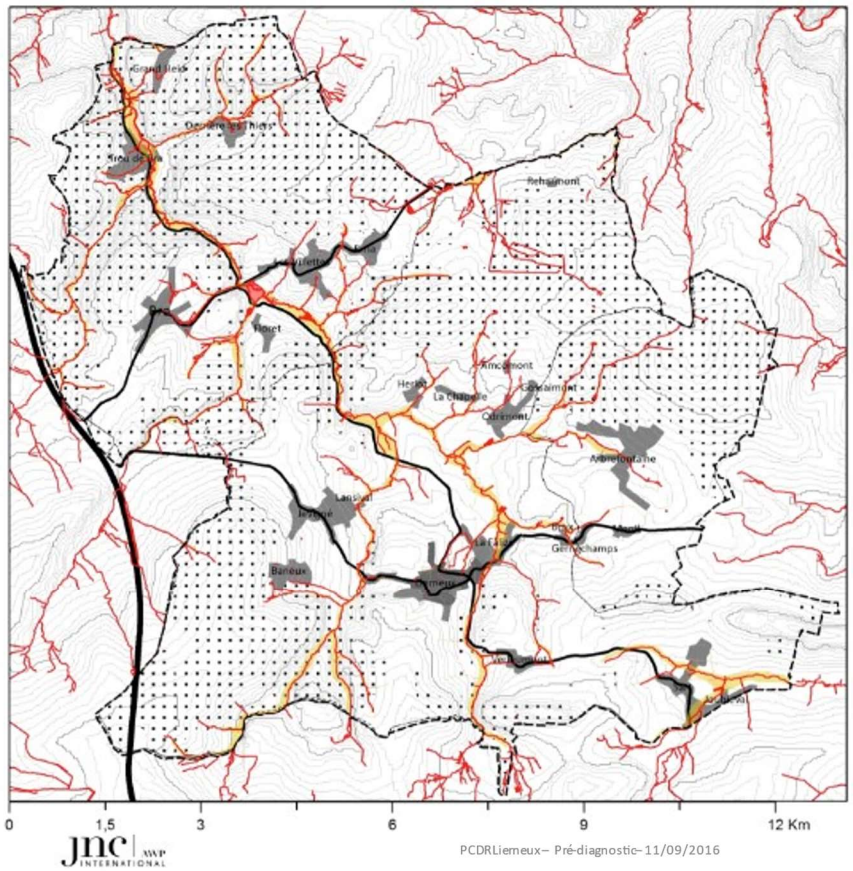

Structure du territoire

• Lierneux au fil de la Lienne

Données 2015

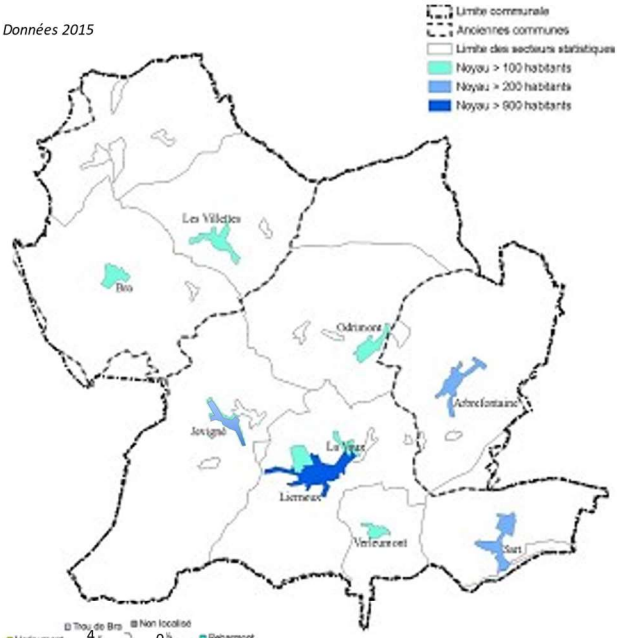

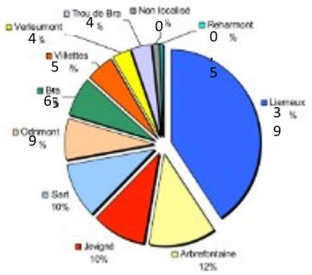

Ancienne commune	Variation 1997 - 2007	Variation 2007 - 2015
Lierneux	-1,6 %	+7,2 %
Bra	+3,5 %	+12,5%
Arbrefontaine	+12,1%	+8,2%

Structure du bâti

Bâti dispersé

Faible densité[*1] : 39 hab/km² (MR:37 hab/km² - A:141 hab/km² - RW:213 hab/km²)

Distribution de la population[*2]

- **39%** à Lierneux (dont 11% à l'Institut psychiatrique)
  En 2007 : 41% et 15%
- **30%** dans les trois villages importants (Arbrefontaine, Jevigné et Sart avec chacun 10% de la population totale
  En 2007 : 32% avec 10% de popu. chacun
- **84% de la population dans le Sud de la commune (la « cuvette »).**
  En 2007 : 90%

Augmentation de la population dans les anciennes communes

[*1] Source IWEPS
[*2] Source Ad. communale

Aménagement du territoire

Structure du bâti

Centre communal Lierneux

Village: Bra

- Commerces de proximité concentrés sur Lierneux;
- 5 écoles d'enseignement fondamental réparties sur Lierneux, Arbrefontaine, Jevigné et Sart
- Pas d'école secondaire
- Centralisation des activités sportives à l'omnisport de Lierneux

Village Arbrefontaine

Village: Sart

Commerces et horeca
Equipements et services
Monument classé
Arbre remarquable
Haie remarquable
Angle de vue (ADESA)
Limite d'unité paysagère (PCDR)
Zone Natura 2000
Réserves naturelles domaniales

Ancienneté du bâti	Proportions au sein du parc
Antérieur à 1900	36,2 %
De 1900 à 1918	6,5 %
De 1919 à 1945	3,9 %
De 1946 à 1961	11,9 %
De 1962 à 1970	3,6 %
De 1971 à 1981	13,1 %
De 1981 à nos jours	24,8 %

Structure du bâti

Bâti:

- 1.740 logements en 2014[*1] dont (contre 1612 en 2007) :
  - **97,9** % de maisons (po 86,4 % en Région wallonne) dont 62,6 % de constructions isolées (pour 30,7 % en Régior wallonne) et 3,4 % de maisons de type ferm (pour 27,5 % en Régior wallonne);
  - **2,15** % d'appartements (pour 13,60 % en Régic wallonne);
- valeur moyenne du prix des maisons en 2014[*1] : de 137.970 € (118.324 € en 2007) (161.593 € pour la microrégion)

V Superficie résidentielle par habitant (IWEPS)

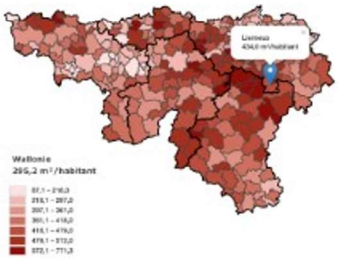

[*1] Source IWEPS

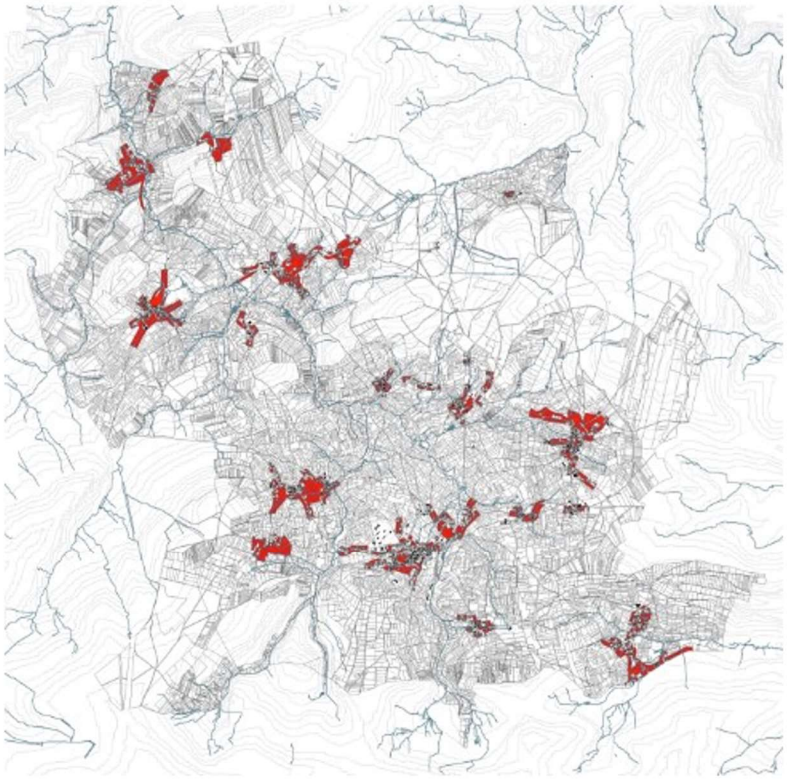

Potentiel foncier

- ZH & ZHCR: 280,9 ha/519 ha au PS soit > 54 %
- + ZACC: 33,5 ha

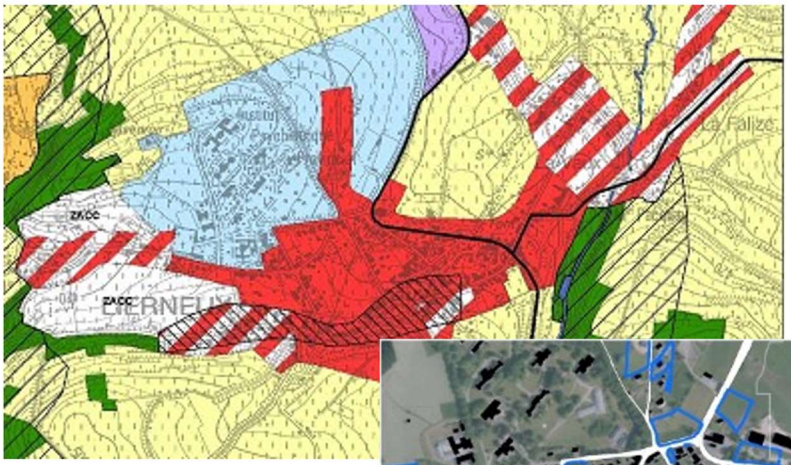

Potentiel foncier

- ZH & ZHCR: 280,9 ha/519 ha au PS soit > 54 %
- + ZACC: 33,5 ha

V Evolution de la population de 1991 à 2015 (1991=100)

V Mouvements de la population rapportés à la population moyenne de la période (pour 1000 hab.)

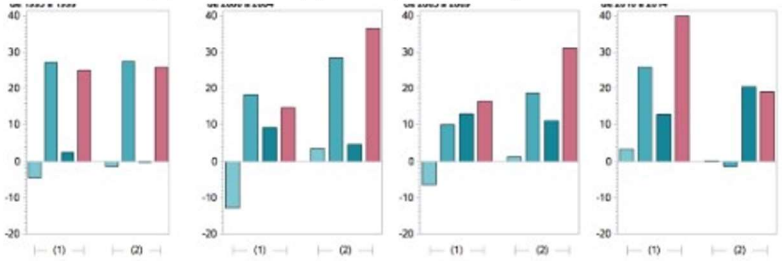

Socio-économique – perspective démographique

- Courbe de croissance régulièr depuis 2010
- Solde naturel positif
- Vieillissement de la populati

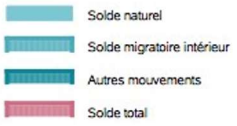

V Evolution démographique à l'échelle communale

	Population	Perspectives de la population communale			Répartition par classe d'âge en 2026	
Classe d'âge	2015	2026	Evolution nombre effectifs	Evolution relative	La commune	Communes limitrophes
Population	3.569	3.944	375	10,51%	100%	100%
0-19 ans	815	752	-63	-7,73%	19,10%	24,30%
20-64 ans	2.144	2.328	184	8,58%	59,00%	55,50%
65 ans et +	610	865	255	41,80%	21,90%	20,20%

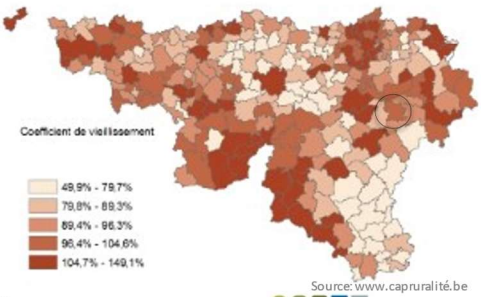

Source: www.capruralité.be

V Taux d'activité et taux d'emploi

	Taux de chomâge administratif	Taux d'activité	Taux d'emploi
Lierneux	9,4 %	68,0 %	62,2 %
Microrégion	11,1 %	71,6 %	64,0 %
Arrondissement	13,9 %	68,7 %	59,1 %
Wallonie	16,1 %	67,3 %	56,6 %

V Revenu moyen par habitant (2013)

Entités administratives	Valeurs moyennes		
	Revenu moyen par déclaration	Revenu médian par déclaration	Revenu moyen par habitant
Région wallonne	28.794	21.715	
Microrégion	29.905	22.717	15.641
Lierneux	29.225	23.541	15.970

Socio-économique – situation socioprofessionnelle

- Indicateurs du marché du travail positifs
- Revenu moyen > moyennes
- Niveau d'éducation plus élevé que la moyenne régionale mai moins que la Mrégion)
- Large part des travailleurs salariés travaillant et résidant dans la commune
- 10,6 indépendants/100 hab (10,3 Mrégion, 7,9 Arron. et 7,3 RW) (contre 10,7% en 2007) .

V Déplacements des travailleurs

	2008			2013		
	Nombre de salariés	Répartition des salariés		Nombre de salariés	Répartition des salariés	
	La commune	La commune	Communes limitrophes	La commune	La commune	Communes limitrophes
Travailleurs salariés résidant dans la commune	**850**	**100,0%**	**100,0%**	**849**	**100,0%**	**100,0%**
Travaillant dans la commune	89	10,5%	22,1%	87	10,2%	24,3%
Travaillant dans l'arrondissement (excl. la commune)	135	15,9%	16,7%	146	17,2%	18,5%
Travaillant dans la province (excl. l'arrondissement)	145	17,1%	13,0%	174	20,5%	14,0%
Travaillant en Wallonie (excl. la province)	289	34,0%	26,8%	276	32,5%	25,6%
Travaillant en Belgique (excl. la Wallonie)	77	9,1%	10,6%	46	5,4%	6,0%
Travaillant au Luxembourg	115	13,5%	10,7%	120	14,1%	11,5%
Travailleurs salariés travaillant dans la commune	**210**	**100,0%**	**100,0%**	**193**	**100,0%**	**100,0%**
Résidant dans la commune	89	42,4%	32,7%	87	45,1%	35,2%
Résidant dans l'arrondissement (excl. la commune)	12	5,7%	12,0%	34	17,6%	20,8%
Résidant dans la province (excl. l'arrondissement)	63	30,0%	14,4%	15	7,8%	13,5%
Résidant en Wallonie (excl. la province)	44	21,0%	34,9%	52	26,9%	28,0%
Résidant en Belgique (excl. la Wallonie)	0	0,0%	4,5%	De 1 à 3	1,6%	1,6%
Résidant à l'étranger	De 1 à 3	1,0%	1,4%	De 1 à 3	1,0%	0,9%

V Distancetemps à un hôpitalSource: www.capruralité.be(données 2008)

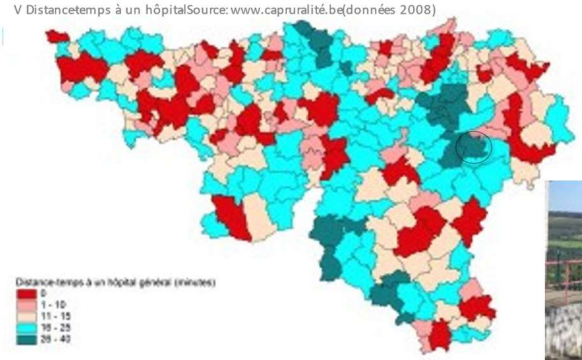

Equipements

• Indice d'accessiblité supérieu

à 30 min;

V Taux de couverture accueil préscolaireSource: iweps.be(données ONE 2014)

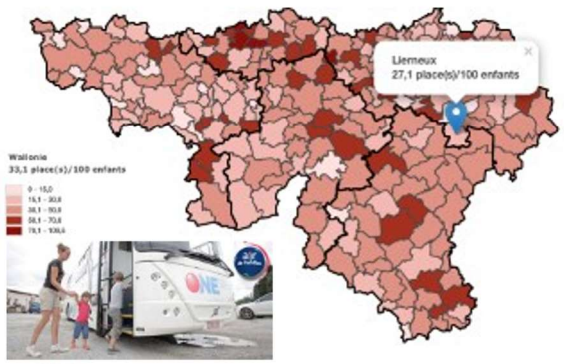

V Lits MR/MRS pour 1.000 pers de 80 ans-Source: iweps.be(données DGO5 2015)

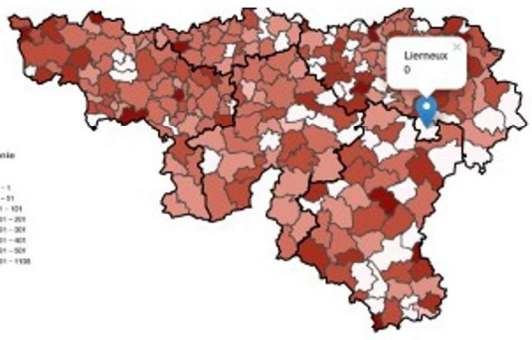

V Distancetemps à un hypermarché de plus de 1.500 m Source: www.capruralité.be(données 2008)

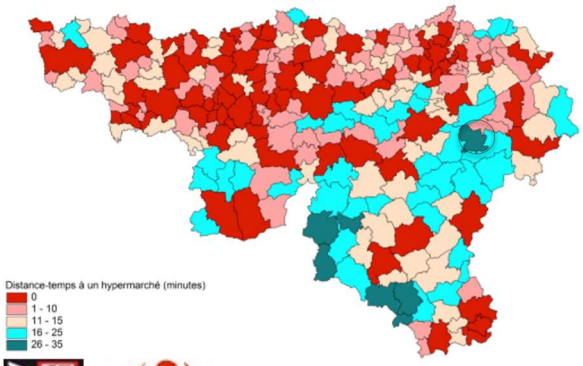

Equipements

• Indice d'accessiblité supérieu à 30 min;

-> Commune isolée de services

• Nouvelles dynamiques:

-> Ancrage communal et identitaire

Source: www.capruralité.be(données 2008)

V Evolution du nombre d'exploitation entre 2002 et 2012 Source: www.capruralité.be

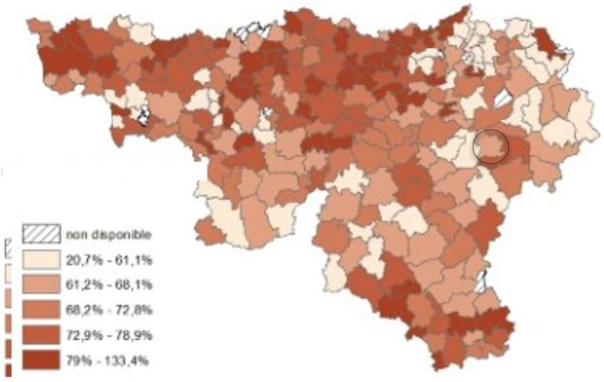

Agriculture

- 41 exploitations;
- Diminution de plus de 60 % nombre d'explotation;
- SAU:- 450 ha en 10 ans;
- Nouvelles exploitations;
- > 20 % en production biologique

V Importance du secteur de la viande bovine en 2013 Source: DGO3, 2015

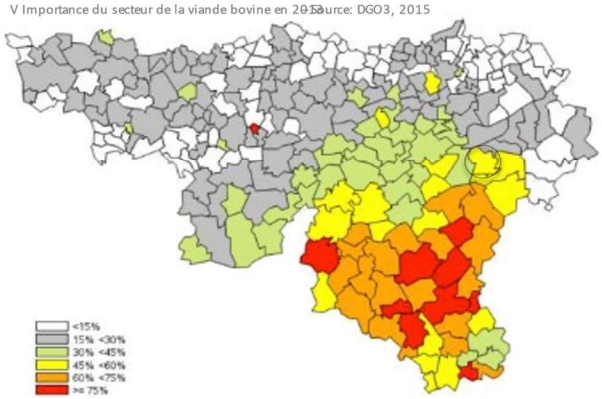

V Importance du secteur laitier en 2013 Source: DGO3, 2015

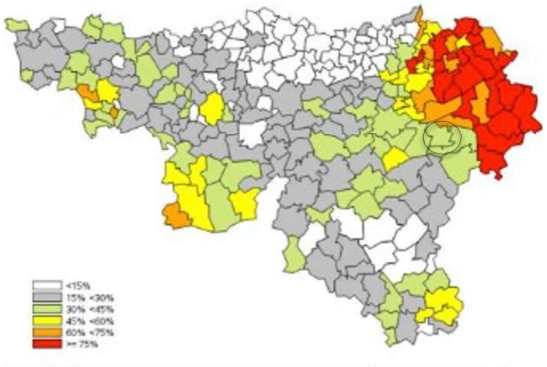

*2 Source www.cadastre.be

Tourisme - HORECA

V Restaurant l'Atelier -Lierneux

V Petite restauration au Bas Mont Lierneux

- Secteur HORECA très peu représenté ;
  - Lierneux1 café, 1 friterie et 2 restaurants;
  - Jevigné 1 pizzeria.
  - Arbrefontaine : 1 hôtel restaurant

V Hôtel/Restaurant la Maison de maîtreArbrefontaine

V Pizzeria chez Salvi Jevigné

V Gites/chambres d'hôtes Ferme aux moinesVerleumont

Tourisme - HORECA

Répartition des activités par genres

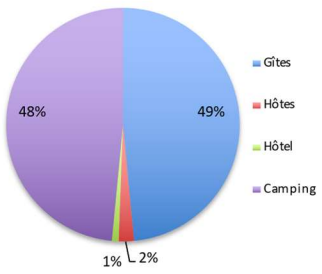

Répartition des hébergements par entités

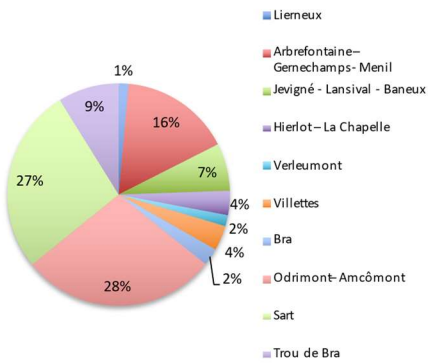

- Office du tourisme;
- Paysage, balades, ski;
- Offre d'hébergement: camping chambre d'hôtes, gîtes et hôtel pour 1189 lits (contre 1240 en 2009) ;
- Seulement 10% des établissements dans le secteu HORECA (14,5 % microrégion 10,3 % arron et 10,4 % RW) (contre 2,5% en 2009) .

V Evolution nombre de nuitées

Répartition des activités par genres

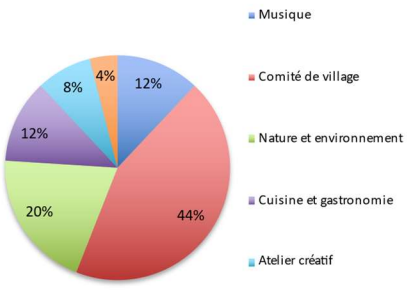

Répartition des activités par entités

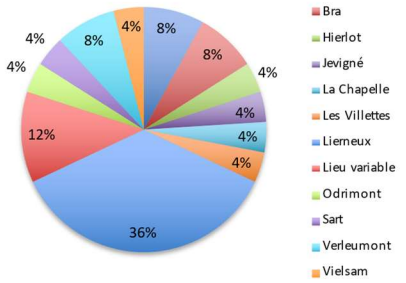

Dynamique sociale

- Environ 25 associations culturelles sur la commune (contre 16 assos. en 2009) ;
- 45% pour les comités de villag et salles de fêtes (idem en 2009) ;
- 35% des activités sont localis sur le village de Lierneux (idem en 2009).

Enjeux & débat

Source: L'agence Verdier -Tappia , Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, Aménager durablement les petites communes, CERTU 2010

PCDR Lierneux

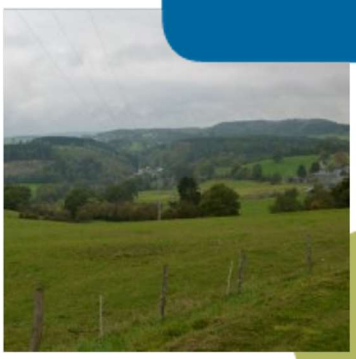

Merci pour votre participation

A vous la parole

joining nature & cities

Ancienneté du bâti	Proportions au sein du parc
Antérieur à 1900	36,2 %
De 1900 à 1918	6,5 %
De 1919 à 1945	3,9 %
De 1946 à 1961	11,9 %
De 1962 à 1970	3,6 %
De 1971 à 1981	13,1 %
De 1981 à nos jours	24,8 %

V Superficie résidentielle par habitant (IWEPS)

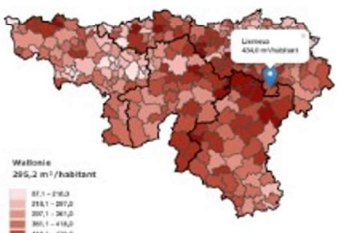

Structure du bâti

Bâti:

- 1.740 logements en 2014[*1] dont (contre 1612 en 2007) :
  - **97,9** % de maisons (po 86,4 % en Région wallonne) dont 62,6 % de constructions isolées (pour 30,7 % en Régior wallonne) et 3,4 % de maisons de type ferm (pour 27,5 % en Régior wallonne) (96,2% en 2007) ;
  - **2,15** % d'appartements (pour 13,60 % en Régic wallonne) (3,8% en 2007) .
- valeur moyenne des terrain bâtir en 2014[*2]: **16 €/m²** (19 €/m² en 2007) (24,6 pour la microrégion et **30,7**, pour la Région wallonne)
- valeur moyenne des maison en 2014[*1]: de 137.970 € (118.324 € en 2007) (161.593 € pour la microrégion et 149.808 € pour la Wallonie).

[*1] SourceIWEPS
[*2] Sourcewww.cadastre.be

ANNEXES PARTIES II, III et IV

CONSULTATION CITOYENNE (Vue chronologique)

DIAGNOSTIC PARTAGE

DEFIS ET OBJECTIFS

Commune de Lierneux

a. Décisions et réunions communales

(avec GREOVA et/ou JNC)

Réunion du 25 août 2014 (1ère rencontre GREOA – Commune)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
25 août 2014 à 13h30
GREOA – Place de Chézy 1 à 1920 Harzé

Cette réunion est la première rencontre avec les autorités communales de Lierneux depuis la désignation du GREOA comme organisme accompagnateur de la commune dans son ODR.

Ordre du jour :
- Présentation du GREOA
- Présentation de l'ODR
- Etat d'avancement de l'ODR – planning 2015

Présents :

GREOA :
Lilien Jacques, Directeur
Houbeau Benoît, auteur de programme
Barthelemy Anouck, AD[1]
Gilis Marie-Françoise, AD

Commune de Lierneux :
Samray André, Bourgmestre

Excusés :

Commune de Lierneux :
Bastin Emile, Echevin

Présentation du GREOA

Monsieur Lilien présente les différentes missions du GREOA dans le cadre des Opérations de Développement Rural (ODR) ainsi que différents projets en cours : Compagnons de la terre, réseau internodal CyclOVA (FEDER), etc.

Messieurs Lilien et Houbeau informent également Monsieur Samray de la volonté de créer un GAL Ourthe-Vesdre-Amblève dont la commune de Lierneux ferait partie.

En matière de mobilité douce, la commune de Lierneux aimerait réaliser un pré-RAVeL entre Lierneux et Vielsam ; la commune de Vielsam ayant un projet de connexion jusqu'à Sant-Vith ;

[1] Agent de Développement

Présentation de l'ODR

Les agents de développement rappellent les différentes étapes d'une ODR. Monsieur Samray indique qu'il va se renseigner sur les étapes déjà effectuées dans le cadre de la nouvelle ODR. Tous les documents seront présentés et transmis au GREOA lors de la prochaine réunion de travail. Il semble que l'ODR ait débuté en 2009 et que la CLDR ait été mise en place et renouvelée récemment.

Monsieur Samray fait également l'historique en ce qui concerne la désignation du GREOA comme organisme accompagnateur ainsi que les difficultés rencontrées au début de la seconde ODR sous l'ancienne législature (2006-2012).

Personnes de contact à Lierneux

Monsieur André Samray, Bourgmestre, sera en charge du développement rural. Il est déjà Président de la CLDR. La personne de contact est la directrice générale.

Auteur de programme

Monsieur Samray indique qu'un auteur de programme avait été désigné au lancement de la seconde ODR mais il ne connaît pas les termes du contrat avec ce dernier. Monsieur Lilien indique que s'il existe une possibilité de désigner un nouvel auteur de programme, le GREOA peut remplir cette mission.

Bilan de l'ODR précédente

Monsieur Samray indique que la commune de Lierneux a pu mener à bien plusieurs réalisations dans le cadre de la précédente ODR : Vicinal, maisons de village, table d'orientation, etc. Il est cependant bien conscient que les subsides sont de plus en plus difficiles à obtenir.

La commune mène actuellement un projet de rénovation des anciens ateliers du vicinal dans le cadre du plan Marshall ; ce bâtiment est situé à proximité de celui rénové dans le cadre de la première ODR.

Suite du processus

La commune de Lierneux souhaite redémarrer rapidement le processus. Une réunion de travail est fixée au 11 septembre 2014 à 13h30 à Lierneux (ndlr : réunion déplacée au 9 septembre à 13h30). Les agents de développement enverront préalablement une liste des informations à recevoir lors de cette réunion. Le planning de travail 2015 sera également déterminé afin que celui-ci puisse être présenté au prochain comité d'accompagnement au Cabinet du Ministre de la Ruralité.

Réunion du 09 septembre 2014 (Préparation du suivi par le GREOA)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
09 septembre 2014 à 13h30
Administration communale de Lierneux
Rue du Centre 80, 4990 Lierneux

Réunion de préparation.

Présents :

GREOA :
Barthelemy Anouck, AD[2]
Gilis Marie-Françoise, AD
Piron Dimitri, AD

Commune de Lierneux :
Samray André, Bourgmestre

Excusés :

Commune de Lierneux :
Samray André, Bourgmestre
Bastin Emile, Echevin
Lecomte Isabelle, Echevine
Van Der Vleugel Christine, Directrice Générale

1. Introduction

Monsieur le Bourgmestre et Mme la Directrice Générale accueillent les agents de développement du GREOA. Ils précisent que l'employée de l'Administration en charge du dossier étant en congé de maladie, ils ne pourront fournir ce jour qu'un échantillon des documents demandés.

2. Informations fournies par l'Administration Communale

L'Administration Communale distribue et commente les documents suivants aux agents de développement :

- Copie de la délibération du Conseil Communal :
  - 9/10/2008 : décision de principe d'engagement du PCDR dans un processus Agenda 21 Local
  - 13/07/2009 : adoption du rapport socio-économique
  - 30/05/2013 : renouvellement de la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

    La CLDR a été renouvelée en mai 2013 au niveau du quart communal suite aux élections d'octobre 2012. La nouvelle composition de la CLDR est cependant toujours en attente d'approbation par le Ministre wallon de la Ruralité. La CLDR ne s'est jamais réunie depuis cette date.

  - 14/04/2014 : désignation du GREOA en qualité d'organisme accompagnateur.

    Le GREOA peut rendre des services à la Commune : auteur de programme, accompagnement de l'ODR (préparation, animation et suivi des réunions d'information et de consultation citoyenne – population, CLDR, Groupe de Travail), service cartographie et graphisme,… Pour plus d'information, se référer au rapport d'activité du GREOA disponible sur le site http://www.greoa.be/ et sur le site du GREOA dédié au PCDR http://www.pcdr.be/

[2] Agent de Développement

- Convention passée avec l'auteur de programme « Agence wallonne du Paysage *plus Environnement* » (AWP+E) de Nivelles et licences d'utilisation de données cartographiques : la Commune devra se renseigner en ce qui concerne le contrat qui la lie à l'auteur de programme. En fonction des conditions figurant dans ce document, une décision pourra être prise quant à l'actualisation du diagnostic de 2008 à réaliser par AWP+E ou par le GREOA.

- Rapport socio-économique daté de 2008. Il a été réalisé par le bureau d'étude AWP+E.

- Comptes-rendus des réunions des Groupes de Travail (GT)
  - GT « Entraide intergénérationnelle »
    - → 10 mars 2010 : mise en place du GT.
    - → 23 mars 2010 - 01 avril 2010 - 14 avril 2010 : préparation de la journée « Carrefour des générations » du 25 avril 2010.
    - → 12 mai 2010: évaluation de la journée « Carrefour des générations » du 25 avril 2010.
  - GT « A21L »
    - → 31 mars 2010 : mise en place du GT.
    - → 26 mai 2010 : présentation et détails des priorités retenues par les participants
    - → 30 juin 2010 : retour sur les réunions précédentes
    - → 25 Août 2010 : le SEL de Gouvy et appel à projets intergénérationnels
    - → 15 septembre 2010 : débriefing réunion sur les éoliennes (28 juin 2010)
    - → 21 octobre 2010 : préparation de la foire St André
  - GT « Chemins et sentiers »
    - → 17 mars 2010 : mise en place du GT
    - → 19 mai 2010 et 7 juillet 2010 : les sentiers thématiques et charte sur l'aménagement des chemins.
    - → 13 septembre 2010 : sentier 10 et 11 TARPAN

- Comptes-rendus des réunions de rapport annuel de la CLDR
  - 5 mars 2013
  - 28 mars 2012
  - 23 mars 2011

  Les dernières réunions plénières de la CLDR ont eu lieu en 2010. En 2011, 2012 et 2013 seule une réunion annuelle s'est tenue en vue de présenter et d'approuver le rapport annuel de l'ODR.

La volonté de la Commune est de reprendre le processus à ses débuts tout en conservant la CLDR actuelle. L'étude socio-économique et les consultations datant de 2008, une simple mise à jour ne semble pas suffisante. Néanmoins, le travail effectué jusqu'à présent peut servir de bonne base et permettra d'accélérer le processus.

3. Etapes de l'ODR et de la procédure de réalisation des projets

- **Elaboration du PCDR** : la réalisation des projets passe d'abord par l'élaboration du PCDR qui comprend notamment le diagnostic de la Commune, les défis et objectifs de développement ainsi que la liste des actions et projets. Ces derniers seront repris dans des fiches-projet qui décrivent et esquissent le projet en détails pour être par la suite priorisés dans des lots différents. Le lot 1 reprend les projets qui seront réalisés dans les 3 ans, le lot 2 ceux réalisés dans les 6 ans et le lot 3 ceux réalisés avant la fin du PCDR. Plusieurs projets peuvent évidemment être réalisés simultanément.

  <u>Etapes :</u>
  - Réalisation d'un pré-diagnostic socio-économique – mise à jour
  - Information et consultation de la population (réunions par village)
  - Constitution d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - réalisé
  - Présentation et validation du diagnostic de la Commune (CLDR)
  - Rédaction des défis et des objectifs de développement (CLDR)
  - Présentation du diagnostic et des objectifs de développement à la population (réunion de retour)
  - Création de Groupes de Travail (GT) thématiques
  - Analyse des projets à intégrer dans le PCDR (CLDR)

- Priorisation des projets (CLDR)

- **Validation du PCDR** : Le PCDR réalisé est alors validé par toutes les autorités compétentes. Comme durant tout le processus de l'ODR, la population est également consultée lors de la validation du PCDR.
  Etapes :
  - Vote du PCDR par la CLDR et le Collège Communal
  - Avis de recevabilité de l'administration régionale
  - Vote du PCDR par le Conseil Communal
  - Evaluation du PCDR par la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT)
  - Approbation du PCDR par arrêté du Gouvernement wallon

- **Réalisation des projets du PCDR :** après que le PCDR ait été validé par le Gouvernement wallon, les projets peuvent être réalisés selon une procédure en deux phases. Premièrement, une demande de *convention-faisabilité* est introduite afin de permettre la réalisation d'un l'avant-projet et du projet par un auteur de projet. Ensuite, une demande de convention-réalisation est présentée pour la réalisation des travaux. Celle-ci fixera de manière plus précise le subventionnement du projet globalement identifié et le montage financier des travaux.
  Etapes :
  - Décision d'entamer une fiche-projet (CLDR et Conseil Communal)
  - Actualisation de la fiche-projet et organisation d'une réunion de coordination
  - Demande de convention-faisabilité (administration régionale et Ministre)
  - Désignation d'un auteur de projet et réalisation de l'avant-projet, du projet et du cahier des charges
  - Demande de convention-réalisation (administration régionale et Ministre)
  - Mise en œuvre du projet et inauguration

  Les engagements budgétaires destinés à couvrir les subsides relatifs aux travaux seront réalisés en deux temps : une première provision fixée à 5% du projet est libérée dans le cadre de la convention-faisabilité pour subvenir par exemple aux frais d'étude de l'avant-projet et du projet. Le reste de la subvention sera alors déterminé dans le cadre de la convention-réalisation. Des acomptes sont liquidés au fur et à mesure de l'introduction des états d'avancement des travaux.

4. Mécanismes et taux de subventionnement des projets

Pour chaque projet globalement identifié inscrit dans le PCDR, le taux de subventionnement sera modulé en fonction, d'une part, du montant global de l'assiette de la subvention éligible et affectée au Développement Rural et, d'autre part, de la nature ou du type de projet conventionné comme indiqué dans le tableau suivant :

	1° tranche jusque 500.000€	2°tranche au dessus de 500.000€
Aménagements d'espaces publics	60%	50%
Autres type de projet	80%	50%

Avec le nouveau décret du 11 avril 2014, les projets transcommunaux peuvent être subventionnés à 90% du montant du projet.

- Voir aussi le nouveau décret relatif au développement rural (11 avril 2014) et son arrêté d'exécution (12 juin 2014)

Le PCDR est une stratégie de développement de la Commune pour 10 ans. Les projets qui y figurent ne sont pas tous financés par le Développement Rural.

5. Exemples de projets envisageables et actions menées par les Groupes de Travail dans d'autres Communes en Opération de Développement Rural

- Atelier rural
- Maison de village à destination des associations de la Commune
- Espace de rencontre
- Projet favorisant la mobilité douce
- Projet multifonctionnel abritant un magasin des produits du terroir, une salle, des logements, une bibliothèque, un local d'accueil à la petite enfance
- Projet de restauration du patrimoine, etc.

- Pour plus d'exemples et consulter les PCDR des Communes accompagnées par le GREOA, voir le site internet www.pcdr.be
- Vidéo réalisée dans le cadre des 20 ans du Développement Rural : http://www.pcdr.be/20-ans-20-projets-20-temoignages-le-decret-du-developpement-rural-a-20-ans-2/

Les groupes de travail peuvent avoir des projets sur la réhabilitation de sentiers, sur l'amélioration de la communication, etc.

6. Suivi du processus et planning

La Commune se charge de poursuivre la récolte des documents nécessaires et des informations en relation avec le PCDR. Madame la Directrice générale a indiqué également qu'elle transmettra aux agents de développement un historique de l'ODR de Lierneux.

La Commune contactera le bureau d'études « Agence wallonne du Paysage *plus Environnement* » afin de faire le point sur la prolongation éventuelle de sa mission en fonction de la convention fixée entre les parties (durée de la convention à retrouver). Elle se chargera également de contacter le Cabinet Ministériel en vue de l'approbation rapide de la composition de la CLDR.

Une première rencontre avec la CLDR sera organisée dans le courant du mois de novembre afin de l'informer de la reprise de l'ODR. Ensuite, de nouvelles consultations par villages ou groupes de villages (6 ou 7 villages au total) seront organisées début 2015. Le rythme des réunions dépendra des volontés de la CLDR et de la Commune. Cependant, il est souhaité de maintenir une fréquence de réunions suffisante pour permettre aux membres un bon suivi des dossiers et maintenir leur intérêt dans l'ODR sans les surcharger de travail. Les agents de développement précisent que tous les membres ne doivent pas être systématiquement présents à chacune des réunions tant que le nombre minimum de membres fixé par le règlement d'ordre intérieur de la CLDR est atteint. Il n'est pas envisagé de refaire un appel à candidatures puisque la nouvelle CLDR ne s'est pas encore réunie et que l'ajout de nouveaux membres risquerait de retarder encore un peu plus l'approbation par le Ministre de la composition de la CLDR.

D'un point de vue organisationnel, il sera demandé en CLDR de choisir entre un jour de la semaine fixe ou variable pour l'organisation des réunions de la CLDR et de voir si celle-ci préfère se réunir à 19h, 19h30 ou 20h.

7. Principes, particularités et avantages de la création d'un Groupe d'Actions Locales (GAL) en Ourthe-Vesdre-Amblève

- **Qu'est-ce qu'un GAL ?**

Un Groupe d'Action locale (GAL) est un partenariat regroupant des organismes du secteur public, privé et de la société civile d'un territoire rural et œuvrant en faveur de l'application des méthodes de développement rural LEADER du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
http://europa.eu/legislation_summaries/agriculture/general_framework/l60032_fr.htm

- **Plan de Développement Stratégique (PDS) pour le territoire**

Document de référence du Gal composé : d'un diagnostic territorial, d'une définition, d'une stratégie en choisissant un thème fédérateur et des objectifs à poursuivre. Les projets prévus sont là pour atteindre les objectifs fixés (cf. Thèmes de travail) pour une période de 5 ans.

- **Construction et exécution du projet de manière participative**

Un processus de consultation des forces vives locales du territoire est indispensable car la démarche se veut *bottom-up*. Une mobilisation citoyenne est donc essentielle ! Un lien avec les PCDR est donc de mise, et l'appui de la CLDR pour les aspects de consultation de la population réclamés par la constitution du GAL est un atout dont il faut profiter.

UN GAL EN OURTHE-VESDRE-AMBLEVE

- **Un territoire (conditions à respecter en termes de nombre total d'habitants et de densité de population…)**

2014	Nombre d'habitants	Superficie. en ha	Habitants/km2
Aywaille	11.914	7.997	148,98
Comblain-au-Pont	5.303	2.268	233,82
Esneux	13.120	3.405	385,32
Ferrières	4.811	5.690	84,55
Hamoir	3.897	2.780	140,18
Lierneux	3.528	9.207	38,32
Sprimont	14.241	7.428	191,72
Stoumont	3.109	10.845	28,67
Trooz	8.188	2.420	338,35
TOTAL GAL	**68.111**	**52.040**	**130,88**

Source: Institut National de Statistique (INS), 2014

Chaudfontaine est trop urbanisé pour pourvoir être intégré dans un GAL avec les autres entités. **Ouffet, Clavier et Anthisnes** sont dans le GAL du Pays des Condruses.

- **Des thèmes de travail**

Après une première analyse territoriale se basant notamment sur les **PCDR** de chaque commune (en construction ou/en cours d'élaboration) et les actions déjà en cours au GREOA, différents thématiques devraient être abordées/développées :

1. Un **tourisme** familial tourné vers la sensibilisation environnementale
2. Le **développement du tissu économique** (PME)
3. L'**agricultur**e avec la problématique de la production alimentaire
4. La **mobilité** au sein des communes rurales
5. Les aspects **sociaux** (logement, intégration socioprofessionnelle…)
6. L es aspects **environnementaux** (forêts, ressources hydriques…)
7. ….

- **Un travail concerté notamment avec les GAL voisins**

L'optique est de coopérer et de se concerter pour amplifier les projets qui dépasseront le territoire. (Exemples COVOIT'STOP, Ceinture Aliment-Terre Liégeoise…)

- **Avantages d'un GAL en Ourthe-Vesdre-Amblève monté via le GREOA**

1. Des moyens humains et financiers fournis en grande partie par l'Europe en vue de concrétiser des d'actions qui font notamment l'objet de fiches des différents PCDR.
2. La mutualisation des efforts pour dynamiser le territoire donnera une nouvelle impulsion.
3. Le GREOA est une **structure pérenne** qui, depuis de nombreuses années travaille de manière **transcommunale, participative** disposant d'une équipe pluridisciplinaire
4. Le GREOA a l'expertise des programmes européens (FEDER, FEADER, Interreg…)
5. Etc.

Les communes membres du GREOA, bénéficie d'avantages ; pour l'élaboration du Plan de Développement Stratégique (PDS) du GAL, contrairement à ce qui s'est notamment passé au sein du GAL du Pays des Condruses, il ne sera pas demandé aux communes de contribuer à l'étude dont le montant est évalué à +- 40.000 €. Le GREOA prendra ces frais en charge.

Réunion du 05 mars 2015 (Préparation des GT avec le nouveau Collège communal)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
05 mars 2015 à 13h00
Administration communale de Lierneux
Rue du Centre 80, 4990 Lierneux

Réunion de préparation.

Présents :

GREOA :
Lilien Jacques, Directeur
Houbeau Benoît, Auteur de programme
Barthelemy Anouck, AD[3]
Gilis Marie-Françoise, AD

Commune de Lierneux :
Samray André, Bourgmestre

Excusés :

Commune de Lierneux :
Léonard Fabrice, Bourgmestre
Grommerch Marielle, Echevine
Mathieu Guy, Echevin
Van Der Vleugel Christine, Directrice Générale

Introduction

Monsieur Léonard accueille l'équipe du GREOA et rappelle que cette réunion a pour finalité l'installation du partenariat entre le GREOA et la Commune de Lierneux dans le cadre de la reprise de l'Opération de Développement Rural à Lierneux. Plus précisément, il s'agit de définir le processus à venir en ce qui concerne l'actualisation du diagnostic socio-économique et l'information et la participation citoyenne.

a. Etude socio-économique

La Commune dispose déjà d'un pré-diagnostic territorial réalisé par le bureau AWP+E en 2008. Ce document ainsi que le contrat liant la Commune au bureau d'étude avaient été transmis par la Commune au GREOA précédemment.

Suite à la lecture de l'étude, le GREOA préconise une actualisation du document mais également la réalisation d'une véritable analyse des données socio-économiques. Comme le mentionne l'Auteur de programme, ce travail est un préalable nécessaire à la reprise et au bon déroulement des réunions d'information de consultation. Afin de mener à bien cette actualisation, il importe que la Commune se renseigne sur ses droits et obligations à l'égard du bureau AWP+E. En effet, la désignation éventuelle d'un nouvel Auteur de programme ne doit pas être écartée. Selon le GREOA, à la lecture du cahier des charges rédigé par AWP+E, ce dernier aurait réalisé environ 50 % de sa mission, les 50% restant étant répartis comme suit :

- 10 % au dépôt des options (axes de développement et objectifs-phase 2)
- 30% au dépôt de l'avant-projet de PCDR pour approbation par le Conseil communal
- 10 % à l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon

[3] Agent de Développement

Par ailleurs, le GREOA interroge la Commune quant à l'existence éventuelle de cartes du territoire. En effet, plusieurs cartes obligatoires doivent figurer dans le document final. La Commune pense qu'une cartographie est déjà existante. Elle se renseignera à ce sujet.

En regard de cette situation, Monsieur Lilien explique que le GREOA bénéficie d'une expérience de plus de 10 ans en matière de Développement rural et qu'il est actuellement en charge, en tant qu'Auteur de programme et organisme accompagnateur, des PCDR de 8 Communes en Ourthe-Vesdre-Amblève. Il explique que la réalisation de ces deux missions en interne présente des avantages au niveau organisationnel mais aussi au niveau de la cohérence et de l'efficacité de l'ODR. Afin de permettre à la Commune de prendre connaissance des services offerts par le GREOA dans le cadre de sa mission d'Auteur de Programme (site internet www.pcdr.be, newsletter, page facebook, service cartographique….), un exemplaire de cahier des charges lui est transmis. La Commune en prendra connaissance et se renseignera, par ailleurs, auprès du bureau AWP+E afin de faire le point sur le contrat qui les lie. Une fois les renseignements obtenus, une réunion sera à nouveau programmée fin mars 2015 et la Commune pourra présenter au GREOA sa volonté de lancer ou non un marché en vue de la désignation d'un nouvel Auteur de programme.

b. Information et consultation citoyenne

Le Bourgmestre explique que la CLDR a été renouvelée au mois de mai 2013 mais qu'elle ne s'est jamais réunie. Afin de réévaluer la motivation et l'engagement des membres, il se propose de les contacter individuellement par téléphone avant de faire une première réunion en septembre 2015 visant à les informer sur la reprise du processus. Par ailleurs, des réunions d'information et de consultation par villages semblent nécessaires au bon déroulement du processus. Selon la Commune, le nombre de réunions est évalué à 10, en raison notamment de la présence de petits villages éloignés les uns des autres au sein du territoire. En termes de planning, le Bourgmestre suggère que ces réunions par villages débutent en mars 2016, dès le retour des beaux jours. Par ailleurs, les agents de développement expliquent également qu'il est pertinent de consulter les personnes ressources du territoire (associations…) afin d'identifier plus précisément les besoins de la population. Cette consultation individuelle pourrait se dérouler durant la période hivernale (novembre 2015-février 2016). Il est convenu que les agents de développement proposent plusieurs possibilités de planning de travail à la Commune pour la fin du mois de mars 2015.

c. Conclusion

Une réunion sera programmée fin du mois de mars 2015 et permettra de prendre des décisions quant à la désignation éventuelle d'un nouvel Auteur de programme et quant à un planning de travail. Monsieur Lilien demande également que le Collège désigne un représentant ainsi qu'un référent administratif pour participer aux réunions du Comité d'Accompagnement à Namur qui se tient deux fois par an. Il informe la Commune que la prochaine réunion devrait avoir lieu en juin 2015.

La réunion se clôture à 13.50

Réunion du 25 juin 2015 (Comité d'accompagnement GREOA à Namur)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE
asbl GREOA

———

Programmes Communaux de Développement Rural
Accompagnement des communes d'Aywaille, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont, Trooz
(Arrêté ministériel du 10 novembre 2014)
Procès-verbal de la réunion du Comité d'Accompagnement du jeudi 25 juin 2015 (Namur)

Présents:
M. J.-F. COLLIN, Cabinet du Ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité
M. Ph. DELAUNOIS, DGO 3, Direction du Développement Rural, service central
Mme B. FRANCK, DGO 3, Direction du Développement Rural, service extérieur de Huy

M. C. ANCION, Bourgmestre de Sprimont - Président du GREOA
Mme V. BARTHOLOME, Administration communale d'Aywaille
M. P. LECERF, Député régional et Bourgmestre en titre de la Commune de Hamoir
M. M. LEGROS, Bourgmestre faisant fonction de la Commune de Hamoir
Mme R. LARDOT, Echevine à Ouffet
M. Ch. MARCK, Echevin à Trooz
M. D. DE TEMMERMAN, Administration communale de Trooz
Mme N. PIROTTIN, Administration communale de Trooz
M. P. GEORIS, Echevin à Esneux

M. J. LILIEN, Directeur du GREOA
Mlle A. LEUSCH, Agent de développement au GREOA

Excusés:
M. Ph. GOFFIN, Echevin à Stoumont
M. F. LEONARD, Bourgmestre de Ferrières
M. F. LEONARD, Bourgmestre de Lierneux

La réunion du Comité d'Accompagnement, présidée par M. Collin, est ouverte à 10h.

1. PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 18 DECEMBRE 2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES INTERMEDIAIRE (1/4)

M. Lilien fait tout d'abord état des changements intervenus au niveau du personnel. M. Lilien et Mlle Leusch présentent ensuite le *rapport d'activités intermédiaire* (envoyé préalablement à la réunion et faisant partie intégrante du présent procès-verbal) en détaillant pour chacune des communes accompagnées par le GREOA l'état d'avancement des Opérations de Développement Rural (ODR): Sprimont, Aywaille, Esneux, Stoumont, Hamoir, Ouffet, Ferrières, Trooz et Lierneux. L'essentiel des comptes-rendus de ces ODR (études, rapports, procès-verbaux…) est téléchargeable sur le site www.pcdr.be mis en ligne par le GREOA et tenu hebdomadairement à jour.

[…]

A Lierneux, suite à un renversement de majorité à l'automne 2014, la relance de l'ODR accuse un retard en regard du planning initialement défini. Les agents de développement attendent une décision du Collège communal concernant l'auteur de programme pour proposer un nouveau planning de travail.

Le Comité d'Accompagnement approuve le rapport d'activités (1/4). Dont acte.

3. PERSPECTIVES

L'arrêté ministériel du 10 novembre 2014 octroyant une subvention au GREOA pour la poursuite de ses missions en 2015 et 2016 permet de poursuivre l'élaboration des PCDR en cours, d'accompagner la Commune d'Esneux dans son processus d'évaluation, d'assurer le suivi des programmes approuvés par le Gouvernement wallon mais aussi de débuter l'accompagnement de la Commune de Lierneux.

4. DIVERS

M. Ancion s'interroge quant à la possibilité de mandater le GREOA comme organisme accompagnateur pour les PCDN. M. Collin répond que la Fondation Rurale de Wallonie est en charge de cette mission actuellement mais que la question de savoir si un agrément est nécessaire sera posée. M. Lilien informe que le GREOA a dans le passé déjà participé à l'élaboration de PCDN (Anthisnes, Comblain au pont). M. Legros rappelle que le PCDN de Hamoir vient d'être acté et que le marché de service est en cours. Il s'interroge également sur la possibilité d'être accompagné par le GREOA.

M. Lilien demande à M. Collin si la date d'annonce des GAL retenus est connue ; M. Collin l'informe que cela doit se faire prochainement mais qu'un avis de l'Europe est préalablement requis. M. Lilien attire également l'attention de M. Collin sur l'utilité de créer une asbl spécifique pour la mise en place d'un GAL ; il ajoute que, contrairement aux dispositions en vigueur dans le programme LEADER, il serait profitable que les GAL puissent être, le cas échéant, montés et gérés par des structures existantes. En effet, outre les économies d'échelles que cette mutualisation des structures engendrerait, d'autres atouts en découleraient naturellement : expérience du personnel en place, appui technique (graphisme, cartographie), etc.

M. Lilien rappelle également que le projet du GAL Ourthe-Vesdre-Amblève, au même titre que la plupart des autres projets de GAL, vise les circuits-courts (sujet particulièrement d'actualité). Afin de s'inscrire dans la lignée des réflexions actuellement menées par l'Union des Classes Moyennes (UCM) et par l'Association professionnelle du libre service indépendant en alimentation (APLSIA), il serait judicieux de réfléchir à l'aspect logistique de distribution des produits locaux vers les petites et moyennes surfaces wallonnes en installant des plateformes intégrées. La réflexion et la mise en œuvre mériterait de s'étendre à l'ensemble du territoire wallon via les coopérations InterGAL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Réunion du 14 octobre 2015 (GREOVA – JNC – Collège communal : Préparation des GT)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
05 mars 2015 à 13h00
Administration communale de Lierneux
Rue du Centre 80, 4990 Lierneux

Réunion de préparation.

Présents :

GREOA :
Houbeau Benoît, Attaché de direction
Barthelemy Anouck, AD[4]
Gilis Marie-Françoise, AD
Leusch Amandine, AD

Commune de Lierneux :
Samray André, Bourgmestre

Excusés :

Commune de Lierneux :
Léonard Fabrice, Bourgmestre
Grommerch Marielle, Echevine
Mathieu Guy, Echevin
Foguenne Pierre, échevin
Van Der Vleugel Christine, Directrice Générale

1. Introduction

Monsieur Léonard accueille l'équipe de JNC et du GREOA et rappelle que cette réunion a pour finalité la coordination entre le GREOA (organisme accompagnateur), JNC (auteur de programme) et la Commune de Lierneux dans le cadre de la reprise de l'Opération de Développement Rural. Il est rappelé que la volonté communale est de réaliser un PCDR/Agenda21 Local.

2. Etude socio-économique et définition de la stratégie (JNC)

✓ **Actualisation du diagnostic**

La mise à jour de l'étude socio-économique devrait être terminée pour la mi-décembre 2015. Certaines informations devront être fournies par la Commune afin de compléter les données. Si besoin, divers éléments de l'étude peuvent être fournis au GREOA avant la finalisation du document.

JNC interroge la Commune sur ses attentes par rapport à cette étude. Elle répond qu'elle souhaite une analyse la plus réaliste possible permettant de se projeter dans le futur. Il s'agit également, en parallèle, de bénéficier d'une étude exploitable dans le cadre de dossiers tels que la mise en œuvre des ZACC. A ce sujet, F.Léonard précise que le développement des ZACC sera abordé en dehors du cadre du PCDR avec cette idée de travailler en concertation avec la population et les propriétaires de terrains concernés. En effet, le projet actuel est de mettre en place une coopérative citoyenne.

La cartographie est déjà réalisée. Elle sera transmise au GREOA et à la Commune par voie de mail.

[4] Agent de Développement

✓ **Stratégie**

Une fois le diagnostic actualisé, le processus de consultation sera organisé par le GREOA (cfr. infra). Ce dernier transmettra les PV des réunions au bureau JNC et des rencontres pourront être organisées afin que le bureau d'étude puisse se charger de l'élaboration de la stratégie. Celui-ci présentera la stratégie définie en CLDR. Si besoin, l'auteur de programme participera aux GT. Il faudra cependant être attentif au planning de réunions car la convention qui lie le bureau d'étude à la Commune prévoit un nombre de 13 réunions sur toute la durée du processus.

3. <u>Information et Consultation de la population (GREOA)</u>

✓ **CLDR**

L'ancienne CLDR sera conservée, sa composition a été approuvée par l'Administration Régionale mais il conviendra de vérifier que le quart communal a bien été actualisé. Il n'est pas prévu de relancer un appel mais, suite à la relance de l'ODR, de nouveaux membres seront les bienvenus. La nouvelle composition devra être avalisée par le Conseil communal. Celle-ci sera rassemblée une première fois le jeudi 26 novembre 2015. Une seconde réunion sera organisée à la mi-février en vue de présenter le diagnostic aux membres.

✓ **Réunions d'information et de consultation**

Il est souhaité que des réunions d'information et de consultation soient organisées dans les villages de Sart, Arbrefontaine, Jevigné, Bra, Villette, Lierneux, Rearmont, Trou de Bra. La consultation pourrait débuter en mars 2016 et se clôturer en mai 2016, à raison d'une réunion par semaine. Par ailleurs, les agents de développement consulteront également les associations de manière individuelle. Afin de mener à bien ce travail, le GREOA souhaite obtenir une liste des associations et personnes ressources de l'entité ainsi que les locaux disponibles pour les réunions. Les salles sont pour la plupart gérées par des habitants, leurs coordonnées seront également transmises au GREOA.

✓ **Publicité**

Une bonne communication vers la population est nécessaire afin de susciter et de maintenir une bonne dynamique. Les vecteurs de communication suivants seront mobilisés :

- le bulletin communal trimestriel. Le prochain numéro est prévu pour décembre 2015
- le site internet communal
- la page facebook de la Commune. Celle-ci est en passe d'être mise en ligne
- des toutes-boîtes pourront être réalisés
- le site <u>www.pcdr.be</u>. Il reprendra toutes les informations relatives à l'ODR
- une nouvelle page facebook consacrée exclusivement à l'ODR, créée et gérée par le GREOA

✓ **Contact**

La personne de référence à l'Administration communale est Christine Van Der Vleugel, Directrice Générale.

4. <u>*Perspectives d'avenir et projets communaux*</u>

F. Léonard évoque les différentes thématiques et les idées de projets qui sont en cours de réflexion et/ou de réalisation au sein de la Commune :

- Economie d'énergie. Dans le cadre de la politique locale climat, un cadastre des émissions de CO_2 ainsi qu'un plan pluriannuel pour la diminution de la consommation d'énergie vont être établis. Une commission sera prochainement mise en place.
- *Valorisation de la biomasse : pas de projet concret actuellement*
- *Développement du tourisme*

- *Préservation des ressources en eau*
- *Réflexion sur la thématique de l'hébergement des personnes âgées au travers de la mise en place d'une société coopérative citoyenne*
- *Rénovation de la bibliothèque de Lierneux avec intégration de l'Office du Tourisme, de l'EPN et d'une salle de réunion.*

5. ***Evolution des projets présentés dans la précédente ODR***

De manière générale, il est précisé que les projets qui ont été abandonnés n'ont pas vocation à être relancés. Concernant les autres projets, l'état des lieux est le suivant :

- *Ancienne gare du vicinal : la Commune a reçu des subventions pour la réhabilitation de l'ancienne gare dans le cadre de la précédente ODR. En ce qui concerne les abords, la seconde phase, il n'y a pas encore de piste clairement définie.*
- La maison de village de Bra : le projet a pu être réalisé grâce à l'activation de deux fiches-projet. La Commune a eu un engagement en vue de rénover la chapelle mais il reste les abords à réaménager
- Le musée de la psychiatrie : une discussion est en cours avec le CHS en vue d'un partenariat
- L'ancienne école de Sart : le bâtiment a été racheté par un privé
- La mise en valeur des croix du cimetière : le projet est réalisé
- Le parc géologique à Sart : il s'agit d'un projet privé.
- La placette de Mesnil : le souhait d'aménagement est plus le fait de quelques individus que de la collectivité
- La place de la Villette

6. Agenda

A l'issue de la réunion, le planning de travail ci-dessous s'est défini :

- Octobre-décembre 2015 : actualisation du diagnostic (JNC)
- 26 novembre 2015 : réunion de la CLDR préalable au lancement de l'ODR (GREOA)
- Février 2016 : présentation du diagnostic à la CLDR (GREOA)
- Février-juin 2016 : rencontre des associations et personnes ressources (GREOA)
- Mars-mai 2016 : réunions d'information et de consultation dans les villages (GREOA)
- Septembre 2016 : Mise en place des Groupes de Travail (GREOA)

7. Divers

Le GREOA rappelle à la Commune l'existence des différentes mesures lancées dans le cadre du PwDR. La Commune prendra connaissance de ces mesures à l'issue de cette réunion.

La réunion se clôture à 15.30

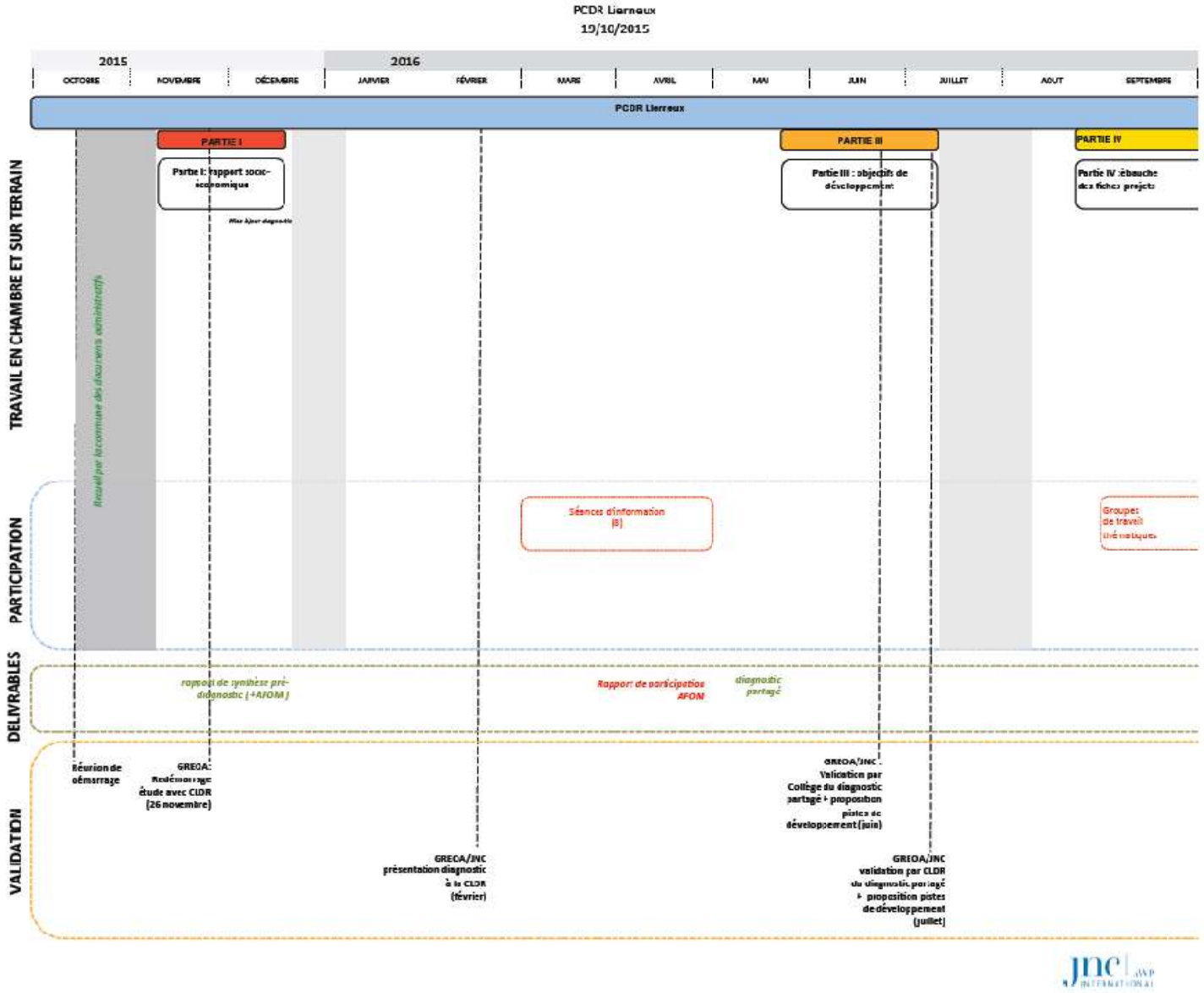
PCDR Lierneux
15/10/2015
2015
2016
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOUT
SEPTEMBRE
PCDR Lierneux
PARTIE I
PARTIE III
PARTIE IV
Partie I: rapport socio-économique
Partie III : objectifs de développement
Partie IV :ébauche des fiches projets
TRAVAIL EN CHAMBRE ET SUR TERRAIN
PARTICIPATION
DELIVRABLES
VALIDATION
Séances d'information (8)
Groupes de travail thématiques
rapport de synthèse pré-diagnostic (+AFOM)
Rapport de participation AFOM
diagnostic partagé
Réunion de démarrage
GREOA: Redémarrage étude avec CLDR (26 novembre)
GRECA/INC présentation diagnostic à la CLDR (février)
GREOA/INC : Validation par Collège du diagnostic partagé + proposition pistes de développement (juin)
GREOA/INC validation par CLDR du diagnostic partagé + proposition pistes de développement (juillet)

Réunion du 07 juin 2016 (Présentation du diagnostic socio-économique actualisé par JNC au Collège communal)

Cette réunion a consisté en une présentation au Collège communal par le bureau d'études JNC (ancien AWEP) de la partie 1 du PCDR (l'étude socio-économique actualisée depuis 2008).

Cette présentation est consultable à la page 83 de ce dossier *Annexes.*

Réunion préparatoire du 09 juin 2016 (GREOVA – Collège communal – Suivi de l'élaboration du PCDR)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
09 juin 2016 à 10h00
Administration communale de Lierneux
Rue du Centre 80, 4990 Lierneux

Réunion de préparation.

Présents :	Excusés :
GREOA : Barthelemy Anouck, AD[5] Gilis Marie-Françoise, AD Leusch Amandine, AD **Commune de Lierneux :** Samray André, Bourgmestre	**Commune de Lierneux :** Léonard Fabrice, Bourgmestre Van Der Vleugel Christine, Directrice Générale Lambotte Marie-Jeanne, employée d'administration

Auteur de programme

- Actualisation de l'étude
- Programme proposé

Contact administration communale et Collège

- Personne de contact pour l'organisation (réservation et ouverture des salles, etc.)

Planning de travail

- Fonction de la disponibilité de l'étude et de la cartographie
- Appropriation du diagnostic et du territoire (visite de terrain, etc.)
- Consultation de personnes ressources
- Réunion de la CLDR (présentation du diagnostic et identification des atouts/faiblesses et opportunités) – 1 réunion : semaine du 19 septembre
- Consultation villageoise (présentation du diagnostic et identification des atouts/faiblesses et opportunités) – 8 réunions : à planifier entre octobre et décembre 2016

Commission Locale de Développement Rural

- Date de la première réunion de présentation du diagnostic avec JNC

Consultation par village

- Publicité (toutes-boîtes, affiches, articles BC, etc…) > trois semaines avant le lancement des réunions par village

[5] Agent de Développement

Réunion du 05 avril 2017 (GREOVA – Commune – Préparation des GT - Définition du planning de travail - Information)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion du 5 avril 2017 à 10h00
(Administration communale – rue du Centre 80 - 4990 Lierneux)

Présents :

- EVRARD Alix, Agent de développement au GREOVA
- LEONARD Fabrice, Bourgmestre
- MINET Didier, Président de la CLDR
- THOUMSIN Eloïse, Stagiaire au GREOVA
- VANNI Maurine, Agent de développement au GREOVA

Compte-rendu de la réunion

Il est convenu que la composition de la CLDR passe au prochain Conseil qui se déroulera fin avril. Pour le quart communal, M. Guy Mathieu et Mme Marielle Grommerch seront ajoutés dans les membres suppléants. Pour ce qui est de Nadia Bet, nouvelle candidate, elle sera membre effectif. Maud Counson, agent communal en charge du PCDR, a préparé la délibération pour le prochain Conseil. Il est convenu d'insérer une liste des nouveaux membres effectifs et suppléants.

Une fois la nouvelle composition validée par le Conseil, il est prévu de la faire valider par la Région wallonne. Le Règlement d'Ordre Intérieur sera présenté lors de la prochaine CLDR au mois de mai. Il est convenu d'envoyer le ROI au Président de la CLDR 8 jours avant la prochaine réunion. Il est notamment décidé de prévoir la convocation de la CLDR 8 jours calendrier à l'avance et non 8 jours ouvrables.

Les dates des prochaines réunions seront fixées avec JNC mercredi 12 avril 2017. Il est décidé d'organiser une réunion de GT tous les 15 jours pour permettre aux citoyens impliqués dans plusieurs GT d'y participer. Les réunions des GT se tiendront à la salle du Vicinal et dans la salle du Conseil.

Pour ce qui est des deux mois de vacances, il est convenu de ne pas prévoir de réunions entre le 15.07 et le 15.08.

Les réunions du 18.04 à Sart et 25.04 à Lierneux seront regroupées à Lierneux le 18.04.17. La discussion s'axe ensuite autour du support promotionnel. La présentation sera également revue et adaptée en Prezy en fonction des remarques émises par Monsieur Léonard.

Réunion du 12 avril 2017 (GREOVA – JNC – Commune – Suivi de l'élaboration du PCDR)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion du 12 avril 2017 à 10h00
(Administration communale – rue du Centre 80 - 4990 Lierneux)

Présents :

- BAUSSON Anne, Architecte chez JNC
- CAMPANELLA Eleonora, Architecte urbaniste chez JNC
- EVRARD Alix, Agent de développement au GREOVA
- LEONARD Fabrice, Bourgmestre
- MINET Didier, Président de la CLDR
- THOUMSIN Eloïse, Stagiaire au GREOVA
- VANNI Maurine, Agent de développement au GREOVA

Compte-rendu de la réunion

La réunion consiste à revoir le diagnostic partagé et définir les défis et objectifs vers lesquels le PCDR va s'orienter. Différentes remarques sont émises :

- Différentes actions de gestion des espèces invasives sont mises en place, notamment en collaboration avec le CRV, le CHS, la RW, …
- Remplacer « dégradation de la qualité de l'eau » par « amélioration … »
- le CHS n'est pas un bâtiment communal
- il n'existe pas de logement pour MENA mais un logement ILA géré par le CPAS
- « l'intégration et l'implication des habitants … » : expliquer que la commune ne met pas d'obstacles à l'intégration/ l'implication des habitants mais que le manque d'implication est en partie causé par les modes de vie de chacun
- Amélioration des transports en commun : pas viable pour le TEC
- Ajouter la réflexion de la CCATM sur la charte urbanistique (p°11/14)
- La photo présentant le coticule est en réalité une photo de paillettes de schiste
- Ardenne ne prend pas de « S »

Monsieur Léonard souhaite que les actions mises en place par la commune pour remédier aux différentes faiblesses soient davantage explicitées et mises en avant dans le diagnostic.

Il est convenu que la commune fournisse la carte des transports en commun à l'auteur de programme JNC.

Les pistes de réflexion sont ensuite passées en revue. Il est convenu de retirer la photo avec le pré et les chardons (1re photo de la présentation).

La réunion se termine à 12h20.

Réunion du 06 juillet 2017 (GREOA – Commune – CMH – Information sur le Centre Médical Héliporté)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion d'information sur le CMH
6 juillet 2017 à 19h30
(Maison de village de Bra – rue Bra 78 à 4990 Lierneux)

La réunion a pour objet la présentation de pistes de solutions sur les nuisances engendrées par le Centre Médical Héliporté (CMH) aux riverains du village de Bra.

Le Conseil d'Administration de l'ASBL a récemment pris la décision d'analyser les pistes de solutions permettant de réduire les nuisances engendrées par l'activité de l'hélicoptère médical de Bra. La délocalisation est envisagée et fait partie des pistes à analyser. Toutefois, il semblerait que cette solution soit assez onéreuse (+/- 3.5 millions d'euros) et l'ASBL ne bénéficie d'aucun soutien de la Wallonie et plus particulièrement du SPW santé publique.

Divers aménagements ont déjà été mis en place par l'ASBL afin de réduire les nuisances de l'hélicoptère. Toutefois, elles ne semblent pas apporter satisfaction aux riverains de Bra. Parmi ces aménagements, on retrouve la formation des pilotes afin qu'ils respectent au mieux les règles de décollage et d'atterrissage et qu'ils empruntent toujours les mêmes couloirs, la recherche d'un accord avec la société de remplacement de l'hélicoptère afin d'avoir le même hélicoptère de remplacement que celui de l'ASBL qui provoque moins de nuisances sonores et olfactives, le déplacement d'une partie des tests et entrainements (80%) sur la machine, etc. Malheureusement, aucune solution ne semble porter ses fruits.

D'autres idées vont être prochainement exploitées telles que la possibilité de ne plus démarrer en marche arrière afin de réduire les nuisances sonores et olfactives mais pour mettre en œuvre cette piste, il nécessite d'aménager un couloir de 300 mètres pour respecter les normes imposées par la direction de l'aviation. Une autre possibilité consisterait à racheter les maisons qui se situent autour de la piste de décollage ou encore de déplacer le parking de la maison de village afin d'aménager un écran de verdure autour de la piste de décollage et ainsi en réduire les nuisances sonores. L'ASBL estime notamment important de réduire les autres nuisances telles que celles engendrées par le passage des camions qui dévient de l'autoroute et passent constamment dans le village de Bra.

Il est précisé que, si l'ASBL se délocalise, il est possible qu'elle se déplace dans une autre commune que celle de Lierneux. Toutefois, elle restera dans la zone rouge, c'est-à-dire dans une zone peu desservie par les soins de santé et où il nécessite plus de 15 minutes pour atteindre un hôpital ou obtenir une assistance médicale.

Il est finalement précisé que les nouveaux modèles d'hélicoptères seront certainement moins polluants puisque la technologie ne cesse d'évoluer, l'hélicoptère actuel datant de 2006.

Un riverain suggère de placer des filtres pour éviter l'évacuation du kérosène mais l'hélicoptère en dispose déjà.

Le permis d'exploitation de l'asbl expire en 2026. Elle va toutefois tenter d'apporter des pistes de solution concrètes le plus vite possible. Il est convenu de se revoir dans 6 mois afin de faire le point sur la situation.

Fin de la réunion à 21h05.

Réunion du 11 juillet 2017 (GREOVA – Commune – Réhabilitation de la balade 10 TARPAN dans le cadre du lot 0)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la rencontre avec le Bourgmestre F. LÉONARD quant à la réhabilitation de la promenade 10 TARPAN
du 11 juillet 2017 à 19h30
(Salle Le Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)

Monsieur F. LÉONARD (Bourgmestre de Lierneux) et Mme A. EVRARD (agent de développement au GREOVA) se sont rencontrés afin de mettre au point les détails quant à la réhabilitation de la balade 10 (et 11).

Concrètement, il s'agit **dans un premier temps de** :

- Réaliser le **graphisme d'un grand panneau réactualisant les balades 10 (transformée) et 11** (laissée intacte) du réseau TARPAN (à Bra)
    - Le travail graphique de ce panneau incombera au GREOVA pour un prix estimé à 600 euros. Tarif pour lequel M. LEONARD marque son accord. Le graphisme du GREOVA lui plaît. Si ce n'est un changement de police souhaité.
    - Les textes de ce panneau (encore attendus) de Monsieur GERMAIN, habitant du village de BRA, constitueront l'information à mettre en page.
    - Des photographies accompagneront aussi l'information.
    - Une carte sera aussi présente ; à cet effet, Monsieur LÉONARD souhaite un changement de fond autre que ceux qui lui sont proposés.
    - *Remarque* : La nouvelle proposition lui sera envoyée par courriel (Il l'acceptera).
- Réaliser le **graphisme d'un dépliant informatif de la balade 10 à annexer au grand plan TARPAN** à mettre à la disposition des touristes à la Maison et à l'Office du Tourisme.
    - Le travail graphique de ce dépliant incombera aussi au GREOVA, mais cette fois gratuitement.
    - Les textes (encore attendus) de Monsieur GERMAIN, habitant du village de BRA constitueront l'information à mettre en page, de même que des photographies de la balade.
    - *Remarque* : par après, il a été convenu que ce dépliant serait finalement réalisé dans un second temps.
- S'accorder sur le **graphisme des nouvelles balises et de la nouvelle cartographie de la balade 10 des Chapelles.**
    - Pour les nouvelles balises, Monsieur LEONARD choisit l'un des logos proposés par le GREOVA avec néanmoins un changement de couleur souhaité : mauve.
    - La légende de la carte (informations en mauve aussi) lui convient.

Dans un **second temps,** il s'agira :

- De fournir aux touristes l'ensemble des documents nécessaires : pratiques et utiles quant à cette réhabilitation :
    - Monsieur LEONARD préfèrera une pochette plastifiée (imperméable) , à suspendre autour du cou par un cordon, dans laquelle on pourra glisser le plan dépliable (initial) du réseau TARPAN ainsi que le nouveau dépliant prévu de la balade 10 réhabilitée.
        - La création de ces pochettes n'incombera pas au GREOVA, qui n'est pas en mesure de s'en charger.
- De procéder aux aménagements physiques de la balade 10 (rampe, désherbage et placement des balises).
- De réaliser le dépliant informatif de la balade 10 (*cf. infra*).

Réunion du 02 août 2017 (GREOVA – Commune – Réhabilitation des balades 10 et 11 TARPAN dans le cadre du lot 0)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion sur les balades 10 et 11 du réseau Tarpan
2 aout 2017 à 10h30
(Greova ASBL - Place de Chézy 1 - 4920 HARZE)

Présents :

- GIELSON Philippe, graphiste au GREOVA ;
- LAFONTAINE Jean-Pol, cartographe au GREOVA ;
- LEONARD Fabrice, Bourgmestre de Lierneux ;
- VANNI Maurine, agent de développement au GREOVA.

Balades 10 et 11 du réseau Tarpan

L'objet de la réunion consiste à définir les rôles et missions de chacun dans la mise au point du nouveau tracé de la balade 10 du réseau Tarpan, désormais renommée « La balade des chapelles ». En effet, les membres du GT « Tarpan » ont opté pour une amélioration et une valorisation des balades 10 et 11 du réseau Tarpan situées à Bra. Puisque l'émission « Les Ambassadeurs » sera tournée sur la commune de Lierneux la première semaine de septembre, les autorités communales ont émis le souhait de réhabiliter la balade 10 du réseau Tarpan pour le mois de septembre afin de proposer le nouveau parcours lors du tournage de l'émission et, par conséquent, de saluer l'implication et la mobilisation des citoyens.
Au vu du délai relativement court, il a été convenu de ne pas revoir le tracé de la balade 11 d'ici septembre. La réflexion sur l'amélioration de cette balade et du réseau Tarpan en général se poursuivra avec les membres après la période des congés scolaires.

Au cours de la réunion, il a été convenu de :

- Envoyer les textes réalisés par Monsieur Germain (membre du GT) aux autres membres afin qu'ils en prennent connaissance et demander à Monsieur Dubois qu'il les traduise (Mme Vanni) ;
- Envoyer les photos des éléments naturels et patrimoniaux que l'on retrouve sur les balades 10 et 11 du réseau Tarpan au Greova (M. Léonard) ;
- Revoir les comptes rendus des réunions du GT afin de connaitre la décision des membres quant aux langues choisies pour la traduction des textes (Mme Vanni) *Réponse : français, néerlandais et allmd ;*
- Transmettre le fichier reprenant la nouvelle balise de la balade 10 dite balade des chapelles à la commune de Lierneux (Mme Vanni) ;
- Réaliser des textes descriptifs à intégrer au panneau Tarpan (Mme Vanni et M. Germain) ;
- Réaliser le graphisme des panneaux à placer devant les éléments de patrimoine (avec balise intégrée) ainsi que le graphisme des textes et photos à intégrer au panneau Tarpan (M. Gielson) ;
- Réaliser la cartographie du nouveau panneau Tarpan (M. Lafontaine) ;
- Prévoir des panneaux pour les trois chapelles uniquement (l'histoire du château et celle du chemin des écoliers seront détaillées sur le panneau Tarpan placé au début de la balade) ;
- Introduire une demande d'autorisation auprès de la Direction des Monuments et Sites afin d'envisager le placement d'un panneau descriptif devant l'église de Bra) (M. Léonard) ;
- Introduire un numéro d'urgence ainsi que la localisation du CMH sur le panneau (M. Lafontaine).

Idéalement, l'ensemble des travaux réalisés par le Greova devra être envoyé à la commune de Lierneux d'ici la dernière semaine du mois d'août, à condition d'avoir reçu tous les documents nécessaires à leur réalisation.

Réunion du 07 septembre 2017 (GREOVA – JNC – Commune – Suivi de l'élaboration du PCDR)

Rencontre entre M. VANNI, A. EVRARD du GREOVA et A. BAUSSON et E. CAMPANELLA de JNC
07 septembre 2017 à La Brasserie à Liège
10 h 30 à 14h

Il s'agit d'un premier point à faire entre l'organisme accompagnateur du *PCDR* de Lierneux (le *GREOVA*) et les auteures du *PCDR* (*JNC*) à cette étape des Groupes de Travail avec les citoyens.

Après analyse globale de ces derniers (commencés en avril-mai), une proposition de 30 fiches-projets a pu être établie par les agents de développement du GREOVA. L'objet de la réunion consiste ainsi en plusieurs réflexions et modifications à apporter conjointement à ces fiches-projets (*voir document réadapté : fiches-projets JNC/GREOVA*). Certains objectifs opérationnels sont aussi redéfinis (légères modifications).

La réunion se solde par la nécessité d'organiser une rencontre fin septembre à Lierneux avec le Président de la CLDR D. MINET, le Bourgmestre F. LEONARD, les agents du GREOVA et les auteures de JNC afin de

- S'accorder sur ce qui est possible/impossible en termes de réalisations sur la Commune,
- Connaître précisément les projets en cours, d'ordre public comme privé, sur la Commune,
- Bénéficier d'une liste exhaustive des bâtiments communaux, même en mauvais état,
- Visiter certains lieux/zones de la Commune (ex. : carrière, Pré du Renard, Maison de l'Instituteur, etc.) afin d'en évaluer les potentialités dans le cadre d'un PCDR.

Les agents du GREOVA se chargeront de déterminer 3 dates possibles avec la Commune de Lierneux et de les proposer ensuite aux auteures de JNC afin qu'elles puissent fixer cette rencontre.

Réunion du 29 septembre 2017 (GREOVA – JNC – Commune – Suivi de l'élaboration du PCDR)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2017 à 13h30
(Administration communale – rue du Centre 80 - 4990 Lierneux)

Présents :

- BAUSSON Anne, Architecte chez JNC
- CAMPANELLA Eleonora, Architecte urbaniste chez JNC
- EVRARD Alix, Agent de développement au GREOVA
- LEONARD Fabrice, Bourgmestre
- MINET Didier, Président de la CLDR
- VANNI Maurine, Agent de développement au GREOVA

1) Règlement d'ordre intérieur de la CLDR

Il est convenu que MM. MINET et LÉONARD prennent connaissance du ROI et fassent part de leurs remarques éventuelles avant l'envoi de la convocation de la prochaine CLDR. Le ROI sera annexé à la convocation afin que les membres en prennent connaissance avant la réunion. L'ordre du jour de cette CLDR concernera 3 points :

1) Approbation des projets en cours du groupe d'action TARPAN
2) Proposition des fiches-projets PCDR
3) Approbation du ROI et de la composition de la CLDR

2) Diagnostic partagé

Approuvé par le Collège en septembre 2017.

3) Fiches-projets du PCDR

L'intérêt majeur de la réunion consiste à passer en revue les différentes fiches-projets et à y apporter des informations complémentaires afin de les présenter aux membres de la CLDR. Puisque certaines fiches-projets nécessitent l'engagement de personnel communal, M. LÉONARD émet le souhait de retrouver une colonne supplémentaire « avis de la commune » afin d'informer les membres de ce qui semble réalisable ou non, facile ou non, en toute transparence.

Mme CAMPANELLA propose d'orienter les fiches-projets sur une thématique spécifique car actuellement, certaines fiches touchent à plusieurs domaines. Par exemple, on pourrait envisager de les orienter sur « l'exemplarité » afin de faire un lien avec les objectifs fixés dans le PCDR. Il s'agira donc dans la mesure du possible de fusionner certaines fiches-projets qui toucheraient globalement le(s) même(s) objectif(s).

Mme EVRARD présente les fiches-projets ; des remarques et informations complémentaires y sont apportées :

A) Développer un pôle actif de recherche en haute technologie :
   - Les terrains à proximité du zoning du Point du jour sont privés.
   - Le terrain à la sortie E25 est sur le territoire communal mais appartient au MET.
   - D'autres bâtiments (communaux) pourraient être envisagés pour accueillir quelques startups à l'étude :
     - Le bâtiment relais de la SPI dans le zoning du Point du jour,
     - L'église désaffectée (d'Odrimont par exemple…),

- Le corps de logis de l'instituteur à Jevigné (dans le cas où l'actuel projet n'aboutirait pas, ou seulement à l'étage),
- La ferme de Bricheux, si possibilité un jour de rachat communal ?
- Il existe déjà assez d'entreprises spécialisées dans la filière bois-énergie.
  - ⇨ Il est donc convenu d'orienter ce petit pôle de recherche et de développement vers d'autres technologies : le virtuel, l'agriculture, la forêt.
- Les appels à projets privilégieraient les jeunes.

B) Garantir la préservation du paysage architectural et acquérir des maisons abandonnées à rénover :
- La CCATM a travaillé à la réalisation d'un(e) guide/charte communal(e) urbanistique sur la préservation du patrimoine. MM. MINET et LÉONARD ne semblent donc pas favorables à la création d'un code urbanistique à force obligatoire (conseil oui, imposition non). Il est donc convenu que la partie de la fiche concernant la préservation du paysage architectural se retrouve dans les actions à mener en lot 0.
- Il est convenu de lier la partie de la fiche concernant l'acquisition de bâtiments avec la fiche P (nouvelles façons d'habiter dans la commune), de lui donner une fonction citoyenne et de la mettre en lot 3 car l'acquisition de nouveaux bâtiments communaux n'est actuellement pas une priorité (beaucoup trop de frais communaux, donc à éviter si pas vraiment nécessaire).

C) Valoriser et préserver l'environnement, le terroir, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques (signalétique, compléments d'informations, labellisation, etc.) :
- La charte graphique d'une signalétique générale en la matière pourra être réalisée en lot 0.
- Toute la partie de la fiche en lien avec le terroir (signalétique du terroir et label Val de Lienne) sera finalement liée à la fiche K.

D) Créer une base de loisirs et des observatoires du paysage :
- Attention à la préservation du patrimoine naturel : autorisation du DNF requise.
- Conclusion : difficilement réalisable ; on laisse tomber l'aspect « base de loisirs » de cette fiche.
- Opter néanmoins pour un parcours vitae.
- Concernant la carrière Thier del Preux : encore en activité pour 15 ans. Á inclure seulement dans la fiche M (pôles fédérateurs d'attraction citoyenne).
- Concernant la réalisation d'une charte paysagère proposée par JNC, cette dernière entraînerait selon MM. MINET et LÉONARD un risque de protectionnisme à outrance. Non retenue donc : la Commune préfère s'orienter vers une politique de sensibilisation.

E) Aménager dans un bâtiment communal existant un musée de la santé mentale :
- Envisager une exposition et non un musée car ne nécessiterait pas de personnel communal pour ce projet qui drainera au fond trop peu de monde.
- Endroits possibles :
  - Ancienne gare ? mais problème de permanence de personnel communal.
  - Local encore libre de 30 m³ à l'étage du bâtiment jouxtant l'administration communale :
    - Prochainement rénové pour y accueillir : Office du Tourisme/espace public numérique/local de réunion/salle des Archives (en phase de désignation d'auteur de projet),
    - Le guichet de l'OT servirait d'accueil à ce petit espace d'exposition (rem : certains produits locaux y seraient aussi proposés).
    - Ce petit aménagement muséal impliquerait quand même une dalle en béton, un plancher en bois et une scénographie.
  - Projet à mettre en lot 3.

F) Développer une gestion différente et citoyenne des espaces verts :
- Á intégrer dans la fiche K.
- La plantation d'arbres fruitiers entrainerait la chute de fruits sur la route
  - Il faudrait seulement en planter quelques-uns le long de chemins avec excédents de voiries.
- Un verger communal existe déjà au Pré du Renard : pourquoi ne pas simplement placer un panneau d'information pour expliquer que le verger est communal et que tout le monde peut y cueillir les fruits (actuellement seules les écoles les ramassent).
  - Á prévoir dans la signalétique de la fiche C.

G) Créer des circuits doux didactiques avec QR codes propres au réseau Tarpan :
   - Fiche à annuler et à intégrer dans lot 0 et dans fiche C.
   - MM MINET et LÉONARD sont non favorables à la création de nouvelles promenades. Il est préférable de présenter le patrimoine des promenades existantes. De plus, les éléments de patrimoine de la guerre ne sont pas forcément proches les uns des autres (difficiles à pieds – superficie communale : 13 km x 12 km).
   - Il vaut mieux développer une brochure de présentation du patrimoine (éléments ciblés en rouge au sein du réseau communal TARPAN) sans pour autant prévoir de nouveaux parcours thématiques :
     - Remplacer l'audioguide par le système des QR codes.
     - Intégrer le travail des citoyens quant au contenu didactique des QR codes en lot 0, ainsi – éventuellement - qu'un partenariat avec des instituteurs.
     - Intégrer la création d'une carte finale (TARPAN + patrimoine) et l'enregistrement en ligne des QR codes dans la fiche C (signalétique touristique).
       - ⇨ Remarque : ferait davantage l'objet d'un financement du CGT, tout comme, éventuellement, le concours de certains guides-nature.
       - ⇨ La Maison du Tourisme Haute-Ardenne et l'OT assureraient la gestion et l'aspect communicationnel de ce contenu didactique.

H) Multiplier/réhabiliter les circuits cyclo-piétons sur l'ensemble de la commune :
   - Projet en cours rentré au mois d'août auprès de la DGO2 (Ministre de la Mobilité et des Transports) : « Aménagement en faveur des cyclistes et des piétons » : projet de création d'un chemin de liaison intervillage entre Lafalize et Sart :
     - Si projet non sélectionné : intégrer cette fiche telle quelle dans le PCDR.
     - Si projet sélectionné : un subside complémentaire du DR ne sera pas envisageable – ne fera donc pas l'objet d'une fiche PCDR.
   - Possibilité aussi d'aménager des chemins agricoles entre les villages.
   - Développer le projet de ligne de tram en collaboration avec Vielsalm (se renseigner pour savoir s'ils ont une fiche similaire dans leur PCDR).
     - Si c'est possible, fera alors l'objet d'une fiche à part entière.

I) Transformer un bâtiment existant en gîte de randonneur/espace de services polyvalents adaptés aux étapes :
   - Projet de maison du randonneur dans l'ancien logis de l'Instituteur de Verleumont (avec gîte et couvert).
     - Des toutes-boites ont été envoyés aux habitants pour récolter leurs idées.
     - Prévoir une fiche spécifique à ce projet.

J) Créer un écolodge pour randonneur en pleine nature :
   - Projet transcommunal qui concerne la zone de police :
     - Rendu au GAL (mais GAL non retenu),
     - Rendu à Liège Europe Métropole, mais non retenu,
     - À proposer encore au CGT.
   - Lieu le plus opportun sur la commune ; un promontoire en bord de la Vallée de l'Amblève ou de la Lienne (lié au GR).
   - Prévoir une fiche se basant sur le projet rendu à LEM et l'intégrer dans le PCDR.
     - Attention, l'aide du DR dépendrait du contenu : si purement touristique, non.
     - Mais possibilité de faire des liens avec le DR :
       - avec les entreprises sociales (construction de l'écolodge et basses énergies : panneaux solaires, récupération d'eau de pluie, chauffage au bois, toilette sèche, etc.),
       - avec les producteurs locaux (nourriture à disposition des logeurs),
       - avec la mobilité douce (légèreté des moyens de transport).

K) Aménager un siège pour la création d'un GAL/Comité de développement local :
   - Une charte doit être créée pour le label Val de Lienne.
   - Un local pourrait être dédié aux dépôts/ventes des produits locaux :
     - Idéalement un local dans l'ancienne gare : lieu central et fédérateur qu'est cette bâtisse dans le centre de Lierneux ET de la Commune,

- Ou un point relais dans un ancien îlot de propreté, prochainement installé au Pré du Renard,
- Ou au sein des bâtiments communaux que sont les Maisons des instituteurs de Verleumont et Jevigné : mais trop excentrés.

➢ Projet envisageable en lot 0.

L) Dans le cadre d'une forte mobilisation citoyenne, créer un comité/forum communal des associations :
- ➢ Conteneur à déplacer dans les différents villages de l'entité, de 6 m², comme bureau d'accueil et d'exposition itinérant ?
- ➢ Projet envisageable en lot 0.

M) Aménager/réhabiliter et sécuriser des nouveaux pôles fédérateurs d'attraction citoyenne dans les villages :
- ➢ La commune n'envisage pas de se lancer dans la réalisation d'un PCM.
- ➢ Le travail de sécurisation est déjà réalisé en CCATM.
  - Créer à cet effet une fiche spécifique en matière de voiries (en faisant un lien avec la convivialité au sein des villages).
- ➢ Toujours dans cette fiche M :
  - Prévoir un système de contournement avec un îlot de convivialité à Reharmont quand on vient de la Fosse (un citoyen accepterait de céder une partie de son terrain).
  - Inclure l'aménagement du terrain près de la carrière afin d'y organiser la fête du coticule.

N) Faciliter les emplacements de parking et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité :
- ➢ Un marché de concession a été lancé par la commune pour installer une borne de recharge électrique près de l'AC ou au Vicinal (en attente d'une réponse). Une borne (gratuite) sur la commune sera suffisante.
- ➢ Le parking situé à la sortie de l'autoroute est-il sur le territoire communal ? **réponse de Maud Counson : le terrain appartient au MET mais se situe sur le territoire communal de Lierneux.**
- ➢ Un marché vient d'être lancé pour acquérir 6 vélos électriques et les louer (durée de location à déterminer).
- ➢ Concernant la mobilité :
  - Covoit'stop
  - Option pour le Telbus :
    - Pas besoin d'engager du personnel communal comme le Proxibus : il s'agit d'un employé de la TEC à appeler,
    - Prendre contact avec eux à ce sujet.
  - **(Les citoyens ne sont pas favorables au partage de véhicules : covoiturage oui – prêt de voitures non)**

O) Améliorer la communication générale et développer les multimédias :
- ➢ À intégrer dans la fiche L – le site étant déjà en cours (lot 0).

P) Acquérir un bâtiment pour en faire un usage citoyen intergénérationnel :
- ➢ Mettre la fiche en lot 3 car l'acquisition de nouveaux bâtiments communaux n'est ni une volonté ni une priorité.
- ➢ Acquérir ou rénover un bâtiment pour en faire des logements tremplins/kangourous/etc.

Q) Créer 10 pavillons pour séniors autonomes avec services d'accompagnement :
- ➢ Enlever la dimension de services d'accompagnement à domicile dans la fiche.
- ➢ Le projet bouclé en cours dans le bâtiment communal (ancienne Dexia) consiste en :
  - Une maison médicale,
  - Un espace de convivialité/partage pour seniors,
  - Des logements tremplins pour jeunes médecins.
- Il s'agit maintenant de constituer la suite du projet : construction à l'arrière (terrain communal) de 10 pavillons pour seniors :
  - Il n'y aura cependant pas de soins prévus,
  - L'idée est de créer une société coopérative citoyenne avec des privés et des entreprises pour gérer le projet (inclure la fiche dans le PCDR).

R) Adapter globalement les infrastructures publiques et certains logements aux PMR :
- Obligatoire de toutes façons, donc fiche à supprimer.

S) Soutenir le financement des actions priorisées par le Comité POLLEC :
- Renommer la fiche ainsi : « Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, mettre en place des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibiliser la population. »
  - A le mérite de tout englober ;
  - Pourra être invoquée lors de chaque aménagement citoyen ou de convivialité.

T) Soutenir la part communale du rachat partiel d'une éolienne dans le cadre d'un projet de coopérative transcommunale et citoyenne :
- Problème : ne toucherait alors que l'investissement personnel de la Commune et non tous les citoyens :
  - Demander à Mme Franck si la part communale dans l'achat de l'éolienne pourrait bénéficier d'une intervention du DR.

U) Adhérer à la filière bois-énergie afin d'utiliser les sous-produits forestiers comme combustibles :
- S'en inspirer sans y adhérer : utiliser simplement les déchets pour fabriquer des plaquettes et développer un système de chauffage à pellets pour les bâtiments communaux (intéressant vu la quantité importante de déchets verts).
- Projet à lier avec celui des startups.

.) Il est convenu que l'aménagement intérieur de l'ancienne gare puisse faire l'objet d'une belle fiche PCDR :

- Lien évident à faire avec la jeunesse : accueil ATL et Maison centrale des jeunes (qui va bientôt voir son actuel local rendu à la Cté française). Idéal car en plein centre de la commune et de Lierneux.

..) Il est convenu que la réhabilitation de l'étage du logis de l'instituteur à Jevigné puisse faire l'objet d'une fiche PCDR dans le cas où le projet du comité des parents d'élèves n'aboutirait pas faute de bénévolat et/ou de personnel communal : les porteurs du projet vont prochainement se réunir pour voir s'il tient la route.
- 3 niveaux de 80/90m² à rénover complètement.
  - Le premier niveau deviendra un réfectoire.
  - Niveau 2 : projet de ludothèque actuellement envisagé par le comité de parents.
  - Niveau 3 : garder un local vide pour les réunions citoyennes ?

La réunion se clôture à 17h20.

Délibération du Conseil communal du 22 novembre 2017 : Programmation des prochains GT et liste des actions 0

PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
COLLEGE COMMUNAL

Séance du 22 novembre 2017

Présents: Mr F. Léonard, Bourgmestre-Président ;
Mme M. Grommerch, Mr P. Foguenne, Mr D. Minet, Echevins ;

Mme Ch. van der Vleugel, Directrice générale.
Absent(s): Mr F. Samray, Président du C.P.A.S. ;

* * * * *

Programmation des prochains GT et liste des actions 0 - Service PCDR du GREOVA.

Le Collège,

Prend acte du mail reçu du service PCDR du GREOVA le 31.10.2017 relatif à la liste des actions 0, reprise en 8 fiches, qui sera bientôt proposée aux citoyens lors des prochains GT ;

DECIDE de donner comme suit leur ordre de priorité pour les différentes actions :
Priorité n°1 - Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitants des villages sécures et conviviaux.
2 - Garantir la préservation de l'architecture locale/du patrimoine architectural par une charte.
3 - Créer un lieu d'accueil pour un Comité de Développement Local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.
4 - Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique.
4 - Créer un parcours vita dans la nature et des observatoires du paysage.
5- Transformer l'ancien Logis de l'Instituteur de Verleumont en Maison du Randonneur.
6 - Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale.
7- Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies.

Par le Collège :

La Directrice générale,
Ch. VAN DER VLEUGEL

Le Président,
F. LEONARD

Pour extrait conforme :

La Directrice générale,

Ch. VAN DER VLEUGEL

COMMUNE DE LIERNEUX · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ·

Le
Bourgmestre,
F. LEONARD

Réunion du 08 février 2018 (GREOVA – Commune – Préparation de la CLDR et relance des GT)

OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Pré-réunion à la réunion de CLDR
8 février 2018 à 18h45
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 - 4990 LIERNEUX)

Présents :

- EVRARD Alix, agent de développement au GREOVA ;
- LEONARD Fabrice, Bourgmestre de Lierneux ;
- MINET Didier, Echevin en charge du développement rural ;
- VANNI Maurine, agent de développement au GREOVA.

Pré-réunion à la CLDR du 8 février 2018

Madame EVRARD rappelle l'importance d'impliquer l'auteur de programme JNC dans les différentes étapes de l'opération de développement rural. Monsieur LEONARD semble relativement d'accord avec cette remarque mais imaginait que les agents de développement du GREOVA seraient des intermédiaires entre la commune et l'auteur de programme. Madame EVRAD affirme qu'elle accepte tout à fait de communiquer avec JNC mais souhaiterait une meilleure collaboration entre la commune et ce dernier.

Relance des GT

Madame EVRAD explique que les GT thématiques seront prochainement relancés, il convenait avant tout de présenter les premières fiches-projets aux membres de la CLDR et les actions du lot 0 aux membres du Collège en vue d'une priorisation de leur part, actions réalisées en fin d'année 2017.

Monsieur MINET regrette que toute l'attention ait été portée sur le GT Tarpan et aimerait que le patrimoine soit davantage développé. Il ajoute qu'il nécessite de rappeler aux membres que l'opération de développement rural se réalise sur du long terme et que tous les projets ne pourront pas être financés par la commune dans le cadre du lot 0. Il estime que le GT Tarpan a avancé trop vite et que les membres n'ont finalement plus la volonté d'attendre l'approbation du PCDR par la Région wallonne pour voir des actions se concrétiser. Il conviendrait de ralentir quelque peu la cadence et de se focaliser sur des actions ne nécessitant qu'un investissement humain et attendre une future demande de convention pour les actions nécessitant un subside plus important. Monsieur LEONARD ajoute qu'il convient toutefois de concrétiser ce qui a été convenu avec les membres : le panneau de la balade 10 (laissons momentanément tomber celui de la 11) et le balisage de la promenade de Sart. Madame VANNI suggère à la commune de reprendre le plan d'actions réalisé par les membres du GT et de le communiquer au service travaux de la commune afin qu'il l'utilise pour l'entretien des sentiers de promenades. Il conviendra ensuite de préciser aux membres du GT ce qui a été refait/entretenu/débroussaillé/*etc*. pour les maintenir motivés et engagés.

Monsieur MINET craint qu'un GT de soutien aux actions de la CCATM ne soit redondant, voire inutile. Monsieur LEONARD ne partage pas cet avis, il voit plutôt une complémentarité dans la collaboration entre les deux commissions. Il est donc convenu de solliciter l'avis des membres de la CCATM et de la CLDR sur cette collaboration.

La réunion se clôture à 19h25.

Réunion du 21 mars 2018 (GREOVA – JNC – Commune – Suivi de l'élaboration du PCDR)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion du 21 mars 2018 à 10h00
(Administration communale – rue du Centre 80 - 4990 Lierneux)

Présents :

- BAUSSON Anne, Architecte chez JNC
- CAMPANELLA Eleonora, Architecte urbaniste chez JNC
- EVRARD Alix, Agent de développement au GREOVA
- LEONARD Fabrice, Bourgmestre
- MINET Didier, Président de la CLDR
- VANNI Maurine, Agent de développement au GREOVA

4) Fiches-projets du PCDR

Afin de permettre aux membres de la CLDR de s'approprier les différents projets détaillés dans les fiches, il est convenu de :

- présenter uniquement les titres des fiches afin de permettre aux membres de développer et s'approprier leur contenu ;
- définir l'ordre de priorité des fiches-projets ;
- travailler sur le contenu des fiches prioritaires en CLDR.

Monsieur Minet précise qu'il convient, dans un premier temps, de définir les fiches en CLDR, et ensuite, de travailler sur les actions citoyennes qui s'y rapportent avec les membres des GT.

Dans la convention qui lie le bureau d'étude à la commune, il est convenu que JNC rédige 8 fiches-projets (estimation budgétaire des fiches du lot 1 comprise). Monsieur Léonard précise qu'il ne faut pas s'arrêter à ces 8 fiches-projets, même si, dans un premier temps, la CLDR travaillera sur le contenu des quelques fiches prioritaires (nombre à définir avec les membres).

Monsieur Minet souhaite que la faisabilité des projets soit analysée avant de les intégrer dans les fiches du PCDR. Il doute par exemple de la faisabilité du projet relatif à la création d'un espace muséal et de celui relatif à la maison du randonneur dans le logis de l'instituteur de Verleumont. Madame Evrard ajoute néanmoins qu'il convient de penser sur du long terme et que, même si certains projets semblent difficilement réalisables pour le moment, il est préférable de les intégrer dans le PCDR afin d'avoir, peut-être un jour, l'opportunité de les concrétiser. Monsieur Léonard précise qu'il nécessiterait d'approfondir la discussion avec les personnes concernées et plus particulièrement avec le comité de village de Verleumont et l'hôpital psychiatrique. Il est finalement convenu de reprendre les projets dans le PCDR si la CLDR en marque le souhait mais de ne pas inclure forcément un endroit précis où le développer.

5) Planning de travail au cours de la période électorale

Il est convenu de poursuivre les réunions jusqu'au mois de juin, puis de faire une pause pendant la période estivale et pendant le mois d'octobre.

La rédaction du PCDR peut néanmoins se poursuivre.

6) Divers

GT Tarpan

Il est finalement convenu d'imprimer le panneau de la promenade des chapelles, les différents panneaux à installer devant les chapelles et l'église et d'imprimer la brochure.

Monsieur Léonard s'engage à contacter le CGT pour officialiser les tracés de la promenade des chapelles et de la promenade de Sart puisque Mesdames Vanni et Evrard n'ont reçu, à ce jour, aucune nouvelle de la part de Monsieur Manigart.

Madame Vanni propose de parcourir la promenade de Sart avec les membres du GT Tarpan durant la période estivale afin de récolter leurs éventuelles suggestions d'amélioration. Messieurs Léonard et Minet marquent leur accord.

Réunions CLDR

Madame Evrard souhaite savoir si les membres des GT peuvent continuer de participer aux réunions de la CLDR. Messieurs Minet et Léonard n'y voient aucun inconvénient puisqu'il s'agit de participation citoyenne. Ils ne pourront néanmoins pas participer au processus de prise de décisions.

Il est finalement convenu de renouveler la composition de la CLDR après la période électorale et d'y intégrer les membres des GT intéressés.

La réunion se clôture à 11h15.

Réunion du 10 juillet 2018 (GREOVA – Commune – Point sur l'évolution du PCDR)

Compte-rendu de la réunion en interne : Evolution PCDR
Administration communale de Lierneux - Mardi 10 juillet 2018 à 16h

Personnes présentes
F. LÉONARD (Bourgmestre de Lierneux),
C. VAN DER VLEUGEL (Directrice générale de l'AC de Lierneux)
A. EVRARD (agent local accompagnateur du PCDR de Lierneux).

Objet
La présente réunion consiste à mettre au point et/ou à préciser l'avancement du PCDR en général et de certains projets du lot 0.

- **La commune de Lierneux a récemment refusé l'offre faite par leur auteur de programme (JNC à Bruxelles) concernant l'écriture dans le PCDR des fiches supplémentaires aux 8 premières ayant déjà fait l'objet d'une convention (Commune/JNC)**.
  - ⇨ La Commune hésite encore à les composer elle-même en interne (sur base d'un modèle de fiche-projet que lui transmettra le GREOVA en tant qu'organisme accompagnateur du PCDR) ou à faire appel à bureau d'étude de la région (*Lacasse-Monfort* par exemple, et deux autres, dans le cadre d'un appel d'offre). Si ces fiches supplémentaires n'intègrent pas dans le futur le lot 1 du PCDR, c'est-à-dire n'exigent pas d'étude technique et budgétaire détaillée au préalable, il serait peut-être plus judicieux et économe de les écrire en interne, en respectant la trame requise (modèle type de fiche-projet) et le lien à faire avec les objectifs de développement et les objectifs opérationnels déterminés par JNC sur base de leur étude socio-économique de la Commune (condition indispensable pour la défense d'un PCDR cohérent devant la CRAT).

- **Le nouveau projet qui se dessine en GT, relatif au *Réaménagement convivial du parc du Vicinal tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant les oiseaux.***
  - ⇨ Ce projet pourrait rester en lot 0, c'est-à-dire se passer d'un subside du DR et incomber ainsi à la Commune (les plantations étant estimées à 4 ou 5 000 € et l'aménagement d'un nouvel accès et d'un nouveau parking à 8 à 10 000 €). Néanmoins, la non-sollicitation du DR n'empêcherait pas pour autant une demande de subsides à *Infrasports* (pour une nouvelle zone de jeux et une petite agora sportive) ou à la *DGO1 des Espaces verts* (pour les plantations et autres éléments liés à la faune et à la flore du parc).
    (Voir à cet effet le *Compte-rendu de la visite de terrain effectuée aussi le 10 juillet au Parc du Vicinal* sous la direction de F. SALME).
  - ⇨ Tous ces aménagements (plantations et parking) pourraient idéalement être réalisés en automne (avant les premières floraisons).

- **Lecture, correction et validation des deux versions du questionnaire qu'A. EVRARD se chargera prochainement d'envoyer aux producteurs et transformateurs des 4 communes de la MT HA (version totale) et des autres communes environnantes (version partielle).**
  - ⇨ Voir les *documents relatifs au contenu de ces questionnaires*.
  - ⇨ M. LÉONARD se charge d'en faire part au prochain Collège.
  - ⇨ Après leur validation, A. EVRARD enverra à tous les membres de la CLDR les deux fichiers à faire valider sous 15 jours. Faute de réaction de leur part, les fichiers seront considérés comme validés.
  - ⇨ A. EVRARD contactera alors par courriel les producteurs concernés (par la version totale ou partielle) afin de les inviter à compléter un questionnaire en ligne et ainsi sonder leurs envies de participer ou non aux projets actuellement imaginés par les GT et la CLDR.

- **Le prochain bulletin communal devrait idéalement diffuser les informations suivantes :**
  Attention : parution du prochain BC le 8 octobre, dépôt à l'impression le 27 septembre, donc **documents finalisés à fournir à l'AC entre le 10 et le 15 septembre.**
  - ⇨ **Un conseil de *Natagora*** : *La biodiversité, à quoi ça sert ?*

- Le texte existe déjà ; *Natagora* en autorise la reproduction telle quelle mais exige de voir la mise en page finale avant impression et d'y avoir apposé son logo.
- La mise en page finalisée doit donc être envoyée au service communication de *Natagora* avant le 10 septembre. A. EVRARD se charge de cette communication. Quant à la mise en page, le service graphique du GREOVA pourrait s'en occuper.

⇨ **Le lieu et la date du 1er *Dépan'Café*** (moyennant approbation du Collège) :

- M. LÉONARD propose la salle du *Vicinal*, qui dispose d'un petit local à fermer à clé pour pouvoir stocker les objets nécessitant l'achat de nouvelles pièces.
- Les boissons proposées pourraient être celles du stock du *Vicinal* ; il s'agirait alors de réaliser un inventaire avant et après le *Dépan'Café* (moyennant aussi approbation du Collège).
- A. EVRARD se charge de contacter M. DANIEL et Mme LEJEUNE pour déterminer une date qui les arrange et ainsi réserver la salle.

- **La constitution d'un comité organisateur et de forces vives pour l'organisation d'un marché régulier au *Pré du renard* et d'un événement annuel intervillages pourrait être sollicitée après le sondage des producteurs.**
  ⇨ Mais il s'agirait d'abord de solliciter les clubs de jeunes/ de foot à cet effet, faute de quoi et moyennant approbation du Collège, du personnel pourrait ensuite être sollicité.

- **Le sondage relatif à une éventuelle future adhésion aux *Communes du Commerce Equitable* se fera aussi *via* des courriers communaux, mais plus tard.**

- **La question d'un prochain sondage communal des écoles libres et officielles, crèches, maisons de repos et CPAS relatif au projet de cuisine communale en circuit-court pour les collectivités pourra être abordée après le retour d'un dossier (introduit le 12 juillet) consistant à engager un nouveau membre du personnel *via* un subside *Maribel* (service public fédéral *Emploi, travail et concertation sociale*).**
  ⇨ La priorité serait éventuellement octroyée à un éducateur jeunesse, puis à un cuisinier.
  ⇨ Il faudra donc attendre le retour du SPF à ce sujet.

- **Le projet consistant à créer des panneaux de sensibilisation aux cimetières phyto 0 *via* un *Pdf* d'*ADALIA* (organisme de gestion différenciée) tout prêt à ce sujet peut être lancé.**
  ⇨ Les logos supplémentaires à y apposer sont le logo officiel de la Commune (avec le loup) et celui de l'ODR.
  ⇨ A. EVRARD se charge de les communiquer au service graphique d'ADALIA qui se chargera à son tour de les intégrer à leur mise en page ; elle demandera aussi s'il est possible de transformer cette mise en page, actuellement conçue pour un dépliant, pour un format panneau recto-verso.
  ⇨ M. LEONARD s'occupe de l'achat des outils de jardin à petits prix à présenter aux visiteurs près de ces panneaux.

- **Concernant la démarche de demande d'autorisation du CGT (en suspens), relative à la création d'une nouvelle balade à points nœuds à Sart, les décisions sont les suivantes** :
  Remarque : sur ce point, la Directrice générale, Mme VAN DER VLEUGEN, rejoint la présente réunion.
  ⇨ Il s'agit finalement de rendre un dossier bien complété car le CGT n'autorise pas de balisage temporaire *via* une rapide obtention d'autorisation (et ce dû aux démarches auprès du DNF, *etc.*). Á cet effet, il s'agit donc d'indiquer les tracés de la balade principale et de chaque boucle, le nombre de kilomètres, les coordonnées GPS de chaque poteau et balise, ainsi que les types de poteaux et balises souhaités à tel et tel endroit, + d'autres informations souhaitées (voir formulaire).
  ⇨ Même si la Commune envisage de financer les poteaux et balises sur fonds propres et non *via* un subside du CGT, une comptabilité pourrait néanmoins être faite quant au prix de ces différentes balises, poteaux et éventuellement panneaux d'information?
  ⇨ Raymond MATHIEU s'était proposé de récolter ces informations avec l'agent touristique O. MATHIEU, qui, malgré son récent manque de communication envers la Commune à cet effet, attend une autorisation communale pour pouvoir s'y consacrer entièrement.
  ⇨ Dans ces conditions, cette nouvelle balade pourrait intégrer officiellement le réseau TARPAN existant, un flyer indiquant son existence et son tracé pourrait être proposé aux touristes à l'OT en même temps que le plan actuel du réseau TARPAN, tout comme les promenades de Bra réhabilitées.

- **Quant au nouveau panneau d'accueil de la promenade 10 de Bra réhabilitée (*Promenade des Chapelles*), les appels d'offre ont bien été lancés par la Commune, mais aucune réponse ne lui est encore parvenue en cette période estivale.**

Rencontre du 10 juillet 2018 (Commune de Lierneux– GREOVA – Maison du Tourisme Haute Ardenne – Projets transcommunaux en faveur du lot 0)

Compte-rendu de la rencontre entre la Commune, la Maison du Tourisme Haute Ardenne et le GREOVA
Administration communale de Lierneux - Mardi 10 juillet 2018 à 14h

Personnes présentes
S. LEJEUNE (Directrice de la MT HA),
F. LÉONARD (Bourgmestre de Lierneux),
A. EVRARD (agent local accompagnateur du PCDR de Lierneux).

Objet
La présente réunion consiste à partager à la direction de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne* certains projets menés par les citoyens, avec l'appui de la Commune, dans le cadre du PCDR de cette dernière, plus précisément au sein du Groupe de travail « Vie socio-économique, citoyenne et associative » visant entre autres un **renfort de la dynamique du circuit-court au sein de la commune de Lierneux et dans ses alentours.**

Décisions
Les projets impliquant une éventuelle collaboration avec la *Maison du Tourisme Haute Ardenne* (couvrant les communes de Lierneux, Vielsalm, Trois-Ponts et Gouvy) sont les suivants :

- **Création d'une signalétique standardisée des exploitations/commerces du terroir des 4 communes concernées**.
  - ⇨ La MT HA propose que son service graphisme utilise pour la création de ces panneaux les logos relatifs aux divers types de productions déjà réalisés pour une précédente brochure (*Wallonie gourmande. Carte touristique Haute Ardenne*).
  - ⇨ Il s'agirait de réutiliser au maximum les poteaux et balises (si pas trop petites pour leur bonne visibilité par les automobilistes) déjà existantes, telles que celles du balisage VTT de la *route des Sommets* ou *des Panoramas*.
  - ⇨ Les panneaux routiers (comportant les dessins relatifs au(x) type(s) de production et le nom de l'exploitation) devraient au moins mesurer la taille d'un A4 (sur les routes à vitesse normale de max. 50km/h), voire même d'un A3 (si vitesse à plus de 50 km/h).
  - ⇨ Devant chaque exploitation pourrait aussi respectivement figurer un panneau affichant ses horaires d'ouverture et le numéro de téléphone du producteur concerné.
  - ⇨ La brochure existante *Wallonie gourmande. Carte touristique Haute Ardenne* pourrait être retravaillée à cet effet (pour l'instant, elle précise les jours d'ouverture des exploitations, mais pas leurs horaires).
  - ⇨ A. EVRARD se chargera de contacter (*via* un questionnaire *Google Forms*) tous les producteurs et transformateurs des 4 communes susceptibles d'être intéressés par cette signalétique.
  - ⇨ A. EVRARD s'engage à partager à la MT HA le recensement des producteurs et transformateurs des 4 communes de la MT HA afin que cette dernière puisse mettre à jour la liste des producteurs locaux de son territoire.
  - ⇨ Il faut néanmoins veiller à éviter un effet doublon en ne court-circuitant pas un éventuel projet du même type qui serait actuellement mené par une ADL ou un PCDR des communes de Gouvy, Vielsalm ou Trois-Ponts. La MT HA n'a actuellement pas connaissance d'un tel projet, mais A. EVRARD va tout de même contacter les échevins concernés ainsi que la FRW pour savoir si c'est le cas ou non. Le cas échéant, l'une de ces 3 communes resterait l'instigatrice de ce projet, auquel la Commune de Lierneux (et les autres) pourrai(en)t alors se greffer. Il s'agirait alors d'organiser une interCLDR entre les communes concernées.
  - ⇨ Il faudra aussi vérifier auprès du MET les possibilités d'afficher un balisage sur les routes nationales incombant au SPW.
  - ⇨ S. LEJEUNE partagera ce projet au CA de la MT HA pour validation - et éventuellement, pour une intervention financière *via* le *budget pour les initiatives communales* (qui nécessiterait néanmoins l'introduction d'un projet au CGT). Néanmoins, ce financement des panneaux semble plutôt incomber aux communes participantes.
  - ⇨ Chacune des communes qui auront pris part à ce projet assurera le financement des panneaux placés sur son territoire.

- **Création d'un sigle officieux à apposer sur les produits locaux artisanaux et alimentaires des 4 communes concernées, attestant de la dynamique locale en circuit-court de leurs producteurs.**
  - ⇨ Pas certain qu'une MT puisse créer un sigle officieux. Aussi, A. EVRARD va contacter le service stratégie du CGT (*via* Vanessa GRANGAGNAGE) pour savoir si c'est possible. Le cas échéant, le service graphique de la MT HA se chargerait de la création du nouveau sigle/logo.
  - ⇨ Ce nouveau logo ne devra pas être confondu avec la marque *Ardenne*, dont l'usage s'étend déjà sur un territoire bien plus grand (Belgique, France et Grand-Duché de Luxembourg).
  - ⇨ Certains exemples sont cités en comparaison : *Made in Luxembourg, Haute Savoie, Produits de France*... Néanmoins, il ne s'agit pas de créer ici un label contraignant pour les producteurs (impliquant un cahier de charges à respecter ou des contrôles).
  - ⇨ Si le CA et le CGT valident l'idée, ce nouveau logo pourrait remplacer les dessins des 4 logos actuellement visibles au bas du logo officiel de la MT HA, et ce en guise de qualité artisanale locale et d'identification territoriale.
  - ⇨ Ce sigle pourrait être apposé sur les produits qui seront prochainement mis en vente au sein de **paniers du terroir HA** dans les **futurs nouveaux locaux de *l'Office du Tourisme de Lierneux*** (secs, sous-vide et à longue échéance de péremption).

- **Renfort des échanges entre producteurs locaux et citoyens *via* de nouvelles adhésions de producteurs et transformateurs à l'événement « *Fermes ouvertes – Itinéraire gourmand en Wallonie* » organisé chaque année en juin (et déjà soutenu par la MT HA).**
  - ⇨ Le projet de base consistant à créer un « circuit fermes transcommunal » pour les 4 communes concernées en petit train est difficilement réalisable : un trajet en petit train serait en effet peu adéquat au regard du nombre de km que représente la traversée des 4 communes. En outre il s'agirait d'un doublon de l'événement annuel *Fermes ouvertes – Itinéraire gourmand en Wallonie* déjà existant.
  - ⇨ Peu de fermes participent actuellement à ce projet (*Ferme Lamberty* à Petit Thier, *Ferme Grandjean* à Courtil, ...). Il s'agirait donc d'élargir la participation à plusieurs producteurs du territoire HA. À cet effet, A. EVRARD va prochainement contacter les fermes pédagogiques existant en HA et inviter les producteurs des communes concernées à y adhérer *via* un questionnaire *Google Forms*.

Rencontre du 17 septembre 2018 (Communes de Lierneux, Vielsalm et Gouvy – GREOVA – FRW – ADL Vielsalm et Maison du Tourisme Haute Ardenne - – Projets transcommunaux en faveur du lot 0)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la réunion intercommunale (Vielsalm, Gouvy, Lierneux et *Maison du Tourisme Haute Ardenne*)
du 17 septembre 2018 à 16h00
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Personnes présentes

- Mme Sylvie LEJEUNE, Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne* ;
- M. Fabrice LÉONARD, Bourgmestre de Lierneux ;
- M. Elie DEBLIRE, Bourgmestre de Vielsalm ;
- M. Jules LEJEUNE, Échevin de Gouvy (Agriculture et Tourisme) ;
- M. Joseph REMACLE, Échevin de Vielsalm (Développement rural et PCDR) ;
- Mme Nathalie DELACOLLETTE, Responsable de l'*ADL* de Vielsalm ;
- Mme Anne KLEIN, Agent de développement à la *FRW* ;
- M. Michaël HENNEQUIN, Agent de développement à la *FRW* ;
- Mme Alix EVRARD, Agent de développement au *GREOVA*.

Objet de la réunion

Dans le cadre de l'accompagnement du PCDR de Lierneux par le *GREOVA* et du soutien du groupe de travail citoyen « Vie socio-économique, citoyenne et associative » par le Bourgmestre de Lierneux depuis 2016, trois projets intercommunaux initiés par les citoyens liernieusiens et susceptibles d'intégrer le lot 0 des respectifs PCDR des communes concernées en ce jour font l'objet de cette présente réunion. En effet, suite à un premier contact avec Mme LEJEUNE, Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne,* il a semblé opportun de donner une portée intercommunale à ces trois projets afin de leur conférer une identité « Haute Ardenne ». En outre, à l'heure où les soutiens communaux envers les producteurs et transformateurs locaux vont bon train, il s'agissait de se coordonner aux autres communes concernées, dans le cas où ces dernières seraient également en train d'initier des projets similaires, et ce pour éviter à la *MT HA* de soutenir des projets doublons d'une part, mais aussi pour assurer aux territoires qui lui incombent une certaine cohérence en matière de soutien de leurs producteurs, transformateurs et artisans locaux. Seule la Commune de Trois-Ponts n'a pas répondu présente à cette initiative intercommunale.

Présentation des projets intercommunaux et débats

Mme EVRARD, agent de développement chargée d'accompagner le PCDR de Lierneux, ouvre la réunion en présentant les trois projets susceptibles d'attirer une attention intercommunale :

1. **Création d'une signalétique standardisée des exploitations/commerces du terroir des communes du Pays « Haute Ardenne » (Gouvy, Vielsalm et Lierneux – Trois-Ponts manquant à l'appel pour le moment)**
   - ⇨ La *MT HA* a précédemment proposé que son service graphisme utilise pour la création de ces panneaux les logos relatifs aux divers types de productions déjà réalisés pour une précédente brochure (« Wallonie gourmande. Carte touristique Haute Ardenne »).
   - ⇨ Il s'agirait de réutiliser au maximum les poteaux et balises (si pas trop petites pour leur bonne visibilité par les automobilistes) déjà existantes, telles que celles du balisage VTT de la *route des Sommets* ou *des Panoramas*.

- ⇨ Les panneaux routiers (comportant les dessins très colorés et relatifs au(x) type(s) de production et le nom de l'exploitation) devraient au moins mesurer la taille d'un A4 (sur les routes à vitesse normale de max. 50km/h), voire même d'un A3 (si vitesse à plus de 50 km/h).
- ⇨ Devant chaque exploitation pourrait aussi respectivement figurer un panneau affichant ses horaires d'ouverture et le numéro de téléphone du producteur/transformateur concerné.
- ⇨ La brochure existante « Wallonie gourmande. Carte touristique Haute Ardenne » pourrait être retravaillée à cet effet (pour l'instant, elle précise les jours d'ouverture des exploitations, mais pas leurs horaires).
- ⇨ Il faudra aussi vérifier auprès du MET les possibilités d'afficher un balisage sur les routes nationales incombant au SPW.
- ⇨ S. LEJEUNE partagera ce projet au CA de la *MT HA* pour validation - et éventuellement, pour une intervention financière *via* le *budget pour les initiatives communales* (qui nécessiterait néanmoins l'introduction d'un projet au CGT). Néanmoins, ce financement des panneaux semble plutôt incomber aux communes participantes.
- ⇨ Chacune des communes qui auront pris part à ce projet assurera ainsi le financement des panneaux placés sur son territoire.
- ⇨ Sur 11 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 82 % des réponses sont favorables à l'existence de ces panneaux signalétiques.

- **Création d'un logo à apposer sur les produits locaux artisanaux et alimentaires des 4 communes concernées, attestant de la dynamique locale en circuit-court de leurs producteurs.**
  - ⇨ Le service stratégie du CGT (Vanessa GRANGAGNAGE) contacté par Mme EVRARD fait appel à une certaine prudence à ce sujet : multiplier les logos peut créer une certaine confusion chez le consommateur.
  - ⇨ M. DEBLIRE, Bourgmestre de Vielsalm, ainsi que Mme DELACOLLETTE de l'*ADL* de Vielsalm rajoutent aussi qu'un logo attribué aléatoirement sans respect d'un cahier spécial des charges scrupuleusement établi pourrait aussi créer des tensions entre les producteurs, soucieux de faire valoir leur(s) particularité(s) par rapport à d'autres qui seraient moins scrupuleux qu'eux. Néanmoins, les producteurs de lait auraient tout à gagner avec la création d'un tel label « Haute Ardenne ».
  - ⇨ Ce nouveau logo ne devrait pas être confondu avec la marque purement promotionnelle *Ardenne*, dont l'usage ne touche pas qu'au secteur alimentaire et artisanal et s'étend déjà sur un territoire bien plus grand (Belgique, France et Grand-Duché de Luxembourg).
  - ⇨ Certains exemples sont cités en comparaison : *Made in Luxembourg, Haute Savoie, Produits de France*...
  - ⇨ Si le Comité d'Accompagnement de la *MT HA* et le *CGT* valident l'idée, ce nouveau logo pourrait *in fine* remplacer les dessins des 4 logos actuellement visibles au bas du logo officiel de la *MT HA*, et ce en guise de qualité artisanale locale et d'identification territoriale
  - ⇨ Cette identité à travailler pourrait garantir un franc succès touristique mais devra à cet effet faire l'objet d'un cahier spécial des charges bien précis, ce qui représentera un travail conséquent.
  - ⇨ Il faut aussi s'accorder sur la destination de ce logo. En effet, s'il ne touchait qu'au secteur alimentaire, M. HENNEQUIN et Mme KLEIN précisent qu'une telle procédure serait un doublon de coopératives de soutien logistique déjà en voie de création dans la province liégeoise, telles que *RATAV Verviers* par exemple, récemment cofinancée à 85 000 € par la *Conférence de Bourgmestres*, et dont les deux Communes de Lierneux et de Trois-Ponts font déjà partie. M. LÉONARD, Bourgmestre de Lierneux, précise alors que le logo discuté aujourd'hui, beaucoup plus « local », devrait idéalement toucher aussi le secteur artisanal (il faudra à cet effet aussi poser des critères précis afin de déterminer si c'est le talent de l'artisan qui sera mis en valeur, ou les matériaux locaux qu'il utilise).
  - ⇨ Le logo « Li terroir » de Durbuy, né d'un système de commandes en ligne, est aussi cité à titre d'exemple ; néanmoins, s'il témoigne indéniablement d'une forte dynamique de circuit-court qui prend de l'ampleur, il ne met pas spécialement en avant une identité territoriale. Or, c'est justement l'identité territoriale qui serait visée et promue dans le cadre de la création d'un logo « Haute Ardenne ».
  - ⇨ Sur 11 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 82 % des réponses sont favorables à l'existence d'un logo attestant d'une dynamique locale de ses producteurs locaux. Néanmoins, ce sondage ne stipulait pas la création indispensable d'un CSC, garant de la création de cette fierté locale puisque synonyme de qualité.
  - ⇨ Mme KLEIN suggère aussi, complémentairement à ce projet, de multiplier les cartes de localisation des commerces en circuit-court – encore trop peu utilisées aujourd'hui sur Internet. Ces cartes pourraient en effet aussi être matérialisées sous formes de panneaux publics. Le « Clic local » et

« Terroir Lux » sont aussi des outils informatiques existants encore trop peu utilisés par les consommateurs comme par les producteurs. Enfin, un soutien promotionnel aux producteurs *via* une aide à l'utilisation des outils informatiques promotionnels pourrait aussi être une piste à travailler, tout comme la création d'un lieu fédérateur, comme un magasin partagé « Haute Ardenne » par exemple.

- **Renfort des échanges entre producteurs locaux et citoyens *via* de nouvelles adhésions de producteurs et transformateurs à l'événement « *Fermes ouvertes – Itinéraire gourmand en Wallonie* » organisé chaque année en juin (et déjà soutenu par la *MT HA*).**
  - ⇨ Le projet de base consistait à créer un « circuit fermes transcommunal » pour les 4 communes concernées en petit train, mais il est trop difficilement réalisable : un trajet en petit train serait en effet peu adéquat au regard du nombre de km que représente la traversée des 4 communes. En outre il s'agirait d'un doublon de l'initiative annuelle wallonne « Fermes ouvertes – Itinéraire gourmand en Wallonie » déjà existant.
  - ⇨ Peu de fermes participent actuellement à ce projet (*Ferme Lamberty* à Petit Thier, *Ferme Grandjean* à Courtil, ...). Il s'agirait donc d'élargir la participation à plusieurs producteurs du territoire. Or, il s'avère que sur 11 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 50% des réponses sont favorables à cette ouverture annuelle au public.
  - ⇨ Mme DELACOLLETTE précise qu'une telle implication de la part des producteurs doit impérativement impliquer une excellente promotion de l'événement afin de ne pas laisser une impression aux participants d'avoir perdu leur temps pour *in fine* peu de visibilité, donc peu de visites.
  - ⇨ Au regard de l'étendue de territoire concerné par la *MT HA*, M. HENNEQUIN suggère que cet événement fasse plutôt l'objet d'une tournante annuelle (une commune à l'honneur tous les 4 ans).

Dans le cadre d'un questionnaire précédemment envoyé par Mme EVRARD aux 39 producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne » (Lierneux, Gouvy, Vielsalm et Trois-Ponts) et majoritairement consacré à d'éventuels projets à mener essentiellement au sein de la Commune de Lierneux dans le cadre de son PCDR, les trois questions intercommunales relatives à ces projets ont aussi été soumises aux principaux intéressés. Seuls 11 producteurs ont actuellement répondu à ce questionnaire en ligne mais Mme EVRARD s'engage à leur renvoyer un rappel avant le début de la période électorale. Enfin M. LEJEUNE propose à Mme EVRARD de lui transmettre la liste des producteurs de Gouvy dont elle ignore encore l'existence. Suite à la demande de la *FRW* consistant à se voir transmettre le contenu de ce questionnaire en faveur du soutien aux producteurs/transformateurs en circuit-court de la *MT HA* par la Commune de Lierneux, ainsi que toutes les réponses portant en majorité sur les futures actions communales exclusivement menées dans le cadre du PCDR de Lierneux, Mme EVRARD ne se verra après la présente réunion finalement autorisée qu'à transmettre uniquement à la *FRW* les réponses aux questions à portée intercommunale, c'est-à-dire les 3 qui nous réunissent en ce jour. Mais lorsque la crédibilité du sondage aura été renforcée par davantage de réponses, il est évident que Mme EVRARD partagera à l'*ADL* et à la *FRW*, ainsi qu'aux autorités communales concernées, les résultats relatifs à ces trois projets intercommunaux.

Au regard des questions fermées qui leur sont actuellement soumises *via* le questionnaire en ligne précité et afin de sonder plus en détails les réels besoins des producteurs, transformateurs (voire aussi artisans) du Pays « Haute Ardenne », Mme KLEIN, agent de développement à la *FRW*, émet l'idée de les inviter – après la période électorale - à une réunion intercommunale. Un acteur extérieur (tel que *RATAV Verviers*, « Li Terroir » de Durbuy ou encore « L'Épicerie des Champs » à Malmédy) pourrait à cet effet intervenir auprès d'eux afin de leur présenter certaines clés du succès en matière de promotion de leur(s) activité(s) en circuit-court. L'idéal serait alors de pouvoir leur assurer qu'un subside existe déjà en leur faveur, et que ce dernier n'attend plus que leur avis, c'est-à-dire la réelle nature de leurs besoins, pour être dépensé.

<u>Choix posés</u>

L'*ADL* de Vielsalm, la *FRW* (en charge de l'accompagnement des PCDR de Gouvy et de Vielsalm) ainsi que le *GREOVA* (en charge de l'accompagnement du PCDR de Lierneux) décident de travailler respectivement l'écriture, néanmoins devant être stipulée commune, des fiches des 3 projets initiés dans le cadre du PCDR de Lierneux et aujourd'hui partagés aux acteurs de Gouvy et de Vielsalm. La *FRW* travaillera ainsi la fiche relative à la signalétique routière en faveur des producteurs locaux, l'*ADL* de Vielsalm travaillera le projet « Fermes ouvertes », et le *GREOVA* travaillera sur le projet du logo qualitatif « Haute Ardenne ». Ces trois acteurs s'accordent sur

l'échéance du 15 octobre pour se transférer par courriels leurs différents travaux, qui devront tous inclure une première estimation budgétaire.

À priori, il semble que le projet le plus aisément réalisable à moyen terme soit celui des panneaux signalétiques.

Enfin, une prochaine rencontre est fixée le mardi 23 octobre 2018 à 16h, à la MT HA (Vielsalm), afin de poursuivre la procédure ici initiée.

La réunion se termine vers 18h.

*Pour les producteurs et transformateurs établis sur les **communes ayant adhéré à la Maison du Tourisme Haute Ardenne** :*	*Pour les producteurs et transformateurs établis sur les **communes aux alentours de Lierneux qui n'ont pas adhéré à la Maison du Tourisme Haute Ardenne :***
QUESTIONNAIRE (version totale) À l'attention des producteurs locaux et du terroir des communes de Gouvy, de Lierneux, de Trois-Ponts et de Vielsalm. La Commune le Lierneux et ses citoyens récoltent vos avis afin de mieux développer et soutenir vos activités en circuit-court dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural.	***QUESTIONNAIRE (version partielle)*** À l'attention des producteurs locaux et du terroir des communes à proximité de Lierneux... La Commune de Lierneux et ses citoyens récoltent vos avis afin de mieux développer et soutenir vos activités en circuit-court dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural.
1. **Participeriez-vous à un marché local des producteurs de manière régulière, organisé sous la halle du Pré du Renard au cœur du village de Lierneux** (280m² d'espace couvert) **?** o Non : passez à la question 5. o Oui : répondez svp aux questions 2, 3 et 4 ci-dessous. **2. Si oui, à quelle fréquence ?** o hebdomadaire o bi-mensuelle o mensuelle ? **3. Si oui, quel jour de la semaine et créneau serait pour vous le plus opportun ?** o lundi journée / soirée o mardi journée / soirée o mercredi journée/ soirée o jeudi journée / soirée o vendredi journée / soirée **4. Si vous êtes producteurs de produits à conserver au frais, disposez-vous d'un véhicule réfrigéré ?** o Non. o Oui.	1. **Participeriez-vous à un marché local des producteurs de manière régulière, organisé sous la halle du Pré du Renard au cœur du village de Lierneux** (280m² d'espace couvert) **?** o Non : passez à la question 5. o Oui : répondez svp aux questions 2, 3 et 4 ci-dessous. **2. Si oui, à quelle fréquence ?** o hebdomadaire o bi-mensuelle o mensuelle ? **3. Si oui, quel jour de la semaine et créneau serait pour vous le plus opportun ?** o lundi journée / soirée o mardi journée / soirée o mercredi journée/ soirée o jeudi journée / soirée o vendredi journée / soirée **4. Si vous êtes producteurs de produits à conserver au frais, disposez-vous d'un véhicule réfrigéré ?** o Non. o Oui.
5. **Participeriez-vous à une tournante intervillages de marchés/événements de petits producteurs et artisans au sein de**	5. **Participeriez-vous à une tournante intervillages de marchés/événements de petits producteurs et artisans au sein de**

différents villages de la commune de Lierneux (stands de vente, animations, musique, possibilité de manger, *etc*.) **?** o Non : passez à la question 8. o Oui : répondez svp aux questions 6 et 7 ci-dessous. 6. **Si oui, à quelle fréquence ?** o mensuelle o trimestrielle o annuelle 7. **Si oui, quel jour du week-end ?** o samedi o dimanche	**différents villages de la commune de Lierneux** (stands de vente, animations, musique, possibilité de manger, *etc*.) **?** o Non : passez à la question 8. o Oui : répondez svp aux questions 6 et 7 ci-dessous. 6. **Si oui, à quelle fréquence ?** o mensuelle o trimestrielle o annuelle 7. **Si oui, quel jour du week-end ?** o samedi o dimanche
8. Dans le cadre d'une promotion permanente des producteurs locaux et des fabricants du terroir du *Pays Haute Ardenne,* **souhaiteriez-vous que le commerce de votre infrastructure bénéficie,** en même temps que ceux d'autres fermes des communes de Lierneux, Vielsalm, Gouvy et Trois-Ponts, **d'un panneau signalétique indiquant son existence le long de la route à destination des citoyens et des touristes ?** Ce panneau détaillerait la nature de votre production et le nom de votre infrastructure selon une charte graphique cohérente reflétant votre intégration au sein d'une dynamique citoyenne en faveur de la distribution en circuit-court dans la région. o Non. o Oui.	X
9. Toujours dans cette optique de promotion des producteurs locaux du *Pays Haute Ardenne*, **participeriez-vous, une fois par an au mois de juin, à l'événement *« Fermes ouvertes – Itinéraires gourmands en Wallonie »* en ouvrant au public votre infrastructure et en lui expliquant la nature de votre travail ?** o Non. o Oui.	X
10. Accepteriez-vous **de fournir régulièrement vos produits à une cuisine communale qui préparerait des repas « locaux » pour les collectivités de Lierneux** (écoles, crèches, bénéficiaires du CPAS et maisons de repos) **?** o Non. o Oui.	8. **Accepteriez-vous de fournir régulièrement vos produits à une cuisine communale qui préparerait des repas « locaux » pour les collectivités de Lierneux** (écoles, crèches, bénéficiaires du CPAS et maisons de repos) **?** o Non. o Oui.
11. **Seriez-vous intéressé d'apposer à votre production un sigle** (pas du tout un label officiel) ***« Haute Ardenne »* comme référence établie dans le cadre d'une dynamique locale des producteurs du Pays *« Haute Ardenne »* ?**	X

o Non. o Oui.	
12. **Faites-vous déjà partie des producteurs alimentant le GAC de Lierneux ?** o Oui : passez à la question 14. o Non : répondez svp à la question 13 ci-dessous. 13. **Si non, souhaiteriez-vous en faire partie ?** o Non. o Oui.	9. **Faites-vous déjà partie des producteurs alimentant le GAC de Lierneux ?** o Oui : passez à la question 11. o Non : répondez svp à la question 10 ci-dessous. 10. **Si non, souhaiteriez-vous en faire partie ?** o Non. o Oui.
14. **Que manque-t-il selon vous au sein de la commune de Lierneux pour soutenir davantage le développement de vos activités en circuit-court ?** o Rien : passez à la question 15. o Il manque quelque chose. Voici ma/ mes proposition(s) : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	11. **Que manque-t-il selon vous au sein de la commune de Lierneux pour soutenir davantage le développement de vos activités en circuit-court ?** o Rien : passez à la question 12. o Il manque quelque chose. Voici ma/ mes proposition(s) : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____
15. **Avez-vous adhéré à la monnaie locale citoyenne « le Sous-rire »(www.sous-rire.be) ?** o Oui : passez à la question 17. o Non : répondez svp à la question 16 ci-dessous. 16. **Si non, accepteriez-vous d'y adhérer dans le cadre de petits marchés locaux organisés au sein de la commune de Lierneux ?** o Non. o Oui.	12. **Avez-vous adhéré à la monnaie locale citoyenne « le Sous-rire » (www.sous-rire.be) ?** o Oui : passez à la question 14. o Non : répondez svp à la question 13 ci-dessous. 13. **Si non, accepteriez-vous d'y adhérer dans le cadre de petits marchés locaux organisés au sein de la commune de Lierneux ?** o Non. o Oui.
17. **Si vous êtes transformateur de produits, souhaiteriez-vous que votre production soit proposée en vente aux touristes au sein du futur *Office du Tourisme* de Lierneux, au sein de paniers du terroir ?** o Non, je ne le souhaite pas /ne suis pas transformateur. o Oui.	X
18. **Si vous êtes un producteur établi sur la commune de Lierneux et que vous gérez un commerce au sein de votre exploitation, seriez-**	X

vous intéressé d'adhérer un jour aux *Communes Du Commerce Equitable* (www.cdce.be) ? o Non. o Oui.	
19. **Livreriez-vous vos produits – moyennant bien entendu une commande par internet au préalable - aux touristes d'un écolodge ou d'une maison de randonneurs sur la commune de Lierneux à l'heure du petit déjeuner ?** o Non : passez à la validation de ce questionnaire en point 21. o Oui : répondez svp à la question 20 ci-dessous. 20. **Si oui, quand ?** o Le week-end *(samedi et/ou dimanche)*. o En semaine *(jour(s) à préciser ultérieurement)*. o Le week-end et en semaine *(jour(s) à préciser ultérieurement)*.	14. **Livreriez-vous vos produits – moyennant bien entendu une commande par internet au préalable - aux touristes d'un écolodge ou d'une maison de randonneurs sur la commune de Lierneux à l'heure du petit déjeuner ?** o Non : passez à la validation de ce questionnaire en point 16. o Oui : répondez svp à la question 15 ci-dessous. 15. **Si oui, quand ?** o Le week-end *(samedi et/ou dimanche)*. o En semaine *(jour(s) à préciser ultérieurement)*. o Le week-end et en semaine *(jour(s) à préciser ultérieurement)*.
21. **Je valide ce questionnaire.** o Oui.	16. **Je valide ce questionnaire.** o Oui.

Réunion du 05 février 2019 (GREOVA – Commune – Précision des missions de JNC et suivi de l'élaboration du PCDR)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la réunion du 5 février 2019 au GREOVA

Personnes présentes

- M. André SAMRAY – Bourgmestre de Lierneux ;
- Mme Marie-Jeanne LAMBOTTE – 1ère échevine de Lierneux ;
- M. Claude ANCION – Président du GREOVA ;
- M. Jacques LILIEN – Directeur du GREOVA ;
- M. Thomas VANHERTERYCK – Chargé de projet au GREOVA ;
- Mme Maud LACASSE – Agent de développement PCDR au GREOVA ;
- Mme Alix EVRARD – Agent de développement PCDR au GREOVA,

Objets de la réunion

- Précision à l'organisme accompagnateur GREOVA de la nature des engagements contractés entre le bureau d'étude JNC de Bruxelles, l'auteur de programme et de projets : 2 à court terme (lot 1), 2 à moyen terme (lot 2) et 2 à long terme (lot 3).

  Notons que jusqu'à présent et malgré sa volonté de débloquer la suite des négociations avec la Commune depuis plusieurs mois, le bureau d'études JNC a cessé de travailler sur le PCDR de Lierneux depuis juin 2018. Une seule fiche-projet sur les 6 engagées avec JNC a donc déjà fait l'objet de ses réflexions en CLDR.

- Etat des lieux quant à l'élaboration du PCDR :

  - PARTIE 1 : **Analyse socio-économique** de la Commune : **finalisée** par JNC.
  - PARTIE 2 : **Résultats de la consultation citoyenne** : **toujours en cours d'écriture** par le GREOVA, et ce jusqu'à la priorisation des fiches par lots 1, 2 ou 3.
  - PARTIE 3 : **Diagnostic partagé** : **finalisée** par JNC.
  - PARTIE 4 : **Défis et objectifs** : **finalisée** par JNC.
  - PARTIE 5 : **Fiches-projets par lot** (0, 1, 2 ou 3) : **en cours d'élaboration par JNC** (pour 6 fiches, dont 2 du lot 1, 2 du lot 2 et 2 du lot 3) et le GREOVA (pour l'intégralité des fiches du lot 0, 2 et 3 et éventuellement pour l'introduction des fiches du lot 1 qui n'incomberont pas à JNC (encore à déterminer par la Commune et la CLDR).
  - PARTIE 6 : **Tableau récapitulatif des fiches-projets** : à réaliser par le GREOVA lorsque les fiches-projets seront catégorisées par la CLDR.

- Discussion quant à la pertinence des fiches à prioriser en lot 1, c'est-à-dire devant faire l'objet d'une étude respective avec métrés, plans et estimatif budgétaire (le plus souvent en charge d'un bureau d'études). Il est rappelé à la Commune de Lierneux par le GREOVA qu'il serait judicieux de s'assurer que les fiches du lot 1 devant être étudiées par un bureau d'études (JNC ou autre) puissent bien faire l'objet dans le futur d'un subside du Développement rural. Á cet effet, Mme EVRARD est chargée de questionner Mme FRANCK (service externe du DR), *dont les réponses seront à postériori les suivantes :*

- ***~~Développer un pôle de recherches ou un zoning de hautes technologies~~.***
  À priori, ce genre d'aménagement ne peut incomber au DR ; peu de chances de subsides donc, ou seulement pour un atelier rural (mais c'est au cas par cas, car tout bénéfice doit normalement être réinjecté dans les fonds communaux et non dans la trésorerie de tiers privés).
- ***Développer les réseaux de circuits-courts et produit du terroir.***
  Bien veiller à ce que tout bénéfice soit réinjecté dans les fonds communaux.
- ***Développer des logements intergénérationnels / ~~Créer des pavillons pour seniors autonomes.~~***
  Bien qu'aucun dossier PCDR n'en fasse l'objet pour le moment, il semble à priori que les logements intergénérationnels puissent être pris en charge par le DR.
  Par contre, concernant les infrastructures d'accueil pour seniors, seules les infrastructures de jour peuvent incomber au DR. Pas celles impliquant leur logement. Il ne semble donc pas judicieux de racheter la ferme de Bricheux à cet effet (comme suggéré par M. SAMRAY lors de la réunion dont rend compte ce présent document).
- ***~~Développer / favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.~~***
  Les bâtiments communaux concernés doivent avoir une réelle portée citoyenne et conviviale pour bénéficier de subsides du DR pour leur fonctionnement énergétique (pas que les écoles et les bureaux communaux donc, mais aussi des salles de villages, maisons citoyennes, etc.).
  Cette fiche est en outre peut-être un peu trop globale pour intégrer le lot 1 (difficile de réaliser une étude pour chaque bâtiment susceptible d'être concerné).

Il serait peut-être dès lors préférable de choisir d'autres fiches pour le lot 1, davantage garantes d'une future intervention du DR, ce qui impliquera une nouvelle rencontre et consultation de la CLDR.

- O**bservation du PCDR quant à la possibilité d'y intégrer une fiche-projet RAVeL** en accord avec les objectifs généraux et opérationnels de développement déterminés par JNC (dans la partie 4 du PCDR) :

  - 1. IDENTITE. 1 : *Préserver et mettre en valeur le patrimoine écologique, paysager, bâti et culturel.*
  - 1. IDENTIE. 2 : *Développer des activités de loisirs en rapport avec le patrimoine paysager.*
  - 2. CONNECTIVITE. 3 : *Développer une mobilité en lien avec le contexte rural.*
  - 3. ATTRACTIVITE. 3 : *Valoriser le territoire en l'inscrivant dans les circuits touristiques existants.*

  4 objectifs sur 9 convergent donc vers un projet RAVEL ; reste à insinuer l'idée en GT et en CLDR.

  Néanmoins, il est plus judicieux d'intégrer cette fiche en lot 2, car la création d'un RAVeL incombe au CGT et à la mobilité douce, et pas au Développement rural. Il en va de même pour une étude d'incidence à cet effet.

  Un lien pourrait être fait avec deux projets abordés en GT en présence des autorités communales de l'ancienne législature :

  - **1) TRANSCOMMUNALITÉ : Développer l'ancienne ligne de tram Lierneux-Vielsalm en collaboration avec la commune de Vielsalm** (fiche en lot 2 de PCDR de Vielsalm - mais dont l'échéance est 2020).

    Attention cependant qu'à part pour cette ligne Lierneux-Vielsalm, d'autres projets de liaisons transcommunales pourraient rencontrer le problème de la traversée difficile de sites préservés (Natagora…).

  - **2) ENTITE : Créer une liaison inter villages entre Lafalize et Sart.**

    Il avait été **suggéré en GT d'intégrer ce projet comme fiche-projet à part entière du PCDR de Lierneux** dans le cas où la **candidature de Lierneux envoyée en août 2017 suite à l'appel**

à projet *"Aménagement en faveur des cyclistes et des piétons"* lancé par la DGO2 - Ministère de la Mobilité et des Transports ne se verrait finalement pas retenue. Ce qui fut le cas.

Conclusions

- Certains projets du lot 0 devront être réexaminés par le nouveau Collège (celui relatif à la réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal par exemple, dont certains doutent à priori de l'efficacité) ;
- Mme EVRARD se charge de contacter Mme FRANCK concernant la cohérence ou non de certaines fiches déjà priorisées en lot 1 par la CLDR ;
- Les autorités communales de Lierneux vont prochainement partager ces informations au Collège, à la CLDR et au Conseil afin d'éventuellement rectifier le tir des fiches à prioriser ;
- Une réunion se tiendra le 11 février 2019 à l'AC de Lierneux en présence du bureau d'études JNC (représenté par A. BAUSSON et E. CAMPANELLA) afin que la Commune détermine avec ces dernières leur participation dans la suite de l'élaboration du PCDR, et ce en présence de l'organisme accompagnateur (M. LACASSE et A. EVARD) ;
- Une nouvelle CLDR devra donc prochainement être organisée à la lumière de ces réflexions et la Commune envisage déjà de lui proposer un projet important relatif à la création d'un RAVeL ou d'une autre liaison lente.

(Rapporteur : Alix EVRARD)

Réunion du 11 février 2019 (GREOVA – JNC – Commune – Précision des missions de JNC et suivi de l'élaboration du PCDR)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la réunion du 11 février 2019 à l'Administration communale de Lierneux (11h)

Personnes présentes

- M. André SAMRAY – Bourgmestre de Lierneux ;
- Mme Christine VEN DER VLEUGEN, Directrice générale de l'Administration communale de Lierneux ;
- Mme Marie-Jeanne LAMBOTTE – 1ère Echevine de Lierneux ;
- M. Emile BASTIN – Echevin des travaux de Lierneux ;
- Mme Anne-Catherine GERMAIN – Echevin de la culture, de la santé et de la jeunesse ;
- Mme Eleonora CAMPANELLA – Auteur du PCDR de Lierneux (Bureau d'études JNC Bruxelles) ;
- Mme Anne BAUSSON – Auteur du PCDR de Lierneux (Bureau d'études JNC Bruxelles) ;
- Mme Maud LACASSE – Agent de développement PCDR au GREOVA ;
- Mme Alix EVRARD – Agent de développement PCDR au GREOVA.

Objets de la réunion

a) **Rencontre entre le bureau d'études bruxellois JNC**, représenté par Mmes CAMPANELLA et BAUSSON, en charge de la rédaction du PCDR (analyse socio-économique, diagnostic partagé, défis et objectifs de développement), ainsi que – jusqu'à présent – de 2 fiches à court terme (2x1900 €), de 2 fiches à moyen terme (2x1000 €), et de 2 fiches à long terme (2x500 €), **et le nouveau Collège de Lierneux :**
   - Afin que le nouveau Collège prenne connaissance des procédures entamées et/ou contractées entre la Commune et JNC durant la précédente législature communale, ainsi que de certains points financiers qui leur semblent un peu flous :
     - Mmes BAUSSON et CAMPANELLA présentent à cet effet un état des lieux de leur élaboration du PCDR de Lierneux :
       - **PARTIE 1** : **Analyse socio-économique** de la Commune : **finalisée** par JNC.
       - PARTIE 2 : Résultat de la consultation citoyenne : toujours en cours d'écriture par le GREOVA, et ce jusqu'à la priorisation des fiches par lots 1, 2 et 3.
       - **PARTIE 3 : Diagnostic partagé** : **finalisée** par JNC.
       - **PARTIE 4** : **Défis et objectifs** : **finalisée** par JNC.
       - PARTIE 5 : Fiches-projets par lot (0, 1, 2 ou 3) : en cours d'élaboration par JNC (pour 6 fiches, dont 2 du lot 1, 2 du lot 2 et 2 du lot 3) et le GREOVA (non pas en tant qu'auteur mais en tant qu'accompagnateur, pour les fiches du lot 0 et pour le reste des fiches à moyen (lot 2) et long (lot 3) termes).
       - PARTIE 6 : Tableau récapitulatif des fiches-projets : à réaliser par le GREOVA lorsque les fiches-projets seront catégorisées par la CLDR.
     - Aspects financiers :
       - La somme de 38 000 € a déjà été acquittée par la Commune en faveur de JNC ; reste encore 15 437 € à acquitter.
       - Le prix demandé par JNC pour chaque future présentation ou élaboration de fiches devant la CLDR de Lierneux est fixé à 467 € par réunion. Notons cependant que JNC est d'accord de revoir à la baisse les frais supplémentaires de 300 km - aller-retour - par déplacement.
   - Et afin que le bureau d'études JNC prenne connaissance des nouveaux choix communaux à l'aube de cette nouvelle législature quant à sa participation dans l'élaboration de ses fiches-

projets PCDR. En effet, la situation connaît un *statu quo* depuis juin 2018 : malgré plusieurs tentatives de la part de JNC, une rencontre n'a pas pu s'organiser avec l'ancienne autorité communale, alors en fin de législature. Il aurait s'agit de pouvoir éclaircir certains points financiers et de déterminer officiellement le travail devant encore ou non incomber à JNC dans le cadre de l'élaboration de la PARTIE 5 du PCDR de Lierneux. Ce *statut quo* justifie la suspension du travail de JNC relatif à cette PARTIE 5 depuis juin 2018. Notons que jusqu'à aujourd'hui, une seule fiche-projet sur les 6 déjà contractées avec JNC a déjà fait l'objet de ses réflexions et présentations en CLDR. Si cette élaboration semble lente, elle présente néanmoins aujourd'hui l'avantage de ne pas devoir réadapter les 6 travaux commandés en cas de revirement du nouveau Collège en matière de projets PCDR à prioriser.

Mmes BAUSSON et CAMPANELLA souhaitent aujourd'hui savoir si, outre les 6 premières fiches précitées, 4 autres fiches à court terme (soit 4x1900 €) leur seraient finalement ou non confiées, comme cela avait été suggéré durant la précédente législature.

b) **Analyse de la cohérence en DR des fiches à intégrer au lot 1**

Suite à un questionnement de l'organisme accompagnateur du PCDR de Lierneux quant à la pertinence des 2 (ou 6 – voir *supra*) fiches à prioriser en lot 1, c'est-à-dire devant faire l'objet d'une étude respective avec métrés, plans et estimatif budgétaire (et donc le plus souvent en charge d'un bureau d'études), Mme EVRARD a obtenu des commentaires de Mme FRANCK (Service externe du Développement rural de Huy) au sujet des 6 fiches tenant actuellement le plus à cœur aux membres de la CLDR, et que JNC envisage dès lors de travailler à court, moyen ou long terme. JNC précise que toutes les fiches concernées ne feront pas spécialement l'objet d'une projection à court terme : elles ne concerneront donc pas toutes le lot 1.

Afin de s'assurer que les 2 (ou 6 - voir *supra*) études qui auront été travaillées par JNC dans le cadre du lot 1 puissent bien dans le futur incomber au Ministère du Développement rural et bénéficier dès lors de subsides importants, Mme EVRARD rapporte les commentaires de Mme FRANCK, eux-mêmes ensuite commentés par les personnes présentes :

~~Développer un pôle de recherches ou un zoning de hautes technologies~~.
À priori, ce genre d'aménagement ne peut incomber au DR ; peu de chances de subsides donc, ou seulement pour un atelier rural (mais c'est au cas par cas, car tout bénéfice doit normalement être réinjecté dans les fonds communaux et non dans la trésorerie de tiers privés).

- JNC précise qu'il peut simplement s'agir d'un atelier rural en faveur des très petites et petites entreprises.

Développer les réseaux de circuits-courts et produit du terroir.
Bien veiller à ce que tout bénéfice soit réinjecté dans les fonds communaux.

- Bien que ce projet puisse être partiellement subsidié par le DR et qu'il tienne à cœur de la population et de la CLDR, la Commune se demande s'il est judicieux de le travailler en lot 1. En effet, la création d'une infrastructure totalement dédiée à la promotion du circuit-court au Pré du renard (intégrant pool de cuisine communal, point de dépôt et de vente, lieux de rencontres, *etc*.) n'est envisagée que si la phase test consistant dans un premier temps en la création d'un premier marché hebdomadaire sous les halles existantes du Pré du renard avec une mise à disposition communale de chalets en bois pour les producteurs (projet du lot 0) fonctionne auprès de la population. Or, ce premier marché n'est pas encore mis sur pied ; il est donc difficile d'évaluer la pertinence de cette fiche-projet en lot 1.

Développer des logements intergénérationnels / ~~Créer des pavillons pour seniors autonomes.~~
Bien qu'aucun dossier PCDR n'en fasse l'objet pour le moment, il semble à priori que les logements intergénérationnels puissent être pris en charge par le DR. Par contre, concernant les infrastructures d'accueil pour seniors, seules les infrastructures de jour peuvent incomber au DR. Pas celles impliquant leur logement. Il ne semble donc pas judicieux de racheter la ferme de Bricheux à cet effet (comme suggéré par M. SAMRAY lors d'une réunion avec le GREOVA le 05 février 2019).

~~Développer / favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.~~
Les bâtiments communaux concernés doivent avoir une réelle portée citoyenne et conviviale pour bénéficier de subsides du DR pour leur fonctionnement énergétique (pas que les écoles et les bureaux communaux donc, mais aussi des salles de villages, maisons citoyennes, etc.). Cette fiche est en outre peut-être un peu trop globale pour intégrer le lot 1 (difficile de réaliser une étude pour chaque bâtiment susceptible d'être concerné).

La Commune souhaite connaître quelles sont les fiches jusqu'ici envisagées en CLDR qui dès aujourd'hui peuvent offrir une garantie d'être dans le futur partiellement subsidiées par le DR afin de les privilégier en lot 1. Il s'agit à priori des fiches suivantes :

Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons :

- Mais dans un but de renfort citoyen et (inter)villageois (exemple : piste cyclable entre deux villages pour écoliers se rendant à l'école).
- Notons qu'un lien pourrait être fait avec deux projets abordés en GT en présence des autorités communales de l'ancienne législature :
  1) ***TRANSCOMMUNALITÉ : Développer l'ancienne ligne de tram Lierneux-Vielsalm en collaboration avec la commune de Vielsalm*** (fiche en lot 2 de PCDR de Vielsalm - mais dont l'échéance est 2020).
     - Attention cependant qu'à part pour cette ligne Lierneux-Vielsalm, d'autres projets de liaisons transcommunales pourraient rencontrer le problème de la traversée difficile de sites préservés (Natagora…).
  2) ***Créer une liaison inter villages entre Lafalize et Sart.***
     - Il avait été **suggéré en GT d'intégrer ce projet comme fiche-projet à part entière du PCDR de Lierneux** dans le cas où la **candidature de Lierneux envoyée en août 2017 suite à l'appel à projet *"Aménagement en faveur des cyclistes et des piétons"*** lancé par la DGO2 - Ministère de la Mobilité et des Transports ne se verrait finalement pas retenue. Ce qui fut le cas.

Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens

- Le critère de la citoyenneté est important.

Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir

Réaménager / Sécuriser les espaces publics

- En accordant une importance à la convivialité (zone de rencontres, kiosque, *etc*.).

Développer les logements intergénérationnels, dits kangourous

- Pas de concrétisation PCDR jusqu'ici mais réel intérêt du DR à cet effet.

Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
+ //Maison des jeunes
+// Lieu d'accueil pour la petite enfance
+// Espace citoyen

- Important de donner à ces projets rassemblés un cachet de maison de village (de jour pour seniors, intergénérationnelles, etc.).

Aménager l'ancienne gare de Lierneux

- Comme lieu qui fédèrerait tous les services précités par exemple.

Réhabiliter et développer le site de la Preux

- Projet à portée très citoyenne qui sera présenté par les citoyens lors de la prochaine CLDR.

Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

- Une réunion est prochainement prévue entre la Commune et le comité actif en ces lieux.

Notons que certaines de ces fiches pourraient fusionner dans un même projet.
JNC propose aussi de vérifier si les futures fiches du lot 1 qui lui incomberont concerneront bien les champs de compétences du développement rural.

c) O**bservation du PCDR quant à la possibilité d'y intégrer une fiche-projet RAVeL,** et ce en accord avec les objectifs généraux et opérationnels de développement déterminés par JNC (dans la partie 4 du PCDR) :

a. 1. IDENTITE. 1 : *Préserver et mettre en valeur le patrimoine écologique, paysager, bâti et culturel.*
b. 1. IDENTIE. 2 : *Développer des activités de loisirs en rapport avec le patrimoine paysager.*
c. 2. CONNECTIVITE. 3 : *Développer une mobilité en lien avec le contexte rural.*
d. 3. ATTRACTIVITE. 3 : *Valoriser le territoire en l'inscrivant dans les circuits touristiques existants.*

4 objectifs sur 9 convergent donc vers un projet RAVEL ; reste à insinuer l'idée en GT et en CLDR. Néanmoins, il est plus judicieux d'intégrer cette fiche en lot 2, car la création d'un RAVeL incombe au CGT et à la mobilité douce, et pas au Développement rural. Sa portée est en effet plus touristique que citoyenne. Il en va de même pour une étude d'incidence à cet effet.

<u>Décisions</u>

- Le Bourgmestre et les Echevins présents vont d'abord partager au Collège les points ici abordés avec Mmes BAUSSON et CAMPANELLA de JNC avant de revenir vers elles pour leur fournir une réponse officielle quant à la suite ou non de leur collaboration après la commande des 6 premières fiches en cours d'élaboration. L'avenant entre la Commune et JNC pourra ainsi être précisé ;
- Le nouveau Collège se positionnera aussi par rapport aux fiches, qui parmi les 16 envisagées par la CLDR, devraient faire l'objet d'une intégration en lot 1, en cohérence avec les compétences du Ministère du développement rural ;
- Certains projets du lot 0 devront aussi être réexaminés par le nouveau Collège (celui relatif à la réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal par exemple, dont certains doutent à priori de l'efficacité) ;
- Un référent administratif assistera désormais aux réunions de la CLDR ;
- Une prochaine CLDR se tiendra le 12 mars 2019 afin, entre autres, de communiquer aux membres les constats ici faits par rapport à la cohérence avec le DR de certaines fiches jusqu'ici priorisées. Au regard de l'incertitude d'un suivi avec JNC, cette CLDR se tiendra sans Mmes BAUSSON et CAMPANELLA. L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :
  - Approbation du PV de la précédente CLDR ;
  - Approbation des rapports annuels ODR et CLDR (envoyés préalablement par courriel) ;
  - Approbation de l'actualisation de la CLDR ;
  - Exposition des fiches les plus judicieuses à prioriser en lot 1 à la lumière de nouvelles réflexions ;
  - Etat des lieux quant à la poursuite ou non de certaines fiches du lot 0 ;
  - Présentation du projet relatif au site de La Preux par les citoyens devant la CLDR ;
  - Présentation d'un éventuel projet RAVeL et/ou de liaison lente par le quart communal ;
  - Divers ;
- Une réunion se tiendra entre le GREOVA et la Commune le 4 mars à 9h30 à l'AC de Lierneux afin de préparer au mieux cette CLDR ;
- Si les fiches du lot 1 n'incombaient finalement pas toutes à JNC (et ce dû aux tarifs élevés de leurs présences en CLDR et de leurs déplacements), la Commune devrait dans tous les cas les enrichir d'une étude professionnelle avec métrés, plans et estimatif budgétaire. Un bureau d'études régional pourrait éventuellement prendre le relais des autres fiches du lot 1 en tenant compte des défis et objectifs de développement déterminés par JNC, et ce avec l'aide de l'organisme accompagnateur (GREOVA) ;
- Le GREOVA, en tant qu'organisme accompagnateur, a proposé à la Commune de Lierneux de l'assister dans l'écriture des parties introductives des fiches du lot 1 et de toutes celles des lots 0, 2 et 3. Il ne pourrait par contre pas se charger de réadapter l'analyse socio-économique de la Commune rédigée en 2016 par JNC en cas de retard important dans l'élaboration du PCDR.

(Rapporteur : Alix EVRARD)

Réunion du 04 mars 2019 (GREOVA – Commune – Précision des missions de JNC et des lots 0,1,2 et 3)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)_

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
04 mars 2018 – AC Lierneux
Préparation de la CLDR du 20 mars 2019 et état des lieux quant à la mission de JNC dans la suite de l'élaboration du PCDR

Personnes présentes

- M. André SAMRAY – Bourgmestre de Lierneux ;
- Mme Bernadette MARTIN, Suppléante à la Direction générale de l'Administration communale de Lierneux ;
- Mme Marie-Jeanne LAMBOTTE – 1ère Echevine de Lierneux ;
- M. Thomas VANHERTERYCK – Chargé de mission au GREOVA ;
- Mme Maud LACASSE – Agent de développement PCDR au GREOVA ;
- Mme Alix EVRARD – Agent de développement PCDR au GREOVA.

0. Objets de la réunion

- *Proposition de repositionnement/redéfinition stratégique des actuelles fiches-projets*

  La réunion de ce jour aussi en un **passage en revue**, un **repositionnement** et une **redéfinition stratégiques des fiches-projets jusqu'ici validées par le Collège et la CLDR**, qui seront rediscutées lors de la prochaine CLDR du 20 mars 2019.

- *Mission du bureau d'études JNC*

  La présente rencontre consiste en outre pour la Commune d'**informer les agents accompagnateurs du GREOVA de ce en quoi consistera encore la participation du bureau d'études JNC en tant qu'auteur de fiches-projets.**

- *Réflexion - Poursuite des actions du lot 0*

  Le point sera enfin fait sur **la suite que la Commune réserve aux projets du lot 0** lancés durant la précédente législature.

1. Proposition de repositionnement/redéfinition stratégique des actuelles fiches-projets

Á l'aube de la nouvelle législature 2018-2024, il s'agit **non seulement** de **les repréciser auprès de la nouvelle autorité communale**, **mais aussi** de **déterminer celles du lot 1** qui feront l'objet d'une étude professionnelle avec métrés et estimatif budgétaire. Idéalement, il est préférable que ces fiches du lot 1 puissent donc à priori garantir une future possibilité d'un subside de la Direction du Développement Rural.

Notons **que cette proposition de catégorisation des fiches en lot 1, 2 ou 3 pourra encore être discutée par cette prochaine CLDR.**
Voici les fiches redéfinies (ayant parfois fait l'objet d'une fusion) à proposer au sein des lots 0, 1, 2 et 3

En lot 0
Outre tous les projets actuellement travaillés en groupes de travail :

- **LIERNEUX : Créer un marché mensuel des petits producteurs sous le préau du Pré du renard, en faisant usage des cabanons communaux**
  - Au regard de la fréquence mensuelle demandée par les producteurs récemment consultés quant à leur participation à un marché régulier, la Commune souhaite aborder plus prudemment le soutien aux circuits-courts en évitant de projeter trop vite la création d'une grosse infrastructure à cet effet (ancien projet du lot 1), dont la fréquentation pourrait être trop faible par rapport à l'investissement
  - Notons aussi que la création d'un pool de cuisiniers pour la distribution de repas en circuits-courts pour les collectivités ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège et qu'il semble à ce dernier plus prudent de le placer en lot 3.
  - Le service graphisme du GREOVA a déjà constitué des affiches à faire valider par la CLDR du 20 mats 2019

- **TRANSCOMMUNALITE MT HA / LIERNEUX : Créer une signalétique routière des exploitations du terroir, un label qualitatif Haute Ardenne et renforcer la participation des exploitations agricoles aux journées Fermes ouvertes**
  - La commune de Gouvy ayant tardé pour nommer ses nouveaux représentants, une réunion avec les communes de la MT HA n'a pu encore être organisée à l'aube de cette nouvelle législature
  - Si le projet de signalétique semble réalisable (même à la seule échelle communale), le nouveau Collège voit en celui d'un label qualitatif une démarche onéreuse et difficile, car la création de ce dernier implique une référence à un cahier spécial des charges et une attribution par des experts

- **LIERNEUX : Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif**
  - Pourquoi pas développer un projet didactique dans le parc du Vicinal
  - Voire aussi y intégrer un terrain multisports ?
  - Ce projet sera aussi dupliqué en lot 3

- **ENTITE : Développer les moyens de transport alternatifs et en commun**
  - Fiche à travailler aussi en lot 3

- **ENTITE : Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**
  - Fiche à travailler aussi en lot 3

- Une rencontre a eu lieu le 18 mars 2019 avec **O. MATHIEU** (OT) afin de repréciser les actions en lot 0 relatives :
  - à la création d'une **nouvelle balade à Sart,**
  - au **changement de tracé de l'itinéraire de la balade 11 de Bra,**
  - et au **Carrefour virtuel des associations** (1 même agenda pour toutes les asbl)

- Suite à un **appel à projet relatif au recensement du petit patrimoine** : créer 2 prochains GT citoyen pour distribuer et récolter les **travaux relatifs aux éléments du petit patrimoine communal** (+ exploiter les sources que nous possédons déjà)

- La **restauration des balises des itinéraires TARPAN** a été engagée par le service de travaux : restent encore à restaurer celles des itinéraires d'Odrimont, d'Arbrefontaine, de Sart, de Verleumont et d'une petite partie de Bra

- Les derniers **panneaux relatifs à la balade 10 de Bra (Chapelles)** sont désormais placés

- Les **panneaux ADALIA seront bientôt commandés** par la Commune pour ses cimetières phyto 0 (+ mise à disposition de petits outils)

- Le **projet relatif à la réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal** a été observé en Collège.

En lot 1 (avec métrés et estimatif budgétaire déterminés par un bureau d'études)

- **VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une extension de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur**
  - Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux
  - Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de La Preux
  - Une cuisine pourrait y être délocalisée au rez-de-chaussée

- **SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs**
  - Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur au sein de la Maison de l'Instituteur de Verleumont
  - Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de Verleumont
  - Deux citoyens (M. LUGENTZ et M. LACASSE) sont à l'initiative de ce projet qui sera présenté à la CLDR du 20 mars 2019

- **LIERNEUX : Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir**
  - Pourquoi pas aussi un projet de chambre d'hôtes et de locaux pour vélos électriques
  - Une taverne (au moment des expositions) et un petit magasin pourraient proposer des produits du terroir
  - L'espace muséal pourrait promouvoir des peintres locaux, l'histoire du Vicinal, *etc.*
  - Notons que la Commune envisage de demander au Ministre COLLIN de transférer un subside déjà promis en 2016 - pour le projet de réhabilitation d'un OT dans le bâtiment situé face à l'AC – dans ce nouveau projet d'aménagement de la gare. Le bâtiment face à l'AC faisant désormais l'objet d'une autre projection en faveur du CPAS (PIC : projet d'extension ou de réfection totale de ce bâtiment pour y transférer les locaux du CPAS, actuellement situés au 3e étage de l'AC, et peut-être une Maison des Associations ainsi que les locaux du PCS)

- **LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel**
  - Le DR témoigne d'un intérêt pour les logements kangourous : plus que des logements pour seniors, ils ramènent de la cohésion sociale et de la citoyenneté dans la manière de vivre ensemble au sein d'un même lotissement
  - Les maisons de jour pour seniors sont subsidiées par le DR. C'est encore mieux si le critère intergénérationnel s'y invite (rencontres enfants/ados/seniors autour du verger, du potager communautaire, du marché du terroir à mettre en place ou autres activités à y créer)

En lot 2

- **TRANSCOMMUNALITE : Créer un (pré)RAVeL entre Vielsalm et Lierneux**
  Important : Au regard du travail très conséquent (plus important qu'une simple fiche du lot1) que représente une réelle pré-étude d'un (pré)RAVeL, il semble plus judicieux d'attendre de réels subsides pour ce faire et de placer finalement cette fiche en lot 2, ce qui n'empêcherait pas le GREOVA d'en déterminer un premier tracé et d'en lister les éventuels obstacles pour pouvoir se faire une première idée quant à ses chances de réalisation (sites protégés, *etc*.). Notons qu'en cas d'opportunités futures, ce projet devra de toutes façons faire l'objet d'une importante étude.
  - Projet à lier au projet provincial du réseau points-nœuds (en cours)

- Dont l'étude pourrait être confiée au GREOVA (mandaté par la Province de Liège à cet effet et disposant d'un chargé de mission RAVeL)
- Notons que les RAVeL sont les colonnes vertébrales du réseau provincial à points-noeuds
- Même s'il semble certain que cette fiche ne puisse jamais faire l'objet d'un subside du Développement Rural, il est intéressant de la travailler dès maintenant de manière professionnelle (via un bureau d'études, peut-être le GREOVA) et de l'inclure dans un programme stratégique de développement que représente un PCDR
- Notons que ce RAVeL pourrait aussi représenter la continuité d'autres liaisons, comme Saint-Vith/Vielsalm, ou Vielsalm/Grand Halleux/Trois-Ponts

- **VAUX-CHAVANNE : Faire reconnaître le site de Vaux-Chavanne en zone économique pour y créer un atelier rural**

- **ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)**
  - Entre **Sart, Verleumont et Lafalize** par exemple (soit le long de l'ancien vicinal, mais difficulté des parcelles devenues privées - soit via un itinéraire plus escarpé). Notons qu'une telle liaison serait cohérente avec les deux fiches citoyennes et touristiques du lot 1 relatives aux sites de Sart/La Preux et de Verleumont
  - Une initiative transcommunale pourrait aussi consister en une liaison avec la commune de **Manhay**

- **ANCÔMONT ou VILLETTES : Créer une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) de zones extérieures conviviales** (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne)
  - Avec table d'orientation, dispositifs pour zones barbecue, etc.
  - Consulter la CLDR du 20 mars 2019 quant au meilleur lieu où en placer.

- **HIERLOT : Créer un espace de parking**

En lot 3

- **LIERNEUX : Créer un parcours fitness dans le parc du Vicinal, à proximité du hall omnisports et des lieux d'accueil pour jeunes** (bientôt installée dans les caves de la Maison médicale)**/ATL/petite enfance** (à proximité du Vicinal), **et ce afin d'en renforcer la fréquentation et la convivialité**
  - Notons que ce projet fera l'objet d'une fiche-projet du PCDR si et seulement si la candidature actuellement déposée au GW par la Commune à cet effet dans le cadre de l'appel à projet « Ma ruralité » n'est pas retenue

- **ENTITE : Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités**
  - Ce projet faisait partie du projet du lot 1 abandonné relatif à la création d'une infrastructure de soutien à la distribution en circuit-court.
  - L'idée était d'engager un cuisinier professionnel qui se serait entouré de travailleurs article 60
  - Bien que ce projet ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège, il peut néanmoins être catégorisé en lot 3 (car réalisable avec le renfort d'un éventuel futur appel à projet Marybel par exemple).

- **ENTITE : Acquérir un ou des nouveaux(x) terrain(s) susceptibles de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité** (JOKER)

- **ENTITE : Acquérir un ou des bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité** (JOKER)

- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux**
  - La CLDR du 20 mars 2019 sera consultée quant aux lieux à privilégier (Bricheux ? Trou de Bra ? Trottoirs d'Ancômont jusqu'au poste d'observation ?)
  - Une fiche relative à une acquisition de nouveau(x) terrain(s) par la Commune pourrait permettre de créer des nouvelles zones de convivialité en ces lieux

- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics** (JOKER)
  - Il s'agit ici d'une fiche plus vaste que celle à préciser en lot 2

- **LIERNEUX : Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif**
  - Pourquoi pas développer un projet didactique dans le parc du Vicinal
  - Voire aussi y intégrer un terrain multisports ?
  - Ce projet sera aussi dupliqué en lot 0, mais il intègre el lot 3 dans le cas où un subside serait nécessaire

- **ENTITE : Développer les moyens de transport alternatifs et en commun**
  - Fiche à travailler aussi en lot 0

- **ENTITE : Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**
  - Fiche à travailler aussi en lot 0

2. <u>Mission du bureau d'études JNC</u>

Au regard des tarifs trop onéreux de sa participation aux futures CLDR, il est finalement décidé que **le travail du bureau d'études JNC se limitera à la première convention établie entre ce dernier et la Commune en 2016 : l'écriture de 2 fiches du lot 1 (2x1900 €), de deux fiches du lot 2 (2x1000 €) et de deux fiches du lot 3 (2x500 €).**

Les **études des autres fiches du lot 1** seront **confiée** par la Commune **à des bureaux d'études régionaux**. Quant aux **fiches du lot 2 et 3**, l'organisme accompagnateur qu'est le **GREOVA se** chargera de les rédiger de concert avec la Commune.

Les 6 fiches dont le travail incombera au bureau d'études JNC – moyennant l'accord de la prochaine CLDR quant à leur catégorisation en lot 1, 2 ou 3 – pourraient être les suivantes :

Lot 1 :
- **LIERNEUX : Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir**
- **LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel**

Lot 2 :
- **ANCÔMONT ou VILLETTES : Créer une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) de zones extérieures conviviales** (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne)
- **VAUX-CHAVANNE : Faire reconnaître le site de Vaux-Chavanne en zone économique pour y créer un atelier rural**

Lot 3 :
- **ENTITE : Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités**
- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux**

b. Premières réunions d’information et de consultation

Réunion d'information du 04 octobre 2016 à l'AC Lierneux

Information GREOVA-JNC-CCATM-Collège communal et définition du planning de travail

Cette réunion animée tantôt par JNC et tantôt par le GREOA a consisté en l'exposition de ces 3 points suivants :

1. Présentation du pré-diagnostic de l'étude socio-économique (partie 1 du PCDR) par le bureau d'études JNC ;
2. Bilan sur les atouts/faiblesses/opportunités/menaces de la commune de Lierneux par le GREOVA ;
3. Définition du planning de réunions à venir (animées par le GREOVA)

Réunion d'information et de consultation du 11 octobre 2016 à Les Villettes

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Les Villettes
Le 11 octobre 2016 à 19h30
(Salle Cercle St Pierre - Rarmont 34 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h30 par une introduction de Monsieur Fabrice Léonard, Bourgmestre de la commune de Lierneux. Elle rassemble une quinzaine de participants. Monsieur Léonard remercie les participants de leur présence et annonce le déroulement de la soirée. Il précise que le bureau d'étude va présenter le rapport socio-économique actualisé de la commune de Lierneux. Il rappelle qu'une première ODR a déjà eu lieu sur la commune et que de multiples projets ont pu se concrétiser aux alentours de l'année 2005. Ensuite, une deuxième opération a commencé en 2007 mais a finalement été suspendue vers 2009. Cette opération est à présent relancée.

Le Bourgmestre rappelle l'importance de la participation citoyenne dans le développement de projets d'avenir sur la commune. Il précise que les décisions d'entamer une fiche projet reviennent au Conseil communal et qu'elles sont souvent influencées par les finances communales.

Après la présentation générale de la soirée, le GREOVA intervient afin de présenter l'ASBL. Cette présentation se poursuit avec l'apport de précisions quant au déroulement d'une ODR, aux rôles et missions de la CLDR et aux finalités d'un PCDR (cf. Présentation PowerPoint).

Le GREOVA laisse ensuite la parole au bureau d'étude JNC afin qu'il poursuive la soirée avec une présentation du prédiagnostic de l'étude socio-économique de la commune (cf. Présentation PowerPoint). Cette présentation s'achève par un débat questions-réponses.

Pour terminer la soirée, le GREOVA distribue des feuilles à chaque participant avec un tableau à compléter par chacun. Cet exercice a pour finalité de récolter les points forts et points faibles de la commune au niveau de son cadre de vie, de sa mobilité, de son environnement, de son patrimoine, de sa sécurité, de son économie,… ainsi que les différentes pistes d'amélioration à envisager.

Les participants ont préféré compléter ce document chez eux et le renvoyer au GREOVA par mail ou par courrier postal. Comme l'ont précisé certains, ils souhaitaient pouvoir se concentrer et réfléchir aux pistes d'amélioration à envisager sur leur commune.

Avis des participants

Remarques préliminaires
Les avis et remarques émis par les participants sont classés ci-dessous par thèmes. Ils ont été retranscrits tels quels, l'objectif de la réunion n'étant pas de débattre mais de recenser les avis des habitants.

Cadre de vie
(patrimoine naturel et bâti, gestion environnementale, aménagement du territoire,…)

Atouts
- Cadre magnifique
- Paysages naturels exceptionnels
- Calme de la vie à la campagne
- Itinéraires propices à la marche et à la découverte de la nature
- Charme de l'hiver et de ses paysages enneigés
- Une pierre locale remarquable

- Un bâti ancien à mettre en évidence
- Très belle région au niveau des paysages
- Paysages naturels peu urbanisés
- Nombreux habitats typiques de la région
- Cadre environnemental superbe à préserver
- Vallée de la Lienne et commune constituent un des derniers ensembles préservés en Ardennes
- Existence de multitudes de points d'intérêts pour les touristes

Faiblesses
- Gîtes trop imposants (manque de respect des habitants, du cadre naturel, de la législation, tapage nocturne,…) (2)
- Les rejets en kérosène de l'hélicoptère médicalisé (implantation regrettable) (2)
- Manque de respect des propriétaires de chiens (défections dans les parcs, les cimetières, errances,…)
- Une nouvelle architecture qui ne s'accorde pas avec notre beau patrimoine (construction moderne à côté d'une ancienne bâtisse)
- Peu d'entretien des chemins
- Environnement immédiat de certaines fermes non entretenues, dépôts de plastiques, remblais, métaux,…
- Dépôt sauvage de certains déchets agricoles dans les prairies
- Manque d'entretien des haies et chemins de randonnée
- Cadastre des zones constructibles réalisé en son temps sans vision à long terme
- Méconnaissance/désintérêt de la population par rapport au patrimoine
- Dégâts de charrois agricoles et forestiers
- Nuisance sonore de l'autoroute
- Débris causés par les survols pourraient causer des dégâts sur les toitures
- Implantation du CMH

Besoins
- Privilégier les gîtes de plus petite taille
- Rénover les itinéraires de promenades
- Meilleures médications concernant certains bâtiments (églises, chapelles, châteaux,…)
- Certaines habitations à l'abandon devraient être rénovées ou abattues ou taxées
- Restauration de croix, chapelles, dispersées dans la campagne
- Une volonté de l'urbanisme d'uniformiser l'habitat autour de notre pierre
- Politique communale qui encourage le respect du patrimoine dans la construction des nouvelles habitations
- Meilleur entretien des voiries, petits patrimoine (chapelles,…)
- Une éolienne pour la commune
- Police environnementale
- Entretien annuel des chemins communaux
- Réflexion plus grande sur le bâti et ce qui est à bâtir
- Meilleure information de la population quant aux richesses de son patrimoine et aux atouts (y compris économiques) qu'il représente
- Mettre à contribution plus régulièrement et hors manifestations les artistes régionaux
- Aller chercher les gens en utilisant tous les moyens possibles
- Meilleur partenariat entre public et privé
- Mettre en valeur le côté historique des villages et développer les panneaux informatifs
- Organiser des séances d'information dans la maison de village
- Mettre en valeur le patrimoine
- Mettre des fleurs à certains endroits de la commune
- Mettre en place des écrans physiques/ végétaux pour éviter la propagation du bruit et des polluants
- Délocaliser le CMH dans un zoning

<u>Mobilité/ sécurité routière</u>

Atouts
- Proximité de l'autoroute
- Trottoir le long de la montée de Villettes
- Panneaux dissuasifs pour les motards dans la montée de Villettes
- Loin des grands axes qui traversent les villages

Faiblesses

- Transports en commun insuffisants (4)
- Charroi des poids lourds venant de l'autoroute traversant Bra-sur-Lienne et Les Villettes
- Croisements difficiles à Bra-sur-Lienne vu la sinuosité de la chaussée
- Vitesse excessive dans la traversée du village
- Route provinciale qui sépare le village en deux et qui affecte la sécurité des riverains
- Un héliport : pollution sonore et olfactive (2)
- Trafic routier à Bra très dangereux, roule très vite (2)
- Très dangereux de se promener dans le village de Bra
- Village à 70 au lieu de 50
- Beaucoup de trafic de transit en croissance suite à la taxe camion, trafic peu respectueux du village et de ses habitants
- Mauvais niveau de sécurité routière
- Présence des poids lourds sur la RN 651 en raison de l'instauration de la taxe kilométrique (déviation des poids lourds)

Besoins

- Pistes cyclables (2)
- Tec plus performant
- Service covoiturage
- Mesures préventives, comme par exemple des restrictions sur la longueur des poids lourds et leur tonnage avec contrôles à la clé (vitesse, chargement,…)
- Chicanes bien étudiées
- Contournement pour poids lourds ou mise en circulation locale
- Service de navettes intracommunal (minibus)
- Déviation des camions, voitures, motos en direction de Francorchamps via la sortie Werbomont
- Limitation de la vitesse dans le village
- Des radars, des passages pour piétons au milieu du village de Bra
- Changer les limitations de vitesse
- Radar fixe
- Radar dissuasif à l'entrée du village de Villettes venant de Bra
- Casse-vitesse
- Mobilité plus grande
- Routes mieux entretenues
- Trouver un accord avec le TEC pour davantage de transports en commun
- Expérimenter un système de véhicules électriques
- Agir en amont pour que le législateur mette un holà à la toute-puissance du GPS
- Augmenter la présence préventive et répressive des services de police
- Instaurer une taxe kilométrique pour poids lourds sur la RN 651 (où l'interdire au plus de 7.5 tonnes)
- Implanter des ralentisseurs physiques et des radars préventifs (+ veiller au bon fonctionnement)
- Prendre contact avec l'intercommunale du circuit de Francorchamps pour mettre en place une campagne d'information et de communication incitant au respect des villages et de leurs habitants

<u>Economie</u>

(commerces, entreprises, zones d'activités économiques, emploi, agriculture, sylviculture, tourisme, Horeca,…)

Atouts

- Proximité
- Contacts directs
- Lierneux est un petit centre où l'on trouve presque tout
- Pêcherie Florêt
- Restaurants : l'Atelier, Pizzéria Jevigné.
- Comme neuf
- Reprise de la friterie « point du jour »
- Bonne bibliothèque et bibliothécaire
- Deux supermarchés de proximité
- Pharmacie, boulangerie, librairie
- Beaucoup de gîtes
- Une foule d'activités basée sur une grande diversité d'artisan, de PME
- PME en faveur des circuits-courts et des produits locaux

- Potentiel de développement en matière de tourisme lent et diffus
- Proximité de zonings
- Présence de l'Institut
- Potentiel artistique et artisanal

Faiblesses
- Tourisme peu organisé (pas de tourisme de masse svp)
- Résidents du centre à Lierneux (aux dires de certains commerçants) : pourquoi ne pas envisager une meilleure cohabitation
- Hélicoptère médicalisé de Bra : nuisance sonore, dispersion du kérosène dans nos potagers et maisons
- Manque de circuits-courts
- Difficulté d'accès pour les personnes isolées
- Dégradation de la rentabilité de la sylviculture en faveur d'une biodiversité déjà existante et en défaveur d'une économie communale
- Trop de camps scouts
- Peu d'imagination, craint de l'innovation
- Manque d'information quant aux possibilités de développement économique découlant des circuits-courts, du tourisme diffus etc.
- Respect de l'environnement
- AFSCA

Besoins
- Petites entreprises mettant le bois et l'eau en valeur (nombreuses sources)
- Vitrines avec vente de produits locaux (fromages, fruits et légumes, …) à horaire réduit
- Création d'un gîte d'étape pour marcheurs, cyclistes voyageant seuls ou en petits groupes
- Étude pour rencontrer les besoins de la population locale et un tourisme régulé
- Création d'itinéraires en boucles pour marcheurs (avec points d'arrêt pour se désaltérer, se restaurer et poubelles à proximité)
- Local de vente pour produits locaux, bio et naturels
- Monnaie locale
- Vente de produits locaux dans un groupement d'achat
- Zoning industriel (comme Manhay) du côté de Lierneux à proximité de l'autoroute -> création d'emplois
- Terrasse d'accueil Horeca pour touristes en été (tea room visible sur axes fréquentés)
- Meilleur information au niveau politique
- Attirer les entreprises respectueuses de l'environnement
- Créer un GAL ou d'autres synergies (superettes de produits locaux)
- Faire un état des lieux des ressources humaines
- Tempérer les ardeurs de l'AFSCA
- Décentraliser l'Office du tourisme certains jours lors des périodes touristiques
- Créer un café, une épicerie dans le village de Bra (rien n'incite les touristes à s'arrêter dans le village)

<u>Services</u>
(enseignement, accueil de la petite enfance, activités pour les jeunes et les enfants, insertion socio-professionnelle, soins de santé,…)

Atouts
- Arrivée dans la commune de jeunes couples avec enfants
- Médecins, pharmacie, kiné, centre provincial (même si une meilleure cohabitation est souhaitée)
- Trois belles écoles communales de petite taille à mettre en avant
- Activités de l'ATL
- Crèche communale (très bon service) (2)
- 5 écoles primaires
- Accueil extrascolaire
- Stages
- Soins de santé de proximité
- Hélico Bra (2)
- Bonne qualité de ce qui existe

Faiblesses
- Dispersion

- Manque d'appartements, de rez-de-chaussée pour personnes isolées ou ménages encore valides et pouvant se débrouiller seuls
- Offre plus faible d'activités pour adolescents
- Titres services difficilement disponibles
- Difficulté de faire venir les prestataires de soins à domicile car trop isolé
- Centre médical de garde week-end à Grand Halleux
- Absence d'école secondaire
- Rien pour les ados (pas de maison de jeunes ni de patros ni de scouts)
- Nuisances sonores de l'hélicoptère
- Dispersion des centres d'habitats
- Manque d'attrait pour les professions médicales
- Prix du logement en augmentation
- Coûts de l'énergie en zone rurale et peu d'intérêt de la part des fournisseurs
- Lacunes en matière d'internet et de téléphonie

Besoins
- Une seule accueillante CRPE (Centre Régional de la Petite Enfance)
- Information et reconnaissance d'accueillantes
- Création de logements pour personnes isolées, personnes âgées (appartements,…)
- Attention équitable des besoins de toutes les écoles
- Système de transport scolaire plus adapté vers Trois-Ponts, Stavelot, Ferrières, Vielsalm (enseignement secondaire)
- Développer l'usage du taxi social
- GAL
- Éviter la ghettoïsation des populations défavorisées et/ou à faibles revenus
- Inciter les jeunes à revaloriser l'habitation ancestrale plutôt qu'à construire du neuf
- Développer des infrastructures d'accueil pour artistes et pour les échanges
- Passage de police plus régulier

Vie associative
(associations, infrastructures de rencontre, activités culturelles et sportives, vie de quartier,…)

Atouts
- Associations différentes
- Hall de Lierneux
- Salle Le Vicinal
- Salle de villages
- Piste de ski
- Bibliothèque très vivante
- Bonne bibliothèque
- Salle de village à Villettes
- Villages vivants au niveau des salles,…

Faiblesses
- Peu de connexion (ex : SEL créé depuis 4 ou 5 ans se développe peu)
- Bâtiment volumineux demandant beaucoup d'entretien
- Difficile de l'occuper en semaine lorsque les gens travaillent
- La multiplicité des loisirs autres que sportifs (internet,...)
- Sédentarisation de la population
- Peu d'activités et de services aux 3x20
- Pas de plaine de jeux pour les enfants
- Pas assez de concerts, spectacles, festivals, conférences pour enfants
- Manque d'activités culturelles
- Démotivation des habitants pour faire vivre le village
- Manque d'innovation
- Peu d'initiatives privées
- Peu de mise en valeur des produits locaux
- Peu de pensée globale (on agit pour son village et pas pour l'ensemble de la commune)

Besoins

- Registre actualisé
- Meilleure publicité
- Création de clubs sportifs pour séniors (tennis de table, motricité, net hall,…)
- Journées réservées aux séniors plusieurs fois l'année
- Création éventuelle d'un club sénior multisports en collaboration avec des clubs : tir à l'arc, tennis de table, marche,…
- Plus de moyens pour y développer des expositions, des spectacles, concerts pour enfants
- Installer une plaine de jeux dans tous les villages de la commune (2)
- Synergies de façon à développer une manière de voir commune et non uniquement locale
- Développer l'usage de la maison de village de Bra (pas uniquement pour l'école de musique même si très bien)
- Organiser des conseils communaux dans les différents villages avec un ordre du jour adapté aux spécificités du village

Communication
(nouvelles technologies de l'information et de la communication, information aux habitants,…)

Atouts
- Bulletin communal
- Feuillets d'information
- Site de la commune bien fait
- BC informatif et détaillé
- Bourgmestre très disponible et à l'écoute

Faiblesses
- Un peu perdu au bout du monde
- Pas assez de recours à des ressources locales
- Intérêt de la part des entreprises de télécoms

Besoins
- Newsletter via internet
- Microsites – « cercle de sites » ou on retrouverait des sites d'artisans, d'artistes, de PME,…

Réunion d'information et de consultation du 18 octobre 2016 à Sart

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Sart
Le 18 octobre 2016 à 19h30
(Buvette du football – Les Sarts 4 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h30 par une introduction de Monsieur Fabrice Léonard, Bourgmestre de la commune de Lierneux. Elle rassemble une petite dizaine de villageois. Monsieur Léonard remercie les participants de leur présence et annonce le déroulement de la soirée. Il précise que le bureau d'étude va présenter le rapport socio-économique actualisé de la commune de Lierneux. Il rappelle qu'une première ODR a déjà eu lieu sur la commune et que de multiples projets ont pu se concrétiser aux alentours de l'année 2005. Ensuite, une deuxième opération a commencé en 2007 mais a finalement été suspendue vers 2009. Cette opération est à présent relancée.

Le Bourgmestre rappelle l'importance de la participation citoyenne dans le développement de projets d'avenir sur la commune. La démarche se veut ascendante. La commune n'a d'ailleurs pas voulu insuffler des idées de projets afin de laisser la parole aux habitants.

Il précise que l'ODR est une opération qui se réalise au travers d'un partenariat entre la commune, le bureau d'étude (JNC), l'organisme accompagnateur (GREOVA) et bien entendu les citoyens.

Le Bourgmestre remarque que la réunion compte peu de citoyens. Il précise alors que si ces derniers ne participent pas à l'opération de développement rural, la réalisation de cette dernière pourrait être interrompue. En effet, le Bourgmestre spécifie qu'il est inutile de consacrer un budget communal à une démarche citoyenne à laquelle les habitants n'adhèrent pas.

Après la présentation générale de la soirée, le GREOVA intervient afin de présenter l'ASBL. Cette présentation se poursuit avec l'apport de précisions quant au déroulement d'une ODR, aux rôles et missions de la CLDR et aux finalités d'un PCDR (cf. Présentation PowerPoint).

Le GREOVA laisse ensuite la parole au bureau d'étude JNC afin qu'il poursuive la soirée avec une présentation du prédiagnostic de l'étude socio-économique de la commune (cf. Présentation PowerPoint). Cette présentation s'achève par un débat questions-réponses. Un habitant se questionne quant à la réforme des Maisons du tourisme. Il semble craindre les éventuelles répercussions engendrées par le changement de Maison du Tourisme de la commune. Rappelons que Lierneux quitte la Maison du Tourisme OVA pour rejoindre celle de Vielsalm. Le Bourgmestre apporte quelques précisions en spécifiant que, certes, les budgets octroyés par la Province vont quelque peu diminuer mais que ce changement de MT aura des répercussions positives sur le tourisme de la commune. La distance avec la MT OVA était d'environ 43 kilomètres alors que celle avec la MT de Vielsalm s'élève à une dizaine de kilomètres. La commune a conclu que cette nouvelle distance facilitera et favorisera le déplacement des touristes sur la commune de Lierneux.

Pour clôturer la soirée, les participants se regroupent autour d'une table afin de procéder à l'analyse des points forts et points faibles de la commune. Ensuite, il leur est demandé d'imaginer des pistes de solution pouvant améliorer la qualité de vie sur Lierneux.

Avis des participants

Cadre de vie
(patrimoine naturel et bâti, gestion environnementale, aménagement du territoire,…)

Atouts

- Cadre magnifique
- Paysages naturels exceptionnels

Faiblesses
- Peu d'entretien des chemins et sentiers
- Constructions laissées à l'abandon
- Patrimoine pas toujours entretenu
- Espaces publics nécessitant beaucoup d'entretien (tonte,…)
- Manque de bacs de fleurs dans la commune

Besoins
- Travailler sur les itinéraires de promenades
- Entretenir davantage le patrimoine communal (bâti et naturel)
- Réaliser des aménagements de convivialité (avec entretien aisé)
- Certaines habitations à l'abandon devraient être rénovées ou taxées (en questionnement car peu favorable pour les personnes ayant peu de moyens)
- Restauration de croix, chapelles dispersées dans la campagne
- Meilleur entretien des voiries, petits patrimoine (chapelles,…)
- Aménager des bacs de fleurs (ou des bacs de légumes provenant des maraîchers du village ? A voir pour diminuer l'entretien par la commune)

Mobilité/ sécurité routière

Atouts
- Taxi social

Faiblesses
- Transports en commun insuffisants
- Absence de parking de covoiturage
- Absence de parking pour mobil home

Besoins
- Pistes cyclables
- Ravel
- Transports en commun
- Service covoiturage
- Un taxi social supplémentaire

Economie
(commerces, entreprises, zones d'activités économiques, emploi, agriculture, sylviculture, tourisme, Horeca,…)

Atouts
- Produits locaux
- Commerces de proximité
- Développement de circuits-courts

Faiblesses
- Rien n'encourage les touristes à s'arrêter à Lierneux (manque de parking pour mobil home)
- Peu de soutien à la promotion des commerces locaux
- Pas assez de soutien aux entrepreneurs

Besoins
- Créer un deuxième atelier rural
- Favoriser la promotion des circuits-courts (Bulletin communal,…)
- Construire un parking avec un point d'eau et de recharge pour les touristes en mobil home

Services
(enseignement, accueil de la petite enfance, activités pour les jeunes et les enfants, insertion socio-professionnelle, soins de santé,…)

Atouts

- Crèche
- Activités de l'ATL
- Service de livraison de repas à domicile
- Taxi social

Faiblesses
- Crèche insuffisante
- Service à la jeunesse peu présent sur la commune
- Peu de services intergénérationnels
- Peu de services pour séniors
- Absence de maison de repos
- Peu d'appartements pour séniors ou jeunes ménages ou ménages isolés
- Disparition des clubs de sports (football,…) sur la commune
- Peu de soutien aux clubs de sport
- De moins en moins de bénévoles

Besoins
- Mettre en place des services favorisant l'intergénérationnel (activités entre séniors, crèche, école, club de jeunes)
- Favoriser la cohabitation avec les habitants de l'Institut psychiatrique (participation des résidents à la vie communale, apport d'une aide ponctuelle dans l'entretien des terrains de sport,…)
- Mettre en place des services pour séniors
- Mettre en place des services d'accueil à la petite enfance
- Mettre en place des services pour jeunes (maison des jeunes, clubs de sport,…)
- Création de logements pour personnes isolées, séniors (appartements,…)
- Tondeuse robot pour l'entretien des terrains de football

Vie associative
(associations, infrastructures de rencontre, activités culturelles et sportives, vie de quartier,…)

Atouts
- Présence d'associations sur la commune

Faiblesses
- Peu de soutien communal aux associations existantes
- Peu d'activités intergénérationnelles
- Peu d'activités pour séniors

Besoins
- Meilleure visibilité de ce qui est mis en place
- Collaboration éventuelle avec le club des aînés de Vielsalm
- Création de clubs sportifs pour séniors et pour jeunes

Communication
(nouvelles technologies de l'information et de la communication, information aux habitants,…)

Atouts
- Bulletin communal

Faiblesses
- Peu d'information sur les circuits-courts

Besoins
- Renforcer la visibilité des circuits-courts (partenariat avec les gîtes ?)
- Prévoir un encart dans le BC pour encourager la promotion des circuits-courts (de façon équitable)

Réunion d'information et de consultation du 25 octobre 2016 à Jevigné

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Jevigné
Le 25 octobre 2016 à 19h30
(Salle « Le Concorde » – Jevigné 26 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h40 par une introduction de Monsieur Fabrice Léonard, Bourgmestre de la commune de Lierneux. Elle rassemble 15 villageois. Monsieur Léonard remercie les participants de leur présence et annonce le déroulement de la soirée. Il précise que le bureau d'étude va présenter le rapport socio-économique actualisé de la commune de Lierneux. Il rappelle qu'une première ODR a déjà eu lieu sur la commune et que de multiples projets ont pu se concrétiser aux alentours de l'année 2005. Ensuite, une deuxième opération a commencé en 2007 mais a finalement été suspendue vers 2009. Cette opération est à présent relancée.

Le Bourgmestre rappelle l'importance de la participation citoyenne dans le développement de projets d'avenir sur la commune. La démarche se veut ascendante. La commune n'a d'ailleurs pas voulu insuffler des idées de projets afin de laisser la parole aux habitants.

Il précise que l'ODR est une opération qui se réalise au travers d'un partenariat entre la commune, le bureau d'étude (JNC), l'organisme accompagnateur (GREOVA) et bien entendu les citoyens.

Un citoyen demande quelques précisions quant au nombre de projets qui ont éventuellement une chance d'aboutir une fois le PCDR approuvé. Le Bourgmestre stipule que le nombre de projets réalisés dépend des finances communales, des priorités définies en CLDR mais également des types de projets proposés par les citoyens. Dans le cadre de projets immatériels qui ont pour intérêt de favoriser le lien social, peu d'investissements seront nécessaires. En revanche, si les projets se caractérisent par des travaux de construction et de transformation nécessitant des budgets élevés, ces budgets devront être intégrés dans les finances communales. Le projet dépendra donc des budgets disponibles.

Après la présentation générale de la soirée, le GREOVA intervient afin de présenter l'ASBL. Cette présentation se poursuit avec l'apport de précisions quant au déroulement d'une ODR, aux rôles et missions de la CLDR et aux finalités d'un PCDR (cf. Présentation PowerPoint).

Le GREOVA laisse ensuite la parole au bureau d'étude JNC afin qu'il poursuive la soirée avec une présentation du prédiagnostic de l'étude socio-économique de la commune (cf. Présentation PowerPoint).

Cette présentation s'achève avec une synthèse des atouts et faiblesses de la commune. Parmi les atouts relevés par le bureau d'étude, on retrouve la Vallée de la Lienne, les paysages boisés et vallonnés, la structure écologique et naturel de la commune, le patrimoine bâti, l'ensemble du réseau de promenades, le sous-sol et les activités présentes, les nouvelles dynamiques d'activités et de commerces locaux, la dynamique culturelle et la présence du CHS. Pour les faiblesses, on peut également reprendre la présence du CHS dans le sens ou le partenariat entre ce dernier et les habitants de la commune pourrait être amélioré. Parmi les faiblesses, on dénombre également l'accessibilité de la commune, la dispersion de son habitat, l'identité de Lierneux (esprit de cloché : identité pour chaque village), les résidences secondaires, les nouvelles constructions, la population vieillissante (peu de services à sa disposition).

Pour clôturer la soirée, les participants forment des sous-groupes afin de procéder à l'analyse des points forts et points faibles de la commune. Ensuite, il leur est demandé d'imaginer des pistes de solution pouvant améliorer la qualité de vie sur Lierneux. Un rapporteur présente la synthèse générale de son groupe aux autres participants.

Avis des participants

Cadre de vie
(patrimoine naturel et bâti, gestion environnementale, aménagement du territoire,…)

Atouts
- Paysages fabuleux

Faiblesses
- Insuffisance de poubelles
- Manque de fleurs aux entrées des villages

Besoins
- trouver une solution pour éviter les maisons en ruine abandonnées
- entretien des abords (haies,…)
- mettre en évidence le paysage (via des fleurs à l'entrée des villages,…)
- entretenir les haies (la commune a rappelé l'obligation d'entretenir ses haies dans le BC)
- placer des bancs le long des promenades
- valoriser et entretenir les sentiers

Mobilité/ sécurité routière

Faiblesses
- Manque de double signalisation (pour cul de sac, pour indiquer que Baneux n'est pas Banneux)
- Trafic important de camions
- Accessibilité (les ménages ont besoin de 2 voitures)
- Pas d'aménagements piétonniers
- Pas de pistes cyclables
- Danger pour les enfants : cloisonnement chacun chez eux et non connaissance des autres enfants du village
- Parking de l'école de Jevigné : insuffisance de places
- Non-respect des limitations de vitesse
- Pas suffisamment de passages piétons
- Arrêts de bus parfois mal placés (dans un virage : pas de vue d'ensemble de la circulation, le conducteur d'arrêt d'ailleurs avant l'arrêt de bus prévu)
- Pas assez d'espace pour l'arrêt de bus devant l'école
- Insécurité dans la commune

Besoins
- placer des chicanes pour casser la vitesse des camions et des voitures (notamment à l'entrée de Jevigné) -> le Bourgmestre précise qu'une étude est en cours au sein de la CCATM
- covoiturage organisé via un site internet (Covoit'stop)
- idée de JNC : marquage au sol via art de rue
- sécuriser les routes de village
- mettre des dispositifs en place pour inciter les conducteurs à respecter les limitations de vitesse (radar,…)
- installation de parking de covoiturage
- meilleur signalisation à l'entrée des villages

Economie
(commerces, entreprises, zones d'activités économiques, emploi, agriculture, sylviculture, tourisme, Horeca,…)

Atouts
- Proximité et diversité des commerces (2)
- Présence de producteurs locaux
- Emplois importants créés par l'Institut psychiatrique

Faiblesses

- Manque d'entrepreneurs
- Agriculture et élevage en difficulté (prix du lait)

Besoins
- promouvoir les points d'intérêts (petit train touristique pour faire visiter les centres d'intérêts de la commune) -> le Bourgmestre précise que la commune a le projet d'acheter un cheval de trait qui permettrait de faire le tour de la commune pour le ramassage des déchets et pour les visites touristiques
- conserver les cultivateurs
- sauver l'agriculture et l'élevage (importants pour la sauvegarde du paysage)
- repas bio/locaux dans les écoles
- dépôt pour la vente de produits biologiques (éventuellement dans le projet d'aménagement de la maison de l'instituteur avec un dépôt prévu une fois/semaine)

Services
(enseignement, accueil de la petite enfance, activités pour les jeunes et les enfants, insertion socio-professionnelle, soins de santé,…)

Atouts
- Présence d'un bancontact
- CHS
- Taxi social
- Petite école à Jevigné
- Un médecin de village
- Église qui vit toujours à Jevigné
- poste

Faiblesses
- Manque d'investissement communal pour l'école de Jevigné
- Augmentation de la population : insuffisance de places dans les écoles de village
- bancontact pas suffisamment approvisionné
- manque d'initiatives sur le plan de la culture du sport

Besoins
- promouvoir les points d'intérêts (petit train touristique pour faire visiter les centres d'intérêts de la commune) -> le Bourgmestre précise que la commune a le projet d'acheter un cheval de trait qui permettrait de faire le tour de la commune pour le ramassage des déchets et pour les visites touristiques
- besoin de places supplémentaires dans les écoles
- contacter la banque afin qu'elle approvisionne plus régulièrement son bancontact
- manger local/ bio dans les écoles
-

Vie associative
(associations, infrastructures de rencontre, activités culturelles et sportives, vie de quartier,…)

Atouts
- Salles de village
- Salle de Jevigné : point de rencontre
- Kermesse à Jevigné : permet de rassembler les villageois
- Présence de la fête foraine à la Kermesse (favorise les rencontres via les enfants)

Faiblesses
- Salle de Jevigné pas assez fréquentée par les nouveaux habitants
- Peu de rencontre avec les nouveaux habitants

Besoins

- rassembler tous les nouveaux habitants dans une salle de village avec les anciens pour que ces derniers expliquent ce qui se fait sur la commune (organisation de la galette des rois,…)
- utiliser la « maison de l'instituteur » à côté de l'école de Jevigné pour aménager un réfectoire pour les enfants au rez-de-chaussée et une ludothèque à l'étage (projet déjà bien avancé au niveau de la conception, la commune a conseillé les mamans de se joindre à l'ODR pour faire part de leurs idées. Elles ont déjà envoyé un toutes-boites aux habitants pour les joindre à la démarche)
- favoriser les rencontres intergénérationnels, notamment via des activités organisées à la maison de l'instituteur
- organiser une rencontre avec les nouveaux habitants
- proposer l'entrée gratuite aux nouveaux habitants à la kermesse de village pour favoriser les rencontres avec ces derniers

Communication
(nouvelles technologies de l'information et de la communication, information aux habitants,…)

Faiblesses
- Manque d'information sur les services de la commune

Besoins
- Informer davantage les habitants sur les services existants dans la commune
- Communiquer sur les possibilités de Co-voiturage (via Covoit'stop)

Projets en cours de réalisation au niveau communal

- Projet en cours : rénovation de la toiture du hall omnisports
- Placement de panneaux d'entrée et de sortie de villages réalisés avec des dessins d'enfants
- Projets en cours avec l'Institut : ramassage des déchets avec un cheval de trait pour faire le tour de la commune sans camion poubelle, utilisation des serres de l'Institut pour cultiver des fleurs pour placer aux entrées des villages
- Projet pour l'accueil des nouveaux habitants : création d'une brochure avec présentation des villages de la commune + présentation des différents services

NB :

L'école de Jevigné va être rénovée dans les mois à venir : la commune attend le feu vert pour commencer les travaux (cours, plaine de jeux, station d'épuration, aménagement de parking et éventuellement un terrain de football). Le dossier doit encore être signé par la ministre (environ 3 mois d'attente). Le Bourgmestre précise qu'avant Pâques, il y a peu de chance que les travaux soient réalisés. La commune spécifie qu'elle ne peut pas commencer les travaux sans l'accord du Ministre. Les mamans se questionnent quant à la sécurité des enfants (murs de la cours en mauvais état, remplacement des fenêtres, humidité à l'intérieur du bâtiment,…).

Réunion d'information et de consultation du 15 novembre 2016 à Arbrefontaine

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Arbrefontaine
Le 15 novembre 2016 à 19h30
(Salle « L'Aurore des Fontaines » -Terra 13 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h40 par une introduction de Monsieur Fabrice Léonard, Bourgmestre de la commune de Lierneux. Elle rassemble 9 participants. Monsieur Léonard les remercie de leur présence et annonce le déroulement de la soirée. Il rappelle qu'une première ODR a déjà eu lieu sur la commune et que de multiples projets ont pu se concrétiser aux alentours de l'année 2005. Ensuite, une deuxième opération a commencé en 2007 mais a finalement été suspendue vers 2009. Cette opération est à présent relancée.

Le Bourgmestre rappelle l'importance de la participation citoyenne dans le développement de projets d'avenir sur la commune. La démarche se veut ascendante. La commune n'a d'ailleurs pas voulu insuffler des idées de projets afin de laisser la parole aux habitants.

Il précise que l'ODR est une opération qui se réalise au travers d'un partenariat entre la commune, le bureau d'étude (JNC), l'organisme accompagnateur (GREOVA) et bien entendu les citoyens.

Après la présentation générale de la soirée, le GREOVA intervient afin de présenter l'ASBL. Cette présentation se poursuit avec l'apport de précisions quant au déroulement d'une ODR, aux rôles et missions de la CLDR et aux finalités d'un PCDR (cf. Présentation PowerPoint).

Le GREOVA laisse ensuite la parole à Monsieur Léonard afin qu'il poursuive la soirée avec une présentation du prédiagnostic de l'étude socio-économique de la commune (cf. Présentation PowerPoint).

Pour clôturer la soirée, les participants procèdent au recensement des points forts et points faibles de leur commune. Ensuite, il leur est demandé d'imaginer des pistes de solution pouvant améliorer la qualité de vie sur Lierneux.

Avis des participants

Cadre de vie
(patrimoine naturel et bâti, gestion environnementale, aménagement du territoire,…)

Atouts
- Présence de fontaines

Faiblesses
- Matériaux pas toujours de la région
- Architecture des monuments pas toujours adaptée

Besoins
- Réalimenter les fontaines

Mobilité/ sécurité routière

Faiblesses
- Vitesse non-respectée dans les villages
- Danger pour les personnes qui traversent la route (Menil)
- Présence de buissons en bord de route qui obscurcissent la visibilité des automobilistes
- Présence de trottoirs qui n'aboutissent à rien

Besoins
- Installation de radars (notamment à l'entrée de Menil)
- Annonce de la vitesse à respecter à chaque entrée de village
- Intervention de la CCATM pour faire tailler les haies
- Si propriété privée, intervention de la commune pour rappeler aux propriétaires l'obligation de tailler ses haies

Services
(enseignement, accueil de la petite enfance, activités pour les jeunes et les enfants, insertion socio-professionnelle, soins de santé,…)

Atouts
- Présence de l'Institut

Faiblesses
- Absence de résidence service pour personnes séniors
- Absence de maison de repos/ maison de repos et de soins
- Présence de l'Institut (attention à ne pas trop médicaliser Lierneux)

Besoins
- Envisager un partenariat avec l'institut psychiatrique pour éventuellement consacrer une partie des lits aux séniors
- Organiser des échanges entre communes pour les services de santé
- Implanter une résidence service à l'Institut

Vie associative
(associations, infrastructures de rencontre, activités culturelles et sportives, vie de quartier,…)

Atouts
- Présence d'un barbecue favorisant les échanges entre citoyens
- Vicinal

Besoins
- Questionner les citoyens pour envisager la nécessité de déplacer ou non le barbecue (futur habitat)

Communication
(nouvelles technologies de l'information et de la communication, information aux habitants,…)

Besoins

- Favoriser une meilleure communication et sensibilisation des citoyens sur ce qui va être réalisé sur la commune (notamment dans le cadre du PCDR pour favoriser une mobilisation)

Cohésion sociale

Faiblesses

- Manque d'échanges entre les habitants des quartiers (dits cités) et des autres habitants de la commune (crainte des habitants de franchir les barrières de ces quartiers)
- Institut et Lierneux : deux entités distinctes avec culture propre à chacun
- Gîtes de Bra et d'Arbrefontaine : non-respect des personnes de passage envers les habitants permanents (tapage nocturne, parcage de voitures n'importe où, absence de dialogue avec les habitants,…)
- Propriétaires des gîtes viennent de l'extérieur et ce sont les riverains qui subissent les conséquences néfastes engendrées par certains locataires des gîtes
- Voitures des locataires de gîtes bloquent parfois les allées des maisons placées en « arrière-plan »
- Mauvaise intégration des nouveaux citadins qui viennent s'installer dans le village
- Personnes qui travaillent à l'Institut ne viennent pas toujours de la commune

Besoins

- Inclure l'obligation de mise à disposition de parking lors de la conception/ construction d'un gîte
- Sensibiliser les propriétaires du gîte
- Favoriser des échanges entre habitants et touristes de passage (charte des us et coutumes)
- Désigner une personne responsable dans chaque village qui se chargerait de l'encadrement en cas de débordements de la part des locataires du gîte (puisque propriétaire rarement présent dans la commune de Lierneux)
- Mettre en place un comité d'accueil pour les nouveaux habitants

Réunion d'information et de consultation du 22 novembre 2016 à Lierneux (Vicinal)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation au Vicinal
Le 22 novembre 2016 à 19h30
(rue de la Gare 20 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h40 par une introduction de Monsieur Fabrice Léonard, Bourgmestre de la commune de Lierneux. Elle rassemble 11 participants. Monsieur Léonard les remercie de leur présence et annonce le déroulement de la soirée. Il rappelle qu'une première ODR a déjà eu lieu sur la commune et que de multiples projets ont pu se concrétiser aux alentours de l'année 2005. Ensuite, une deuxième opération a commencé en 2007 mais a finalement été suspendue vers 2009. Cette opération est à présent relancée.

Le Bourgmestre rappelle l'importance de la participation citoyenne dans le développement de projets d'avenir sur la commune. La démarche se veut ascendante. La commune n'a d'ailleurs pas voulu insuffler des idées de projets afin de laisser la parole aux habitants.

Il précise que l'ODR est une opération qui se réalise au travers d'un partenariat entre la commune, le bureau d'étude (JNC), l'organisme accompagnateur (GREOVA) et bien entendu les citoyens.

Après la présentation générale de la soirée, le GREOVA intervient afin de présenter l'ASBL. Cette présentation se poursuit avec l'apport de précisions quant au déroulement d'une ODR, aux rôles et missions de la CLDR et aux finalités d'un PCDR (cf. Présentation PowerPoint).

Le GREOVA laisse ensuite la parole à Monsieur Léonard afin qu'il poursuive la soirée avec une présentation du prédiagnostic de l'étude socio-économique de la commune (cf. Présentation PowerPoint).

Pour clôturer la soirée, les participants procèdent au recensement des points forts et points faibles de leur commune. Ensuite, il leur est demandé d'imaginer des pistes de solution pouvant améliorer la qualité de vie sur Lierneux.

Avis des participants

Cadre de vie
(patrimoine naturel et bâti, gestion environnementale, aménagement du territoire,…)

Atouts
- Tranquillité de la commune
- Qualité de vie
- Belle commune, paysages magnifiques
- Réseau de promenades
- Patrimoine
- Sites naturels

Besoins

- Élaborer un relevé des endroits remarquables et revoir les promenades en y intégrant les différents points d'intérêt
- Mettre en relation les réseaux de promenades avec la diversité des centres d'intérêt pour enrichir le tourisme local

Mobilité/ sécurité routière

Atouts
- 30% des activités du SEL se centrent sur les transports de personnes

Faiblesses
- Transports en commun (deux par jour et un seul hors période scolaire)
- Peu de possibilité de covoiturage (les personnes vont jusque Liège avec leur voiture et sont peu sensibilisées/informées quant aux possibilités de covoiturage)
- Absence de transports en commun de la Gare de Vielsalm à Lierneux
- Impossible d'aller travailler en transports en commun
- Nécessité de prendre congé lorsqu'un achat particulier à faire (chaussures,…)
- Transports en commun surchargés (le bus passe parfois des arrêts)
- Nécessité de prendre la voiture pour se rendre à l'arrêt de bus : personnes découragées d'utiliser les transports en commun

Besoins
- Organiser des systèmes de covoiturage (parking de covoiturage, plateforme en ligne, Covoit-stop)
- Envisager Covoit'stop uniquement si répond aux besoins des citoyens (ne pas se retrouver avec des arrêts inutiles)
- Envisager une coordination des transports pour les parents qui conduisent leur enfant à des activités (cours de musique)
- Envisager un système de covoiturage entre les travailleurs de l'institut (trop cloisonnés donc n'ont pas le réflexe de venir à plusieurs)
- Imaginer un système de covoiturage pour les personnes qui travaillent sous un régime de travail 8-16h
- Envisager un système de « Tel Bus » comme l'ont fait d'autres commune.

Economie

Atouts
- Commerces locaux
- Commerces avec besoins de première nécessité (boulangerie)
- Pour l'organisation du jogging, la commune collabore avec les producteurs locaux pour offrir des lots de produits locaux aux participants

Faiblesses
- Diminution du nombre de commerces (les gens se rendent dans les centres commerciaux qui sont plus faciles d'accès)
- Présence d'une entreprise dans le zoning industriel qui fait « fuir » les autres

Besoins

- Marché avec producteurs locaux pour faire connaitre les produits aux consommateurs
- Assurer une meilleure promotion des produits locaux (livret informatif ?) et du circuit-court.
- Envisager une collaboration avec la SPI pour permettre au zoning industriel d'attirer les entrepreneurs et de sensibiliser ceux déjà présents au respect de l'endroit
- Valoriser le zoning industriel

Services

(enseignement, accueil de la petite enfance, activités pour les jeunes et les enfants, insertion socio-professionnelle, soins de santé,…)

Atouts

- Poste
- Banque
- Distributeur de billets
- Repas du CPAS

Faiblesses

- Accès aux services parfois difficile pour PMR
- Distributeur de billets insuffisant
- Banque insuffisante
- Réduction des services de la poste
- Diminution des services publics en général
- Parfois difficile de faire le pas vers le CPAS (mauvaise image de l'aide sociale)

Vie associative

(associations, infrastructures de rencontre, activités culturelles et sportives, vie de quartier,…)

Atouts

- SEL (créé via l'ODR de 2008)

Faiblesses

- Manque de communication sur les associations existantes et pouvant venir en aide aux citoyens (SEL, artisans locaux,…)
- Peu de mobilisation des citoyens et peu d'implication dans la vie de la commune

Besoins

- Un GAC ?
- Renforcer le S.E.L., par exemple en créant une page Facebook et la commune pourrait faire un lien entre son site internet et la page du S.E.L.

Communication

(nouvelles technologies de l'information et de la communication, information aux habitants,…)

Besoins

- Meilleure communication sur les artisans de la commune, les commerces, les producteurs locaux
- Meilleure communication sur les initiatives de circuits-cours (! éviter de surcommuniquer sur les circuits-courts au détriment du Delhaize et du Carrefour market qui sont nécessaires aux citoyens)
- Communiquer sur ce qui est à disposition des jeunes parents pour soulager leur quotidien (ATL)

Cohésion sociale

Atouts

- ATL : libère les parents débordés
- Organisation de stages, cours de musiques, de sports pour les enfants
- Pas de conflit de génération
- Les écoles permettent de rassembler les citoyens
- L'offre du CPAS

- Bonne cohésion sociale
- Les écoles et la buvette du foot sont des éléments rassembleurs

Faiblesses

- Peu de mobilisation des jeunes couples
- Peu de jeunes dans le SEL
- Peu de vision à long terme de la part des jeunes
- Routine et cloisonnement des jeunes couples (peu de temps disponible pour s'investir dans la vie communale)
- Jeunesse parfois défaitiste
- Le pas entre la maison et l'extérieur est parfois difficile à franchir
- Parents ne s'investissent pas dans la vie scolaire (peu de soutien aux manifestations scolaires, toujours les mêmes bénévoles)

Besoins

- Soutenir les jeunes couples/parents noyés par la gestion quotidienne de leur vie
- Organiser des ateliers cuisine permettant d'apprendre aux jeunes parents comment préparer un repas rapidement
- Création d'un GAC
- Mettre en place un système d'organisation du covoiturage à destination des association, pour ne plus que chaque parents amènent sont enfants aux cours extra-scolaires.
- Services pour les parents isolés et les jeunes parents, pour les soulager au quotidien.

Remarques

- Un bus communal a déjà été mis en place pour pallier les problèmes de mobilité : trop peu de demandes donc n'a pas fonctionné
- Attention à ne pas envisager des actions qui surchargeraient les bénévoles (trop peu de mobilisation citoyenne)
- La commune a voulu mettre en place un marché se déroulant toutes les trois semaines. Les commerçants n'ont pas répondu à la proposition
- Un service de repas préparés va se mettre en place

Réunion d'information et de consultation du 29 novembre 2016 à Reharmont

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Reharmont
Le 29 novembre 2016 à 19h30
(Brasserie de la Lienne – Reharmont 7 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h40 par une introduction de Monsieur Fabrice Léonard, Bourgmestre de la commune de Lierneux. Elle rassemble 18 participants. Monsieur Léonard les remercie de leur présence et annonce le déroulement de la soirée. Il rappelle qu'une première ODR a déjà eu lieu sur la commune et que de multiples projets ont pu se concrétiser aux alentours de l'année 2005. Ensuite, une deuxième opération a commencé en 2007 mais a finalement été suspendue vers 2009. Cette opération est à présent relancée.

Le Bourgmestre rappelle l'importance de la participation citoyenne dans le développement de projets d'avenir sur la commune. La démarche se veut ascendante. La commune n'a d'ailleurs pas voulu insuffler des idées de projets afin de laisser la parole aux habitants.

Il précise que l'ODR est une opération qui se réalise au travers d'un partenariat entre la commune, le bureau d'étude (JNC), l'organisme accompagnateur (GREOVA) et bien entendu les citoyens.

Après la présentation générale de la soirée, le GREOVA intervient afin de présenter l'ASBL. Cette présentation se poursuit avec l'apport de précisions quant au déroulement d'une ODR, aux rôles et missions de la CLDR et aux finalités d'un PCDR (cf. Présentation PowerPoint).

Le GREOVA laisse ensuite la parole à Monsieur Léonard afin qu'il poursuive la soirée avec une présentation du prédiagnostic de l'étude socio-économique de la commune (cf. Présentation PowerPoint).

Pour clôturer la soirée, les participants procèdent au recensement des points forts et points faibles de leur commune. Ensuite, il leur est demandé d'imaginer des pistes de solution pouvant améliorer la qualité de vie sur Lierneux.

Avis des participants

Cadre de vie
(patrimoine naturel et bâti, gestion environnementale, aménagement du territoire,…)

Atouts
- Présence de ponts (en schiste notamment)
- Calme et tranquillité dans la commune
- Paysages

Faiblesses
- Manque d'entretien au niveau des chemins forestiers et plus particulièrement du GR entre Reharmont et Abrefontaine (désagréable pour les promeneurs)
- Pont de Baleur cassé

Besoins
- Rénovation de la chapelle de Reharmont (fenêtres, clocher, porte d'entrée)
- Éclairage public avec des leds (éventuellement via POLLEC 2 : en cours de réflexion)
- Mettre une poubelle à proximité de la chapelle
- Mettre des poubelles permettant de jeter les petits déchets (et non des sachets entiers de déchets ménagers)
- Entretenir les chemins et sentiers
- Prévoir des aménagements de convivialité près des chemins et sentiers
- Revoir les zones d'écoulement et voir ce qu'on peut y aménager (car l'eau des forêts coule chez les riverains)
- Rénover le patrimoine de la commune (petits ponts,…)

Mobilité/ sécurité routière

Atouts
- Arbres peints en blanc pour donner une impression de rétrécissement de la chaussée

Faiblesses
- Vitesse non respectée dans les villages : danger
- Peu d'investissement des citoyens dans la CCATM (travail de recensement)
- Peu d'information sur les limitations de vitesse à l'entrée de Reharmont
- Vue pas toujours dégagée (fauchage tardif, bien utile à Lierneux ?)
- Transports en commun
- État de la route

Besoins
- Radar
- Chicanes
- Panneaux de signalisation
- Signaux lumineux
- Ligne blanche sur la route qui fait du bruit quand on passe dessus
- Revoir les limitations de vitesse dans certains villages
- Îlots
- Miroirs
- Indicateurs de vitesse instantanée à l'entrée du village
- Dégager les arbres à certains endroits (pas solution selon la commune car vue dégagée donc les voitures roulent plus vite)

Economie
(commerces, entreprises, zones d'activités économiques, emploi, agriculture, sylviculture, tourisme, Horeca,…)

Atouts
- Producteurs locaux
- L'institut procure beaucoup d'emplois

Faiblesses

- Absence d'hôtels
- Peu de restaurants

Services
(enseignement, accueil de la petite enfance, activités pour les jeunes et les enfants, insertion socio-professionnelle, soins de santé,…)

Faiblesses
- Déneigement pas réalisé de la même manière à l'intersection de deux communes (Lierneux et trois-Ponts)
- Manque de collaboration et de coordination entre les communes (collaboration existante selon M.Léonard)
- Télédistribution (impossible pour les habitants d'avoir un pack comprenant l'internet, le téléphone et la télévision)
- Absence de maison de repos
- Pas de valorisation des produits locaux

Besoins
- Accord entre la commune et les sociétés de télédistribution pour desservir la commune et offrir des trio packs
- Maison de repos
- Valoriser les produits locaux en aménageant un espace dans l'ancienne maison du tourisme en face de la maison communale.
- GAC
- Proposer des produits locaux dans les écoles pour les repas de midi.

Vie associative
(associations, infrastructures de rencontre, activités culturelles et sportives, vie de quartier,…)

Atouts
- Potager communautaire du CPAS
- Messe chaque année

Faiblesses
- Village laissé à l'abandon selon les citoyens

Cohésion sociale

Faiblesses

- Connotation négative de Lierneux en raison du centre hospitalier
- Présence de scouts qui sont trop « envahisseurs » pour les villageois
- Non-respect des scouts envers les villageois
- Individualisme de la population, difficulté à se fédérer en dehors de l'organisation d'évènements festifs.

Communication

Faiblesses

- Pas au courant de l'existence du bus de la commune qui est mis à la disposition des citoyens sur simple demande via téléphone

Tourisme

Atouts

- Présence de gîtes à destination des touristes
- Brasserie de la Lienne
- Piste de ski

Faiblesses

- Absence d'hôtels
- Peu de moyens investis dans le tourisme
- OT : petit bureau mal situé (dans l'administration communale) avec une seule personne pour gérer le travail
- Pas de belle grande pièce attractive pour les touristes
- Pas de pièce faite avec les matériaux de la région et à destination de l'accueil touristique
- Peu d'attractions touristiques sur la commune
- Peu de services mis en place pour permettre aux touristes de passer un week-end à Lierneux (café, restaurant, hôtel, visites,…)
- Potentiel non exploité au niveau du tourisme
- Piste de ski gérée par la commune donc pas exploitée en été

Besoins

- Envisager des activités sur le site de la piste de ski pour l'été (exploiter son potentiel toute l'année)

Remarques

- La commune vient de rentrer un projet pour pouvoir bénéficier de subventions et mettre des poubelles dans les différents villages
- Les villageois craignent les pannes d'électricité durant l'hiver et souhaitent que la commune mette à disposition des groupes électrogènes (pas possible selon le Bourgmestre)
- Les citoyens réclament un îlot propreté pour le tri des déchets. Le Bourgmestre explique que cette solution coute très cher à la commune. Le ramassage des déchets va donc bientôt s'organiser dans les différentes entités de la commune. Il aura lieu toutes les deux semaines.

Réunion d'information et de consultation du 16 décembre 2016 à Trou de Bra

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Trou de Bra
Le 16 décembre 2016 à 19h30
(Trou de Bra 8 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h40 par une introduction de Monsieur Fabrice Léonard, Bourgmestre de la commune de Lierneux. Elle rassemble 12 participants. Monsieur Léonard les remercie de leur présence et annonce le déroulement de la soirée. Il rappelle qu'une première Opération de Développement Rural (ODR) a déjà eu lieu sur la commune et que de multiples projets ont pu se concrétiser aux alentours de l'année 2005. Ensuite, une deuxième opération a commencé en 2007 mais a finalement été suspendue vers 2009. Cette opération est à présent relancée.

Le Bourgmestre rappelle l'importance de la participation citoyenne dans le développement de projets d'avenir sur la commune. La démarche se veut ascendante. La commune n'a d'ailleurs pas voulu insuffler des idées de projets afin de laisser la parole aux habitants.

Il précise que l'ODR est une opération qui se réalise au travers d'un partenariat entre la commune, le bureau d'étude (JNC), l'organisme accompagnateur (GREOVA) et bien entendu les citoyens.

Après la présentation générale de la soirée, le GREOVA intervient afin de présenter l'ASBL. Cette présentation se poursuit avec l'apport de précisions quant au déroulement d'une ODR, aux rôles et missions de la CLDR et aux finalités d'un PCDR (cf. Présentation PowerPoint).

Le GREOVA laisse ensuite la parole à Monsieur Léonard afin qu'il poursuive la soirée avec une présentation du prédiagnostic de l'étude socio-économique de la commune (cf. Présentation PowerPoint).

Pour clôturer la soirée, les participants procèdent au recensement des points forts et points faibles de leur commune. Ensuite, il leur est demandé d'imaginer des pistes de solution pouvant améliorer la qualité de vie sur Lierneux.

Avis des participants

Cadre de vie
(patrimoine naturel et bâti, gestion environnementale, aménagement du territoire,…)

Atouts
- Belle région
- Belles promenades
- Tranquillité
- Sentiment de sécurité pour les habitants

Faiblesses
- Source à l'entrée du village envahie par les ronces

Besoins
- Fleurs dans les villages de la commune[6]
- Nettoyer les routes
- Mettre en valeur la source à l'entrée du village
- Nettoyer les sentiers de promenades

Mobilité/ sécurité routière

Atouts
- Rénovation de la route

Faiblesses
- Charrois forestiers (atteinte à la sécurité)
- Nombre élevé de camions qui passent dans le village

Besoins
- Prévoir un trottoir une fois la route refaite
- Élargir la route sur le pont de Trou de Bra (les véhicules ont des difficultés à passer lorsqu'ils se croisent)
- Conscientiser les charrois par rapport aux dangers existants
- Envisager un feu de signalisation pour éviter que les voitures ne croisent les charrois forestiers

Energie

Besoins
- Centrale hydraulique
- Techniques de biométhanisation

[6] En cours selon M. Léonard

Economie
(commerces, entreprises, zones d'activités économiques, emploi, agriculture, sylviculture, tourisme, Horeca,…)

Atouts

- Changement de Maison du Tourisme : plus de cohérence dans la répartition géographique

Besoins
- Mettre en place un marché à Trou de Bra

Services
(enseignement, accueil de la petite enfance, activités pour les jeunes et les enfants, insertion socio-professionnelle, soins de santé,…)

Faiblesses
- Absence de maisons de repos/ de services pour séniors

Besoins
- Mettre en place une maison de services/ de repos pour séniors
- Envisager des habitations communautaires

Vie associative
(associations, infrastructures de rencontre, activités culturelles et sportives, vie de quartier,…)

Atouts
- Messe : lieu de rencontre pour les habitants
- Pèlerinage annuel

Faiblesses
- Absence de comité de village
- Absence de salle pour permettre aux habitants de se réunir
- Changement de localisation de la fête foraine
- Insuffisance des animations dans le village

Besoins
- Placer des pancartes « joyeuses fêtes » aux entrées de villages
- Réorganiser la fête foraine à Trou de Bra
- Organiser des animations pour l'ensemble des habitants (jeunes, enfants, séniors,…)

Cohésion sociale

Faiblesses

- Esprit de cloché : chacun son village

Communication

Faiblesses

- Manque d'information des nouveaux habitants sur la vie communale
- Couverture internet médiocre
- Manque de réseau mobile

Remarques

- Il y a eu un projet de placement d'une antenne à Trou de Bra en 2014. Une étude d'implantation a été réalisée par la société Orange. Le projet semble être tombé à l'eau. M. Léonard va prendre ses renseignements pour connaitre les raisons d'abandon du projet et voir s'il pourrait éventuellement être relancé.
- M. Léonard annonce aux habitants qu'un service de ramassage des déchets va être organisé une fois toutes les deux semaines. Les habitants semblent très favorables à la mise en place de ce service.
- La commune recherche une intercommunale pour développer une résidence services sur Lierneux. La commune a déjà tenté de mettre ce projet en place mais il n'a pas été retenu. Elle continue donc à chercher des pistes de solution.

c. Consultations par questionnaires

Consultation de la CCATM, des commerçants, des enseignants et parents d'élèves et des membres de l'EPN par questionnaire

Votre avis compte ! Le cœur de l'opération de développement rural ce sont les citoyens.

Tableau de consultation citoyenne

Nom : **Prénom :** **O Homme** **O Femme**

Tranche d'âge : O <25 ans O 26 - 60 ans O >60 ans

Village : .....

☐ Je souhaite être tenu au courant de la suite du processus (Groupes de Travail, appel à candidatures pour la CLDR...). Si oui, merci de nous donner un moyen de vous contacter.

Adresse : .....

Numéro de Téléphone ou de GSM : ..... E-mail : .....

Vous pouvez nous faire parvenir ce document par courrier (GREOVA – service PCDR, place de Chézy 1, 4920 Harzé) ou par e-mail à pcdr@greoa.be.

Merci pour votre participation.

Le service PCDR du GREOVA

Nous vous invitons à indiquer ci-dessous les points faibles et les atouts de la commune Lierneux dans tous ses aspects (Mobilité, sécurité routière, communication et information, cohésion sociale, environnement, cadre de vie, économie, services...). La troisième colonne est dédiée aux idées de projets à mener pour améliorer la vie quotidienne sur le territoire de Lierneux et ce, dans tous les domaines précités.

ATOUTS de la commune	FAIBLESSES de la commune	Comment valoriser les atouts ? Comment pallier les faiblesses ?

Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?

Une Opération de Développement Rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural. Par ce processus, les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie pour leur territoire à un horizon de dix ans. Cette stratégie s'inscrit dans la démarche du développement durable et porte sur l'ensemble des thèmes de la vie communale, en tenant compte de leurs interactions mutuelles : social, associatif, environnement, agriculture, mobilité, culture, communication, etc…

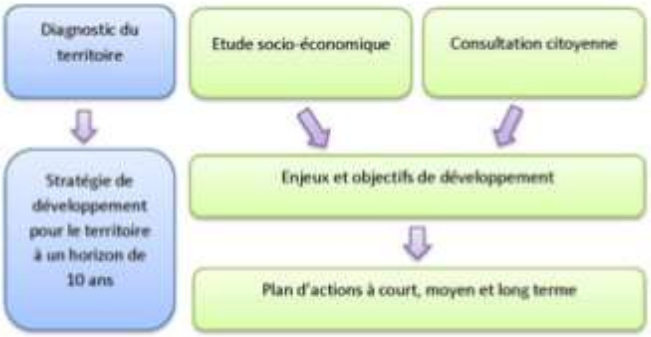

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le document présentant l'étude socio-économique, le résultat de la consultation citoyenne, le diagnostic partagé, les objectifs de développement et le portefeuille de projets s'appelle un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Celui-ci est soumis à l'approbation du Conseil communal et du Gouvernement wallon.

Concrètement, comment s'investir dans une Opération de Développement Rural en tant que citoyen ?

- **Donner son avis** en remplissant le formulaire des « atouts, faiblesses et besoins ».
- **Echanger** avec tous les acteurs de la vie communale (mandataires, associations, acteurs économiques, environnementaux, sociaux et culturels) **lors de réunions** ouvertes à tous pour élaborer les grandes lignes directrices de la politique communale des dix prochaines années.
- **Rejoindre la Commission Locale de Développement Rural** (CLDR), une commission consultative représentative de la population qui participe activement à toutes les phases d'élaboration, de réalisation et de révision du PCDR.
- **S'investir dans un Groupe de Travail** et partager ses connaissances, ses compétences et ses souhaits dans des thématiques qui vous tiennent à cœur : la vie sociale et associative, l'environnement, le tourisme, le patrimoine, la mobilité, les services à la population, l'agriculture, les énergies renouvelables, etc.
- **Mettre en place des actions concrètes de terrain** : créer une nouvelle promenade, recenser et restaurer le petit patrimoine, restaurer une mare, participer au Service d'Echanges Local, organiser des évènements, etc.

Pour toute information complémentaire, les agents de développement du GREOVA restent à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter…

GREOVA asbl
Place de Chézy 1 - 4920 Aywaille
Tél. 04/384.67.88
Fax. 04/384.74.37
www.pcdr.be pcdr@greoa.be

Consultation de 46 associations de la commune par questionnaire

1. **Présentation de l'association**

- **Listez toutes les activités, y compris les réunions, de votre association, comité :**
  ……
- **Infrastructures communales mises à disposition :**

  ……

Si c'est un lieu public « ouvert », celui-ci est-il adapté à vos besoins ?

I. D'un point de vue « spatial » (localisation, superficie) ?

	Etat des lieux	Oui	Non	Idéalement j'aurais besoin de…	Commentaire
Localisation					
Superficie d'accueil					

II. D'un point de vue matériel ?

Dans le cadre de mon activité, j'utilise le matériel suivant :	**Oui**	**Non**	**A qui appartient le matériel ?**	**Idéalement j'aurais besoin, en plus, de :**	**Commentaires**
Chapiteau / tonnelles					
Des tables					
Des chaises					
Vaisselle					
Autre ? …					

- Votre matériel peut-il être mis à disposition d'autres associations ? Si oui, quel matériel ?
  ……

III. D'un point de vue « qualité » de l'infrastructure ?

Etat des lieux	**Oui**	**Non**	**Idéalement j'aurais besoin de…**	**Commentaires**
Avez-vous accès aux infrastructures techniques nécessaires (eau, électricité…) ?				
L'éclairage est-il adéquat par rapport à vos activités ?				
Le bâtiment est-il suffisamment isolé ?				
Le lieu est-il convivial ?				

2. Avenir de vos activités

Vous regorgez certainement d'idées pour l'avenir de vos activités. Mais elles sont étroitement liées aux infrastructures et aux équipements mis à votre disposition.

Avez-vous d'ores et déjà des projets d'évolution pour votre activité qui généreraient de nouveaux besoins (par exemple : utilisation des nouvelles technologies, création d'un projet intergénérationnel, matériel spécifique, aménagement de l'espace, accès à une nouvelle infrastructure…) ? Si c'est le cas, détaillez vos projets d'activités ainsi que vos besoins.

……

3. Avis général

Comment qualifieriez-vous :

- les infrastructures dans la commune

……

- le soutien communal aux associations

……

Avez-vous des propositions à formuler pour ces thèmes ?

……

Pour compléter le diagnostic de la commune qui est en cours d'élaboration, avez-vous des avis à transmettre concernant les atouts, les faiblesses du cadre de vie communale ainsi que d'éventuels projets à développer dans la commune ?

……

Nous vous remercions pour votre participation !

d. Premières consultations de personnes ressources

Rencontre avec la *Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)* du 15 novembre 2016

10 personnes présentes (Dont M. Ruyssen, M. Léonard et le GREOVA).

M. Leonard a présenté l'étude socio-économique.
Après la présentation faite par le GREOVA de l'ODR sur Lierneux (cfr PPT), Monsieur Ruyssen présente le travail fait par la CCATM.

Le 17 septembre, ils ont fait **une exposition** ouverte à tous avec les réalisations de leurs groupes de travail : sécurité routière et patrimoine bâti (maisons anciennes et remarquables). Les panneaux réalisés ont été présentés lors de la réunion.

- Groupe de travail « Patrimoine bâti » : a réalisé un panneau avec la carte de Lierneux village reprenant les différentes maisons remarquables.
Le groupe de travail Patrimoine voudrait faire ce travail dans tous les villages de la commune : recenser les anciennes maisons et définir des zones de bâti dans la commune (zone 1 et zone 2). Actuellement, il n'y a pas de gestion des nouvelles constructions. Avec ce travail, ils voudraient aboutir à une charte de la construction et de la rénovation. Ils vont également travailler sur l'histoire de Lierneux et du bâti.

- Groupe de travail « Sécurité » a réalisé les travaux suivants :
1) Inventaire de tous les panneaux routiers indiquant la vitesse autorisée et ils ont estimé les lieux où ils étaient mal placés et peu lisibles. La remise en état de ces panneaux est en cours, ce point doit encore passer au conseil communal.
Répertoire des points dangereux pour les piétons et les automobilistes, ils ont pris des photos de tous ces endroits et vont définir des critères pour objectiver le ressenti de dangerosité.
2) Ils vont donc visiter les lieux identifiés comme dangereux pour les évaluer.
3) Critérisation : établissement d'une cotation des critères pour voir où sont les lieux les plus dangereux et où il sera nécessaire d'agir. Ils ont créé un tableau pour lister les lieux et leur attribuer une note.
La CCATM est toujours en attente de l'opinion et des chiffres de la police pour connaitre les lieux et le nombre d'accidents qui ont eu lieu.

- Remarques faites suite à la présentation de l'étude et de la consultation citoyenne :
Pas encore de travail fait sur le co-voiturage.
Pas ou très peu de pistes cyclables (attention la taille des routes ne le permet pas toujours) mais pourquoi pas penser un parcours pour les cyclistes qui évite les axes et routes dangereux.

Comment la CCATM et la CLDR pourraient-elles collaborer ?
- Avoir des retours par rapport à la sécurité et au patrimoine.
- Idée de projet à mettre dans le PCDR (en lot 0 ?) :
    - création de circuits touristiques à thèmes (ex/ patrimoine bâti) avec des panneaux, des bornes ou un dépliant pour faire une visite de la commune.
- Faire une présentation en CLDR du travail fait par la CCATM.
- Présenter le travail de la CCATM lors des rencontres citoyennes.

Remarques
Le travail en cours : Taille des haies.
Le toute-boite ne donnait pas envie d'aller aux réunions, pas assez accrocheur.

Questions posées :
- Combien de membres max dans une CLDR ? plus que les 30 annoncés ?
- Plafond de financement des projets ? Comment les projets sont-ils financés ?
- Possible de faire une fiche projet avec une autre commune ? La Commune peut-elle collaborer avec Vielsalm ?
- Possible de faire faire des cartes au GREOVA ? et autres travaux d'infographie ?

Rencontre avec le *Contrat Rivière Amblève* (CRA) du 23 novembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion avec le Contrat Rivière Amblève
Le 23 novembre 2016 à 8h30
(place de Chézy 1 - 4920 Harzé)

Présents :

- Mme Christine Heynesch, coordinatrice au Contrat Rivière Amblève
- Mmes Maurine Vanni et Emilie Sainvitu, agents de développement au GREOVA

Introduction

La réunion démarre à 8h20.

Cette rencontre a pour intérêt majeur de présenter les actions menées par le Contrat Rivière Amblève sur la commune de Lierneux.

Contrat Rivière Amblève sur Lierneux

Mme Heynesch présente le rapport d'inventaire des différents cours d'eau réalisé par la cellule de coordination du Contrat Rivière Amblève sur la commune de Lierneux. Ce rapport recense les différentes actions à mener dans le but d'assurer la préservation et la mise en valeur des ressources en eau.

Mme Heynesch précise que le rôle du contrat rivière s'oriente essentiellement sur le recensement des différentes actions à mettre en place ainsi que sur la sensibilisation et la coordination des acteurs ayant un rôle à jouer dans la préservation des cours d'eau. Les actions à entreprendre peuvent être du ressort de la commune, de la Région mais également de la Province.

Pour ce qui relève des actions à mener au niveau communal, un plan d'action a été dressé en collaboration avec le CRA. Il reprend les différentes actions que la commune s'engage à entreprendre dans les trois prochaines années. Mme Heynesch insiste sur les actions pouvant faire l'objet d'un partenariat avec le PCDR. Parmi celles-ci, on retrouve des actions relevant de l'entretien et la mise en valeur du patrimoine communal (fontaines, points de vue, ponts de chailles, …), la gestion des espaces verts, l'entretien des chemins et sentiers le long des cours d'eau, la sensibilisation de la population quant à l'utilisation de pesticides et autres actions liées à la gestion environnementale.

Remarques utiles

- Pour les zones Natura 2000, les propriétaires ont l'obligation de clôturer leur propriété (géré par la DNF)
- La commune a la possibilité de se fournir des panneaux d'indication des cours d'eau via un achat groupé organisé par le CRA (permet d'avoir les panneaux à moitié prix)
- Certaines lignes haute tension se retrouvent dans le cours d'eau : elles ne sont pas enlevées car les envoyer en traitement de déchets est extrêmement onéreux. Les pêcheurs les utilisent comme passerelles
- Le CRA intervient dans la gestion des espèces invasives. Une réunion avec la commune est prévue au printemps pour se répartir les tâches. Lorsque la commune n'intervient pas, le CRA traite lui-même les espèces invasives.

- Lorsque les espèces invasives se trouvent sur un terrain privé, le CRA rencontre le propriétaire avec la commune pour expliquer que le règlement communal oblige les habitants à traiter les plantes invasives. S'ils ne le font pas, la commune intervient et leur envoie la facture. Les citoyens sont souvent coopératifs.
- Depuis 7-8 ans, la région wallonne octroie un budget pour traiter les berces via une entreprise privée qui ratisse le sol (si plus de 100 berces)
- Le CRA teste diverses techniques avec l'école de Gembloux pour lutter contre les espèces invasives. Concernant la renouée du Japon, aucune solution n'a été trouvée à ce jour.
- La commune souhaite instaurer un sentier pour les castors via le budget Life Ardennes liégeoises (ont un budget à utiliser dans les zones environnementales)
- Interdiction pour un privé de planter à moins de 6m d'un cours d'eau
- En moyenne, 75% des actions du plan d'action sont menées par la commune (le CRA aimerait atteindre les 90%)
- Des opérations rivières propres sont menées en collaboration avec les bénévoles, les écoles, la commune, les pêcheurs, le cheval de trait
- Le CRA mène des actions avec les écoles (laisse un barrage 15 jours pour conscientiser les écoles sur le nombre de déchets qui s'amassent. Ensuite, ils nettoient ensemble le cours d'eau)
- Diffusion d'une pièce de théâtre « Graines de voyous » sur la sensibilisation à l'utilisation des pesticides

La réunion se termine à 10h00.

Rencontre du *Centre Hospitalier Spécialisé* (CHS) du 30 novembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Lierneux au Centre Hospitalier Spécialisé
Le 30 novembre 2016
(Bureau de Madame la directrice Dehareng au CHS)

Géré par Isosl
310 lits (séjour de 1.5 mois maximum)
95 patients placés dans des familles d'accueil
60 lits en psychiatrie

La réunion débute à 9h00 par une remarque de Madame Dehareng concernant l'ODR. Madame précise que c'est un travail très intéressant et fait directement le lien avec un projet introduit au FEADER par le CHS. Ce projet vise la réinsertion socio-professionnelle de patients côtoyant le centre et plus spécifiquement les patients en famille d'accueil. La thématique de ce projet concerne l'horticulture et plus largement l'agriculture. Il sera proposé aux patients de travailler dans une entreprise ou une exploitation agricole pour apprendre un métier. Ce projet a un double objectif, insérer le patient dans la société en lui apprenant un métier et lui permettre d'avoir une occupation, ce qui sera bénéfique sur son traitement.
5 partenaires ont déjà donné leur accord pour participer à ce programme. Parmi ceux-ci, la « ferme du noisetier », sur la commune de Lierneux. Les autres partenaires ne se situent pas sur le territoire de Lierneux. Toutefois, Madame la directrice souligne que si d'autres agriculteurs souhaitent intégrer le projet par la suite, cela sera tout à fait possible.
Dans ce projet, il est prévu d'engager 1.25 ETP pour encadrer les patients et les structures qui accueillent les patients.

MOBILITE
Pour se rendre sur leur lieu de travail, les patients sont véhiculés par le CHS qui dispose d'un bus. Ce bus n'est pas financé (fond propre) et n'a pas de lien avec un soutien éventuel du CPAS ou de l'ALE. Mais Madame signale qu'elle serait tout à fait disposée à penser un projet allant dans ce sens.
L'objectif est de rendre petit à petit les patients autonomes et donc les laisser aller par eux-mêmes sur leur lieu de travail ou de rentrer dans leur famille d'accueil. Pour atteindre ce but, pourquoi ne pas **participer à Covoit'Stop ou imaginer un système équivalent à « Cambio »**.
(NB : Il n'y a pas de système Cambio ou assimilés sur la commune).
Madame fait également remarquer que la situation du CHS et de sa non-accessibilité en transport en commun est une contrainte à l'embauche. Un travailleur sans moyen de locomotion propre, ne saurait se rendre sur son lieu de travail. De plus, nombre de travailleurs sont soumis aux horaires décalés et ne peuvent donc pas utiliser les bus ou le co-voiturage.
Certains employés s'arrangent entre eux de manière informelle pour covoiturer mais il n'y a pas de centralisation à ce niveau-là au CHS. Madame ajoute que si un projet allait dans ce sens dans la commune, elle serait prête à y participer, mais ne possède pas les moyens humains pour gérer cela.

<u>Cohésion sociale</u>

Il n'y a pas de bénévoles extérieurs au personnel qui travaillent au CHS. S'il y en a, Madame la Directrice n'en n'a pas connaissance.

Madame estime que la structure est bien intégrée dans le village. De nombreux travailleurs (les moins qualifiés) vivent dans le village ou dans la commune.

Des patients pourraient effectuer des tâches toutes simples pour le village, mais ils doivent impérativement être encadrés et préparés, cela nécessite donc du personnel et donc des financements. Un patient effectue déjà ce type de tâche. Il récolte les cartons inutilisés, en fait des ballots et les met au recyclage.

Services
(enseignement, accueil de la petite enfance, activités pour les jeunes et les enfants, insertion socio-professionnelle, soins de santé,…)

En journée, des ateliers sont organisées pour les patients, à leur initiative ou qui leur sont proposées (assemblage des sacs promotionnels « Babyboom », tri de déchets, reliures, menuiserie, gestion des espaces verts (entretien des cours d'eau avec le contrat rivière, Tarpan et le travail horticole dans les serres).

Concernant les serres, elles sont fermées depuis 2 ans environ car elles nécessitent beaucoup de financements (chauffage, réparation, entretien quotidien et du personnel). Vu la pathologie de certains patients, ils ne sauraient assurer un travail régulier dans les serres, il est donc nécessaire d'avoir une personne salariée qui s'occupe des plantes. Elles ont donc dû être fermées. Mais le désir de les exploiter est bien présent au CHS.

Vie associative
(associations, infrastructures de rencontre, activités culturelles et sportives, vie de quartier,…)

Le CHS organise chaque année à l'occasion des fêtes un marché de Noël où les patients vendent le fruit des ateliers auxquels ils ont participé (menuiserie, cuisine, bijoux, bricolages en tout genre…). Ce marché ne peut être ouvert au public car il se déroule dans les murs de l'hôpital mais pourquoi ne pas l'exporter au-delà de l'hôpital.

Madame la directrice est aussi très enthousiaste à l'idée de mettre des locaux de l'institut à disposition de projets communaux pour des réunions, la coordination, ou un poste médical de garde …

En résumé

Madame la directrice est très active et désire vraiment offrir des projets concrets et cohérents aux patients de l'institut qui leur permettront de s'insérer dans la société et d'acquérir une certaine autonomie. Pour ce faire, elle serait très intéressée par des projets tournant autour de la MOBILITE et de l'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE dans la commune en créant par exemple un réseau de producteurs qui accueilleraient des patients dans leurs exploitations.

REMARQUES

Les ateliers cuisines sont gérés par les patients, ils font leurs courses eux-mêmes, avec leur argent personnel, cette activité n'est donc pas soumise aux marchés publics (contrairement au reste des services alimentaires de l'hôpital). Il serait donc possible ici de faire quelque chose avec les producteurs locaux.

Une polyclinique sera mise en place début 2017.

Mettre en place une maison de service dans le CHS : pas conforme à la législation.

Rencontre avec la *zone de police Stavelot-Malmédy* du 30 novembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Rencontre d'un agent de police Stavelot-Malmedy
Le 30 novembre 2016 à 11h00

---

6 policiers plus un travailleur administratif

Points positifs :

- Policiers ont un bagage derrière eux (diplômes, cursus scolaire) et sont plus matures
- Commune riche
- Peu de problèmes de pauvreté
- Beaucoup d'emplois générés par l'institut
- Collaboration entre patients et fermiers de village (à l'époque)
- Bonne situation des indépendants
- Hall sportif (beaucoup de sports mis en avant et constitue un lieu de rassemblement)
- Cadre de vie : calme, paysages…
- Travail effectué par le CPAS

Points négatifs :

- Éducation des jeunes
- Vols, disputes, agressivité
- Les personnes ont besoin d'être valorisées (n'apportent leur aide que pour être mises en avant et pas simplement pour aider)
- Personnes trop assistées
- Sécurité d'emploi n'existe plus
- Individualisme des policiers (chacun se cantonne à son secteur d'intervention)
- Jeunes qui laissent le milieu scolaire de côté
- Manque d'expérience de terrain de la part des dirigeants (politiciens,…)
- Police doit rendre des comptes aux dirigeants alors qu'elle est sur le terrain et connait son public
- Elitisme
- Mobilité pour ceux qui n'ont pas de voiture (et pour les personnes âgées qui ne conduisent plus)
- Mobilité pour accompagner les enfants à leurs activités
- Peu de débrouillardise
- Nécessité d'avoir deux emplois pour vivre décemment
- insuffisance des transports en commun
- manque de temps des parents (travaillent loin)
- tapage nocturne dans les gîtes
- changement de maison du tourisme (plus de financement de la Province de Liège)
- tourisme (qui ne respecte pas la vie du village)
- scouts : peu respectueux envers les riverains (tapage nocturne, consommation d'alcool dans des lieux publics, mauvaise surveillance des enfants,…)
- peu de mobilisation des citoyens, peu d'investissement des citoyens dans les évènements de village (coup de main et bénévolat)

- peu d'aide aux personnes en situation de précarité (manque d'encadrement)
- certaines ASBL ne respectaient pas leur finalité de non profit (ont été fermées par la police)
- mauvaise gestion de la MJ (n'existe plus)
- peu d'associations culturelles pour divertir les habitants et personnes âgées (cinéma, théâtre)
- pas de café avec terrasse pour les habitants
- actions du CPAS (St Nicolas des 3x20) sont trop politisées

Projets

- meilleure information sur ce qui existe (bus mis à disposition de la commune)
- mieux cibler l'information (trop d'information tue l'information)
- meilleure gestion des gîtes
- cibler le tourisme (pas de tourisme de masse)
- meilleure communication entre la commune / certains habitants pour proposer aux personnes isolées/âgées de les emmener faire les courses

Remarques :

- cité : trop d'exagération de la part des habitants qui n'y habitent pas. La police ne rencontre pas de soucis majeurs avec les gens de la cité
- sécurité routière : peu d'accidents graves sur la commune (souvent liés à l'alcool et non à la vitesse)

Rencontre avec l'*école primaire d'Arbrefontaine* du 02 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Lierneux avec l'école d'Arbrefontaine
Le 02 décembre 2016
(A l'école d'Arbrefontaine)

Rencontre avec les enseignantes sur le temps de midi

4 enseignants présents dont la directrice remplaçante (3 vivent sur la commune)

Convivialité
- Une fois par an les enfants ont l'occasion de se rencontrer lors de la journée sportive qui a lieu dans le hall omnisports de Lierneux. Les enseignantes trouvent que les enfants des écoles de la commune ne se rencontrent pas assez souvent, chacun reste chez soi.
- Idem avec les rencontres entre enseignants, elles sont inexistantes. Les enseignantes trouvent cela dommage car il serait intéressant de travailler ensemble. Ils se rencontrent uniquement à l'occasion de la remise des CEB. Elles signalent qu'il serait en effet compliqué de rassembler tous les enseignants de la commune vu les horaires de chacun et de chaque école.
- Une des enseignantes habite Villette et qualifie de village de « Un peu mort », il n'y a ni école, ni commerce, ni de lieu de rencontre pour les jeunes, par contre, il y de nouvelles maisons et de nouveaux habitants qui se rencontrent peu.
- Le local des jeunes de Villette a fermé, il a été vendu par la commune.
- Il n'y a aucune plaine de jeux

Mobilité
- Pas de transports en commun. Il n'est pas possible de se déplacer dans la commune sans voiture (inter village). Il y a un bus le matin et un le soir, mais les horaires ne sont pas adaptés à l'horaire scolaire, il arrive très tôt le matin et trop tard le soir. Les enseignants expliquent qu'une famille de l'école a déménagé à cause du manque de transport en commun car elle devait constamment dépendre des autres pour se déplacer étant donné qu'elle ne possédait pas de voiture.
- Pas de ramassage scolaire mais il n'y a jamais eu de demande dans ce sens. Les enfants viennent à l'école en voiture avec leurs parents. Le co-voiturage s'organise en individuel, sans une coordination de l'école, mais c'est très marginal. Le covoiturage se fait quasi uniquement au sein des familles car les parents ont peur de faire un accident avec des enfants à bord, qui ne sont pas les leur.
- Les enfants se rendent donc à l'école principalement en voiture mais aussi à pied et à vélo.
- Les enfants roulent dangereusement dans le village, ils sont « casse-cou », mais les enseignantes expliquent que ce ne sont pas des séances de sensibilisation à la sécurité routière qui changeront quelque chose ; les enfants aiment rouler vite et « tester ». Une fois par an les écoles se rendent à Lierneux pour rencontrer un agent de police et avoir une séance d'explication du code de la route.

Sécurité routière
- La vitesse. Il n'y a pas assez de prévention. Les voitures roulent très vite sur les grands axes. Dans le village, elles n'ont pas mis d'attention particulière sur la vitesse de roulage.
- Il n'y a pas de trottoirs partout dans le village, ce qui rend certains tronçons très dangereux. A l'occasion des fêtes de l'école, les classes doivent aller répéter à la salle de village, à une centaine de mètre de l'école. Quelques centaines de mètres de ce trajet sont très dangereux car les enfants doivent longer une haie, juste en bord de route, ils n'ont donc que la rigole pour marcher et manquent donc de place et de visibilité pour marcher en toute sécurité (cfr photos).

Service
- Il n'y a plus de boulangerie dans le coin. En tant que travailleuses, pour avoir un sandwich il faut aller à Vielsalm. Avant il y avait une boulangerie à Villette mais elle a fermé car elle ne correspondait plus aux normes AFSCA et le tenancier n'avait plus les moyens de se mettre aux normes. Cette boulangerie était un point de rencontre des

habitants et de convivialité. Depuis qu'elle n'existe plus, il semblerait que les habitants n'ont plus de lieux de rencontre et d'échanges. Désormais il faut rouler 15 minutes pour avoir un magasin.

Vie associative
- et + : Peu de loisir pour les jeunes et les adultes, sauf un cours de dance pour tous les âges qui fait des représentations et cela semble être apprécié par les enseignantes.
+ Le S.E.L. (mais pas assez connu). Les enseignantes se demandaient si cela existait toujours.

Cadre de vie
+ Paysages
+ Cadre de vie
+ « Les voisins veillent »

BESOINS
- Plus d'activités pour les enfants, pour les adultes, cela ne semble pas une priorité.
- Lieux de jeux : plaine, pistes de vélo, VTT.
- Les chouettes projets se font toujours à Lierneux mais il n'y a jamais rien qui se fait à Arbrefontaine « On est oublié ».

En résumé

- Réel besoin de lieux, d'activités et de convivialité et de jeux pour les enfants.

Rencontre avec les élèves durant 1h30, sous forme d'animation

(14 enfants de 4ème, 5ème et 6ème primaire divisé en 7 groupes, animation sur le développement rural (Cfr PPT)

Dans mon village idéal, je voudrais

- Une piste de ski en hiver et en été, on y met des vaches
- Une plaine de jeu (II)
- Skate parc/ Piste de vélo / Piste d'athlétisme / piste de pétanque / Piste d'overboard
- Terrain de foot (IIIII), en synthétique et en herbe.
- Salle multimédia + Cinéma
- Rencontrer ses amis (II)
- Parc d'attraction (II)
- Grands magasins
- Lieu de Loisir
- Des champs avec des animaux
- Des entreprises où les parents travaillent
- Un étang pour pouvoir pêcher
- Des fontaines (II)
- Des espaces fleuris
- Une piscine (II)
- Un terrain de foot dans l'école

Les enfants ont mis beaucoup d'importance aux lieux récréatifs rassembleurs, où ils peuvent exercer un sport avec leurs amis. Pour eux, le cadre de vie verdoyant et l'entretien de la nature semblent également importants, ils évoquent des espaces où ils peuvent profiter de cette nature : étangs, prés fleuris, rivières, bois…
Dans leurs dessins, ils mettent peu de maison et une forte présence des animaux.

En résumé

- Réel besoin de lieux, d'activités et de convivialité et de jeux pour les enfants.

Rencontre avec l'*Office National de l'Enfance* (ONE bureau de Malmédy) du 05 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Lierneux avec l'ONE
Le 05 décembre 2016
(Bureau de l'ONE à Malmedy)

Personnes présentes = Madame Geneviève Sokal (coordinatrice régionale de l'ONET et Madame Deroanne TMS sur Lierneux et résidente à Lierneux.
(Madame Deroanne habite sur Lierneux ainsi que sa fille te ses deux petits-enfants. Sa fille est membre du PO de l'école Sainte-Thérèse)

La réunion débute à 11h45.
L'office National de l'Enfance suit les enfants de leur naissance à l'âge de 6 ans. Dans la commune de Lierneux, il n'y a pas de locaux où accueillir les consultations parents-enfants. Un car passe dans les différents villages une fois par mois durant une journée. Madame Deroanne effectue essentiellement des visites au domicile des familles. Elle travaille avec une centaine de famille et ce depuis près de 30 ans.
En se rendant dans les habitations, elle constate depuis quelques années une augmentation de la paupérisation des familles de Lierneux, une paupérisation économique mais aussi intellectuelle. Elle trouve que les gens sont de moins en moins éduqués. Ces personnes sont principalement des nouveaux arrivants. Madame Sokal fait remarquer que les loyers sont attractifs sur Lierneux et qu'ils attirent donc des familles à bas revenus. Mais que ces familles n'ont souvent pas les moyens d'avoir une voiture et sont donc très vite confrontées à un problème de mobilité. C'est pourquoi le car passe dans les petits villages (en fonction de la demande bien sûr). Madame Deroanne explique que la plupart des mamans qui viennent à la consultation (car) se déplacent en voiture, très peu de personnes viennent à pied.

Lierneux propose peu de services de proximité, il est donc nécessaire de se déplacer en voiture pour aller faire ses courses, pour se rendre dans un centre ONE pour les cours de massage et autres, pour avoir accès à des soins médicaux spécifiques… L'ONE est le seul acteur dans le domaine de la petite enfance sur le territoire communal de Lierneux. Il n'y a pas de SAJ, médecine douce, CRPE (Centre régional de la petite enfance) …

En termes d'accueil d'enfants en bas âge, il manque cruellement de place à Lierneux. Il y a deux accueillantes autonomes et une crèche communale. Les familles doivent se rendre à Trois ponts, Manhay, Stavelot... pour trouver un lieu d'accueil pour leur enfant. L'One ne peut créer à lui seul des milieux d'accueil, il faut qu'une personne se propose et ait envie d'exercer cette profession.

Elles constatent aussi qu'il y a très peu d'activités pour les enfants ainsi que d'espaces de loisir : pas de plaines de jeux ou très peu, seul le Hall omnisport offre des activités extra scolaires. Pour les tous petits, il faut aller à Vielsam. Il serait vraiment opportun d'avoir plus de place d'accueil car les parents ne savent pas placer leurs enfants le temps d'aller passer un entretien par exemple, il n'y a pas de halte-garderie.
Ponctuellement, l'ONE peut mener des actions avec les écoles, en lien avec les thématiques qui touchent à l'enfance.

A titre de citoyenne, Madame Deroanne met en avant le peu d'activités culturelles à destination des enfants, il y a aussi d'après elle peu de lieux de rencontre entre enfants.

En résumé

Gros problèmes de mobilité pour les usagers de l'ONE qui ne possèdent pas de voiture. Certains utilisent le bus de la commune.

Divers :

L'One réalise des études des zones où elle intervient (un peu comme une étude socio-économique) mais ces études restent interne à l'ONE et ne sont pas diffusées).
« Plate-forme prénatale »
L'ONE met en place, à titre expérimental, une plateforme prénatale de référence fonctionnant sur la base de conventions établies entre l'ONE et des gynécologues de la province.

Une équipe, composée d'un travailleur médico-social prénatal, d'un conseiller gynécologue, d'un conseiller pédiatre, d'une coordinatrice d'accompagnement et d'un membre du service Bébé Accueil, a été constituée. La plateforme a prévu de se réunir régulièrement afin de soutenir et d'orienter l'action du travailleur médico-social et d'évaluer la prise en charge des futures mères et la collaboration entre le travailleur médico-social et les gynécologues. En décembre dernier, la création de cette plate-forme était en cours et le travailleur médico-social prénatal avait déjà pris ses fonctions[i].

Contact eu

Dominique Thielen, gère les milieux d'accueil dans l'arrondissement de Verviers (et donc de Lierneux) : 0499 57 26 82

AMO Cap Sud : (Basée à Stavelot) 080 86 31 24

Rencontre de l'*Agence Locale pour l'Emploi* (ALE) du 07 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Rencontre de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)
Le 7 décembre 2016 à 10h00

La réunion débute à 10h10 avec la personne en charge de l'ALE, Madame Carole Monfort. Celle-ci spécifie que les utilisateurs font généralement appel à l'ALE pour des travaux de jardinage, d'entretien, d'aide aux personnes âgées, de déblaiement d'allées,… Parmi les utilisateurs, on retrouve des particuliers et des associations publiques (écoles, églises,…). L'ALE est une sorte d'intermédiaire entre l'utilisateur et l'usager. Une fois le DE et l'utilisateur mis en relation, ces derniers s'arrangent entre eux pour définir le jour de travail et la mission souhaitée. Les villages les plus représentés sont ceux de Lierneux, Bra et Villettes.

L'agent ALE précise que les DE peuvent prester une moyenne de 45 heures par mois (70 heures pour les services aux écoles, églises et travaux de jardinage). Un utilisateur paye 5.95€/heure pour un chèque et le DE en perçoit 4.10€ (en plus des allocations de chômage ou du RIS). Certains y voient une réelle opportunité et d'autres remettent en question la pertinence du système qui semble pour eux trop peu rémunéré. Toutefois, d'après les retours des DE, l'ALE a permis de créer du lien social entre différents villageois.

Peu de DE souhaitent travailler en ALE (constat général selon l'agent) car ils estiment que le montant de la rémunération ne vaut pas le déplacement. Sur 77 inscriptions, seuls 35 effectuent des prestations via l'ALE et 10 de manière récurrente. En ce qui concerne les utilisateurs, on en dénombre environ 52 (attention, un seul utilisateur peut être inscrit pour trois services différents). L'agent ALE estime que la valeur du chèque devrait être revue à la hausse. Toutefois, l'ALE permet avant tout de mettre les gens en contact avec d'autres personnes et le monde extérieur.

L'agent remarque que peu de jeunes souhaitent prendre la voiture pour une somme de 4.1€ par heure de travail presté. En effet, Lierneux est une commune étendue, la voiture est très souvent indispensable pour se rendre chez utilisateurs. Toutefois, l'agent ALE ne semble pas percevoir la mobilité comme un frein au travail car, selon ses dires, ceux qui souhaitent réellement prester des heures trouvent un moyen de locomotion.

L'agent ALE spécifie qu'il n'existe aucune sanction lorsqu'un DE ne se rend pas chez l'utilisateur. Elle pointe du doigt le travail au noir qui semble plus intéressant pour les DE que le travail en ALE. D'ailleurs, certains utilisateurs trouvent un arrangement informel avec les DE pour ne plus faire appel à l'ALE. L'agent compare l'ALE à un « club de rencontre » : les utilisateurs trouvent un travailleur qui leur convient puis ne commandent plus de chèques en ALE.

Il semblerait même que certains DE envoient des toutes-boites pour proposer leurs services ; solution plus avantageuse pour eux que le travail en ALE. Malgré une collaboration avec l'ONEM, peu de contrôle existe pour ce genre de pratique. Les DE ont tendance à se rendre à l'ALE une fois qu'ils ont eu un avertissement de l'ONEM. Selon l'agent ALE, peu d'entre eux souhaitent réellement réintégrer le marché de l'emploi.

Par ailleurs, il semblerait que l'ONEM spécifie aux DE que le travail en ALE n'est pas considéré comme un vrai travail, ce qui diminue le nombre d'inscriptions. L'agent semble d'ailleurs persuadée que l'affectation des ALE tend à être modifiée.

L'ALE travaille également avec le public CPAS.

L’agent ALE explique qu’elle a tenté de mettre en place une formation à l’utilisation des nouvelles technologies. Toutefois, très peu de personnes semblaient intéressées. L’ALE peut par ailleurs intervenir dans le remboursement des frais de déplacements pour les personnes qui se rendent en formation.

La réunion se termine à 11h00.

Rencontre de la *Bibliothèque de Lierneux* du 07 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Rencontre avec la bibliothèque
Le 7 décembre 2016 à 11h00

La réunion démarre à 11h00 avec Isabelle Bernier, bibliothécaire. La bibliothèque de Lierneux, située dans les locaux de l'AC, est un service qui fonctionne bien et qui est apprécié par les habitants de la commune. Elle fait partie d'un réseau avec les bibliothèques de Trois-Ponts, Stavelot et Stoumont. En 2015, la bibliothèque a prêté 14.000 livres. Elle organise des ateliers d'écriture, des opérations « je lis dans ma commune», des racontines, … Elle reçoit également des classes d'enfants.

La bibliothèque permet de créer du lien. Le bouche à oreille est un système qui fonctionne très bien dans la commune. Mme Bernier remarque que le public féminin est plus présent que le public masculin et qu'il est difficile de mobiliser le public adulte. Toutefois, les familles participent aux activités à partir du moment où le sujet touche directement les enfants.

Parmi les faiblesses soulevées par Mme Bernier, il semblerait que la bibliothèque manque d'espace (à peine 100m²) pour l'organisation d'animations. Les étagères sont sur roulettes, ce qui permet de récupérer de l'espace lorsque des activités sont organisées. Toutefois, elle ne peut se permettre d'accueillir des expositions car elle doit retrouver son aspect habituel pendant les heures d'ouverture. L'AC possède peu d'espaces de rangements. D'ailleurs, elle loue les bâtiments de l'ancienne banque Dexia pour stocker les archives.

La bibliothécaire souligne la problématique des transports en commun et pense que la gratuité de ces derniers sur l'ensemble de la commune serait une idée à exploiter. Cela permettrait d'envisager le long terme et de diminuer l'utilisation de la voiture.

Mme Bernier aborde le sujet des jeunes. Elle estime qu'il serait nécessaire d'engager un animateur permettant d'encadrer les jeunes de la commune. Certains jeunes se réunissaient dans le local de l'instituteur à Jevigné (bâtiment laissé à leur disposition par l'AC). Toutefois, le bâtiment s'est dégradé au fil des années et ce, dû à un manque d'encadrement des jeunes. Il a d'ailleurs fini par leur être retiré.

Par ailleurs, mme Bernier souligne le manque de panneaux à l'entrée des villages (Coreux).

La bibliothécaire remarque que les commerces et services de la commune tendent à disparaitre. Les habitants ont tous une voiture et vont faire leurs courses ailleurs (Grand-duché, Liège,…). Elle précise toutefois que des potagers se créent dans la commune.

Elle souhaiterait voir instaurer un système de monnaie locale dans la commune de Lierneux. L'organisation d'un marché de produits locaux semblent pour elle une excellente initiative. Apparemment, un privé de la commune a déjà lancé le projet.

La bibliothèque prête également des livres aux patients de l'institut. Avant, certains livres étaient à donner. Toutefois, les patients de l'institut venaient tous les chercher. La bibliothécaire a donc stoppé ce système de dons de livres.

Mme Bernier précise qu'il existe une bonne cohésion sociale au sein du village et que les fêtes de quartier fonctionnent plutôt bien. Toutefois, elle déplore le fait que peu d'habitants sortent de chez eux. Pour elle, ce qui

rassemble les personnes, ce sont les enfants. Cependant, le nombre d'écoles a tendance à se réduire, ce qui diminue les rencontres entre les habitants.

Selon Mme Bernier, il existe un très beau réseau de promenades dans la commune, trop peu exploité par les habitants.

Rencontre du *Centre Public d'Aide Sociale* (CPAS) du 07 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Rencontre avec le Centre Public d'Action Sociale (CPAS)
Le 7 décembre 2016 à 9h00

La réunion démarre à 9h00 en présence de la directrice générale (DG) du CPAS et de deux assistantes sociales (AS). L'équipe se constitue d'une directrice générale, deux AS, un employé administratif et une personne en charge de la livraison des repas. Le CPAS bénéficie de l'aide de plusieurs bénévoles.

Parmi les services proposés, on retrouve un service social général, un service de médiation de dettes, un service d'insertion socioprofessionnelle. Une permanence handicontact est assurée chaque semaine. Il existe également une permanence fonds Mazout. Le CPAS organise diverses activités qui fonctionnent assez bien telles que le Coin papote[7] une fois par mois, l'Alzheimer café. Il a par ailleurs mis en place un magasin de seconde main et un jardin communautaire. Un véhicule d'intérêt général est à disposition de la population pour un prix démocratique. Le CPAS précise que peu de personnes se mobilisent lorsqu'il lance une activité (ex : Alzheimer café). Toutefois, le bouche à oreille est très présent dans la commune, ce qui permet d'amener de nouvelles personnes et de fidéliser le noyau plus régulier.

La DG souligne le manque de moyens de locomotion, dont les transports en commun. Cette problématique tend à se répercuter sur la participation aux activités organisées par le CPAS. A Manhay, il existe un moyen de transport en commun qui s'appelle le Proxybus. La commune avait lancé une idée de projet pour organiser un système de ramassage dans les différents villages de la commune pour se rendre sur le marché ou dans des commerces. Toutefois, les commerçants de Lierneux se sont opposés au projet de peur que les habitants de la commune n'achètent plus leurs courses dans l'entité.

Parmi le public avec lequel travaille le CPAS, on retrouve des personnes de l'institut, des séniors et des familles habitant au Tournant de la roue. De manière générale, peu de jeunes fréquentent le CPAS. Il semblerait que les habitants de la « cité » s'intègrent peu dans le village. Peu sont originaires de Lierneux, ils ont donc peu d'accroche à la commune.

Une des grandes problématiques vécues par le CPAS et son public semble être sa localisation. Le centre se situe dans le grenier de l'AC. Il n'est d'ailleurs pas accessible aux personnes à mobilité réduite (sauf par ascenseur mais certains n'osent pas le prendre).

Pour y parvenir, il faut passer devant l'accueil puis traverser tous les couloirs et les étages de l'AC. Le public n'ose pas s'y rendre de peur d'être stigmatisé. De plus, aucune permanence n'est organisée au 1er étage. Les AS expliquent que les visites à domicile s'intensifient en raison de la localisation des locaux. Elles souhaiteraient bénéficier d'un endroit « pignon sur rue » et isolé de l'AC pour encourager le public à franchir leur porte. D'ailleurs, selon les AS, les gens qui se rendent au CPAS attendent bien souvent la dernière minute, une fois la problématique amplifiée.

En outre, aucun espace n'est mis à disposition du CPAS pour l'organisation d'activités à destination du public. Le CPAS souhaiterait bénéficier d'une salle pour permettre la mise en place d'activités sans devoir louer la salle du

[7] Lieu d'échanges et de rencontres avec une thématique spécifique qui permet de réunir les habitants. Le public rencontré se compose essentiellement de personnes âgées (activité organisée en journée).

Vicinal ou le Hall omnisports. Le CPAS a déjà répondu à un appel à projets pour bénéficier d'une maison multiservices.

Parmi les autres faiblesses soulevées par le CPAS, on retrouve l'absence d'une maison des jeunes. Il n'existe aucun lieu de rassemblement pour les jeunes dans la commune. Un projet avait été envisagé avec l'AMO Cap Sud pour mettre en place une MJ mais ce projet engendrait trop de contraintes et a fini par être abandonné.

Le CPAS et Cap Sud ont également collaboré pour un projet au Tournant de la roue afin de favoriser la cohésion sociale au sein de la commune. Le CPAS a fini par se détacher du projet parce qu'il estimait les actions trop axées sur la cité et non sur l'ensemble du territoire.

Parmi les problématiques vécues par la population du Tournant de la roue, le CPAS souligne le manque d'hygiène, les problèmes financiers, l'entretien/ l'isolation des logements, les conflits de voisinage, … Les logements sociaux sont gérés par le Foyer malmédien. Selon les AS, ces logements ne sont pas remis en état avant leur location, ce qui n'encourage pas les nouveaux locataires à les entretenir ou à y investir de l'argent.

Sur la commune, il existe peu de logements sociaux/ transitoires. Malgré la présence d'une Agence Immobilière Sociale, les loyers ne sont pas accessibles à tous. Le CPAS a d'ailleurs constaté une augmentation des habitants de campings. En ce qui concerne les appartements, il en existe peu et ils sont généralement loués aux patients sortant de l'institut.

Le CPAS a souhaité mettre en place un système d'aide aux frais de scolarité des enfants pour lutter contre la précarité infantile. Toutefois, ce projet n'a jamais pu aboutir au niveau du Conseil communal. Il semblerait que la problématique des services aux séniors les préoccupe davantage.

En matière d'emploi, les DE ont la possibilité de se rendre à la maison de l'emploi de Stavelot. La MIREV propose notamment des séances de jobcoaching au public. L'instance bassin sud réfléchit à la problématique de l'emploi et a constitué un portefeuille de projets sur la commune de Lierneux. En ce qui concerne l'ALE, il semblerait qu'elle réalise un travail de manière isolée, peut-être en raison du manque de formation dans le domaine social de l'agent qui y travaille.

Parmi les problématiques soulevées par le CPAS, on retrouve le manque de communication et d'information envers les nouveaux habitants de la commune. Il souligne par ailleurs un manque de communication entre les différents services communaux.

Rencontre du *Centré Médial Héliporté* (CMH) du 13 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Rencontre avec Centre médical Héliporté
13/12/2016

Monsieur Olivier Pirotte, coordinateur du CMH, infirmier de formation et a travaillé au CMH en tant qu'infirmier en 2004 et est coordinateur depuis 2008.
Le Centre Médical Héliporté a connu sa fondation à Bra-sur-Lienne le 26 décembre 1986, sous la main du Dr Luc Maquoi. Il porte alors le nom de «Centre de secours médicalisé de Bra-sur-Lienne».

Le Dr Luc Maquoi était consultant au département d'anesthésie et de réanimation du CHU de Liège (Sart-Tilman).

Fort de son expérience en médecine d'urgence, il a pensé le centre médical de Bra-sur-Lienne, sous la forme d'un service d'utilité publique (asbl) dont l'objet social est de porter secours et de développer une assistance médicale de première ligne.

La base opérationnelle du Centre Médical Héliporté est située au centre d'une «zone rouge». Il s'agit d'une couverture géographique identifiée comme étant inaccessible pour tous secours de l'aide médicale urgente en moins de 15 minutes.

Le Centre Médical Héliporté a développé son activité d'aide médicale urgente au moyen de deux outils complémentaires : une voiture de type SMUR et un hélicoptère médicalisé.

Il dispose aujourd'hui du seul service médical héliporté belge, prêt à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, avec toutes les spécificités d'un SMUR.

Il est reconnu pas la santé publique.

C'est environ 1200 interventions hélicoptées et 200 par la route. (En moyenne, 7 interventions par jour et donc 7 atterrissages et 7 décollages)

Elle assure un service médical d'urgence et de réanimation héliporté. Le fonctionnement de l'asbl est régit par une équipe complète qui prend en charge la politique de développement du service, la gestion administrative et la gestion des ressources humaines.

Le financement des activités n'est couvert par aucune aide publique.
Financements : 50% affiliations, 30% interventions, 20% de dons (dont subsides de28 communes)

Le CMH emploie 3 personnes (administratif) et travaille avec 5 bénévoles et de nombreux comités de soutien. 13 médecins et 9 infirmiers y travaillent en tant qu'indépendants. + des pilotes qui sont engagés par la société qui met l'hélicoptère en location.

Contacts avec la commune de Lierneux :

- Publication dans le bulletin communal
- Information des activités en lien avec le CMH

- Envoi et présentation du rapport d'activité
- Financement du CMH
- Organisation des portes ouvertes

Faiblesses de la commune

- Loin des hôpitaux
- Peu de médecins généralistes
- Lierneux est la zone rouge la plus importante de Belgique (distance pour se rendre dans un hôpital)
- Peu de commerces de proximité (pas évident d'aller chercher à manger sur le temps de midi)
- Peu de restaurants
- Beaucoup de camions passent dans la commune
- Les gîtes sont une nuisance (même si le CMH n'est pas dérangé par ceux-ci, M. Pirotte a entendu des gens s'en plaindre)
- Sentiers globalement praticables (jogging) sauf en cas d'exploitation forestière

Atouts de la commune

+ Cadre de vie (paysages, bois, présence de gibier, propreté des forêts, nature préservée)
+ Equipe communale dynamique qui met en place de nombreux projets
+ Les routes sont rénovées peu à peu
+ Les gîtes amènent des touristes
+ Le calme

Commentaires suite aux remarques faites par les citoyens :

Le CMH est tout à fait conscient de causer des nuisances au village et plus particulièrement aux voisins tous proches et à une famille en particulier. Ces nuisances sont de trois ordres :

- Le souffle des hélices qui, en plus du vent, déplacent des crasses
- Les odeurs de kérosène lors de la mise en route de l'appareil
- Le bruit lors du décollage, de l'atterrissage et du survol du village.

Pour pallier cela, le CMH a mis en place une procédure de décollage qui limite le souffle des hélices et exige des pilotes qu'ils ne survolent pas le village mais arrivent par le côté du village, sans passer au-dessus des habitations. Le CMH est à l'écoute des riverains. Ils ont également planté cette année des sapins pour casser le souffle créé par les hélices, mais il faut attendre que les sapins poussent. Avant, il y avait un espace herbeux sur les abords de la piste, ce qui avait comme avantage d'absorber une partie du vent. Aujourd'hui, la commune y a mis un parking et cela accentue le déplacement de crasses vers les habitations proches.

Le CMH n'a pas connaissance des plaintes liées aux traces de kérosène dans les jardins, s'étonne de cela et spécifie qu'il ne pratique pas de dispersion de kérosène en vol.

Rencontre de la *Ferme de Bergifa* du 13 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Rencontre avec la Ferme de Bergifa (Monsieur Jacques Jamoye)
Le 13/12/2016 (au domicile de Monsieur Jamoye)

Renseignements

http://www.censedebergifa.be/

Propriétaire de l'exploitation : Jean-Yves Jamoye
Ancien exploitant (toujours actif dans la ferme) : M. Jacques Jamoye (père de J-Y. J.)
Production bovine en Bio (race : limousine) +/- 90 têtes de bétail.
Quasi autonome en Fourrage, complète avec un mélange de graines(BIO), venu du France.
Sont dans le circuit bio depuis 20 ans.
Vendent des colis aux particuliers, à Point-Ferme (coopérative sur Ouffet) et des steaks hachés à des food truck.
La ferme possède également un gîte de 13 lits

NB : produits locaux = produits alimentaires et artisanaux.

Monsieur Jamoye est venu à la réunion citoyenne à Reharmont, il a pu s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de la commune. Il fait remarquer que lors de la réunion, beaucoup de griefs ont été émis à l'encontre de la commune et de M. le Bourgmestre, qui représentait la commune. Monsieur Jamoye fait également remarquer que les citoyens n'ont pas souvent l'occasion de donner leur avis et de se sentir écouter. Il a d'ailleurs à de multiples reprises émis des demandes à l'intention du service des travaux, et ce depuis plusieurs années, sans que cela ne soit écouté et pris en compte (le fond d'un de ses champs est inondé, ainsi que le sentier qui le longe, ce qui oblige les marcheurs et les véhicules à passer dans son champ).
Peut-être faudrait-il instaurer un lieu de rencontre régulier entre la population et l'A.C. ? Car les citoyens n'ont pas de lieux où s'exprimer.

Idée de projet à réaliser :
Création d'une brochure à destination des touristes et des citoyens pour valoriser les produits locaux et informer des différents points de vente.
Se tourner vers les HORECA de la région pour les inciter à utiliser des produits locaux. Faire le même travail avec les cuisines de collectivité (crèches, écoles, repas CPAS, CHS…).
Sensibiliser les organisations de la commune aux produits locaux
Dans cette brochure : sensibiliser au prix des produits locaux et au Bio pour casser les stéréotypes liés à ces modes de consommation.
Cette brochure pourrait se trouver à l'office du tourisme.
Valorisation des PL dans l'ancienne bibliothèque (projet de réhabilitation du bâtiment)

- Pas de lieux ou de moyens dans la commune pour que les touristes puissent s'informer sur les produits locaux.
- Pas de brochure de valorisation des productions
+ Beaucoup de producteurs sur la commune (ex : à Hierlot, il y a eu un marché des artisans qui a attiré beaucoup de monde, c'était une initiative de l'A.C.)

- Problème dans la conservation des produits en bocaux. Ils voudraient diversifier leurs produits pour proposer une vente constante et pas seulement en colis (réservation) mais ils rencontrent des problèmes lorsqu'ils mettent de la viande en bocal, tous les bocaux ne s'avèrent pas hermétiques et donc consommables.

Rencontre de l'*école primaire de Jevigné* du 15 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Lierneux avec l'école d'Arbrefontaine
Le 15 décembre 2016
(A l'école de Jevigné)

Animation en matinée + discussion avec la directrice (qui donne cours de la 1ère à la 6ème P + l'enseignante de materenelle). Elles n'habitent pas sur la commune (Vielsalm et Erezee)

Consultation des élèves

- Des espaces de jeux
- Sécuriser l'arrêt de bus
- Installer des panneaux de signalisation (vitesse)
- Panneaux pour inciter à ne pas jeter ses déchets dans la nature
- Panneaux pour protéger les animaux.
- Une école de musique dans le village
- Un parc
- Une boulangerie
- Un parking vélo devant l'école
- Un parking voiture devant l'école
- Des fermes
- Une plaine de jeu (II)
- Des enfants qui jouent dehors
- Un parc à chien (pour les promener)
- Un ravel
- Des magasins
- Un terrain de foot
- Une piscine
- Un zoo
- Un cirque
- Des écuries
- Une rivière

Rencontre avec les enseignantes

- Un parking devant l'école pour les enseignants et pour que les parents puissent déposer les enfants en toute sécurité (actuellement, ils stationnent sur la voie publique)
- Sécuriser les abords de l'école
- Abattre le mur de l'école (de la cour) pour réaliser le parking avec des emplacements en perpendiculaire de la route.

– Dangereux de rouler à vélo pour les enfants.
– Signalisation aux abords de l'école n'est pas suffisamment visible, les gens roulent vite devant l'école.
– Pas de trottoirs
– La route de Verleumont est très dangereuse en hiver car elle est sujette aux vents et il fait très glissant, des congères se forment et on ne voit plus du tout la route « on ne sait pas où on roule ».
+ Cadre de vie
+ Pizzeria en face de l'école ouverte le jeudi et le vendredi

NB : les enfants ont la possibilité d'avoir de la soupe à midi, cette année c'est Haute Ardenne à Rencheux qui la fait. Avant c'était des mamans d'élèves qui la faisait, mais l'AFSCA a interdit cette pratique.

NB : les enfants ont réalisé des affiches de panneaux routiers sur demande de la commune (concours ??) et ils ne savent pas trop où ce projet en est.

Rencontre de la *Ferme pédagogique des Noisetiers* du 15 décembre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Rencontre avec Monsieur Remacle Gilles, de la ferme pédagogique des noisetiers
Le 15 décembre 2016

Exploitation laitière de 70 vaches, en agriculture conventionnelle.

2 travailleurs (Monsieur Remacle et son père (pensionné)) + son épouse qui travaille à mi-temps à l'extérieur et s'occupe de la ferme pédagogique.

La ferme appartenait à l'oncle et au père de G. Remacle. En 1997 son père et lui ont repris l'exploitation. En 2002 il a tout mis racheté et mis tout à son nom.

2 locaux sont utilisés pour la ferme péda. Ils accueillent des groupes d'enfants (scolaire + anniversaire). Les écoles proviennent de toutes la Wallonie. Il présente la ferme, les bâtiments, les animaux et proposent aux enfants d'essayer de traire une vache. Ils font également un atelier crêpe. Un groupe d'autiste de Stoumont va également se rendre à la ferme.

Les visiteurs payent à la journée ou à la demi-journée. M. Remacle et son épouse ne bénéficient pas de subsides pour cette activité.

Il y a 5-6 ans, il faisait partie d'une coopérative de producteurs de lait. Ils transformaient leur lait en fromage, à Wanne, ils devaient s'occuper de tout eux-mêmes et n'ont plus eu le temps et l'argent pour le faire, la coopérative a donc mis la clé sous la porte.

Un accord avec le CHS a été signé pour accueillir des stagiaires en réinsertion, une demi-journée par semaine. L'accueil n'a pas encore commencé, la ferme a posé sa candidature et la directrice est venue voir les infrastructures

+ L'équipe de la commune est très dynamique, ils font beaucoup de projet sur l'entité de Lierneux.
+ Les chemins agricoles sont entretenus
+ Des bacs à eau pour le bétail ont été entretenus
+ ATL
+ Activités extra-scolaire pour les enfants (sports proposés au Hall omnisport + cours de dance, de musique (grignotte ?)
– **Arrêt des mouvements de jeunesses (le patro) car de moins en moins d'animateurs**
– La fontaine de Brux est en mauvais état, l'accès y est difficile, il y a une grosse marche à franchir

Rencontre de l'*école primaire Saite-Thérèse de Lierneux* du 17 janvier 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion d'information et de consultation à Lierneux avec l'école Sainte-Thérèse de Lierneux
Le 17 janvier 2017
(A l'école Sainte-Thérèse de Lierneux)

I. Rencontre avec les enseignantes sur le temps de midi

4 enseignants présents dont la directrice remplaçante (3 vivent sur la commune)

Convivialité
- Le récent événement ***«Place aux enfants »*** organisé par le service communal de Lierneux a ravi enfants, parents et professeurs : enfin la commune a impliqué les enfants ;
MAIS ce qui en est ressorti pourra-t-il vraiment faire l'objet de réels débuts de projets, ou s'agit-il seulement d'une animation pour enfants ? Certains professeurs soulignent que les enfants ont conscience que rien ne verra peut-être le jour …
MAIS certains professeurs (qui sont aussi parents) regrettent qu'il y ait eu si peu d'enfants admis toute la journée. Environ une soixantaine d'enfants ont en effet seulement pu participer à cette consultation atypique. En effet, la demande était grande et les refusés étaient déçus. Leurs instituteurs soulignent que le budget aurait dû être géré autrement, comme ce fut le cas à Vielsalm, où la commune a préféré organiser deux demi-journées (et tant pis pour le pain saucisse) afin de recevoir deux fois plus d'enfants et éviter ainsi certaines frustrations. Une maman souligne que son enfant scolarisé à Lierneux a été refusé parce qu'il habitait la commune de Manhay et non de Lierneux.
MAIS cet événement sera-t-il réitéré chaque année ou s'agit-il seulement d'un événement ponctuel ?
- Un effort est aussi souligné en matière de **participation culturelle des enfants hors congés scolaires.** Par exemple, lors de la remise des CEB (certificats d'études de base) et des prix, toutes les écoles, même les non-communales, sont désormais conviées.
-Le fait que le **bulletin communal** soit ouvert à tous est fort apprécié.

Mobilité
-Le nouveau service communal (et gratuit) du **transport en car des enfants** est une bonne initiative,
MAIS le car ne prévoyant que 19/20 places, ils ne peuvent jamais ou seulement rarement s'en servir puisque toute une classe n'y entre pas.

Sécurité routière
-Réel **danger devant l'école** dû aux **voitures qui traversent les villages de Lierneux et d'Arbrefontaine trop vite**. Malgré les nombreux panneaux « *Ecole* » ;
NECESSITE d'installer un **radar prévention fixe** (comme déjà fait à Trois-Ponts),
NECESSITE d'une **présence policière plus fréquente** (davantage occupée à s'occuper des problèmes de vitesse que des stationnements provisoires des parents venant rechercher leurs enfants).
- Dans le village de Lierneux, **les conducteurs se garent n'importe où** et n'importe comment sur les trottoirs, si bien que **les piétons ne disposent plus aisément de la largeur des trottoirs** ;
NECESSITE d'installer des **panneaux** les obligeant à **stationner sur les côtés de la chaussée** et non sur les trottoirs afin d'enrayer ce problème de passage pour les piétons mais aussi afin d'obliger les conducteurs à ralentir sur une chaussée devenue dès lors plus étroite.
-Face à la Malle-Poste et à l'ancienne **boucherie *Jaré Michel*** de Lierneux : **virage très dangereux** devant souvent être emprunté par de jeunes enfants pour aller à la bibliothèque.
- La **route communale *de Noirfalise*** (entre Lierneux et Basse-Bodeux), durant l'hiver, n'est jamais salée ni déneigée et de nombreux **accidents** y sont justifiés par le verglas.
-Le **village d'Arbrefontaine** présente de **nombreux manquements et inconvénients** en matière de sécurité :
  - les voitures y roulent à toute allure : besoin de barrières/casse-vitesse,
  - trop de camions lourds d'entrepreneurs traversent vite le village,

- s'il existe bien des barrières de sécurité ici et là, elles ne sont pas placées aux bons endroits ; les rues très fréquentées par les enfants (comme la rue *Dessus le Mont*) n'en comptent par contre pas une seule,
- les routes pour accéder au village, le soir, manquent de marquage de lignes blanches au sol,
- les routes ne sont ni salées en temps de verglas ni déneigées, ou, si c'est parfois le cas, beaucoup trop tard dans la journée,
- des rallyes inciviques ont lieu sur les petites routes du lieu-dit « la Bosse ».

Service

-Le service ***ATL Gribouille*** **(accueil extrascolaire** à l'initiative du conseil communal de Lierneux) est très efficace ;
MAIS les enseignants regrettent que ce service ne soit proposé qu'un mercredi sur deux et pas chaque semaine.
-Le nouveau service communal (et gratuit) du **transport en car des enfants** est une bonne initiative ;
MAIS le car ne prévoyant que 19/20 places, ils ne peuvent jamais ou seulement rarement s'en servir puisque toute une classe n'y entre souvent pas.
-La **bibliothèque communale** est appréciée, surtout son organisation de lectures pour publics scolaires ;
MAIS parents, professeurs et enfants regrettent qu'elle soit fermée durant chaque période de vacances scolaires.
MAIS les locaux sont mal adaptés à l'accueil d'enfants : pas de porte-manteaux (on entasse tout, on ne retrouve rien, et risque de contagion de poux dans ces conditions).
-Concernant le **hall omnisports mis à la disposition de l'école par la commune**, on relève plusieurs manquements :

- l'hygiène est y est absolument déplorable,
- un risque en cas d'accident/incident : si problème, le professeur d'éducation physique n'a pas accès à un téléphone fixe, et le réseau mobile fonctionne mal pour pouvoir utiliser son téléphone personnel,
- la liste des activités sportives est pauvre : le football pour les garçons, la danse pour les filles. S'il existe bien des cours de badminton et de tir à l'arc, les horaires de ces derniers ne sont malheureusement pas compatibles avec les horaires scolaires des enfants.

-Parents et professeurs relèvent un cruel manque **d'occupation(s) pour les enfants à prix démocratique durant les congés scolaires** : les parents qui travaillent durant cette période doivent inscrire leur(s) enfant(s) à des **stages ou autres activités trop onéreuses.** L'idée des **plaines de vacances pour enfants** a été soumise.
- Un effort est par contre souligné en matière de **participation culturelle des enfants hors congés scolaires.** Par exemple**,** lors de la remise des CEB (certificats d'études de base) et des prix, toutes les écoles, même les non-communales, sont désormais conviées.
-En matière de **beaux-arts et/ou activités artistiques**, de plus en plus de stages et/ou ateliers privés sont organisés.
-Problème propre à l'école libre Sainte-Thérèse : le **manque de subsides pour présenter un repas chaud quotidien à chaque élève**. Si bien que certains parents de plusieurs enfants, pour des raisons économiques, choisissent de les y retirer et de les inscrire dans une école de l'état, plus avantageuse car davantage subsidiée. (Problème de concurrence déloyale qu'il faudrait peut-être soumettre à la Fédération Wallonie Bruxelles ?)
- Lierneux ne présente **ni maison de retraite ni seigneurie** (habitation spécialement conçue pour personnes âgées encore valides, comme il en existe une à Vielsalm). Un effort à ce niveau serait cohérent avec le vieillissement de la population et présenterait l'avantage de favoriser d'éventuels rapports intergénérationnels.

Vie associative

-Une nette amélioration est notée en matière de **service social** depuis la création d'un magasin social et l'organisation d'un service de repas chauds mis en place par le CPAS.
-Les instituteurs trouveraient opportun de mettre sur pied (comme ce fut déjà le cas dans une commune aux alentours) un **échange intergénérationnel via un suivi scolaire bénévole et individuel d'enfants en situation scolaire difficile par des professeurs pensionnés** soucieux de communiquer avec leur(s) professeur(s). Il semble que l'asbl *OXFAM* (information à vérifier) ait déjà organisé cela dans la région.

Cadre de vie

-Il existe **trop peu de variétés culturelles à Lierneux.** Aussi les idées d'organiser des **concerts apéritifs et/ou** des séances de **cinéma plein air** sur le site du **Pré du Renard** ont été lancées.

RECAPITULATIF des BESOINS

- Tenir compte réellement des **consultations des enfants**, en organiser régulièrement et surtout, pour TOUS (qu'ils soient concernés de près ou de loin par la commune de Lierneux).
- Installer **radar prévention fixe** devant **l'école Sainte-Thérèse** de Lierneux.
- Mettre à disposition des enfants un **car communal plus spacieux.**
- Compter sur une **présence policière quotidienne** et utile pour enrayer le danger de la vitesse des conducteurs dans les **zones scolaires.**
- Installer des **panneaux d'obligation de stationner sur la chaussée** et plus sur les trottoirs.
- **Sécuriser le virage face à l'ancienne boucherie** *Jaré Michel* de Lierneux.
- Faire intervenir les **services anti-verglas et anti-neige sur la route communale de Noirfalise et dans le village d'Arbrefontaine.**
- Installer **radars prévention fixe, barrières de sécurité /casse-vitesse, limiter le passage des camions** et **marquer davantage les bordures** des routes non éclairées vers/ à **Arbrefontaine.**
- **Punir les rallyes inciviques** officieusement pratiqués au lieu-dit « *la Bosse* » d'Arbrefontaine.
- Organiser le service communal ***ATL gribouille*** accueil extrascolaire **TOUS les mercredis.**
- Ouvrir la **bibliothèque communale durant les vacances scolaires** et **réaménager ses locaux** afin qu'ils soient davantage adaptés à l'accueil d'enfants.
- **Améliorer l'hygiène du hall omnisports**, permettre aux professeurs d'y avoir un **accès téléphonique** et **diversifier les activités** sportives proposées.
- Organiser un service de **stages/activités démocratiques pour enfants** durant les **vacances scolaires** (lorsque les parents travaillent). Ex : plaines de vacances.
- Bénéficier de **davantage de subsides pour les cantines chaudes** des écoles libres.
- Faire place à une **maison de retraite**, voire mieux : à une **seigneurie.**
- Susciter **l'échange intergénérationnel** via une aide bénévole individuelle « **professeurs retraités/élèves en difficulté** ».
- Organiser des **concerts apéritifs** et des **séances de cinéma** plein air sur le site ***Pré du Renard.***

II. Rencontre avec les élèves durant 2x1h30, sous forme d'animation

(Environ une trentaine d'enfants de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème primaire divisés en 2 groupes (3/4 et 5/6), animation sur le développement rural (*Cfr* PPT)

A la question « *Que peut-on faire dans le village ?* », les enfants évoquent **l'utilité de donner leur avis à la commune** et le fait de **récolter de l'argent dans un but solidaire** : aider ceux qui sont dans le besoin à bénéficier d'une maison. Ils évoquent aussi l'importance de **lieux collectifs rassembleurs (sportifs, ludiques ou artistiques**) et **d'infrastructures liées à plusieurs types de déplacements** : à vélo, en tram/train, à pieds et en voiture. Leurs dessins laissent voir de manière générale **peu de maisons et une forte présence d'animaux**.

Voici les idées récoltées par ordre d'importance (fréquence indiquée) via le dessin de leur « *village idéal* » :

En lien avec les ANIMAUX :

- Ferme pédagogique (8x)
- Centre/parc équestre (vue, loisirs, stages) (7x)
- (mini)-zoo (5x)
- Parc animalier (animaux de basse-cour) (4x)

Certains enfants évoquent l'envie d'être responsabilisés quant à leur entretien et leur nutrition au quotidien.
- Marais aux canards (2x)
- Bar à chats (1x)

En lien avec la NATURE et la VEGETATION :
- Présence de l'eau/d'un lac (4x), idéalement avec une passerelle.
- Importance de la forêt (3x).
  Certains évoquent l'idée de culture et récolte organisée de fruits rouges et champignons.
- Organisation de balades spécifiques : marches/randonnées à vélo ou à pieds (2x)
- Présence d'un endroit végétal au cœur du village (1x)
- Potagers et champs publics (1x)
  Pour que chacun puisse cultiver fleurs, plantes et légumes.

En lien avec le COMMERCE et l'HORECA :
- Fast food (KFC, Mac Donald) (3x)
- Restaurant(s) gastronomiques(s) (2x)
- Grande galerie commerciale couverte (de type *KNAUF* à Huldange) (2x)
- Bar à chat (2x)
- Boucherie (1x)
- Animalerie (1x)
- Marché hebdomadaire (1x)

En lien avec les ACTIVITES SPORTIVES et LUDIQUES :
- Plaine de jeux extérieure (6x)
- Piscine (intérieure/extérieure - thermes) (5x)
- Skate parc (4x)
- Pistes cyclables (4x)
- Patinoire en hiver (2x)
- Salle de jeux couverte (2x)
- Piste de course (2x)
- Piste à gokarts(1x)
- Terrain de foot (1x)
- Animateur(s)de plaine (1x)
- Chemins équestres (1x)
- Parc extérieur avec machines/dispositifs d'entraînement sportif (1x)
- Tyrolienne dans la forêt (1x)
- Parcours pieds nus couvert (au *Pré du Renard*) (1x)

En lien avec la MOBILITE :
- Pistes cyclables (4x)
- Parking(s) (3x)
- Bus scolaire spacieux (2x)
- Arrêts de bus plus fréquents (1x)
  Les enfants précisent : *« surtout près des écoles* ».
- Zones 30/50 respectées aux endroits cruciaux (devant l'école) (1x)
- Train entre les villages de la commune (1x)
- Centre de mécanique (réparation vélos, voitures, *etc.)* (1x)

En lien avec l'ANIMATION et la CULTURE :
- Cinéma (6x)
- Passage d'un cirque (3x)
- Musée(s) (idées : Jurassique/Cro-Magnon/Guerre) (3x)
- Passage d'une fête foraine (2x)

- Studio de cinéma (1x)
  Pourquoi pas exclusivement ciblé sur le cinéma belge (1x)
- Organisation d'un carnaval (1x)
- Théâtre de marionnettes (1x)
- Plus d'événements festifs et animés en général (1x)

En lien avec la SECURITE :

- Pistes cyclables (4x)
- Poste de police dans le village (1x)
- Zones 50 aux endroits cruciaux (1x)

En lien avec la COLLECTIVITE :

- Service d'aide des enfants/adolescents envers les citoyens âgés (1x)

RECAPITULATIF des BESOINS

Globalement, les enfants ont exprimé les souhaits suivants :

- **Sentir de près la présence d'animaux et l'environnement végétal naturel** non seulement dans les zones naturelles alentours (forêts, prairies) mais aussi **au cœur de leur village** (l'emplacement du ***Pré du Renard*** est cité à multiples reprises).

- **Faire place à** des lieux rassembleurs : **piscine, skate parc et plaine/salle de jeux** (+ autres propositions intéressantes : **tyroliennes, balades spécifiques, animateurs de plaines** et **parcours pieds nus**).

- **Aménager des parkings et pistes cyclables**. Les enfants ont tout à fait conscience des dangers liés à la vitesse des automobilistes, **surtout devant leur école.**

- **Disposer d'un accès à la culture près de chez eux** par la création d'un **cinéma et musée permanents** et par l'**accueil d'événements ponctuels : cirque, fête foraine, carnaval, spectacles.**

- **Renforcer la présence des restaurants dans le village** (fast-food ou restaurants) afin de ne pas uniquement s'alimenter dans les deux supermarchés existants. L'idée d'un **marché de produits frais (circuits courts)** colle avec leur souhait de voir apparaître une ferme pédagogique.

e. Réunions de retour

Réunion de retour à Les Villettes du 14 mars 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion de retour à Villettes
Le 14 mars 2017
(Salle Cercle St-Pierre - Rarmont 34 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h40 et rassemble 9 participants. Monsieur Léonard, Bourgmestre de la commune, remercie les participants d'être présents et annonce l'ordre du jour qui consiste en une présentation du diagnostic partagé se traduisant par une mise en commun des réunions de terrain et de l'étude socio-économique. Les premiers objectifs seront en outre présentés mais pas arrêtés, ils permettront simplement d'orienter les futurs Groupes de Travail (GT). L'agent de développement du GREOVA prend ensuite la parole pour présenter le diagnostic partagé ainsi que les différentes thématiques qui en découlent.

Présentation du diagnostic partagé

NB : ne figureront dans cette partie que les remarques émises par les participants. Le Power-Point présentant le diagnostic partagé sera annexé au présent PV.

Paysages et environnement

Un citoyen s'étonne de voir apparaitre l'utilisation de matériaux ne provenant pas de la région dans les points faibles du diagnostic car, selon lui, chacun a le droit de faire ses propres choix de matériaux. Monsieur Léonard explique que c'est ce qui ressort de la consultation, il faut donc le prendre en compte dans le diagnostic partagé même si, en réalité, tout est discutable.

Un citoyen souhaite en outre voir apparaitre l'entretien des voiries communales dans les besoins relevés dans le diagnostic partagé.

Accessibilité & mobilité

Une question se pose quant au fonctionnement du système de « Tel bus ». Il est spécifié que c'est un système de bus à la demande. Un citoyen s'interroge ensuite sur la signification du mot « traversée » présenté dans les besoins. Il lui est répondu qu'il se réfère à un passage pour piétons. Ensuite, tous les citoyens s'accordent sur la nécessité de développer l'offre de mobilité sur la commune.

Aspect social & économique

En ce qui concerne le manque d'école secondaire soulevé dans le diagnostic, les citoyens précisent que ce manque ne serait pas considéré comme une faiblesse s'il y avait plus de transports en commun.

Certains citoyens ont ensuite marqué leur désaccord quant au fait que l'intégration des nouveaux citoyens soit considérée comme une faiblesse. Ils ajoutent que beaucoup d'entre eux courent du matin au soir et n'ont pas toujours le temps ni l'envie de s'intégrer davantage dans la vie communale.

Tourisme et communication

L'agent de développement présente le projet de recensement des circuits-courts de la région Ourthe-Vesdre-Amblève actuellement mené par le GREOVA.

Aucune remarque n'est émise quant à cette thématique.

Présentation des défis et objectifs

Les objectifs de développement sont ensuite présentés par l'agent de développement du GREOVA. Il est précisé que ces derniers pourront être adaptés aux remarques émises en consultation citoyenne.

Remarques

Les citoyens informent les agents de développement que la station d'épuration n'a plus lieu d'être dans les futurs aménagements car celle-ci est déjà construite et inaugurée.

Deux contradictions sont ensuite soulevées : d'une part, on parle de dégradation des zones humides et, d'autre part, de non gestion du patrimoine naturel. Cependant, il existe de plus en plus d'associations qui s'occupent de l'entretien du patrimoine.

Pour ce qui relève du réseau cyclopédestre, il conviendrait de mettre en place une meilleure signalisation ainsi qu'une remise à jour de ce qui existe déjà comme le projet développé avec la commune de Vielsalm « TARPAN ».

En ce qui concerne les offres d'emplois, malgré de nombreux emplois fournis par l'hôpital psychiatrique et les services de proximité, on relève une faiblesse dans le manque de gros pôles d'activités, ce qui entraine un manque d'attractivité de la commune pour les jeunes. Monsieur Léonard ajoute que l'emploi est repris dans les points forts car, en comparaison avec d'autres communes avoisinantes, le taux de chômage de Lierneux est plutôt bas.

En parallèle au phénomène du vieillissement de la population, il serait intéressant de mettre en évidence le manque de jeunes causé par l'insuffisance de terrains à bâtir à prix raisonnable. Un citoyen explique que dans d'autres communes, des zones ont été créées pour permettre aux jeunes de la commune de bâtir à coût réduit. Monsieur Léonard explique que ce genre de projet est plus simple à mettre en place lorsque la commune possède déjà les terrains. Lorsqu'elle doit les acquérir, le projet devient assez coûteux. Actuellement, il y a des possibilités sur Lierneux et Arbrefontaine mais la situation devrait évoluer positivement avec le nouveau Code du Développement Territorial (CODT).

L'agent de développement présente ensuite les systèmes de logements « tremplins » permettant aux jeunes de constituer une épargne logement. Monsieur Léonard précise qu'il en existe déjà 4 sur la commune. L'agent de développement présente alors les logements « kangourous » qui offrent la possibilité de faire d'une grande bâtisse des logements groupés.

Il est souligné que Lierneux est parmi les communes les moins chères de la région du Luxembourg. Une autre solution consisterait à soutenir les jeunes à réaliser les travaux de raccordement à l'eau et l'électricité, parfois très lourds financièrement.

L'idée de créer un zoning industriel axé sur les nouvelles technologies est ensuite émise. Monsieur Léonard explique que l'idée avait été lancée mais finalement refusée en raison de la création de celui situé à Vaux-Chavanne.

Les citoyens soulignent que la sécurité routière ne figure pas dans les faiblesses alors qu'elle représente un point essentiel pour eux.

Un citoyen signale qu'il faudrait remettre la boîte aux lettres dans son village. Monsieur Léonard explique que ça ne dépend pas de la commune ni du PCDR mais qu'il prendra contact avec la poste pour tenter de résoudre cette problématique.

Un citoyen souhaite obtenir des explications quant aux termes « une commune connectée et intégrée ». L'agent de développement suppose qu'il s'agit d'une capacité à se rendre plus visible auprès des autres communes. Monsieur Léonard précise que ce point n'est actuellement pas prioritaire étant donné qu'il importe avant tout de se centrer sur les besoins de la commune. Certains citoyens estiment toutefois qu'il nécessite de favoriser la transcommunalité.

Une dernière remarque consiste à rappeler qu'il ne faut pas oublier les petits villages de l'entité tels que ceux de Trou de Bra, Sur les Thiers, Derrière les Thiers. Monsieur Léonard précise qu'une réunion de consultation citoyenne a eu lieu à Trou de Bra.

La présentation sera adaptée en fonction des différentes remarques émises en réunion.

Premières idées de projets

- Amélioration de la sécurité routière et de la mobilité (adaptation de la vitesse dans les villages, passages piétons, parking, trottoirs)
- Mise en place d'un comité qui chapeauterait les associations des différents villages et qui offrirait l'opportunité de procéder à des échanges de matériels entre les associations.
- Mise en avant des produits du terroir (camion-magasin faisant le tour de la commune et des marchés). A première vue, cette idée relève plutôt d'une initiative privée mais pourrait être envisagée via la création d'un Groupe d'Action Locale, d'un Groupe d'Achat Commun ou d'une coopérative.
- Aménagements de convivialité :
    - barbecue avec partie couverte, tables, chaises, bancs (notamment sur le site de La Preu)
    - plaines de jeux dans les villages
    - bancs et poubelles le long des sentiers de promenades
- Entretien et valorisation des sentiers et remise en état du réseau TARPAN
- Amélioration des transports en commun ou développement des systèmes de mobilité alternatifs (taxi social, parking éco-voiturage,…)
- Développement du potentiel touristique de la commune (tourisme vert) tout en réalisant des connections avec les communes voisines
- Soutien aux jeunes dans leur projet de construction
- Réfection et mise en valeur des éléments de petit patrimoine (réfection des fontaines,…)

Conclusion

Il est convenu que les citoyens soient invités aux réunions des Groupes de Travail qui se déroulent dans le courant du mois de mai-juin.

La réunion se clôture à 21h35.

Réunion de retour à Sart du 18 avril 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion de retour à Sart
Le 18 avril 2017
(Buvette du football – rue les Sarts 4- 4990 Lierneux)

La réunion débute à 19h40 et regroupe 17 participants.

1) Présentation du diagnostic partagé établi par JNC aux citoyens par l'agent local du GREOVA

L'objet de la réunion a pour but de réaliser le retour aux citoyens du diagnostic partagé établi par le bureau d'études *JNC*, par comparaison entre l'étude socioéconomique (étudiée par ce même bureau) et la consultation citoyenne (menée par les agents de développement du *GREOVA*). Pour des raisons didactiques ; le *power point de JNC* a été transformé en fichier *Prezi* présentant globalement comme en détails les 4 thématiques concernées par l'ODR : *Environnement et Paysage/Accessibilité et mobilité/Aspect social et économique/Tourisme et communication*, toutes présentées par le détail de leurs atouts, des leurs faiblesses et des besoins qui en ont été déduits. S'ensuit une synthèse volontairement globale – afin de laisser toute latitude à la réflexion des citoyens sur les pistes à suivre - en trois ensembles qui interfèrent et qui représenteront les grands axes d'action du PDCR : IDENTITE, CONNECTIVITE et ATTRACTIVITE.

Voici – au fil de cette présentation – les réflexions et débats ayant émané des citoyens ou du Bourgmestre Monsieur LEONARD.

En matière d'*Environnement et de paysage*, la faiblesse consistant en le nombre grandissant de maisons abandonnées justifie l'intervention d'un citoyen sur la nécessité d'intervenir qui incombe à la commune pour palier leur insécurité, pointée comme un problème de plus en plus important. S'ensuit un débat avec Monsieur LEONARD concernant la manière dont une taxe sur les immeubles abandonnés serait perçue si une distinction n'était pas clairement faite entre maisons fermées, abandonnées ou en ruine.

En matière *d'Accessibilité et de mobilité*, la question de l'insécurité routière est soulevée quant au constat spécifique de la *route du Moulin* à Sart, où – depuis que la rue a été refaite - la vitesse et le grand nombre d'automobilistes et de motos (parfois 50 à la fois le dimanche, car la route est priorisée par les gps) représentent un grand danger, à savoir qu'il s'agit d'un quartier grouillant de jeunes enfants (vélo, go car et camping à proximité…). L'intervenant y souhaiterait un grand panneau – qui conscientiserait davantage selon lui les usagers de la route qu'un radar préventif, qui « ne ralentit plus personne », précise un autre citoyen. Monsieur LEONARD précise qu'il existe deux types d'automobilistes trop rapides : les distraits qui ne s'en rendent pas compte et les défieurs, qui doivent être réprimés. Il ajoute qu'un concours vient d'être organisé par la CCATM auprès des jeunes enfants dont 40 dessins ont été retenus afin d'être présentés en grands panneaux à placer à l'entrée de chaque village.

Le fait de voir non pas une interdiction mais un dessin d'enfant devrait responsabiliser les conducteurs. Il précise aussi que depuis le réaménagement de cette route, où jadis la vitesse était autorisée jusqu'à 90 km/h, la limite est passée à 50km/h, et qu'il faudrait peut-être y installer alors un radar répressif, comme c'est de plus en plus le cas au sein de la commune (*cf.* un article du bulletin communal qui annonce le renfort des contrôles à ce sujet). Un citoyen propose alors simplement le souhait de nombreux habitants de Sart consistant à restreindre cette rue au seul passage des enfants, au moins pendant les deux prochains mois de congés scolaires, comme c'est déjà le cas ailleurs dans la commune, parfois de manière injustifiée même - à savoir que les enfants ciblés sont devenus grands,

tandis que ceux de la *rue de Moulin*, eux, sont très jeunes et donc davantage exposés au danger de la route. Les réponses du Bourgmestre sont que cette mesure comporterait les inconvénients suivants : d'abord elle obligerait les camions à dévier vers d'autres routes (le danger y serait grand aussi) ; ensuite elle ne résoudrait le problème que momentanément, or il faut éradiquer le problème de la vitesse par un vrai plan d'action en réadaptant le règlement de la rue (une vitesse limitée à 30km/h) ; enfin il précise qu'une telle mesure est très restrictive et difficile à mettre en place. L'agent de développement local émet alors l'idée de placer des poubelles rectangulaires incurvées dans les rigoles des deux côtés de la rue – aux endroits critiques -, afin de créer un sentiment d'étroitesse et de forcer les conducteurs à ralentir pour éviter de les heurter. Un citoyen précise ensuite qu'il existe dans la *rue de Moulin* un panneau stipulant que les poids lourds ne peuvent pas y passer. Or, le respect de ce panneau est impossible puisqu'il est trop malaisé pour les camions de passer par l'autre route. Ce panneau est donc injustifié. Monsieur LEONARD répond qu'il s'agit d'une intervention du SPW. Un autre citoyen réclame l'interdiction totale d'y laisser passer les poids lourds.

Afin de poursuivre la présentation, l'agent de développement local précise que le PCDR s'applique aussi à d'autres aspects que celui de la sécurité routière et qu'il serait dommage – même s'il s'agit d'un paramètre important – de ne se focaliser que sur ce dernier ; plein d'autres projets pouvant aussi améliorer le cadre de vie des enfants de la commune.

En matière d'*Aspect social et économique,* peu de commentaires sont émis si ce n'est la non-envie d'un citoyen de voir pousser des éoliennes dans le paysage de sa commune. L'esthétique de l'éolienne est alors discutée : certains apprécient, d'autres pas.

En matière de *Tourisme et de communication*, la plupart des citoyens adhèrent au fait de faire de la localisation de Lierneux entre les provinces de Liège et du Luxembourg une force et non plus une faiblesse. Quant aux trois grands axes Identité/Connectivité/Attractivité, aucun commentaire n'est émis. La latitude que laissent ces trois axes aux citoyens semble appréciée.

2) Inscription aux divers groupes de travail et prise des coordonnées de chaque citoyen

Une feuille est distribuée à chaque citoyen afin qu'il nous fasse part de ses coordonnées et de son/ses choix entre les 4 groupes de travail possibles :

1- Accessibilité – Mobilité – Sécurité routière
2- Aspect social – Citoyenneté – Convivialité
3- Economie – Tourisme
4- Patrimoine – Environnement

Malgré la remarque de l'agent local précisant que si un citoyen s'inscrit à plusieurs groupes, il sera convié toutes les deux semaines, tandis qu'un seul choix diminuera la fréquence des réunions à une fois par mois, beaucoup de citoyens s'inscrivent à deux groupes. La motivation semble donc grande.

Une citoyenne demande si ces réunions seront organisées par village, ou organisées pour toute la commune. L'agent local répond que le but est bien d'améliorer le cadre de vie communal, pas seulement villageois, et qu'à cet effet il est profitable de réunir dans les groupes de travail le plus de citoyens possibles pour récolter le plus d'idées possibles. L'idée est aussi de casser l'individualisme et l'esprit de clocher respectifs des villages afin de fédérer tous les citoyens dans une identité globale et dans un cadre de vie propre à et représentatif de la commune rurale qu'est Lierneux.

Les 14 citoyens concernés témoignent respectivement de plusieurs intérêts :

- 6 intérêts sont marqués pour le groupe 1 : accessibilité, mobilité et sécurité routière ;
- 3 intérêts sont marqués pour le groupe 2 : aspect social, citoyenneté et convivialité ;
- 4 intérêts sont marqués pour le groupe 3 : économie et tourisme ;
- 7 intérêts sont marqués pour le groupe 4 : patrimoine et environnement.

Tous les citoyens se connaissent déjà et un tour de présentations et de motivations respectives leur semble inutile.

L'agent de développement demande aux citoyens s'ils avaient déjà intégré les anciens groupes de travail (du temps où l'accompagnement ODR incombait à la SPW). A ce sujet, un citoyen souhaitait justement intervenir : au niveau des chemins et des sentiers et des groupes intergénérationnels, il rappelle que deux anciens groupes de travail avaient énormément travaillé et que le contenu de ces anciennes réunions pourrait être repris comme base de travail pour les nouveaux groupes. Le Bourgmestre précise que toutes ces informations sont préservées dans une farde qu'il suffit de rouvrir.

3) Réflexion concernant l'entretien des cimetières et autres espaces publics verts

Une citoyenne interroge le Bourgmestre concernant le projet pilote du cimetière végétal. La commune de Lierneux s'est en effet engagée à long terme à atteindre un niveau 4 ou 5 en matière de cimetières verts. A cet effet, cette dernière, qui en est seulement en ce début d'initiative au niveau 1 (consistant à végétaliser davantage les cimetières) est suivie par un *Pôle de Gestion Différenciée*. La citoyenne se demande qui va y travailler, si les GT interviendront à ce sujet et quels moyens seront développés pour cette bonne gestion à long terme. Le Bourgmestre précise qu'en matière de cimetières verts, un changement de mentalité doit se faire : en effet, il faut passer d'une vision d'entretien rigoureux du lieu (avec pesticides fréquents…) à une vision d'ouverture concernant l'image que se font les citoyens d'une mauvaise herbe et de la nature qui reprendrait son droit ici et là, mais dont la source serait pourtant une initiative anthropique.

La citoyenne prend alors l'exemple du monument américain (l'*Etoile*). Pour son entretien, l'investissement des citoyens est-il souhaité ? Le Bourgmestre répond que toutes les idées, soutiens et participations des citoyens sont bienvenus en matière de création et bonne gestion de la biodiversité (fleurs, plantations, *etc*.) au sein des espaces publics. A cet effet Monsieur LEONARD rappelle que certains lieux publics aménagés lors de l'ancienne ODR semblent aujourd'hui difficiles à entretenir et qu'une réflexion globale et citoyenne serait bienvenue afin de trouver des solutions soutenables aussi bien du point de vue de leur aménagement que du point de vue de leur entretien à long terme et régulier. Si l'idéal est d'éviter l'usage des pesticides, herbicides *etc.*, des solutions doivent alors être trouvées car brûler seulement les mauvaises herbes ne se révèle pas toujours efficace et nécessite des interventions trop fréquentes, donc difficilement tenables. Il s'agirait de réfléchir aux aménagements et plantations spécifiques naturelles qui solutionneraient le problème. A ce niveau, la commune se situe donc seulement « en pleine période de recherche ». La législation devrait aussi être revue concernant certains lieux (ex : la *Heid des Charmes*).

Toujours en matière d'aménagement d'espace public, une conversation a lieu concernant le réaménagement d'un petit pôle d'attraction citoyenne à Sart, soit au niveau de la *Carrière de la Preux*, soit au niveau de la *Place Ernest Nélis*, deux endroits qui pourraient être ré-exploités de manière intelligente. A cet effet le Bourgmestre invite les citoyens à se demander quel site privilégier par rapport à certaines activités, afin que les deux ne se fassent pas concurrence mais soient plutôt complémentaires. Un citoyen rappelle qu'il existe un ancien barbecue construit en schiste il y a plusieurs années, et que sa rénovation pourrait lui rendre sa place de foyer convivial grâce à l'aménagement de quelques tables aux alentours. A cet effet, l'agent de développement précise que le *Développement Rural* est friand de ce genre d'aménagement de convivialité au centre des villages.

4) Exemples d'initiatives pour création de fiches-projets proposées aux citoyens

L'agent de développement propose alors de citer aux citoyens des exemples de projets un peu plus spécifiques et en lien avec les 4 thématiques des futurs groupes de travail (plus détaillés au niveau fonctionnel comme local) listés lors des premières consultations citoyennes.

Cf. document en question.

Quelques remarques à ce sujet :

- Attention, précise le Bourgmestre : le *Camping de Grand Halleux* ne se situe pas sur la commune de Lierneux,

- La création d'un GAC ou d'un GAL est possible grâce à des projets à intégrer en lot 0 (explication aux citoyens de la seule efficacité - parfois - de la participation citoyenne),
- Plusieurs citoyens adhérent au fait que la création d'un nouveau pôle d'activités à haut potentiel est une bonne idée,
- Concernant les circuits courts, l'agent de développement précise que dans le cadre du projet SPW *Wallonie Demain*, le GREOVA s'est engagé à lister tous les producteurs et artisans locaux par commune dans une brochure. Un citoyen souhaite à cet effet qu'une mise à jour soit faite annuellement par la suite sur notre site internet,
- L'agent local, en matière de communication, rappelle que le placement d'une boîte à idées dans chaque village serait utile pour récolter aussi les idées de ceux qui ne se déplacent pas en groupes de travail,
- Au niveau des aspects à prioriser, les citoyens rappellent l'importance de sécuriser les routes, carrefours, haies mal entretenues et trottoirs. L'agent de développement rappelle que dans le cadre du PCDR, l'aspect sécuritaire doit souvent être renforcé par un aspect convivial, et que ce paramètre doit donc tout autant faire l'objet d'une réflexion ciblée.
- Concernant la mobilité douce et le tourisme vert, l'agent de développement indique aux citoyens la tendance actuelle des communes rurales à développer le système de « points-nœuds », tendance que le Bourgmestre précise aux citoyens : il s'agit non seulement d'une façon simple et peu onéreuse d'orienter les utilisateurs (cyclistes et piétons) à chaque carrefour (chaque « nœud » au fléchage multiple, répertorié virtuellement et téléchargeable sur smartphone) vers les lieux/villages/villes proches, et ainsi de leur permettre soit de suivre des parcours tout faits, soit de créer leur propre trajet/promenade.

5) Conclusion

La réunion se termine par un mini débat concernant la fréquence des groupes de travail : l'organisation de chaque GT sera mensuelle (les citoyens qui décideront d'en intégrer plusieurs seront donc conviés deux fois par mois). Deux groupes seront animés en même temps, respectivement par les deux agents de développement du PCDR. L'idéal serait que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient travaillés en même temps, pour permettre à ceux qui ont manifesté plusieurs intérêts pour différentes thématiques de pouvoir se tenir à jour quant à leur évolution (au moins une fois sur deux).

Monsieur LEONARD remercie les citoyens pour leur motivation. S'ensuit un verre de l'amitié.

Réunion de retour à Lierneux du 25 avril 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion de retour à Lierneux
Le 25 avril 2017
(Salle du Vicinal – rue de la Gare 20 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h30 et réunit 27 participants.

Le Bourgmestre remercie les citoyens d'être présents et souligne l'efficacité des derniers toutes-boîtes ainsi que l'intérêt que portent les citoyens pour leur commune. Il explique que la réunion a pour intérêt de présenter le diagnostic partagé qui se traduit par un regroupement des données objectives de l'étude socioéconomique et des résultats de la consultation citoyenne menée dans les villages de l'entité. Il ajoute que les commentaires des citoyens sont les bienvenus et permettront de compléter les données du diagnostic. A la fin de la présentation, les citoyens pourront s'inscrire, s'ils le souhaitent, à un ou plusieurs Groupe(s) de Travail (GT).

Présentation du diagnostic partagé

L'agent de développement du GREOVA entame la présentation du diagnostic partagé tout en précisant le but de ce dernier qui consiste à présenter les grands axes de développement relevés par le bureau d'étude et qui permettront d'orienter l'ODR communale.

NB : ne figureront dans cette partie que les remarques émises par les participants. Le Power-Point présentant le diagnostic partagé sera annexé au présent PV.

Environnement & Paysage

Une citoyenne tient à féliciter le Collège communal pour le travail de nettoyage réalisé dans le hameau de Grand-Heid.

Accessibilité & Mobilité

Certains citoyens s'inquiètent que le travail du GT « Accessibilité, sécurité routière et mobilité » fasse doublon avec celui réalisé par la CCATM. Monsieur Léonard signale que le GT réutilisera ce qui a déjà été constitué au niveau de la CCATM pour approfondir le sujet et réfléchir à plusieurs projets. Il est ensuite précisé que le travail s'effectuera de pair avec les membres de la CCATM et qu'il ne s'agit en aucun cas de refaire ce qui a déjà été réalisé.

Le problème principal soulevé par les citoyens concerne la déviation des poids lourds sur les petites routes de Lierneux causée par l'imposition de la taxe kilométrique. Monsieur Léonard explique qu'une entrevue avec le Ministre responsable est prévue prochainement.

Les citoyens estiment que les routes villageoises ne doivent pas constituer des chemins de déviation et que les infrastructures ne sont pas adaptées. Un comptage routier sera prochainement organisé.

Une citoyenne met en exergue le fait qu'il y a un petit parking, improvisé, situé à la sortie de l'autoroute. Il est généralement utilisé pour le co-voiturage mais mériterait des aménagements, permettant notamment d'y renforcer la sécurité. Cette possibilité sera discutée lors des GT.

Un citoyen se demande comment conscientiser les charrois. L'agent explique qu'il nécessite de les conscientiser au respect des habitants afin qu'ils évitent de passer n'importe où à n'importe quelle heure. Monsieur Léonard souligne également que ce qui ressort du diagnostic n'est pas toujours réalisable.

Un autre citoyen se questionne sur ce qu'est un bus à la demande. L'agent explique qu'il s'agit d'un bus privé que les habitants peuvent « réserver » s'ils n'ont pas de moyens de déplacement. Le président de la CLDR précise que ce sont des bus que l'on appelle pour tel jour à telle heure et que, suivant le nombre de demandes, ils réalisent un genre de circuit personnalisé.

Aspects social & économique

Un citoyen signale qu'il fait partie d'un groupe travaillant à la conception d'une monnaie locale qui devrait être lancée prochainement. Cette initiative permet de soutenir le développement local ainsi que la consommation de produits locaux, ce qui contribuera fortement à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Un citoyen signale qu'un projet d'éolienne avait déjà été proposé à Lierneux mais que beaucoup de citoyens s'y étaient opposés. Un autre souligne qu'il est contradictoire de se plaindre de la sécurité routière alors qu'il est souhaité de créer un pôle d'activités économiques qui engendrera davantage de circulation. L'agent signale qu'il est possible que des points soient contradictoires tout au long du diagnostic mais qu'il s'agit avant tout de montrer ce qui ressort de la consultation citoyenne. Le Bourgmestre souligne que la situation du pôle dépendra de ce à quoi il est destiné mais qu'il faudra réfléchir à sa localisation pour que le projet soit adapté au cadre de vie communal. Il existe en outre plusieurs possibilités de développement sur la commune étant donné que celle-ci est agricole et principalement verte.

L'agent de développement présente le film « Demain » qui permet de retirer beaucoup d'idées en matière de développement durable.

Un citoyen signale qu'il ne faut pas oublier que la commune se situe dans un milieu principalement forestier et agricole. Il faudrait donc d'abord améliorer ce qui existe avant d'aller le chercher à l'extérieur.

Tourisme & communication

Un citoyen se questionne sur ce qui est sous-entendu par « *enrichissement du tourisme local* ». L'agent explique qu'il y a beaucoup de gîtes dans la commune, mais ils ne profitent pas toujours aux citoyens. Il faudrait améliorer ce point afin que le tourisme profite à tout le monde. En effet, le tourisme, notamment les gîtes, peut engendrer des nuisances, ce qui crée énormément de troubles dans la vie quotidienne des citoyens. L'agent de développement exprime qu'un GT spécifique au tourisme et à l'économie va être créé.

L'agent de développement présente le projet de brochure sur les circuits-courts réalisé par le GREOVA.

Un citoyen soumet l'idée de créer un point de vue où les randonneurs pourraient être hébergés ; un genre de refuge montagnard à Lierneux. Le Bourgmestre explique que la commune a proposé la création d'un refuge Ardennais dans la région de police de l'Amblève. Il s'agit d'un bâtiment préfabriqué mis en place dans des sites très naturels. Ce « bâtiment » est démontable et serait géré par des partenaires privés. Il serait mis en place le long des chemins de promenades et permettrait aux randonneurs de le louer pour pouvoir continuer leur randonnée le lendemain.

Un citoyen propose également qu'une zone de repos soit aménagée à côté de la salle de Verleumont. Il y serait aménagé une sorte de « maison de randonnée » gérée par les tenanciers de la salle. Ensuite, l'agent du GREOVA signale que de nombreuses communes sont en train de développer des parcours à « points nœuds » qui n'impliquent pas l'obligation d'aménager le territoire. Il s'agit principalement de renseigner les marcheurs et randonneurs des promenades grâce à une application mobile. Il y a également un fléchage pour leur indiquer vers où ils se dirigent.

Synthèse

L'agent présente les 4 thématiques des GT.

Un citoyen revient sur le fait qu'il estime que le GT « Accessibilité, mobilité, sécurité routière » fait double emploi avec le travail réalisé par la CCATM, qui est pourtant déjà très complet. Le Bourgmestre signale que, malgré tout ce travail, les citoyens restent très sensibles à cette thématique. Le GT va donc utiliser le travail réalisé par la CCATM dans le but d'aller plus loin et de mettre en place des projets grâce aux éventuels financements apportés par le PCDR. C'est dans ce GT qu'il sera possible de mettre en avant ce qui a été réalisé par la CCATM. Le citoyen signale qu'il faut juste être attentif au fait qu'il n'y ait pas de clivage entre ce que le GT va réaliser et le travail effectué par la CCATM et ce, en vue d'éviter un retour en arrière. L'agent du GREOVA explique que le but ici n'est pas d'entrer en confrontation avec la CCATM mais plutôt d'envisager un travail de collaboration. Les membres de la CCATM constitueront des personnes « ressources ».

Un citoyen présente le système de feux préventifs créé pour réguler les excès de vitesse. Il s'agit de feux qui deviennent rouges lorsque les voitures roulent trop vite, ce qui les force à ralentir.

L'agent de développement explique que les GT se réuniront toutes les 2 semaines, deux GT à la fois. Ceux-ci s'alterneront pour permettre aux citoyens inscrits dans plusieurs GT de participer à chacun. Les comptes rendus des réunions seront envoyés à chaque participant inscrit dans le GT. Le premier GT aura lieu le 23 mai aux alentours de 19h. Les participants seront contactés par email ou courrier s'ils n'ont pas d'adresse email. Le lien de la présentation « Prezi » sera publié sur le site du PCDR et celui de la commune.

La réunion se termine à 20h50 par un verre de l'amitié.

Réunion de retour à Arbrefontaine du 21 mars 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion de retour à Arbrefontaine
Le 21 mars 2017
(Salle Aurore des Fontaines- Terra 13 - 4990 Lierneux)

Présents : Fabrice Léonard, Didier Minet, et deux citoyens.

Membres du GREOVA : Alix Evrard, Eloïse Thoumsin (stagiaire)

Au vu du peu de personnes présentes, Monsieur Léonard a décidé d'annuler la réunion et de demander aux deux personnes présentes de venir lors de la prochaine réunion de présentation du diagnostic partagé qui aura lieu à Jevigné.

Réunion de retour à Jevigné du 28 mars 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion de retour à Jevigné
Le 28 mars 2017
(Salle Le Concorde - Jevigné 26 - 4990 Lierneux)

Seules trois personnes se sont rendues à la réunion, il a donc été décidé de la reporter.

Remarques et idées émises lors de la réunion :

- Créer une page Facebook avec les premières idées de projets et faire un lien via le site internet communal (dans votre village, il y a ces projets, qu'en pensez-vous ?)
- Constat : peu de personnes se déplacent mais beaucoup sont intéressées par la CLDR
- Un participant déplore l'absence des conseillers communaux et le manque de mobilisation citoyenne
- Pourquoi ne pas contacter tous les membres des comités de villages ?
- Il faut éviter d'organiser des GT en même temps que les réunions de la CCATM (qui tombent généralement le mardi et/ ou jeudi)
- Il faudra communiquer sur les réunions de GT pour permettre aux citoyens de les rejoindre
- Il faudra faire une communication ciblée pour les membres des GT et une plus générale pour les autres qui ne sont pas encore inscrits

Il est convenu de regrouper les dernières réunions, de refaire un flyer plus attractif (feuille plus blanche avec texte accrocheur faisant référence à l'argent communal investi dans le PCDR et qui ne ressemble pas à un prospectus publicitaire) et de voir la commune pour revoir le flyer et la présentation (la semaine du 3/04). Ensuite, il est convenu de voir JNC la semaine du 10/04 afin de faire le point sur les objectifs.

La réunion se clôture à 20h25.

Réunions thématiques en groupes de travail constitués au sein de la CLDR (+visites de terrain)

f. Ière série de GT

Défis **PATRIMOINE BÂTI & ENVIRONNEMENTAL**

Défis concernés et propositions JNC (à suivre ou pas) /	**Vos 1ères propositions**

1

IDENTITÉ Défi 1 : Bâti et environnement **Développer des filières locales et durables en termes d'énergies, d'alimentation, de construction** - Découverte des **techniques constructives locales :** harmonie avec le passé - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles - Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales** - **Label sylvicole** *cradle to cradle* : **0 pollution** et **100% réutilisation :** concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - Aménagement d'un **observatoire du paysage** - **Bio-méthanisation** : **procédé naturel de dégradation des matières organiques** par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération. - **Start up en technologies d'avant-garde** : en lien avec l'**Environnement** et la **Transition** - **Filière bois-énergie** - **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement	- **Communication/partage** des **aspects culturels liés au bâti et patrimoniaux** de la commune - **Valorisation** de l'**architecture** - **Rénovation** des **maisons abandonnées** - **Taxe aux propriétaires** de **maisons abandonnées** si **risque pour la sécurité** (carreaux cassés, pierres qui chutent etc.) - **Croix en pierre de schiste** dans le **cimetière**

IDENTITÉ Défi 3 : Bâti et environnement

Préserver et mettre en valeur le patrimoine (naturel, bâti et culturel)

- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte du bâti ancien
- **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations
- Création d'une **charte paysagère**
- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles
- Multiplication/amélioration des **promenades/ circuits cyclo-piétons** dans la nature et en bords de Lienne
- Création de **promenades didactiques**
- Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne / Haute vallée de la Lienne / Prés de la Lienne***
- Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs)
- Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales**
- Aménagement d'un **observatoire du paysage**
- **Bio-méthanisation** : **procédé naturel de dégradation des matières organiques** par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération.
- **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement
- **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte
- **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement

- **Valorisation architecture**, sites et **réserves** naturels
- **Préservation** du **bocage ardennais**
- **Espaces publics plus verts**
- **Bâche** et **plantations** sur le talus **place** «**Ernest Nélis**»
- **Meilleur profit** des **a arbres remarquables** et **vallées sauvages** autres que celle de le Lienne
- **Cimetières verts – niveau 5**

- **Entretien** des **chemins et sentiers**
- **Balisage** des **promenades**
- Amélioration de **la propreté** dans les **campagnes**
- **Pistes cyclables**
- **Réseau de promenades**
- **Application virtuelle** pour le **réseau TARPAN** (balades ou trajets utiles cyclistes ou piétonnes)
- Système des **points nœuds** (**mobilité douce/tourisme vert**)
- « **Refuge/écolodge** » pour les **randonneurs** (Maison de la randonnée à côté de la salle de Verlaumont)
- **Promenades guidées** réparties sur l'année et sur l'ensemble de la commune
- **Dossiers** des **anciens GT** : **sentiers et promenades**

- **Rénovation** des **maisons abandonnées**
- **Taxe aux propriétaires** de **maisons abandonnées** si **risque** pour la **sécurité** (carreaux cassés, pierres qui chutent etc.)

- **Recensement** méthodique du **petit patrimoine local** et mise en œuvre d'**initiatives d'entretien**
- **Valorisation** du **petit patrimoine** et des **villages** (signalétique, panneaux informatifs, fleurissement, micro-réserves de biodiversité)
- **Croix en pierre de schiste** dans le **cimetière**
- **Entretien** du **patrimoine bâti** et mémoriel **lié à la guerre** : monument américain à Sart-Lierneux

3

CONNECTIVITÉ Défi 4 : Environnement

Renouer un lien avec l'eau

- Création d'une **charte paysagère**
- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles
- Multiplication/amélioration des **promenades/ circuits cyclo-piétons** dans la nature et en bords de Lienne
- Création de **promenades didactiques**
- Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne / Haute vallée de la Lienne / Prés de la Lienne***
- Aménagement d'un **observatoire du paysage**
- **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement
- **Source d'énergies renouvelables** (hydraulique) pour l'énergie verte

- **Valorisation** des sites et **réserves** naturels

- **Meilleur profit** des **vallées sauvages** autres que celle de le Lienne

- **Entretien** des **chemins et sentiers**
- Balisage les **promenades**
- Amélioration de la **propreté** dans les **campagnes**
- **Promenades guidées** réparties sur l'année et sur l'ensemble de la commune
- **Pistes cyclables**
- **Réseau de promenades**
- **Application virtuelle** pour le **réseau TARPAN** (balades ou trajets utiles cyclistes ou piétonniers)
- Système des **points nœuds** (**mobilité douce/tourisme vert**)
- **Dossiers** des **anciens GT: sentiers et promenades**

ATTRACTIVITÉ Défi 1 : Bâti et environnement **Promouvoir l'exemplarité en terme de développement durable** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles - Multiplication/amélioration des **promenades/ circuits cyclo-piétons** dans la nature et en bords de Lienne - Création de **promenades didactiques** - Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales** - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** **: 0 pollution** et **100% réutilisation :** concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - Aménagement d'un **observatoire du paysage** - **Bio-méthanisation** : **procédé naturel de dégradation des matières organiques** par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération. - **Start up en technologies d'avant-garde** : en lien avec l'**Environnement** et la **Transition** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement - **Filière bois-énergie** - **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement	- **Rénovation** des **maisons abandonnées** - **Cimetières verts – niveau 5** - **Espaces publics plus verts** - **Préservation** du **bocage ardennais** - **Valorisation petit patrimoine** et **villages** (signalétique, panneaux informatifs, fleurissement, **micro-réserves de biodiversité**) - **Valorisation architecture, sites et réserves** naturels - **Pistes cyclables** et le **réseau TARPAN** - système **points nœuds (mobilité douce/tourisme vert)** - « **Refuge écolodge** » pour **randonneurs** (ex. : Maison de la randonnée à côté de la salle de Verleumont)

ATTRACTIVITÉ Défi 2 : Environnement **Créer un système d'économie circulaire qui ferait de la commune un pôle d'emploi important** - Création d'une **charte paysagère** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne / Haute vallée de la Lienne / Prés de la Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales** - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** **: 0 pollution** et **100% réutilisation :** concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - **Start up en technologies d'avant-garde** : en lien avec l'**Environnement** et la **Transition** - **Filière bois-énergie** - **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement	- **Rénovation** des **maisons abandonnées** - **Croix en pierre de schiste** dans le **cimetière** - **Préservation** du **bocage ardennais** - **Initiatives d'entretien du petit patrimoine local**

Evolutif **PATRIMOINE**
BÂTI & ENVIRONNEMENTAL

BÂTI

- **Valorisation** de l'**architecture**
  - **Rénovation** des **maisons abandonnées**
    - LIERNEUX : La *Ferme de Bricheux* (en vente et restauration) dans le centre du village + Verrière de l'*Institut psychiatrique*
      - Remarque : il existe un permis de démonter et non de démolir la verrière du *Parc Massaut* (partie de l'institut anciennement dévolue à la Direction) afin de limiter les dégâts de dégradation en attendant une possibilité de la rénover.
        Nouvelle fonctionnalité possible ?
        - lieu de détente pour les résidents (soutien possible du *Ministère de la Santé* ?)
        - lieu d'exposition (soutiens possibles des *Ministères de la Culture et/ou du Tourisme* ?)
        - création d'un potager par et pour les résidents de l'institut ? (l'art du potager étant thérapeutique)
    - BRA : 5 maisons voisines + grange quasi abandonnée face à l'ancienne école
    - HIERLOT : maison quasi en ruine au carrefour de la N645
    - VILLETTES : ancienne école
    - SART : ancienne *Boucherie Poitoux* + habitations situées juste après la salle du village
    - COCKAIMONT : ancienne dépendance
    - LA VAUX : ancienne *Ferme Boulanger*
  - **Taxe aux propriétaires** de maisons abandonnées **si risque pour la sécurité** (carreaux cassés, pierres qui chutent, *etc.*)
    - **Taxe de la Région wallonne** :
      - 100 euros/mètre de façade
      - nombre d'étages pris en considération
      - non due si maison à vendre ou à louer
  - **(Re)découverte/abandon** de certaines **techniques constructives locales : nécessité d'harmonie avec le passé**
    - **Désirés**
      - Matériaux locaux tels que le schiste, le bois, le crépis, l'ardoise et l'arkose
      - Retour du chaulage (travail à la chaux blanche) : jadis, la plupart des villages étaient blancs.
        - Faisable ?
          - mise en place facile
          - mais nécessité d'un support rejointoyé avec des matériaux adaptés (sinon mal fini)
          - mais entretien souhaitable tous les deux ans
    - **Non désirés**
      - Taule (maisons sans style montées en trois jours)
      - Aberrations architecturales
      - Crépis aux couleurs dissonantes
      - Maisons « cubes » érigées dans des hameaux typiques
      - Caravanes non habitées ou abandonnées dans la campagne depuis plusieurs années
    - ***Plan de secteur & Permis de bâtir/démolir***
      - Nécessité urgente de stopper les démolitions de petits bâtiments typiques des certains hameaux (parfois sans autorisation communale !)
      - Travaux en cours utiles de la CCATM
        - Charte de bonne recommandation destinée aux nouveaux constructeurs/rénovateurs
        - Recensement photographique et catalogue des bâtiments par zones afin de :
          - définir des zones à caractère d'habitation(s) typique(s)
            (Exemples : zones 1/2/3 : habitats mixtes/dispersés/homogènes, etc.)
          - conseiller le citoyen quant à l'harmonisation de leur(s) nouvelle(s) constructions avec ces zones complexes
      - Obstacles au bon maintien d'un noyau qui interdirait les extensions qui gâchent les villages, alors que des espaces libres sont à privilégier au centre des villages :
        - *Plan de secteur* qui doit être remis à jour (mais risque de lobbying important)
        - *Permis de bâtir* qui a déjà défini des zones à bâtir - donc difficulté de refuser l'autorisation aux citoyens
          - Exemples :
            - ARBREFONTAINE : terrains surplombant *le Calvaire* déterminés comme « à bâtir »
              - Points ☹ :

- risque d'y voir apparaître des voiries disgracieuses et de nuire au charme du village

(bien qu'on ne peut aujourd'hui y interdire le trafic)

- problèmes d'égouttage

- Point ☺ : ferait vivre davantage les petits commerçants du village

- Aussi, si impossibilité de figer les villages, nécessité de mieux les encadrer :
  - S'inspirer des villages où certaines règles urbanistiques impliquent le respect de certains impératifs en cas de nouvelles constructions/rénovations
    - Actuellement : besoin des autorisations du Collège communal pour entreprendre des rénovations
    - Prochainement : changements : tous les règlements communaux n'auront plus que valeur indicative (pourront seulement être interprétés) et le Collège communal verra son pouvoir de décision augmenter par l'exercice de la tâche difficile consistant à faire une analyse pointue de chaque projet, au cas par cas
  - Soutenir la réhabilitation de certaines entreprises inoccupées au lieu d'autoriser la construction de nouvelles
    - Exemple à suivre :
      - VAUX-CHAVANNE : ancienne entreprise de panneaux photovoltaïques réhabilitée en entreprise mécanique pour voiture de compétition
    - Continuer à exploiter les SAR (*Sites Á Réaménager*) à cet effet, tels que
      - LIERNEUX : restauration récente de l'ancienne gare du *Vicinal* en salle communale
      - Le zoning d'activités du *Point du Jour :* actuellement prisé par des entrepreneurs seulement intéressés par le terrain – mais prix exorbitant et crainte des expropriations voisines
- La difficulté des octrois/refus de permis de bâtir réside dans les paramètres modieux, mais aussi énergétiques des nouvelles constructions
  - Exemples :
    - Panneaux solaires disgracieux installés non plus seulement sur les toits mais aussi au sol : empêchent la vue des voisins sur l'horizon
    - Projet des futurs aménagements de parcs éoliens
      - LONGS SARTS : très malvenu au niveau paysager de la commune
      - AMCÔMONT : moins défavorable pour la commune
    - Anciens moulins à eau de la commune
      - Plus intéressants au niveau esthétique mais pas vraiment au niveau énergétique : puissance (débit hydraulique trop faible) malheureusement incomparable avec la situation de la commune voisine de VIELSALM (qui va développer une turbine sur le grand plan d'eau)

- **Valorisation historique** de certaines **maisons/chapelles** par des **panneaux informatifs et touristiques** multilingues – sur la **commune** mais aussi **au-delà (transcommunalité)**
  - Exemples à suivre à RAHIER
  - Grand intérêt historique et communal de nombreuses constructions sur la commune
    - La *Maison/Ferme de Bricheux* : ancienne maison de justice de la commune
    - Le *Château d' Huart* : témoignages uniques du passé communal
    - Le *Vicinal* (récemment réaménagé) : ancienne gare construite en 1905 : cf. étude historique réalisée par Robert NIZET
    - Lionel MERTENS : historien à même de rechercher ces témoignages du passé
    - Prochaines *Journées du Patrimoine* (*Voies d'eau, de terre et de fer* les 9 et 10 septembre 2017) : possibilité de bénéficier de premiers apports transcommunaux en la matière

- **Valorisation** du **petit patrimoine local**
  - **Recensement méthodique**, **entretien** et **valorisation** du petit patrimoine local
    - Certains petits éléments pourraient être confiés au cas par cas aux familles voisines (petits contrats de parrainage signés avec la Commune) : nettoyage, désherbage et fleurissements réguliers
      - **Croix en schiste** dans la **nature** spécifique : *Chemin de croix*) (➔ pourraient faire aussi l'objet d'une balade (dont la *Croix de Saint-Jacques* : presqu'en ruine)
      - **Croix en schiste** des **cimetières** (cf. beaux ouvrages du sculpteur PIETTE devant l'entrée de l'*Eglise de LIERNEUX*)
      - **Fontaines** et **abreuvoirs** (dont l'eau ne circule plus ou a totalement disparu)
      - **Ponts d'ardoises** (dont celui sur le ruisseau de *Grand Ry* à BRA)
      - **Chemins en pierres** de BANEUX (pierres posées sur tranche : vue magnifique)

- **Patrimoine de l'*Eglise* de BRA** (*cf.* inventaire terminé de Xavier KAISER à imprimer en plusieurs langues

anciens GT // inventaire des chapelles lancé par *Qualité-Village-Wallonie*)
- **Petites chapelles** (*cf.* reportages photographiques et inventaire de Xavier KAISER)
- **Murs en pierres sèches** des bords de champs
- **Anciennes exploitations de coticule** (dont celui de LA PREUX)
- ***Chemin Napoléon*** à SART
- **Grosses pierres remarquables** (dont la *Pierre du Diable* sur les hauteurs de LIERNEUX)
- **Anciens tunnels** d'**extraction d'ardoises** (dont ceux entre HIERLOT et VILLETTES : un très long/dangereux et un autre où des Russes se sont cachés pendant la guerre)
- **Anciens sites d'extraction** en général (mais pas sur la commune (à la limite) **// Transcommunalité avec VIELSALM** : cf. base de promenades de Bernard BOTTY)

  - Consulter les inventaires de
    - Xavier KAISER : reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune
    - Bernard BOTTY : base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM
    - Francis SALME : ?
    - Lionel MERTENS : ?
    - Georges DUBOIS : ?
    - Romain LACASSE : ?

- **Valorisation** du **patrimoine bâti lié à la guerre**
  - Grosse matière sujette à mémoire
    - **Monument(s) américain(s)** à SART-LIERNEUX
    - **Monument(s) érigé(s) pour les résistants**
    - **Croupets** : cachettes/cabanes en bois de sapin
    - **Bunkers** (re-nettoyés il y a deux ans) : meilleure accessibilité et panneaux explicatifs souhaités
    - **Baraquements :** construits pour reloger les gens sinistrés (au *Pré du Renard* à LIERNEUX, à HIERLOT.et ?/fonctions de remises)
    - **Ancien tunnel d'extraction d'ardoises** entre HIERLOT et VILLETTES : cachette russe
  - Souhait de créer une **circuit/promenade transcommunal(e) des deux guerres**
    - Pour randonneurs/cyclistes/motards
    - Transcommunalité à développer avec la commune voisine de VIELSALM : ***Musée de la guerre***
    - Signalétique multilingue à installer auprès de chaque élément de mémoire
    - **Sources à exploiter** :
      - Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952* » (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie
      - Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune)
      - Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre
      - Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune)
      - **Utile** : créer une **page *Facebook* spécifique aux souvenirs des guerres** comme système interactif d'échanges d'informations/de témoignages des citoyens (photos, lettres…)

- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte du bâti ancien
  - Communication/partage des **aspects culturels** liés au **bâti et patrimoniaux** de la commune
    - Circuits thématiques adaptés aux enfants
      - Circuit transcommunal (Lierneux, Vielsalm, Manhay, …) des *deux Guerres mondiales*
      - Circuit *« Vie d'autrefois »/* Journée de reconstitution (archéologie expérimentale dans un cadre intergénérationnel : *les plus âgés expliquent aux jeunes* comment l'on à l'époque dans le bâti et à l'extérieur

- **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook/* forum des associations
  - Attacher au compte existant de la Commune de Lierneux plusieurs « pages » (*Environnement, Mémoire, Circuits-courts*, etc…) susceptibles d'informer clairement les citoyens
  - MAIS attention : nécessité de modérateurs et de suivi régulier (possible contribution de Diane NINANE)

ENVIRONNEMENT

Anciens GT Environnement

Sensibilisation

Produits d'entretien, de nettoyage écologiques (Commune + privé)
Éco-conseiller dans les écoles (Ecoles)
Gestion des déchets (Enfants)
Accompagnement par un organisme spécialisé en DD (Commune)
Information sur les mesures agro-environnementales (MAE) (Agriculteurs)

Infrastructures

Eoliennes citoyennes (Commune)
Cogénération énergétique (Plan Bois énergie) (Commune)
Epuration des eaux
(Commune)
Construction durable (Commune)
Potager communautaire
(Commune)
Cantine bio
(Ecoles)

Actions concrètes

Organisation de stages avec un maître composteur de déchets (Population)
Répression de ceux qui brûlent/jettent (Population)
Partenariat avec une ville/commune du Sud (Commune)
Prime en faveur de l'isolation, des citernes d'eau de pluie, des panneaux (Commune)
Diminution de l'éclairage public (Commune)

Objectifs globaux

Favoriser la production bio locale
Créer des Groupements d'Achat Locaux (GAC)
Assurer une gestion forestière globale (économique, sociale, environnementale)
Promouvoir la vente des produits locaux
Promouvoir le vélo

- Création d'une **charte paysagère**

- Aménagement d'un **observatoire du paysage**

- **Valorisation** des **villages**
    - Signalétique et **panneaux informatifs**
    - **Espaces publics** plus **verts**
        - Bâche et plantations sur le talus **place « Ernest Nélis »**
        - Gestion différenciée des espaces verts :
            - Solutions contre les pesticides/diminution des pesticides
            - Augmentation de la biodiversité (//réseau *Ecoconso*, *Natagora* et *Nature et Progrès*) trucs et astuces dans les jardins privés, les espaces publics // microréserve de **biodiversité**
            - Organisation par l'administration communale de dons d'arbustes (essences régionales)
            - Potager communautaire de Bra
    - **Fleurs**
    - Atteindre un **niveau 5** en matière de **Cimetières verts**

- V**alorisation** de la **nature**, des **sites et réserves naturel(le)s**
    - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles
        - Aspect intergénérationnel incontournable : transmission du savoir des plus âgés aux plus jeunes
            - Circuit *de la Pierre (sites d'extraction ardoises, schiste…)*
            - Circuit *des vergers*
            - Circuit *de la Faune*
            - Circuit *de la Flore*
            - Circuit *Ornithologie*
            - Circuit *« Vie d'autrefois »/* Journée de reconstitution (archéologie expérimentale dans un cadre intergénérationnel : *les plus âgés expliquent aux jeunes* comment l'on vivait à l'époque dans le bâti et à l'extérieur
    - Multiplication/amélioration des **promenades/ circuits cyclo-piétons** dans la nature
        - En **bords de Lienne**
        - **Entretien** des **chemins et sentiers** / **Balisage** des promenades /Amélioration de la **propreté** dans les campagnes
        - Création de **promenades didactiques** (*cf. supra anciens GT*)

- Circuit thématique autour du **coticule**
- Circuit thématique des **arbres remarquables**
- Circuit thématique des **vallées sauvages** autres que celle de le Lienne
- **Promenades guidées** réparties sur l'année et sur l'ensemble de la commune
- **Dossiers des anciens GT** : sentiers et promenades
    - Création de **sentiers et itinéraires à thème**, didactiques, en lien avec les légendes, la géologie, les paysages, les éléments remarquables de la commune : **repérer sur une carte les éléments à mettre en valeur** et **rechercher des informations et anecdotes** intéressantes à leur sujet.
        - Le **patrimoine naturel** : les carrières, les paysages et points de vue, les haies et arbres remarquables
        - Le **patrimoine bâti** (les vieux ponts, chapelles, croix,…)
        - La **faune et la flore** (les sources de la Lienne, les vergers, les castors, …)
        - Les **légendes**
        - Les **monuments liés aux Guerres Mondiales** (25 en tout)
    - Création d'un **cahier de charges** « Comment bien entretenir un chemin/sentier ? »
    - et **analyse de l'état du réseau TARPAN – en cours avec la balade 10**
        - **Parking** au départ ?
        - **Accès** à la promenade **facile** ?
        - **Accès visible** ?
        - **Itinéraire visible** ?
        - **Balisage** ? au départ/sur le parcours / à l'arrivée (si autre que départ)
        - **Aires de repos** ? au départ/sur le parcours / à l'arrivée (si autre que départ)
        - **Poubelles en suffisance** ? au départ/sur le parcours / à l'arrivée (si autre que départ)
        - **Etat du chemin/sentier** ? débroussaillé ? libre ? (branchages en travers ou non ?) Praticable ? (Boue, crevasses ou non ?)
        - **Eléments mis en valeur** ? (explication points de vue ? Description monuments ? Chapelles, croix, autres ?)
        - **Si promenade au travers des villages** : Avertissement ? Passages sécurisés ? Trottoirs ?
        - **Possibilité de pratiquer le chemin autrement qu'à pieds** ? Vtt ? Poussette ? Á cheval ?
    - **Fonctionnement du GT Sentiers et promenades** :
        1. **Identifier** un parcours
        2. **Repérer et photographier** les bons/mauvais aménagements de sentier (bancs, poubelles,..) sur base de la grille d'analyse
        3. **Lister les différents éléments** (paysages, arbres, chapelles, monuments, bornes, stèles, architecture, …) se retrouvant sur le parcours en question
        4. Repérer ces **éléments sur la carte** (cartes agrandies)
        5. **Si analyse profonde nécessaire** (histoire, classement d'arbres ou non, légendes, …) ➔ **répartition du travail entre les membres**
    - **Mesures préventives**
        - **Distribuer un code de respect** de la nature aux enfants (et adultes !) randonneurs
        - **Distribuer des sacs en tissu** aux promeneurs à l'OT pour leurs déchets

- **Réseautage** des **promenades**
    - Application virtuelle pour le **réseau TARPAN** (balades ou trajets utiles cyclistes ou piétonniers)
    - Système des **POINTS NOEUDS** (mobilité douce/tourisme vert)
- **Profit respectueux du la nature** si création de loisirs et d'emplois
    - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement
    - ***Parc naturel de la Haute Lienne***
    - **Carrières de Lierneux** (base de loisirs)
- **Préservation** du **bocage ardennais**

- **<u>Communication multimédias</u>** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook/* forum des associations

- **<u>Mesures environnementales</u>** intéressantes
    - **Recyclage des déchets**
        - Organisation de **stages avec un maître composteur**
        - **Visites au parc à containers** avec les enfants
        - Réalisation d'un **dépliant exposant les devoirs, droits et obligations des vacanciers** en matière de propreté
        - Travail de **sensibilisation de la population** :
            - Conscientisation des devoirs de chacun
            - Respect de l'environnement
            - Comportements appropriés et inappropriés

- Education civique

- **Route verte** : usage de produits non bitumeux d'origine végétale comme revêtement des voiries
- Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales**
- **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** : **0 pollution** et **100% réutilisation :** concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé
- **Bio-méthanisation** : **procédé naturel de dégradation des matières organiques** par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération
- **Start up en technologies d'avant-garde** : en lien avec l'**Environnement** et la **Transition**
- **Filière bois-énergie**
- **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte
- **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement

GT Patrimoine bâti et environnemental du 26 juin 2017

Défis **PATRIMOINE BÂTI & ENVIRONNEMENTAL**

Défis concernés et propositions JNC (à suivre ou pas)	**Vos 1ères propositions**

1

IDENTITÉ Défi 1 : Bâti et environnement **Développer des filières locales et durables en termes d'énergies, d'alimentation, de construction** - Découverte des **techniques constructives locales :** harmonie avec le passé - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles - Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales** - **Label sylvicole** *cradle to cradle* : **0 pollution** et **100% réutilisation :** concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - Aménagement d'un **observatoire du paysage** - **Bio-méthanisation** : **procédé naturel de dégradation des matières organiques** par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération. - **Start up en technologies d'avant-garde** : en lien avec l'**Environnement** et la **Transition** - **Filière bois-énergie** - **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement	- **Communication/partage** des **aspects culturels liés au bâti et patrimoniaux** de la commune - **Valorisation** de l'**architecture** - **Rénovation** des **maisons abandonnées** - **Taxe aux propriétaires** de **maisons abandonnées** si **risque pour la sécurité** (carreaux cassés, pierres qui chutent etc.) - **Croix en pierre de schiste** dans le **cimetière**

IDENTITÉ Défi 3 : Bâti et environnement

Préserver et mettre en valeur le patrimoine (naturel, bâti et culturel)

- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte du bâti ancien - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations - Création d'une **charte paysagère** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles - Multiplication/amélioration des **promenades/ circuits cyclo-piétons** dans la nature et en bords de Lienne - Création de **promenades didactiques** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne / Haute vallée de la Lienne / Prés de la Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales** - Aménagement d'un **observatoire du paysage** - **Bio-méthanisation** : **procédé naturel de dégradation des matières organiques** par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération. - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement - **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement	- **Valorisation architecture**, sites et **réserves** naturels - **Préservation** du **bocage ardennais** - **Espaces publics plus verts** - **Bâche** et **plantations** sur le talus **place** « **Ernest Nélis** » - **Meilleur profit** des a **arbres remarquables** et **vallées sauvages** autres que celle de le Lienne - **Cimetières verts – niveau 5** - **Entretien** des **chemins et sentiers** - **Balisage** des **promenades** - Amélioration de **la propreté** dans les **campagnes** - **Pistes cyclables** - **Réseau de promenades** - **Application virtuelle** pour le **réseau TARPAN** (balades ou trajets utiles cyclistes ou piétonnes) - Système des **points nœuds** (**mobilité douce/tourisme vert**) - « **Refuge/écolodge** » pour les **randonneurs** (Maison de la randonnée à côté de la salle de Verleumont) - **Promenades guidées** réparties sur l'année et sur l'ensemble de la commune - **Dossiers** des **anciens GT : sentiers et promenades** - **Rénovation** des **maisons abandonnées** - **Taxe aux propriétaires** de **maisons abandonnées** si **risque** pour la **sécurité** (carreaux cassés, pierres qui chutent etc.) - **Recensement** méthodique du **petit patrimoine local** et mise en œuvre d'**initiatives d'entretien** - **Valorisation** du **petit patrimoine** et des **villages** (signalétique, panneaux informatifs, fleurissement, micro-réserves de biodiversité) - **Croix en pierre de schiste** dans le **cimetière** - **Entretien** du **patrimoine bâti** et mémoriel **lié à la guerre** : monument américain à Sart-Lierneux

3

CONNECTIVITÉ Défi 4 : Environnement

Renouer un lien avec l'eau

- Création d'une **charte paysagère** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles - Multiplication/amélioration des **promenades/ circuits cyclo-piétons** dans la nature et en bords de Lienne - Création de **promenades didactiques** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne / Haute vallée de la Lienne / Prés de la Lienne*** - Aménagement d'un **observatoire du paysage** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement - **Source d'énergies renouvelables** (hydraulique) pour l'énergie verte	- **Valorisation** des sites et **réserves** naturels - **Meilleur profit** des **vallées sauvages** autres que celle de le Lienne - **Entretien** des **chemins et sentiers** - Balisage les **promenades** - Amélioration de la **propreté** dans les **campagnes** - **Promenades guidées** réparties sur l'année et sur l'ensemble de la commune - **Pistes cyclables** - **Réseau de promenades** - **Application virtuelle** pour le **réseau TARPAN** (balades ou trajets utiles cyclistes ou piétonniers) - Système des **points nœuds** (**mobilité douce/tourisme vert**) - **Dossiers** des **anciens GT: sentiers et promenades**

ATTRACTIVITÉ Défi 1 : Bâti et environnement **Promouvoir l'exemplarité en terme de développement durable** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte des ressources naturelles - Multiplication/amélioration des **promenades/ circuits cyclo-piétons** dans la nature et en bords de Lienne - Création de **promenades didactiques** - Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales** - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** **: 0 pollution** et **100% réutilisation :** concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - Aménagement d'un **observatoire du paysage** - **Bio-méthanisation** : **procédé naturel de dégradation des matières organiques** par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération. - **Start up en technologies d'avant-garde** : en lien avec l'**Environnement** et la **Transition** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement - **Filière bois-énergie** - **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement	- **Rénovation des maisons abandonnées** - **Cimetières verts – niveau 5** - **Espaces publics plus verts** - **Préservation du bocage ardennais** - **Valorisation petit patrimoine et villages** (signalétique, panneaux informatifs, fleurissement, **micro-réserves de biodiversité**) - **Valorisation architecture, sites et réserves naturels** - **Pistes cyclables et le réseau TARPAN** - système **points nœuds (mobilité douce/tourisme vert)** - « **Refuge écolodge** » pour **randonneurs** (ex. : Maison de la randonnée à côté de la salle de Verlaumont)

ATTRACTIVITÉ Défi 2 : Environnement **Créer un système d'économie circulaire qui ferait de la commune un pôle d'emploi important** - Création d'une **charte paysagère** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne / Haute vallée de la Lienne / Prés de la Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales** - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** **: 0 pollution** et **100% réutilisation :** concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - **Start up en technologies d'avant-garde** : en lien avec l'**Environnement** et la **Transition** - **Filière bois-énergie** - **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement	- **Rénovation des maisons abandonnées** - **Croix en pierre de schiste dans le cimetière** - **Préservation du bocage ardennais** - **Initiatives d'entretien du petit patrimoine local**

Evolutif **PATRIMOINE**
BÂTI & ENVIRONNEMENTAL

BÂTI

- **Valoriser l'architecture**
  - **Rénover** les **maisons abandonnées**
    - LIERNEUX : La *Ferme de Bricheux* (en vente et restauration) dans le centre du village + Verrière de l'*Institut psychiatrique*
      - Remarque : il existe un permis de démonter et non de démolir la verrière du *Parc Massaut* (partie de l'institut anciennement dévolue à la Direction) afin de limiter les dégâts de dégradation en attendant une possibilité de la rénover.
        Nouvelle fonctionnalité possible ?
        - lieu de détente pour les résidents (soutien possible du *Ministère de la Santé* ?)
        - lieu d'exposition (soutiens possibles des *Ministères de la Culture et/ou du Tourisme* ?)
        - création d'un potager par et pour les résidents de l'institut (certains ne sont pas favorables à cette idée car il existe déjà 2 verrières sur le site de l'institut
    - BRA : 5 maisons voisines + grange quasi abandonnée face à l'ancienne école
    - HIERLOT : maison quasi en ruine au carrefour de la N645
    - VILLETTES : ancienne école
    - SART : ancienne *Boucherie Poitoux* + habitations situées juste après la salle du village
    - COCKAIMONT : ancienne dépendance
    - LA VAUX : ancienne *Ferme Boulanger*

  - **Taxer les propriétaires** de maisons abandonnées **si risque pour la sécurité** (carreaux cassés, pierres qui chutent, *etc.*)
    - **Taxe de la Région wallonne** :
      - 100 euros/mètre de façade
      - nombre d'étages pris en considération
      - non due si maison à vendre ou à louer

  - **(Re)découvrir/abandonner** certaines **techniques constructives locales : nécessité d'harmonie avec le passé**
    - **Désirés**
      - Matériaux locaux tels que le schiste, le bois, le crépis, l'ardoise et l'arkose
      - Retour du chaulage (travail à la chaux blanche) : jadis, la plupart des villages étaient blancs.
        - Faisable ?
          - mise en place facile
          - mais nécessité d'un support rejointoyé avec des matériaux adaptés (sinon mal fini)
          - mais entretien souhaitable tous les deux ans
    - **Non désirés**
      - Taule (maisons sans style montées en trois jours)
      - Aberrations architecturales
      - Crépis aux couleurs dissonantes
      - Maisons « cubes » érigées dans des hameaux typiques
      - Caravanes non habitées ou abandonnées dans la campagne depuis plusieurs années
    - ***Plan de secteur & Permis de bâtir/démolir***
      - Nécessité urgente de stopper les démolitions de petits bâtiments typiques des certains hameaux (parfois sans autorisation communale !)
      - Travaux en cours utiles de la CCATM
        - Charte de bonne recommandation destinée aux nouveaux constructeurs/rénovateurs
        - Recensement photographique et catalogue des bâtiments par zones afin de :
          - définir des zones à caractère d'habitation(s) typique(s)
            (Exemples : zones 1/2/3 : habitats mixtes/dispersés/homogènes, etc.)
          - conseiller le citoyen quant à l'harmonisation de leur(s) nouvelle(s) constructions avec ces zones complexes
      - Obstacles au bon maintien d'un noyau qui interdirait les extensions qui gâchent les villages, alors que des espaces libres sont à privilégier au centre des villages :
        - *Plan de secteur* qui doit être remis à jour (mais risque de lobbying important)
        - *Permis de bâtir* qui a déjà défini des zones à bâtir - donc difficulté de refuser l'autorisation aux citoyens
          - Exemples :
            - ARBREFONTAINE : terrains surplombant *le Calvaire* déterminés comme « à bâtir »
              - Points ☹ :

        - risque d'y voir apparaître des voiries disgracieuses et de nuire au charme du village

(bien qu'on ne peut aujourd'hui y interdire le trafic)

        - problèmes d'égouttage
    - Point ☺ : ferait vivre davantage les petits commerçants du village
- Aussi, si impossibilité de figer les villages, nécessité de mieux les encadrer :
    - S'inspirer des villages où certaines règles urbanistiques impliquent le respect de certains impératifs en cas de nouvelles constructions/rénovations
        - Actuellement : besoin des autorisations du Collège communal pour entreprendre des rénovations
        - Prochainement : changements : tous les règlements communaux n'auront plus que valeur indicative (pourront seulement être interprétés) et le Collège communal verra son pouvoir de décision augmenter par l'exercice de la tâche difficile consistant à faire une analyse pointue de chaque projet, au cas par cas
    - Soutenir la réhabilitation de certaines entreprises inoccupées au lieu d'autoriser la construction de nouvelles
        - Exemple à suivre :
            - VAUX-CHAVANNE : ancienne entreprise de panneaux photovoltaïques réhabilitée en entreprise mécanique pour voiture de compétition
        - Continuer à exploiter les SAR (*Sites Á Réaménager*) à cet effet, tels que
            - LIERNEUX : restauration récente de l'ancienne gare du *Vicinal* en salle communale
            - Le zoning d'activités du *Point du Jour :* actuellement prisé par des entrepreneurs seulement intéressés par le terrain – mais prix exorbitant et crainte des expropriations voisines
- La difficulté des octrois/refus de permis de bâtir réside dans les paramètres modieux, mais aussi énergétiques des nouvelles constructions
    - Exemples :
        - Panneaux solaires disgracieux installés non plus seulement sur les toits mais aussi au sol : empêchent la vue des voisins sur l'horizon
        - Projet des futurs aménagements de parcs éoliens
            - LONGS SARTS : très malvenu au niveau paysager de la commune
            - AMCÔMONT : moins défavorable pour la commune
        - Anciens moulins à eau de la commune
            - Plus intéressants au niveau esthétique mais pas vraiment au niveau énergétique : puissance (débit hydraulique trop faible) malheureusement incomparable avec la situation de la commune voisine de VIELSALM (qui va développer une turbine sur le grand plan d'eau)

- **Valoriser l'historique** de certaines **maisons/chapelles** par des **panneaux informatifs et touristiques** multilingues – sur la **commune** mais aussi **au-delà (transcommunalité)**
    - Exemples à suivre à RAHIER
    - Grand intérêt historique et communal de nombreuses constructions sur la commune
        - La *Maison/Ferme de Bricheux* : ancienne maison de justice de la commune
        - Le *Château d' Huart* : témoignages uniques du passé communal
        - Le *Vicinal* (récemment réaménagé) : ancienne gare construite en 1905 : cf. étude historique réalisée par Robert NIZET
        - Lionel MERTENS : historien à même de rechercher ces témoignages du passé
        - Prochaines *Journées du Patrimoine* (*Voies d'eau, de terre et de fer* les 9 et 10 septembre 2017) : possibilité de bénéficier de premiers apports transcommunaux en la matière

- **Valoriser le petit patrimoine local**
    - **Recenser méthodiquement**, **entretenir** et **valoriser** le petit patrimoine local
        - Certains petits éléments pourraient être confiés au cas par cas aux familles voisines (petits contrats de parrainage signés avec la Commune) : nettoyage, désherbage et fleurissements réguliers
            - **Croix en schiste** dans la **nature** (➔ pourraient faire aussi l'objet d'une balade spécifique : *Chemin de croix*)

(dont la *Croix de Saint-Jacques* : presqu'en ruine)
            - **Croix en schiste** des **cimetières** (cf. beaux ouvrages du sculpteur PIETTE devant l'entrée de l'*Eglise de LIERNEUX*)
            - **Fontaines** et **abreuvoirs** (dont l'eau ne circule plus ou a totalement disparu)
            - **Ponts d'ardoises** (dont celui sur le ruisseau de *Grand Ry* à BRA)
            - **Chemins en pierres** de BANEUX (pierres posées sur tranche : vue magnifique)

- **Patrimoine de l'*Eglise de BRA*** (*cf.* inventaire terminé de Xavier KAISER à imprimer en plusieurs langues anciens GT // inventaire des chapelles lancé par *Qualité-Village-Wallonie*)
- **Petites chapelles** (*cf.* reportages photographiques et inventaire de Xavier KAISER)
- **Murs en pierres sèches** des bords de champs
- **Anciennes exploitations de coticule** (dont celui de LA PREUX)
- ***Chemin Napoléon*** à SART
- **Grosses pierres remarquables** (dont la *Pierre du Diable* sur les hauteurs de LIERNEUX)
- **Anciens tunnels** d'**extraction d'ardoises** (dont ceux entre HIERLOT et VILLETTES : un très long/dangereux et un autre où des Russes se sont cachés pendant la guerre)
- **Anciens sites d'extraction** en général (mais pas sur la commune (à la limite) **// Transcommunalité avec VIELSALM** : cf. base de promenades de Bernard BOTTY)

  - Consulter les inventaires de
    - Xavier KAISER : reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune
    - Bernard BOTTY : base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM
    - Francis SALME : ?
    - Lionel MERTENS : ?
    - Georges DUBOIS : ?
    - Romain LACASSE : ?

- **Valoriser** le **patrimoine bâti lié à la guerre**
  - Grosse matière sujette à mémoire
    - **Monument(s) américain(s)** à SART-LIERNEUX
    - **Monument(s) érigé(s) pour les résistants**
    - **Croupets** : cachettes/cabanes en bois de sapin
    - **Bunkers** (re-nettoyés il y a deux ans) : meilleure accessibilité et panneaux explicatifs souhaités
    - **Baraquements :** construits pour reloger les gens sinistrés (au *Pré du Renard* à LIERNEUX, à HIERLOT.et ?/fonctions de remises)
    - **Ancien tunnel d'extraction d'ardoises** entre HIERLOT et VILLETTES : cachette russe
  - Souhait de créer une **circuit/promenade transcommunal(e) des deux guerres**
    - Pour randonneurs/cyclistes/motards
    - Transcommunalité à développer avec la commune voisine de VIELSALM : ***Musée de la guerre***
    - Signalétique multilingue à installer auprès de chaque élément de mémoire
    - **Sources à exploiter** :
      - Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952 »* (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie
      - Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune)
      - Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre
      - Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune)
      - **Utile** : créer une **page *Facebook* spécifique aux souvenirs des guerres** comme système interactif d'échanges d'informations/de témoignages des citoyens (photos, lettres…)

- **Créer des animations scolaires** et **activités pédagogiques :** découverte du bâti ancien
  - Communiquer/partager les **aspects culturels** liés au **bâti et patrimoniaux** de la commune
    - Circuits thématiques adaptés aux enfants
      - Circuit transcommunal (Lierneux, Vielsalm, Manhay, …) des *deux Guerres mondiales*
      - Circuit *« Vie d'autrefois »*/ Journée de reconstitution (archéologie expérimentale dans un cadre intergénérationnel : *les plus âgés expliquent aux jeunes* comment l'on à l'époque dans le bâti et à l'extérieur

- **Renforcer la communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations

- Attacher au compte existant de la Commune de Lierneux **plusieurs « pages »** (*Environnement, Mémoire, Circuits-courts*, etc…) susceptibles d'informer clairement les citoyens
  MAIS attention : nécessité de modérateurs et de suivi régulier (possible contribution de Diane NINANE)

ENVIRONNEMENT

Anciens GT Environnement (intéressants à consulter)

Sensibilisation

Produits d'entretien, de nettoyage écologiques	(Commune + privé)
Éco-conseiller dans les écoles	(Ecoles)
Gestion des déchets	(Enfants)
Accompagnement par un organisme spécialisé en DD	(Commune)
Information sur les mesures agro-environnementales (MAE)	(Agriculteurs)

Infrastructures

Eoliennes citoyennes	(Commune)
Cogénération énergétique (Plan Bois énergie)	(Commune)
Epuration des eaux	(Commune)
Construction durable	(Commune)
Potager communautaire	(Commune)
Cantine bio	(Ecoles)

Actions concrètes

Organisation de stages avec un maître composteur de déchets	(Population)
Répression de ceux qui brûlent/jettent	(Population)
Partenariat avec une ville/commune du Sud	(Commune)
Prime en faveur de l'isolation, des citernes d'eau de pluie, des panneaux	(Commune)
Diminution de l'éclairage public	(Commune)

Objectifs globaux

Favoriser la production bio locale
Créer des Groupements d'Achat Locaux (GAC)
Assurer une gestion forestière globale (économique, sociale, environnementale)
Promouvoir la vente des produits locaux
Promouvoir le vélo

- Créer une **charte paysagère**
  - Charte concernant le **respect à accorder au paysage malgré les nouveaux aménagements/lotissements sur la commune**
    - Préoccupation partagée par la CCATM
    - Les **aberrations paysagères** (suppression de haies, d'arbres, etc.) pourraient s'aggraver prochainement avec le passage aux « normes non-impératives » : les autorisations communales s'octroieront bientôt au cas par cas (= davantage de pression sur la Commune en matière de nouveaux aménagements ou de rénovations)
      ⇨ **Comment alors protéger le paysage communal** ?
      - **En informant et sensibilisant le citoyen sur l'utilité de certains éléments paysagers**
        - *Par exemple* : la préservation d'une haie qui consiste en une économie d'énergie contre les vents dominants
        - *via* le concours de ***Natura 2000*****,** du ***Bocage ardennais*** (Bastogne), de ***Agraost*** (variétés fruitières) ou de **services spécifiques de la *RW***
        - *via* les écoles : influence d'**éco-conseillers**
        - *via* le **bulletin communal** : y octroyer une page par édition

- Aménager plusieurs **observatoires du paysage**
  - Actuellement, il en existe **déjà un à BANEUX** (table d'orientation)
    MAIS autres points d'observation bienvenus : au-dessus de **COLANHAN** et à **VILLETTES**
    - Pas besoin d'une hauteur culminante : un **banc** pourrait suffire au regard de l'altitude de ces sites
    - Idéalement **sur l'itinéraire de promenades existantes**
      - Lien à faire avec le projet de **balades didactiques**
    - Avec **panneaux informatifs** où lire ce qui se trouve à **chaque point cardinal**

- **Valoriser** les **villages** et leurs **points d'intérêt**
  - **Coticule** (sur les places et aux entrées des villages)
  - **Pierres légendaires** (par exemple près de celle *du Diable* entre FRAITURE et MALEMPRÉ)
  - **Espèces protégées** (à COLANHAN + autres réserves)
    - Champignons
    - Flore
      - Identification des différents arbres // ***arboretum***)

- Identification des **arbres remarquables** (concours du *DN*F ?)
- Sources d'informations à exploiter : revue *AGRION* : diffusion d'inventaires et études sur les réserves

- Installer davantage de **panneaux informatifs cyclo-pédestres <u>et</u> routiers** (à lire en roulant)
  - Sur les places
  - Aux entrées des villages
  - Sur les routes communales
  - Au départ (grands panneaux didactiques) et le long du réseau TARPAN
- Proposer à **l'Office du Tourisme** des **compléments d'informations** (brochures, dépliants, *etc*.)
- Consacrer **une page par Bulletin communal** à la présentation de ce **patrimoine paysager**
- Rendre les **espaces publics** plus **verts**
  - Souhait de bâche et plantations sur le talus **place « Ernest Nélis »**
  - Présence de **fleurs un peu partout** : déjà réalisé

- **<u>Sensibiliser</u>** les **<u>citoyens et touristes</u>** à l'environnement
  - **Mesures préventives** sensibilisant le **touriste et le citoyen** en matière de **respect à accorder à la nature** (risques d'incendie, pour la faune et les bestiaux, *etc*.)
    - **Panneaux** affichant les **risque**s de la pollution (cyclo-pédestres ET routiers)
      - Sur les places
      - Aux entrées des villages
      - Sur les routes communales (à lire en roulant)
      - Au départ (grands panneaux didactiques) et le long du réseau TARPAN
        - *Exemple* : les conséquences d'un tesson de bouteille avalé par une vache
        - *Exemple* : les conséquences d'une bouteille au soleil
        - *Exemple* : les conséquences d'une canette déchiquetée sur laquelle une voiture est passée
    - **Panneaux** insistant sur la **beauté de la nature** : bon prétexte pour la préserver
    - Création d'une **charte touristique** (visible à l'OT, au départ des balades, sur les places et dans les lieux d'hébergement…)
    - **Pas de nouvelles poubelles** : le déchet attirant le déchet
    - Installation de **cerceaux à la sortie des (auto)routes**
    - **Diffusion et information de** ces **bonnes pratiques**
      - dans <u>chaque</u> **lieu d'hébergement**
      - **à l'école**, dès le plus jeune âge, via la **visite d'un éco-conseiller**
      - auprès des **mouvements de jeunesse** (< autres communes) trop peu concernés
    - Accorder un intérêt particulier aux **sites sensibles**
      - **BOIS DU FAYS** (non loin des containers)
        - Beaucoup de pollution par inadvertance : nécessité d'imposer un filet/une bâche aux remorques qui partent décharger aux containers non loin
      - Route **entre LIERNEUX et RENIER**
        - Trop de bouteilles en verre vides
        - Nécessité d'un nettoyage communal plus fréquent : un site propre attirant la propreté
  - **Mesures répressives**
    - Compter sur l'attention accrue des **agents et ouvriers communaux**
      - faute de pouvoir utilement compter sur la présence d'agents constatateurs (territoire trop vaste donc pas présent au moment du fait de pollution), possibilité pour le personnel communal de **constater en vue de sanctionner**
    - Compter sur des meilleures **mesures répressives de la police locale**
      - Trop peu de temps à accorder sur le terrain
      - MAIS **nécessité de verbaliser les pollueurs** (lorsque l'agent communal en a retrouvé la trace) car **trop de classements sans suite**

- **<u>Gérer différemment les espaces verts</u>**
  - **Atteindre le niveau 5 en matière de cimetières verts, parcs et monuments**
    - Consiste en une **diminution/suppression de l'usage des pesticides** dans leur **entretien régulier**
      - Nouvelles mesures prochainement mises en œuvre :
        - À la place de l'herbe, **géotextile recouvert de grenailles** : empêchera l'herbe de pénétrer le sol (d'abord dans les cimetières, puis dans les parcs et autour des monuments)
        - **Sensibilisation** des **visiteurs** :
          - Possibilité de disposer de **gants de jardin à l'entrée du cimetière**, si le visiteur veut participer à l'entretien du lieu où il se recueille
        - **Sensibilisation globale** de tous les **citoyens :**
          - Leur partager des **trucs et astuces à exploiter** dans les jardins privés comme dans les espaces publics **afin de préserver/d'augmenter la biodiversité**

- Concours possibles du réseau *Ecoconso*, de *Natagora* et *Nature et Progrès*

- **Placer beaucoup plus d'arbres fruitiers dans les espaces publics :** plusieurs avantages
  - Manger sainement et durablement (promotion de l'autocueillette)
  - Créer une nouveau cadre de rencontres citoyennes (lors des cueillettes)
  - Plus facile à entretenir (taille 1x/an) qu'un potager communautaire
  - Favoriser la biodiversité
    - **Où ?**
      - Près de la ***Maison de Village*** (*Ecole de musique*) de **BRA**
      - Au ***Pré du Renard*** **à LIERNEUX**
        - Il y existe déjà un jardin communautaire (attaché au CPAS)
        - Projet de s'étendre aux arbres fruitiers et aux ruches
- Solliciter l'**administration communale** pour organiser des **dons d'arbustes d'essences régionales**
  - Déjà en cours
  - Monsieur Minet va se renseigner à ce sujet
- Organiser des ***Week-end citoyens « Jardins ouverts »***
  - But : échanger des conseils en potagers via la possibilité de visiter les jardins d'autrui
  - Á promouvoir via des annonces toutes-boîtes, via le *Bulletin communal* ou via le *Vlan*

- **Valoriser** la **nature**, les **sites et réserves naturel(le)s**
  - **Améliorer/redynamiser le réseau *TARPAN*** (balades cyclo-piétonnes dans la nature)
    - **Analyser** en vue d'**entretenir** les **chemins et sentiers** : **balisage, accessibilité et proprété**
      - *Cf.* Fiche analytique conçue spécialement à cet effet
      - Déjà le cas pour la balade 10 (renommée *Balade des Chapelles)*
    - **Changer le nom des balades *TARPAN***
    - Disposer de personnes ressources prêtes à s'investir à ce niveau
      - Idéal = **1 personne ressource/village**
    - Créer du **lien entre** le **réseau *TARPAN* et** le ***Sentier de Grande Randonnée***
    - Créer des **animations scolaires/activités pédagogiques** via des circuits thématiques **à greffer sur les balades TARPAN existantes**
      - Circuit *Pierres légendaires*
      - Circuit *Coticule/Shiste/Ardoise* (via sites d'extraction)
        - Au départ de la place de Sart (étude existante du père de R. LACASSE : géologie remarquable)
      - Circuit *Ornithologie/Faune/Flore* naturelle (*arboretum*/arbres remarquables/fleurs) et artificielle (vergers, etc.)
      - Circuit *Vie d'autrefois*

      Qui se chargerai(en)t des contenus didactiques de ces circuits ?

      ⇨ Lancer un **appel à projet** dans le prochain **bulletin communal**

      ⇨ Solliciter les **différents concours :**
        - de **Marc DEGLAIRE**
        - du **père de R. LACASSE** (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique)
        - du ***Musée du Coticule*** (mais peu préoccupé par LIERNEUX)
        - des **guides nature** attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne*
        - des **professeurs et étudiants de *LA REID***
        - de ***La Trientale*** : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU
        - de ***La société forestière de Belgique***, en contact avec H. NAVEAU
        - des **aînés de la commune** : transmission de leur expérience aux plus jeunes
          - Exemple : Circuit *« Vie d'autrefois »*
            - Journée de reconstitution (archéologie expérimentale)
            - Explication aux plus jeunes comment l'on vivait à l'époque dans le bâti et à l'extérieur :
              - lavoirs publics, four à pain, abreuvoirs, fontaines, ancienne cour de justice, *Chemin des écoliers* à Bra, coupes de haies et % à l'histoire
            - Démonstration des métiers d'antan comme à VAUX-CHAVANNE vieux, comme jadis à ARBREFONTAINE

- Créer des **promenades guidées** réparties sur l'année et sur l'ensemble de la commune

- **Créer de nouvelles balades**
  - Rapprocher le promeneur des **bords de Lienne**
    - Site exploitable de **NEUFMOULIN**
      - Vérifier s'il existe déjà une balade
    - ***Balade/observatoire des castors***
      - Déjà en projet (par qui ?)
  - Créer une ou deux **balades accessibles aux PMR** (le long des anciennes voies du tram)
    - le long des paysages plus plats de MÉNIL et d'ARBREFONTAINE
  - **Créer** des nouveaux **circuits** propres aux **vallées sauvages** (autres que la Lienne)
    - ***Vallée de la Follerie***
      - Route de VAUX-CHAVANNE vers LIERNEUX jusqu'à la Lienne, en dessous de FLORÊT - Long de la rivière
      - MAIS il n'existe aucun chemin, ou peut-être un (à vérifier) mais malaisé
    - **Avis mitigés :** réhabiliter la ***Vallée de la Lienne*** permettrait de rapprocher les parties géographiques de la commune trop éloignées
  - **Répondre à l'appel à projet du SPW :** *DGO2 Mobilité et Voies hydrauliques – Département de la Stratégie et de la Mobilité – Direction de la Planification de la Mobilité* : SUBVENTIONS EN MOBILITÉ DOUCE – PROGRAMME 2017 - pour **développer un système de point-nœuds** par exemple **(mobilité douce ET tourisme vert)**
    - Accessible à toutes les communes wallonnes, disposant ou non d'un *Plan Communal de Mobilité* et souhaitant développer les déplacements cyclables et cyclo-piétons
    - But : assurer la mise en réseau et la **continuité des itinéraires cyclables** et **cyclo-piétons** afin de les rendre plus attractifs dans leur usage quotidien. De plus, une signalisation directionnelle adaptée doit permettre d'assurer la visibilité de ces itinéraires et rendre leur utilisation plus aisée. L'aménagement de **connexions au RAVeL et de liaisons inter-villages sera privilégié** pour les projets candidats à une subvention
    - Les **candidatures** doivent être introduites jusqu'au **04 août 2017 à 12h** suivant ces modalités
      - Envoi d'un courrier postal au Ministre de la Mobilité comprenant :
        - Le formulaire de candidature dûment complété
        - Les annexes requises
      - Contacts :
        - Pour le *Service public de Wallonie* : Madame Charlotte Dallemagne – charlotte.dallemagne@spw.wallonie.be – 081/77.31.20
        - Pour le cabinet du *Ministre de la Mobilité* : Monsieur Benoît Flahaut - benoit.flahaut@gov.wallonie.be - 081/710.326

- **Profit respectueux du la nature** si création de loisirs et d'emplois
  - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement
    - Améliorer les balades existantes pour les cycliste oui,
    - MAIS leur éviter la fréquentation de motos ou de quads (non autorisés sur les voies non macadamisées)
  - ***Parc naturel de la Haute Lienne***
    - Circuits thématiques et didactiques *(cf. supra)*
  - **Carrières de Lierneux** (base de loisirs)
    - Développer une activité d'escalade au sein de l'ancienne carrière de BRA?

Arrêt ici

- **<u>Améliorer la communication et développer le multimédias</u>** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook/* forum des associations
  - **Un compte utilisateur Facebook / plusieurs pages Facebook, dont une intitulée *« Environnement »***
    - Administrée par un citoyen. …QUI ?
  - **Grand usage du bulletin communal** :
    - Une **page consacrée à l'envir**onnement dans chaque publication
    - Un support pour **lancer des appels à projets**

- **<u>Faire émerger des mesures environnementales</u>** intéressantes //syndicats agricoles actifs et *POLLEC*
  - **Recyclage des déchets**
    - Organisation de **stages avec un maître composteur**
    - **Visites au parc à containers** avec les enfants

- Réalisation d'un **dépliant exposant les devoirs, droits et obligations des vacanciers** en matière de propreté
- Travail de **sensibilisation de la population** :
  - Conscientisation des devoirs de chacun
  - Respect de l'environnement
  - Comportements appropriés et inappropriés
  - Education civique

- **Route verte** : usage de produits non bitumeux d'origine végétale comme revêtement des voiries
- Renforcer l'**agriculture biologique** et les **mesures agro-environnementales**
- **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** : **0 pollution** et **100% réutilisation :** concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé
- **Bio-méthanisation** : **procédé naturel de dégradation des matières organiques** par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération
- **Start up en technologies d'avant-garde** : en lien avec l'**Environnement** et la **Transition**
- **Filière bois-énergie**
- **Source d'énergies renouvelables** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) pour l'énergie verte
- **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'environnement

Comment analyser une balade TARPAN (ou autre) ?

1. Identifier un parcours

Idéalement : 2 balades (une courte et une longue) seraient à améliorer par village

2. Repérer et photographier les bons/mauvais aménagements de sentier (bancs, poubelles,..)

Sur base de la GRILLE d'ANALYSE page suivante

3. Repérer sur une carte agrandie les éléments à mettre en valeur

Sur base de la GRILLE d'ANALYSE page suivante

4. Rechercher des informations et anecdotes intéressantes (histoire, classement, légende) à leur sujet

Eventuelle répartition du travail entre les membres du GT

Grille d'analyse

- **Parking** au départ ?
- **Accès** à la promenade globalement **facile** (pour enfants, femmes enceintes, personnes âgées) ?
- **Accès visible** ?
- **Itinéraire visible** ?
- **Balisage** ?
  - au départ
  - sur le parcours
  - à l'arrivée (si autre que départ)
- **Aires de repos** ?
  - au départ
  - sur le parcours
  - à l'arrivée (si autre que départ)
- **Poubelles en suffisance** ?
  - au départ
  - sur le parcours
  - à l'arrivée (si autre que départ)
- **Etat du chemin/sentier** ?
  - débroussaillé ?
  - libre ? (branchages en travers?)
  - praticable ? (Boue, crevasses?)
- **Eléments mis en valeur** ?
  - explication points de vue ?
  - description monuments ?
  - chapelles, croix, autres ?

⇨ **Lister les différents éléments** à mettre en valeur (chapelles, monuments, bornes, stèles, architecture, …) se retrouvant **sur le parcours** en question

Le **patrimoine naturel** :
- carrières ?
- paysages et points de vue ?
- haies remarquables ?
- arbres remarquables ?
- pierres remarquables ?
- autre : …… ?

Le **patrimoine bâti**
- vieux ponts ?
- chapelles ?
- croix ?
- bâtisses historiques ?
- autre : …… ?

La **faune et la flore**
- passages de la Lienne ?
- vergers ?
- castors ?
- arbres remarquables ?
- fleurs particulières ?
- autre : …… ?

Les **monuments liés aux Guerres Mondiales**
- monuments/stèles ?
- Autre : …… ?

- **Si promenade au travers des villages**
  - avertissement ?
  - Passages sécurisés ?
  - Trottoirs sécures ?
- **Possibilité de pratiquer le chemin autrement qu'à pieds ?**
  - VTT?
  - Vélo normal ?
  - Poussette ?
  - Cheval ?
- **Accès aux Personnes à Mobilité Réduite ?**

GT Accessibilité, mobilité et sécurité routière du 06 juin 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu du GT « Accessibilité, mobilité et sécurité routière »
Le 6 juin 2017 à 19h30
(Salle du Vicinal – rue de la Gare 20 - 4990 Lierneux)

Présents : N. BET, E. DAUBY, G. HOURLAY, F. LEONARD, V. LEROUX, G. MATHIEU, R. MATHIEU, P-D. RUYSSEN, J-C. SERVAIS, J. SERVAIS, M. VANNI (Greova)

Excusés : P. CHEVOLET, D. MINET

Introduction

Madame Vanni remercie les membres du GT de leur présence et invite Monsieur Ruyssen, président de la CCATM, à présenter les actions menées au sein de cette commission. Rappelons que la sécurité routière constitue une thématique sensible aux yeux des citoyens de Lierneux.

Analyse de la sécurité routière à Lierneux

Monsieur Ruyssen détaille l'analyse de la sécurité sur l'ensemble du territoire communal ainsi que les différents critères qui ont rendu possible cette analyse (cf. document annexé).

Madame Bet, membre de la CCATM, explique la démarche entreprise par les membres pour analyser les points dangereux de la commune. Ces derniers se sont rendus dans les différents villages de l'entité afin de réaliser une liste des endroits dangereux. Ils ont ensuite attribué une cote aux différents critères préalablement établis. Cette cote varie de 1 à 5, sachant que 5 représente le niveau de dangerosité le plus élevé. Les endroits obtenant la cotation la plus élevée s'avèrent les plus dangereux et sont :

- L'école de musique / la salle à Bra (passage piéton non signalé) **(point le plus dangereux)**
- La rue du centre (trottoirs) à Lierneux
- La rue Ruxhiel et la rue du centre à Lierneux : pas de visibilité
- Le carrefour café "la Mama" à Lierneux: passage piéton
- Les Chenay (arrêt de bus) à Arbrefontaine
- L'arrêt de bus (château) à Bra : pas de passage piétons
- L'entrée de Jevigné en venant de l'autoroute (arrêt de bus)
- La traversée du village d'Amcomont

Monsieur Ruyssen invite ensuite les citoyens à l'informer d'éventuels points dangereux qui ne seraient pas repris dans l'analyse réalisée par la CCATM. Un membre s'étonne de ne pas voir apparaitre le village d'Hierlot dans le relevé des points dangereux. Le pont de Villettes et l'entrée à proximité de la poste sont également mentionnés comme points dangereux. Malgré l'intégration de ralentisseurs, la route des Marcaderres est pointée du doigt. Monsieur Léonard précise que la liste doit évoluer. Toutefois, elle permet de cibler les endroits prioritaires à soumettre au Service Public de Wallonie – Direction Générale Opérationnelle des Routes (DGO1).

Un membre déplore le passage de camions qui semble s'intensifier depuis l'instauration de la taxe kilométrique qui incite ces derniers à opérer un détour par Lierneux. Monsieur Léonard explique qu'il souhaite obtenir une entrevue avec le Ministre Maxime Prévot afin de lui soumettre la problématique. Il est d'ailleurs prévu de reprendre un comptage réalisé en 2010 et de réitérer la démarche afin de réaliser une comparaison de la circulation et de voir

si la taxe kilométrique a effectivement un impact sur l'augmentation de la circulation des poids lourds sur la commune.

Diverses suggestions incitant les automobilistes à ralentir sont ensuite émises par les membres:

- ajouter des panneaux de signalisation à proximité des endroits les plus dangereux ;
- indiquer les passages piétons ;
- indiquer les virages ;
- intégrer un passage piétons à proximité de tous les arrêts de bus ;
- placer un radar et le déplacer dans les différents villages ;
- tailler les haies pour améliorer la visibilité.

Monsieur Léonard explique que des panneaux réalisés par des enfants seront prochainement installés dans les différents villages de l'entité. Il ajoute que la commune ne peut prendre la décision d'engager des actions de sécurisation sur les routes nationales car elles sont gérées par le SPW - DGO1. Il sera donc plus aisé d'agir sur les voiries communales. En ce qui concerne le radar, Monsieur Léonard explique qu'il est partagé avec 5 autres communes. Lierneux ne peut se permettre l'acquisition de son propre radar sachant que le prix est assez élevé (min 50.000€) et que l'argent des infractions n'est pas perçu par la commune mais bien par l'Etat. Un membre suggère de ne placer que des caisses et d'y intégrer le dispositif radar tout en le changeant continuellement de place.

Monsieur Léonard précise ensuite que la commune a commandé un lidar fin 2016 mais qu'elle l'attend toujours car le procureur du roi est submergé par les PV résultant des infractions routières. Des sortes de bandes que l'on sent lorsque l'on roule dessus ont également été commandées et seront placées dans une dizaine d'endroits.

Un membre souligne les efforts de sécurisation réalisés à proximité de l'école Sainte Thérèse.

Monsieur Ruyssen soumet finalement l'idée de création d'un sens unique dans le centre de Lierneux et ce, en vue d'y sécuriser l'accès mais également de rendre le centre plus convivial. Les membres semblent majoritairement favorables à cette idée. Toutefois, ce sont les citoyens de Lierneux centre qui doivent être prioritairement concertés. Il est envisagé d'organiser une réunion d'information et d'y convier les riverains. Il convient d'abord de développer les arguments permettant de rendre le projet cohérent aux yeux d'une majorité de citoyens tout en leur montrant des exemples concrets de ce type d'aménagement.

Défis du GT « Accessibilité, mobilité et sécurité routière »

Madame Vanni poursuit la réunion en présentant les différents défis auxquels le GT devra répondre par la mise en place d'actions liées à l'accessibilité, la mobilité et la sécurité routière. Ces défis sont :

- Sécuriser, améliorer et valoriser des circuits de mobilité douce intra-communaux et supra-communaux (connectivité)
- Retrouver un lien avec l'eau (connectivité)
- Créer un système d'économie circulaire qui ferait de la commune un pôle d'emploi important (attractivité)
- Mettre à profit la localisation entre 2 provinces en s'intégrant dans les circuits touristiques mis en place par le Schéma Provincial de Développement Territorial de Liège et le parc naturel des deux Ourthes (attractivité)

Actions à entreprendre

Différentes actions émises lors des réunions de consultation citoyenne sont ensuite passées en revue et approfondies. Les premières actions concernent l'accessibilité et la transcommunalité.

Les membres proposent alors de développer et valoriser le réseau Tarpan qui semble constituer une connexion intéressante entre Lierneux et Vielsalm. Ce réseau mériterait d'être réhabilité à certains endroits : des balises sont parfois manquantes, les cartes devraient être mises à jour, certains poteaux sont détériorés. Un membre suggère d'intégrer des numéros sur les balises afin de connaitre la position du randonneur, notamment en cas d'accident. La faune et la flore mériteraient d'être mises en avant, notamment via l'installation de panneaux informatifs.

Une autre proposition consiste à développer l'ancienne ligne de tram tout en insistant sur son histoire. Il conviendrait de faire le tracé ensemble afin de voir si ce projet est envisageable.

Il est ensuite rappelé que l'entretien des sentiers représente un travail conséquent. Il serait d'ailleurs plus intéressant de valoriser ce qui existe avant d'envisager la création de nouveaux sentiers. Monsieur Léonard émet notamment la suggestion de réduire le réseau Tarpan et de cibler uniquement ce qui a un intérêt paysager ou autre intérêt particulier. Cette démarche permettrait d'améliorer les sentiers de promenade car le réseau actuel est tellement long qu'il ne permet pas un entretien régulier à tout endroit.

Madame Vanni présente ensuite le système de fiche éco-veille qui permet aux randonneurs de faire part des éventuelles améliorations à envisager sur un sentier de promenade et de les communiquer à la commune ou l'Office du Tourisme. Monsieur Léonard propose de procéder inversement : cibler un sentier de promenade à réhabiliter et ensuite proposer une évaluation aux randonneurs pour voir s'ils sont satisfaits des aménagements réalisés. Les membres semblent plutôt favorables à cette proposition.

Puisque la haute saison est déjà présente et que la commune dispose d'un budget pour réhabiliter les sentiers de promenade, il est convenu de se centrer sur le réseau Tarpan et plus particulièrement sur une balade déjà inventoriée par les membres quelques années auparavant. Les membres sont tous invités à réaliser le parcours avant la prochaine réunion afin d'actualiser l'inventaire des aménagements à réaliser. Il conviendra ensuite d'en informer la commune pour qu'elle puisse agir rapidement et réhabiliter la balade.

Ils émettent la suggestion de retrouver le réseau Tarpan sur smartphone et de mettre en avant les points remarquables, soit au travers de panneaux informatifs, soit via des QR codes. Monsieur Léonard explique que, dans un premier temps, le travail consiste à réactualiser la balade. Ensuite, il sera plus aisé d'envisager ce type d'actions.

La réunion se clôture à 21h50.

Analyse de la sécurité dans notre commune

Comment analyser la sécurité dans notre commune ?

Pour répondre à la question, depuis la nouvelle législature les membres de la CCATM se sont réunis à plusieurs reprises.

Afin d'avancer plus rapidement, nous avons décidé de constituer une « sous-commission » sécurité.

Ainsi, en petit groupe nous avons réfléchi à une méthode d'évaluation **des points les plus dangereux** dans notre commune.

1. Déterminer des critères

Ainsi, nous avons d'abord déterminé des ***critères*** permettant de hiérarchiser les situations dangereuses en matière de sécurité dans la commune. Cela, afin de déterminer par la suite quelques ***actions prioritaires*** à y apporter. Il est en effet impossible de pouvoir répondre à toutes les demandes en une seule fois.

Pour chaque critère, nous avons ***déterminé une échelle allant de 1 à 5***. « 1 » représentant une situation favorable à la sécurité, « 5 » une situation défavorable pour la sécurité.

Les critères évalués :

- **La fréquentation**
- **La visibilité**
- **La présence régulière d'enfants/de public à risque**
- **La présence de dispositifs améliorant la sécurité**
- **Une incitation à la vitesse**

2. Repérer les lieux critiques

Afin de déterminer les lieux à analyser, nous avons procédé en plusieurs temps également :

- Détermination d'une liste subjective de ***lieux critiques*** : selon notre connaissance de la commune
- Mise en commun lors d'une réunion avec la CCATM au complet
- Ajout de lieux proposés par d'autres membres (chacun provenant de villages différents)

➔ Cela nous a permis d'avoir une ***sensibilité accrue*** des points critiques des villages de notre commune.

3. Evaluer l'état de la sécurité

Nous avons ensuite continué le travail en sous-commission.

Pour les différents lieux, nous avons donné une ***cotation*** pour l'ensemble des critères.

En additionnant les « points » reçus pour chaque critère, nous avons obtenu un total par lieu.

	Fréquentation (F)	Visibilité (V)	Présence régulière d'enfants (E)	Sécurité améliorée (S)	Incitation à la vitesse (I)	Historique des accidents (A)	**Total**
LIEU « ABC »	4	5	4	5	1		**19**

Tableau 1 : Exemple d'une cotation fictive

Ensuite, nous avons mis une ***priorité*** sur les sites récoltant le plus de points.

Quand nous avons achevé ce travail en sous-commission nous l'avons présenté à la CCATM au complet.

Ensuite nous avons, avec l'ensemble de la commission, ***visité les sites les plus critiques*** pour confirmer ou modifier les cotes attribuées. Ceci nous a également permis d'envisager certaines ***pistes d'aménagement.***

Tableau d'analyse de la sécurité à Lierneux							
	Fréquentation	Visibilité	Présence régulière de piétons	Sécurité améliorée	Incitation à la vitesse	Historique des accidents	**Total**
LIERNEUX							
Point du jour *: Trottoirs*	3	4	1	5	4		**17**
Point du jour *: Indication virage*	4	5	1	3	4		**17**
Rue du centre (trottoirs)	5	3	4	5	2		**19**
Rue Ruxhiel et rue du centre : pas de visibilité	4	5	4	4	1		**18**
Carrefour café "la Mama" : passage piéton	4	5	4	5	1		**19**
ARBREFONTAINE							
Ecole (pas de trottoirs)	5	2	5	2	1		**15**
Les Chenay (arrêt de bus)	5	1	4	4	5		**19**
BBQ - chemin de saint-Jacques + calvaire	3	2	3	2	1		**11**
Entrée depuis Odrimont (2 casse-vitesse diminués; pas encore limité à 50)	4	1	3	2	5		**15**
BRA							
Ecole de musique / salle (passage piéton non signalé)	5	4	5	3	5		**22**
Entrée du village depuis l'autoroute	5	1	2	2	5		**15**
arrêt de bus (château) : pas de passage piétons	5	2	4	5	3		**19**
VILLETTES + ERIA							
Entrée du village en venant de Basse-Bodeux (vitesse excessive)	4	1	3	4	5		**17**
JEVIGNE							
Entrée de Jevigné en venant de l'autoroute (arrêt de bus)	5	1	4	4	5		**19**
Entrée de Jevigné en venant de Lierneux (vitesse excessive)	5	1	2	2	4		**14**
VERLEUMONT							
Funérarium : pas de passage piétons + trottoirs	5	3	2	3	2		**15**
Entrée du village en venant de Sart : vitesse excessive	5	1	2	2	4		**14**
GERNECHAMPS							
Revêtement parfait	5	3	1	4	4		**17**
BRUX							
Pas de passage piéton + trottoirs	5	3	2	3	4		**17**
MENIL							
Grande ligne droite : vitesse excessive	5	2	2	3	4		**16**
AMCOMONT							
Traversée du village	3	3	4	5	3		**18**
REHARMONT							
Traversée du village	2	3	2	5	4		**16**

Remarques :
Plaque agglomération : il faut 50 habitations au km.
Passage piétons : pas de virage – il faut des trottoirs de chaque côté de la chaussée.

4. Présentation à la Police

Pour compléter ce travail, nous avons présenté notre tableau et la méthode de travail à la zone de Police concernée qui a apporté des ***points complémentaires à notre analyse***.

Elle nous a également fourni des renseignements au niveau des contrôles de vitesse effectués dans notre commune.

5. La suite

Il nous reste à :

- intégrer les remarques de la zone de Police ;
- représenter le travail à la ***Police locale*** pour obtenir leur avis ;
- intégrer ***l'historique des accidents*** dans l'analyse
  ➔ *Nous n'avons pu compléter ce point dans le tableau car nous ne possédions pas les informations.*
- déterminer les ***lieux prioritaires*** ;
- pour ces lieux, donner des ***idées d'aménagements ou d'actions*** à mettre en place et les présenter au conseil communal.
  ➔ *Ces projets d'aménagement seront ensuite proposés au SPW- DG01 et à l'AWSR pour obtenir également leurs avis et commentaires.*
- Présenter les ***conclusions*** au collège et au conseil communal qui décideront de mettre en œuvre nos propositions partiellement ou dans la totalité.

+Points d'attention

- **Certaines routes sont communales et des actions pourront plus facilement être décidées par le conseil communal.**
- **D'autres sont régionales et il est nécessaire de négocier à l'échelon régional, auprès de la DG01.**
- **Cette analyse a été faite en parallèle avec une analyse des vitesses autorisées dans les différents lieux.**
- **Les plaques « agglomération » ne peuvent être placées que là où on a au moins 50 habitations au kilomètre.**
- **Les passages piétons ne peuvent s'envisager que si :**
  - **la visibilité est suffisante ;**
  - **il y a des trottoirs des deux côtés de la chaussée.**

+Travaux déjà réalisés grâce aux réflexions des membres des différentes CCATM depuis 2008

- **Aménagement du carrefour de la Salette (ou carrefour de « La Mama »)**
- **Chicanes réalisées à La Falize**
- **Dégagement des haies dans certains carrefours**
- **Volonté de créer des « effets de porte » à l'entrée et à la sortie de Jevigné**
- **Signalisation au sol des priorités de droite dans Lierneux**
- **Concours de panneaux de signalisation**

+Réflexion sur la réalisation d'un sens unique dans Lierneux :

- Pour amélioration de la sécurité :
- En réalisant des trottoirs plus aisés.
- Aménagement de places de parking.
- Amélioration de la fluidité du trafic principalement lors de croisement de poids lourds
- Réalisation de pistes cyclables
- Zone de déchargement des enfants près de l'école.

- Embellissement de notre commune :
- Aménagement de zones de plantation pour créer un effet de ralentissement du trafic.
- Plantation d'arbres
- Revêtements distincts pour les voiries, pistes cyclables et trottoirs

Défis **ACCESSIBILITÉ**
MOBILITÉ & SECURITÉ ROUTIÈRE

Défis concernés et propositions JNC (à suivre ou pas)	**Vos 1ères propositions**
CONNECTIVITÉ Défi 3 : Accessibilité, mobilité et sécurité **Sécuriser, améliorer et valoriser des circuits de mobilité douce intra-communaux et supra-communaux** - **Circuits cyclo-piétons** : accès à Lierneux par la nature / moins de voitures, moins de dangers ⇨ **Exemple :** en bords de Lienne - **Sécuriser les citoyens :** créer des zones spécifiques aux cyclo-piétons, bien délimitées des voiries	- **Changer la règlementation de certaines rues** - **Développement** des **zones piétonnes** - Prolongation du trottoir entre chez J-M Foret (arrêt de bus) et Georis (revoir les passages pour piétons au carrefour du monument) - **Entretien** des **voiries communales** - Réflexions // **convivialité et fréquentation** des **villages % aspect sécuritaire** - **Transports alternatifs** - **Système** des **points nœuds** (mobilité douce/ tourisme vert) - Amélioration de la **transcommunalité** - **Application virtuelle** pour le **réseau** *TARPAN* **(balades et trajets utiles cyclistes)** - **Circuits de trail** (genre *Extratrail*)
CONNECTIVITÉ Défi 4 : Accessibilité et mobilité **Renouer un lien avec l'eau** - **Circuits cyclo-piétons** : accès à Lierneux et aux communes voisines par les bords de la Lienne (quand c'est possible)	- **Développement** des **zones piétonnes** - **Entretien** des **voiries communales** - **Transports alternatifs** - **Système des points nœuds (mobilité douce/tourisme vert)** - Amélioration de la **transcommunalité** - **Application virtuelle** pour le **réseau**

	- *TARPAN* (balades et trajets utiles cyclistes) - **Circuits de trail** (genre *Extratrail*)
ATTRACTIVITÉ Défi 2 : Accessibilité, mobilité et sécurité **Créer un système d'économie circulaire qui ferait de la commune un pôle d'emploi important** - **Circuits cyclo-piétons bien délimités des voiries** (exemple : en bord de Lienne quand c'est possible) : accès à Lierneux par la nature et des voies spécifiques - **Autopartage + *Lierneux App'*** : pour *palier le problème des transports en commun *développer une autre habitude - commune - de se déplacer *réduire le nombre de voitures donc de dangers - **Bus taxi à la demande :** pour pallier le problème SNCB et TEC - **Sécuriser les citoyens :** *Créer des zones spécifiques aux enfants (par interdiction ou sensibilation) *Augmenter le nombre de radars répressifs ou/et de feux rouges/vitesse *Limiter le nombre de poids lourds et leur déterminer des parcours adéquats	- **Transports alternatifs** - **Système des points nœuds** (mobilité douce/ tourisme vert) - Amélioration de la transcommunalité - **Bus à la demande** - Places de **parking supplémentaires** - **Parking** plus adapté pour le **co-voiturage à la sortie d'autoroute** - **Régulation** de la **vitesse**, surtout si la **fréquentation des routes** s'accroît - **Régulation** de la **vitesse des camions** - les dévier vers des routes où le danger est moins présent pour **l'enfance des quartiers** - **Changer la règlementation de certaines rues**
ATTRACTIVITÉ Défi 3 : Accessibilité et mobilité	

Mettre à profit la localisation entre 2 provinces en s'intégrant dans les circuits touristiques mis en place par le *SPDT Liège* et le *Parc naturel des Deux Ourthes* - **Circuits cyclo-piétons bien délimités des voiries** - ***Lierneux App'*** : - **Accès aisé et connections à Lierneux par la nature/voies spécifiques** (parcours mettant **en valeur** de son **patrimoine naturel, bâti et culturel**) - **Connexions avec la province de Luxembourg** - **Connexions avec la province de Liège** - **Moyen(s) de transports** assurant ces connexions et palliant le manque de transport en commun	- **Entretien des voiries communales** - **Transports alternatifs** - **Système des points nœuds** en matière de mobilité douce et de tourisme vert - Amélioration de la transcommunalité - **Bus à la demande** - **Application virtuelle** pour le **réseau *TARPAN*** (**balades cyclistes**) - **Circuits de trail** (genre *Extratrail*) - **Parking** pour **mobil homes**

Evolutif **ACCESSIBILITÉ**
MOBILITÉ & SECURITÉ ROUTIERE

ACCESSIBILITE

- **Transcommunalité**
  - **Accès aisés et connections « douces » entre Lierneux et ses communes voisines :**
    - **par** les bords de la Lienne /la nature/des voies spécifiques
      (exemple : parcours mettant **en valeur** de son **patrimoine naturel, bâti et culturel**)
    - **réseau Tarpan :** connexion entre Lierneux et Vielsalm utilisée par les habitants et touristes.
      - Eléments à réhabiliter/ insérer : balises, mise à jour des cartes, poteaux, n° à insérer sur signalisation en cas d'accident pour retrouver la personne, panneaux faune et flore, points remarquables.
      - Manque de bénévoles au Syndicat d'Initiative pour entretenir le réseau. C'est la commune qui s'en charge.
        - **Remarque :** gestion à long terme difficile. Vielsalm a réduit son réseau et a ciblé ce qui avait un intérêt paysager. Idée : réduire le réseau et l'améliorer + connaitre les sentiers les plus fréquentés.
        - **Fiche éco-veille**
        - Autre proposition : définir une promenade à mettre en ordre dans un premier temps et partir sur fiche pour voir si les personnes sont satisfaites.
    - Budget communal pour revaloriser sentiers.
    - GT précédent : promenade déjà priorisée. Promenade 4 : souvent fréquentée au départ de Lierneux.
    - Accès via smartphone.
    - Tracer parcours sur internet, l'imprimer et le sortir avec un QR Code.
    - Première promenade à réhabiliter : balade n°10 à Bra : inventaire réalisé avec FRW.
    - Projet live : AC a rendu un dossier sur la promenade du castor avec observatoire accessible.
    - **Développer l'ancienne ligne de tram avec Vielsalm et mettre en avant son histoire (trajet d'ici à Hébronval à Vielsalm)**
      - A faire ensemble pour voir si projet envisageable.
  - **Connexions avec la province de Luxembourg**
  - **Connexions avec la province de Liège**

- **Développer les parkings**
  - Développer un parking pour **mobil homes**
  - Prévoir des places de parking supplémentaires **à proximité des écoles**
  - Mettre en place un parking plus adapté pour le **co-voiturage** à la sortie d'autoroute

MOBILITE et SECURITE ROUTIERE

- **Moyen(s) de transports** assurant des **connexions intercommunales** et palliant le **manque de transports en commun**
  - Développer les transports **alternatifs** :
    - **Bus-taxi à la demande :** pour pallier le problème SNCB et TEC
    - **Autopartage + *Lierneux App'*** :
      - pour développer une autre habitude - commune - de se déplacer
        - Mais comment **donner envie** au citoyen de se déplacer en autopartage ?
          - Mettre en place un parking plus adapté pour le **co-voiturage** à la sortie d'autoroute

- **Sécuriser les citoyens :**
  - Créer des **zones spécifiques aux cyclo-piétons, bien délimitées des voiries**
    - **Autres itinéraires :** par les **bords de Lienne,** par la **nature**, par des **voies spécifiques**
      ➔ moins de voitures, moins de dangers
    - Développer les **zones piétonnes**
      - Prolonger le trottoir entre chez J-M Foret (arrêt de bus) et Georis (revoir les passages pour piétons au carrefour du monument)
    - **Entretenir** les **voiries communales**
    - Adhérer au système des **POINTS NOEUDS** en matière de mobilité douce et de tourisme vert
    - Améliorer les **accès transcommunaux**
    - Créer une application virtuelle pour le **réseau *TARPAN*** (balades et trajets utiles cyclistes)
    - Développer des **circuits de trail** (genre *Extratrail*)

- Créer des **zones spécifiques aux enfants** (par interdiction ou sensibilation)
  - Mettre des **obstacles dans les rigoles** pour renforcer le sentiment d'étroitesse des routes et forcer les conducteurs à ralentir
  - Installer des **panneaux/dessins d'enfants** dans les villages pour responsabiliser les automobilistes
  - Consacrer **certaines rues exclusivement aux enfants** pendant les grandes vacances

- **Augmenter** le nombre de **radars répressifs** ou/et **ralentisseur**s et **feux rouges** en cas de vitesse
  - **Re-limiter la vitesse autorisée** dans les villages (dont à Sart : *rue du Moulin*, quartier de passage avec de très jeunes enfants)
    - Instaurer des **zones 30km/h**
    - Installer des **radars répressifs** dans les **zones 50km/h non respectées**
- **Limiter** le nombre de **poids lourds** et leur déterminer des **parcours adéquats**
  - **Revoir** les politiques de **taxation** des poids lourds
  - **Re-limiter la vitesse autorisée** des camions dans les villages
    - Aménagement de gros ralentisseurs
  - **Les dévier** vers des routes où le **danger** est **moins présent** pour l'enfance des quartiers
    - Rediriger les poids lourds sur la RN66
  - **Changer** la **règlementation** de certaines rues
    - Interdire le charroi lourd sur la RN651
  - Évaluer les **nuisances + moyens pour y remédier**
- **Meilleure visibilité** dans les **carrefours**
- **Autopartage + transports alternatifs** (cf. supra) : moins de **voitures** donc moins de dangers

- **<u>Autres</u> :**
  - **Réflexions** quant à la **convivialité et** la **fréquentatio**n des villages par rapport à l'**aspect sécuritaire**
  - **Communication optimale en matière de voiries**
    - Désigner une **personne relai** dans chaque **village** pour communiquer sur les **problèmes de sécurité, de voirie,…**(exemple : page Facebook Sécurité routière attachée au compte de la Commune – plusieurs administrateurs)
    - Possibilité de **partager des informations via un Forum** pour **chaque village**
    - Amélioration de la **communication auprès de citoyens** déjà investis ou pas sur les réunions des **Groupes de Travail (page PCDR)**

GT Economie, énergie et tourisme du 13 juin 2017

Défis **ECONOMIE, ENERGIE & TOURISME**

Défis concernés et propositions JNC (à suivre ou pas)	**Vos 1ères propositions**

1

IDENTITÉ Défi 1 : Economie et énergie

Développer des filières locales et durables en termes d'énergies, d'alimentation, de construction

- **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet.
- **Vente directe à la ferme** / /Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux**: réinvention du lien entre le producteur et le consommateur
- **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois
- **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie
- **Start up en technologies d'avant-garde** ***(dont*** **certaines en lien avec la Transition)**
- **Mesures agro-environnementales**
- Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC)
- **Recyclerie** *:* une commune X déchets
- Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et

- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir**
- Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région**
- **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire…) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux)
- Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)
- Mise en place d'une **monnaie locale**

- Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune)
- Promotion des **start up et nouvelles technologies**
- Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune**
- Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes**
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**
- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique**

- Créer un « **refuge/écolodges pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)

responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - **Filière bois-énergie** - **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée. - **Bio-méthanisation** : un procédé naturel de dégradation des matières organiques par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération	- Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la ***Maison du tailleur***

IDENTITÉ Défi 2 : Economie **Soutenir l'agriculture locale au travers des circuits-courts** - **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet. - **Vente directe à la ferme**/Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie - **Mesures agro-environnementales** - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - **Filière bois-énergie**	- « Favoriser la **transcommunalité** pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région** - **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire,…) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux) - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne**, après recensement (dépliant) - Mise en place d'une **monnaie locale** - Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** - Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines - **Communication/partage** des **aspects culturels** et liés au **patrimoine** de la commune **(terroir)**

IDENTITÉ Défi 3 : Economie et tourisme **Mettre en valeur le patrimoine paysager en développant des activités de loisir** - **Vente directe à la ferme/** Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** ; réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Valoriser l'**image verte** de la commune - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** - **Valorisation** du **petit patrimoine** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - Aménager des **pôles d'attraction citoyenne** - Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les **gîtes**) par l'élaboration de **règles strictes** - Créer un « **refuge/écolodge** » **pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont) - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique** « Coticule » - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre Extratrail) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont)

5

	- **Communication/partage** des **aspects du patrimoine naturel** de la commune - Meilleure **mise en valeur des arbres remarquables** et **points de vue paysager**
IDENTITÉ Défi 4 : Tourisme **Préserver et mettre en valeur le patrimoine (naturel, bâti, culturel)** - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Mesures agro-environnementales** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit,	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire,...) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux) - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Valoriser l'**image verte** de la commune - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** - **Valorisation** du **petit patrimoine** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - Aménager des **pôles d'attraction citoyenne** - Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les **gîtes**) par l'élaboration de **règles strictes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Créer un « **refuge/écolodge** » **pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de

une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	**TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique « Coticule »** - Entretenir le **patrimoine bâti et mémoriel lié à la guerre** : monument américain à Sart-Lierneux) qui attire les **touristes américains !** - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Communication/partage** des **aspects culturels** et liés au **patrimoine mémoriel** de la commune - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune : **ne pas nuire aux paysages**

CONNECTIVITÉ Défi 4 : Tourisme **Renouer un lien avec l'eau** - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** (en bords de Lienne) pour améliorer le **tourisme vert** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de ***transcommunalité*** avec les communes voisines - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (si en bords de Lienne ? - balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique « circuit de l'eau »** - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*)**

ATTRACTIVITÉ Défi 1 : Economie et énergie

Promouvoir l'exemplarité en terme de développement durable

- **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet. - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie - **Start up en technologies d'avant-garde :** en lien avec la Transition - **Mesures agro-environnementales** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - **Recyclerie** : une commune X déchets	- « Favoriser la **transcommunalité** pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région** - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne**, après recensement (dépliant) - Mise en place d'une **monnaie locale** - Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune) - Promotion des **start up et nouvelles technologies** - Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** - Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** (moins de voitures) - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines (moins de voitures) - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes - moins de voitures) - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il

- Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - **Filière bois-énergie** - **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée. - Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Bio-méthanisation** : un procédé naturel de dégradation des matières organiques par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	en existe déjà dans d'autres communes environnantes (moins de voitures) - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la *Maison du tailleur* - Créer un « **refuge/écolodges pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)

ATTRACTIVITÉ Défi 2 : Economie

Créer un système d'économie circulaire qui ferait de la commune un pôle d'emploi important

---

- **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet.
- **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur
- **Agriculture biologique et agroforesterie :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois
- **Start up en technologies d'avant-garde**
- Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne***
- Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs)
- **Recyclerie** *:* une commune X déchets
- **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé
- **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement

- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir**
- Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région**
- Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)

- Mise en place d'une **monnaie locale**
- Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune)
- Promotion des **start up et nouvelles technologies**
- Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune**
- Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes**
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**
- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique**

- **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**

11

ATTRACTIVITÉ Défi 3 : Economie et Tourisme

Mettre à profit la localisation entre deux provinces en s'intégrant dans les circuits touristiques mis en place par le *SPDT Liège* et le *Parc naturel des Deux Ourthes* (Améliorer les circuits et infrastructures touristiques communaux)

- **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*
- **Start up en technologies d'avant-garde**
- Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne***
- Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs)
- Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement
- Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux**
- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local
- Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons)
- **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement

- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir**
- Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)

- Mise en place d'une **monnaie locale**
- Valoriser l'**image verte** de la commune
- Création de **pôles d'attractivité** pour attirer **plus de jeunes sur la commune**
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**
- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique**

- **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert**
- **Valorisation** du **petit patrimoine**
- **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines
- Aménager des **pôles d'attraction citoyenne**
- Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les **gîtes**) par l'élaboration de **règles strictes**
- Créer un « **refuge/écolodge** » **pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)
- Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes)
- Créer un circuit thématique « Coticule », etc.

	- Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique** « Coticule », etc. // Transcommunalité - Entretenir le **patrimoine bâti et mémoriel lié à la guerre** : monument américain à Sart-

12

	Lierneux) qui attire les **touristes américains** ! // Transcommunalité - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Communication/partage des aspects naturels, culturels** et liés au **patrimoine mémoriel** de la commune

Evolutif **ECONOMIE, ENERGIE & TOURISME**

ECONOMIE

- **Distribution en circuits-courts :** économie circulaire
  - **Rapprocher le consommateur du producteur**
    - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur
    - Création d'un **GAC** ou d'une **coopérative transcommunal(e)**
      - Collaboration transcommunale : Stoumont, Vielsalm,… (Piste à suivre : Stoumont est en train de créer un GAC et accroche aussi certains producteurs de Vielsalm, Manhay, Stavelot, *etc.* – contacter Eric Dechamps à cet effet : pq pas Lierneux ?)
    - **Multiplication** des **marchés locaux** en favorisant la **transcommunalité** pour mettre en valeur les **produits locaux**
      - Mise sur pied d'un marché de produits locaux regroupant plusieurs communes
        - Mais ont essayé de créer un marché tous les 15j : n'a pas fonctionné (attention à la motivation et à la mobilisation sur la durée)
        - Eviter de multiplier les initiatives de marchés locaux (effet doublon inutile et perte de rentabilité si trop nombreux)
        - Marché *Abracadabr'art* une fois tous les 3 mois. Idée : en organiser en été
        - Abris sur la place du Pré du Renard : endroit où organiser un marché couvert
      - **Camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine **+ tour** des **marchés régionaux**
        - Gestion du camion par plusieurs personnes (d'une même coopérative /GAC de producteurs transcommunaux)
        - Adaptation des horaires aux personnes qui travaillent / qui ont du mal à se déplacer dans les villages
        - Nécessité de compter sur les producteurs de plusieurs communes
        - Craintes
          - fonctionnement sur le long terme + insuffisance de l'offre par rapport à la demande
          - investissement dans un camion onéreux alors qu'il existe des salles de villages pour organiser des marchés locaux – ou alors le camion appartiendrait déjà à un producteur ?
      - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)
        - Prochainement : exposition des produits du terroir à l'Office du Tourisme. Dans un premier temps, juste exposition et pas de vente. Projet de vente à envisager en GT. OT se situera dans l'ancienne bibliothèque
      - Mise en place d'une **monnaie locale**
        - Existence récente de la monnaie *SOUS RIRE* pour plusieurs communes (Vielsalm, Trois-Ponts, Lierneux, Stavelot, Malmedy, Waismes) : pour producteurs mais aussi services (médecins, dentistes,…).
  - Produire des **biens et services**

- Ex : monnaie locale (cf. supra)
- Camion itinérant
- Atelier de récupération/recyclage
- Mise en place d'un *Repair café*
- Maintien de jardins/potagers à partager

- **Limiter** la **consommation**, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet
  - **Adhésion** aux **Communes du Commerce Equitable** (CDCE) : participation des acteurs locaux via l'engagement collectif des responsables politiques (autorité communale), commerçants et acteurs de l'*Horeca*, travailleurs des entreprises/organisations/écoles, via de mesures de communication/sensibilisation, via la création d'un comité de pilotage et une importance accordée aux produits agricoles locaux et durables enseignants, étudiants, consommateurs, etc. tous peuvent jouer un rôle pour donner plus de chances aux produits équitables (Cf. évolution de la commune de Vielsalm à ce sujet)
  - **Limitation des trajets et dépenses des petits producteurs** via la naissance d'une coopérative/d'un GAC
  - **Nouvelles mesures socio/agro-environnementales**
    - Jardin partagé géré par les citoyens
    - Placement de bacs potagers devant les maisons, gérés, alimentés et partagés par les citoyens (renfort du lien social)
    - Initier les citoyens à l'art du potager et la permaculture ; renouer avec l'agriculture à usage domestique
    - Soutien aux producteurs et agriculteurs qui se lancent (ex : *Ceinture Aliment Terre Liégeoise*, personnes ressources pour conseils économiques/écologiques comme Stéphane MOSTENNE) ➔ organiser une réunion d'information avec les acteurs concernés et avec un GAC naissant ?
    - **Agriculture éthique/biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de **création d'emplois**
      - Part de bio à Lierneux : 20% (considéré comme un bon pourcentage)
      - *Label bio* difficile à obtenir mais les producteurs adoptent quand même des pratiques bio sans pour autant avoir le label
      - Créer une coopérative avec des producteurs de lait % limitations de l'AFSCA
      - Créer un label transcommunal attestant la qualité des productions de Lierneux et ses alentours ne se payant pas forcément un label bio (mais : fonctionnement à la confiance ou mesure de surveillance possible ?)
      - Agroforesterie (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes **au service de l'économie**
        - Matière technique à réserver aux exploitants – pas grand-chose à faire au niveau citoyen

- **<u>Communication et multimédias</u>** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook*
  - Favoriser les **<u>échanges d'informations/d'entraides intervillages</u>**
    - Créer des **ADL, coopératives, GAC**, etc…
      - Pour regrouper les acteurs économiques (commerçants, agriculteurs, start up, etc…) en des projets ou fonctionnements communs
        - Pas vraiment d'idées…
      - Autrefois : association de commerçants mais n'existe plus – d'où une croyance moyenne en la création d'une ADL
    - **SEL** : existe depuis 6 ans. Trop peu d'informations sur ses activités selon certains – son existence est à renforcer et à partager sur son réseau social
    - **1 Compte/des pages Facebook**
      - **Utile** : Attacher au compte existant de la Commune de Lierneux **plusieurs « pages »** (*Economie ; Start up, Circuits-courts*, etc…) susceptibles d'informer clairement les citoyens
      - Créer une page par thématique : information à gérer via un système d'autorisation par l'administrateur avant publication. Proposition de gestion par les citoyens (Madame LEJEUNE pourrait administrer la page circuits-courts).
        - Remarque : **S'agirait-il d'un compte citoyen** (administration des pages respectives) **ou communal** ?
      - Bon moyen d'information mais nécessité de diversifier les outils de communication (bull. com., site internet communal,…)
    - Améliorer la communication auprès de citoyens déjà investis ou pas concernant les réunions des **Groupes de Travail (page PCDR)**
      - Pas favorables à cette idée car certains n'ont pas *Facebook* ou ne l'apprécient pas
    - Refonte du **site internet communal (**enquête auprès des citoyens pour répondre aux besoins identifiés)
      - Communiquer et partager davantage les aspects économiques de la commune
      - Site actuellement en refonte
      - Page *Lierneux, ma commune, j'interviens et je suis responsable :* on ne sait pas qui la gère. (Pas besoin d'autorisation de l'administrateur pour publier une info mais présence d'un règlement qui rappelle l'utilité de la page) ➔ contact à prendre
  - Favoriser les **<u>échanges d'informations/d'entraides intercommunales</u>**

- Créer ces mêmes liens (cf. supra) à une **échelle transcommunale pour** faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces (Liège et Luxembourg) un **atout et non** plus une **faiblesse** au niveau **économique**
    - Rôle d'une ADL transcommunale Lierneux/Vielsalm/Manhay…qui serait un plus gros moteur commercial et communicationnel pour certains
    - Rôle incombant aux *Maisons du Tourisme* pour d'autres - lesquelles ?

- **Promotion de *Start up* en technologies d'avant-garde**
    - Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune)
        - Envisager partenariat avec l'ULG pour avoir un centre de recherche sur les nouvelles technologies à Lierneux (qui attirerait de jeunes universitaires fraîchement diplômés)
        - Constituer un dossier sur base de l'étude socio-économique à présenter à la SPI pour la faire changer d'avis (car avait refusé la construction d'un parc artisanal près de l'autoroute en 2004, préférant alors privilégier l'extension du parc existant dans le centre)
        - Problème : les terrains à proximité de l'autoroute sont privés
        - Prévoir un parking d'éco-voiturage à proximité de l'autoroute
        - Volonté d'agrandir le parc actuel mais lourdeur administrative car il faut réaffecter la zone au plan de secteur (2-3 ans calendrier). Ce parc serait plutôt consacré aux PME et entrepreneurs de la région.
- **Retour** de la **jeunesse** sur la commune
    - Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** (cf. *supra*)
    - Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes**
      Rem : néanmoins, sur 10 demandes de permis de bâtir/rénover, 7-8 sont des jeunes …
        - Logements tremplins (en existe déjà quelques-uns sur la commune)
        - Idées de logements kangourous (= logements partagés entre plusieurs familles et générations)
        - Idée d'apporter un soutien communal aux jeunes pour le raccordement à l'eau et l'électricité : Monsieur Léonard n'est pas certain que ce soit possible et financièrement envisageable pour la commune
        - Idée de créer un lotissement MAIS
            - Problèmes :
                - Sélection : pas possible de refuser une demande et ne sélectionner que les jeunes de Lierneux.
                - Financement : la commune pourrait l'envisager via le développement d'une ZACC car acquisition de terrains trop onéreuse mais procédure très longue.
    - Autre alternative : l'appartement.
        - Sur Lierneux, une vingtaine d'appartements vont se développer
        - Si davantage, attention à bien développer des activités commerciales/citoyennes en parallèle pour éviter un phénomène de cité dortoir (les gens partant le matin et rentrant seulement le soir)
- **Profit respectueux** de la **nature environnante** (**création d'emplois**)
    - ***Parc naturel de la Haute Lienne***
    - **Carrières de Lierneux** (base de loisirs)
        - La carrière est toujours en activité pour 10 à 20 ans (fera donc l'objet de la prochaine ODR)
        - Idée : développer les sites aux alentours quant aux possibilités pour l'escalade
    - **Autres : /**

Arrêt ici

TOURISME

- **Attirait d'un tourisme cible** pour faire de la **localisation de Lierneux entre deux provinces** un **atout et non** plus une **faiblesse**
    - **Valorisation** du **petit patrimoine**
        - Entretenir le **patrimoine bâti et mémoriel lié à la guerre** : monument américain à Sart-Lierneux qui attire les **touristes américains**
            - Créer un circuit des deux guerres, en collaboration avec la commune de Vielsalm (musée de la guerre) (nombreux inventaires et études existent à ce sujet)
    - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local/transcommunal
    - **Enrichir les possibilités de promenades** afin d'attirer le **tourisme désiré** (vert % randonnée)
        - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons)
        - Création de **promenades didactiques, spécifiques aux découvertes**
            - Créer un **circuit thématique « Coticule »**

        - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce/tourisme vert)**
            - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre**
            - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines
                - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes)
                - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes
                - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont)
    - **Profit respectueux** de la nature environnante (**création de loisirs**)
        - ***Parc naturel de la Haute Lienne***
        - **Carrières de Lierneux** (base de loisirs)
    - **Règles strictes** en matière de **gîtes** au **bénéfice des citoyens** (- de nuisance au quotidien)
        - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîtes **ruraux écotouristiques** et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement
            - Permettraient l'**attrait d'un tourisme vert cible plus calme** : randonneurs, trailers, cyclistes/vtt
            - *Maison du randonneur* à Verleumont (attrait d'un tourisme désiré)
    - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement et les citoyens
        - Création de **gîtes relais/écolodges** (cf. supra)
        - Distribution de sacs en tissus aux promeneurs à l'OT pour réduire les risques de pollution
- Aménagement des **pôles d'attraction citoyenne (tourisme local)**
    - Comment donner envie aux citoyens de se divertir dans/tout près de sa commune ?
- Mise en valeur des **produits du terroir**
    - **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire,…) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux)
    - **Favoriser la transcommunalité (plusieurs communes – un seul terroir)**
    - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)
- **Communication et multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook*
    - **Forum** pour chaque **village**
    - Favoriser les **échanges d'informations intervillages**
        - Créer un **comité d'associations** pour **organisations communes**
        - **Création de plusieurs pages Facebook** *(Tourisme vert et culturel ; Terroir, etc.)* **liées au compte communal** (gérées par **plusieurs administrateurs**)
        - Améliorer la **communication** auprès de citoyens déjà investis ou pas sur les réunions des **Groupes de Travail (page PCDR)**
        - **Refonte du site internet communal** (enquête auprès des citoyens pour répondre aux besoins identifiés)
            - **Communication/partage** des **aspects naturels, culturels** et liés au **patrimoine mémoriel** de la commune
    - Développer l'aspect **transcommunal lde Lierneux** avec ses **communes voisines** grâce au **tourisme vert**
    - Création d'un **document d'information/ de promotion** pour les **visiteurs** (folder)
- **Autres :**

ENERGIE

// présentation par la commission POLLEC

- Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC)
    - **Pistes ancien GT** :
        - **Nouvelles mesures énergétiques** :
            - **panneaux solaires**
            - **éoliennes citoyennes** (//Electrabel sur LIERNEUX et VILESALM)
            - **cogénération énergétique** : production simultanée de chaleur et d'électricité au moyen d'un moteur alimenté avec un seul combustible (fossile si mazout ou gaz naturel – renouvelable si biogaz ou biomasse)

        - Technique surtout développée pour les **très grands bâtiments** qui ont un besoin de chaleur important
        - Ou **micro-cogénération domestique** : système à l'apparence et aux dimension d'une chaudière à condensation ordinaire
    - **Promotion** en faveur des **techniques d'aération** dans les **nouvelles constructions**
    - **Primes** en faveur de l'**isolation**, des **citernes d'eau de pluie**, de l'**épuration**

- **Economie d'énergie** et sensibilisation au développement durable
    - Sensibilisation quant à la consommation entre **ampoules énergivores** et **économiques**
    - Diminution de l'**éclairage public**
    - **Actions basiques** énergétiques : éteindre radiateurs, placer ampoules économiques

- **Pistes GT Energie POLLEC** :
- **Distribution en circuits-courts :** économie **circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en **limitant** la consommation, le **gaspillage des matières premières et** des **sources d'énergie non-renouvelables** afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet

    - **Mesures agro-environnementales**
    - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de **traitement de l'eau**, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois

- **Recyclerie** *:* une commune X déchets
- **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé
- **Filière bois-énergie**
- **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée

    - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune
    - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la ***Maison du tailleur***

- **Attirer un TOURISME CIBLE** en créant des **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs

    - **Tourisme cible :** randonneurs, trailers, cyclistes/vtt
    - **Gîtes ruraux écotouristiques** et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement

- **Start up en technologies d'avant-garde :** en lien avec la **Transition**
- **Communication et multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook*

    - **Informer le citoyen** : qui fait quoi sur la commune ? Qu'existe-il comme possibilités d'entrer dans la Transition pour les citoyens ?

        - Créer une base de données des nouveaux acteurs et outils énergétiques

    - ***Cf supra*** : Création d'une **page Facebook *Energie*** liée au compte Facebook de la Commune - plusieurs administrateurs)

- **Autres :**

GT Economie, énergie et tourisme du 11 juillet 2017

Défis **ECONOMIE, ENERGIE & TOURISME**

Défis concernés et propositions JNC (à suivre ou pas)	**Vos 1ères propositions**

1

IDENTITÉ Défi 1 : Economie et énergie

Développer des filières locales et durables en termes d'énergies, d'alimentation, de construction

- **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet.
- **Vente directe à la ferme** / /Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux**: réinvention du lien entre le producteur et le consommateur
- **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois
- **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie
- **Start up en technologies d'avant-garde *(dont* certaines en lien avec la Transition)**
- **Mesures agro-environnementales**
- Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC)
- **Recyclerie** *:* une commune X déchets
- Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et

- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir**
- Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région**
- **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire…) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux)
- Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)
- Mise en place d'une **monnaie locale**

- Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune)
- Promotion des **start up et nouvelles technologies**
- Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune**
- Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes**
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**
- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique**

- Créer un « **refuge/écolodge**» **pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)

responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - **Filière bois-énergie** - **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée. - **Bio-méthanisation** : un procédé naturel de dégradation des matières organiques par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération	- Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la ***Maison du tailleur***

IDENTITÉ Défi 2 : Economie **Soutenir l'agriculture locale au travers des circuits-courts** - **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet. - **Vente directe à la ferme**/Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie - **Mesures agro-environnementales** - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - **Filière bois-énergie**	- « Favoriser la **transcommunalité** pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région** - **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire,...) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux) - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Mise en place d'une **monnaie locale** - Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** - Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines - **Communication/partage** des **aspects culturels** et liés au **patrimoine** de la commune **(terroir)**

IDENTITÉ Défi 3 : Economie et tourisme **Mettre en valeur le patrimoine paysager en développant des activités de loisir** - **Vente directe à la ferme/** Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** ; réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Valoriser l'**image verte** de la commune - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** - **Valorisation** du **petit patrimoine** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - Aménager des **pôles d'attraction citoyenne** - Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les gîtes) par l'élaboration de **règles strictes** - Créer un « **refuge/écolodges pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont) - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique** « Coticule » - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre Eotrail) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont)

	- **Communication/partage** des **aspects du patrimoine naturel** de la commune - Meilleure **mise en valeur des arbres remarquables** et **points de vue paysager**
IDENTITÉ Défi 4 : Tourisme **Préserver et mettre en valeur le patrimoine (naturel, bâti, culturel)** - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Mesures agro-environnementales** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit,	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire,…) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux) - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Valoriser l'**image verte** de la commune - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** - **Valorisation** du **petit patrimoine** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - Aménager des **pôles d'attraction citoyenne** - Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les gîtes) par l'élaboration de **règles strictes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Créer un « **refuge/écolodges pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)

	- Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes)

6

une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- Créer un **circuit thématique** « Coticule » - Entretenir le **patrimoine bâti et mémoriel lié à la guerre** : monument américain à Sart-Lierneux) qui attire les **touristes américains** ! - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Communication/partage** des **aspects culturels** et liés au **patrimoine mémoriel** de la commune - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune : **ne pas nuire aux paysages**
CONNECTIVITÉ Défi 4 : Tourisme	

7

Renouer un lien avec l'eau - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** (en bords de Lienne) pour améliorer le **tourisme vert** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de ***transcommunalité*** avec les communes voisines - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (si en bords de Lienne ? - balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique** « **circuit de l'eau** » - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*)**

ATTRACTIVITÉ Défi 1 : Economie et énergie **Promouvoir l'exemplarité en terme de développement durable** - **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet. - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie - **Start up en technologies d'avant-garde :** en lien avec la Transition - **Mesures agro-environnementales** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - **Recyclerie** : une commune X déchets	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région** - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne**, après recensement (dépliant) - Mise en place d'une **monnaie locale** - Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune) - Promotion des **start up et nouvelles technologies** - Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** - Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** (moins de voitures) - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines (moins de voitures) - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes - moins de voitures) - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes

- Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - **Filière bois-énergie** - **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée. - Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Bio-méthanisation** : un procédé naturel de dégradation des matières organiques par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	environnantes (moins de voitures) - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la ***Maison du tailleur*** - Créer un « **refuge/écolodges pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)

ATTRACTIVITÉ Défi 2 : Economie

Créer un système d'économie circulaire qui ferait de la commune un pôle d'emploi important

---

- **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet.
- **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur
- **Agriculture biologique et agroforesterie :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois
- **Start up en technologies d'avant-garde**
- Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne***
- Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs)
- **Recyclerie** : une commune X déchets
- **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé
- **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement

- « Favoriser la **transcommunalité** pour mettre en valeur les **produits de terroir**
- Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région**
- Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)

- Mise en place d'une **monnaie locale**
- Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune)
- Promotion des **start up et nouvelles technologies**
- Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune**
- Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable pour attirer les jeunes**
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**
- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique**

- **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**

11

ATTRACTIVITÉ Défi 3 : Economie et Tourisme

Mettre à profit la localisation entre deux provinces en s'intégrant dans les circuits touristiques mis en place par le *SPDT Liège* et le *Parc naturel des Deux Ourthes* (Améliorer les circuits et infrastructures touristiques communaux)

- **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*
- **Start up en technologies d'avant-garde**
- Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne***
- Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs)
- Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement
- Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux**
- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local
- Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons)
- **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement

- « Favoriser la **transcommunalité** pour mettre en valeur les **produits de terroir**
- Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)
- Mise en place d'une **monnaie locale**
- Valoriser l'**image verte** de la commune
- Création de **pôles d'attractivité** pour attirer **plus de jeunes sur la commune**
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**
- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique**
- **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert**
- **Valorisation** du **petit patrimoine**
- **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines
- Aménager des **pôles d'attraction citoyenne**
- Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les **gîtes**) par l'élaboration de **règles strictes**
- Créer un « **refuge/écolodge** » **pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)
- Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes)
- Créer un **circuit thématique** « **Coticule** », **etc.** // **Transcommunalité**
- Entretenir le **patrimoine bâti et mémoriel lié à**

	// Transcommunalité - Entretenir le **patrimoine bâti et mémoriel lié à la guerre** : monument américain à Sart-Lierneux) qui attire les **touristes américains** ! // Transcommunalité - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau**

12

	POINTS NŒUDS dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Communication/partage** des **aspects naturels, culturels** et liés au **patrimoine mémoriel** de la commune

Evolutif **ECONOMIE, ENERGIE & TOURISME**

ECONOMIE

- **Distribuer en circuits-courts :** économie circulaire
  - **Rapprocher le consommateur du producteur**
    - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur
    - Création d'un **GAC** ou d'une **coopérative transcommunal(e)**
      - Collaboration transcommunale : Stoumont, Vielsalm,… (Piste à suivre : Stoumont est en train de créer un GAC et accroche aussi certains producteurs de Vielsalm, Manhay, Stavelot, *etc*. – contacter Eric Dechamps à cet effet : pq pas Lierneux ?)
    - **Multiplication** des **marchés locaux** en favorisant la **transcommunalité** pour mettre en valeur les **produits locaux**
      - Mise sur pied d'un marché de produits locaux regroupant plusieurs communes
        - Mais ont essayé de créer un marché tous les 15j : n'a pas fonctionné (attention à la motivation et à la mobilisation sur la durée)
        - Eviter de multiplier les initiatives de marchés locaux (effet doublon inutile et perte de rentabilité si trop nombreux)
        - Marché *Abracadabr'art* une fois tous les 3 mois. Idée : en organiser en été
        - Abris sur la place du Pré du Renard : endroit où organiser un marché couvert
      - **Camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine **+ tour** des **marchés régionaux**
        - Gestion du camion par plusieurs personnes (d'une même coopérative /GAC de producteurs transcommunaux)
        - Adaptation des horaires aux personnes qui travaillent / qui ont du mal à se déplacer dans les villages
        - Nécessité de compter sur les producteurs de plusieurs communes
        - Craintes
          - fonctionnement sur le long terme + insuffisance de l'offre par rapport à la demande
          - investissement dans un camion onéreux alors qu'il existe des salles de villages pour organiser des marchés locaux – ou alors le camion appartiendrait déjà à un producteur ?
      - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)
        - Prochainement : exposition des produits du terroir à l'Office du Tourisme. Dans un premier temps, juste exposition et pas de vente. Projet de vente à envisager en GT. OT se situera dans l'ancienne bibliothèque
      - Mise en place d'une **monnaie locale**
        - Existence récente de la monnaie *SOUS RIRE* pour plusieurs communes (Vielsalm, Trois-Ponts, Lierneux, Stavelot, Malmedy, Waismes) : pour producteurs mais aussi services (médecins, dentistes,…).
  - Produire des **biens et services**
    - Ex : monnaie locale (cf. supra)
    - Camion itinérant

- Atelier de récupération/recyclage
- Mise en place d'un *Repair café*
- Maintien de jardins/potagers à partager

- **Limiter** la **consommation**, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet
  - **Adhésion** aux **Communes du Commerce Equitable** (CDCE) : participation des acteurs locaux via l'engagement collectif des responsables politiques (autorité communale), commerçants et acteurs de l'*Horeca*, travailleurs des entreprises/organisations/écoles, via de mesures de communication/sensibilisation, via la création d'un comité de pilotage et une importance accordée aux produits agricoles locaux et durables enseignants, étudiants, consommateurs, etc. tous peuvent jouer un rôle pour donner plus de chances aux produits équitables (Cf. évolution de la commune de Vielsalm à ce sujet)
  - **Limitation des trajets et dépenses des petits producteurs** via la naissance d'une coopérative/d'un GAC
  - **Nouvelles mesures socio/agro-environnementales**
    - Jardin partagé géré par les citoyens
    - Placement de bacs potagers devant les maisons, gérés, alimentés et partagés par les citoyens (renfort du lien social)
    - Initier les citoyens à l'art du potager et la permaculture ; renouer avec l'agriculture à usage domestique
    - Soutien aux producteurs et agriculteurs qui se lancent (ex : *Ceinture Aliment Terre Liégeoise*, personnes ressources pour conseils économiques/écologiques comme Stéphane MOSTENNE) ➔ organiser une réunion d'information avec les acteurs concernés et avec un GAC naissant ?
    - **Agriculture éthique/biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de **création d'emplois**
      - Part de bio à Lierneux : 20% (considéré comme un bon pourcentage)
      - *Label bio* difficile à obtenir mais les producteurs adoptent quand même des pratiques bio sans pour autant avoir le label
      - Créer une coopérative avec des producteurs de lait % limitations de l'AFSCA
      - Créer un label transcommunal attestant la qualité des productions de Lierneux et ses alentours ne se payant pas forcément un label bio (mais : fonctionnement à la confiance ou mesure de surveillance possible ?)
      - Agroforesterie (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes **au service de l'économie**
        - Matière technique à réserver aux exploitants – pas grand-chose à faire au niveau citoyen

- **<u>Mieux communiquer et développer le multimédias</u>** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook*
  - Favoriser les **échanges d'informations/d'entraides intervillages**
    - Créer des **ADL, coopératives, GAC**, etc…
      - Pour regrouper les acteurs économiques (commerçants, agriculteurs, start up, etc…) en des projets ou fonctionnements communs
        - Pas vraiment d'idées…
      - Autrefois : association de commerçants mais n'existe plus – d'où une croyance moyenne en la création d'une ADL
    - **SEL** : existe depuis 6 ans. Trop peu d'informations sur ses activités selon certains – son existence est à renforcer et à partager sur son réseau social
    - **1 Compte/des pages Facebook**
      - **Utile** : Attacher au compte existant de la Commune de Lierneux **plusieurs « pages »** (*Economie ; Start up, Circuits-courts*, etc…) susceptibles d'informer clairement les citoyens
      - Créer une page par thématique : information à gérer via un système d'autorisation par l'administrateur avant publication. Proposition de gestion par les citoyens (Madame LEJEUNE pourrait administrer la page circuits-courts).
        - Remarque : **S'agirait-il d'un compte citoyen** (administration des pages respectives) **ou communal** ?
      - Bon moyen d'information mais nécessité de diversifier les outils de communication (bull. com., site internet communal,…)
    - Améliorer la communication auprès de citoyens déjà investis ou pas concernant les réunions des **Groupes de Travail (page PCDR)**
      - Pas favorables à cette idée car certains n'ont pas *Facebook* ou ne l'apprécient pas
    - Refonte du **site internet communal (**enquête auprès des citoyens pour répondre aux besoins identifiés)
      - Communiquer et partager davantage les aspects économiques de la commune
      - Site actuellement en refonte
      - Page *Lierneux, ma commune, j'interviens et je suis responsable :* on ne sait pas qui la gère. (Pas besoin d'autorisation de l'administrateur pour publier une info mais présence d'un règlement qui rappelle l'utilité de la page) ➔ contact à prendre
  - Favoriser les **échanges d'informations/d'entraides intercommunales**
    - Créer ces mêmes liens (cf. supra) à une **échelle transcommunale pour** faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces (Liège et Luxembourg) un **atout et non** plus une **faiblesse** au niveau **économique**
      - Rôle d'une ADL transcommunale Lierneux/Vielsalm/Manhay…qui serait un plus gros moteur commercial et communicationnel pour certains

- Rôle incombant aux *Maisons du Tourisme* pour d'autres - lesquelles ?

- **Promouvoir des *Start up* en technologies d'avant-garde**
  - Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune)
    - Envisager partenariat avec l'ULG pour avoir un centre de recherche sur les nouvelles technologies à Lierneux (qui attirerait de jeunes universitaires fraîchement diplômés)
    - Constituer un dossier sur base de l'étude socio-économique à présenter à la SPI pour la faire changer d'avis (car avait refusé la construction d'un parc artisanal près de l'autoroute en 2004, préférant alors privilégier l'extension du parc existant dans le centre)
    - Problème : les terrains à proximité de l'autoroute sont privés
    - Prévoir un parking d'éco-voiturage à proximité de l'autoroute
    - Volonté d'agrandir le parc actuel mais lourdeur administrative car il faut réaffecter la zone au plan de secteur (2-3 ans calendrier). Ce parc serait plutôt consacré aux PME et entrepreneurs de la région.
- **Favoriser le retour** de la **jeunesse** sur la commune
  - Créer des **pôles d'attractivité** et des **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** (cf. *supra*)
  - Acheter des **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes**
    Rem : néanmoins, sur 10 demandes de permis de bâtir/rénover, 7-8 sont des jeunes …
    - Logements tremplins (en existe déjà quelques-uns sur la commune)
    - Idées de logements kangourous (= logements partagés entre plusieurs familles et générations)
    - Idée d'apporter un soutien communal aux jeunes pour le raccordement à l'eau et l'électricité : Monsieur Léonard n'est pas certain que ce soit possible et financièrement envisageable pour la commune
    - Idée de créer un lotissement MAIS
      - Problèmes :
        - Sélection : pas possible de refuser une demande et ne sélectionner que les jeunes de Lierneux.
        - Financement : la commune pourrait l'envisager via le développement d'une ZACC car acquisition de terrains trop onéreuse mais procédure très longue.
  - **Autre alternative : promouvoir l'appartement**
    - Sur Lierneux, une vingtaine d'appartements vont se développer
    - Si davantage, attention à bien développer des activités commerciales/citoyennes en parallèle pour éviter un phénomène de cité dortoir (les gens partant le matin et rentrant seulement le soir)
- **Profiter respectueusement** de la **nature environnante** (**création d'emplois**)
  - ***Parc naturel de la Haute Lienne***
  - **Carrières de Lierneux** (base de loisirs)
    - La carrière est toujours en activité pour 10 à 20 ans (fera donc l'objet de la prochaine ODR)
    - Idée : développer les sites aux alentours quant aux possibilités pour l'escalade

TOURISME

- **Enrichir les promenades en valorisant le petit patrimoine, le patrimoine bâti et le patrimoine environnemental**
  - **Valoriser le petit patrimoine des deux guerres mondiales partout sur la commune**
    - Créer un **Circuit des deux guerres mondiales**
      - En collaboration avec les communes de Vielsalm, …(+ aisé car adhérentes à la *MT Haute Ardenne*), créer un *Circuit/promenade transcommunale des Deux Guerres*
        - Pour randonneurs/cyclistes/motards
        - Signalétique multilingue à installer auprès de chaque élément de mémoire
      - Nombreux inventaires existants à ce sujet et grosse matière sujette à mémoire
        - **Monument(s) américain(s)** à SART-LIERNEUX (qui attirent de nombreux touristes américains)
        - **Monument(s) érigé(s) pour les résistants**
        - **Croupets** : cachettes/cabanes en bois de sapin
        - **Bunkers** (re-nettoyés il y a deux ans) : meilleure accessibilité et panneaux explicatifs souhaités
        - **Baraquements :** construits pour reloger les gens sinistrés (au *Pré du Renard* à LIERNEUX, à HIERLOT.et ?/fonctions de remises)
        - **Ancien tunnel d'extraction d'ardoises** entre HIERLOT et VILLETTES : cachette russe
        - **Sources à exploiter** :

- Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952 »* (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie
- Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune)
- Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre
- Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune)
- **Utile** : créer une **page *Facebook* spécifique aux souvenirs des guerres** comme système interactif d'échanges d'informations/de témoignages des citoyens (photos, lettres…)
- // Travail de Patrick GERMAIN sur l'Offensive des Ardennes : au sein du TARPAN *(cf. infra)*

○ **Encourager l'entretien régulier des éléments du petit patrimoine (par la Commune et par les riverains)**

- De premières prises en charge citoyennes ont eu lieu
  MAIS **besoin d'une incitation officielle pour le phénomène se généralise** (crainte des habitants de toucher à ce qui ne leur appartient pas)
  - **La commune s'engage à cet effet :**
    - À vérifier les divers statuts des chapelles
    - À mettre à la disposition de travailleurs et de citoyens de la peinture à chaux pour les restaurer
    - À en rénover certaines (réunion du Collège à cet effet le 12 juillet)
    - À contacter un artisan local à LANSIVAL, copieurs de statues (pour enfin rendre un aspect de chapelles à l'intérieur de ces dernières)

- **Confier au cas par cas aux familles voisines**, via des petits **contrats de parrainage signés avec la Commune :** nettoyage, désherbage et fleurissements réguliers des :
  - **Croix en schiste** dans la **nature**
    - pourraient faire l'objet d'une balade spécifique : *Circuit des croix*
    - *Croix de Saint-Jacques* : presqu'en ruine
  - **Croix en schiste** des **cimetières**
    - beaux ouvrages du sculpteur PIETTE devant l'entrée de l'*Eglise* de LIERNEUX
  - **Fontaines** et **abreuvoirs**
    - l'eau n'y coule plus
  - **Ponts d'ardoises**
    - sur le ruisseau de *Grand Ry* à BRA
  - **Chemins en pierres** de BANEUX
    - pierres posées sur tranche : vue magnifique
  - **Patrimoine de l'*Eglise*** de BRA
    - inventaire terminé de Xavier KAISER à imprimer en plusieurs langues
    - anciens GT // inventaire des chapelles lancé par *Qualité-Village-Wallonie*
  - **Petites chapelles**
    - reportages photographiques et inventaire de Xavier KAISER
  - **Murs en pierres sèches** des bords de champs
  - **Anciennes exploitations de coticule**
    - dont celui de LA PREUX
  - ***Chemin Napoléon*** à SART
  - **Grosses pierres remarquables**
    - dont la *Pierre du Diable* sur les hauteurs de LIERNEUX
  - **Anciens tunnels** d'**extraction d'ardoises**
    - dont ceux entre HIERLOT et VILLETTES : un très long/dangereux et un autre où des Russes se sont cachés pendant la guerre
  - **Anciens sites d'extraction** en général
    - mais pas sur la commune (à la limite)
    - // **Transcommunalité avec VIELSALM** : cf. base de promenades de Bernard BOTTY)

  o RECAP : Consulter les inventaires de
    - Xavier KAISER : reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune
    - Bernard BOTTY : base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM
    - Francis SALME : ?
    - Lionel MERTENS : ?
    - Georges DUBOIS : ?
    - Romain LACASSE : ?
    - Patrick GERMAIN : chapelles, etc.

- **Valoriser** les **villages** et leurs **points d'intérêt**
  - Valoriser l'**historique de certains bâtiments**
    - par des panneaux informatifs et touristiques multilingues
    - sur la commune mais aussi au-delà (transcommunalité)
      - Exemples à suivre à RAHIER
      - Grand intérêt historique et communal de nombreuses constructions sur la commune
        - La *Maison/Ferme de Bricheux* : ancienne maison de justice de la commune : une anecdote pour le circuit sorcellerie ?
        - Le *Château d' Huart* : témoignages uniques du passé communal
        - Le *Vicinal* (récemment réaménagé) : ancienne gare construite en 1905 : cf. étude historique réalisée par Robert NIZET
          - Lionel MERTENS : historien à même de rechercher ces témoignages du passé
          - Prochaines *Journées du Patrimoine* (*Voies d'eau, de terre et de fer* les 9 et 10 septembre 2017) : possibilité de bénéficier de premiers apports transcommunaux en la matière
            - Info souhaitées sur la *Ligne du Tram* : projet communal dans le cadre des *Journées du Patrimoin*
  - **Valoriser le patrimoine environnemental visible dans les villages**
    - Espaces publics plus verts
      - Souhait de bâche et plantations sur le talus place « Ernest Nélis »
      - Présence de fleurs un peu partout : déjà réalisé
    - Coticule (sur les places et aux entrées des villages)
    - Pierres légendaires (par exemple près de celle *du Diable* entre FRAITURE et MALEMPRÉ)
    - Espèces protégées (à COLANHAN + autres réserves)
      - Champignons
      - Flore
        - Identification des différents arbres // ***arboretum cf.Verleumont***)
          - *AGRAOST* intéressé par la commune et prêt à se déplacer pour un recensement/mise en valeur des variétés locales
        - Identification des **arbres remarquables** (concours du *DN*F ?)
          - (cf. route de Groumont vers la piste de ski sur la gauche au niveau de la grande côte : énormes douglas graines prussiennes – 1870)
        - Sources d'informations à exploiter : revue *AGRION* : diffusion d'inventaires et études sur les réserves
    - Installer davantage de panneaux informatifs cyclo-pédestres et routiers (à lire en roulant)
      - Sur les places
      - Aux entrées des villages
      - Sur les routes communales
      - Au départ (grands panneaux didactiques) et le long du réseau TARPAN + nouveaux noms des balades
    - Proposer à l'*Office du Tourisme* des compléments d'informations (brochures, dépliants, *etc*.)
    - Consacrer une page par Bulletin communal à la présentation du tourisme
- **Redynamiser le réseau TARPAN en valorisant son patrimoine (petit, mémoriel et environnemental)**
  - **Réhabiliter deux promenades TARPAN par village** (une longue et une courte)
    - Désigner à cet effet une personne ressource par village prête à s'investir à ce niveau
    - Donner un nom aux balades – en plus d'un numéro et d'une couleur – pour inciter davantage le promeneur
    - Analyser afin d'entretenir/de réhabiliter les balades TARPAN : balisage, accessibilité, propreté, difficulté
      - *Cf.* Fiche analytique conçue spécialement à cet effet
        - Déjà réalisé pour les balades 10 et 11 de BRA(*cf. infra*)
  - Créer du **lien** entre le **réseau *TARPAN* et** le ***Sentier de Grande Randonnée***
  - Créer des **promenades didactiques /circuits thématiques spécifiques aux découvertes (pour adultes et enfants)**
    - Récolter des informations pour prochaines réalisations de plaquettes signalétiques et de mini guides devant chaque point d'intérêt croisé lors des balades TARPAN que l'on souhaite réhabiliter (idéalement : une grande et une petite par village). La commune dispose à cet effet d'un subside de 20 000 euros !
    - Projet en cours à BRA - : Valorisation du Petit Patrimoine
      - Balade 10 ➔ *Balade des Chapelles :*
        - projet de réhabilitation par la commune (déviation de l'itinéraire, nouvelles balises, installation de rampe et fauchage des sentiers trop herbeux,
        - réalisation d'un nouveau graphisme des panneaux et cartes (photographies des points d'intérêts de la balade) par le GREOVA
        - Réalisation d'un dépliant touristique : contenu = fruit du travail de Patrick GERMAIN

- sur **l'histoire des *Chapelles* et de l'*Eglise* et du *Château Naveau*** *: des Achelires, Saint Donnat* et *du Rond Buisson*
- sur **la sorcellerie** : il existe un lien entre la chapelle des Achelires et la sorcellerie
- sur ***l'Offensive des Ardennes*** :
  - *Chapelle du Rond Buisson* : votive, construite dans les années 50 en reconnaissance de l'arrêt des Allemands
  - une partie du TARPAN emprunte la ligne extrême d'avancée des Allemands
  - S. LEJEUNE propose à cet effet le concours de professeurs d'histoire pour rendre ce contenu pédagogique dans le cadre de balades scolaires (*cf. infra*)
- Textes complets pour mini-guide à glisser avec la carte TRAPAN (MT/OT)

& Textes résumés pour signaler en 3 langues les points d'intérêts le long de la balade

(un membre traducteur se charge des traductions en ndls et en allemand)

Rem. : cette mobilisation citoyenne devrait normalement faire l'objet d'une émission télévisée prévue en septembre à Lierneux : *Les Ambassadeurs*

- Balade 11 ➔ *Balade de ……(nouveau nom à déterminer prochainement) :*
  - Devrait intégrer l'information (cartes, explications et photographies) prévue dans le nouveau graphisme du panneau et du dépliant (*cf. supra*)
  - Bon état général

- **Les adapter en animations /activités interactives et pédagogiques**

(adressées au tourisme local comme transcommunal)

- Circuit *Pierres légendaires*
- Circuit *Coticule/Schiste/Ardoise*
  - *via* anciens sites d'extraction tels que l'ancienne carrière de BRA
  - *Rem.* : escalade impossible car pierre trop fragile
- Au départ de la place de Sart (étude existante du père de R. LACASSE : géologie remarquable)
- Circuit *Ornithologie/Faune/Flore* naturelle (*arboretum*/arbres remarquables/fleurs) et artificielle (vergers, etc.)
- Circuit *Vie d'autrefois*
- Circuit transcommunal (Lierneux, Vielsalm, Manhay, …) des *deux Guerres mondiales & Offensive des Ardennes*
  - Intégrer la notion du silence lors de ces balades ?
- Circuit *« Vie d'autrefois »/* Journée de reconstitution (archéologie expérimentale dans un cadre intergénérationnel : *les plus âgés expliquent aux jeunes* comment l'on à l'époque dans le bâti et à l'extérieur :
  - lavoirs publics, four à pain, abreuvoirs, fontaines, ancienne cour de justice, *Chemin des écoliers* à Bra, coupes de haies et % à l'histoire

    // Démonstration des métiers d'antan comme à VAUX-CHAVANNE vieux, comme jadis à ARBREFONTAINE

- Selon les mêmes contenus, **donner la possibilité aux promeneurs d'opter pour des balades audio**
  - Application virtuelle (visuelle et/ou audio), téléchargeable sur smartphone au préalable, car réseau rare
  - Système aisé de QR codes

⇨ Qui se chargerai(en)t des contenus didactiques de ces circuits ?

⇨ Lancer un **appel à projet** dans le prochain **bulletin communal**

⇨ Solliciter les **différents concours :**

- de **Marc DEGLAIRE**
- du **père de R. LACASSE** (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique)
- du ***Musée du Coticule*** (mais peu préoccupé par LIERNEUX)
- des **guides nature** attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne*
- des **professeurs et étudiants de *LA REID***, des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours
- de ***La Trientale*** : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU
- de ***La société forestière de Belgique***, en contact avec H. NAVEAU
- des **aînés de la commune** : transmission de leur expérience aux plus jeunes

- **Multiplier/améliorer les circuits cyclo-piétons (mobilité douce/tourisme vert)**
  - **Mieux signaliser** et **remettre en état** le réseau cyclo-pédestre

- Développer le **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité avec les communes voisines**
  - **Projet en cours : mobilité douce intervillages** XXXX
  - Ou possibilité de répondre à l'appel à projet du SPW : *DGO2 Mobilité et Voies hydrauliques – Département de la Stratégie et de la Mobilité – Direction de la Planification de la Mobilité* : SUBVENTIONS EN MOBILITÉ DOUCE – PROGRAMME 2017
    - pour développer un système de point-nœuds par exemple (mobilité douce ET tourisme vert)
    - Pour développer un réseau RAVEL et/ou un réseau POINTS NŒUDS dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnante

    ⇨ Accessible à toutes les communes wallonnes, disposant ou non d'un *Plan Communal de Mobilité* et souhaitant développer les déplacements cyclables et cyclo-piétons
  - **Développer des circuits de trail (genre *Extratrail*)**
    - avec local d'accueil, douches et repas possible (exemple du *Fagotin* à Stoumont)
  - **Créer une ou deux balades accessibles aux PMR** (le long des anciennes voies du tram)
    - Le long des paysages plus plats de MÉNIL et d'ARBREFONTAINE
    - L'idéal serait de les créer sur la base de chemins existants
    - plusieurs problématiques :
      - onéreux car nécessité d'une assise lisse et praticable
      - risque d'attirer motos et quads
        - prévoir alors des couloirs infranchissables ou des portails en bois laissant passer chaises roulantes et poussettes mais pas moto

      REM : - pourrait faire l'objet d'une fiche projet PCDR importante
      ou le minimum serait le confort accordé aux PMR en matière de mobilité dans le cadre du projet de mobilité douce intervillages
    - Exemple à suivre : à VIELSALM : création d'un parours vitae pour PMR par les *Rangers*

- **Améliorer et/ou multiplier les promenades en bords de Lienne** (ex. : circuits cyclo-piétons)
  - Projet en cours d'une ***Balade/observatoire des castors***
    - Projet communal via le *Projet Life* avec le *DNF* : dossier rentré – attente de la décision de l'Europe
    - Longera entre autres la *Réserve Naturelle des Prés de la Haute Lienne* = profit respectueux de la nature environnante
  - Pourquoi ne pas non plus y développer des **circuits thématiques et didactiques ?**

- **Créer de nouveaux circuits au sein de vallées sauvages** (autres que la Lienne)
  - ***Vallée de la Follerie***
    - Route de VAUX-CHAVANNE vers LIERNEUX jusqu'à la Lienne, en dessous de FLORÊT - Long de la rivière
    - MAIS il n'existe aucun chemin, ou peut-être un seul (à vérifier), mais malaisé

      ⇨ **Avis mitigés :** réhabiliter plutôt la ***Vallée de la Lienne*** permettrait de rapprocher les parties géographiques de la commune trop éloignées

- **<u>Proposer des gites en adéquation avec le tourisme vert recherché</u>**

  - **Imposer des règles strictes en matière de gîtes, au bénéfice des riverains** (- de nuisance au quotidien)
    - **Encourager** davantage l'aménagement et la location de **petits gîtes familiaux**, et non pour groupe de 20 personnes
    - Faire signer une **charte de bonne conduite** ?
    - **Inciter les touristes à découvrir réellement la région**
      - Via le site communal actuellement en refonte
      - Via des informations claires (cartes et dépliants TARPAN, etc.) présentées dans chaque gîte
        - Exemple : Guide TARPAN offert aux logeurs à chaque location
        - Afin d'éloigner le touriste des gros pièges à touristes de la région (Monde sauvage, labyrinthe, etc.

  - **Création d'une Maison du Randonneur à Verleumont**
    - Dans l'ancienne **maison de l'instituteur** : aménagement d'un refuge traditionnel
    - Né à la base du projet de *«Logements en transit »*
    - **Qui se chargerait de sa maintenance et de sa surveillance ?**
    - **Quel matériel y trouverait-on ?** Couchettes, douches, cuisine et alimentation ?

  - **Création de gîte(s(relais/écolodge(s) pour randonneurs de haute montagne**
    - **Gîtes ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement**

- Permettraient l'**attrait d'un tourisme vert cible plus calme** : vrais randonneurs, trailers, cyclistes/vtt
    - Cf. **projet achevé de F. LEONARD** – déjà présenté à la MT OVA, à la Province de Liège et à la Conférence des Bourgmestres à Verviers

- **Créer un parking pour mobil homes (à la piste de ski)**
    - **Avec possibilité de vidanger, faire le plein d'eau, disposer d'électricité, etc.**

- Aménager des **pôles d'attraction touristique MAIS AUSSI citoyenne**
    - **Donner envie aux citoyens de se divertir dans/tout près de leur commune**
        - **Mettre en valeur des produits du terroir**
            - Créer des marchés locaux –
                - Exemple heureux de Farnières à Vielsalm
                - *Cf. supra* Economie locale
            - Recenser les variétés fruitières locales
                - en vue d'une opération de préservation
                - et d'une diffusion de l'information par verger(s) local(aux)
                - concours d'AGRAOST (personnes relais : P. GERMAIN et un citoyen de BANEUX qui y travaille) :
                    - disponible pour une présentation/ un appui de toute initiative à ce sujet.
                    - Intérêt transcommunautaire aussi, car ils sont Germanophones
            - Créer une signalétique routière standardisée pour tout le Val de Lienne quant aux commerces/magasins à la ferme afin de stimuler la commercialisation en circuit-court
                - Projet actuellement en cours avec la *MT Haute Ardenne*
        - **Renforcer l'intérêt du tourisme vert local** (*cf. supra*)
        - **Valoriser la caractéristique de la commune** : la **santé mentale**
            - Institution de pointe qui mériterait l'aménagement d'un **musée** de la santé mentale
                - = volonté communale
            - Où ? Dans un bâti existant : ancienne gare, ancienne maison de l'instit, bibliothèque…
            - Créer une amicale pour trier les archives et informations à ce sujet

- **Mieux communiquer et développer le multimédias**
via agenda des initiatives communales/ *site internet communal, Lierneux App'/* page *Facebook…*
    - **Forum pour chaque village**
        - Nécessité d'une **personne relais par village** pour **transmettre les infos du village à la commune** pour les publier sur le site communal (fédérer les informations en un seul point)
        - Informer à l'avance par les **Bulletins communaux** (tous les 3 mois)
    - **Favoriser les échanges d'informations intervillages**
        - Créer un **comité d'associations** pour **organisations communes**
        - **Création de plusieurs pages Facebook** *(Tourisme vert et culturel ; Terroir, etc.)* **liées au compte communal** (gérées par **plusieurs administrateurs**)
        - Améliorer la **communication** auprès de citoyens déjà investis ou pas sur les réunions des **Groupes de Travail (page PCDR)**
        - **Refonte du site internet communal** (enquête auprès des citoyens pour répondre aux besoins identifiés) :
            - Communication/partage des aspects naturels, culturels et liés au patrimoine mémoriel de la commune
    - **Développer l'aspect transcommunal de Lierneux** avec ses **communes voisines**
        - **Contacter les infrastructures touristiques des alentours**
            - En cours : *MT Haute Ardenne (*F. LÉONARD Président) qui englobe : Gouvy Vielsalm Trois Ponts Lierneux
            - Réunion prévue des hébergeurs touristiques concernant les gîtes XXXX
            - Création de grands vinyles *Haute Ardenne* qui présenterait entre autres les particularité de Lierneux
        - **Créer document d'information/ de promotion pour les visiteurs (*cf. supra*)**
            - Exemple : flyer des deux balades 10 et 11 de Bra + mini guide explicatif (P. Germain)
            - À distribuer à la *MT Haute Ardenne* mais aussi dans tous les *OT*

ENERGIE

Présentation par la commission POLLEC (*voir infra*)

Lacunes à Lierneux à lier avec le PCDR ?

- Absence de primes énergétiques pour rénovations et nouvelles installations

- Possibilité de lier le PCDR à un octroi de primes ? NON
- Seule possibilité : sensibiliser le citoyen ➔ créer un plan d'actions à ce sujet ?

- Absence d'incitants dans le Permis d'Urbanisme
  - Intégrer le critère énergétique comme condition d'octroi du permis d'urbanisme ?
- Absence de conseiller énergétique
  - Rôle qui pourrait incomber à un employé communal en charge d'un COMITÉ de DÉVELOPPEMENT LOCAL (conseil aux agriculteurs/sensibilisation scolaire/éco-conseil urbanistique)
  - Mais possibilité communale de l'engager ?
- Absence de politique énergétique
  - Sensibilisation à l'énergie (= rôle de cet éco-conseiller communal ?) sur toute la commune

Les secteurs énergivores

1 : **Logement (bâtiments résidentiels)** : **45%** des émissions GES en 2012 !
  - A savoir que 75% des logements datent d'avant 1981
  - Forte décroissance GES néanmoins entre 2006 et 2012

2 : **Transport routier des personnes** : **35%** des émissions GES en 2012 !

3 : **Activités communales (bâti – équipements et installations – éclairage public – parc automobile)** : **1.6%** en 2012.

4 : **Bâtiments tertiaires** : **1.5 %** en 212.

Les initiatives privées

- Projet de **biométhanisation agricole** à l'étude (confidentiel)
- **Projet éolien** privé déposé par *EDF Luminus*
  - vise à installer sur le territoire 6 éoliennes d'une puissance nominale de 3.2 MW

Les initiatives communales

- **<u>Actions énergétiques déjà menées sur les bâtiments communaux</u>** :
  - Voir liste des actions menées sur la page annexe*
    - Changements de **certains châssis** + mise en place de **doubles-vitrages**
    - Mise en place de **panneaux solaires thermiques**
    - Mise en place de **chaudières à pellets**
  - Mise en place d'une **structure de pilotage** pour planifier la continuité des projets

- **<u>Actions énergétiques envisagées sur la Commune</u>** :
  - Plusieurs **projets solaires photovoltaïques** sur des bâtiments communaux à l'étude
  - **Travaux d'isolation** sur les bâtiments appartenant à la Commune et considérés comme les moins isolés :
    - Jevigné 21 / Verleumont / Rue du centre 76 et 78 / Ecole de Jevigné 24
  - Remplacement des chaudières à mazout par des **chaudières à pellets** :
    - Ecole communale *Les Sarts* / Appartements *Vicinal* et Bra / Dépôt communal / Crèche devant les Vaux / Ecole de Jevigné
  - Remplacement de l'**éclairage public par des LED**
    - La politique communale est de remplacer progressivement les néons par des LED, mais sans une opération coup de poing
  - **Collecte sélective des déchets organiques** FFOM
    - Recours à des chevaux de trait : économie de 5 657, 6 litres de diesel par an.

- <u>Adhésion au **Pacte pour le Climat**</u> (//POLLEC)

  - **Pistes ancien GT** :

    - **Nouvelles mesures énergétiques** :
      - **panneaux solaires**
      - **éoliennes citoyennes** (//Electrabel sur LIERNEUX et VILESALM)
      - **cogénération énergétique** : production simultanée de chaleur et d'électricité au moyen d'un moteur alimenté avec un seul combustible (fossile si mazout ou gaz naturel – renouvelable si biogaz ou biomasse)
        - Technique surtout développée pour les **très grands bâtiments** qui ont un besoin de chaleur important
        - Ou **micro-cogénération domestique** : système à l'apparence et aux dimension d'une chaudière à condensation ordinaire
      - **Promotion** en faveur des **techniques d'aération** dans les **nouvelles constructions**
      - **Primes** en faveur de l'**isolation**, des **citernes d'eau de pluie**, de l'**épuration**

    - **Economie d'énergie** et sensibilisation au développement durable
      - Sensibilisation quant à la consommation entre **ampoules énergivores** et **économiques**
      - Diminution de l'**éclairage public**
      - **Actions basiques** énergétiques : éteindre radiateurs, placer ampoules économiques

  - **Pistes GT Energie POLLEC** :

  - **Distribution en circuits-courts :** économie **circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en **limitant** la consommation, le **gaspillage des matières premières et** des **sources d'énergie non-renouvelables** afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet

    - **Mesures agro-environnementales**

    - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de **traitement de l'eau**, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois

  - **Recyclerie** *:* une commune X déchets

- **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé
- **Filière bois-énergie**
- **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée
  - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune
  - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la ***Maison du tailleur***

- **Attirer un TOURISME CIBLE** en créant des **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs
  - **Tourisme cible :** randonneurs, trailers, cyclistes/vtt
  - **Gîtes ruraux écotouristiques** et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement
- **Start up en technologies d'avant-garde :** en lien avec la **Transition**
- **Communication et multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook*
  - Existence possible d'un **employé communal actif** au sein d'un **Comité de développement Local ?** (conseil aux agriculteurs, éco-conseil et sensibilisation)
  - **Informer le citoyen** : qui fait quoi sur la commune ? Qu'existe-il comme possibilités d'entrer dans la Transition pour les citoyens ?
    - Créer une base de données des nouveaux acteurs et outils énergétiques
  - ***Cf supra*** : Création d'une **page Facebook *Energie*** liée au compte Facebook de la Commune - plusieurs administrateurs)
- **Autres :**

TOPO ENERGETIQUE de Lierneux
Présentation par la commission POLLEC

Lacunes à Lierneux à lier avec le PCDR ?

- Absence de primes énergétiques pour rénovations et nouvelles installations
  - Possibilité de lier le PCDR à un octroi de primes ? NON
  - Seule possibilité : sensibiliser le citoyen → créer un plan d'actions à ce sujet ?
- Absence d'incitants dans le Permis d'Urbanisme
  - Intégrer le critère énergétique comme condition d'octroi du permis d'urbanisme ?
- Absence de conseiller énergétique
  - Rôle qui pourrait incomber à un employé communal en charge d'un COMITÉ de DÉVELOPPEMENT LOCAL (conseil aux agriculteurs/sensibilisation scolaire/éco-conseil urbanistique)
  - Mais possibilité communale de l'engager ?
- Absence de politique énergétique
  - Sensibilisation à l'énergie (= rôle de cet éco-conseiller communal ?) sur toute la commune

Les secteurs énergivores

1 : **Logement (bâtiments résidentiels)** : **45%** des émissions GES en 2012 !
  - A savoir que 75% des logements datent d'avant 1981
  - Forte décroissance GES néanmoins entre 2006 et 2012

2 : **Transport routier des personnes** : **35%** des émissions GES en 2012 !

3 : **Activités communales (bâti – équipements et installations – éclairage public – parc automobile)** : **1.6%** en 2012.

4 : **Bâtiments tertiaires** : **1.5 %** en 2012.

Les initiatives privées

- Projet de **biométhanisation agricole** à l'étude (confidentiel)
- **Projet éolien** privé déposé par *EDF Luminus*
  - vise à installer sur le territoire 6 éoliennes d'une puissance nominale de 3.2 MW

Les initiatives communales

- **Actions énergétiques déjà menées sur les bâtiments communaux** :
  - Voir liste des actions menées sur la page annexe*
    - Changements de **certains châssis** + mise en place de **doubles-vitrages**
    - Mise en place de **panneaux solaires thermiques**
    - Mise en place de **chaudières à pellets**
  - Mise en place d'une **structure de pilotage** pour planifier la continuité des projets

- **Actions énergétiques envisagées sur la Commune** :
  - Plusieurs **projets solaires photovoltaïques** sur des bâtiments communaux à l'étude
  - **Travaux d'isolation** sur les bâtiments appartenant à la Commune et considérés comme les moins isolés :
    - Jevigné 21 / Verleumont / Rue du centre 76 et 78 / Ecole de Jevigné 24
  - Remplacement des chaudières à mazout par des **chaudières à pellets** :

        - Ecole communale *Les Sarts* / Appartements *Vicinal* et Bra / Dépôt communal / Crèche devant les Vaux / Ecole de Jevigné
    - Remplacement de l'**éclairage public par des LED**
        - La politique communale est de remplacer progressivement les néons par des LED, mais sans une opération coup de poing
    - **Collecte sélective des déchets organiques** FFOM
        - Recours à des chevaux de trait : économie de 5 657, 6 litres de diesel par an.

- Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC)
    - **Pistes ancien GT** :
        - **Nouvelles mesures énergétiques** :
            - **panneaux solaires**
            - **éoliennes citoyennes** (//Electrabel sur LIERNEUX et VILESALM)
            - **cogénération énergétique** : production simultanée de chaleur et d'électricité au moyen d'un moteur alimenté avec un seul combustible (fossile si mazout ou gaz naturel – renouvelable si biogaz ou biomasse)
                - Technique surtout développée pour les **très grands bâtiments** qui ont un besoin de chaleur important
                - Ou **micro-cogénération domestique** : système à l'apparence et aux dimension d'une chaudière à condensation ordinaire
            - **Promotion** en faveur des **techniques d'aération** dans les **nouvelles constructions**
            - **Primes** en faveur de l'**isolation**, des **citernes d'eau de pluie**, de l'**épuration**
        - **Economie d'énergie** et sensibilisation au développement durable
            - Sensibilisation quant à la consommation entre **ampoules énergivores** et **économiques**
            - Diminution de l'**éclairage public**
            - **Actions basiques** énergétiques : éteindre radiateurs, placer ampoules économiques
    - **Pistes GT Energie POLLEC** :
    - **Distribution en circuits-courts :** économie **circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en **limitant** la consommation, le **gaspillage des matières premières et** des **sources d'énergie non-renouvelables** afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet
        - **Mesures agro-environnementales**
        - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de **traitement de l'eau**, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois
    - **Recyclerie** *:* une commune X déchets
    - **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé
    - **Filière bois-énergie**
    - **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée
        - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune
        - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la ***Maison du tailleur***
- **Attirer un TOURISME CIBLE** en créant des **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs
    - **Tourisme cible :** randonneurs, trailers, cyclistes/vtt
    - **Gîtes ruraux écotouristiques** et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement
- **Start up en technologies d'avant-garde :** en lien avec la **Transition**
- **Communication et multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook*
    - Existence possible d'un **employé communal actif** au sein d'un **Comité de développement Local ?** (conseil aux agriculteurs, éco-conseil et sensibilisation)
    - **Informer le citoyen** : qui fait quoi sur la commune ? Qu'existe-il comme possibilités d'entrer dans la Transition pour les citoyens ?
        - Créer une base de données des nouveaux acteurs et outils énergétiques
    - ***Cf supra*** : Création d'une **page Facebook *Energie*** liée au compte Facebook de la Commune - plusieurs administrateurs)
- **Autres :**

GT Economie, énergie et tourisme du 12 septembre 2017

Défis ECONOMIE, ENERGIE & TOURISME

Défis concernés et propositions JNC (à suivre ou pas)	Vos 1ères propositions

1

IDENTITÉ Défi 1 : Economie et énergie

Développer des filières locales et durables en termes d'énergies, d'alimentation, de construction

- **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet.
- **Vente directe à la ferme** / /Mise en valeur des **produits du terroir et producteurs locaux**: réinvention du lien entre le producteur et le consommateur
- **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois
- **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie
- **Start up en technologies d'avant-garde** (*dont* **certaines en lien avec la Transition**)
- **Mesures agro-environnementales**
- Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC)
- **Recyclerie** : une commune X déchets
- Création de **gites relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et

- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir**
- Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région**
- **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire…) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux)
- Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne**, après recensement (dépliant)
- Mise en place d'une **monnaie locale**

- Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune)
- Promotion des **start up et nouvelles technologies**
- Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune**
- Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes**
- Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**
- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces **un atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique**

- Créer un **« refuge/écolodge» pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)

responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - **Filière bois-énergie** - **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée. - **Bio-méthanisation** : un procédé naturel de dégradation des matières organiques par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération	- Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la ***Maison du tailleur***

IDENTITÉ Défi 2 : Economie **Soutenir l'agriculture locale au travers des circuits-courts** - **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet. - **Vente directe à la ferme**/Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie - **Mesures agro-environnementales** - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - **Filière bois-énergie**	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région** - **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire,...) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux) - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Mise en place d'une **monnaie locale** - Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** - Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - **Communication/partage** des **aspects culturels** et liés au **patrimoine** de la commune **(terroir)**

IDENTITÉ Défi 3 : Economie et tourisme **Mettre en valeur le patrimoine paysager en développant des activités de loisir** - **Vente directe à la ferme/** Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Valoriser l'**image verte** de la commune - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** - **Valorisation** du **petit patrimoine** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - Aménager des **pôles d'attraction citoyenne** - Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les **gîtes**) par l'élaboration de **règles strictes** - Créer un « **refuge/écolodge** » **pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont) - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique** « Coticule » - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont)

	- **Communication/partage** des **aspects du patrimoine naturel** de la commune - Meilleure **mise en valeur des arbres remarquables** et **points de vue paysager**
IDENTITÉ Défi 4 : Tourisme **Préserver et mettre en valeur le patrimoine (naturel, bâti, culturel)** - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Mesures agro-environnementales** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit,	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - **Recensement des variétés fruitières locales** par Gembloux ou autre institut (TFE, mémoire,...) en vue d'une **opération de préservation** et d'une **diffusion de l'information par** verger(s) local(aux) - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Valoriser l'**image verte** de la commune - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** - **Valorisation** du **petit patrimoine** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - Aménager des **pôles d'attraction citoyenne** - Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les **gîtes**) par l'élaboration de **règles strictes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Créer un « **refuge/écolodge** » **pour les**

- **Label sylvicole** *crudle to crudle* : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit,	règles strictes - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Créer un « **refuge/écolodge** » **pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)

6

une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique** « Coticule » - Entretenir le **patrimoine bâti et mémoriel lié à la guerre** : monument américain à Sart-Lierneux) qui attire les **touristes américains** ! - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail** (genre *Extratrail*) **avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Communication/partage** des **aspects culturels** et liés au **patrimoine mémoriel** de la commune - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune : **ne pas nuire aux paysages**

7

CONNECTIVITÉ Défi 4 : Tourisme **Renouer un lien avec l'eau** --- - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC) - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - Création de **promenades didactiques** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** (en bords de Lienne) pour améliorer le **tourisme vert** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité** avec les communes voisines - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (si en bords de Lienne ? - balades et trajets utiles cyclistes) - Créer un **circuit thématique** « **circuit de l'eau** » - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail** (genre *Extratrail*)

ATTRACTIVITÉ Défi 1 : Economie et énergie

Promouvoir l'exemplarité en terme de développement durable

- **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet. - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Agroforesterie** (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes au service de l'économie - **Start up en technologies d'avant-garde :** en lien avec la Transition - **Mesures agro-environnementales** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Adhésion au **Pacte pour le Climat** (//POLLEC)	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région** - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Mise en place d'une **monnaie locale** - Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune) - Promotion des **start up et nouvelles technologies** - Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** - Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** (moins de voitures) - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines (moins de voitures) - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes - moins de voitures) - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau**

- **Recyclerie** : une commune X déchets - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - **Label sylvicole** ***cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé - **Filière bois-énergie** - **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée. - Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons (mobilité douce)** - **Bio-méthanisation** : un procédé naturel de dégradation des matières organiques par des micro-organismes en l'absence d'oxygène, à l'abri de la lumière et dans des conditions spécifiques de température et de pH. Le biogaz ainsi produit est riche en méthane et peut donc, comme le gaz naturel, être brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur dans un module de cogénération - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	**POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes (moins de voitures) - Réflexion sur la mise en place d'**éoliennes** dans divers villages de la commune - Mettre un **système de chauffage à pellets** dans la ***Maison du tailleur*** - Créer un « **refuge/écolodges pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont)

ATTRACTIVITÉ Défi 2 : Economie **Créer un système d'économie circulaire qui ferait de la commune un pôle d'emploi important** ——————————————— - **Distribution en circuits-courts : économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en limitant au mieux la consommation, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet. - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur - **Agriculture biologique et agroforesterie :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois - **Start up en technologies d'avant-garde** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - **Recyclerie** : une commune X déchets - **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Développer un système de **camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine + **tour des marchés de la région** - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Mise en place d'une **monnaie locale** - Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune) - Promotion des **start up et nouvelles technologies** - Création de **pôles d'attractivité** et de **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** - Achat de **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **économique comme touristique** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune**

- **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	
ATTRACTIVITÉ Défi 3 : Economie et Tourisme **Mettre à profit la localisation entre deux provinces en s'intégrant dans les circuits touristiques mis en place par le *SPDT Liège* et le *Parc naturel des Deux Ourthes*** (Améliorer les circuits et infrastructures touristiques communaux) ——————————————— - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook* - **Start up en technologies d'avant-garde** - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs : gîte ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement - Mise en valeur des **produits du terroir** et **producteurs locaux** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques :** renforcer le tourisme local - Amélioration des **promenades en bords de Lienne** (ex : circuits cyclo-piétons) - **Tourisme vert oui, MAIS** en harmonie avec l'environnement	- « Favoriser la transcommunalité pour mettre en valeur les **produits de terroir** - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant) - Mise en place d'une **monnaie locale** - Valoriser l'**image verte** de la commune - Création de **pôles d'attractivité** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** - Créer un **pôle d'actions adapté à la commune** - Faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces un **atout et non** plus une **faiblesse**, au niveau **touristique** - **Meilleure signalisation** et **remise en état** du **réseau cyclo-pédestre** pour améliorer le **tourisme vert** - **Valorisation** du **petit patrimoine** - **Développement** du **tourisme vert** grâce à plus de transcommunalité avec les communes voisines - Aménager des **pôles d'attraction citoyenne** - Assurer un **tourisme bénéfique pour tous les citoyens** et moins nuisible à leur vie quotidienne (notamment avec les **gîtes**) par l'élaboration de **règles strictes** - Créer un « **refuge/écolodge** » **pour les randonneurs** (Maison du randonneur à côté de la salle de Verleumont) - Créer une **application virtuelle pour le réseau** TARRAN (balades et trajets utiles, cyclistes)

	la salle de Verleumont) - Créer une **application virtuelle pour le réseau TARPAN** (balades et trajets utiles cyclistes)

12

	- Créer un **circuit thématique** « Coticule », etc. // Transcommunalité - Entretenir le **patrimoine bâti et mémoriel lié à la guerre** : monument américain à Sart-Lierneux) qui attire les **touristes américains** ! // Transcommunalité - Développer un **réseau RAVEL** et/ou un **réseau POINTS NŒUDS** dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnantes - Développer des **circuits de trail (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible** (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Communication/partage** des **aspects naturels, culturels** et liés au **patrimoine mémoriel** de la commune

Evolutif **ECONOMIE, ENERGIE & TOURISME**

ECONOMIE

- **Distribuer en circuits-courts :** économie circulaire
  - **Rapprocher le consommateur du producteur**
    - **Vente directe à la ferme** : réinvention du lien entre le producteur et le consommateur
    - Création d'un **GAC** ou d'une **coopérative transcommunal(e)**
      - Collaboration transcommunale : Stoumont, Vielsalm,… (Piste à suivre : Stoumont est en train de créer un GAC et accroche aussi certains producteurs de Vielsalm, Manhay, Stavelot, *etc*. – contacter Eric Dechamps à cet effet : pq pas Lierneux ?)
    - **Multiplication** des **marchés locaux** en favorisant la **transcommunalité** pour mettre en valeur les **produits locaux**
      - Mise sur pied d'un marché de produits locaux regroupant plusieurs communes
        - Mais ont essayé de créer un marché tous les 15j : n'a pas fonctionné (attention à la motivation et à la mobilisation sur la durée)
        - Eviter de multiplier les initiatives de marchés locaux (effet doublon inutile et perte de rentabilité si trop nombreux)
        - Marché *Abracadabr'art* une fois tous les 3 mois. Idée : en organiser en été
        - Abris sur la place du Pré du Renard : endroit où organiser un marché couvert
      - **Camion comptoir** avec vente de **produits locaux** et **tour de la commune** 1 ou 2 jours/semaine **+ tour** des **marchés régionaux**
        - Gestion du camion par plusieurs personnes (d'une même coopérative /GAC de producteurs transcommunaux)
        - Adaptation des horaires aux personnes qui travaillent / qui ont du mal à se déplacer dans les villages
        - Nécessité de compter sur les producteurs de plusieurs communes
        - Craintes
          - fonctionnement sur le long terme + insuffisance de l'offre par rapport à la demande
          - investissement dans un camion onéreux alors qu'il existe des salles de villages pour organiser des marchés locaux – ou alors le camion appartiendrait déjà à un producteur ?
      - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces circuit-court en Val de Lienne** après recensement (dépliant)
        - Prochainement : exposition des produits du terroir à l'Office du Tourisme. Dans un premier temps, juste exposition et pas de vente. Projet de vente à envisager en GT. OT se situera dans l'ancienne bibliothèque
      - Mise en place d'une **monnaie locale**
        - Existence récente de la monnaie *SOUS RIRE* pour plusieurs communes (Vielsalm, Trois-Ponts, Lierneux, Stavelot, Malmedy, Waismes) : pour producteurs mais aussi services (médecins, dentistes,…).
  - Produire des **biens et services**

- Ex : monnaie locale (cf. supra)
- Camion itinérant
- Atelier de récupération/recyclage
- Mise en place d'un *Repair café*
- Maintien de jardins/potagers à partager

- **Limiter** la **consommation**, le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non-renouvelables afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet
  - **Adhésion** aux **Communes du Commerce Equitable** (CDCE) : participation des acteurs locaux via l'engagement collectif des responsables politiques (autorité communale), commerçants et acteurs de l'*Horeca*, travailleurs des entreprises/organisations/écoles, via de mesures de communication/sensibilisation, via la création d'un comité de pilotage et une importance accordée aux produits agricoles locaux et durables enseignants, étudiants, consommateurs, etc. tous peuvent jouer un rôle pour donner plus de chances aux produits équitables (Cf. évolution de la commune de Vielsalm à ce sujet)
  - **Limitation des trajets et dépenses des petits producteurs** via la naissance d'une coopérative/d'un GAC
  - **Nouvelles mesures socio/agro-environnementales**
    - Jardin partagé géré par les citoyens
    - Placement de bacs potagers devant les maisons, gérés, alimentés et partagés par les citoyens (renfort du lien social)
    - Initier les citoyens à l'art du potager et la permaculture ; renouer avec l'agriculture à usage domestique
    - Soutien aux producteurs et agriculteurs qui se lancent (ex : *Ceinture Aliment Terre Liégeoise*, personnes ressources pour conseils économiques/écologiques comme Stéphane MOSTENNE) ➔ organiser une réunion d'information avec les acteurs concernés et avec un GAC naissant ?
    - **Agriculture éthique/biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de traitement de l'eau, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de **création d'emplois**
      - Part de bio à Lierneux : 20% (considéré comme un bon pourcentage)
      - *Label bio* difficile à obtenir mais les producteurs adoptent quand même des pratiques bio sans pour autant avoir le label
      - Créer une coopérative avec des producteurs de lait % limitations de l'AFSCA
      - Créer un label transcommunal attestant la qualité des productions de Lierneux et ses alentours ne se payant pas forcément un label bio (mais : fonctionnement à la confiance ou mesure de surveillance possible ?)
      - Agroforesterie (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) : pratiques innovantes **au service de l'économie**
        - Matière technique à réserver aux exploitants – pas grand-chose à faire au niveau citoyen

- **<u>Mieux communiquer et développer le multimédias</u>** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook*
  - Favoriser les **échanges d'informations/d'entraides intervillages**
    - Créer des **ADL, coopératives, GAC**, etc…
      - Pour regrouper les acteurs économiques (commerçants, agriculteurs, start up, etc…) en des projets ou fonctionnements communs
        - Pas vraiment d'idées…
      - Autrefois : association de commerçants mais n'existe plus – d'où une croyance moyenne en la création d'une ADL
    - **SEL** : existe depuis 6 ans. Trop peu d'informations sur ses activités selon certains – son existence est à renforcer et à partager sur son réseau social
    - **1 Compte/des pages Facebook**
      - **Utile** : Attacher au compte existant de la Commune de Lierneux **plusieurs « pages »** (*Economie ; Start up, Circuits-courts*, etc…) susceptibles d'informer clairement les citoyens
      - Créer une page par thématique : information à gérer via un système d'autorisation par l'administrateur avant publication. Proposition de gestion par les citoyens (Madame LEJEUNE pourrait administrer la page circuits-courts).
        - Remarque : **S'agirait-il d'un compte citoyen** (administration des pages respectives) **ou communal** ?
      - Bon moyen d'information mais nécessité de diversifier les outils de communication (bull. com., site internet communal,…)
    - Améliorer la communication auprès de citoyens déjà investis ou pas concernant les réunions des **Groupes de Travail (page PCDR)**
      - Pas favorables à cette idée car certains n'ont pas *Facebook* ou ne l'apprécient pas
    - Refonte du **site internet communal (**enquête auprès des citoyens pour répondre aux besoins identifiés)
      - Communiquer et partager davantage les aspects économiques de la commune
      - Site actuellement en refonte
      - Page *Lierneux, ma commune, j'interviens et je suis responsable :* on ne sait pas qui la gère. (Pas besoin d'autorisation de l'administrateur pour publier une info mais présence d'un règlement qui rappelle l'utilité de la page) ➔ contact à prendre
  - Favoriser les **échanges d'informations/d'entraides intercommunales**

- Créer ces mêmes liens (cf. supra) à une **échelle transcommunale pour** faire de la **localisation de Lierneux** entre deux provinces (Liège et Luxembourg) un **atout et non** plus une **faiblesse** au niveau **économique**
  - Rôle d'une ADL transcommunale Lierneux/Vielsalm/Manhay…qui serait un plus gros moteur commercial et communicationnel pour certains
  - Rôle incombant aux *Maisons du Tourisme* pour d'autres - lesquelles ?

- **Promouvoir des *Start up* en technologies d'avant-garde**
  - Attirer des **zones de haute technologie** pour créer de l'**emploi spécialisé** (! valoriser l'**image verte** de la commune)
    - Envisager partenariat avec l'ULG pour avoir un centre de recherche sur les nouvelles technologies à Lierneux (qui attirerait de jeunes universitaires fraîchement diplômés)
    - Constituer un dossier sur base de l'étude socio-économique à présenter à la SPI pour la faire changer d'avis (car avait refusé la construction d'un parc artisanal près de l'autoroute en 2004, préférant alors privilégier l'extension du parc existant dans le centre)
    - Problème : les terrains à proximité de l'autoroute sont privés
    - Prévoir un parking d'éco-voiturage à proximité de l'autoroute
    - Volonté d'agrandir le parc actuel mais lourdeur administrative car il faut réaffecter la zone au plan de secteur (2-3 ans calendrier). Ce parc serait plutôt consacré aux PME et entrepreneurs de la région.
- **Favoriser le retour** de la **jeunesse** sur la commune
  - Créer des **pôles d'attractivité** et des **pôles d'emploi** pour attirer **plus de jeunes sur la commune** (cf. *supra*)
  - Acheter des **terrains à bâtir, à prix raisonnable** pour **attirer les jeunes**
    Rem : néanmoins, sur 10 demandes de permis de bâtir/rénover, 7-8 sont des jeunes …
    - Logements tremplins (en existe déjà quelques-uns sur la commune)
    - Idées de logements kangourous (= logements partagés entre plusieurs familles et générations)
    - Idée d'apporter un soutien communal aux jeunes pour le raccordement à l'eau et l'électricité : Monsieur Léonard n'est pas certain que ce soit possible et financièrement envisageable pour la commune
    - Idée de créer un lotissement MAIS
      - Problèmes :
        - Sélection : pas possible de refuser une demande et ne sélectionner que les jeunes de Lierneux.
        - Financement : la commune pourrait l'envisager via le développement d'une ZACC car acquisition de terrains trop onéreuse mais procédure très longue.
  - **Autre alternative : promouvoir l'appartement**
    - Sur Lierneux, une vingtaine d'appartements vont se développer
    - Si davantage, attention à bien développer des activités commerciales/citoyennes en parallèle pour éviter un phénomène de cité dortoir (les gens partant le matin et rentrant seulement le soir)
- **Profiter respectueusement** de la **nature environnante** (**création d'emplois**)
  - ***Parc naturel de la Haute Lienne***
  - **Carrières de Lierneux** (base de loisirs)
    - La carrière est toujours en activité pour 10 à 20 ans (fera donc l'objet de la prochaine ODR)
    - Idée : développer les sites aux alentours quant aux possibilités pour l'escalade

TOURISME

- **Enrichir les promenades en valorisant le petit patrimoine, le patrimoine bâti et le patrimoine environnemental**
  - **Valoriser le petit patrimoine des deux guerres mondiales partout sur la commune**
    - Créer un **Circuit des deux guerres mondiales**
      - En collaboration avec les communes de Vielsalm, …(+ aisé car adhérentes à la *MT Haute Ardenne*), créer un *Circuit/promenade transcommunale des Deux Guerres*
        - Pour randonneurs/cyclistes/motards
        - Signalétique multilingue à installer auprès de chaque élément de mémoire
      - Nombreux inventaires existants à ce sujet et grosse matière sujette à mémoire
        - **Monument(s) américain(s)** à SART-LIERNEUX (qui attirent de nombreux touristes américains)
        - **Monument(s) érigé(s) pour les résistants**
        - **Croupets** : cachettes/cabanes en bois de sapin
        - **Bunkers** (re-nettoyés il y a deux ans) : meilleure accessibilité et panneaux explicatifs souhaités
        - **Baraquements :** construits pour reloger les gens sinistrés (au *Pré du Renard* à LIERNEUX, à HIERLOT.et ?/fonctions de remises)

- **Ancien tunnel d'extraction d'ardoises** entre HIERLOT et VILLETTES : cachette russe
- **Sources à exploiter** :
  - Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952 »* (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie
  - Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune)
  - Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre
  - Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune)
  - **Utile** : créer une **page *Facebook* spécifique aux souvenirs des guerres** comme système interactif d'échanges d'informations/de témoignages des citoyens (photos, lettres…)
  - // Travail de Patrick GERMAIN sur l'Offensive des Ardennes : au sein du TARPAN *(cf. infra)*

- **Encourager l'entretien régulier des éléments du petit patrimoine (par la Commune et par les riverains)**
  - De premières prises en charge citoyennes ont eu lieu
    MAIS **besoin d'une incitation officielle pour le phénomène se généralise** (crainte des habitants de toucher à ce qui ne leur appartient pas)
    - **La commune s'engage à cet effet :**
      - À vérifier les divers statuts des chapelles
      - À mettre à la disposition de travailleurs et de citoyens de la peinture à chaux pour les restaurer
      - À en rénover certaines (réunion du Collège à cet effet le 12 juillet)
      - À contacter un artisan local à LANSIVAL, copieurs de statues (pour enfin rendre un aspect de chapelles à l'intérieur de ces dernières)
  - **Confier au cas par cas aux familles voisines**, via des petits **contrats de parrainage signés avec la Commune :** nettoyage, désherbage et fleurissements réguliers des :
    - **Croix en schiste** dans la **nature**
      - pourraient faire l'objet d'une balade spécifique : *Circuit des croix*
      - *Croix de Saint-Jacques* : presqu'en ruine
    - **Croix en schiste** des **cimetières**
      - beaux ouvrages du sculpteur PIETTE devant l'entrée de l'*Eglise* de LIERNEUX
    - **Fontaines** et **abreuvoirs**
      - l'eau n'y coule plus
    - **Ponts d'ardoises**
      - sur le ruisseau de *Grand Ry* à BRA
    - **Chemins en pierres** de BANEUX
      - pierres posées sur tranche : vue magnifique
    - **Patrimoine de l'*Eglise*** de BRA
      - inventaire terminé de Xavier KAISER à imprimer en plusieurs langues
      - anciens GT // inventaire des chapelles lancé par *Qualité-Village-Wallonie*
    - **Petites chapelles**
      - reportages photographiques et inventaire de Xavier KAISER
    - **Murs en pierres sèches** des bords de champs
    - **Anciennes exploitations de coticule**
      - dont celui de LA PREUX
    - ***Chemin Napoléon*** à SART
    - **Grosses pierres remarquables**
      - dont la *Pierre du Diable* sur les hauteurs de LIERNEUX
    - **Anciens tunnels** d'**extraction d'ardoises**
      - dont ceux entre HIERLOT et VILLETTES : un très long/dangereux et un autre où des Russes se sont cachés pendant la guerre
    - **Anciens sites d'extraction** en général
      - mais pas sur la commune (à la limite)
      - // **Transcommunalité avec VIELSALM** : cf. base de promenades de Bernard BOTTY)
  - RECAP : Consulter les inventaires de
    - Xavier KAISER : reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune
    - Bernard BOTTY : base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM
    - Francis SALME : ?
    - Lionel MERTENS : ?
    - Georges DUBOIS : ?
    - Romain LACASSE : ?

- Patrick GERMAIN : chapelles, etc.

- **Valoriser** les **villages** et leurs **points d'intérêt**
  - Valoriser l'**historique de certains bâtiments**
    - par des panneaux informatifs et touristiques multilingues
    - sur la commune mais aussi au-delà (transcommunalité)
      - Exemples à suivre à RAHIER
      - Grand intérêt historique et communal de nombreuses constructions sur la commune
        - La *Maison/Ferme de Bricheux* : ancienne maison de justice de la commune : une anecdote pour le circuit sorcellerie ?
        - Le *Château d' Huart* : témoignages uniques du passé communal
        - Le *Vicinal* (récemment réaménagé) : ancienne gare construite en 1905 : cf. étude historique réalisée par Robert NIZET

          - Lionel MERTENS : historien à même de rechercher ces témoignages du passé
          - Prochaines *Journées du Patrimoine* (*Voies d'eau, de terre et de fer* les 9 et 10 septembre 2017) : possibilité de bénéficier de premiers apports transcommunaux en la matière
            - Info souhaitées sur la *Ligne du Tram* : projet communal dans le cadre des *Journées du Patrimoin*
  - **Valoriser le patrimoine environnemental visible dans les villages**
    - Espaces publics plus verts
      - Souhait de bâche et plantations sur le talus place « Ernest Nélis »
      - Présence de fleurs un peu partout : déjà réalisé
    - Coticule (sur les places et aux entrées des villages)
    - Pierres légendaires (par exemple près de celle *du Diable* entre FRAITURE et MALEMPRÉ)
    - Espèces protégées (à COLANHAN + autres réserves)
      - Champignons
      - Flore
        - Identification des différents arbres // ***arboretum cf.Verleumont***)
          - *AGRAOST* intéressé par la commune et prêt à se déplacer pour un recensement/mise en valeur des variétés locales
        - Identification des **arbres remarquables** (concours du *DN*F ?)
          - (cf. route de Groumont vers la piste de ski sur la gauche au niveau de la grande côte : énormes douglas graines prussiennes – 1870)
        - Sources d'informations à exploiter : revue *AGRION* : diffusion d'inventaires et études sur les réserves
    - Installer davantage de panneaux informatifs cyclo-pédestres et routiers (à lire en roulant)
      - Sur les places
      - Aux entrées des villages
      - Sur les routes communales
      - Au départ (grands panneaux didactiques) et le long du réseau TARPAN + nouveaux noms des balades
    - Proposer à l'*Office du Tourisme* des compléments d'informations (brochures, dépliants, *etc*.)
    - Consacrer une page par Bulletin communal à la présentation du tourisme

- **Redynamiser le réseau TARPAN en valorisant son patrimoine (petit, mémoriel et environnemental)**
  - **Réhabiliter deux promenades TARPAN par village** (une longue et une courte)
    - Désigner à cet effet une personne ressource par village prête à s'investir à ce niveau
    - Donner un nom aux balades – en plus d'un numéro et d'une couleur – pour inciter davantage le promeneur
    - Analyser afin d'entretenir/de réhabiliter les balades TARPAN : balisage, accessibilité, propreté, difficulté
      - *Cf.* Fiche analytique conçue spécialement à cet effet
        - Déjà réalisé pour les balades 10 et 11 de BRA(*cf. infra*)
  - Créer du **lien** entre le **réseau *TARPAN* et** le ***Sentier de Grande Randonnée***
  - Créer des **promenades didactiques /circuits thématiques spécifiques aux découvertes (pour adultes et enfants)**
    - Récolter des informations pour prochaines réalisations de plaquettes signalétiques et de mini guides devant chaque point d'intérêt croisé lors des balades TARPAN que l'on souhaite réhabiliter (idéalement : une grande et une petite par village). La commune dispose à cet effet d'un subside de 20 000 euros !
    - Projet en cours à BRA - : Valorisation du Petit Patrimoine
      - Balade 10 ➔ *Balade des Chapelles :*
        - projet de réhabilitation par la commune (déviation de l'itinéraire, nouvelles balises, installation de rampe et fauchage des sentiers trop herbeux,
        - réalisation d'un nouveau graphisme des panneaux et cartes (photographies des points d'intérêts de la balade) par le GREOVA
        - Réalisation d'un dépliant touristique : contenu = fruit du travail de Patrick GERMAIN

- sur **l'histoire des *Chapelles* et de l'*Eglise* et du *Château Naveau*** *: des Achelires, Saint Donnat* et *du Rond Buisson*
- sur **la sorcellerie** : il existe un lien entre la chapelle des Achelires et la sorcellerie
- sur ***l'Offensive des Ardennes*** :
  - *Chapelle du Rond Buisson* : votive, construite dans les années 50 en reconnaissance de l'arrêt des Allemands
  - une partie du TARPAN emprunte la ligne extrême d'avancée des Allemands
  - S. LEJEUNE propose à cet effet le concours de professeurs d'histoire pour rendre ce contenu pédagogique dans le cadre de balades scolaires (*cf. infra*)

- Textes complets pour mini-guide à glisser avec la carte TRAPAN (MT/OT)

& Textes résumés pour signaler en 3 langues les points d'intérêts le long de la balade

(un membre traducteur se charge des traductions en ndls et en allemand)

Rem. : cette mobilisation citoyenne devrait normalement faire l'objet d'une émission télévisée prévue en septembre à Lierneux : *Les Ambassadeurs*

- Balade 11 ➔ *Balade de ……(nouveau nom à déterminer prochainement)* :
  - Devrait intégrer l'information (cartes, explications et photographies) prévue dans le nouveau graphisme du panneau et du dépliant (*cf. supra*)
  - Bon état général

- **Les adapter en animations /activités interactives et pédagogiques**

(adressées au tourisme local comme transcommunal)

- Circuit *Pierres légendaires*
- Circuit *Coticule/Schiste/Ardoise*
  - *via* anciens sites d'extraction tels que l'ancienne carrière de BRA
  - *Rem.* : escalade impossible car pierre trop fragile
- Au départ de la place de Sart (étude existante du père de R. LACASSE : géologie remarquable)
- Circuit *Ornithologie/Faune/Flore* naturelle (*arboretum*/arbres remarquables/fleurs) et artificielle (vergers, etc.)
- Circuit *Vie d'autrefois*
- Circuit transcommunal (Lierneux, Vielsalm, Manhay, …) des *deux Guerres mondiales & Offensive des Ardennes*
  - Intégrer la notion du silence lors de ces balades ?
- Circuit *« Vie d'autrefois »/* Journée de reconstitution (archéologie expérimentale dans un cadre intergénérationnel : *les plus âgés expliquent aux jeunes* comment l'on à l'époque dans le bâti et à l'extérieur :
  - lavoirs publics, four à pain, abreuvoirs, fontaines, ancienne cour de justice, *Chemin des écoliers* à Bra, coupes de haies et % à l'histoire

  // Démonstration des métiers d'antan comme à VAUX-CHAVANNE vieux, comme jadis à ARBREFONTAINE

- Selon les mêmes contenus, **donner la possibilité aux promeneurs d'opter pour des balades audio**
  - Application virtuelle (visuelle et/ou audio), téléchargeable sur smartphone au préalable, car réseau rare
  - Système aisé de QR codes

⇨ Qui se chargerai(en)t des contenus didactiques de ces circuits ?

⇨ Lancer un **appel à projet** dans le prochain **bulletin communal**

⇨ Solliciter les **différents concours :**

- de **Marc DEGLAIRE**
- du **père de R. LACASSE** (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique)
- du ***Musée du Coticule*** (mais peu préoccupé par LIERNEUX)
- des **guides nature** attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne*
- des **professeurs et étudiants de *LA REID***, des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours
- de ***La Trientale*** : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU
- de ***La société forestière de Belgique***, en contact avec H. NAVEAU
- des **aînés de la commune** : transmission de leur expérience aux plus jeunes

○ **Multiplier/améliorer les circuits cyclo-piétons (mobilité douce/tourisme vert)**

- **Mieux signaliser** et **remettre en état** le réseau cyclo-pédestre
- Développer le **tourisme vert** grâce à plus de **transcommunalité avec les communes voisines**
  - **Projet en cours : mobilité douce intervillages** XXXX
  - Ou possibilité de répondre à l'appel à projet du SPW : *DGO2 Mobilité et Voies hydrauliques – Département de la Stratégie et de la Mobilité – Direction de la Planification de la Mobilité* : SUBVENTIONS EN MOBILITÉ DOUCE – PROGRAMME 2017
    - pour développer un système de point-nœuds par exemple (mobilité douce ET tourisme vert)
    - Pour développer un réseau RAVEL et/ou un réseau POINTS NŒUDS dans la commune comme il en existe déjà dans d'autres communes environnante

    ⇨ Accessible à toutes les communes wallonnes, disposant ou non d'un *Plan Communal de Mobilité* et souhaitant développer les déplacements cyclables et cyclo-piétons

  - **Développer des circuits de trail (genre *Extratrail*)**
    - avec local d'accueil, douches et repas possible (exemple du *Fagotin* à Stoumont)
  - **Créer une ou deux balades accessibles aux PMR** (le long des anciennes voies du tram)
    - Le long des paysages plus plats de MÉNIL et d'ARBREFONTAINE
    - L'idéal serait de les créer sur la base de chemins existants
    - plusieurs problématiques :
      - onéreux car nécessité d'une assise lisse et praticable
      - risque d'attirer motos et quads
        - prévoir alors des couloirs infranchissables ou des portails en bois laissant passer chaises roulantes et poussettes mais pas moto

      REM : - pourrait faire l'objet d'une fiche projet PCDR importante
      ou le minimum serait le confort accordé aux PMR en matière de mobilité dans le cadre du projet de mobilité douce intervillages
    - Exemple à suivre : à VIELSALM : création d'un parours vitae pour PMR par les *Rangers*

- **Améliorer et/ou multiplier les promenades en bords de Lienne** (ex. : circuits cyclo-piétons)
  - Projet en cours d'une ***Balade/observatoire des castors***
    - Projet communal via le *Projet Life* avec le *DNF* : dossier rentré – attente de la décision de l'Europe
    - Longera entre autres la *Réserve Naturelle des Prés de la Haute Lienne* = profit respectueux de la nature environnante
  - Pourquoi ne pas non plus y développer des **circuits thématiques et didactiques ?**
- **Créer de nouveaux circuits au sein de vallées sauvages** (autres que la Lienne)
  - ***Vallée de la Follerie***
    - Route de VAUX-CHAVANNE vers LIERNEUX jusqu'à la Lienne, en dessous de FLORÊT - Long de la rivière
    - MAIS il n'existe aucun chemin, ou peut-être un seul (à vérifier), mais malaisé

      ⇨ **Avis mitigés :** réhabiliter plutôt la ***Vallée de la Lienne*** permettrait de rapprocher les parties géographiques de la commune trop éloignées

- **<u>Proposer des gites en adéquation avec le tourisme vert recherché</u>**
  - **Imposer des règles strictes en matière de gîtes, au bénéfice des riverains** (- de nuisance au quotidien)
    - **Encourager** davantage l'aménagement et la location de **petits gîtes familiaux**, et non pour groupe de 20 personnes
    - Faire signer une **charte de bonne conduite** ?
    - **Inciter les touristes à découvrir réellement la région**
      - Via le site communal actuellement en refonte
      - Via des informations claires (cartes et dépliants TARPAN, etc.) présentées dans chaque gîte
        - Exemple : Guide TARPAN offert aux logeurs à chaque location
        - Afin d'éloigner le touriste des gros pièges à touristes de la région (Monde sauvage, labyrinthe, etc.
  - **Création d'une Maison du Randonneur à Verleumont**
    - Dans l'ancienne **maison de l'instituteur** : aménagement d'un refuge traditionnel
    - Né à la base du projet de *«Logements en transit »*
    - **Qui se chargerait de sa maintenance et de sa surveillance ?**
    - **Quel matériel y trouverait-on ?** Couchettes, douches, cuisine et alimentation ?
  - **Création de gîte(s(relais/écolodge(s) pour randonneurs de haute montagne**

- **Gîtes ruraux écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement**
  - Permettraient l'**attrait d'un tourisme vert cible plus calme** : vrais randonneurs, trailers, cyclistes/vtt
    - Cf. **projet achevé de F. LEONARD** – déjà présenté à la MT OVA, à la Province de Liège et à la Conférence des Bourgmestres à Verviers

- **Créer un parking pour mobil homes (à la piste de ski)**
  - **Avec possibilité de vidanger, faire le plein d'eau, disposer d'électricité, etc.**

- Aménager des **pôles d'attraction touristique MAIS AUSSI citoyenne**
  - **Donner envie aux citoyens de se divertir dans/tout près de leur commune**
    - **Mettre en valeur des produits du terroir**
      - Créer des marchés locaux –
        - Exemple heureux de Farnières à Vielsalm
        - *Cf. supra* Economie locale
      - Recenser les variétés fruitières locales
        - en vue d'une opération de préservation
        - et d'une diffusion de l'information par verger(s) local(aux)
        - concours d'AGRAOST (personnes relais : P. GERMAIN et un citoyen de BANEUX qui y travaille) :
          - disponible pour une présentation/ un appui de toute initiative à ce sujet.
          - Intérêt transcommunautaire aussi, car ils sont Germanophones
      - Créer une signalétique routière standardisée pour tout le Val de Lienne quant aux commerces/magasins à la ferme afin de stimuler la commercialisation en circuit-court
        - Projet actuellement en cours avec la *MT Haute Ardenne*
    - **Renforcer l'intérêt du tourisme vert local** (*cf. supra*)
    - **Valoriser la caractéristique de la commune** : la **santé mentale**
      - Institution de pointe qui mériterait l'aménagement d'un **musée** de la santé mentale
        - = volonté communale
      - Où ? Dans un bâti existant : ancienne gare, ancienne maison de l'instit, bibliothèque…
      - Créer une amicale pour trier les archives et informations à ce sujet

- **Mieux communiquer et développer le multimédias**
via agenda des initiatives communales/ *site internet communal, Lierneux App'/* page *Facebook…*
  - **Forum pour chaque village**
    - Nécessité d'une **personne relais par village** pour **transmettre les infos du village à la commune** pour les publier sur le site communal (fédérer les informations en un seul point)
    - Informer à l'avance par les **Bulletins communaux** (tous les 3 mois)
  - **Favoriser les échanges d'informations intervillages**
    - Créer un **comité d'associations** pour **organisations communes**
    - **Création de plusieurs pages Facebook** *(Tourisme vert et culturel ; Terroir, etc.)* **liées au compte communal** (gérées par **plusieurs administrateurs**)
    - Améliorer la **communication** auprès de citoyens déjà investis ou pas sur les réunions des **Groupes de Travail (page PCDR)**
    - **Refonte du site internet communal** (enquête auprès des citoyens pour répondre aux besoins identifiés) :
      - Communication/partage des aspects naturels, culturels et liés au patrimoine mémoriel de la commune
  - **Développer l'aspect transcommunal de Lierneux** avec ses **communes voisines**
    - **Contacter les infrastructures touristiques des alentours**
      - En cours : *MT Haute Ardenne (*F. LÉONARD Président) qui englobe : Gouvy Vielsalm Trois Ponts Lierneux
      - Réunion prévue des hébergeurs touristiques concernant les gîtes XXXX
      - Création de grands vinyles *Haute Ardenne* qui présenterait entre autres les particularité de Lierneux
    - **Créer document d'information/ de promotion pour les visiteurs (*cf. supra*)**
      - Exemple : flyer des deux balades 10 et 11 de Bra + mini guide explicatif (P. Germain)
      - À distribuer à la *MT Haute Ardenne* mais aussi dans tous les *OT*

ENERGIE

a. Prise en compte des préoccupations de l'actuel comité POLLEC de Lierneux dans le cadre du PCDR

Réponses aux questions relatives aux lacunes de la Commune en matière d'énergie et pouvant présenter un lien avec un financement PCDR :

- **Lacune : Absence de primes énergétiques pour rénovations et nouvelles installations**
  - Possibilité de lier le PCDR à un octroi de primes ? NON
  - Seule possibilité : sensibiliser le citoyen ➔ créer un plan d'actions à ce sujet ?
    - En effet le PCDR n'intervient pas de manière ponctuelle mais une seule fois concernant tel ou tel projet.
    - En outre, **il existe des primes qui financent à 100% certaines infrastructures en matière d'équipement énergétique** …alors **pourquoi faire appel au PCDR pour une intervention moindre ?** Pas de sens et risque de **gaspiller le budget PCDR pour une cause défendue facilement par d'autres acteurs de développement.**
- **Lacune : Absence d'incitants dans le Permis d'Urbanisme**
  - Intégrer le critère énergétique comme condition d'octroi du permis d'urbanisme ?
    - Les critères PEB « contraignent » déjà les permis de bâtir. **Renforcer encore les mesures en matière d'énergie reviendraient malheureusement beaucoup trop cher en matière de construction !** Il existe actuellement des catégories (A, B ,C) qui distinguent les efforts engagés au niveau énergétique (ventilation centrale motorisée, type d'isolation, chauffage, *etc.)*
    - Une prochaine participation au **Salon de l'Energie** permettra de prendre **connaissance des nouvelles technologies** relatives à l'anti-émission de CO2, aux nouvelles énergies et à leurs **bénéfices économiques** afin d'apporter régulièrement des informations aux citoyens.
    - **L'aspect communicationnel POLLEC => citoyens est important** : outre une **communication claire et régulière**, POLLEC lancera un **marché de services pour conseillers énergétiques. Ce** dernier offrira à la **Commune comme à ses citoyens** la possibilité de bénéficier des **taux du marché les plus intéressants.**
- **Lacune : Absence de conseiller énergétique**
  - Rôle qui pourrait incomber à un employé communal en charge d'un COMITÉ de DÉVELOPPEMENT LOCAL (conseil aux agriculteurs/sensibilisation scolaire/éco-conseil urbanistique)
  - Mais possibilité communale de l'engager ?
    - Engager quelqu'un à cet effet créerait malheureusement au sein de la Commune de la concurrence déloyale (car gratuite, en tant que service communal), à savoir que les éco-conseillers professionnels privés sont nombreux.
    - En outre, l'éco-conseil est une mission que POLLEC s'est déjà proposé – à son niveau - d'assurer auprès de la population communale en se tenant à disposition pour visiter les maisons des particuliers désireux de mettre à jour le maison au niveau énergétique. Malheureusement, cette initiative n'a attiré aucun citoyen. Pourquoi ? car très souvent, c'est directement auprès du professionnel qui mettra en place l'équipement énergétique que le citoyen s'informe. Le domaine étant compliqué, les citoyens ne recherchent une multiplicité d'avis : ils font au plus direct.
    - **Au regard de ce peu d'affluence citoyenne en la matière et du risque de concurrence déloyale sur la commune, personne ne sera engagé à cet effet. Néanmoins, une personne à la Commune (dans le cadre de l'urbanisme) pourrait indiquer aux citoyens les différents acteurs en la matière à contacter.**
- **Lacune : Absence de politique énergétique**
  - Sensibilisation à l'énergie (= rôle de cet éco-conseiller communal ?) sur toute la commune
    - Cette politique est en cours depuis la création du Comité POLLEC sur la Commune (le cheminement jusqu'à 2030 sera par contre un lent processus et toutes les actions ne pourront être menées rapidement.

Rappel des secteurs énergivores sur la commune de Lierneux

- **Logement (bâtiments résidentiels)** : **45%** des émissions GES en 2012 !
  - A savoir que 75% des logements datent d'avant 1981
  - Forte décroissance GES néanmoins entre 2006 et 2012
- **Transport routier des personnes** : **35%** des émissions GES en 2012 !
- Activités communales (bâti – équipements et installations – éclairage public – parc automobile) : 1.6% en 2012.
- Bâtiments tertiaires : 1.5 % en 212.
-

Les initiatives privées

- Projet de **biométhanisation agricole** à l'étude (confidentiel) :
- **Projet éolien** privé déposé par *EDF Luminus*
  - vise à installer sur le territoire 6 éoliennes d'une puissance nominale de 3.2 MW

- Néanmoins un **apport public (communal et autre) et participatif (citoyen)** est aussi **escompté en ces matières,** particulièrement dans le cadre du projet éolien : **le projet participatif** d'**1 éolienne sur les 6 qui seront bientôt installées par *EDF Luminus*** pourrait faire office de nouvel incitant auprès de la population :
    - **Un groupe de travail** a été constitué pour **réflexion**. Le but est de **créer une coopérative citoyenne (transcommunale) pour faire l'acquisition et exploiter l'une des 6 éoliennes.** Il s'agirait donc, outre l'initiative privée des 5 éoliennes, d'une **initiative à la fois publique (communale) et citoyenne (participative)**
- **Le PCDR pourrait-il intervenir concernant l'investissement communal dans le cadre de l'acquisition de cette éolienne ??**

Les initiatives communales

- **Actions énergétiques déjà menées**
    - Voir liste des actions menées sur des bâtiments communaux (voir page annexe*)
        - Changements de **certains châssis** + mise en place de **doubles-vitrages**
        - Mise en place de **panneaux solaires thermiques**
        - Mise en place de **chaudières à pellets**
    - Mise en place d'une **structure de pilotage** pour planifier la continuité des projets
- **Actions énergétiques envisagées**
    - Plusieurs **projets solaires photovoltaïques** sur des bâtiments communaux à l'étude
    - **Travaux d'isolation** sur certains bâtiments appartenant à la Commune et considérés comme les moins isolés :
        - Jevigné 21 / Verleumont / Rue du centre 76 et 78 / Ecole de Jevigné 24/ salles d'Arbrefontaine et de Sart.
    - Remplacement des chaudières à mazout par des **chaudières à pellets** :
        - Ecole communale *Les Sarts* / Appartements *Vicinal* et Bra (=> non : chaudières électriques neuves) / Dépôt communal / Crèche devant les Vaux (=> non : au gaz, neuve) / Ecole de Jevigné / Maison du Tailleur : bientôt une chaudière à pellets
    - Remplacement de l'**éclairage public par des LED**
        - La politique communale est de remplacer progressivement les néons par des LED, mais sans une opération coup de poing
        - Tout **changement de LED** (éclairage public au sodium – pompe à vapeur haute pression) **implique un accord du GRD** (Gestionnaire du Réseau de Distribution). Bien que la **décision relève du GRD**, La **Commune devrait investir** pour le placement de ces LED une part de ……euros. Á cet effet, **le PCDR pourrait intervenir.**
            - **Mais : le PCDR ne pouvant intervenir que sur une propriété communale, la question est : qui est vraiment propriétaire des lampes ? la propriété est-elle déterminée relativement au sol ou à l'appareil (poteau) ?**
    - **Collecte sélective des déchets organiques** FFOM : recours à des chevaux de trait : économie de 5 657, 6 litres de diesel par an.

b. Suite des propositions JNC/ citoyennes

Pistes des anciens GT :

- **Nouvelles mesures énergétiques** :
    - **panneaux solaires**
    - **éoliennes citoyennes** (à l'époque par Electrabel sur LIERNEUX et VIELSALM) : plus le cas !
    - **cogénération énergétique** : production simultanée de chaleur et d'électricité au moyen d'un moteur alimenté avec un seul combustible (fossile si mazout ou gaz naturel – renouvelable si biogaz ou biomasse)
        - Technique surtout développée pour les **très grands bâtiments** qui ont un besoin de chaleur important
        - Ou **micro-cogénération domestique** : système à l'apparence et aux dimension d'une chaudière à condensation ordinaire
    - **Promotion** en faveur des **techniques d'aération** dans les **nouvelles constructions**
    - **Primes** en faveur de l'**isolation**, des **citernes d'eau de pluie**, de l'**épuration**
- **Economie d'énergie** et sensibilisation au développement durable
    - Sensibilisation quant à la consommation entre **ampoules énergivores** et **économiques**
    - Diminution de l'**éclairage public**
    - **Actions basiques** énergétiques : éteindre radiateurs, placer ampoules économiques

Pistes actuels GT Energie et Comité POLLEC :

Voir le point a. Prise en compte des préoccupations de l'actuel comité POLLEC de Lierneux dans le cadre du PCDR

- **Distribution en circuits-courts :** économie **circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services tout en **limitant** la consommation, le **gaspillage des matières premières et** des **sources d'énergie non-renouvelables** afin que l'économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet

- **Mesures agro-environnementales et agriculture biologique :** bénéfices économiques en matière de santé, de **traitement de l'eau**, de pollinisation, de stockage carbone des sols ou de création d'emplois

  ⇨ Ces **points liés à l'agriculture**, bien qu'ils concernent indirectement les conséquences sur le climat, sont **déjà développés dans le cadre du GT économie et vie citoyenne.** En outre, **POLLEC se focalise *actuellement sur les* sujets en lien direct avec le climat et l'énergie.**

- **Recyclage des déchets**
  - **Concernant les appareils** : M. DANIEL propose ses services **un jour tous les deux mois** (dans le cadre d'un ***Repair Café*).**
    ⇨ **Ce projet de *Repair Café* a déjà été évoqué dans le cadre de la création d'un *Comité de développement durable* (GT Citoyenneté)**
    - Beaucoup d'appareils réparables sont trop régulièrement jetés
    - Nécessite un petit local pour les dépôts et les réparations
    - Il ne s'agit pas de faire concurrence aux professionnels mais de permettre de réparer du matériel bien si souvent si cher à réparer (ou pièces difficilement trouvables) que l'utilisateur s'enquiert trop souvent d'un nouveau.
  - **Concernant les déchets organiques et autres** :
    - le ramassage des PMC se fait déjà tous les 15 jours et une personne sur la Commune récolte du compost à revendre (engrais)
    - une journée nettoyage est déjà organisée chaque année mais elle attire malheureusement tout au plus 10 citoyens.
    - Pas d'autres pistes. Viser une commune 0 déchet relève pour le moment de l'utopie.
- **Label sylvicole *cradle to cradle*** : concept d'éthique environnementale intégrant à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé
  - « Relève de l'utopie . » Le point suivant semble plus réalisable :
- **Filière bois-énergie**
  - *Plan bois-énergie* et *Développement rural* (PBE&DR)
  - Initiative de la **Région wallonne, depuis 2001**
  - 160 communes wallonnes y ont déjà adhéré
  - **Objectifs :**
    - Aider les communes rurales et d'autres collectivités publiques à **valoriser les sous-produits forestiers** comme **combustibles pour chauffer leurs bâtiments**
    - Viser à faire émerger et prospérer une véritable **filière économique** du bois-énergie en Wallonie
  - **Bénéfices multiples :**
    - Valorisation d'une **ressource locale** renouvelable
    - Développement de l'**économie rurale** et d'emplois de proximité non délocalisables (lien à faire avec la fiche consistant à la création d'un nouveau pôle d'emplois start up/high tec)
    - **R**éduction des factures énergétiques et sylvicoles
    - Implication dans le **développement durable** et dans la transition énergétique
    - Utilisation rationnelle de l'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre
  - // Exemple cité de la **chaudière biomasse,** qui utilisent les déchets tels quels sans transformation préalable
  - L'entrée de Lierneux dans cette filière pourrait faire l'objet d'une fiche projet

- **Energie verte** : produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique ou biomasse) et de cogénération de qualité : production combinée de chaleur et d'électricité permettant une efficacité énergétique plus élevée
  - **Eolienne communale et participative**
    - **Dans le cadre du projet éolien** privé déposé par *EDF Luminus* qui vise à installer à LAMBIESTER (au-dessus d'AMCÔMONT) 6 éoliennes d'une puissance nominale de 3.2 MW (par éolienne).
      - L'initiative est initialement privée mais **un projet communal s'y est greffé :** un **financement public (communal et autres) et participatif (citoyen)** est envisagé : 1 **éolienne sur les 6 qui seront bientôt installées** pourrait faire office de nouvel incitant auprès de la population :
        - **Un groupe de travail** a été constitué pour **réflexion**.
        - Le but est de **créer une coopérative citoyenne (transcommunale) pour faire l'acquisition et exploiter l'une des 6 éoliennes.**
          - L'administration communale a déjà soumis la proposition de rachat partiel de cette éolienne à *EDF Luminus* par la Communr et par une coopérative citoyenne.

- Á savoir qu'une éolienne coûte environ 3.8/4 millions d'euros. Sur base d'un fond de +- 600 000 euros d'investissement et sur base d'un financement sur 10 ans pour une exploitation qui durera entre 15 et 20 ans, le bénéfice calculé pourrait représenter 4 à 6 % (données à vérifier)
- L'exemple de MODAVE est à suivre
- Fera l'objet d'une fiche-projet, mais le PCDR pourrait-il intervenir concernant l'investissement communal dans le cadre de l'acquisition de cette éolienne, qui ne serait qu'en partie la propriété de la Commune ??**??**

■ **Equipements énergétiques au sein des bâtiments communaux et des espaces publics**

- **Système de chauffage à pellets** à la place des chaudières électriques anciennes ou à mazout
  - Exemple : prochainement dans la *Maison du tailleur*
  - *Remarque* : certains équipement au gaz, neufs, récemment installés dans certains bâtiments communaux rénovés ne seront évidemment pas remplacés (ex. : les appartements de Bra et du *Vicinal,* la Crèche *devant les Vaux*)
  - Chaudières à pellets prévues aux écoles communales *Les Sarts* et de Jevigné et à la *Maison du Tailleur.*
- **Châssis adéquats et doubles-vitrages**
- **Panneaux solaires thermiques / photovoltaïques**
- **Isolation des bâtiments considérés comme les moins isolés**
  - Prévue à Jevigné 21 / Verleumont / Rue du centre 76 et 78 / Ecole de Jevigné 24/ salles d'Arbrefontaine et de Sart

⇨ MAIS il existe des **primes** (*UREBA* pour les écoles *etc, INFRASPORT* pour les salles de sports, etc.) qui **financent à 100%** certaines infrastructures en matière d'**équipement énergétique** …alors **pourquoi faire appel au PCDR pour une intervention moindre ?** Pas de sens et risque de **gaspiller le budget PCDR** pour une cause défendue facilement par d'autres acteurs de développement. Ou alors **veiller à ce que les bâtiments concernés ne puissent déjà bénéficier de primes.**

⇨

- **Remplacement de l'éclairage public par des LED**
  - La politique communale est de remplacer progressivement les néons par des LED, mais sans une opération coup de poing
  - Tout **changement de LED** (éclairage public au sodium – pompe à vapeur haute pression) **implique un accord du GRD** (Gestionnaire du Réseau de Distribution). Bien que la **décision relève du GRD**, La **Commune devrait investir** pour le placement de ces LED une part de … ?……euros. Á cet effet, **le PCDR pourrait intervenir.**
  - Mais le PCDR ne pouvant intervenir que sur une propriété communale, la question est : qui est vraiment propriétaire des lampes ? la propriété est-elle déterminée relativement au sol ou à l'appareil (poteau) ?
    - ⇨ Une fiche pourrait être prévue pour l'accompagnement global des actions menées par POLLEC, à savoir que leur priorisation est déterminée comme telle jusqu'à 2030 :
      - Isolation des bâtiments communaux
      - Panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux + centrale d'achat pour privés afin d'en faire aussi bénéficier les citoyens
      - Remplacement de l'éclairage public et de l'autoroute par des LED (au sodium)
      - Installation de panneaux photovoltaïques sur les églises
      - Isolation des toitures et installation de pompe à chaleur
      - Collecte sélective des déchets avec un cheval de trait
      - Incitation au co-voiturage

■ **Local d'accueil/étape villageois ou gîte écotouristique en pleine nature** répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement

- Voir le **projet architectural finalisé** de M. LEONARD **: en adéquation avec la volonté d'attirer un tourisme cible (vert) et de s'intégrer dans les circuits touristiques existants**
  - La construction de ces écolodges pour randonneurs concernerait le **territoire supra-communal** de **toute la zone de police** : Lierneux, Malmédy, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts et Waimes.
  - Constitue déjà une fiche-projet touristique.

■ **Start up en technologies d'avant-garde :** en lien avec la **Transition**

- Proposer à l'**ULG** et/ou **Gembloux** une étude puis une expérimentation d'une proposition d'**extension universitaire à Lierneux** consacrée aux **nouvelles énergies** en réponse au problème de mobilité que connaît le Sart-Tilman :
- L'idéal serait de créer ce parc/antenne universitaire *via* une extension du zoning situé entre BRA et VAUX-CHAVANNE, mais le terrain est privé…
- Alternative : agrandissement de la zone du parc artisanal de Lierneux.

- **Communication optimale en matière d'énergie**
  - Engager un employé conseiller communal actif en faveur des nouveaux modes d'agriculture, de constructions/rénovations à énergie durable, et de sensibilisation aux énergies durables serait-il la meilleure solution en termes de communications ?
    NON, pour plusieurs raisons :
    - Engager quelqu'un à cet effet créerait malheureusement au sein de la Commune de la concurrence déloyale (car gratuite, en tant que service communal), à savoir que les éco-conseillers professionnels privés sont nombreux.
    - En outre, l'éco-conseil est une mission que POLLEC s'est déjà proposé – à son niveau - d'assurer auprès de la population communale en se tenant à disposition pour visiter les maisons des particuliers désireux de mettre à jour le maison au niveau énergétique. Malheureusement, cette initiative n'a attiré aucun citoyen. Pourquoi ? car très souvent, c'est directement auprès du professionnel qui mettra en place l'équipement énergétique que le citoyen s'informe. Le domaine étant compliqué, les citoyens ne recherchent une multiplicité d'avis : ils font au plus direct.
    - **Au regard de ce peu d'affluence citoyenne en la matière et du risque de concurrence déloyale sur la commune, personne ne sera engagé à cet effet. Néanmoins, une personne à la Commune (dans le cadre de l'urbanisme) pourrait indiquer aux citoyens les différents acteurs en la matière à contacter.**
    - Remarque : les citoyens sont encore relativement peu intéressés par les mesures énergétiques.
      - ⇨ La donne changera considérablement le prix du mazout augmentera (cette différence de prix sera le principal incitant)
  - Alternative : **communication assurée par les**
    -cellule POLLEC

-et futur *Comité de Développement Durable* *:*

-POLLEC :

- Une prochaine participation au **Salon de l'Energie** permettra de prendre **connaissance des nouvelles technologies** relatives à l'anti-émission de CO2, aux nouvelles énergies et à leurs **bénéfices économiques** afin d'apporter régulièrement des informations aux citoyens.
- **L'aspect communicationnel POLLEC => citoyens est important** : outre une **communication claire et régulière**, POLLEC lancera un **marché de services pour conseillers énergétiques. Ce** dernier offrira à la **Commune comme à ses citoyens** la possibilité de bénéficier des **taux du marché les plus intéressants.**

-Futur *Comité de Développement Durable :*

- **Informer le citoyen** : qui fait quoi sur la commune ? Qu'existe-il comme possibilités d'entrer dans la Transition pour les citoyens ? (Page *Facebook* énergie ?)
- **Créer une base de données des nouveaux acteurs et outils énergétiques**

Objectifs opérationnels potentiellement liés aux préoccupations énergétiques :

OBJECTIFS opérationnels	OBJECTIFS principaux		
	1 IDENTITÉ	2 CONNECTIVITÉ	3 ATTRACTIVITÉ
	1. Développer des **filières locales et durables** en termes d'**énergies**, d'**alimentation** et de **construction**	1. Valoriser et mettre en réseau les **dynamiques associatives et culturelles** existantes	1. Promouvoir l'**exemplarité** en termes de **développement durable**
	2. Développer des **activités de loisirs** en relation avec le **patrimoine paysager**	2. Soutenir les **liaisons sociales** et l'**accès à l'information**	2. Créer un **nouveau pôle** d'**emploi** et de **recherches durables** en lien avec la **nouvelle image de Lierneux**
	3. Préserver et mettre en valeur le **patrimoine naturel, bâti et culturel** ?	3. Sécuriser, améliorer et valoriser les **circuits de mobilité douce intra-communaux** et **supra-communaux**	3. Trouver un **équilibre** entre **accessibilité** et **sécurité** pour répondre à la demande (**travailleurs, touristes, habitants**)
		4. Retrouver un **lien avec l'eau** ?	4. Valoriser le **territoire** en l'inscrivant dans les **circuits touristiques existants** (SPDT Liège, Parc Naturel des Deux Ourthes)

GT Vie sociale, culturelle et sportive du 20 juin 2017

Défis **VIE SOCIALE/CITOYENNE, CULTURELLE et SPORTIVE**

Défis concernés et propositions JNC (à suivre ou pas)	**Vos 1ères propositions**

1

IDENTITÉ Défi 2 : Culture et sport

Mettre en valeur le patrimoine paysager en développant des activités de loisirs

- **Vente directe à la ferme** : lien renoué entre le producteur et le consommateur
- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques** : l'initiation au sport
- Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne***
- Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs)
- Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons** (dans la nature / en bords de Lienne)
- Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs/randonneurs

- Recensement **capacités/ besoins/amélioration** % accueil des **personnes handicapées**
- **Dossiers des anciens GT : activités intergénérationnelles**
- **Pôles d'attraction citoyenne**
- **Regroupement** des villages dans **l'organisation de festivités locales** et création d'un **comité des associations**
- **Changer législation** de certains **lieux publics**
- **Espaces publics plus verts**
- **Plaines/terrains** de **jeux** (mini foot, basket,…)
- Aménagements de **convivialité dans les villages** (église, école, monument, etc.)
- A Sart : **complémentarité** et **non concurrence** des deux **lieux** sujets à servir de pôle **d'activités citoyennes** (si zone barbecue ici, une autre fonction là).
- **Aménagements de convivialité Maison du Tailleur** et quartier (80 places) : barbecue + abri (préau)
- Aménagement du **site La Preux** près de la carrière (barbecue, tables avec abri + tables à l'extérieur, toilettes, eau courante, électricité, etc.) + réaménager l'accès au site
- **Fleurs** aux **entrées des villages** (+ pont des messes) Ex : au carrefour N89, Place de l'ancienne Maison Nélis
- **Entretien** des **aménagements végétalisés des espaces publics** (cimetière, monument, placettes) soutenables à **long terme** // **Soutien des citoyens** (projet en lot 0 ?)
- **Amélioration visibilité** des **produits du terroir**
- **Epreuve sportive d'envergure pour VTT et/ ou piétons** avec un circuit couvrant **l'ensemble**

	- **de la commune (et alentours ?).** - **Circuits de trail** (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Dispositifs** pour **cyclisme/vtt/jogging et randonnée** - **Application virtuelle** pour le **réseau *TARPAN* (balades et trajets utiles cyclistes)**
IDENTITÉ Défi 4 : Culture et sport **Préserver et mettre en valeur le patrimoine (naturel, bâti et culturel)** - **Vente directe à la ferme** : découverte du terroir dans le terroir - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques** : la culture en s'amusant / l'initiation au sport / le devoir de mémoire - **Requalification des espaces publics** - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons spécifiques à la découverte**	- **Décentralisation** des **conseils communaux** - **Dossiers des anciens GT : activités intergénérationnelles** - **Regroupement** des **villages** dans l'organisation de **festivités locales** et création d'un **comité des associations** - **Espaces publics plus verts et fleuris** (Pont des Messes, entrée des villages et ancienne Maison Mélis) - **Plaines/terrains de jeux** (notamment à Jevigné) - **Réaménagement** de l'**accès au site La Preux** près de la carrière - Réflexions % **aménagements végétalisés** - idéalement **sans produits toxiques** - des **espaces publics** (cimetière, monument, placettes) soutenables à **long terme** aussi bien au niveau fonctionnel qu'au niveau de leur **entretien // Soutien des citoyens** (projet en lot 0 ?) - **« Cimetières verts » - niveau 5** - **Epreuve sportive d'envergure pour VTT et/ ou piétons** avec un circuit couvrant l'ensemble de la commune (et alentours?) - **Circuits de trail** (genre *Extratrail*) avec local d'accueil, douches et repas possible (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Dispositifs** pour **cyclisme/vtt/jogging et randonnée**

3

	- **Application virtuelle** pour le **réseau *TARPAN* (balades et trajets utiles cyclistes)** - **Communication/partage** des **aspects culturels** et le **patrimoine** mémoriel/citoyen de la commune - **Dossiers des anciens GT : activités intergénérationnelles** - Amélioration **visibilité** des *produits du terroir*
CONNECTIVITÉ Défi 1 : Social/citoyen, culture et sport **Valoriser et mettre en réseau les dynamiques associative et culturelle existantes** - Création et soutien de **coopératives** renouant le **lien** entre **producteurs et consommateurs** - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations - **Requalification des espaces publics** - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques** : la culture en s'amusant / le devoir de mémoire / l'initiation au sport	- Recensement **capacités, besoins, amélioration %** accueil des **personnes handicapées** - **Dossiers des anciens GT : activités intergénérationnelles** - Amélioration de la **mobilisation citoyenne** via convivialité de la commune - **Regroupement des villages** dans l'organisation de **festivités locales** et création d' un **comité des associations** - Réflexions % **aménagements végétalisés** - idéalement sans produits toxiques - des espaces publics (cimetière, monument, placettes) **soutenables à long terme** aussi bien au niveau fonctionnel qu'**au niveau de leur entretien**. // Soutien des citoyens (projet en lot 0 ?) - Mise en place d'une **monnaie locale** - **Epreuve sportive d'envergure pour VTT et/ ou piétons** avec un circuit couvrant l'ensemble de la commune (et alentours ?) - Amélioration **visibilité des produits du terroir** et **réseautage** du **circuit-court** - Communication/partage des **aspects culturels** et

CONNECTIVITÉ Défi 2 : Social/citoyen, culture et sport

Soutenir les liaisons sociales et l'accès à l'information

- Création et soutien de **coopératives** renouant le **lien** entre **producteurs et consommateurs**
- **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations
- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques** : la culture en s'amusant / le devoir de mémoire / l'initiation au sport

- Achat de **terrains plus accessible aux jeunes** (pour les maintenir dans la commune)
- **Décentralisation** des **conseils communaux**
- Dossiers **des anciens GT : activités intergénérationnelles**
- **Pôles d'attraction citoyenne**
- Amélioration de la **mobilisation citoyenne** via convivialité de la commune
- **Regroupement** des **villages** dans l'organisation de **festivités locales** et création d'un **comité des associations**
- **Convivialité** dans les **villages** (église, école, monument, etc.)
- Mise en place d'une **monnaie locale**
- **Epreuve sportive d'envergure pour VTT et/ ou piétons** avec un circuit couvrant l'ensemble de la commune (et alentours ?)
- Amélioration de la **visibilité** des **produits du terroir**
- **Réseautage** du **circuit-court**
- **Communication/partage** des **aspects culturels** et liés aau **patrimoine** mémoriel/citoyen de la commune
- **Plate-forme internet fédératrice** de tout ce qui se passe sur la commune

5

ATTRACTIVITÉ Défi 1 : Social/citoyen

Promouvoir l'exemplarité en terme de développement durable

- **Vente directe à la ferme** : découverte du terroir dans le terroir
- Création et soutien de **coopératives** renouant le **lien** entre **producteurs et consommateurs**
- **Animations scolaires** et **activités pédagogiques** : la culture en s'amusant / le devoir de mémoire / l'initiation au sport / découverte du terroir et du circuit-court
- Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne***
- Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs)
- Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs
- **Encouragement** et **développement** de la **mobilité douce** (usage quotidien des circuits cyclo-piétons de la commune) // Réflexions quant à la convivialité et la fréquentation des villages et de la commune en général

- Achat de **terrains plus accessible aux jeunes** (pour les maintenir dans la commune)
- Evaluation du potentiel bâti pouvant attirer une **maison de retraite** ou une série de logements avec services pour **personnes âgées autonomes**
- Recensement capacités/ besoins/amélioration % accueil des **personnes handicapées**
- **Dossiers des anciens GT :activités** intergénérationnelles (dossier développement durable)
- Création d'un **comité des associations entre villages**
- **Espaces publics plus verts**
- Réflexions % aux **aménagements végétalisés** - idéalement sans produits toxiques - des espaces publics (cimetière, monument, placettes) **soutenables à long terme** aussi bien au niveau **fonctionnel** qu'au niveau de leur **entretien** // **Soutien des citoyens (projet en lot 0 ?)**
- **« Cimetières verts » - niveau 5**
- Mise en place d'une **monnaie locale**
- **Dispositifs** pour **cyclisme/vtt/cyclisme/jogging et randonnée**
- **Application virtuelle** pour le **réseau *TARPAN*** (balades et trajets utiles cyclistes)
- Amélioration e la **visibilité** et de la **distribution** en **circuit-court** des **producteurs locaux**

ATTRACTIVITÉ Défi 3 : Social/citoyen, culture et sport **Mettre à profit la localisation entre deux provinces en s'intégrant dans les circuits touristiques mis en place par le *SPDT Liège* et le *Parc naturel des Deux Ourthes*** - **Encouragement** et **développement** de la **mobilité douce** (usage quotidien des circuits cyclo-piétons de la commune et de ses alentours) - **Vente directe à la ferme** : découverte du/des terroir(s) dans le(s) terroir(s) - **Communication multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'*/ page *Facebook*/ forum des associations - Profit respectueux du ***Parc naturel de la Haute Lienne*** - Profit respectueux des **carrières de Lierneux** (base de loisirs) - Multiplication/amélioration des **circuits cyclo-piétons spécifiques à la découverte** - Création de **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs	- **Regroupement** des **villages** dans l'organisation de **festivités locales** et création d'**un comité des associations** - **Epreuve sportive d'envergure pour VTT et/ ou piétons** avec un circuit couvrant l'ensemble de la commune (et alentours ?) - **Circuits de trail** (genre *Extranail*) avec local d'accueil, douches et repas possible (exemple du Fagotin à Stoumont) - **Dispositifs** pour **cyclisme/vtt/jogging et randonnée** - **Application virtuelle** pour le **réseau *TARPAN*** (balades et trajets utiles cyclistes) - Amélioration de la **visibilité** des **produits du terroir** - **Communication/ partage** des **aspects culturels** et liés au **patrimoine** mémoriel/citoyen de la commune - Recensement **capacités/besoins/amélioration** % accueil des **personnes handicapées**

Evolutif **VIE SOCIALE/CITOYENNE, CULTURELLE et SPORTIVE**

VIE SOCIALE et CITOYENNE

- Créer et soutenir des **coopératives** renouant le **lien** entre **producteurs et consommateurs**
  - **Vendre et acheter directement à la ferme** : renouer le lien entre le producteur et le consommateur
    - *Cf. même sujet dans Economie*
    - Créer des **soupers intervillages à base de produits locaux** : pourquoi pas dans le cadre champêtre d'une ferme de la région ?
    - Créer une **signalétique standardisée** permettant de **diriger les touristes comme les citoyens vers les exploitations et commerces du terroir (circuit-court) du Val de Lienne**
      - Un recensement communal a été réalisé par le *GREOVA*
      - Une réunion transcommunale de producteurs est en cours avec la création d'un *GAC* (L.MERTENS)
      - Participation du *GREOVA* à l'élaboration communale d'enseignes/de logos directionnels colorés et standardisés (ex : tête de bœuf pour colis de viande, abeille pour miel, *etc*…)
  - Améliorer la **mobilisation citoyenne** en améliorant la **convivialité** de la commune
    - Créer de **bacs potagers devant certaines habitations** où les moins jeunes expérimentés en la matière assisteraient les plus jeunes, peu habitués à l'auto-culture = bon prétexte pour réunir des habitants sur la rue à une époque où leur train de vie les pousse peu à se rencontrer.
      - Idée de nom original pointant le caractère intergénérationnel de ce projet : le POTE ÂGÉ
    - Promouvoir durablement la **consommation et** le **partage en circuits-courts** (En rapport avec l'actuel développement d'un GAC à Lierneux et le désir des citoyens)
      - Organiser plus fréquemment des **marchés locaux** tels que celui organisé par *ABrakadabr'art* 4x/l'an
        - Faire une **tournante** chaque semaine afin que chaque village puisse accueillir un marché local
          - Éviter que le phénomène soit capturé par un seul et même lieu
          - Éviter un phénomène de lassitude et d'exclusivité
          - *Cf.* l'exemple malheureux du *Syndicat d'initiative*, il y a deux ans
          - En veillant à ne pas court-circuiter ou doubler les projets du GAC en construction
            - Concertation et partage des projets indispensables entre GAC et citoyens
            - Réunion prévue le mercredi 21 juin pour davantage d'informations
    - Organiser des **soupers « circuits-courts » thématiques et rassembleurs** : dans les parcs, au Pré du renard, sur la place Ernest Nélis, *etc.* (car idéal en extérieur), ou dans des salles de village/communales disposant d'une cuisine
      - Projection cinématographique en plein air
      - Projection d'un match de football
      - Bal aux lampions autour d'un grand barbecue
      - Match de minifoot
        - Rien de trop pompeux, conférencier ou « bobo », mais simple, convivial et attractif pour toucher un maximum de monde et éviter à la longue un effet de « petite réunion particulière»
  - Utiliser la nouvelle **monnaie locale : le *sous rire***
    - *Cf.* réunion du 28 juin

- Informer la population des atouts d'une monnaie locale (toutes-boîtes, facebook, flyers et réunions d'information citoyenne)

- **<u>Améliorer la communication et développer le multimédias</u>** via agenda des initiatives communales/ site internet communal/ *Lierneux App'/* page *Facebook/* forum des associations
  - **Créer un forum** pour **chaque village**
    - Consulter le **nouveau site internet communal** présentera aussi chaque village ainsi que ses particularités et événements prévus
      - La page d'accueil présentera une carte de Lierneux avec axes principaux et points de localisation correspondant aux divers villages
      - En déplaçant la souris sur chacun de ces points ; s'afficheront par exemple : les incontournables et les événements respectifs de chaque village, prévus prochainement avec leurs dates et lieux (le but est d'inciter la curiosité)
      - Il devrait être fonctionnel après les grandes vacances 2017
      - *Rem.* : une coordination pourrait se faire entre les administrateurs de ce site internet communal et certains sites internet villageois
        - Contacter Francis LÉONARD pour Jevigné
        - Contacter Gérard PAQUET pour Verleumont
        - Contacter l'administrateur Facebook « Lierneux au quotidien »
          - Concernant la publication cinéma en plein air prévue en âoût 2017 au Pré du Renard (gradins)
          - Concernant les présentations diverses à la CLDR
      - *Rem.* : il est souhaité que ce site soit intuitif pour satisfaire aussi les navigateurs dépassés …
    - Maintenir les **valves dans chaque village** : pour autant qu'elles soient remplies et représentatives des événements en cours
    - Installer dans **chaque village** une **boîte à souhaits** régulièrement relevée par les comités villageois ou par les agents communaux
    - Organiser des **permanences d'échevins** dans certains villages éloignés
  - Favoriser les **échanges d'informations intervillages**
    - Créer un **comité d'associations** (citoyennes, culturelles, sociales et sportives)
      - Mais dans une saine rivalité : d'abord créer l'esprit avant de créer l'outil
      - Comment ? en organisant des **festivités intervillageoises**
        - Ex : le GT pourrait créer une cellule
    - Pour regrouper les villages dans l'**organisation de festivités locales**
      - Créer au sein du GT une **cellule** afin de :
        - rencontrer tous les **comités de village(s), clubs de jeunes de Sart et Lierneux** et **scouts/patros** d'autres communes (permettrait en outre de faire naître chez eux un comportement plus respectueux sur la commune)
        - et leur proposer **d'organiser des événements** lors de leurs diverses manifestations
          - avec aide du *GREOVA*
          - Exemples :
            - le « *Bal aux lampions- paella* » et le concert de Fanny Foguenne prévu en juillet au Pré du renard
            - les petites fêtes foraines et spectacles prévus dans les divers villages
        - **Encourager** différents organismes à participer à l'organisation d'une **journée annuelle** de **« *Jeux populaires/olympiades intervillages* » en période estivale,** et ce par un dossier de présentation réalisé par notre cellule
          - Exemple de **jeux à présenter** dans le dossier :
            - *Tir à la corde* : deux équipes aux bouts d'une même corde la tirent le plus fort possible pour faire tomber l'équipe adverse
            - *Course dans un sac à patates* : chaque participant saute dans son sac pour parvenir au point d'arrivée le premier
            - *La chenille aux casiers de bière* : alors que tous sont perchés et serrés sur des casiers alignés avec l'interdiction de mettre un seul pied au sol, le denier de la file doit -en se collant à celui devant lui- faire passer au premier de la file le dernier casier de bière afin qu'il le replace à l'avant et que la file puisse ainsi continuer à avancer jusqu'au point d'arrivée, et ce avant l'équipe adverse
            - *Massacre de boîtes de conserve* décorées de visages bien connus des différents villages
            - *La pomme du prisonnier :* parvenir à croquer une pomme dans un seau d'eau (1 nouveau seau et 1 nouvelle pomme/personne) avec les mains croisées dans le dos et les yeux bandés
            - *Le clou du bûcheron :* un tronc d'arbre, un clou, un marteau…le premier qui l'aura totalement enfoncé aura gagné

        - *L'œuf précieux :* parvenir en un temps limité à un point d'arrivée avec un œuf entre les jambes, mais sans le casser
        - *La belle et le clochard :* danser un slow (musique accompagnatrice) avec une pâte crue en bouche, mais sans la casser
        - *La course à la raquette* : deux ou trois membres par équipe doivent en file indienne, les mains sur les épaules et les pieds insérés dans une grande raquette commune, parvenir au point d'arrivée avant l'équipe adverse
        - *La main innocente* : reconnaître en passant la main dans des boîtes tout ce qui se cache dedans (ex. : litchis ou shampoing pour sensations tactiles déplaisantes…)
        - *Le kicker géant :* avec vrais personnages
    - S'y inviteraient aussi : **animation musicale, bal aux lampions, barbecue populaire**
        - À cet effet, la **commune** pourrait louer du **matériel** et le proposer **aux villageois** qui disposeraient de salles ou de terrains pouvant accueillir ce type de manifestation

- **1 compte Facebook / Plusieurs pages citoyennes**
    - **Utile** : Attacher au compte existant de la Commune de Lierneux **plusieurs « pages »** (*Environnement, Sports, Arts et culture, Mémoire*, Circuits-courts*, etc…) susceptibles d'informer clairement les citoyens
        - Exemple ***** une **page *Facebook* spécifique aux souvenirs des guerres** comme système interactif d'échanges d'informations/de témoignages des citoyens (photos, lettres…)

- **<u>Requalifier et améliorer les espaces publics</u>**

- Multiplier les **logements tremplins pour jeunes**
    - Existence de 4 logements (2 à Bra et 2 à Lierneux)
    - Certains sont réservés aux migrants : leur accueil est prioritaire
        - Problèmes :
            - loin de tout… et vraiment désireux de rester sur la commune ?
            - attention à ne pas encourager le phénomène de cité dortoir
    - Les jeunes ont-ils une réelle envie de s'implanter dans le coin ?

- **Alternatives**
    - **Logements « kangourou » :**
        - **rentable pour le jeune**, qui récupèrerait une partie de ses loyers *(épargne loyer)* lorsqu'il s'implantera ailleurs sur la commune
        - et **sécurisant pour le moins jeune**, qui bénéficierait en outre d'un complément de revenus ou d'une possible aide médicamenteuse
        - **possibilité d'y développer le SEL**
        - **Mais** nécessité pour la commune de respecter le ***Plan d'Ancrage Communal du Logement*** ainsi qu'à son engagement envers les migrants à accueillir

- Créer des **pavillons et services d'accompagnement pour seniors autonomes**
    - Projet nécessaire en cours : une ***Maison médicale***
        - à proximité d'une ***Maison de partage pour aînés***
        - et de **10 pavillons (//seigneurie)** pour personnes âgées et isolées partiellement autonomes
            - Présence souhaitable d'un concierge pour les petits services
              = système de fonctionnement original et durable

- **Changer** la **législation** de certains **bâtiments publics**
  Rem. : Suite à la fusion des communes, certains lieux ont perdu de leur identité, il n'y a par exemple même plus une boîte aux lettres à Bra …
    - Activer la ***Maison de village*** **de BRA** en dehors des périodes d'occupation par l'école de musique afin de faire perdre à ses habitants l'impression de « vivre au bout du monde »
        - Y organiser des **expositions**, des **conférences** (thèmes variés), **concerts** classiques (chants baroques, *etc.*)
        - Y organiser des **permanences communales** :
            - possibilité de rencontrer des échevins certains jours de la semaine ou du mois
        - Y organiser des **permanences administratives et/ou de service public :**
            - Difficile au niveau du personnel et du matériel à délocaliser seulement ponctuellement
            - MAIS alternatives : un **service à la demande**
                - 1) demande du citoyen par internet ou par téléphone
                - 2) traitement du dossier par l'agent communal
                - 3) envoi postal du document demandé au citoyen
            - Idéal pour ceux qui manquent de temps ou qui se déplacent difficilement
                - Ou possibilité communale de véhiculer le citoyen jusqu'à l'administration, en **taxi social** ou **bus communal**
        - Y délocaliser certains **Conseils communaux** (après autorisation)

        - L'exemple de Vielsalm est cité
    - Y sous louer un local comme **petit magasin de village** ou **lieu du SEL**

- Aménager des **pôles d'attraction citoyenne** ➔ meilleures mobilisation citoyenne et convivialité
    - Aménagement de **zones de convivialité** dans les villages (église, école, monument, etc.)
        - LIERNEUX : *Pré du renard* : aménagements souhaités
            - d'un espace de jeux (conséquence de l'initiative communale *Place aux enfants)*
            - d'un préau / une halle de 300 m²
        - SART : 2 lieux aux contextes très différents, différemment accessibles, donc complémentaires
            - *Place Ernest Nélis* : aménagements souhaités
                - d'un abri avec préau (80 places)
                - d'une zone de barbecue, près du trop petit local existant *(Maison du Tailleur)*
            - *Thier de La Preux* : aménagements souhaités près de la carrière
                - Réaménager l'accès au site :
                    - Sécuriser la fosse d'intronisation, devenue dangereuse (si bien que la fête vernaculaire de l'intronisation prévue chaque année le premier samedi de juillet ne s'y organise plus comme jadis)
                - Mettre en évidence la confrérie : resituer la cérémonie annuelle d'intronisation *in situ* : dans la fosse
                - Aménager un barbecue couvert, des tables sous abri, des tables extérieures, des bancs, une zone de parking, une étape de randonnée, des toilettes avec eau courante et électricité
                - Esprit bon enfant à insuffler au lieu : aménagement « à la scout » avec poteaux et tôles
                - Mise en évidence du coticule
        - BRA : sentier de la *Chapelle des Achelires* (Balade 10 *TARPAN*) aménagement souhaité
            - d'un lieu convivial avec tables et zone de barbecue
        - VERLEUMONT : aménagement convivial souhaité à proximité de la future *Maison du Randonneur*
        - ARBREFONTAINE : réflexion quant à l'actuelle zone de barbecue
            - S'agit-il encore d'un lieu opportun depuis le projet du nouveau lotissement à proximité ?
                - Risque de déranger la nouvelle population au niveau sonore
            - Si une nouvelle zone de barbecue est aménagée ailleurs :
                - nécessité d'être à la fois assez isolée des habitations, mais quand même proche du village
        - Autres
            - Privilégier des lieux à aménager le long des zones *TARPAN*
            - Veiller à attacher au sol le mobilier, car vols et dégradations possibles
        - Contacter Romain LACASSE à cet effet
    - Aménagements de **plaines, espaces et terrains de jeux**
        - SART : projet communal prévu …mais pas de soutien d'*Infrasports*
        - BRA : projet communal prévu suite au concours des écoles organisé à cet effet
        - JEVIGNÉ : attente de subventions + impossibilité de faire des acquisitions sans promesse de soutien auprès de commune

- **Encourager et** développer la **mobilité douce**
    - Encourager à l'usage quotidien - balade et/ou trajets utiles - des circuits cyclo-piétons de la commune
    - //*TARPAN* : créer un partenariat avec l'atelier de Marc DEGLAIRE pour l'entretien des balades
    - Cibler quelques promenades bien praticables et entretenues
    - Réfléchir quant à la convivialité et la fréquentation des villages et de la commune en général
        - Aménagement difficile des routes : obstacle des niveaux de pouvoir
            - Ex de la route principale de BRA : route dangereuse sans casse-vitesse, pleine de virages, plane comme un billard, sans accotement piéton ni pistes cyclables alors qu'elle intègre les balades *TARPAN*
                - MAIS aménagements piétons et cyclables refusés car gestion de la voie par le SPW
            - Souhait de plus de contrôles policiers pour qu'une présence physique dissuade vraiment les automobilistes dangereux.
                - MAIS impossibilité d'avoir un policier à chaque carrefour
        - Créer un lieu où charger les voitures électriques
            - Possibilité pour la commune de lancer un marché de concession à cet effet

- Parer les **espaces publics** des villages de **verdure** et de **fleurs**
    - Mettre des **fleurs** aux entrées de villages (+ pont des messes)
        - Déjà réalisé dans tous les villages
    - Aménager le carrefour N89 place de l'ancienne *Maison du Tailleur* (place E. Nélis) en fleurs
        - Déjà réalisé aussi
    - Réfléchir aux **aménagements végétalisés** - idéalement sans produits toxiques - des espaces publics (cimetières verts (n5), monument, placettes) soutenables à long terme aussi bien au niveau fonctionnel qu'au niveau de leur entretien. // Soutien des citoyens (projet en lot 0 ?)
        - Problème : si graviers remplacés par herbe : pieds mouillés
            - besoin de nids d'abeilles

- Difficile de contrôler la végétation entre les tombes *etc.*
  - Difficulté déjà avec un entretien conventionnel, alors sans herbicides…
  - Possibilité de faire participer ceux qui fréquentent le cimetière…mais un peu délicat
- La **mentalité doit changer** quant à la visualisation d'un cimetière
  - MAIS difficulté d'allier tonte irrégulière et praticabilité du lieu

- **Tenir compte de chacun**

  - Rendre l'achat de **terrains plus accessible aux jeunes** (pour les maintenir dans la commune)
    - Implique beaucoup de paramètres difficiles
    - Problème de propriété et/ou d'acquisition communale
    - Alternatives : **logements kangourou** : rentabilité pour le jeune

  - **Faire place aux personnes âgées et isolées**
    - **Logements kangourou** : sécurité pour le moins jeune
    - Projet de **Maison médicale et de partage pour seniors** + construction de **10 pavillons seniors**

  - Recenser les **capacités/besoins/améliorations** à effectuer pour l'**accueil** de **personnes handicapées**
    - **Espaces intérieurs**
      - Tous les **bâtiments communaux** devraient être aménagés à cet effet
        - Ex : le Vicinal et le petit restaurant déjà adaptés aux PMR
          - **Accès** souhaité **entre** la **cafétéria e**t la salle de sports près du Vicinal

          MAIS aménagement d'une rampe : estimé à **40 000 euros**
        - *Rem.* : l'OCT le sera (???)
    - **Logements transits**
      - seront **adaptés** aux **PMR et mal voyants** (1ère commune en Wallonie à le faire ☺)
    - **Espaces extérieurs**
      - **Trottoirs** désormais construits en ce sens
      - Intégrer aussi les PMR **au niveau des lieux récréatifs / de convivialité** avec des aménagements spécifiques
    - **Pourquoi pas les consulter ?**
      - Prendre **contact** avec les **associations concernées**

  - **Décentraliser** les **Conseils communaux et autres organisations de toutes sortes**
    - But : casser cette impression pour certains habitants de vivre « au bout du monde »
    - *Ex. :* l'exemple de BRA (*cf. supra*)

  - Promouvoir **des activités intergénérationnelles**
    - Motiver les aînés et intéresser les jeunes
      - Le « **pote âgé** » (*cf. supra* projet de bacs à potager devant les maisons)
      - **Logements *kangourou*** : échange entre jeunes et aînés favorisés
      - L'organisation d'une **journée annuelle *Jeux populaires/olympiades intervillages*** avec la contribution des comités villageois comme des clubs de jeunes
      - Exploitation des ***Jeux de quilles*** **de Burtonville**
      - Organisation d'une ***Fête des vieux métiers*** **?**
        - Comme jadis à ARBREFONTAINE
        - Comme aujourd'hui à VAUX-CHAVANNES

VIE CULTURELLE/MEMORIELLE

- **Faire honneur aux coutumes et au terroir de la région**

  - **Vente directe à la ferme** : découverte du terroir dans le terroir

  - Création d'une **signalétique standardisée** permettant de **désigner les exploitations/ commerces du terroir en Val de Lienne** après recensement

  - Faire renaître/entretenir les **fêtes vernaculaires**

  - **Animations scolaires** et **activités pédagogiques** locales :
    - La **culture en s'amusant/La découverte en plein air** (journées reconstitution et circuits culturel spécifiques)
      - le **devoir de mémoire** : circuit(s)-découverte(s) des 2 guerres mondiales // éducation civique
      - l'**histoire de notre nature** :
        - Circuit *Extraction de pierre* (richesse et bon usage des matériaux locaux)
        - Circuit *Anciens moulins à eau* (sensibilisation aux autres énergies : anciennes et nouvelles)
        - Circuit *Traces du passé et vie d'autrefois* (*Lieux et éléments remarquables)*
      - la **découverte du terroir** et du circuit-court
        - Circuit *Fermes*

- **Améliorer la communication et développer le multimédias** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook/* forum des associations *(cf. supra)*

  - **Attacher au compte existant de la Commune de Lierneux plusieurs « pages »** (*Mémoire de guerre, Circuits-courts et Terroir*, *Arts et culture à Lierneux* etc…) susceptibles d'informer clairement les citoyens
    MAIS attention : nécessité de modérateurs et de suivi régulier (possible contribution de Diane NINANE)

- **<u>Requalifier les espaces et bâtiments publics pour un usage culturel</u>**
    - Activation de la **maison de village de BRA** en dehors des périodes d'occupation effective par l'école de musique (y organiser des expositions, sessions d'animation pour enfants, présence du SI en été)

- **<u>Valoriser et promouvoir les artistes/artisans de la commune</u>**
    - Créer un **salon des artisans** ? (/Exemple de STOUMONT)
        - *Les santons de Wallonie*
        - *Les petits gens bons de l'Ardenne*
    - BRA :
        - Révision de l'opuscule d'André Georges
        - Création d'un opuscule plus général sur le village de BRA, son histoire, son patrimoine, ses ressources etc.
        - Réédition du bouquin de Lemaire avec une notice de contextualisation/ correction (?)

- **<u>Autres</u> :**

Arrêt ici

<u>VIE SPORTIVE</u>

- **<u>Créer des animations scolaires</u>** et **<u>activités pédagogiques</u>** : l'initiation au sport
- **<u>Améliorer la communication et renforcer le multimédias</u>** via agenda des initiatives communales/ *Lierneux App'/* page *Facebook/* forum des associations *(cf. supra)*
    - Attacher au compte existant de la Commune de Lierneux plusieurs « pages » (ex. : *Forme, santé et sport à Lierneux* etc…) susceptibles d'informer clairement les citoyens
      MAIS attention : nécessité de modérateurs et de suivi régulier
- **<u>Créer des zones de sports en plein air</u>**
    - Profiter respectueusement du ***Parc naturel de la Haute Lienne***
    - Profiter respectueusement des **carrières de Lierneux** (base de loisirs)
        - Initiation à l'escalade, Impossible : pierre trop fragile
    - **Encourager** et **développer** la **mobilité douce** (usage quotidien – balades comme trajets utiles - des circuits cyclo-piétons de la commune// TARPAN)
    - Multiplier/améliorer des **circuits cyclo-piétons spécifiques à la découverte**
    - Créer des **gîtes relais/écolodges** pour promeneurs

- **<u>Requalifier des espaces publics pour un usage sportif</u>**
- **<u>Autres</u> :**

g. IIème série de GT

GT TARPAN du 22 juin 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « TARPAN »
22 juin 2017 à 20h00
(Salle du Vicinal– rue de la Gare 20 - 4990 Lierneux)

Ce présent GT s'intègre dans la suite des GT consacrés à la réhabilitation du réseau TARPAN : il s'agissait ici de travailler à la réhabilitation de la balade 10 de BRA, dont le récapitulatif des améliorations à apporter est le suivant :

Une réunion s'est tenue le 22 juin 2017 à Bra avec le Bourgmestre et les citoyens ainsi que les agents du GREOVA.

- Changement de nom : cette Balade 10 devient la Balade des Chapelles.
- Changements de signalétique :
    - Travail graphique du GREOVA :
        - Deux ou trois propositions à faire aux citoyens pour renouveler le graphisme de l'actuelle balise (croix jaune directionnelle) en une chapelle stylisée ;
        - Impression et placement de ces nouvelles balises directionnelles (en plus grand nombre qu'actuellement : 30 à 50 euros/pièce) ;
    - Création et impression de panneaux explicatifs multilingues (français/ndls/allemand – 250euros/pièce) :
        - 1 devant la Chapelle des Achelires ;
        - 1 au niveau du petit Chemin des écoliers ;
        - 1 devant le Château Naveau ;
        - 1 devant l'Eglise N-D de l'Assomption (avec photographie de l'intérieur de ce lieu au patrimoine d'exception et/ou possibilité de le visiter grâce à un roulement de permanence citoyenne) ;
        - 1 devant la Chapelle Saint-Donat ;
        - 1 devant la Chapelle du Rond-Buisson.

          Remarque : à cet effet, des travaux de recherche et inventaires historiques et photographiques ont déjà été réalisés par des citoyens (Xavier KAISER., Lionel MERTENS.) ; et Patrick GERMAIN accepte de se charger de résumer l'information relative à chaque panneau/point d'intérêt. La Commune doit aussi disposer d'archives à leur sujet ; informations que Monsieur LÉONARD se charge de récolter (auprès de Madame DECELIER ?) ;

        - Panneau de localisation de l'arbre remarquable en fin de balade (Frêne commun) : Demander à cet effet le concours d'Henry NAVEAU.

    - Changement d'itinéraire : 3 déviations rendront la balade plus agréable et moins dangereuse :
        - Le début de la balade ne consistera plus à monter la route principale de Bra depuis la Chapelle des Achelires jusqu'au Château Naveau, mais impliquera un petit retour en arrière (fin de la balade) d'environ 200 mètres afin d'accéder au Château Naveau par un petit chemin alternatif (l'ancien Chemin des Ecoliers, dont le sillon a été préservé et qui permet de longer et de contourner l'arrière des maisons de la route jusqu'à un retour sur la route principale, au niveau du Château Naveau). Ce petit chemin se présentant

en hauteur par rapport au niveau principal de la promenade, une petite rampe en bois sera aménagée afin de pouvoir y accéder aisément ;

- Aux alentours de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, il ne s'agira plus de revenir sur la route principale en reprenant la direction gauche et d'emprunter le petit accès malaisé près du parking CMH vers l'arrière de ce dernier, mais bien de prendre, au niveau de l'église, la direction droite qui mène, par une petite boucle, à la route située à l'arrière du CMH et menant à la Chapelle Saint Donat ;
- En fin de balade, peu après la Chapelle du Rond-Buisson, il ne s'agira plus de prendre la direction gauche indiquant l'actuelle direction vers la Chapelle des Achelires, mais de continuer tout droit pour sillonner une demi-boucle présentant un paysage plus intéressant, et ce jusqu'au retour au dernier sentier (environ en son milieu) de l'actuelle balade.

- Aménagements envisagés :
  - Une rampe d'accès en bois pour accéder aisément au Chemin des Ecoliers, situé en hauteur par rapport au niveau principal de la balade ;
  - Quelques barrières pour sécuriser le promeneur le long de la petite partie de la balade à effectuer à droite sur la route principale, entre la fin du Chemin des Ecoliers, impliquant de traverser la route puis de longer l'enceinte du Château Naveau et de poursuivre jusqu'à la route à prendre à droite, vers l'Eglise N-D de l'Assomption ;
  - L'espace libre et sauvage en fin de balade, situé à droite du sens de la promenade, peu avant le Monument aux Trois Résistants, près de la Chapelle des Achelires, en petite zone de pique-nique : un petit accès en caillebottis (pour ne pas enjamber le mini ravin entre cette zone et la zone de promenade), quelques bancs et tables, une poubelle. À cet effet :
    - Une comparaison pourrait être faite avec des aménagements similaires qui ont eu lieu dans d'autres communes ;
    - Le concours d'un étudiant de La Reid en Aménagement de Parcs et Jardins pourrait être sollicité ;

    Remarque : une maison limitrophe en bord de route appartient aussi à un professionnel en Aménagement de Parcs et Jardins : Denis DEROUAUX. L'idée pourrait aussi lui être soumise (?)

Le cartographe du GREOVA se chargera de réactualiser la balade. Monsieur LEONARD enverra aussi le tracé du nouvel itinéraire.

Un feuillet imprimé du plan de cette balade 10 réactualisée sera inséré dans le Plan des balades TARPAN disponible à l'OT.

Le point de départ de la balade 10 (des Chapelles) indiquera aux promeneurs que l'ancienne balise de la croix jaune a été remplacée par la nouvelle balise de la chapelle.

- Complément d'informations ultérieur :
  - Travail graphique du GREOVA : deux ou trois propositions ;
  - Toit de la chapelle des Achelires à réparer ;
  - Les chapelles appartiennent à la Fabrique d'Eglises. La commune ne peut donc pas investir de l'argent dans des bâtiments qui ne lui appartiennent pas ;
  - Ajouter une balise dans le centre de Bra pour expliquer que la balade 10 continue, là où on croise la balise de la balade 11 ;
  - Mettre un détecteur de mouvement et une caméra dans l'église (installations déjà en place à l'église de Lierneux, fonctionnent) ;

- Puisque le réseau Tarpan est trop grand à entretenir, l'idée est de cibler une petite et une grande balade dans chaque village et les réhabiliter ;
- Envoyer projet de balise pour la balade 10 à tous les citoyens et procéder à un vote par mail ;
- Enlever les jeux de piste sur la balade 10 (GREOVA) ;
- Une fois les balises réalisées, on fera un tour de la balade avec le GT pour décider où les placer ;
- Installer une petite passerelle en bois avec une zone de convivialité à proximité de la chapelle des Achelires ;
- Inviter un étudiant de la Reid à la prochaine réunion pour qu'il réalise un plan d'aménagement de la zone de convivialité (paysagiste, forestier) : prendre ses renseignements (GREOVA).

GT TARPAN du 21 septembre 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « TARPAN »
21 septembre 2017 à 20h00
(Salle du Vicinal - rue de la Gare 20- 4990 Lierneux)

Ce présent GT s'intègre dans la suite des GT consacrés à la réhabilitation du réseau TARPAN : il s'agissait ici de travailler à la réhabilitation des balades 10 et 11 de BRA, de réfléchir à la création d'une nouvelle balade à Sart et de créer une grille d'analyse que chaque membre compléterait pour l'examen des balades dont il a la charge de réviser. Le récapitulatif du tout pourra ainsi être envoyé prochainement aux ouvriers communaux.

Stratégie

Sélectionner deux balades par village à réhabiliter :
Bra
- balade des chapelles
- balade A tour de Bra

Trou de Bra
Deux balades : une de 4.7 km et une autre de 14km
Les Villettes
3 balades : 4.2km, 5.6 km et 7.6 km
Hierlot
3 balades : 2 km, 5.5 km et 11.4 km
Odrimont
1 balade : 11.5 km
Arbrefontaine
3 balades : 3.8 km, 6 km et 14 km
Lierneux
5 balades : 2.8 km, 6 km, 7.5 km, 10 km, 10.5 km
Baneux
4 balades : 3.5 km, 5.5 km, 9 km, 11 km

Parcourir les balades afin de définir lesquelles sont les plus intéressantes (intérêt paysager, éléments de patrimoine, sécurité, …) : peut-être créer une liste de critères afin de sélectionner les deux balades par village.
Quels critères de sélection ?
- Beauté du paysage : 1 à 5
- Dangerosité du parcours : 1 à 5
- Éléments de patrimoine : 1 à 5
- Zone de repos : 1 à 5
- Passage sur route : 1 à 5
- Présence d'un parking au départ de la promenade : Oui/Non
- Autres critères ?

Changement du grand panneau à présenter au point de départ des deux promenades
+ Nécessité d'informer tous les sites qui relatent / font la promotion du réseau tarpan.

Remarque : il s'agira d'une présentation graphique du genre (police, carte, couleurs), MAIS :

- Le titre principal sera : *Les Promenades de BRA*
- 2 cartes et 2 textes descriptifs présenteront les itinéraires et particularités respectives des Promenades *des Chapelles* (10) et *Á tour de Bra* (11) – qui présentent des parties communes sur leur itinéraire respectif.
- La légende restera la même, assortie aux couleurs de la nouvelle balise (voir ci-dessous)
- Affichage de l'altitude, des cartes et descriptifs associés existants, du logo CMH, des indications liées aux PMR, des référence de l'OT et d'un degré de difficulté ? + distance + timing !
- Présentation des textes et clichés des Promenades 10 (déjà faits) et 11 (à faire)

Changement de noms **La *Promenade 10* devient la *Promenade des Chapelles***
La *Promenade 11* devient la Promenade *Á Tour de Bra*

Focus sur promenade 10 : des Chapelles

Texte descriptif des futurs panneaux et dépliant

Balade des Chapelles

L'entame du parcours emprunte une « chavée », chemin creux que l'on quittera bientôt pour prendre le chemin des écoliers. C'est ainsi que la tradition désigne en effet cet étroit sentier, emprunté jadis par les enfants de Floret scolarisés à Bra. L'itinéraire traverse ensuite le quartier « À l'poste », dont le toponyme rappelle la présence d'un dépôt relais de malle-poste puis d'un bureau de poste, avant de rejoindre le château Naveau. Construit au début du XVIIIème siècle, l'édifice actuel a servi de PC au général US Gavin lors des combats de l'hiver 44. Non loin, la tour fortifiée de l'église N-D de l'Assomption veille sur les villageois depuis le IXème siècle. Elle domine la nef et son cimetière, où l'on peut admirer des pièces de grand intérêt. Empruntant « La Coulée », nous quittons alors le village en passant à proximité du Centre Médical Héliporté pour rejoindre la chapelle saint-Donat, édifiée en 1807. Puis c'est à travers champs que l'on rejoint la chapelle N-D de Grâces, construite dans les années 1950 pour honorer le vœu des habitants de Bra lors de « l'Offensive Von Rundtsedt » : bien que durement éprouvé, le village n'a pas été repris par les Allemands. En dépit d'un ultime assaut, fin décembre, la 9ème SS Panzerdivision ne dépassera pas le chemin de crête que l'on parcourt sur une centaine de mètres. Peut-être, vous dirigeant ensuite vers « Fondroûle », croiserez-vous quelques chevreuils, ou la pie-grièche écorcheur, avant d'emprunter le « chemin du sabbat ». L'Histoire rappelle qu'entre 1604 et 1621, en Val de Lienne, 51 personnes ont fait l'objet d'un procès en sorcellerie, dont dix au moins ont péri sur le bûcher. L'un des lieux de sabbat était, dit-on, situé sur le chemin qui nous ramène à la chapelle des Achelîres (1750) pour terminer la balade.

Het begin van het parcours volgt een "Chavée": een holle weg die U binnenkort achter U laat om het « schoolpad » te nemen. De schoolweg werd inderdaad vroeger bewandeld door de kinderen van Floret welke naar de school in

Photos présentées sur le panneau : voir panneau provisoire

Changement des balises

!!! ajouter un numéro d'urgence sur les balises

Une fois les balises réalisées : tour de la balade avec le GT pour décider où les placer.

Le point de départ de la balade 10 (*des Chapelles*) indiquera aux promeneurs que l'ancienne balise de la croix jaune a été remplacée par la nouvelle balise de la chapelle.

Changement du tracé

1) Tracé initial

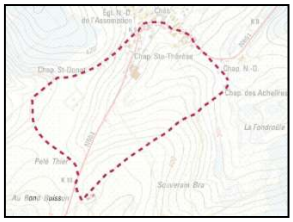

2) Malentendu

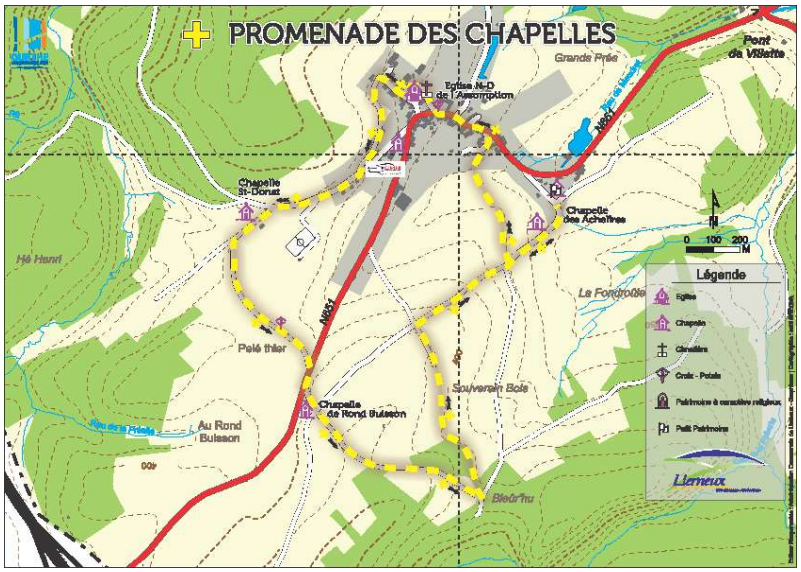

3) Tracé final

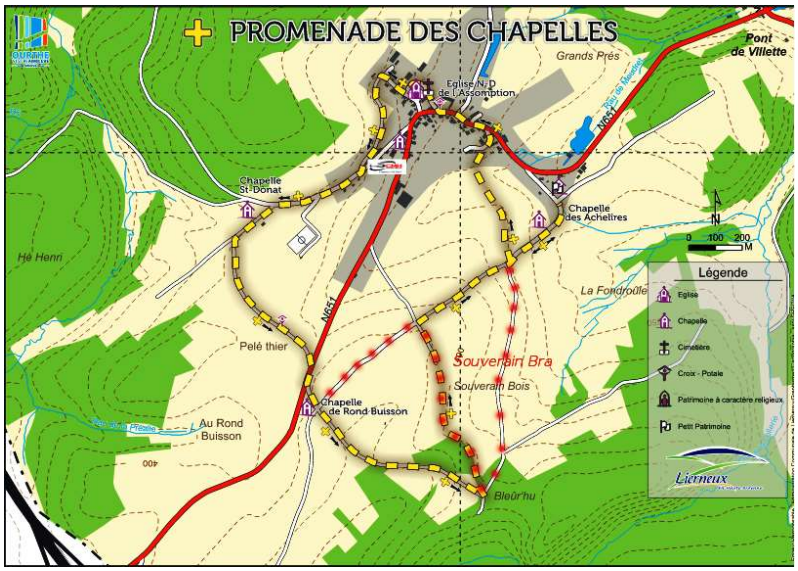

Important de vérifier si le chemin rouge au centre est assez praticable. Pas visible depuis la forêt, mais puisqu'on arrive par l'autre sens, aucun problème.

Création et impression de panneaux explicatifs multilingues (français/ndls/allemand – 250euros/pièce) + scan code si peu de coût : intérêt d'offrir beaucoup plus d'informations sans devoir au préalable passer par l'OT pour se munir du dépliant! Mais où stocker l'info ? sur quel site ?

⇨ **Textes + photos à y intégrer (ainsi que dans le futur dépliant touristique de la balade 10)**
Choisir un fond de panneau qui fait bien ressortir les textes et photos, mais rester sobre % autorisation des Monuments et Sites.

1) **devant la *Chapelle des Achelires***

CHAPELLE N-D DES ACHELÎRES

Dédiée à Notre-Dame, la chapelle des Achelîres (du wallon : argilières) a été édifiée en 1750 par Louis Clause. La tradition raconte que celui-ci, étranger à la région, aurait retrouvé son chemin à cet endroit après avoir longuement erré dans la forêt. Ce serait donc, à l'instar de Notre-Dame de Grâce, une chapelle votive.

Étranger ou pas, Louis Clause meurt à Bra le 2 mars 1786 et la chapelle va être adoptée par la population jusqu'à nos jours. Les nombreux ex-voto que l'on peut y voir témoignent d'une ferveur discrète mais toujours active.

KAPEL N-D VAN DE ACHELÎRES

De kapel van de Achelîres (Waals: kleigroeven) werd gebouwd in 1750 door Louis Clause en is gewijd aan Onze-Lieve-Vrouw. De traditie zegt dat hij verdwaald was in deze voor hem onbekende streek en na lang zoeken in de bossen zou hij op dit punt de weg weer gevonden hebben. Het is dus zoals de O-L-V van genade, een votiefkapel.

Louis Clause stierf op 2 maart 1786 in Bra ; de kapel werd door de inwoners geadopteerd. De vele offers die we daar kunnen zien tonen een discrete, maar actieve bedrijvigheid.

KAPELLE N-D DES ACHELÎRES

Die Kapelle « des Achelîres » (wallonisch für Tongrube) wurde 1750 von Louis Clause erbaut und der Jungfrau Maria gewidmet. Man erzählt, daß Clause, der die Region nicht kannte, seinen Weg an dieser Stelle wierdergefunden hat, nachdem er lange durch den Wald irrte. Es soll sich, wie bei Notre-Dame de Grâce, um eine Votivkapelle handeln.

Fremd oder nicht, Louis Clause stirbt am 2. März 1786 in Bra und die Kapelle wirdt von der Bevölkerung bis heute anerkannt, davon zeugen die zahlreichen Ex-Voto.
+ balise chapelle
+ logos (MTOVA, Commune Lierneux (blason avec le loup), OT Lierneux, ODR Lierneux, CMH avec numéro d'urgence)
Idée : panneau bleu-vert, enluminure (dorée ?) A voir

2) **devant l'*Eglise N-D de l'Assomption*** (avec photographie de l'intérieur de ce lieu au patrimoine d'exception et/ou possibilité de le visiter grâce à un roulement de permanence citoyenne ?) Tous les dimanches, M. Noël ouvre l'église pour la montrer aux passants. Intégrer les photos de l'intérieur de l'église sur le panneau physique serait déjà intéressant pour le passant. Idée de scan code encore évoquée à ce sujet + Faire ressortir le côté mise en scène et le décor intérieur sur le panneau tout en restant sobre // autorisation des Monuments et Sites

ÉGLISE N-D DE L'ASSOMPTION

Élevée au milieu du IXème siècle, la tour classée de l'église N-D de l'Assomption est avant tout une tour-donjon ayant entre autres servi de refuge lors des incursions normandes (877) et hongroises (907). Outre trois cloches, elle abrite une horloge à aiguille unique, elle aussi classée, dont le mécanisme entièrement forgé remonte au XVème siècle et auquel on accède en empruntant un étroit escalier de pierre, installé dans l'épaisseur de la muraille. Le chœur, la nef et son pseudo-transept ont, pour leur part et successivement, été réédifiés en 1720, 1764 et 1790 sur les bases des deux lieux de culte précédents. Elles abritent une statuaire remarquable au nombre de laquelle on trouve un saint Remacle datant de la première moitié du XIVème siècle. Dans le cimetière, toujours fonctionnel, se trouvent quelques monuments funéraires remarquables dont plusieurs croix de schiste réalisées par des artisans de la région dans le courant des XVIIème et XVIIIème siècles.

ONZE-LIEVE-VROUW-HEMELVAARTKERK

De geklasseerde toren van de OLV Van de Hemelvaart werd gebouwd in het midden van de 9e eeuw. In de eerste plaats is het een uitkijktoren welke diende als toevluchtsoord tijdens de Normandische invasie (877) en Hongaarse invasie (907). Naast de drie klokken, is er ook een één-naaldklok, ook geclassificeerd. Het volledig gesmede mechanisme dateert uit de vijftiende eeuw en is toegankelijk via een smalle stenen trap, uitgehouwen in de dikke muren. Het koor, het schip en het transept zijn verbouwd in 1720, 1764 en 1790 op de fundamenten van eerdere heilige plaatsen. Er staat een Sint Remaclebeeld welk dateert uit de eerste helft van de 14^{e} eeuw. Op het kerkhof zijn een aantal opmerkelijke monumenten, waaronder verschillende kruizen van leisteen, gemaakt in de 17^{e} en 18^{e} eeuw door ambachtslieden uit de streek.

KIRCHE MARIA HIMMELFAHRT

Der Turm der Kirche wurde im IX. Jahrhundert errichtet und diente als Zufluchtsort während der Streifzüge der Normaden (877) und der Ungarn (907). Neben drei Glocken befindet sich im Turm auch eine Uhr mit einem einzigen Zeiger, deren geschmiedeter Mechanismus aus dem XV. Jahrhundert stammt. Man erreicht sie über eine schmale Steintreppe in der Dicke der Mauern. Der Chor, das Kirchenschiff und das Pseudo-Querschiff wurden 1720, 1764 und 1790 wiedererbaut auf den Grundrissen der beiden vorherigen Gotteshäuser. Im Inneren findet man eine bemerkenswerte Bildhauerkunst, worunter ein Heiliger Remaklus aus der ersten hälfte des XIV. Jahrhunderts. Auf dem Friedhof befinden sich einige bemerkenswerte Grabdenkmäler, wie mehrere Schieferkreuze, hergestellt von Handwerkern der Region im Laufe des XVII. und XVIII. Jahrhunderts.

+ balise chapelle
+ logos (MTOVA, Commune Lierneux (blason avec le loup), OT Lierneux, ODR Lierneux, CMH avec numéro d'urgence)
Idée : panneau bleu-vert, enluminure (dorée ?) A voir

3) devant la *Chapelle Saint-Donat*

CHAPELLE SAINT DONAT

Initialement dédiée à saint Roch, la chapelle saint Donat est relevée en 1807 par les demoiselles Ladry sur les ruines d'un premier édifice.
Tout porte à croire que la dédicace à saint-Roch témoignait alors de l'épisode de peste ayant frappé la région au début du XVIIème siècle. D'autant qu'une
croix de schiste, érigée non loin, a longtemps rappelé la mémoire d'une autre demoiselle Ladry, atteinte par le mal et reléguée en ces lieux, dit la tradition,
avant d'y mourir en 1637.

La peste ayant heureusement déserté nos régions, contrairement à la foudre, saint Donat a fini par supplanter saint Roch.

SINT DONATKAPEL

De Sint Donatkapel was in eerste instantie een kapel gewijd aan Sint Roch. In 1807 werd hij door de gezusters Ladry verhoogd op de ruïnes van een oud
gebouw.
Alles wijst erop dat de toewijding aan Sint-Roch gerelateerd is aan de pest-epidemie welke het gebied in de vroege 17e eeuw raakte. Vooral een
leistenenkruis, niet ver hiervandaan, herinnert aan een andere juffrouw Ladry die in 1637 op deze plek stierf als gevolg van de ziekte.

De pest heeft gelukkig onze regio's verlaten en Sint Donat heeft uiteindelijk Sint Roch verdrongen.

KAPELLE SANKT DONATUS

Ursprünglich war die St. Donatuskapelle dem Heiligen Rochus gewidmet und wurde 1807 von den Fräulein Ladry errichtet.
Die Widmung an St. Rochus zeugt von der Pest, die die Region zu Beginn des XVII. Jahrhunderts heimsuchte. Ein Schieferkreuz, nicht weit entfernt, erinnerte
an ein anderes Fräulein Ladry, die 1637 der Pest erlag.

Nachdem die Pest unsere Region glücklicherweise verliess, im Gegensatz zum Blitz, hat der Heilige Donatus den Heiligen Rochus ersetzt.

+ balise chapelle
+ logos (MTOVA, Commune Lierneux (blason avec le loup), OT Lierneux, ODR Lierneux, CMH avec numéro d'urgence)
Idée : panneau bleu-vert, enluminure (dorée ?) A voir

4) devant la *Chapelle du Rond-Buisson*

CHAPELLE N-D DE GRÂCE (ou du ROND-BUISSON)

Également connue sous le vocable de « Notre-Dame des champs » ou « du Rond-Buisson », la chapelle a été édifiée au Rond-buisson durant les années 1950 par les habitants de Bra. Marquant l'un des points extrêmes de l'avance allemande durant la terrible contre-offensive de l'hiver 44-45, elle concrétise la promesse faite à Notre-Dame de lui élever un oratoire si les SS n'arrivaient pas à reprendre le village.

Les mœllons utilisés pour sa construction proviennent de l'ancien moulin du « Vî Fornai », situé non loin. Elle fait l'objet d'une dévotion toujours active, tant de la part de villageois que de personnes de passage.

ONZE-LIEVE-VROUW GENADEKAPEL

Ook bekend onder de naam "Onze Lieve Vrouw der velden", werd de kapel in Rond-Buisson in de jaren 1950 door de inwoners van Bra opgericht. De kapel heeft het verschrikkelijke offensief van de winter '44-'45 doorstaan.

De stenen waarmee de kapel is gebouwd komen van de oude molen « Vî Fornai ». De dorpelingen zijn nog zeer toegewijd als het om de kapel gaat.

KAPELLE N-D DE GRÂCE

Auch unter dem Namen « Notre-Dame des champs » bekannt, wurde diese Kapelle in den fünfziger Jahren am Rond-Buisson von den Einwohnern von Bra errichtet. Es handelt sich um die Einlösung eines Versprechens an die Jungfrau Maria während der Gegenoffensive im Winter 44-45 : wenn die SS Soldaten das Dorf nicht einnehmen, wird ein Oratorium an dieser Stelle errichtet.

Die Bruchsteine, die zum Bau verwendet wurden, stammen von der alten Mühle « Vî Fornai ».

+ balise chapelle
+ logos (MTOVA, Commune Lierneux (blason avec le loup), OT Lierneux, ODR Lierneux, CMH avec numéro d'urgence)
Idée : panneau bleu-vert, enluminure (dorée ?) A voir

Remarque : le petit ***Chemin des écoliers,*** le ***Château Naveau*** et la **haie remarquable** (ensemble de la couverture de la Chavée – voir site *Géowal)* feront l'objet d'une attention particulière dans le dépliant touristique.

Aménagements envisagés

- Toit de la *Chapelle des Achelîres* à réparer : procéder étape par étape en commençant par ce qui est indispensable, ensuite remeubler.
  - D'abord la réparation du toît
  - Concernant la statuaire qui s'y trouvait, elle se trouve ajd à Stavelot, qui refuse de la restituer à la Chapelle
    - Possibilité de la réimprimer en 3D ?
      - N'est-ce pas un coût trop important ?
      - Nécessite de la numériser puis de la peindre, sinon ça fera légo.
      - Ne risque-t-elle pas de se faire voler de suite, à savoir que la chapelle est toujours ouverte car fréquentée régulièrement.

  Remarque importante *:* Les chapelles n'appartenant pas à la Commune, mais à la Fabrique d'Eglises ou à des privés : possibilité de leur proposer une rénovation prise en charge par la Commune et les citoyens ? La commune doit se renseigner !
  - ***Achelîres :*** se trouve sur un emplacement communal, mais le bâti en soi est la propriété de qui ?
  - ***Saint-Donat :*** appartient à des privés, pourtant a déjà fait l'objet de restauration par des ouvriers communaux (normalement interdit)…
  - ***Rond-Buisson*** : appartiendrait aussi à des privés (aux Massins) – n'a pas encore connu de restaurations, mais bien préservée.

- Une **rampe d'accès en bois** pour accéder aisément au ***Chemin des Ecoliers,*** situé en hauteur par rapport au niveau principal de la balade.

- **Quelques barrières** pour sécuriser le promeneur le long de la **petite partie** de la balade à effectuer **à droite sur la route principale**, **entre la fin du *Chemin des Ecoliers,*** impliquant de traverser la route puis de longer l'enceinte du *Château Naveau* **et** de poursuivre jusqu'à **la route à prendre à droite, vers l'*Eglise N-D de l'Assomption.*** Cet aménagement sur cet accès disposant d'un trottoir inciterait en outre les voitures qui traversent le village à rouler moins vite.
- Ajouter une balise dans le centre de Bra pour expliquer que la balade 10 continue, là où on croise la balise de la balade 11.

- Mettre un détecteur de mouvement et une caméra dans l'église (installations déjà en place à l'église de Lierneux, fonctionnent).

- **L'espace libre et sauvage en fin de balade,** situé à droite du sens de la promenade, peu avant le *Monument aux Trois Résistants*, près de la *Chapelle des Achelires,* **en petite zone de pique-nique** (pas de barbecue, risque de tapage nocturne)**, seulement pour les randonneurs qui souhaitent manger en fin de parcours , en journée** : un petit **accès en caillebottis/passerelle en bois** (pour ne pas enjamber le mini ravin entre cette zone et la zone de promenade), quelques **bancs et tables**, une **poubelle.** À cet effet :
  - Une **comparaison pourrait être faite** avec des aménagements similaires qui ont eu lieu dans d'autres communes ;
  - Le **concours d'un étudiant de *La Reid*** en *Aménagement de Parcs et Jardins* pourrait être sollicité ;
  - *Remarque* : une **maison limitrophe** en bord de route appartient aussi à un professionnel en *Aménagement de Parcs et Jardins* : **Denis DEROUAUX.** L'idée lui sera soumise, moyennant une rémunération quand même.

Focus sur promenade 11 : Á tour de Bra

Texte descriptif du futur panneau (commun avec la promenade 10)

Promenade *Á tour de Bra*

Après une centaine de mètres sur la grand-route, la balade longe la propriété Naveau, dont l'origine remonterait au XIème siècle, puis d'imposants murs de pierre sèche avant de descendre vers la Lienne par un sentier forestier. Soyez vigilants et restez autant que possible sur le côté gauche de la chaussée pour rejoindre la côte de Florêt. Le parcours traverse ce village, où un monument a été érigé en mémoire des victimes de l'Offensive Von Rundstedt. On découvre ensuite un point de vue sur Bra et environs, puis le tracé rejoint la vallée de la Follerie. Celle-ci est en zone Natura 2000, et doit son nom à la présence d'un moulin à fouler les étoffes disparu. On y croise entre autres la bruyère quaternée, l'orchis tacheté et quelques beaux spécimens de libellules, totalement inoffensives en dépit du surnom de « Marteau du Diable » qui leur est donné. Un Diable dont il est surtout question au début du XVIIème siècle, quand plusieurs femmes de Florêt accusées de sorcellerie périssent sur le bûcher. Plus loin, une croix orne les restes d'un arbre dont les crevasses ont longtemps abrité des messages de toutes sortes. Tournant le dos aux étangs, la promenade escalade enfin le versant boisé pour rejoindre la chapelle des Achelîres, dernier point remarquable de l'itinéraire.

Déjà traduit en allemand et en ndls.

Ce texte fait référence au balisage d'il y a 10 ans.
Le tracé sur la carte ci-dessous n'en est pas représentatif.

⇨ Un nouvel itinéraire doit encore être retracé pour éviter la route.
⇨ Le texte devra donc être retravaillé par M. Germain car l'itinéraire sera plus intéressant.

Changement de tracé nécessaire ?
OUI

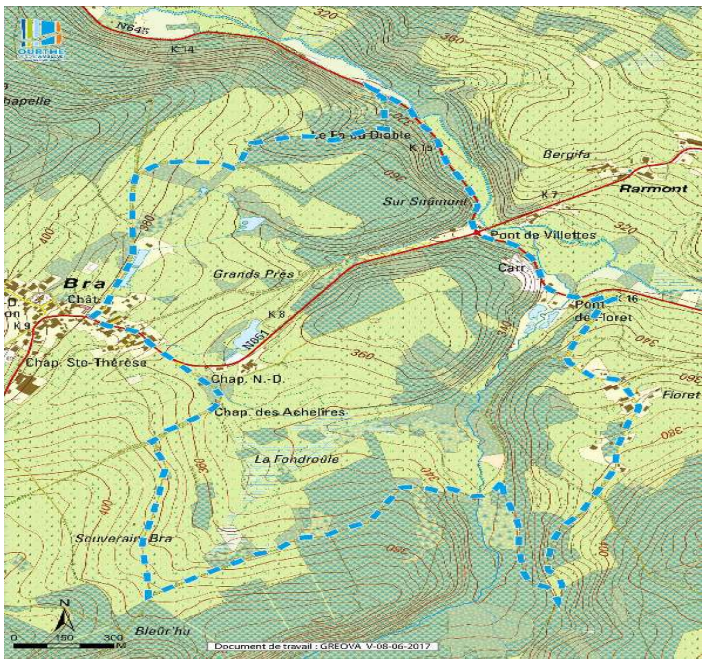

Quelles améliorations à lui apporter ?

- 2 changements d'itinéraires permettront d'éviter la route et enrichiront la promenade.
  - M. LEONARD va nous faire parvenir le nouveau tracé :
    - Certaines balises de l'actuel itinéraire devront être déplacées dans les zones que traversera le nouvel itinéraire.

        - Si manque de balises : il en existe de stock au CGT ou à l'OT.
    - Nouveaux points d'intérêt rencontrés :
        - Etang en forêt au démarrage
        - Vallée de la Lienne
        - Système de drainage
        - Gibier
        - Perspectives sur la forêt
        - Castors sur la route de la Lienne
        - Ancien moulin
        - Carrière de schiste
        - Bunker
        - Arbre à secrets
        - Zone de sabbat
        - Grand intérêt botanique (bcp plus intéressant pour le randonneur que la balade 10)
        - Etc.

⇨ Des panneaux physiques avec textes et photos (M/ Kaiser + photos du GREOVA) et QR codes pourront aussi être installés devant les points d'intérêt rencontrés.

⇨ Un dépliant touristique sera aussi préparé et joint à l'OT au Plan général de TARPAN.

⇨ Le grand panneau d'accueil commun aux deux balades sera présenté recto (balade 10) verso (balade 11) au point de départ des promenades.

Création d'une promenade TARPAN à Sart

- Est-ce possible ? (accords du CGT et des initiateurs TRAPAN obligent)
- Grand intérêt en matière de beauté du paysage et chemins très praticables.
- M. Chevolet va nous faire parvenir le tracé et les descriptif/particularités de cette promenade optionnelle (système de points nœuds en fonction de la forme physique du randonneur).
- Nécessité de vérifier qu'un des chemins du tracé n'est pas privé.

Autres promenades TARPAN à mettre à jour ?
Qui s'est baladé en été ?

⇨ **Sélection nécessaire de deux balades par village :** les membres du GA s'engagent à avoir parcouru le réseau avant le 24 octobre 2017

BRA - **Promenade *des Chapelles :* ok - réhabilitation en cours** - **Promenade *À Tour de Bra :* ok - réhabilitations en cours**	**ODRIMONT** - **Promenade de 11.5 km :** M. BOTTY
TROU de BRA - **Promenade de 4.7 km :** M. LEONARD - **Promenade de 14 km :** M. LEONARD	**ARBREFONTAINE** - **Promenade de 3.8 km :** M. CHEVOLET - **Promenade de 6 km :** M. CHEVOLET - **Promenade de 14 km :** M. BOTTY
LES VILLETTES - **Promenade de 4.2 km :** Mme. DAUBY - **Promenade de 5.6 km :** Mme. DAUBY - **Promenade de 7.6 km :** Mme. DAUBY	**LIERNEUX** - **Promenade de 2.8 km :** M. Guy MATHIEU - **Promenade de 6 km :** M. Guy MATHIEU - **Promenade de 7.5 km :** M. Guy MATHIEU - **Promenade de 10 km :** Alix et Maurine GREOVA - **Promenade de 10.5 km : ok - (M. MINET)**
HIERLOT - **Promenade de 2 km :** M. BOTTY - **Promenade de 5.5 km :** M. BOTTY - **Promenade de 11.4 km :** M. BOTTY	**BANEUX** - **Promenade de 3.5 km :** M. CHEVOLET - **Promenade de 5.5 km :** M. CHEVOLET - **Promenade de 9 km : ok - (M. MINET)** - **Promenade de 11 km** : M. Raymond MATHIEU

⇨ **Mise en place nécessaire d'une stratégie pour les sélectionner**

Parcourir les balades afin de définir lesquelles sont les plus intéressantes (intérêt paysager, éléments de patrimoine, sécurité, …) : peut-être créer une liste de critères afin de sélectionner les deux balades par village. Quels critères de sélection ?

Beauté du paysage : oui/non - de 1 à 5 ?	Passage(s) sur route(s) : oui/non – Combien ? Gênant ou non ?
Dangerosité du parcours : oui/non – Quoi ?	Présence d'un parking au départ de la promenade : oui/non
Éléments patrimoniaux : oui/ non – Quoi ?	Autres critères : …
Zone(s) de repos : oui/non – Combien ?	

- ⇨ **Les membres qui vont entreprendre la révision du réseau TARPAN s'engagent à :**
  - Repérer les problèmes de balisage afin de les signaler (il existe des balises de rechange à l'OT)
  - Nettoyer au chiffon les balises
  - Prendre des photographies des points rencontrées qui leur semblent intéressants
  - Couper au sécateur les branches indésirables autour des balises
  - Se munir éventuellement de la grille d'analyse
- ⇨ **Créer un forum TARPAN pour que les membres du GA puissent échanger leurs informations,** mais dans un premier temps les informations à compiler seront envoyées au service PCDR, qui en fera un récapitulatif pour le prochain GT du 24 octobre.
- ⇨ **PUIS Grille d'analyse spécifique pour les améliorer** – cette fiche va être placée à l'OT afin que les randonneurs puissent aussi nous partager leurs avis (par dépôt ou par scan)

Grille d'analyse (exemple)

Parking au départ ?

Accès à la promenade globalement **facile** (pour enfants, personnes enceintes/ âgées) ?
Accès visible ?

Itinéraire visible ?

Balisage ?
- Au départ?
- Sur le parcours ?
- À l'arrivée (si autre que départ) ?

Aires de repos ?
- Au départ?
- Sur le parcours ?
- À l'arrivée (si autre que départ) ?

Poubelles en suffisance ?
- Au départ?
- Sur le parcours ?
- À l'arrivée (si autre que départ) ?

Etat du chemin/sentier ?
- Débroussaillé ?
- Libre ? (branchages au travers ?)
- Praticable ? (boue ? crevasses ?)

Éléments mis en valeur ?
- Explication points de vue?
- Description monuments ?

➔**Lister –** en les repérant sur la carte agrandie **– les différents éléments** à mettre en valeur se retrouvant **sur le parcours**

du **patrimoine naturel** :

- Carrières ?
- Paysages et points de vue ?
- Haies remarquables ?
- Arbres remarquables ?
- Pierres remarquables ?
- Autre : …… ?

du **patrimoine bâti**

- Vieux ponts ?
- Chapelles ?

Croix ?

- Bâtisses historiques ?
- Autre : …… ?

de la **faune et** de la **flore**

- Passages de la Lienne ?
- Bergers ?
- Castors ?
- Arbres remarquables ?
- Fleurs particulières ?
- Autre : …… ?

des **monuments liés aux Guerres Mondiales**

- Monuments/stèles ?
- Autre : …… ?

▪ **Si promenade au travers des villages**

- Avertissement ?
- Passages sécurisés ?
- Trottoirs praticables ?

▪ **Possibilité de pratiquer le chemin autrement qu'à pieds ?**

- En VTT ?
- En vélo ?
- En poussette ?
- À cheval ?
- En chaise roulante / voiturette ?

Groupe d'action TARPAN

Projets en cours au 21.09.2017

TARPAN BRA 10 et 11 : Travail graphique du GREOVA (devis à réaliser)

- **Grand panneau recto/verso à placer au point de départ des deux balades 10 et 11**, qui comportera de part et d'autre :
  - Le **NOM** et le **NUMÉRO** de la promenade rebaptisée concernée :
    - Recto : *Promenade des Chapelles (TARPAN 10)*
    - Verso : *Promenade Á Tour de Bra (TARPAN 11)*
  - La **CARTE légendée** (graphisme GREOVA) de la promenade concernée
    - Tracé de la carte de la promenade **10 à finaliser** (malentendu)
    - Tracé de la carte de la promenade **11 sera transmis par M. LEONARD**
  - Le **TEXTE descriptif général** de la promenade concernée – déjà **traduit en 3 langues FR/NDLS/ALLMD**
    - Texte descriptif de la balade **10 finalisé et traduit**
    - Texte descriptif de la balade **11 à réadapter par M. GERMAIN en fonction d'un nouvel itinéraire et ensuite à traduire**
  - Les **PHOTOS** de la promenade concernée
    - Photos de la promenade **10 déjà choisies**
    - Photos de la promenade **11 doivent être prises/ou transmises par M. KAISER**

- L'**ALTITUDE** de la promenade concernée
- L'**EMBLÊME** de la **Commune de Lierneux**
- Les **INFORMATIONS** concernant la promenade :
  - **(non)accès aux PMR**
  - **degré de difficulté**
  - **à pieds et/ou en VTT**
  - **nombre de km à parcourir**
  - **temps estimé de la promenade**
- Les **REFERENCES de l'OFFICE du TOURISME**
- Le **SIGNALEMENT** quant au **changement** des **tracés** des promenades 10 et 11 et des **balises** de la promenade 10
- Les **LOGOS** des intervenants
- Un **NUMÉRO d'URGENCE** en cas de problème

o **Panneaux points d'intérêt** à placer devant les éléments intéressants des promenades :
- **Promenade 10 : 4 panneaux** : Chapelle Achelîres, Eglise N-D de l'Asomption, Chapelle Saint-Donat, Chapelle du Rond-Buisson
  - **TEXTES descriptifs finalisés et traduits en 3 langues FR/NDLS/ALLMD**
  - **PHOTOS à intégrer déjà choisies** (sauf celles de **l'intérieur de l'église : à recevoir de M. KAISER**)
  - Fond sobre – 1ère lettre enluminée ?
  - **QR code** (évitera au promeneur de devoir passer par l'OT)
- **Promenade 11 : X panneaux :** étang, vallée de la Lienne, système de drainage, abondance du gibier, perspective forestière, castors de la Lienne, ancien moulin, carrière de schiste, bunker, arbre à secrets, ancienne zone de sabbat, botanique, etc.
  - **TEXTES descriptifs à constituer par M. GERMAIN puis à traduire en 3 langues FR/NDLS/ALLMD**
  - **PHOTOS à prendre/à recevoir de M. KAISER**
  - **QR codes** (évitera au promeneur de devoir passer par l'OT)

o **Dépliant touristique de la promenade 10** à joindre au plan TARPAN non réadapté, disponible à l'OT
- **NOM et NUMÉRO de la promenade**
- **TEXTES descriptifs** général (idem que panneau) et spécifiques aux éléments à mettre en valeur sont **finalisés et traduits en 3 langues FR/NDLS/ALLMD**
  - le petit ***Chemin des écoliers,*** le ***Château Naveau*** et la **haie remarquable** (ensemble de la couverture de la Chavée – voir site *Géowal)* feront l'objet d'une attention particulière dans le dépliant touristique, en plus des textes spécifiques aux **édifices religieux** de la promenade
- **PHOTOS choisies** (idem que panneau - il manque peut-être celle de la haie remarquable)
- **CARTE légendée** (graphisme GREOVA) (idem que panneau)
- L'**ALTITUDE** de la promenade concernée
- L'**EMBLÊME** de la **Commune de Lierneux**
- Les **INFORMATIONS** concernant la promenade :
  - **(non)accès aux PMR**
  - **degré de difficulté**
  - **à pieds et/ou en VTT**
  - **nombre de km à parcourir**
  - **temps estimé de la promenade**
- Les **REFERENCES de l'OFFICE du TOURISME**
- Le **SIGNALEMENT** quant au **changement** des **tracés** des promenades 10 et 11 et des **balises** de la promenade 10
- Les **LOGOS** des intervenants
- Un **NUMÉRO d'URGENCE** en cas de problème

o **Dépliant touristique de la promenade 11** à joindre au plan TARPAN non réadapté, disponible à l'OT
- **NOM et NUMÉRO de la promenade**
- **TEXTES descriptifs** général (idem que panneau) et spécifiques aux éléments à mettre en valeur **seront transmis par M. GERMAIN puis traduit en 3 langues FR/NDLS/ALLMD**
- **PHOTOS** doivent **à prendre/ou à recevoir de M. KAISER** (idem que panneau)
- **CARTE légendée** (graphisme GREOVA) (idem que panneau)
- L'**ALTITUDE** de la promenade concernée
- L'**EMBLÊME** de la **Commune de Lierneux**
- Les **INFORMATIONS** concernant la promenade :
  - **(non)accès aux PMR**
  - **degré de difficulté**
  - **à pieds et/ou en VTT**
  - **nombre de km à parcourir**
  - **temps estimé de la promenade**

- Les **REFERENCES de l'OFFICE du TOURISME**
- Le **SIGNALEMENT** quant au **changement** des **tracés** des promenades 10 et 11 et des **balises** de la promenade 10
- Les **LOGOS** des intervenants
- Un **NUMÉRO d'URGENCE** en cas de problème

- **Nouvelles balises de la promenade 10**
  - **BALISE finalisée** : fond blanc, rectangle jaune, chapelle grenat
  - **NUMÉRO d'URGENCE à intégrer**

TARPAN BRA 10 et 11 : Interventions concrètes

- **Activer les QR codes en stockant les informations relatives aux balades sur le site XXXXX ?**
- **Promenade 10**
  - **Enlever toutes les balises : les remplacer par les nouvelles**
    - Le GA décidera ensemble des lieux les plus opportuns où les placer
  - **Placer les panneaux relatifs aux points d'intérêt de la promenade**
  - **Aménager une rampe d'accès en bois** pour accéder aisément au ***Chemin des Ecoliers,*** situé en hauteur par rapport au niveau principal de la balade
  - **Débroussailler ce *Chemin des Ecoliers***
  - **Aménager quelques barrières le long du trottoir droit (en montant) menant du passage pour piétons (après traversée de la route) au *Château Naveau*** pour sécuriser le promeneur et inciter les voitures à ralentir
  - **Se renseigner quant au statut des chapelles, à des fins d'éventuelles restaurations**
    - ***Achelîres :*** se trouve sur un emplacement communal, mais le bâti en soi est la propriété de qui ?
      - Réparer dans un premier temps le toit de la *Chapelle des Achelîres*
      - Ensuite, restaurer l'intérieur et dupliquer éventuellement sa statuaire : elle se trouve à Stavelot, qui refuse de la restituer à la Chapelle ➔ Possibilité de la réimprimer en 3D ?
        - N'est-ce pas un coût trop important ?
        - Nécessite de la numériser puis de la peindre, sinon ça fera légo…
        - Ne risque-t-elle pas de se faire voler de suite, à savoir que la chapelle est toujours ouverte car fréquentée régulièrement ?
    - ***Saint-Donat :*** appartient à des privés, pourtant a déjà fait l'objet de restauration par des ouvriers communaux (officieux)
    - ***Rond-Buisson*** : appartiendrait aussi à des privés (aux Massins) – n'a pas encore connu de restaurations, mais bien préservée
- **Promenade 11**
  - **Vérifier** si tous les **chemins** sont **praticables** ; sinon **les entretenir**
  - **Nettoyer** les **balises existantes** – éventuellement **les remplacer**
  - **Déplacer** les **balises de l'ancien itinéraire sur le nouveau**
  - **Placer** les **panneaux relatifs aux points d'intérêt** de la promenade
  - **Débroussailler** le **sentier peu praticable du nouvel itinéraire**
- **Contacter tous les sites qui font la promotion du réseau TARPAN pour les avertir des changements**
- **Joindre les nouveaux dépliants touristiques au plan initial TARPAN (à l'OT), dans une farde plastifiée à suspendre au cou**
- **Aménager l'espace libre et sauvage au point de départ/arrivée des deux promenades en zone de pique-nique**
  - De l'autre côté du sentier, en face de la *Chapelle des Achelîres*, près du *Monument aux Trois Résistants*
  - Pas de barbecue (risque de tapage nocturne)**, seulement un espace pique-nique pour les randonneurs qui souhaitent manger en fin/début de parcours , en journée** : **bancs, tables et une poubelle**
  - Petit **accès en caillebottis/passerelle en bois** souhaité pour ne pas enjamber le mini ravin entre cette zone et le sentier
  - **Demander les concours**
    - **d'un étudiant de *La Reid*** en *Aménagement de Parcs et Jardins*
    - **de Denis DEROUAUX (voisin** professionnel en *Aménagement de Parcs et Jardins*)

TARPAN SART : Création d'une promenade « à options »

- **Est-ce possible ?** (accords du CGT et des initiateurs TRAPAN obligent)
- Grand **intérêt** en matière de **beauté du paysage**
- **Chemins très praticables**
  - **mais** nécessité de vérifier qu'un des chemins du tracé n'est pas privé
- **Ebauche de tracé** fourni par M. CHEVOLET **:**
- **Descriptif général** fourni par M. CHEVOLET :
  - particularités de cette promenade optionnelle (système de points nœuds en fonction de la forme physique du randonneur)
- **Promenade à présenter lors du prochain GA du 24 octobre**

TARPAN Commune Lierneux : vérification du balisage endéans le 24 octobre

- **Distribution des promenades par membre du GA**

BRA - **Promenade *des Chapelles :* ok - réhabilitation en cours** - **Promenade *À Tour de Bra :* ok – réhabilitation en cours**	**ODRIMONT** - **Promenade de 11.5 km :** M. BOTTY
TROU de BRA - **Promenade de 4.7 km :** M. LEONARD - **Promenade de 14 km :** M. LEONARD	**ARBREFONTAINE** - **Promenade de 3.8 km :** M. CHEVOLET - **Promenade de 6 km :** M. CHEVOLET - **Promenade de 14 km :** M. BOTTY
LES VILLETTES - **Promenade de 4.2 km :** Mme. DAUBY - **Promenade de 5.6 km :** Mme. DAUBY - **Promenade de 7.6 km :** Mme. DAUBY	**LIERNEUX** - **Promenade de 2.8 km :** M. Guy MATHIEU - **Promenade de 6 km :** M. Guy MATHIEU - **Promenade de 7.5 km :** M. Guy MATHIEU - **Promenade de 10 km :** Alix et Maurine GREOVA - **Promenade de 10.5 km : ok - (M. MINET)**
HIERLOT - **Promenade de 2 km :** M. BOTTY - **Promenade de 5.5 km :** M. BOTTY **Promenade de 11.4 km :** M. BOTTY	**BANEUX** - **Promenade de 3.5 km :** M. CHEVOLET - **Promenade de 5.5 km :** M. CHEVOLET - **Promenade de 9 km : ok - (M. MINET)** - **Promenade de 11 km** : M. Raymond MATHIEU

⇨ **Repérer les problèmes de balisage afin de les signaler (il existe des balises de rechange à l'OT)**
⇨ **Nettoyer au chiffon les balises**
⇨ **Prendre des photographies des points rencontrés qui semblent intéressants**
⇨ **Couper éventuellement au sécateur les branches indésirables autour des balises**
⇨ **Faire cette petite évaluation personnelle**

Beauté du paysage : oui/non - de 1 à 5 ?	Passage(s) sur route(s) : oui/non – Combien ? Gênant ou non ?
Dangerosité du parcours : oui/non – Quoi ?	Présence d'un parking au départ de la promenade : oui/non
Éléments patrimoniaux : oui/ non – Quoi ?	Autres critères : …
Zone(s) de repos : oui/non – Combien ?	

- ⇨ **Créer un forum TARPAN pour que les membres du GA puissent échanger leurs informations,** mais dans un premier temps les informations à compiler seront envoyées au service PCDR, qui en fera un récapitulatif pour le prochain GT du 24 octobre.
- ⇨ **PUIS Grille d'analyse spécifique pour les améliorer** – cette fiche va être placée à l'OT afin que les randonneurs puissent aussi nous partager leurs avis (par dépôt ou par scan)

Parking au départ ?	**Lister – en les repérant sur la carte agrandie – les différents éléments à mettre en valeur se retrouvant sur le parcours :**
Accès à la promenade globalement facile (pour enfants, personnes enceintes/ âgées) ? **Accès visible ?** **Itinéraire visible ?** **Balisage ?** Au départ? Sur le parcours ? À l'arrivée (si autre que départ) ? **Aires de repos ?** Au départ? Sur le parcours ? À l'arrivée (si autre que départ) ? **Poubelles en suffisance ?** Au départ? Sur le parcours ? À l'arrivée (si autre que départ) ? **Etat du chemin/sentier ?** Débroussaillé ? Libre ? (branchages au travers ?) Praticable ? (boue ? crevasses ?) **Éléments mis en valeur ?** Explication points de vue? Description monuments ?	**du patrimoine naturel :** • Carrières ? • Paysages et points de vue ? • Haies remarquables ? • Arbres remarquables ? • Pierres remarquables ? • Autre : …… ? **du patrimoine bâti** • Vieux ponts ? • Chapelles ? • Croix ? • Bâtisses historiques ? • Autre : …… ? **de la faune et de la flore** • Passages de la Lienne ? • Bergers ? • Castors ? • Arbres remarquables ? • Fleurs particulières ? • Autre : …… ? **des monuments liés aux Guerres Mondiales** • Monuments/stèles ? • Autre : …… ? **Si promenade au travers des villages** • Avertissement ? • Passages sécurisés ? • Trottoirs praticables ? **Possibilité de pratiquer le chemin autrement qu'à pieds ?** • En VTT ? • En vélo ? • En poussette ? • À cheval ? • En chaise roulante?

GT TARPAN du 24 octobre 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « TARPAN »
24 octobre 2017 à 20h00
(Salle du Vicinal - rue de la Gare 20- 4990 Lierneux)

Ce présent GT s'intègre dans la suite des GT consacrés à la réhabilitation du réseau entier TARPAN :

Suite à la révision des balades TARPAN par les membres de ce GT selon les critères de la grille d'évaluation précédemment déterminée ensemble, chaque membre explique ou fait aux autres une présentation visuelle (photos, textes, manquements et améliorations souhaitées) de sa/ses balade(s) TARPAN vérifiée(s). Ces présentations pourront ensuite être compilées et synthétisées par els agents de développement dans un récapitulatif global qui pourra être envoyé prochainement aux ouvriers communaux.

BRA
- **Promenade *des Chapelles :* ok - réhabilitation en cours**
- **Promenade *À Tour de Bra :* ok - réhabilitations en cours**

TROU de BRA
- **Promenade de 4.7 km :** M. LEONARD
- **Promenade de 14 km :** M. LEONARD

LES VILLETTES
- **Promenade de 4.2 km :** Mme. DAUBY
- **Promenade de 5.6 km :** Mme. DAUBY
- **Promenade de 7.6 km :** Mme. DAUBY

HIERLOT
- **Promenade de 2 km :** M. BOTTY
- **Promenade de 5.5 km :** M. BOTTY
- **Promenade de 11.4 km :** M. BOTTY

ODRIMONT
- **Promenade de 11.5 km :** M. BOTTY

ARBREFONTAINE
- **Promenade de 3.8 km :** M. CHEVOLET
- **Promenade de 6 km :** M. CHEVOLET
- **Promenade de 14 km :** M. BOTTY

LIERNEUX
- **Promenade de 2.8 km :** M. Guy MATHIEU
- **Promenade de 6 km :** M. Guy MATHIEU
- **Promenade de 7.5 km :** M. Guy MATHIEU
- **Promenade de 10 km :** Alix et Maurine GREOVA
- **Promenade de 10.5 km : ok - (M. MINET)**

BANEUX
- **Promenade de 3.5 km :** M. CHEVOLET
- **Promenade de 5.5 km :** M. CHEVOLET
- **Promenade de 9 km : ok - (M. MINET)**
- **Promenade de 11 km** : M. Raymond MATHIEU

Groupe d'action TARPAN

Etat des lieux des promenades du réseau TARPAN

1

BRA : promenade des chapelles et promenade « *A Tour de Bra* »

- Commande d'un panneau et de dépliants auprès du GREOVA
- Parcours promenade 11 « A tour de Bra »

2

Arbrefontaine : promenade 21 (6km en 1h20)

Précisions : parcours accessible à tout public (passage plus compliqué pour les poussettes après le camping d'Odrimont (direction route Arbrefontaine) mais possible

+	-
• Aire BBQ (avec parking, bancs, poubelles et toilettes) • Paysages variés : appréciable pour un large public, surtout familial • Chemin bien dégagé, peu de boue • Présence d'éléments patrimoniaux riches • Passages sous une voûte de végétation	• Point de départ excentré • Traversée du village le long de la route : pas d'aménagement pour piétons • Premières flèches placées derrière le promeneur lorsqu'il est face au panneau de départ • Flèche invitant le promeneur à emprunter un chemin bordant une propriété privée • Peu de mise en valeur des éléments de patrimoine (dont chapelle Notre Dame de Grâce) et points de vue

Améliorations

- Indiquer le départ de la promenade (au niveau de l'église et de la salle de village)
- Aménagement pour piétons le long de la route ou déviation du parcours ??
- Placer les premières flèches sur le grand panneau
- En départ de promenade, rappeler au promeneur qu'il peut emprunter le passage le long d'une propriété privée
- Déplacer la dernière balise sur la montée de l'aire BBQ
- Placer des panneaux le long de la promenade
- Dégager la végétation devant la chapelle « Notre Dame de Grâce »

3

Quelques clichés…

4

Arbrefontaine : promenade 23 (3,8 km en 35 min)

Précisions : peu d'éléments patrimoniaux sur le parcours, hormis la chapelle du Calvaire

+	-
• Zonne BBQ (avec parking, bancs, poubelles et toilette) • Balisage et fléchage bien visibles • Parcours dégagé et praticable • Parcours accessible à tout public (famille avec poussette, PMR, vélo, cheval, etc.) • Points de vue	• Point de départ excentré • Premières flèches placées derrière le promeneur lorsqu'il est face au panneau de départ • Une flèche est placée assez haut sur un arbre

Améliorations

- Indiquer le départ de la promenade (au niveau de l'église et de la salle de village)
- Placer les premières flèches sur le grand panneau
- Mettre la flèche à hauteur d'homme

5

Quelques clichés du paysage et de ses points de vue

6

Baneux : promenade 7 (5,5 km en 1h10)

Précisions : pas d'espace pour piétons lorsqu'on traverse le village mais peu de circulation
Peu d'éléments de patrimoine sauf une croix en bois en fin de parcours

+	-
• Parking au départ de la promenade + un banc • Parcours majoritairement praticable • Parcours accessible aux VTT • Balisage visible et suffisant dans son ensemble • Présence de 3 panneaux indiquant l'altitude et l'endroit où le promeneur se trouve • Un banc et une poubelle en milieu de parcours • Paysages magnifiques • Diversité de la végétation • Nature très présente (chant d'oiseaux, haies, prunelliers, mûriers, etc.)	• Promenade non accessible à tout public • Présence de quelques branchages et passages boueux • Passage difficile lorsqu'on longe le ruisseau (boue, racines, etc.) • A la jonction avec le GR14, la flèche se trouve dans le dos du promeneur • Flèche manquante au milieu de la dernière côte • Poteau bancal à la fin de la promenade (à hauteur du bac à eau)

Améliorations

- Placer deux balises dans la descente près de Fondroule pour rappeler le chemin et rassurer le promeneur
- Déplacer la flèche (jonction GR14) pour qu'elle se situe face au promeneur
- Au milieu de la dernière côte vers l'entrée du village, placer une flèche indiquant au promeneur de poursuivre sur l'asphalte
- Fixer le poteau bancal
- Avant de remonter vers le village, placer une flèche afin de diriger le promeneur vers le bon chemin (tendance à hésiter avec un petit chemin vers la droite)

7

Quelques clichés…

Le paysage

8

Baneux : promenade 8 (11,2 km en 2h00)

Précisions : promenade technique présentant de nombreux dénivelés, chemins étroits et pentus (surtout à proximité d'Ecdoval)

+	-
• Chemin majoritairement bien entretenu • Balisage majoritairement correct • Magnifiques points de vue	• Chemin qui relie la route de Jevigné à Lansival peu praticable • Balise manquante au centre de Lansival

Améliorations

- Débroussailler le chemin qui relie la route de Jevigné à Lansival
- Ajouter une balise au bac dans le centre de Lansival

9

Baneux : promenade 9 (3,5 km en 55 min)

Précisions : présence de dénivelés – niveau de difficulté moyen à élevé

+	-
• Parking au départ de la promenade • Chemin praticable • Parcours accessible aux piétons, VTT, cavaliers • balisage majoritairement correct • Table d'orientation + 2 poubelles • Présence d'un banc en début de parcours et à la table d'orientation • Paysages variés avec quelques points de vue • Végétation variée	• Promenade non accessible à tout public (dont sentiers) • Présence de flaques d'eau (facilement contournables) • Pas de zone piétons sur le passage au bord de la route qui vient de Jevigné • Pas d'explications quant au monument des « *Maquisards Luxembourgeois* » et à la chapelle St Donat

Améliorations

- Dévier le passage au bord de la route venant de Jevigné ou prévoir un aménagement piétons?
- Ajouter une balise dans la descente de la table d'orientation vers la chapelle
- Valoriser, via panneaux informatifs, le monument des «*Maquisards Luxembourgeois*» et la chapelle St Donat

10

Quelques clichés …

Le paysage

11

Lierneux : promenade 1 (10km en 2h30)

Précisions : promenade présentant quelques petites difficultés et passages techniques mais majoritairement accessible, quelques passages en prairies : se munir de chaussures de marche légèrement montantes

+	-
• Parking au départ de la promenade • Chemin majoritairement praticable • Chemin accessible aux VTT (si bonne condition physique) • Balisage correct • Présence de bancs le long du parcours • Belles vues sur le paysage (présence d'un kiosque en début de parcours) • Paysages variés (alternance entre forêts et prairies)	• Promenade non accessible à tout public • Quelques balises mal placées/trop haut par rapport au regard • Poteau déterré au carrefour de la rue *Devant Le Vaux* • Balises se contredisent au carrefour de 4 sentiers au milieu des prairies • En face de l'entreprise Hydrosoud, balise peu claire quant au chemin à suivre • Balise cachée par la végétation après l'entreprise Hydrosoud • Banc bancal • Passage près du zoning moins intéressant

Améliorations

- Modifier l'emplacement de la balise placée devant chez Delaval dans le centre de Lierneux et la placer au niveau du carrefour, là où il faut tourner à gauche
- Fixer le poteau cassé et le mettre un peu plus à droite
- Repréciser le balisage au carrefour de 4 sentiers au milieu des prairies
- Repréciser le balisage au niveau de l'entreprise Hydrosoud
- Dégager la balise cachée par la végétation après l'entreprise Hydrosoud
- Remplacer le banc bancal

12

Quelques clichés...

Balise à déplacer dans le carrefour

Poteau à refixer et déplacer à droite

Balisage à repréciser

Balisage peu clair quant au chemin à emprunter

Balise cachée

Banc à remplacer

13

Quelques clichés du paysage

Ce chemin de pierres traversant le chemin grimpant et cailloteux à la sortie de Lierneux, vers la forêt, a t il une histoire ?

14

Proposition de promenade à Sart

En ROUGE : «La ceinture de SART» de 8,4 Km en 1h45
En JAUNE : «La boucle de JOUBIEVAL» de 2,2 Km en 25 min
En VERT : «La boucle de COLANHAN» de 2,7 Km en 40 min
En BLEU : «La boucle de MENIL» de 3,55 Km en 50 min

Circuit total : 13,26 Km en 3h30.

- Départ et arrivée à la Maison du tailleur (parking, bancs et poubelles)
- Ce parcours permet au promeneur de choisir son itinéraire (il choisit de faire les boucles ou non : technique des nœuds)
- Dénivelé moyen : accessible à tout public (hormis PMR et poussettes) sauf la boucle de Colanhan (plus technique)
- Passage boueux : 1%

En VERT : chemins de campagne ou forestiers
En JAUNE : routes asphaltées peu fréquentées
En ROUGE : routes asphaltées avec forte fréquentation

15

Le parcours

- Départ : Maison du tailleur
- Direction Cokaimont (1er carrefour sur la gauche) : stèle en l'honneur des ouvriers de la carrière du coticule
- Direction Ferme Willem puis, arrivé au sommet, prendre à droite
- Une fois au sommet : présence de points de vue (Thier du Mont, Fosse Roulette, Thier Del Preu, Farnière, Wanne

- Ensuite, on prend la première boucle : Colanhan (parcours plus technique mais le paysage vaut l'effort)
- En 1935, au sommet de cette colline, une aire de lancement de planeurs était en activité. Les aéroplanes s'élançaient face au vent, dans la vallée, en direction d'HEBRONVAL et prenaient leur envol pour quelques minutes. Les appareils étaient tirés par des chevaux pour atteindre le sommet de l'aire de décollage

- Redescendre la colline en direction Verleumont puis tourner à droite, le long d'un champs de porcs

16

Suite du parcours

- Terminer la boucle de « COLANHAN » sur la route N645 (Sart - Verleumont) et rejoindre la ceinture principale à hauteur du Col des SETS
- Repartir par le chemin de campagne bordé de chênes bicentenaires et autres buissons

- Présence de corvidés (pie, corneille, geai)
- Les photos représentent une cigogne noire qui cherchait à se poser à proximité du « Rau d'A Sè », un filet d'eau qui serpente dans le creux de GRAND SART

- Soit on continue la boucle principale et on longe Thier Del Preu (aperçu sur Arbrefontaine)
- Soit on prend la boucle vers Ménil
- Présence de déchets de coticule
- Aperçu sur les hauteurs de Baneux

17

Suite du parcours

- Dans la dernière ligne droite avant la nationale, des pommiers sauvages étalent leurs fruits bien rouges
- Arrivée sur l'asphalte de la route N822 (Goronne / Lierneux)
- Présence d'une croix de bois au coin de la propriété, sur la gauche
- Après 150 mètres, reprendre sur la droite pour remonter vers le col Al Hesse
- Continuer sur la route Napoléon environ 3,5 km jusqu'au dessus de Joubiéval (*Chemin faisant référence au passage de l'Armée de Napoléon lors d'une de ses campagnes vers l'Allemagne. Les soldats venaient de LANGLIRE et se dirigeaient vers LA GLEIZE avant de poursuivre leur route). Certains affirment qu'un camp/bivouac était installé entre MENIL et ARBREFONTAINE (à vérifier). Si les faits sont avérés, la balade pourrait s'appeler « l'impériale »*.)
- Suivre la pente on direction de Thier Del Preu (sur la gauche : vue sur les bois de Mont le Soie, de Logbierme et des environs de St Vith)
- Fin de la boucle de Menil lorsque le promeneur rejoint l'asphalte à hauteur du carrefour Col D'Al Hesse
- Après 300 mètres, le promeneur arrive sur l'emplacement des festivités des premières années de l'association « Lu Kpagnès d'Il pire à résu d'B Sart » dédiée au coticule
- En continuant 150 mètres, le promeneur arrive sur le lieu d'extraction du coticule (pierre unique au monde)

- En face du chemin Napoléon, présence d'un hangar à vaches (constructions bâties avec des déchets de carrières et toit autrefois couvert de « cherbins » mais finalement remplacés par des tôles au sortir de la guerre)

18

Suite du parcours

- Au carrefour ont eu lieu des combats très violents lors de l'offensive des Ardennes pendant l'hiver 44/45; de nombreux soldats américains et allemands sont morts sur ce champ de bataille
- Les Américains voulant reprendre le village de SART ont emprunté le « Chemin Napoléon » et ont essuyé les tirs des Allemands qui étaient embusqués à la lisière du THIER DU MONT
- Un monument a été érigé en mémoire des soldats Américains, une stèle trône au milieu d'une étoile
- A proximité, de l'autre côté de la route, une autre stèle en l'honneur des victimes de la guerre de Corée y est érigée

- Ensuite, redescendre vers GRAND-SART puis, après 200m, prendre à gauche (juste après les « bulles à verres ») en direction du MOULIN de SART
- Après le carrefour, présence d'une croix de schiste réhabilitée
- Après 150m, passage le long de chênes centenaires (entretien nécessaire en fin de passage)

19

Suite du parcours

- Après le passage près des arbres, présence d'une croix de schiste (à débroussailler)
- Avant d'arriver au camping, le promeneur traverse un petit pont, sous ses pieds coule le « GOLNAI ». Avec un peu de chance, il aperçoivra un martin pêcheur ou un colvert

- Remonter vers la N89, la traverser pour continuer la montée vers les hauteurs de JOUBIEVAL.
- Vue sur la « FOSSE ROULETTE » et les hauteurs de BECHE sur la gauche, et à droite « COLANHAN »
- Soit prendre à droite et continuer la boucle principale (chemin légèrement encaissé)
- Soit continuer tout droit sur le chemin Napoléon

- Au sommet de la montée, en regardant à droite, aperçu sur les entités « DES SARTS »

20

Suite du parcours

- Aperçu sur quelques chênes

- Vue sur les premières maisons de JOUBIEVAL (présence d'un chêne majestueux au milieu d'une pâture à gauche)
- Dans la traversée de JOUBIEVAL, présence de 2 chapelles, l'une dédiée à « L'Enfant Jésus de Prague » et l'autre à « La Vierge Marie »

- Présence de murs en pierres sèches « une croix en schiste à proximité de la 2ème chapelle et un musée consacré à la Bataille des Ardennes, tout cela sur un petit espace

21

Suite du parcours

- Dans le fond du village, de l'autre côté de la N89 empruntée sur environ 150 mètres, les vestiges d'une ancienne carrière se dressent devant le promeneur

- Traverser la N89 et longer la N643

- Rester environ 350 mètres sur cette route pour arriver à un « menhir » de coticule puis prendre à droite pour emprunter soit les escaliers soit la rampe
- Possibilité d'aller frapper à la porte de l'atelier « Ardennes Coticule » pour en savoir plus sur l'histoire de cette pierre unique au monde
- C'est la fin de la promenade

22

Suggestions et commentaires :

- Prévoir des bancs et poubelles
- L'état des chemins ne demande pas beaucoup de travail pour être parfait
- Quelques mètres de débroussaillage ainsi qu'un comblement d'ornières donneraient un confort supplémentaire aux promeneurs (à voir avec VIELSALM à proximité de COLANHAN)
- La richesse et la variété du tracé sont les points forts du (des) circuit(s) présenté(s)
- Dans notre proposition, nous retrouvons notre patrimoine sous toutes ses facettes, c'est pourquoi nous sommes très fiers de vouloir le partager
- Présence d'une faune et d'une flore variées et remarquables
- Eléments de patrimoine (croix de schiste, chapelles, murs en pierres sèches
- Carrière de coticule (pierre unique au monde) toujours en activité
- Paysages et points de vue riches
- La majorité du tracé est dans la campagne, seuls 600 mètres sont dans les bois
- Le tracé passe devant l'entrée du camping du MOULIN DE SART, les vacanciers ont ainsi un accès direct sur la promenade
- Il est possible pour les piétons, vttistes, cavaliers, personnes de tout âge (moyennant un minimum de bon état physique) de profiter seuls ou en famille de la randonnée
- Comme déjà dit, les poussettes, chaises roulantes ou les voiturettes ne sont pas conseillées, à petits passages présentent des difficultés pour ces moyens de déplacement

23

Merci à vous pour votre travail!!

Petite dédicace

24

GT TARPAN du 23 novembre 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « TARPAN »
23 novembre 2017 à 20h00
(Salle du Vicinal - rue de la Gare 20- 4990 Lierneux)

Ce présent GT s'intègre dans la suite des GT consacrés à la réhabilitation du réseau entier TARPAN :

Suite à la révision des balades TARPAN et à leur vérification intégrale par les membres de ce GT selon les critères d'une grille d'évaluation précédemment déterminée ensemble, les agents de développement ont conçu un récapitulatif global qui pourra être envoyé prochainement aux ouvriers communaux.

Sa présentation est ainsi faite aux membres :

Récapitulatif des améliorations à apporter aux promenades du réseau TARPAN

Deux réunions du Groupe d'Action TARPAN se sont tenues les mardi 24 octobre et jeudi 23 novembre 2017 à la salle du Vicinal et ont permis de procéder à un état des lieux des différentes promenades constituant le réseau TARPAN.

Remarques générales :

Dans la description de la promenade, indiquer au promeneur le niveau de difficulté (ex : une échelle de 1 à 5) et ne pas affirmer que la promenade n'est pas accessible à tel catégorie de public.

Promenade 1 – Lierneux (10 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Modifier l'emplacement de la balise placée devant chez Delaval dans le centre de Lierneux et la placer au niveau du carrefour, là où il faut tourner à gauche
- Fixer le poteau cassé et le mettre un peu plus à droite (carrefour rue Devant La Vaux)
- Repréciser le balisage au carrefour de 4 sentiers au milieu des prairies
- Repréciser le balisage au niveau de l'entreprise Hydrosoud
- Dégager la balise cachée par la végétation après l'entreprise Hydrosoud
- Remplacer le banc bancal situé près d'un hangar agricole
- Dégager le tronc d'arbre tombé sur le chemin (premier passage en forêt au-dessus du centre de Lierneux)

Remarque complémentaire : le sentier en pierre observé sur le parcours est un chemin en pierres de schiste dressées et représente un élément patrimonial intéressant à mettre en valeur.

Promenade 2 – Lierneux (10.5 km)

Promenade en ordre selon Monsieur Minet.

Promenade 3 – Lierneux (6 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Présence d'un trou dangereux sur l'escalier situé à proximité de l'église : le réparer
- Placer la rampe d'accès à hauteur d'homme sur l'escalier menant à la rue Marcadènes
- Débroussailler l'escalier qui mène à la rue Marcadènes
- Dégager le banc qui se situe près de l'église
- Au-dessus du réservoir, placer la balise sur le poteau électrique et non sur l'arbre
- Envisager une déviation de la promenade à l'embranchement (prendre à droite plutôt qu'à gauche)
- Dégager les branches d'arbres tombées sur le chemin (à proximité de la piste de ski)
- Dégager l'arbre qui menace de tomber près de l'antenne Proximus
- Réparer le banc à proximité de la rue Marcadènes

Promenade 4 – Lierneux (2.8 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Redresser le poteau bancal au carrefour (Chignesse)
- Rétablir le chemin défoncé près des nouvelles constructions
- Repeindre le banc devenu vert près du point de vue
- Dégager les ronces sur le chemin longeant les prairies privées (Monsieur Léonard précise que le chemin sera dégagé pour la fin de l'année)

Promenade 5 – Lierneux (7.5 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Redresser le poteau bancal
- Dégager le sentier (beaucoup de végétation gênant le passage)
- Remplacer le poteau arraché au-dessus de Fondroule
- Mettre en valeur le monument dédié aux aviateurs
- Sur le chemin de retour vers Lierneux, balise cachée par un panneau indiquant le parking
- Certaines balises sont à replacer dans le bon sens (elles devraient être positionnées de manière verticale) notamment à hauteur de la piste de ski

Promenade 6 – Baneux (9 km)

En ordre selon Monsieur Minet

Promenade 7 – Baneux (5.5 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Placer deux balises dans la descente près de Fondroule pour rappeler le chemin et rassurer le promeneur
- Déplacer la flèche (jonction GR14) pour qu'elle se situe face au promeneur
- Au milieu de la dernière côte vers l'entrée du village, placer une flèche indiquant au promeneur de poursuivre sur l'asphalte
- Fixer le poteau bancal se situant en fin de promenade (près du bac d'eau)
- Avant de remonter vers le village, placer une flèche afin de diriger le promeneur vers le bon chemin (tendance à hésiter avec un petit chemin vers la droite)

Promenade 8 – Baneux (11 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Débroussailler le chemin qui relie la route de Jevigné à Lansival
- Ajouter une balise au bac dans le centre de Lansival

Promenade 9 – Baneux (3.5 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Dévier le passage au bord de la route venant de Jevigné ou prévoir un aménagement pour piétons?
- Ajouter une balise dans la descente de la table d'orientation vers la chapelle
- Valoriser, via panneaux informatifs, le monument des «*Maquisards Luxembourgeois*» et la chapelle St Donat

Promenade 10 : Promenade des chapelles (+/- 5 km)

Le dépliant présentant les éléments de patrimoine que l'on rencontre sur la promenade des chapelles sera adapté aux remarques émises en réunion et présenté aux membres à la prochaine réunion du GT qui se tiendra le ***jeudi 23 novembre 2017 à 19h30***.

Promenade 11 : A Tour de Bra (+/- 10 km)

Le tracé proposé ne semble pas praticable sur une portion de chemin parallèle à la route après la carrière ; il n'y aurait apparemment aucun chemin prévu permettant de rejoindre la promenade. Monsieur Léonard s'engage à vérifier l'existence du chemin proposé sur le nouveau tracé.

Promenade 12 – Trou de Bra (4.7 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Améliorer le balisage (confirmer au promeneur qu'il se trouve sur le bon chemin)
- Refixer balises et poteaux
- Refixer le tuyau de descente présent sur le sentier et qui le rend boueux
- Entretenir davantage certains sentiers
- Nettoyer les balises
- Envisager la promenade dans l'autre sens car paysages plus ouverts
- Placer des balises là où il en manque
- Placer les balises sur des poteaux et non sur des arbres (susceptibles d'être coupés)
- Mettre la balise sur le poteau électrique à hauteur d'homme

Promenade 13 – Trou de Bra (14 km)

A parcourir par Monsieur Léonard pour la prochaine réunion.

Promenade 14 – Les Villettes (5.6 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Mettre en valeur, via panneau informatif, la légende de la Pierre Noufi
- Panneau Tarpan, situé à côté de l'ancienne école, caché par les sapins : envisager son déplacement à proximité du parking de la place
- Balise en haut des Sevrailles (à la fin de la route goudronnée au niveau de la dernière maison) cassée : à remplacer
- Balise placée sur un arbre situé à +/- 100m avant la Pierre Noufi à remplacer : mettre un poteau près de l'arbre pour éviter que la balise ne finisse « engloutie » par ce dernier
- Mettre les balises placées sur les arbres à hauteur d'homme
- Prévoir un panneau informatif sur l'histoire de Les Villettes (plutôt qu'une feuille en papier plastifiée)

Promenade 15 – Les Villettes (4.2 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Panneau Tarpan, situé à côté de l'ancienne école, caché par les sapins : envisager son déplacement à proximité du parking de la place
- Balise située à La Croquette mal orientée : la placer en face pour qu'elle soit dans le sens de la marche
- Ajouter une balise au bout du tunnel de noisetiers car risque de confondre le tracé avec un autre chemin qui part sur la gauche
- A un carrefour, balise placée 10m trop loin : le promeneur hésite entre les deux chemins : la placer au niveau du carrefour, à la séparation des deux chemins
- La balise indiquant Le Crehan (25min) détachée : il faut la reclouer à l'arbre
- Balise à proximité de la scierie envahie par les noisetiers : couper les grosses branches

Promenade 16 – Les Villettes (7.6 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Repeindre/rafraichir balises rue Rarmont et A la Bosse
- Revoir le tracé de la promenade et prendre les pointillés indiqués sur la carte afin d'éviter le passage en bord de route
- Ajouter quelques balises (notamment à l'intersection entre deux chemins)
- Rendre plus visible la balise à Erria (vers la Sevraille)
- Replacer certaines balises portant à confusion

- Placer un ou deux banc(s) supplémentaire(s)

Promenade 17 – Hierlot (5.5 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Ajouter une flèche supplémentaire au départ du panneau pour accéder plus facilement à la promenade
- Améliorer le balisage en début de promenade (mettre numéro de la promenade à côté de la balise)

Promenade 18 – Hierlot (2.2 km)

Promenade en ordre

Promenade 19 – Hierlot (11.4 km)

- Mettre des panneaux d'information sur les éléments de patrimoine

Promenade 20 – Odrimont (11.5 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade

- Rafraichir le panneau de départ (pas celui Tarpan, juste celui à côté)
- Remettre en état le fléchage
- Entretenir la chapelle et indiquer son nom via un panneau
- Indiquer la croix Lembert
- Mettre en valeur les éléments de patrimoine
- Mettre en ordre le balisage pour éviter les confusions (notamment avec les promenades de Trois-Ponts)

Promenade 21 – Arbrefontaine (6 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Indiquer le départ de la promenade (au niveau de l'église et de la salle de village) car lieu de départ excentré
- Aménagement pour piétons le long de la route ou déviation du parcours ??
- Placer les premières flèches sur le grand panneau (car elles sont placées dos au promeneur)
- En départ de promenade, rappeler au promeneur qu'il peut emprunter le passage le long d'une propriété privée
- Déplacer la dernière balise sur la montée de l'aire BBQ
- Placer des panneaux informatifs sur le patrimoine le long de la promenade
- Dégager la végétation devant la chapelle « Notre Dame de Grâce »

Promenade 22 – Arbrefontaine (14 km)

- Améliorer le balisage car peu clair à certains endroits (surtout au point de départ)

Promenade 23 – Arbrefontaine (3.8 km)

Récapitulatif des améliorations à apporter à la promenade :

- Indiquer le départ de la promenade (au niveau de l'église et de la salle de village) car lieu de départ excentré
- Placer les premières flèches sur le grand panneau (car actuellement placées dos au promeneur)
- Mettre la flèche se situant sur l'arbre à hauteur d'homme

Réflexion : la promenade est accessible aux PMR, moyennant une petite aide dans une montée. Faudrait-il l'envisager dans l'autre sens ? Questionner les PMR pour voir ce qu'elles en pensent (ont-elles des freins sur leur voiturette ?)

Projet de promenade – Sart

Remarques et suggestions :

- La végétation a été dégagée à Colanhan mais va repousser. Les membres suggèrent d'y prévoir une petite tour afin de permettre aux promeneurs d'admirer la vue malgré la végétation. Toutefois, le site est une réserve naturelle, tout aménagement requerra une autorisation du DNF.

- Deux déviations de parcours sont suggérées afin d'éviter les passages le long de la nationale : une déviation de la fin de la boucle de Colanhan ainsi qu'une déviation du milieu de la boucle de Menil (on ne passerait donc plus par la N822).
- Une fois la promenade officialisée, mettre des panneaux d'orientation le long de la promenade pour repérer les villages alentours (table d'orientation ?)
- Prévoir un panneau indiquant la carrière pour les promeneurs qui souhaitent faire le détour jusque-là
- Ajouter des bancs/tables et poubelles en milieu de promenade
- Mettre coordonnées GPS sur le plan de la promenade pour indiquer le point de départ

Les membres peuvent désormais tester le tracé afin de soumettre leurs remarques et suggestions à la prochaine réunion du GA TARPAN. Ensuite, le tracé sera soumis à la CLDR et les démarches seront entreprises afin d'obtenir les autorisations du DNF, de la réserve naturelle de Colanhan, du CGT et de la commune de Vielsalm.

Divers

- Le Forum « *Patrimoine et histoire en Val de Lienne* » créé par Monsieur Germain sera bientôt mis en ligne. Les membres désireux de compléter la base de données de ce Forum peuvent dès à présent prendre contact avec Monsieur Germain afin d'obtenir un code d'accès.
- Mme Lenoir suggère l'idée de parrainage de sentier (avec une réunion/an pour faire le point sur les améliorations à envisager et/ou à prendre en charge par les ouvriers communaux).

GT Accessibilité, mobilité et sécurité routière du 08 mars 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « Accessibilité, mobilité et sécurité routière »
8 mars 2018 à 20h00
(Administration communale – rue du centre 80 - 4990 Lierneux)

Présents : P. CHEVOLET, F. LEONARD, G. MATHIEU, P-D. RUYSSEN, F. SALME, J-C. SERVAIS, M. VANNI (Greova).

Excusés : E. BEMELMANS, G. HOURLAY, G. LAPORTE, V. LEROUX, L. LUGENTZ, R. MATHIEU, D. MINET, J. SERVAIS.

Analyse de la sécurité routière à Lierneux

La réunion consiste en une récolte des derniers points dangereux identifiés par les citoyens et non repris dans l'analyse réalisée par la CCATM afin de les présenter au SPW-DGO1 lors de sa visite de terrain prévue le 22 mars 2018. Rappelons que, suite à la première réunion avec les membres du GT « accessibilité, mobilité et sécurité routière », le diagnostic des points dangereux élaboré par la CCATM avait déjà été complété une première fois. Il s'agit dès lors de rassembler les éventuels points dangereux additionnels identifiés par les membres depuis la dernière réunion.

Monsieur RUYSSEN présente, à l'aide d'un support Power-Point, l'évolution de la réflexion et des actions menées en faveur de la sécurité routière telles que le déplacement de l'arrêt de bus à Jevigné, le placement de ralentisseurs rue des Marcadènes, le placement de chicanes à La Falize, la taille des haies, *etc.*

Monsieur RUYSSEN précise qu'un comptage des camions a été réalisé afin de savoir si le nombre de camions passant dans l'entité a réellement augmenté depuis le dernier comptage réalisé il y a une dizaine d'années. Les résultats de ce comptage seront prochainement communiqués aux membres.

D'autres améliorations sont encore vivement souhaitées ou, du moins à analyser, telles que :

- le placement de radars poubelles ;
- le placement de barrières avec éclairage le long des routes dangereuses ;
- la réalisation de passages piétons ludiques avec système lumineux au sol ;
- l'installation d'un panneau de circulation locale au Grand Sart ;
- la réalisation d'un marquage au sol au carrefour La Preux ;
- l'aménagement du carrefour à proximité du monument à Sart ;
- le placement d'une 2e rampe à proximité du hall omnisports permettant aux véhicules de tourner sans se déporter sur l'autre bande ;
- le (re)traçage des marquages au sol à Sart et à Amcômont ;
- le placement d'un îlot à proximité du café des sports afin d'y améliorer la visibilité ;
- la réalisation d'un relevé des propriétés communales à destination de l'information citoyenne.

En ce qui concerne les panneaux réalisés par les enfants, ils ont été momentanément retirés et seront prochainement replacés ailleurs sur des supports en bois. En effet, leur placement en-dessous des panneaux officiels a été contesté par certains membres du Conseil communal qui estiment qu'il peut y avoir confusion entre les deux types de panneaux, ce qui pourrait entrainer des contestations de la part des usagers de la route en cas d'accident ou d'excès de vitesse.

Pour ce qui relève du placement de radars, Monsieur LÉONARD précise qu'une nouvelle cellule mobilité se déplace fréquemment sur la commune de Lierneux. Deux motos circuleront prochainement dans la commune et intercepteront les véhicules qui commettent des infractions afin de les sensibiliser à la sécurité routière.

L'aménagement d'un sens unique dans le centre de Lierneux est vivement souhaité par les membres de la CCATM. Ce projet permettrait d'aménager des trottoirs plus larges à destination des usagers doux et de les sécuriser davantage. Madame VANNI évoque la possibilité de créer une grosse fiche-projet relative au réaménagement du centre de Lierneux dans le PCDR afin d'avoir, un jour, l'opportunité de bénéficier de 60 % de subventionnement de la part du Développement rural. Monsieur RUYSSEN souhaiterait proposer à un étudiant en urbanisme d'étudier la faisabilité de ce projet ambitieux.

Monsieur RUYSSEN passe finalement en revue tous les endroits qui seront visités avec le SPW-DGO1.

La réunion se clôture à 21h45.

GT Environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel du 13 mars 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « Patrimoine, Environnement, Tourisme vert/culturel/mémoriel »
13 mars 2018 à 20h00
(Salle du Vicinal – rue de la Gare 20- 4990 Lierneux)

PERSONNES PRÉSENTES

- Francis SALME
- Josette SERVAIS
- Lionel LUGENTZ
- Pol CHEVOLET
- Guy MATHIEU
- Fabrice LEONARD
- André SAMRAY
- Chantal LENOIR
- Paul BRIOL
- Patrick GERMAIN
- J.-P. LENSIVAL
- A. EVRARD (Greova)

PERSONNES EXCUSÉES

- R. MATHIEU
- A. TOURBACH
- T. NEUFORGE
- J. HENRI

CONTENU DE LA RÉUNION

Il était normalement convenu de déjà distribuer les missions citoyennes relatives à la fiche C (action 0 : *Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique*), mais les **commentaires des citoyens relatifs à toutes les fiches (lots 0,1,2,3) qui concerneront ce GT** a finalement pris la forme d'un **débat fécond en nouvelles idées.**

Aussi, **les idées suivantes, fiche après fiche, seront prochainement partagées à JNC ainsi qu'à la Commune** de Lierneux :

FICHES PARTIELLEMENT EN LOT 0

- **B. ~~Garantir la préservation de l'architecture locale / du patrimoine architectural par une charte~~**
  - **Projet supprimé du PCDR car ce travail est déjà quasi finalisé par la CCATM.**
  - Au regard du peu de citoyens présents lors du dernier *GT Accessibilité – Mobilité* (en présence du président de la CCATM), **tout souhait citoyen relatif au champ de compétences de la CCATM devra désormais être adressé à la CCATM**. Le GREOVA (Maurine) acceptera néanmoins de relayer les remarques écrites des citoyens ou entendues lors des GT à la CCATM.

- **C. Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique**
  - Ce projet sera **travaillé en premier en lot 0** au sein de ce GT et fera l'objet du prochain GT fin avril, sous forme d'atelier.

- **D. Créer un parours ~~vitae~~ dans la nature et des observatoires du paysage**
  - **Le ~~parcours vitae~~ ne plaît pas à l'unanimité** :
    - C'est un concept est **dépassé** (ajd c'est le trail qui séduit).
    - Ce type de parcours n'est **pas assez visible** (traverse des bois) et ne peut donc attirer que **peu de monde** (= faire des frais pour pas grand-chose).
    - Quand bien même il serait concrétisé, la mise en place de quelques rondins peu chers ici et là pourrait facilement être effectuée par le **service interne des ouvriers communaux** : pas besoin de contenu, donc pas besoin de remuer l'action citoyenne du PCDR pour ça. Il y a des projets bien plus intéressants.

  - **Un parcours trail ?**
    - Si en effet la plupart des propriétés forestières sont privées sur la commune (et que le passage de trailers gêne les propriétaires), la **forêt de GROUMONT** (publique, avec de nombreux ha et un sommet de 620 m) ou les **bois publics situés au-dessus d'Arbrefontaine** pourraient néanmoins convenir.
    - Si ce circuit devait tout de même passer par des bois privés, la commune pourrait en discuter avec les propriétaires privés.
    - **Utile de cadenasser et de rôder un circuit trail « permanent » alors que la définition même du trail est la difficulté nouvelle offerte par la nature, les dénivelés et obstacles naturels, et la variabilité de l'itinéraire ?** ➔ ne serait **pas fréquenté.**
    - Pourquoi ne pas plutôt promouvoir les **circuits repris par les marches ADEPS** ou simplement **prendre contact avec le club de trail ?**
    - Pourquoi ne pas **plutôt proposer des balades transcommunales TARPAN** de Lierneux et de Vielsalm comme circuits trail (6, 15, 25 ou 35 km) ?

  - **Un circuit VTT/VTC ?**
    - **Des circuits VTT existent déjà,** ils ont été créés en même temps que les promenades TARPAN – et en empruntent d'ailleurs certains itinéraires. Il s'agit de parcours de 40, 50 ou 60 km **traversant Vielsalm, Lierneux et Trois-Ponts.** Cf. **carte disponible à l'OT.**

  - **Un centre fitness ou parcours « du combattant » en plein air**
    - L'idée **plait à l'unanimité** : des barres en fer, quelques machines...
    - **Dans un centre afin d'attirer beaucoup de monde** (enfants des écoles, jeunes, et joggeurs).
      (Attention, si l'exemple isolé du tour du lac de Vielsalm est heureux, c'est seulement parce que c'est un site touristique).
    - **Lieu idéal : aire de jeux Val de Meuse à Lierneux** (23 rue de la Gare)**,** car :
      - Espace qui doit justement être dynamisé,
      - Excellente visibilité centrale, près des écoles,
      - De là que partent déjà deux fois par semaine les joggeurs (pourrait devenir un lieu d'entraînement),

- Facile de jeter un coup d'œil sur l'état des engins,
- Très visible donc moins de chance d'être vandalisé.

- **Des <u>observatoires du paysage</u> ?**
  - Un lieu comme **<u>Colanhan</u>** (seulement si la vue passe au-dessus des arbres) **<u>ou Villettes</u>** pourraient carrément bénéficier d'une **<u>haute tour d'observation,</u>** car les paysages en valent la peine (comme la tour du millénaire à Gedinne).
  - Un bel observatoire (avec haute tour) pourrait donc faire l'objet d'une **importante fiche-projet** du PCDR.
  - Des **liens avec TARPAN** pourraient être faits, ou la **création d'un grand et d'un petit circuits aux alentours.**

- **G. Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du Randonneur/Maison multiservices**

  - **Cette fiche s'essouffle :** le problème de cet ancien logis et qu'il est contigu à la salle, dont les gestionnaires, las et en manque de bénévoles, craignent un surplus de travail et des débordements qui pourraient un jour être dû à de courtes locations. Ceci représente un vrai frein en matière de gestion et d'administration.
  - **Si ce lieu ne devient pas une maison du randonneur, il faudra néanmoins en faire quelque chose : ➔ <u>récolter les propositions du Collège et de la CLDR.</u>**
  - **Discuter avec les gestionnaires de Verleumont pour voir si leur projet ne pourrait pas être complémentaire avec celui précisé ci-dessous.**

⇨ **Des citoyens (dont Mme SERVAIS, M. LUGENTZ et M. CHEVOLET) ont élaboré un <u>substitut mieux développé de ce 1er projet</u>, qui <u>pourrait devenir une importante fiche du PCDR</u>.**
Voici ce qui sera prochainement proposé à JNC et à la CLDR :

- **Créer sur le site historique, patrimonial, touristique et culturel de *La Preux* (Sart) une maison citoyenne et de randonnée mettant le coticule à l'honneur et favorisant le circuit-court et les rencontres citoyennes**

  - Il s'agirait de **construire une maison d'un seul niveau, de 10 x 10 m**, avec un **avancement du toit de 4 mètres** minimum**, avec une zone extérieure barbecue** et de rencontres :
    - **2 parties**, qui idéalement pourraient **s'auto-suffire au niveau électrique** (panneaux thermiques -si usage occasionnel d'électricité, ex. pour le chauffe-eau - ou photovoltaïques – si usage plus fréquent).
      - <u>1ère</u> : **de 10 x 6 m = logis pour randonneurs :**
        - Pour faciliter l'accueil et la gestion des locations :
          - **Entrée à QR code** à se procurer par internet lors de la réservation pour la durée d'occupation.
          - Pourra être loué par plusieurs groupes à la fois (poussera aux rencontres) ou par tout un groupe (prix différent ?).
          - Une **caution** serait versée lors de chaque réservation.
        - Sera composé, **pour 6 à 10 personnes**, de :
          - 1 wc, 1 petite douche, 1 feu (à pellets ?), 1 simple poêle.
        - Avec guide/ **annuaire des producteurs locaux** et du circuit-court (ou réservation au préalable par internet) pour se faire livrer le petit déjeuner.
      - <u>2ème</u> : **de 4 x 10 m = petite salle avec bar pour activités citoyennes, patrimoniales ou entrepreneuriales :**
        - Activités autour de la fête du coticule,
        - Lieu de départ de visites guidées mensuelles atour des carrières et de l'atelier du coticule,
        - Lieu de rdv citoyens (associations, circuits-courts, *etc.*),

- locations par des citoyens,
- locations par des entreprises qui embrasseraient un nouveau concept de déplacement, etc.

o + **Petite zone de barbecue couvert, légèrement en retrait,** que les touristes randonneurs pourraient partager avec les citoyens du village.

o **Attention, le <u>site de La Preux</u> est une <u>zone d'extraction et non de construction</u> ; il faut voir si une <u>modification au plan de secteur</u> est possible.**

⇨ **Ce projet <u>pourrait carrément se voir dupliqué, à Villettes</u> par exemple, lieu qui bénéficie d'un grand potentiel paysager.**

o **E. Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale**

- Ce projet pourrait consister en **un petit espace muséal et non** en **un musée** proprement dit qui nécessiterait des charges mensuelles (accueil, entretien, charges...). Aussi, afin de bénéficier de personnel et charges qui seraient déjà existants, ce projet pourrait voir le jour au sein du **futur Office du tourisme**, sur le site de l'Administration communale, dans une **pièce d'environ 30m².**
- Plusieurs citoyens estiment que le lieu idéal pour ce projet n'est autre que la **verrière de l'institut psychiatrique** ; qui jadis avait accueilli une bibliothèque pour enfants et qui est un **emblème architectural** de cet institut vieux de 150 ans. Malheureusement, **deux obstacles empêchent cette localisation** :
  - Un **problème éthique** : il s'agirait d'accueillir des touristes sur un lieu de patientèle.
  - **ISoSL (l'institut) est pressé de la démolir** (car elle se dégrade et devient dangereuse). La commune a donc récemment octroyé une autorisation de démolition de la verrière en veillant à **<u>la préserver démontée (pour éventuellement la reconstruire un jour).</u>**
- Enfin, certains citoyens estiment que la création d'un **musée du Tramway serait plus opportune** (dans l'ancienne gare par exemple – mais ce serait coûteux en nouvelles charges mensuelles).

o **[O. Aménager l'ancienne gare de Lierneux en faveur des services liés à la jeunesse]**

- Plusieurs citoyens estiment qu'au regard du **<u>haut potentiel patrimonial, bâti et culturel</u>** de ce lieu, il **devrait davantage faire l'objet d'une <u>fiche plus honorable</u>** : délégation d'**académies (location de salles), salle de spectacle, cours de théâtre** (wallon, etc.), **lieu d'expression artistique et d'exposition**, voire même un **musée** (de la santé mentale ou du tramway - mais trop coûteux en frais mensuels), etc.
- Même si le projet consistant à localiser l'**ATL** est important, il n'est **pas à la hauteur de ce lieu**.
- Néanmoins, **des contacts pourraient être pris – toujours <u>en faveur de la jeunesse - avec des ASBL culturelles et artistiques.</u>**
- **<u>MAIS</u>** en veillant à **<u>ne pas non plus court-circuiter</u>** puis anéantir le souffle artistique existant actuellement à **<u>Bra</u> ;** le risque étant de trop ramener de l'activité au centre de la commune et de ruiner ce qui reste de vie dans les lieux plus excentrés. Il ne faut pas oublier en outre l'excellente accessibilité de Bra à la sortie de l'E25.
- Certains citoyens évoquent aussi la localisation du futur office du tourisme, or le projet de l'implanter sur le site de l'Administration communale est déjà en cours de concrétisation.
- Autre piste : délocalisation du personnel communal, mais peu cohérent vu l'espace de l'actuelle Administration communale, de surcroît récemment rénovée.
- Autre piste : partenariat public-privé ?

⇨ **Pourquoi pas une fiche pour Bra ?**

- La qualité acoustique de l'église pourrait être promue.
- **Réflexions à avoir.**

FICHES 1.2.3

- **F. Multiplier les circuits cyclo-piétons sur l'ensemble de la commune pour faciliter au quotidien la mobilité douce entre Lierneux et ses communes voisines**
  - Pas abordé.

- **H. Créer un écolodge en pleine nature**
  - Pas abordé.

- **?. Réhabiliter l'étage du logis de l'instituteur à Jevigné**
  - Le rdc du logis sera annexé à l'école communale. Quant à l'**étage**, il est **encore en attente d'un projet citoyen.** Un projet **se dessine**, relatif à la création d'une **ludothèque et** d'une **zone culturelle pour le village.**

- **P. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et mettre en place des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibiliser la population**
  - Pas abordé.

- **Q. Soutenir la part communale du rachat partiel d'une éolienne dans le cadre d'un projet de coopérative (trans)communale et citoyenne**
  - Cette **fiche sera désormais traitée en action o** dans le cadre de la constitution d'un groupe de travail **visant à sonder l'intérêt citoyen pour la création d'une coopérative en lien avec ce projet.**

- **R. Utiliser les déchets et sous-produits forestiers comme combustibles pour les bâtiments communaux**
  - Pas abordé.

SUITE DE LA PROCÉDURE

Le prochain GT du même nom se tiendra durant la seconde moitié d'avril – la date est encore à déterminer. **La convocation précisera l'atelier qui en fera l'objet** : distribution des missions citoyennes relatives à la fiche C . (action 0 : *Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique*). Il est en effet **important que les citoyens se déplacent pour les projets qui leur tiennent à cœur,** et non pour tous ceux qui concerneront ce grand GT (la personne intéressée par TARPAN ne souhaitant par exemple pas s'investir dans les projets de charte touristique et de sensibilisation à la nature*, etc.*).

Concernant la suite des réflexions relatives aux lots 1, 2 et 3, au risque de prendre une mauvaise direction, le GREOVA re-consultera les citoyens lorsqu'une rencontre aura été organisée entre JNC, la Commune et le GREOVA et lorsque le CLDR aura été invitée à les approfondir.

Document évolutif
GT ENVIRONNEMENT, PATRIMOINR BÂTI, TOURISME VERT /CULTUREL/MEMORIEL

➢ Rappel des fiches concernées + vos commentaires généraux

- **Fiches (partiellement) en lot 0 par ordre de préférence du Collège communal**
  - priorisées
  - **B.** ~~Garantir la préservation de l'architecture locale / du patrimoine architectural par une charte~~
    ← Travail déjà presque finalisé par la CCATM
  - **C.** Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique
  - **D.** Créer un parcours ~~vitae~~ dans la nature et des observatoires du paysage
    ➔ ~~VTT/VTC, trail~~
  - **G.** Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du Randonneur/Maison multiservices
  - **E.** Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale

- **Autres fiches : des lots 1** (endéans 3 ans après approbation du PCDR), **2** (endéans 3 à 6 ans) **et 3** (endéans 6 à 9 ans) **- non priorisées**
  - **F.** Multiplier les circuits cyclo-piétons sur l'ensemble de la commune pour faciliter au quotidien la mobilité douce entre Lierneux et ses communes voisines
  - **H**. Créer un écolodge en pleine nature
  - **?.** Réhabiliter l'étage du logis de l'instituteur à Jevigné
  - **P.** Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et mettre en place des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibiliser la population
  - **Q.** Soutenir la part communale du rachat partiel d'une éolienne dans le cadre d'un projet de coopérative (trans)communale et citoyenne
  - **R.** Utiliser les déchets et sous-produits forestiers comme combustibles pour les bâtiments communaux

➢ Concrètement, ce qui est à faire pour chaque fiche du lot 0 (Qui ferait quoi ?)

C. **Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique**

⇨ **Poursuivre le groupe d'action Tarpan,** càd, dans un 1er temps **: aboutir la réhabilitation des promenades 10 (et 11) de Bra et créer celle de Sart**
- **Le graphisme du panneau physique d'accueil de la balade 10 est achevé.** Reste sa validation par la prochaine CLDR et son impression par la Commune
- **Le graphisme de la brochure relative à la balade 10 est achevé.** Reste son impression par la Commune
- **Le graphisme des nouvelles balises de la balade 10 est achevé.** Reste leur création par la Commune
- **Les textes relatifs aux panneaux physiques informatifs sont achevés en 3 langues.** Reste à trouver un financement pour leur création (DR si projet qui englobe toutes les balades?)
- **Les réaménagements physiques souhaités pour la balade 10 sont décidés (rampe en bois, désherbage, etc.).** Reste à trouver un financement pour les concrétiser (DR si projet qui englobe toutes les balades ?)
- **Le travail de recherche relatif à la balade 11 est en suspens.** Quel avenir ?
- **L'entretien du balisage et des sentiers des promenades vérifiées** est prévu par la Commune dès le retour du beau temps
- **Les tracés de la nouvelle promenade de Sart sont décidés.** Où en est-on ?

⇨ **Créer quelques panneaux (avec textes + photos) informatifs pour mettre en valeur le patrimoine des villages**
- **Maison/Ferme de Bricheux :** Qui se chargerait du texte en français ?
- **Château d'Huart :** Qui se chargerait du texte en français ?
- **Vicinal :** Qui se chargerait du texte en français ?
- **Ancienne ligne de tram :** Qui se chargerait du texte en français ?
- **Monuments des 2GM :** Qui se chargerait du texte en français ? et lesquels ?
- **Tableau(x) des points cardinaux pour observatoire(s) du paysage :** Qui se chargerait de la compilation par points cardinaux et des textes en français ? et où ?
- **Autres ?** quoi et par qui ?

⇨ **Créer une brochure générale reprenant tous les points d'éléments patrimoniaux rencontrés sur le réseau global TRAPAN**
- **Travail de longue haleine.** Certaines personnes partantes pour les compiler et y apporter des éléments d'information?

⇨ **Entretenir le petit patrimoine bâti** (via contrats de parrainage entre famille voisine et Commune ?)
- Nettoyer, désherber et fleurir régulièrement
  - **Croix en schiste dans la nature**, dont la Croix de Saint Jacques – Qui ?
  - **Croix en schiste des cimetières** (sculpteur PIETTE) – Qui ?
  - **Fontaines et abreuvoirs**– Qui ?
  - **Ponts d'ardoises**, dont celui du ruisseau de Grand Ry à Bra– Qui ?
  - **Chemin de pierres de Banneux**– Qui ?
  - Patrimoine de l'**Eglise de Bra**– Qui ?
  - **Petites chapelles**– Qui ?
  - **Murs en pierres sèches** des bords de champs– Qui ?
  - **Chemin Napoléon à Sart**– Qui ?
  - Autres ? **Qui les recense(nt) ?**

⇨ **Sensibiliser à l'environnement par une charte touristique**
- Qui se charge de la rédiger ?

⇨ **Créer des panneaux de sensibilisation à l'environnement**
- **Risques (incendie, pollution) et conséquences** – Qui ?
- **Beauté de la nature** – Qui ? Où ?
- **Bonnes pratiques à suggérer** – Qui ?

⇨ **Proposer des visites (gratuites ?) au sein des écoles pour sensibiliser les enfants à l'environnement** – Qui et comment ?

⇨ **Elaboration de circuits « Découverte en pleine nature »**

- **Pierres légendaires** – Qui ? R. LACASSE ?
  - Solliciter concours :
    - du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique).
- **Ornithologie/faune/flore naturelle et artificielle** ? - Qui ?
  - Solliciter concours :
    - des guides nature attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne,*
    - des professeurs et étudiants de *LA REID*,
    - de *La Trientale* : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU,
    - de *La société forestière de Belgique*, en contact avec H. NAVEAU.
- **Extraction de la pierre (coticule, schiste, ardoise)** – Qui ? B. BOTTY et R. LACASSE ?
  - Solliciter concours :
    - du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique),
    - de Bernard BOTTY (base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM),
    - du *Musée du Coticule*.
- **Traces du passé d'autrefois (pour journée de reconstitution expérimentale)** – Qui ? des professeurs ? L. MERTENS ? S. LEJEUNE ?
  - Solliciter concours :
    - de Francis SALME (inventaire patrimonial),
    - de Lionel MERTENS (inventaire patrimonial),
    - de Georges DUBOIS (inventaire patrimonial),
    - de Romain LACASSE (inventaire patrimonial),
    - de Marc DEGLAIRE,
    - de Xavier KAISER (reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune),
    - des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours,
    - des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.
- **Fermes du terroir** – Qui ?
- **Devoir de mémoire (1 et 2 GM)** – Qui ? des professeurs // éducation civique ? Transcommunal ?
  - Solliciter concours :
    - des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours,
    - des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.
  - Exploiter les sources suivantes concernant les 2GM:
    - Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952* » (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie,
    - Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune – Inventaire de P. CHEVOLET,
    - Livre : *Offensive du Val de Salm,*
    - Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre,
    - Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune),

- Travail de Patrick GERMAIN sur l'Offensive des Ardennes : au sein du TARPAN *(cf. infra) // Balade des Chapelles,*
- Musée en création à MANHAY par Eddy MONFORT,
- Olivier MATHIEU a déjà fait un travail de mémoire : éviter le double emploi,
- Projet intergénérationnels entre rescapés de la guerre et écoles primaires – enfants détectives.

⇨ **Inciter à la fréquentation des zones collectives**

- Promouvoir **le verger et le potager** du Pré du Renard **-** Comment et qui ?
- Planter des **arbres fruitiers** sur les excédents de chaussée **-** Bonne idée ou pas ?
- Inciter la population au petit entretien naturel des **cimetières** - Gants jetables et outils de jardin à mettre à disposition ? Quoi et en quelle quantité ?

D. **Créer un parcours ~~vitae~~ dans la nature et des observatoires du paysage**

⇨ **Parcours *vitae* en Vallée de Lienne ?** Qui est pour ?

- **Autres idées pour promouvoir les paysages de la commune en faisant du sport ?**
  - !! ~~Trail/VTT dans les bois~~ : quasi tous les bois sont privés (plainte des propriétaires)
  - !! ~~Base de loisirs~~ : difficilement réalisable en région boisée (DNF)
  - **Parcours vitae sur sentiers communaux, avec machines ??**
- **Contacter des associations sportives** pour sa réalisation – Qui le fait et qui contacter ?
- **Lieu de départ/arrivée ?**

⇨ **Créer de nouveaux observatoires du paysage**

- **Finaliser l'observatoire des castors** (// Projet *Life* en cours). Où en est-on ?
- **Créer 2 nouveaux observatoires :**
  - **au-dessus de COLANHAN et à VILLETTES**
    - un banc peut suffire vu l'altitude de ces sites
    - idéalement à placer sur l'itinéraire des promenades existantes -Qui fait le lien avec les promenades du réseau TARPAN ?
    - Panneaux informatifs où lire ce qui se trouve à chaque point cardinal - Qui se chargerait de la compilation par points cardinaux et des textes en français ?

G. **Transformer l'ancien logis de l'instituteur en Maison du randonneur /~~ multiservices~~**

⇨ **Créer une association de bénévoles** qui la ferait fonctionner :

- Prendre **contact avec l'asbl en charge de ce bâtiment communal : *« Verleumont en fête »*,** qui a initié ce projet. Qui ?
- Créer une **charte de bonne conduite à faire signer aux randonneurs**. Qui l'écrit ?
- Organiser des **permanences d'accueil des randonneurs** (pas trop lourdes, car bénévolat). Qui en fera partie ?
- Veiller à ce que ce gîte **informe du vrai potentiel touristique** de la commune. Que mettre à leur disposition ?

Remarque : il semble que **l'idée d'une maison multi-services ne coïncide pas avec un travail purement bénévole**, à savoir qu'une *« Infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services, publics et privés, mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population* rurale », exige plus de temps que les bénévoles ne peuvent consacrer.

E. **Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale**

⇨ **Créer le contenu de l'exposition via une amicale qui trierait les archives et informations relatives à l'histoire de la santé mentale sur la commune** - Qui voudrait en faire partie ?

- Contacter le**s professionnels de l'hôpital** et les **historiens** de la commune - Qui s'en charge et qui contacter ?
- Consulter **leurs archives** ainsi que les **archives communales** - Qui ? besoin d'autorisation ?
- Créer – avec le **concours d'experts - les descriptifs** (textes – photos) **relatifs aux futurs témoins exposés.** – Qui ?

GT Environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel du 28 mai 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « Environnement, Patrimoine, Tourisme vert, culturel, mémoriel »
Le 28 mai 2018 à 19h30
(Salle du Conseil de l'Administration communale – rue du centre - 4990 Lierneux)

La fiche-projet travaillée par les membres de ce GT concerne la *Valorisation et la préservation de l'environnement, des villages et de leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents (signalétique, compléments d'information, charte touristique).* Les membres se sont vus attribués de toute une série de missions à réaliser afin de concrétiser certaines actions intégrées dans cette fiche-projet du lot 0.

Introduction

Rappel des fiches concernées selon la récente adaptation des fiches par JNC lors de la dernière CLDR du 03 mai 2018.

Fiches (partiellement*) en lot 0
- ***R. Valoriser et préserver l'environnement des villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique (dont TARPAN).***
- ***Q. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont (réflexion).****
- ***D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale. ****

Autres fiches : des lots 1 (endéans 3 ans après approbation du PCDR), 2 (endéans 3 à 6 ans) et 3
- *B. Installer des tours d'observation du paysage.*
- *D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale. **
- *E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons.*
- *F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge.*
- *// O. Réhabiliter et développer le site historique, patrimonial, touristique et culturel de la Preux une maison citoyenne et de randonnée mettant le coticule à l'honneur.*
- *K. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels.*
- *P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.*
- *Q. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont (réflexion).**

Passage en revue du détail des actions relatives à la fiche R (totalement réalisables en lot 0)

- ***R. Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique*** (pour le moment : totalement en lot 0)

  Au regard du nombre de projets inscrits dans cette vaste fiche, c'est cette dernière qui occupera les citoyens et la Commune pendant longtemps. Les agents de développement indiquent cependant aux membres du GT qu'il serait opportun que cette fiche soit aussi prochainement catégorisée par l'auteur de programme JNC au sein du lot 1, 2 ou 3 du PCDR, car le jour où l'un des projets de cette fiche aura besoin d'un subside régional complémentaire au subside communal pour être concrétisé (exemple : aire conviviale en fin de balade TARPAN), l'inscription de cette fiche au PCDR sera une

condition *sine qua non* pour bénéficier du moindre octroi financier. À l'unanimité, les membres du présent GT approuvent ce conseil.

La réhabilitation du réseau TARPAN. Il s'agit d'abord de faire le point avec les citoyens qui ont participé l'été dernier aux nombreuses réunions du groupe d'action TARPAN en signalant que les prochains objectifs à viser seront l'aboutissement de la **réhabilitation des promenades 10 et 11 de BRA ainsi que la création d'une balade à points noeuds à Sart** (dont les documents de reconnaissance ont récemment été envoyés à l'agent communal touristique Olivier MATHIEU afin qu'il les complète et les transmette au CGT). À cet effet le prochain Collège communal sera invité à valider divers documents mis en page par le service graphique et cartographique du GREOVA. Une demande **d'entretien des sentiers TARPAN** par les ouvriers communaux a aussi été récemment introduite au Collège.

Il s'agit ensuite de **distribuer des missions précises à chaque citoyen** selon leurs aspirations, intérêts et compétences, relatives à :

- **La création des contenus de panneaux (textes/photos) informatifs et historiques qui mettraient en valeur le patrimoine des villages** : sont visés la Maison/Ferme de Bricheux, le Château d'Huart, le Vicinal et l'ancienne ligne de tram, les monuments des 2GM (pour le moment de Bra, Jevigné et La Preux), les tableaux des points cardinaux pour observatoire(s) du paysage, le café du Pont de villettes (et l'histoire de son sanglier apprivoisé), l'envol de planeurs à Colanhan entre 1932 et 1937, la tombe d'Anna de Contreras à Amcômont, le culte Saint-Donat et le monument de Bronckart dans le cimetière de Bra.

- **La création d'une brochure générale reprenant tous les points d'éléments patrimoniaux rencontrés sur le réseau global TARPAN :** vu qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, il est décidé de revenir sur ce projet lorsque tout le réseau TARPAN aura été réhabilité (rappel : remettre en ordre 2 promenades TRAPAN par village). Il semble en outre plus facile de consacrer cette brochure à TOUT le petit patrimoine communal et pas uniquement à celui rencontré le long des sentiers TARPAN.

- **La restauration ET/OU l'entretien (nettoyage, désherbage et fleurissement réguliers) du petit patrimoine bâti** (il est proposé que ce soit via des contrats de parrainage entre famille voisine et Commune), c'est-à-dire des croix en schiste dans la nature (la croix de Saint Jacques), des croix en schiste des cimetières (à lier avec la mise à disposition pour les citoyens d'outils de jardinage dans les cimetières), des fontaines et abreuvoirs, des ponts d'ardoises (attention : celui du ruisseau de Grand Ry à Bra nécessite une intervention conséquente des ouvriers communaux pour sa réparation), du chemin de pierres de Banneux, du Patrimoine de l'église de Bra, des petites chapelles (dont celle des Achelîres : restauration du toît et des murs à sec : travail à la chaux prévu désormais par la commune via l'intervention de professionnels), des murs en pierres sèches des bords de champs (trop gros travail aussi - il s'agirait plutôt de demander l'intervention des agriculteurs), et le chemin Napoléon à Sart.

- **La sensibilisation à l'environnement par une charte touristique** (prendre celle de l'ancien bouquin « Lierneux mon beau village » disponible au SI et chez P. GERMAIN, et la réadapter à notre époque) et par la création de **panneaux de sensibilisation à l'environnement** (relatifs à la beauté de la nature : flore/arbres remarquables, faune/ornithologie, aux risques d'incendie/ pollution et conséquences, et aux bonnes pratiques à suggérer).

- **~~Proposer des visites (gratuites ?) au sein des écoles pour sensibiliser les enfants à l'environnement~~**. À savoir que de nombreuses écoles au sein de la commune étudient déjà en interne l'impact de l'homme sur l'environnement (tendance générale en cette ère de le Transition), une intervention communale aurait un effet doublon.

- **L'élaboration de circuits didactiques « Découverte en pleine nature », accompagnés de QR codes ou de dépliants explicatifs.** Les nombreuses idées de circuits didactiques qui avaient été mises sur la table seront traitées au prochain GT. Rien n'empêche les citoyens de déjà établir les premières pistes et travailler d'ici là sur les thématiques suivantes : les pierres légendaires, l'ornithologie/faune/flore naturelle et artificielle en forêt, l'extraction de la pierre (coticule, schiste, ardoise), les traces du passé d'autrefois (pour journée de reconstitution expérimentale, avec concours des professeurs), les fermes du terroir (plutôt une fois/an : sorte de « Fermes ouvertes » avec transport d'une infrastructure à l'autre en petit train et collaboration avec la ferme pédagogique Saint-Remacle) et le devoir de mémoire (circuit transcommunal des 2 guerres à constituer pour randonneurs, cyclistes ou motards - à lier avec le cours d'éducation civique des écoles – donner aussi parfois éventuellement une dimension intergénérationnelle via des animations encadrées par les seniors pour les jeunes).

- **Inciter à la fréquentation des zones collectives** par la promotion du **verger** collectif du Pré du Renard (y placer un panneau pour tous), par la plantation d'**arbres fruitiers dans le parc, près du Vicinal** (éradiquera le problème de l'abondance des mouches et du manque d'oiseaux) et via un panneau de sensibilisation et des outils de jardin mis à disposition des citoyens dans les **cimetières (qu'on souhaite de plus en plus verts // phyto 0**).

Les citoyens qui se sont investis d'une mission s'engagent autant que faire se peut à avoir concrétisé certaines actions ou à avoir compilé certaines informations d'ici le prochain GT thématique « Environnement, Patrimoine, Tourisme vert, culturel et mémoriel » prévu le 11 septembre 2018.

Document évolutif
GT ENVIRONNEMENT, PATRIMOINR BÂTI, TOURISME VERT/ CULTUREL / MEMORIEL (28.05.2018)

➢ Rappel des fiches concernées (selon récente adaptation des fiches hiérarchisées par JNC en fonction de la CLDR du 3 mai 2018)
+ vos commentaires généraux

- **Fiches (partiellement*) en lot 0**
  - **R. Valoriser et préserver l'environnement des villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique (dont TARPAN).**
  - **Q. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont (réflexion).***
  - **D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale. ***

- **Autres fiches : des lots 1** (endéans 3 ans après approbation du PCDR), **2** (endéans 3 à 6 ans) **et 3** (endéans 6 à 9 ans)
  - B. Installer des tours d'observation du paysage.
  - D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale. *
  - E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons.
  - F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge.
    // O. Réhabiliter et développer le site historique, patrimonial, touristique et culturel de la Preux une maison citoyenne et de randonnée mettant le coticule à l'honneur.
  - K. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels.
  - P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.
  - Q. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont (réflexion).*

➢ Concrètement, ce qui est à faire pour chaque fiche du lot 0 (Qui ferait quoi ?)

R. **Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique**

⇨ **Poursuivre le groupe d'action Tarpan,** càd, dans un 1er temps **: aboutir la réhabilitation des promenades 10 (et 11) de Bra et créer celle de Sart**

- **Le graphisme du panneau physique d'accueil de la balade 10 est achevé.** Reste sa validation par le Collège et son impression par la Commune
- **Le graphisme des panneaux physiques des points d'intérêt (en 3 langues) de la balade 10 est en cours de finalisation.** Idem
- **Le graphisme de la brochure relative à la balade 10 est achevé.** Reste sa validation par le Collège et avant son impression par la Commune
- **Le graphisme des nouvelles balises de la balade 10 est achevé.** Reste leur validation par le Collège avant création par la Commune
- **Les réaménagements physiques souhaités pour la balade 10 sont décidés (rampe en bois, désherbage, etc.).** Reste à trouver un financement pour les concrétiser (DR si projet qui englobe toutes les balades, mais dans quelle fiche ? ➔ en parler à JNC?)
- **Le travail de recherche relatif à la balade 11 est en suspens.** Quel avenir ?
- **L'entretien du balisage et des sentiers des promenades vérifiées** est prévu par la Commune cette saison
- **Les tracés de la nouvelle promenade de Sart sont décidés.** Documents de reconnaissance récemment envoyés à O. MATHIEU de l'OT pour transmission au CGT.
  Prochains objectifs TARPAN :
- Finaliser la balade 11
- Travailler à la reconnaissance de la balade de Sart
- Entretien des sentiers TARPAN par les ouvriers communaux

⇨ **Créer quelques panneaux (avec textes + photos) informatifs pour mettre en valeur le patrimoine des villages**

- **Maison/Ferme de Bricheux :** Qui se chargerait du texte en français ?
- **Château d'Huart :** Qui se chargerait du texte en français ?
- **Vicinal :** Qui se chargerait du texte en français ?
- **Ancienne ligne de tram :** Qui se chargerait du texte en français ?
- **Monuments des 2GM :** Qui se chargerait du texte en français ? et lesquels ?
- **Tableau(x) des points cardinaux pour observatoire(s) du paysage ? :** Qui se chargerait de la compilation par points cardinaux et des textes en français ? et où ?
- **Autres ?** quoi et par qui ?

⇨ **Créer une brochure générale reprenant tous les points d'éléments patrimoniaux rencontrés sur le réseau global TARPAN**

- **Travail de longue haleine.** Certaines personnes partantes pour les compiler et y apporter des éléments d'information?

⇨ **Entretenir le petit patrimoine bâti** (via contrats de parrainage entre famille voisine et Commune ?)

- Nettoyer, désherber et fleurir régulièrement
  - **Croix en schiste dans la nature**, dont la Croix de Saint Jacques – Qui ?
  - **Croix en schiste des cimetières** (sculpteur PIETTE) – Qui ?
  - **Fontaines et abreuvoirs**– Qui ?
  - **Ponts d'ardoises**, dont celui du ruisseau de Grand Ry à Bra– Qui ?
  - **Chemin de pierres de Banneux**– Qui ?
  - Patrimoine de l'**Eglise de Bra**– Qui ?
  - **Petites chapelles**– Qui ?
  - **Murs en pierres sèches** des bords de champs– Qui ?
  - **Chemin Napoléon à Sart**– Qui ?
  - Autres ? **Qui les recense(nt) ?**

⇨ **Sensibiliser à l'environnement par une charte touristique**

- Qui se charge de la rédiger ?

⇨ **Créer des panneaux de sensibilisation à l'environnement**

- **Risques (incendie, pollution) et conséquences** – Qui ? Où ?
- **Beauté de la nature** – Qui ? Où ?
- **Bonnes pratiques à suggérer** – Qui ? Par quels moyens ?

⇨ **Proposer des visites (gratuites ?) au sein des écoles pour sensibiliser les enfants à l'environnement** – Qui et comment ?

⇨ **Elaboration de circuits « Découverte en pleine nature »** (Promenades didactiques avec QR codes OU dépliants ?)

- **Pierres légendaires** – Qui ? R. LACASSE ?
  - Solliciter concours :
    - du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique).
- **Ornithologie/faune/flore naturelle et artificielle** ? - Qui ?
  - Solliciter concours :
    - des guides nature attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne*,
    - des professeurs et étudiants de *LA REID*,
    - de *La Trientale* : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU,
    - de *La société forestière de Belgique*, en contact avec H. NAVEAU.
- **Extraction de la pierre (coticule, schiste, ardoise)** – Qui ? B. BOTTY et R. LACASSE ?
  - Solliciter concours :
    - du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique),
    - de Bernard BOTTY (base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM),
    - du *Musée du Coticule*.
- **Traces du passé d'autrefois (pour journée de reconstitution expérimentale)** – Qui ? des professeurs ? L. MERTENS ? S. LEJEUNE ?
  - Solliciter concours :
    - de Francis SALME (inventaire patrimonial),
    - de Lionel MERTENS (inventaire patrimonial),
    - de Georges DUBOIS (inventaire patrimonial),
    - de Romain LACASSE (inventaire patrimonial),
    - de Marc DEGLAIRE,
    - de Xavier KAISER (reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune),
    - des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours,
    - des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.
- **Fermes du terroir** – Qui ?
  //GAC // Fermes ouvertes //Ferme pédagogique (ponctuellement seulement)
- **Devoir de mémoire (1 et 2 GM)** – Qui ? des professeurs // éducation civique ? Transcommunal ? Pour randonneurs, cyclistes, motards ?
  - Solliciter concours :
    - des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours,
    - des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.
  - Exploiter les sources suivantes concernant les 2GM:
    - Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952 »* (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie,
    - Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune – Inventaire de P. CHEVOLET,
    - Livre : *Offensive du Val de Salm*,
    - Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre,
    - Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune),
    - Travail de Patrick GERMAIN sur l'Offensive des Ardennes : au sein du TARPAN *(cf. infra) // Balade des Chapelles*,
    - Musée en création à MANHAY par Eddy MONFORT,
    - Olivier MATHIEU a déjà fait un travail de mémoire : éviter le double emploi,
    - Projet intergénérationnels entre rescapés de la guerre et écoles primaires – enfants détectives.

⇨ **Inciter à la fréquentation des zones collectives**

- Promouvoir **le verger et le potager** du Pré du Renard **-** Comment et qui ?
- Planter des **arbres fruitiers** sur les excédents de chaussée **-** Bonne idée ou pas (chutes et glissades)?

- Inciter la population au petit entretien naturel des **cimetières** - Gants jetables et outils de jardin à mettre à disposition ? Quoi et en quelle quantité ?
  Mettre un panneau pour présenter aux visiteurs la nouvelle vision d'un cimetière phyto O ?

Q. **Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont (réflexion)**

⇨ **Nouvelles idées ?**

- Contacter **l'asbl en charge de ce bâtiment communal : « *Verleumont en fête* »**. Qui ?

Remarque : il semble que **l'idée d'une maison multi-services ne coïncide pas avec un travail purement bénévole**, à savoir qu'une « *Infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services, publics et privés, mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population* rurale », exige plus de temps que les bénévoles ne peuvent consacrer.

D. **Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale**

⇨ **Créer le contenu de l'exposition via une amicale qui trierait les archives et informations relatives à l'histoire de la santé mentale sur la commune** - Qui voudrait en faire partie ?

- Contacter le**s professionnels de l'hôpital** et les **historiens** de la commune - Qui s'en charge et qui contacter ?
- Consulter **leurs archives** ainsi que les **archives communales** - Qui ? besoin d'autorisation ?
- Créer – avec le **concours d'experts - les descriptifs** (textes – photos) **relatifs aux futurs témoins exposés.** – Qui ?

Missions communales en date du 28 mai 2018 (GT Environnement, Patrimoine, tourisme vert, culturel et mémoriel)

R. **Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique**

Réhabiliter le réseau TARPAN (dans un 1er temps).

- Via O. MATHIEU (de l'OT) : Travailler à la reconnaissance de la balade de Sart (documents officiels à compléter et à transférer au CGT).
- Demander aux ouvriers communaux d'entretenir les sentiers TARPAN (en fonction de l'inventaire récemment constitué par les citoyens, relatif à l'état des sentiers).

Créer le contenu de quelques panneaux (avec textes + photos) informatifs pour mettre en valeur le patrimoine des villages.

- F. LEONARD : Château d'Huart.
- GREOVA et/ou F. LEONARD : Vicinal et ancienne ligne de tram.
- COMMUNE : inventaire des cimetières, de leur intérêt historique et esthétique.

Entretenir le petit patrimoine bâti (via contrats de parrainage entre famille voisine et Commune, renouvelables, d'un an ou deux).

- Lancer des appels d'offre à des professionnels de la restauration via le bulletin communal.
- Si un élément du petit patrimoine n'est pas public, la Commune peut tout de même fournir de la marchandise pour sa restauration.
- Restaurer si possible le pont d'ardoises du ruisseau de Grand Ry à Bra (gros travail qui ne peut se faire que par les ouvriers communaux avec l'aide éventuelle d'un agriculteur).
- Préserver le chemin de pierres de Banneux (50 m) (y empêcher les impétrants) et demander à un agriculteur ou à une association (Virton ?) de refaire une assise.
- Restaurer le toit et les murs extérieurs (à recouvrir de chaux) de la Chapelle des Achelîres et désigner (via appel d'offres ?) Christian JADOT (Société Biolis, qui maîtrise les techniques anciennes) et un plâtrier (Alexis ?) pour les murs intérieurs. Rem : un panneau annoncera aux croyants que les objets ont momentanément été placés chez un prêtre.
- Entretenir les croix en schiste des cimetières (sculpteur PIETTE) via la mise à disposition par la commune et pour les citoyens de quelques petits outils.
- Préserver de tout impétrant les chemins de pierres de Bra (qui va vers St-Donat) et de La Falize (qui va vers le Béneu).
- Consulter l'inventaire de Mme MALMEDIER relatif à la liste des murs en pierres sèches des bords de champs.

Circuit Fermes du terroir.

- Prendre contact avec l'OT HA à cet effet + possibilité d'un petit train pour «événement annuel ?

Inciter à la fréquentation des zones collectives.

- Promouvoir le verger du Pré du Renard par un panneau invitant les citoyens à s'y servir.
- Promouvoir l'existence du potager du Renard auprès des personnes qui en ont le plus besoin.
- Solliciter l'asbl AGRAOST pour la plantation d'arbres fruitiers dans le parc le long du Vicinal (éradiquera les mouches).
- Inciter la population au petit entretien naturel des cimetières en mettant à disposition des visiteurs des gants jetables et outils de jardin à petit prix.
- Via un AGENT COMMUNAL : présenter aux citoyens un panneau de sensibilisation au cimetière phyto O.
- Via STÉ de GESTION DIFFERENCIEE : organisation de conférences à ce sujet par l'agent communal formé en gestion différenciée.

GT Environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel du 06 novembre 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « Environnement, Patrimoine, Tourisme vert, culturel et mémoriel»
6 novembre 2018 à 20h00
(Administration communale – rue du centre 80 - 4990 Lierneux)

1. **Dernière fiche-projet en faveur de l'environnement :** ***Réaménagement du parc du Vicinal de manière plus conviviale tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux***

Le présent GT a consisté en une présentation d'un récent projet imaginé par les citoyens au sein du GT vie socio-économique, citoyenne et associative, mais pouvant être concrétisée en lot 0 au sein de cette dernière fiche-projet en faveur de l'environnement: il s'agit du *Réaménagement du parc du Vicinal de manière plus conviviale tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux* (projet initié au sein du GT vie socioéconomique, citoyenne et associative).

- Présentation des détails du projet par M. F. SALME
- Visite de terrain du 10 juillet 2018 : Ce projet pourrait rester en lot 0, c'est-à-dire se passer d'un subside du DR et incomber ainsi à la Commune (les plantations étant estimées à 4 ou 5 000 € et l'aménagement d'un nouvel accès et d'un nouveau parking à 8 à 10 000 €). Néanmoins, la non-sollicitation du DR n'empêcherait pas pour autant une demande de subsides à Infrasports (pour une nouvelle zone de jeux et une petite agora sportive) ou à la DGO1 des Espaces verts (pour les plantations et autres éléments liés à la faune et à la flore du parc).
- Visite de terrain du 2 octobre 2018 : Collaboration AGRA OST / NATAGRIWAL (M. Serge ROUXHET)

Les remarques et questions des membres ont les suivantes :

- l'asbl ECOSEM de LLN propose des prix tout à fait abordables en matière de plantes indigènes : sachet de 205g pour 50m².
Rem. : pour les espèces sur les murs : certaines espèces peuvent aussi se trouver facilement dans la nature (la tanaisie par ex.).
- Eviter les fruits qui tombent ; privilégier seulement des arbustes fruitiers (noisetiers et sureau).
- Eviter plantes à odeur fétide (ou alors seulement à l'arrière du bâtiment où ça ne gênera personne).
- Pour la mare : privilégier une bâche pour calfeutrer la zone par rapport à l'habitation en bordure (pas une manne avec argile) et nécessité de la sécuriser par un grillage à noyer dans les plantes. Elle pourrait aussi devenir une zone didactique (si projet « jeunesse » concrétisé à la gare : insectes aquatiques, libellules, batraciens, tritons, grenouilles…- accès possible pour une visite sur le côté du talus en pente faible).
- Faire un pré fleuri sur tout le talus derrière l'atelier, dans le virage (facile : 1 fauche par an) à l'endroit où étaient à la base prévus les cotonéasters.
Rem. : À semer entre 15 avril et 15 mai 2019, ou fin août – septembre 2019 : terre préparée nue, pas trop riche, passée au rateau avant semis.
- Privilégier la vigne vierge sur les murs et pas le lierre (ne s'incrustera pas dans la pierre).

- Alternative aux tours à hirondelles (qui fonctionnent mal selon AVES et la LRBO) : nids artificiels (200 nids pour 5000 €) avec planches pour éviter que les fientes tombent des corniches.
Rem. : il s'agit de nids à hirondelles (de fenêtres et de cheminées) et à martinets conçus pour éviter que les moineaux y entrent.
- Privilégier le buis, qui peut attirer des centaines d'oiseaux (lui donner une base de départ si on veut éviter de devoir le tailler par après) et les bacs à eau pour qu'ils s'y lavent.
- Planter de nouveaux arbres : 1 buis et 1 châtaignier d'une certaine hauteur, ou 1 noyer. Et 1 saule près du nichoir. (Eviter le bouleau, local certes, mais qui n'attire que les pies et corneilles.) Et si un jour le parc s'ouvre à la jeunesse : pourquoi à un endroit qui ne gêne pas un arbre à ½ tige ou à haute tige (pommier).
- Abattre les 2 ou 3 arbres qui n'évolueront plus car trop gros autres autour d'eux.
- Pour le passage en voiture et le nouveau parking : la présence du pylône électrique gênerait si ce passage était totalement perpendiculaire, donc mieux l'aménager en quinconce ; éviter un grillage au sol laissant passer l'eau (difficulté à y marcher pour les invités de la salle) – privilégier une dolomie.
- Hôtel à insectes oui – abeilles non (sécurité).
- Pour la haie mitoyenne avec le voisin, qui sera entretenue par la commune : ne pas couper l'actuelle ; planter une nouvelle de hêtre ou de charme un peu plus en avant (sur 30 cm de part et d'autre de la clôture), et y intégrer pour casser la linéarité un noisetier ou un sureau. Couper l'autre un an plus tard pour ne pas embarrasser le voisin.
- Dans le petit talus/fossé du parking actuel : placer framboisiers, noisetiers.
- Problème des mouches : diminuera, mais la proximité de la ferme ne sera pas résolue.
- La présence d'une fontaine et de lumière au niveau du passage et parking à créer impliquera une nouvelle liaison électrique vers le Vicinal.

- Rendre la haie parallèle aux tuyas libre, en y intégrant plusieurs essences.
- Ne pas privilégier que le buis, qui n'attire pas les hirondelles.
- Tenir compte que les nids à insectes attirent exclusivement les abeilles (inoffensives).
- Tenir compte que le sureau peut nuire aux bovins de la ferme adjacente au parc.
- Privilégier les plants locaux et favoriser ainsi le commerce local.
    - MAIS Tenir compte des conseils de NATAGRIWAL, son contact avec l'asbl de LLN (qui distribue certains plants) collaborant avec Gembloux qui procède régulièrement à des prélèvements de sols.
- Eviter certains mariages de plantes ; tenir compte de l'effet invasif du sureau.
- Ne pas oublier la bourrache, qui repousse les insectes et qui est une ressource locale.
- Garder la perspective entre la gare et les anciens ateliers du Vicinal en déplaçant le saule pleureur souhaité.
- Ne pas oublier le laurier, qui monte haut et dont les baies attirent de nombreux oiseaux.
- Laisser grandir plus haut la haie située le long de la ferme.

➔ **Tout cela impliquerait le travail d'un entrepreneur.**

- **Peser le pour et le contre** quant à la présence d'un **nouveau parking** dans le projet :

Les –	**Les +**
-Envahirait la zone verte	-Les invités ne se parqueraient plus sur la pelouse (pelouse = bourbier si pluie)
-Restreint la zone de jeux pour enfants	-Faciliterait l'accès de la salle aux PMR (et même problème si alternative du P plus près de la gare que de la salle)

M. SAMRAY, futur bourgmestre, propose déjà que ce projet soit exposé au prochain collège (qui siégera dès le 3 décembre 2019). M. SALME se chargera de cette présentation, ainsi que de celle de la CLDR du 20 novembres 2018.

2. **Récolte par les agents du GREOVA des premières recherches et travaux citoyens relatifs à la *Valorisation et la préservation de l'environnement, des villages et de leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents (signalétique, compléments d'information, charte touristique)***

    ⇨ Créer le contenu de quelques panneaux (avec textes + photos) informatifs pour mettre en valeur le patrimoine des villages : les membres s'enquièrent de certaines tâches :

- F. LEONARD : Château d'Huart.
- GREOVA et/ou F. LEONARD : Vicinal et ancienne ligne de tram.
- COMMUNE : Inventaire des cimetières, de leur intérêt historique et esthétique.
- JF. GENDEBIEN : Maison/Ferme de Bricheux. OK
- JF. GENDEBIEN : Tombe d'Anna de Contreras. OK
- JF. GENDEBIEN : Monument de Bronckart dans le cimetière de Bra. OK
- JF. GENDEBIEN : En souvenir de l'Abbé Fenaux, curé de Jevigné. OK
- JF. GENDEBIEN : Chapelle Saint Donat (sur la route de Jevigné à Baneux). OK
- JF. GENDEBIEN : La table d'orientation à Baneux. OK
- JF. GENDEBIEN : Monument des Insoumis du Gd duché de Luxembourg à Baneux. OK
- JF. GENDEBIEN : Monuments des 2 GM de Jevigné et du souvenir du 508ème parachute Infantery Regiment de la 82e Division Airborne US OK
- P. GERMAIN : Monuments des 2GM de Bra (voir aussi info. du folder de la balade 10). OK
- P. GERMAIN : Culte de Saint-Donat.
- P. CHEVOLET : Monuments des 2 GM de La Preux.
- P. CHEVOLET : Tableau(x) de points cardinaux pour observatoire(s) du paysage de la nouvelle balade de Sart.
- P. CHEVOLET : Envol des planeurs à Colanhan entre 1932 et 1937.
- H. NAVEAU : Recherche et choix d'un premier lieu pouvant bénéficier d'un tableau(x) de points cardinaux pour observatoire(s) du paysage.
- H. NAVEAU : Café du Pont de Villettes (et son sanglier apprivoisé).

⇨ Créer une brochure générale reprenant tous les points d'éléments patrimoniaux, non pas ~~rencontrés sur le réseau global TARPAN~~, mais plutôt relatif à tout le petit patrimoine présent sur la commune :

- Travail de longue haleine qui sera travaillé dans un second temps.

⇨ Entretenir le petit patrimoine bâti (via contrats de parrainage entre famille voisine et Commune, renouvelables, d'un an ou deux) :

- COMMUNE : Lancer des appels d'offre à des professionnels de la restauration via le bulletin communal.
  Remarque : si un élément du petit patrimoine n'est pas public, la Commune peut tout de même fournir de la marchandise pour sa restauration.
  CITOYENS : interpeler l'asbl intercommunales Qualité Village Wallonie, qui dispose d'une équipe formée pour restaurer les murs à sec.
  - COMMUNE : Restaurer le toit et les murs extérieurs (à recouvrir de chaux) de la Chapelle des Achelîres et désigner (via appel d'offres ?) Christian JADOT (Société Biolis, qui maîtrise les techniques anciennes) et un plâtrier (Alexis ?) pour les murs intérieurs.
    Rem. : un panneau annoncera aux croyants que les objets ont momentanément été placés chez un prêtre.
  - COMMUNE : Restaurer su possible le pont d'ardoises du ruisseau de Grand Ry à Bra (gros travail qui ne peut se faire que par les ouvriers communaux avec l'aide éventuelle d'un agriculteur).
  - COMMUNE : Continuer à préserver le chemin de pierres de Banneux (50 m) (y empêcher les impétrants) et demander à un agriculteur ou à une association (Virton ?) de refaire une assise.
  - FABRIQUE d'EGLISE : Chapelle Notre-Dame de Bra (qui leur en parle ?).
  - JF. GENDEBIEN : Suggérer au propriétaire privé de la Chapelle Saint-Donat en mauvais état de demander auprès du ministère du Patrimoine (via le service des « Monuments et Sites ») un petit subside pour sa restauration.

        - F. SALME : Faire un appel d'offre auprès des gens de métier de la commune afin de restaurer la Croix de Saint Jacques, qui est en pièces et qui nécessite désormais plus qu'un simple entretien.
    - CITOYENS : Nettoyer, désherber et fleurir régulièrement :
        - COMMUNE et VISITEURS du cimetière : Entretenir les croix en schiste des cimetières (sculpteur PIETTE) via la mise à disposition par la commune et pour les citoyens de quelques petits outils et de gants jetables.
        - COMMUNE : Préserver aussi les chemins de pierres de Bra (qui va vers St-Donat) et de La Falize (qui va vers le Béneu).
        - COMMUNE : Consulter l'inventaire de Mme MALMEDIER relatif à la liste des murs en pierres sèches des bords de champs.
        - H. NAVEAU : Abreuvoirs au pied du Château de Bra. OK
        - FABRIQUE d'EGLISE : Patrimoine de l'Eglise de Bra.
        - L. LUTGENS : Chemin Napoléon à Sart (rem. : idéalement, au niveau de l'ornière, un sondage est à faire).
        - J. SERVAIS : Croix du chemin Napoléon à Sart.

⇨ Sensibiliser à l'environnement par une charte touristique.
- P. GERMAIN : reprendre celle de l'ancien bouquin « Lierneux mon beau village » (disponible aussi au SI) et la remettre (en GT) au goût du jour. OK

⇨ Créer des panneaux de sensibilisation à l'environnement
- CITOYENS : Déterminer ensemble les risques (incendie, pollution) et conséquences.
- CITOYENS : Suggérer de bonnes pratiques.
- Beauté de la nature :
    - JF. GENDEBIEN : Au-dessus de Banneux : mettre en valeur la FAUNE, dont l'ornithologie (grues, cigognes noires, chats sauvages – pourquoi pas avec la collaboration de l'association naturaliste La Trientale d'Xhendelesse ?).
    - F. SALME : Mettre en valeur la FLORE (arbres remarquables, etc.).
    - F. SALME : Se propose pour toutes les prises de photos nécessaires (dispose du matériel adéquat).

⇨ Proposer des visites (gratuites ?) au sein des écoles ou en plein air pour sensibiliser les enfants à l'environnement :
H. NAVEAU souhaitera apporter son concours concernant la mise en valeur et la sensibilisation de la forêt.

⇨ Elaboration de circuits « Découverte en pleine nature » (Promenades didactiques avec QR codes OU dépliants ?)
CITOYENS qui s'intéressent aux idées ci-dessous : peuvent déjà y travailler d'ici septembre ☺.

- Pierres légendaires – Qui ? R. LACASSE ?
    - Solliciter concours :
        - du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique).

- Ornithologie/faune/flore naturelle et artificielle ? - Qui ?
    - Solliciter concours :
        - des guides nature attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne,*
        - des professeurs et étudiants de *LA REID*,
        - de *La Trientale* : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU,
        - de *La société forestière de Belgique*, en contact avec H. NAVEAU.

- Extraction de la pierre (coticule, schiste, ardoise) – Qui ? B. BOTTY et R. LACASSE ?
  - Solliciter concours :
    - du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique),
    - de Bernard BOTTY (base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM),
    - du *Musée du Coticule*.

- Traces du passé d'autrefois (pour journée de reconstitution expérimentale) – Qui ? des professeurs ? L. MERTENS ? S. LEJEUNE ?
  - Solliciter concours :
    - de Francis SALME (inventaire patrimonial),
    - de Lionel MERTENS (inventaire patrimonial),
    - de Georges DUBOIS (inventaire patrimonial),
    - de Romain LACASSE (inventaire patrimonial),
    - de Marc DEGLAIRE,
    - de Xavier KAISER (reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune),
    - des instituteurs et professeurs de la commune et des communes des alentours,
    - des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.

- Fermes du terroir – Qui ?
  //GAC // Fermes ouvertes //Ferme pédagogique Gilles Remacle (ponctuellement seulement)
  COMMUNE et MT HA : lien à faire avec la signalétique du terroir + organisation d'une journée annuelle « fermes ouvertes » avec un petit train qui transporteraient les passagers entre les infrastructrures. En cours avec la MT

- Devoir de mémoire (1 et 2 GM) – Qui ? des professeurs // éducation civique ?
  Transcommunal ?
  Pour randonneurs, cyclistes, motards ?
  - Solliciter concours :
    - des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours,
    - des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.
  - Exploiter les sources suivantes concernant les 2GM:
    - Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952* » (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY51*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie,
    - Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune – Inventaire de P. CHEVOLET,
    - Livre : *Offensive du Val de Salm,*
    - Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre,
    - Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune),
    - Travail de Patrick GERMAIN sur l'Offensive des Ardennes : au sein du TARPAN *(cf. infra) // Balade des Chapelles,*
    - Musée en création à MANHAY par Eddy MONFORT,
    - Olivier MATHIEU a déjà fait un travail de mémoire : éviter le double emploi,
    - Projet intergénérationnels entre rescapés de la guerre et écoles primaires – enfants détectives.

⇨ Inciter à la fréquentation des zones collectives :

- COMMUNE et CITOYENS : Promouvoir le verger du Pré du Renard par un panneau invitant les citoyens à s'y servir librement.
- COMMUNE et CITOYENS : Promouvoir l'existence du potager du Renard auprès des personnes qui en ont le plus besoin.
- F. LEONARD et CITOYENS : Solliciter l'asbl AGRAOST pour la plantation d'arbres fruitiers dans le parc le long du Vicinal (éradiquera les mouches).
  Projet abouti a été présenté en CLDR et en collège.
- COMMUNE : Inciter la population au petit entretien naturel des cimetières en mettant à disposition des visiteurs des gants jetables et outils de jardin à petit prix (vive « Action » ☺ , même si on est loin du commerce équitable...). En cours
- COMMUNE via AGENT COMMUNAL : Constituer et présenter aux citoyens un panneau de sensibilisation au cimetière phyto O . En cours (ADALIA)
- COMMUNE et STÉ de GESTION DIFFERENCIEE : organisation de conférences à ce sujet via agent communal

3. Mise au point sur le plan d'amélioration du balisage des promenades TARPAN

⇨ Les panneaux informatifs mettant en valeur les éléments patrimoniaux de la balade des chapelles (10) de Bra, ainsi que le panneau d'Accueil TARPAN sont finalisés. Une inauguration aura lieu fin 2018 à cet effet. Le nouveau balisage en adéquation avec le nouveau tracé doit par contre encore être placé par la commune.

⇨ La balade à créer à Sart est en suspens. En cause : problème d'indisponiblité du personnel et lourdes exigences du CGT pour la création d'une nouvelle balade.

4. Récapitulatif global de toutes actions envisagées et concrétisées en 2018

Celui-ci, rédigé antérieurement par les agents de développement et ici présenté, est le suivant :

Document évolutif
GT ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI, TOURISME VERT/CULTUREL/ MEMORIEL (06.11.2018)

- Présentation d'une nouvelle fiche-projet (lot 0) (ayant émané de l'autre GT)

  - LIERNEUX **Restaurer l'écosystème du parc du Vicinal (attirer les oiseaux et repousser les mouches)**

⇨ **Présentation des détails du projet par M. F. SALME**

⇨ ***Visite de terrain du 10 juillet 2018*** : Ce projet pourrait rester en lot 0, c'est-à-dire se passer d'un subside du DR et incomber ainsi à la Commune (les plantations étant estimées à 4 ou 5 000 € et l'aménagement d'un nouvel accès et d'un nouveau parking à 8 à 10 000 €). Néanmoins, la non-sollicitation du DR n'empêcherait pas pour autant une demande de subsides à Infrasports (pour une nouvelle zone de jeux et une petite agora sportive) ou à la DGO1 des Espaces verts (pour les plantations et autres éléments liés à la faune et à la flore du parc).

⇨ ***Visite de terrain du 2 octobre 2018*** **: Collaboration AGRA OST / NATAGRIWAL (M. Serge ROUXHET)**

- l'asbl ECOSEM de LLN propose des prix tout à fait abordables en matière de **plantes indigènes** : sachet de 205g pour 50m².

Rem. : pour les **espèces sur les murs** : certaines espèces peuvent aussi se trouver facilement dans la nature (la tanaisie par ex.).

- Eviter les ~~**fruits qui tombent**~~ ; privilégier seulement des **arbustes fruitiers** (noisetiers et sureau).
- Eviter ~~**plantes à odeur fétide**~~ (ou alors seulement à l'arrière du bâtiment où ça ne gênera personne).
- Pour la **mare** : privilégier une bâche pour calfeutrer la zone par rapport à l'habitation en bordure (pas une ~~manne avec argile~~) et nécessité de la sécuriser par un **grillage** à noyer dans les plantes. Elle pourrait aussi **devenir une zone didactique** (si projet « jeunesse » concrétisé à la gare : insectes aquatiques, libellules, batraciens, tritons, grenouilles…- accès possible pour une visite sur le côté du talus en pente faible).
- Faire un **pré fleuri** sur tout le **talus derrière l'atelier**, dans le virage (facile : 1 fauche par an) à l'endroit où étaient à la base prévus les ~~**cotonéasters.**~~

Rem. : À semer entre 15 avril et 15 mai 2019, ou fin août – septembre 2019 : terre préparée nue, pas trop riche, passée au rateau avant semis.

- Privilégier la **vigne vierge sur les murs** et-pas le ~~**lierre**~~ (ne s'incrustera pas dans la pierre).
- Alternative aux ~~**tours à hirondelles**~~ (qui fonctionnent mal selon AVES et la LRBO) : **nids artificiels** (200 nids pour 5000 €) avec planches pour éviter que les fientes tombent des corniches.

Rem. : il s'agit de nids **à hirondelles** (de fenêtres et de cheminées) et **à martinets** conçus pour éviter que les moineaux y entrent.

- Privilégier le **buis**, qui peut attirer des **centaines d'oiseaux** (lui donner une base de départ si on veut éviter de devoir le tailler par après) et les bacs à eau pour qu'ils s'y lavent.
- Planter de nouveaux arbres : **1 buis et 1 châtaignier** d'une certaine hauteur, ou 1 **noyer**. Et **1 saule** près du nichoir. (Eviter le ~~**bouleau**~~, local certes, mais qui n'attire que les pies et corneilles.) Et si un jour le parc s'ouvre à la jeunesse : pourquoi à un endroit qui ne gêne pas un arbre à ½ tige ou à haute tige (pommier).
- **Abattre** les **2 ou 3 arbres** qui n'évolueront plus car trop gros autres autour d'eux.
- Pour le **passage en voiture et le nouveau parking** : la présence du pylone électrique gênerait si ce passage était totalement perpendiculaire, donc mieux l'aménager **en quinconce** ; éviter un ~~**grillage au sol**~~ laissant passer l'eau (difficulté à y marcher pour les invités de la salle) – privilégier une **dolomie.**
- **Hôtel à insectes** oui – ~~**abeilles**~~ non (sécurité).
- Pour la **haie mitoyenne** avec le voisin, qui sera entretenue par la commune : ne pas couper l'actuelle ; planter une nouvelle **de hêtre ou de charme** un peu plus en avant (sur 30 cm de part et d'autre de la clôture), et y intégrer pour casser la linéarité un noisetier ou un sureau. Couper l'autre un an plus tard pour ne pas embarrasser le voisin.
- Dans le **petit talus/fossé du parking actuel : placer framboisiers, noisetiers.**
- Problème des **mouches** : diminuera, mais la proximité de la ferme ne sera pas résolue.
- La présence d'une **fontaine** et de **lumière** au niveau du passage et parking à créer impliquera une **nouvelle liaison électrique** vers le Vicinal.

- Concrètement, ce qui est à faire pour chaque fiche du lot 0 (Qui ferait quoi ?)

R. **Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique**

⇨ **Poursuivre le groupe d'action Tarpan,** càd, dans un 1er temps **: aboutir la réhabilitation des promenades 10 (et 11) de Bra et créer celle de Sart :**

- CITOYENS : Finaliser la **balade 11** (contenu informatif, nouveau tracé et re-balisage).
  GREOVA : Renvoyer le tracé définitif à tous les membres.
- COMMUNE et O. MATHIEU (de l'OT) : Travailler à la **reconnaissance de la balade de Sart** (documents officiels à compléter et à transférer au CGT).
  Retard et procédure difficile. O. MATHIEU a besoin d'aide. Qui ?
- COMMUNE : Faire aboutir la récente demande relative à **l'entretien des sentiers TARPAN** par les ouvriers communaux (en fonction de l'inventaire récemment constitué par les citoyens, relatif à l'état de ces sentiers).

⇨ **Créer le contenu de quelques panneaux (avec textes + photos) informatifs pour mettre en valeur le patrimoine des villages :**

- F. LEONARD : **Château d'Huart**.
- GREOVA et/ou F. LEONARD : **Vicinal et ancienne ligne de tram**.
- COMMUNE : **Inventaire des cimetières, de leur intérêt historique et esthétique**.
- JF. GENDEBIEN : **Maison/Ferme de Bricheux.**
- JF. GENDEBIEN : **Tombe d'Anna de Contreras.**
- JF. GENDEBIEN : **Monument de Bronckart dans le cimetière de Bra.**
- JF. GENDEBIEN : **Monuments des 2 GM de Jevigné.**
- P. GERMAIN : **Monuments des 2GM de Bra** (voir aussi info. du folder de la balade 10).
- P. GERMAIN : **Culte de Saint-Donat.**
- P. CHEVOLET : **Monuments des 2 GM de La Preux.**
- P. CHEVOLET : Tableau(x) de points cardinaux pour **observatoire(s) du paysage de la nouvelle balade de Sart.**
- P. CHEVOLET : **Envol des planeurs à Colanhan entre 1932 et 1937.**
- H. NAVEAU : Recherche et choix d'un **premier lieu pouvant bénéficier d'un tableau(x) de points cardinaux pour observatoire(s) du paysage**.
- H. NAVEAU : **Café du Pont de Villettes (et son sanglier apprivoisé).**

⇨ **Créer une brochure générale reprenant tous les points d'éléments patrimoniaux, non pas ~~rencontrés sur le réseau global TARPAN~~, mais plutôt relatif à tout le petit patrimoine présent sur la commune :**

- **Travail de longue haleine qui sera travaillé dans un second temps.**

⇨ **Entretenir le petit patrimoine bâti** (via contrats de parrainage entre famille voisine et Commune, renouvelables, d'un an ou deux) :

- COMMUNE : Lancer des appels d'offre à des professionnels de la restauration via le bulletin communal.
  Remarque : si un élément du petit patrimoine n'est pas public, la Commune peut tout de même fournir de la marchandise pour sa restauration.
  CITOYENS : interpeler l'asbl intercommunales Qualité Village Wallonie, qui dispose d'une équipe formée pour restaurer les murs à sec.
  - COMMUNE : Restaurer le toit et les murs extérieurs (à recouvrir de chaux) de la **Chapelle des Achelîres** et désigner (via appel d'offres ?) Christian JADOT (Société Biolis, qui maîtrise les techniques anciennes) et un plâtrier (Alexis ?) pour les murs intérieurs.
    Rem. : un panneau annoncera aux croyants que les objets ont momentanément été placés chez un prêtre.
  - COMMUNE : Restaurer su possible le **pont d'ardoises du ruisseau de Grand Ry à Bra** (gros travail qui ne peut se faire que par les ouvriers communaux avec l'aide éventuelle d'un agriculteur).
  - COMMUNE : Continuer à préserver le **chemin de pierres de Banneux** (50 m) (y empêcher les impétrants) et demander à un agriculteur ou à une association (Virton ?) de refaire une assise.

        - FABRIQUE d'EGLISE : **Chapelle Notre-Dame de Bra** (qui leur en parle ?).
        - JF. GENDEBIEN : Suggérer au propriétaire privé de la **Chapelle Saint-Donat** en mauvais état de demander auprès du ministère du Patrimoine (via le service des « Monuments et Sites ») un petit subside pour sa restauration.
        - F. SALME : Faire un **appel d'offre auprès des gens de métier** de la commune afin de restaurer la **Croix de Saint Jacques**, qui est en pièces et qui nécessite désormais plus qu'un simple entretien.
    - CITOYENS : Nettoyer, désherber et fleurir régulièrement :
        - COMMUNE et VISITEURS du cimetière : Entretenir les croix en schiste des cimetières (sculpteur PIETTE) via la mise à disposition par la commune et pour les citoyens de quelques petits outils et de gants jetables.
        - COMMUNE : Préserver aussi les chemins de pierres de Bra (qui va vers St-Donat) et de La Falize (qui va vers le Béneu).
        - COMMUNE : Consulter l'inventaire de Mme MALMEDIER relatif à la liste des murs en pierres sèches des bords de champs.
        - H. NAVEAU : Abreuvoirs au pied du Château de Bra.
        - FABRIQUE d'EGLISE : Patrimoine de l'Eglise de Bra.
        - L. LUTGENS : Chemin Napoléon à Sart (rem. : idéalement, au niveau de l'ornière, un sondage est à faire).
        - J. SERVAIS : Croix du chemin Napoléon à Sart.

⇨ **Sensibiliser à l'environnement par une charte touristique.**
- P. GERMAIN : reprendre celle de l'ancien bouquin « Lierneux mon beau village » (disponible aussi au SI) et la remettre (en GT) au goût du jour.

⇨ **Créer des panneaux de sensibilisation à l'environnement**
- CITOYENS : Déterminer ensemble les risques (incendie, pollution) et conséquences.
- CITOYENS : Suggérer de bonnes pratiques.
- Beauté de la nature :
    - JF. GENDEBIEN : Au-dessus de Banneux : mettre en valeur la FAUNE, dont l'ornithologie (grues, cigognes noires, chats sauvages – pourquoi pas avec la collaboration de l'association naturaliste La Trientale d'Xhendelesse ?).
    - F. SALME : Mettre en valeur la FLORE (arbres remarquables, etc.).
    - F. SALME : Se propose pour toutes les prises de photos nécessaires (dispose du matériel adéquat).

⇨ **Proposer des visites (gratuites ?) au sein des écoles ou en plein air pour sensibiliser les enfants à l'environnement :**
H. NAVEAU souhaitera apporter son concours concernant la mise en valeur et la sensibilisation de la forêt.

⇨ **Elaboration de circuits « Découverte en pleine nature »** (Promenades didactiques avec QR codes OU dépliants ?)
CITOYENS qui s'intéressent aux idées ci-dessous : peuvent déjà y travailler d'ici septembre ☺.

- **Pierres légendaires** – Qui ? R. LACASSE ?
    - Solliciter concours :
        - du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique).

- **Ornithologie/faune/flore naturelle et artificielle** ? - Qui ?
    - Solliciter concours :
        - des guides nature attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne,*
        - des professeurs et étudiants de *LA REID*,

- de *La Trientale* : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU,
- de *La société forestière de Belgique*, en contact avec H. NAVEAU.

- **Extraction de la pierre (coticule, schiste, ardoise)** – Qui ? B. BOTTY et R. LACASSE ?
  - Solliciter concours :
    - du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique),
    - de Bernard BOTTY (base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM),
    - du *Musée du Coticule*.

- **Traces du passé d'autrefois (pour journée de reconstitution expérimentale)** – Qui ? des professeurs ? L. MERTENS ? S. LEJEUNE ?
  - Solliciter concours :
    - de Francis SALME (inventaire patrimonial),
    - de Lionel MERTENS (inventaire patrimonial),
    - de Georges DUBOIS (inventaire patrimonial),
    - de Romain LACASSE (inventaire patrimonial),
    - de Marc DEGLAIRE,
    - de Xavier KAISER (reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune),
    - des instituteurs et professeurs de la commune et des communes des alentours,
    - des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.

- **Fermes du terroir** – Qui ?
  //GAC // Fermes ouvertes //Ferme pédagogique Gilles Remacle (ponctuellement seulement)
  COMMUNE et MT HA : lien à faire avec la signalétique du terroir + organisation d'une journée annuelle « fermes ouvertes » avec un petit train qui transporteraient les passagers entre les infrastructrures.

- **Devoir de mémoire (1 et 2 GM)** – Qui ? des professeurs // éducation civique ? Transcommunal ? Pour randonneurs, cyclistes, motards ?
  - Solliciter concours :
    - des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours,
    - des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.
  - Exploiter les sources suivantes concernant les 2GM:
    - Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952 »* (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie,
    - Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune – Inventaire de P. CHEVOLET,
    - Livre : *Offensive du Val de Salm,*
    - Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre,
    - Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune),
    - Travail de Patrick GERMAIN sur l'Offensive des Ardennes : au sein du TARPAN *(cf. infra) // Balade des Chapelles,*
    - Musée en création à MANHAY par Eddy MONFORT,
    - Olivier MATHIEU a déjà fait un travail de mémoire : éviter le double emploi,
    - Projet intergénérationnels entre rescapés de la guerre et écoles primaires – enfants détectives.

⇨ **Inciter à la fréquentation des zones collectives :**

- COMMUNE et CITOYENS : Promouvoir le verger du Pré du Renard par un panneau invitant les citoyens à s'y servir librement.
- COMMUNE et CITOYENS : Promouvoir l'existence du potager du Renard auprès des personnes qui en ont le plus besoin.
- F. LEONARD et CITOYENS : Solliciter l'asbl AGRAOST pour la plantation d'arbres fruitiers dans le parc le long du Vicinal (éradiquera les mouches).
- COMMUNE : Inciter la population au petit entretien naturel des cimetières en mettant à disposition des visiteurs des gants jetables et outils de jardin à petit prix (vive « Action » ☺ , même si on est loin du commerce équitable...)
- COMMUNE via AGENT COMMUNAL : Constituer et présenter aux citoyens un panneau de sensibilisation au cimetière phyto O .

- COMMUNE et STÉ de GESTION DIFFERENCIEE : organisation de conférences à ce sujet via agent communal

Q. **Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont (réflexion)**
pas encore travaillée

⇨ **Nouvelles idées ?**

- Contacter **l'asbl en charge de ce bâtiment communal : « *Verleumont en fête* »**. Qui ?

Remarque : il semble que **l'idée d'une maison multi-services ne coïncide pas avec un travail purement bénévole**, à savoir qu'une « *Infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services, publics et privés, mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population* rurale », exige plus de temps que les bénévoles ne peuvent consacrer.

D. **Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale**
pas encore travaillée

⇨ **Créer le contenu de l'exposition via une amicale qui trierait les archives et informations relatives à l'histoire de la santé mentale sur la commune** - Qui voudrait en faire partie ?

- Contacter le**s professionnels de l'hôpital** et les **historiens** de la commune - Qui s'en charge et qui contacter ?
- Consulter **leurs archives** ainsi que les **archives communales** - Qui ? besoin d'autorisation ?
- Créer – avec le **concours d'experts - les descriptifs** (textes – photos) **relatifs aux futurs témoins exposés.** – Qui ?

GT Vie socio-économique, citoyenne et associative du 24 mai 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative »
Le 24 mai 2018 à 19h30
(Salle du Conseil de l'Administration communale – rue du centre - 4990 Lierneux)

Ce premier GT a consisté en une présentation des fiches-projets en lien avec les thématiques abordées par le GT et les multiples actions à entreprendre. Des idées complémentaires ont pu être apportées.

Introduction

Rappel des fiches concernées selon la récente adaptation des fiches par JNC lors de la dernière CLDR du 03 mai 2018.

Fiches (partiellement*) en lot 0
- ***A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning. ****
- ***S. Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.***

Autres fiches : des lots 1 (endéans 3 ans après approbation du PCDR), 2 (endéans 3 à 6 ans) et 3
- *A. Développer un pôle de recherches en haute technologie /zoning. **
- *C. Créer un parcours fitness.*
- *G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir.*
- *H. Réaménager / Sécuriser les espaces publics.*
- *I. Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun.*
- *J. Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes.*
- *L. Créer une maison des jeunes.*
- *M. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance.*

Passage en revue du détail des actions relatives aux fiches A et S (partiellement et totalement réalisables en lot 0)

- ***A. Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies/zoning*** (partiellement en lot 0)

  Au regard du fait que cette fiche A a été **hiérarchisée en premier** le 03 mai dernier par tous les membres de la CLDR et qu'elle est encore sujette à décisions ou modifications lors des prochaines CLDR, il est préférable de **ne pas encore charger les citoyens des actions qui pourraient un jour leur incomber**, telles que la réalisation d'un premier sondage quant à un futur appel à projets auprès d'un public jeune, ou encore la prise de premiers contacts avec Gembloux ou l'Ulg ainsi que la création d'un argumentaire. Enfin, la constitution d'un dossier basé sur l'étude socio-économique de la commune qui sera à représenter auprès de la SPI (pour rappel un premier dossier avait été refusé en 2004 quant à la construction d'un parc artisanal près de l'autoroute. En cause : la préférence de la SPI pour l'extension du zoning déjà existant près du village de Lierneux), incombera davantage à la Commune.

- ***S. Créer un lieu d'accueil pour un Comité de Développement Local en faveur des circuits courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et associatives*** (totalement en lot 0)

*Éventuelles actions en faveur de la **COORDINATION COMMUNALE et CITOYENNE** entre **ASSOCIATIONS***

Il s'agit d'abord de préciser à tous les citoyens présents que la partie finale de cette fiche - *et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et associatives* - est depuis octobre 2017 déjà prise en charge par un ***sous-groupe d'action autonome*** (baptisé le « ***Forum/Carrefour des Associations*** ») créé par des citoyens désireux de lancer des projets intervillages en faveur de la cohésion des associations (un premier projet consiste à créer un événement ludique intervillages) et de la centralisation de leurs agendas par Olivier MATHIEU, agent communal à l'Office du Tourisme, via un questionnaire à compléter et à lui faire régulièrement parvenir afin qu'il puisse fédérer toutes les dates et activités des associations et les partager au grand public sur un agenda virtuel des événements/activités proposés sur le territoire communal. Les villages d'Arbrefontaine, de Bra et de Sart ont répondu à l'appel de ce GA ; seul le village de Lierneux manque à l'appel.

*Éventuelles actions en faveur des **CIRCUITS-COURTS** et du **TERROIR***

M. MERTENS, actif dans le GAC de Lierneux, assiste à cette présente réunion. Il se propose à plusieurs reprises de relayer certains projets du GT aux producteurs actifs (actuellement 7[8], et bientôt 10) au sein du GAC. Si ce GAC, qui fournit aujourd'hui 25 familles (environ 15 paniers par semaine, commandés par internet et préparés chaque mardi suivant pour être emportés chez Á Bra Kada Bra entre 18.30 et 19.00), souhaite encore s'agrandir et développer ses activités (limitations des déchets, transformations, etc.), les actions proposées ci-dessous ne doivent pas spécialement impliquer une adhésion obligatoire des citoyens au GAC. En effet, **plusieurs citoyens souhaitent consommer local tout en restant libres de ne pas adhérer officiellement à un groupe d'achat commun. L'intérêt d'une collaboration entre les actions 0 du PCDR et le GAC de Lierneux réside donc surtout dans la proximité que ce dernier présente avec des producteurs locaux susceptibles d'être intéressés par l'organisation des actions citées ci-dessous.**

- Sont **retenues** les actions suivantes :
  - *Créer une signalétique routière standardisée des exploitations/commerces du terroir en Val de Lienne.*
    - Il s'agira d'abord de consulter la Maison du Tourisme Haute Ardenne pour s'assurer aussi de son soutien et de la participation des autres communes qui y adhèrent (Vielsalm et Gouvy)*,
    - *Mais qu'en serait-il alors des autres communes des acteurs du GAC (3 Ponts, Manhay, Stoumont et Stavelot ?)
    - Puis de consulter le GAC de Lierneux (qui s'est tissé en vraie communauté depuis un an) et de consulter l'annuaire des producteurs du GREOVA et du site de la MT Haute Ardenne qui a recensé tous les producteurs en circuits-courts avant de les contacter personnellement et de leur proposer une signalétique routière pour leur(s) infrastructure(s).
  - *Créer un petit sigle « Haute Ardenne » officieux* qui accentuerait sans label un aspect plus local, plus régional des produits, une sorte de référence établie dans le cadre d'une dynamique locale.

[8] 3 fromagers, 2 producteurs de viande, 1 maraîcher, 1 moulin. Bientôt Poissonnier Truite Dudenval.

- *Organiser une tournante inter-villageoise mensuelle de marchés de produits locaux et du terroir.*
    - Il serait judicieux au préalable de faire un appel sur le site communal ou via le bulletin communal afin de sonder les attentes des citoyens : désireraient-ils participer (comme producteurs, comme bénévoles ou comme passants)?
    - Le sous GT citoyen « Forum des associations » pourrait aussi solliciter les comités villageois concernés afin de trouver un comité de forces vives (minimum 6 ou 7 personnes pour chaque marché) pour l'organisation ponctuelle de ces marchés tournants (en effet, le fait de « tourner » implique une organisation moins régulière).
    - Un questionnaire pourrait être soumis aux parents via les écoles communales de leurs enfants.
    - Une certaine cohérence doit exister d'un marché à l'autre, avec un aspect convivial et citoyen renforcé (côté guinguette).
    - L'utilisation des petits chalets communaux est aussi évoquée, mais il serait compliquer de compter à cet effet sur l'intervention des ouvriers communaux.
    - Une tonnelle serait plus pratique.
    - La publicité – commune à tous les villages - serait importante (concours à cet effet de la MT Haute Ardenne) et aurait ainsi une portée plus communale que locale.
    - Olivier MATHIEU se chargera de relayer l'information sur internet.
    - À priori les premiers villages prisés seraient :
        - Arbrefontaine,
        - Sart (près de la Maison du Tailleur),
        - Lierneux (au Pré du Renard),
        - et Bra (Á Bra kada'Bra).
    - Plusieurs questions sont encore sans réponse :
        - Quid des bénéfices ?
        - Emplacements des stands payants pour les producteurs ?
        - À long terme, le fait que la Commune ne propose pas d'emplois salariés à des agents ADL ne risque-t-il pas de provoquer l'essoufflement de ces forces vives ?
        - Qui posera les affiches publicitaires ?
        - Qui veillera au renouvellement des forces vives ?
- *Agrandir et développer le GAC,* qui fournit déjà 25 familles chaque semaine à Bra, et ne pas délocaliser son point de vente (représente pour les organisateurs une heure de préparation par semaine).
    - Prix égal aux produits de qualité que l'on peut trouver au Delhaize.
    - Le GAC envisage désormais de proposer aussi des produits transformés (et pas seulement bruts) : sauce bolognaise, etc.
    - Point de vente du GAC : À Bra Kada Bra (grosse communauté citoyenne) : constitution et vente de paniers (1h de travail/semaine).
    - Tous les trimestres : marché des producteurs : équipe de 5 ou 6 personnes pour monter le marché et pour servir les produits (aspect convivial).
    - Attention néanmoins que tous les citoyens ne désirent pas s'engager officiellement dans un GAC et qu'à long terme certains désirent aussi pouvoir acheter local sans engagement dans un lieu moins excentré que Bra.
- Dans un second temps, il s'agirait donc de *Disposer d'un local de dépôt-vente en circuit-court dans le centre de Lierneux.*
- *Proposer quelques produits typiques du terroir au sein du futur Office du Tourisme.*

        - Si et seulement si cela n'implique par une trop grande surcharge de travail.
        - L'idéal serait des ventes de packages (attention qu'il s'agira de produits périssables).
        - La comptabilité sera gérée par la Commune.
    - *Créer, avec la collaboration des producteurs, un « circuit fermes » transcommunal pour partir à la découverte du terroir du Val de Lienne.*
        - Oui, mais seulement de manière ponctuelle : une sorte de « Fermes ouvertes », 1x/an, via les écoles.
        - Collaboration avec des producteurs intéressés, des instituteurs ou une ferme pédagogique (Gilles Remacle) ?
        - Le circuit de ferme en ferme pourrait se faire en petit train.
        - Lier ce projet avec le projet signalétique du terroir.
        - Créer un dépliant à cet effet (voir site MT HA : producteurs circuits-courts des 3 communes recensées).
    - *Organiser des festivités et soupers citoyens en circuit-court, thématiques et rassembleurs, dans les parcs, au Pré du Renard, sur la Place Ernest Nélis ou dans des infrastructures disposant de cuisines.*
        - À organiser en collaboration avec les producteurs locaux (la plupart sont actifs dans le GAC) et les associations répondant au GT autonome « Forum des associations ».
    - *Soutenir l'expansion du Sous-rire (monnaie citoyenne) et la création de petits commerces locaux (non franchisés).*
        - Remarque : tous les producteurs du GAC utilisent le Sous-rire.
        - Utiliser le Sous-rire dans les futurs marchés inter-villages.
    - *Encourager l'accès aux produits locaux pour les collectivités* (cantines, scolaires, CPAS).
        - Difficile de recevoir des offres de traiteurs pour les scolaires.
        - Récent changement avec un traiteur local : saut de qualité, que des soupes actuellement (depuis 3 ans dans les 3 écoles du réseau communal). Les écoles libres sont-elles fournies aussi ?
        - Idéal : que les cantines soient partiellement fournies par les producteurs locaux.
        - Pour ce faire, il faudrait constituer un pool de cuisiniers qui prépareraient les repas des écoles, des crèches et du CPAS, et ce avec des produits du circuit-court (collaboration possible avec le GAC et bons travailleurs article 60). Certes, ça couterait à la Commune, mais à long terme, ça éduquerait aussi la nouvelle génération à un cercle durable et vertueux.
        - La Commue pourrait faire une étude de faisabilité à cet effet.
        - Rendre ce projet transcommunal compliquerait tout : transport en camionnette, etc. D'autant que ce qui compte, ce n'est pas la quantité, mais la qualité.

    - Dans un second temps : Adhérer aux CDCE (Communes du Commerce Equitable), qui implique le respect de plusieurs conditions par différents acteurs (horeca, écoles etc.).

- Sont **rejetées** les actions suivantes :
    - ~~*Créer un label alimentaire transcommunal attestant de l'éthique des productions du Val de Lienne*~~. Une procédure de vérification éthique (cahier spécial des charges) liée à une telle procédure ne pourrait être prise en charge par un groupe de citoyens. En outre, un tel label risque davantage de diviser les producteurs plutôt que de les fédérer.

- Alternative : créer un petit sigle « Haute Ardenne » officieux qui accentuerait sans label un aspect plus local, plus régional des produits, une sorte de référence établie dans le cadre d'une dynamique locale.

- ~~*Soutenir la création d'un camion comptoir (vendeur itinérant de produits locaux) qui ferait le tour de la commune une ou deux fois par semaine ainsi que le tour des marchés régionaux.*~~
  - Cela impliquerait une gestion beaucoup trop compliquée.
- ~~*Mettre à disposition un local de dépôt/vente en circuits courts, au centre de Lierneux*~~*. : seulement dans un second temps.*
  - Alternative : dans un premier temps - plus judicieux d'agrandir le GAC, qui fournit déjà 25 familles chaque semaine à Bra, ou simplement de compter sur ses producteurs dans le cadre des actions à mettre en place, sans spécialement y adhérer, et ne pas délocaliser son point de vente (représente pour les organisateurs une heure de préparation par semaine).
- ~~*Créer un soutien pour les nouveaux producteurs qui se lancent sur la commune via la création d'une coopérative transcommunale de lait.*~~
  - Trop difficile à mettre en place sans experts dans ce domaine de compétences (AFSCA, etc.) ; en outre, il existe actuellement un projet entre trois producteurs à cet effet.
- ~~*Organiser des réunions d'information avec les acteurs concernés.*~~
  - Ce genre d'initiative n'est possible que si la demande est forte en matière d'information. Or ce n'est pas le cas et certaines écoles s'en chargent déjà (La Reid, S. Mostenne de la Province de Liège, etc.)
  -

*Éventuelles actions en faveur de l'**AUTOPRODUCTION et de l'ENVIRONNEMENT***

- Sont **retenues** les actions suivantes :
  - *Faire la promotion du caractère public ~~du potager et~~ du verger communautaire, Pré du Renard.*
    - Intégrer cette habitude dès le plus jeune âge en y invitant les écoles et autres collectivités.
    - Créer un panneau plus accrocheur qui invite tous les citoyens à se servir.
    - Attention que le potager du CPAS doit être mis en avant seulement pour ceux qui en ont vraiment besoin.
  - *Placer des arbres fruitiers à disposition des citoyens sur certains excédents de voiries publiques.*
    - Idée soumise : dans le parc du Vicinal, mais risque de déplaire si les fruits y pourrissent au sol.
      Alternative : *Planter uniquement des arbres fruitiers, près de la salle du Vicinal qui est envahie de mouches, afin d'attirer davantage d'oiseaux dans cette zone du parc.*
    - Attention sur les voiries : risque de chutes de fruits sur les voitures et de glissades, si non ramassés (et difficulté de charger les ouvriers communaux de cette mission).
    - Doit donc obligatoirement s'accompagner d'un travail de sensibilisation.
    - Solliciter le concours de l'asbl AGRAOST.
  - *Sensibiliser globalement les citoyens aux trucs et astuces en faveur de la biodiversité.*
    - Solliciter les concours d'Ecoconso, de Natagora et de Nature et Progrès.
    - Organiser des concours « *Jardins ouverts* ».
  - *Initier les citoyens à l'autoproduction de légumes.*
    - Séance d'initiation intergénérationnelle.
    - Invitation des écoles.

- *Développer le projet Cimetières verts, parcs et monuments.*
  - Mettre à disposition des visiteurs des *gants et petits outils* pour entretien des zones vertes et des tombes, croix, etc.
  - Créer un *panneau de sensibilisation/information d'un cimetière vert* (diminution des pesticides et nouvelles mesures vertes) – solliciter l'aide de l'agent communal formé en gestion différenciée.
- *Informer le citoyen en créant une base de données des nouveaux acteurs et outils énergétique (Qui fait quoi sur la commune ? Quelles possibilités d'entrer dans la Transition énergétique pour les citoyens ?)*
  - Solliciter l'aide du comité POLLEC.

Document évolutif
GT VIE SOCIO-ECONOMIQUE, CITOYENNE et ASSOCIATIVE (24.05.2018)

➢ Rappel des fiches concernées (selon récente adaptation des fiches hiérarchisées par JNC en fonction de la CLDR du 3 mai 2018)
+ vos commentaires généraux

- **Fiches (partiellement*) en lot 0**

  - A. **Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning. ***
  - S. **Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.**

- **Autres fiches : des lots 1** (endéans 3 ans après approbation du PCDR), **2** (endéans 3 à 6 ans) **et 3** (endéans 6 à 9 ans)

  - A. Développer un pôle de recherches en haute technologie /zoning. *
  - C. Créer un parcours fitness.
  - G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir.
  - H. Réaménager / Sécuriser les espaces publics.
  - I. Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun.
  - J. Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes.
  - L. Créer une maison des jeunes.
  - M. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance.
  -

➢ Concrètement, ce qui est à faire pour chaque fiche du lot 0 (Qui ferait quoi ?)

A. Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies /zoning *

⇨ **Réaliser un premier sondage** quant à un futur **appel à projets** auprès d'un public jeune.
Qui et comment ? Etudiants à contacter : lesquels ?
  - **Prendre des premiers contacts avec Gembloux ou l'Ulg** (création nécessaire d'un **argumentaire**).
    Qui dans la commune pourrait s'en charger ?
  - **Constituer un dossier sur base de l'étude socio-économique à re-présenter à la SPI** (2004 : refus quant à la construction d'un parc artisanal près de l'autoroute ; préférence pour l'extension du zoning déjà existant dans le centre de Lierneux).
    Besoin de la Commune pour introduction du dossier.

S. Créer un **lieu d'accueil pour un comité de développement local** en faveur des **circuits-courts,** du **terroir**, de l'autoproduction et de la **coordination entre les associations** culturelles, sociales et sportives

⇨ Créer d'abord ce **Comité citoyen de Développement Local**, constitué de citoyens bénévoles, des représentants d'associations, des producteurs et des commerçants locaux, reconnu et soutenu par la Commune pour :

- 1) **Agir en faveur du CIRCUIT-COURT et du TERROIR :**
  - **Créer une signalétique routière standardisée des exploitations/commerces du terroir en Val de Lienne**
    Qui contacte et invite les producteurs participants ?
    Comment ?
    Qui contacte le GAC Lierneux ?
    Qui contacte la MT la Haute Ardenne ?
  - **Créer un label alimentaire transcommunal attestant de l'éthique des productions du Val de Lienne** (pas forcément label bio !)
    Qui contacte le GAC Lierneux, la MT Haute Ardenne + un éventuel réseau alimentaire existant ?
  - **Organiser une tournante intervillageoise** (mensuelle ou hebdomadaire) **de marchés du terroir / de produits locaux**
    À lier avec le GT « Forum des associations »
    Qui contacte les producteurs ?
    Où ?
    Des idées ?

    Ou Soutenir la création d'un camion comptoir (vendeur itinérant de produits locaux) qui ferait le tour de la commune une ou deux fois par semaine ainsi que le tour des marchés régionaux :
    Qui contacte le GAC à cet effet?
    - Gestion du camion par plusieurs personnes d'une même coopérative /GAC de producteurs transcommunaux ?
      Qui aurait déjà un camion ?
      Le cas échéant, combien de personnes seraient intéressées par la gestion et la tournante de ce camion ?
      Autorisation requise ?
    - Adaptation des horaires aux personnes qui travaillent / qui ont du mal à se déplacer dans les villages.
      Quelle fréquence ?
      Quels villages ?
      Quid autorisations communales ?

    Ou Mettre à disposition un local de dépôt/vente en circuits courts au centre de Lierneux :
    - Possibilité que des bénévoles se chargent de la vente une à deux fois par semaine.
      Qui seraient les bénévoles ?
      Comment les recruter ?
      Quel lieu utiliser ? (dans un 1er temps)
  - **Proposer quelques produits typiques du terroir au sein du futur Office du tourisme.**
    Collaboration avec le GAC ou produits plus spécifiques de la région ?
    Olivier Mathieu ?
  - **Créer, avec la collaboration des producteurs, un *Circuit fermes transcommunal* pour partir à la découverte du terroir du Val de Lienne.**
    Qui contacte les producteurs intéressés par cette idée ?
    Qui se charge du contenu du circuit. Collaboration avec une ferme pédagogique ? avec instituteurs ?
    Création d'un petit dépliant ?
  - **Organiser des festivités et soupers citoyens « circuits-courts », thématiques et rassembleurs,** dans les parcs, au *Pré du Renard*, sur la *Place Ernest Nélis* ou dans des infrastructures disposant de cuisines.
    Quel lieu privilégier ?
    Quelles festivités ? (projection film, match, concert, bal lampions ?)
    Gros barbecue ? ou Auberge espagnole : chaque producteur amène sa production?
    Réservations obligent ?
    Quels producteurs sont intéressés ?
    Contacter aussi le GAC ?
  - **Soutenir l'expansion du Sous-rire et la création de petits commerces locaux (non franchisés)**
    Qui contacte l'administrateur du sous-rire ?
    Commet y sensibiliser les petits commerces locaux ?
    Comment attirer de nouveaux petits commerces locaux ? Des idées ?
  - **Créer un soutien pour les nouveaux producteurs qui se lancent sur la commune :**
    - Soutenir la création d'une coopérative transcommunale de lait : Stoumont, Vielsalm, Stavelot, etc. // GAC de Stoumont/Lierneux (contacter Eric Dechamps) + Gestion en commun les limitations imposées par l'AFSCA.
      Qui contacte Eric Dechamps ?
      Qui contacte les GAC de Lierneux et de Stoumont ?
      Qui seraient les administrateurs bénévoles de cette coopérative transcommunale?
    - Limiter les trajets et dépenses des petits producteurs via un système de local de dépôt/vente géré par des bénévoles au centre de Lierneux.
      //GAC Lierneux : souhaite s'agrandir ??
      Quel local ?
      Quels bénévoles ?
      Quelle fréquence ?

- Organiser des réunions d'information avec les acteurs concernés : GAC naissant, *Ceinture Aliment Terre Liégeoise*, personnes ressources pour conseils économiques/écologiques comme Stéphane MOSTENNE.
  Qui les coordonne ?
- **Adhérer** aux ***CDCE : Communes du Commerce Equitable***
  - Participation des acteurs locaux via l'engagement collectif via de mesures de communication/sensibilisation, via la création d'un comité de pilotage et une importance accordée aux produits agricoles locaux et durables.
    Qui sensibilise les acteurs ?
- **Encourager l'accès aux produits locaux pour les collectivités (**cantines scolaires, CPAS, etc.)
  Via qui ? Producteurs isolés ? GAC
  Qui ferait une enquête auprès des écoles ?
  Attention à l'afsca.

o 2) **Agir en faveur de l'AUTOPRODUCTION :**

- **Faire la promotion du caractère public du potager et du verger communautaires, Pré du Renard.**
  Création d'un panneau plus accrocheur ?
  - **Placer des arbres fruitiers à disposition des citoyens sur certains excédents de voiries publiques :**
    - Cueillette comme nouveau moyen de rencontres citoyennes.
    - Facilité d'entretien (taille 1x/an).
      Attention aux chutes de fruits sur voiture et glissades si non ramassé.
      Utile ?
  - **Solliciter l'AC pour bénéficier de dons d'arbustes d'essence régionale.**
    À mettre où ?
- **Sensibiliser globalement les citoyens aux trucs et astuces en faveur de la biodiversité :**
  - Solliciter les concours du réseau *Ecoconso*, de *Natagora* et *Nature et Progrès.*
    Qui ?
  - Organiser des week-ends citoyens « Jardins ouverts » :
    - Pour échanger des conseils en potager, via la possibilité de visiter les jardins d'autrui.
    - Á promouvoir via des annonces toutes-boîtes, via le Bulletin Communal et le *Vlan.*
      Qui souhaite le faire chez lui ?
      Comment assurer la coordination de l'événement et sa communication ? (Olivier Mathieu // GT Forum des associations)
  - Initier les citoyens à l'autoproduction de légumes :
    - Pour renouer avec l'agriculture à usage domestique.
    - Séances d'initiation à organiser au Pré du Renard par exemple.
      Qui apprendrait cet usage à d'autres ?
      Quelle fréquence ?
      Comment assurer la coordination de ces initiations et leur communication ? (Olivier Mathieu // GT Forum des associations)
- **Participer au projet communal *Cimetière vert, parcs et monuments*** (diminution des pesticides et nouvelles mesures vertes) en mettant à disposition des visiteurs des gants et petits outils pour leur entretien régulier (arrachage de mauvaises herbes).
  Comment et qui sensibiliserait la population à cette nouvelle vision du cimetière où la nature reprendrait ses droits ?
  Achat outils par AC ?

▪ 3) **Agir en faveur de la COORDINATION COMMUNALE et CITOYENNES entre ASSOCIATIONS culturelles, sociales et sportives :**

Mission globale actuellement prise en charge par le GT autonome *« Forum des associations »* :

- **Proposer aux 7 comités de village, aux 2 comités de jeunes (Sart et Lierneux) aux mouvements de jeunesse de la région, aux écoles primaire et associations culturelles, sportives, citoyennes et sociales, sans les mettre en concurrence, de participer à des manifestations communes fédératrices :**
  - Renaissance de fêtes vernaculaires en plein air :
    - Cérémonie d'intronisation au Thier de la Preu à SART : actuellement célébrée ailleurs que dans la fosse initiale, qui doit être sécurisée.
  - Expositions d'artistes communaux :
    - Mise à disposition d'un conteneur itinérant de 6m² comme lieu d'exposition itinérant.
      Qui le souhaite ?
  - Petites fêtes foraines et spectacles.
  - Animations scolaires et animations pédagogiques communes.
  - Journée annuelle de jeux anciens inter-villages :
    - Encourager différents organismes à participer à l'organisation d'une journée annuelle de « *Jeux populaires/olympiades intervillages* » en

période estivale, et ce par un dossier de présentation réalisé par notre cellule.
Exemple de jeux à présenter dans le dossier :
❖ *Tir à la corde* : deux équipes aux bouts d'une même corde la tirent le plus fort possible pour faire tomber l'équipe adverse.
❖ *Course dans un sac à patates* : chaque participant saute dans son sac pour parvenir au point d'arrivée le premier.
❖ *La chenille aux casiers de bière* : alors que tous sont perchés et serrés sur des casiers alignés avec l'interdiction de mettre un seul pied au sol, le denier de la file doit -en se collant à celui devant lui- faire passer au premier de la file le dernier casier de bière afin qu'il le replace à l'avant et que la file puisse ainsi continuer à avancer jusqu'au point d'arrivée, et ce avant l'équipe adverse.
❖ *Massacre de boîtes de conserve* décorées de visages bien connus des différents villages.
❖ *La pomme du prisonnier :* parvenir à croquer une pomme dans un seau d'eau (1 nouveau seau et 1 nouvelle pomme/personne) avec les mains croisées dans le dos et les yeux bandés.
❖ *Le clou du bûcheron :* un tronc d'arbre, un clou, un marteau…le premier qui l'aura totalement enfoncé aura gagné.
❖ *L'œuf précieux :* parvenir en un temps limité à un point d'arrivée avec un œuf entre les jambes, mais sans le casser.
❖ *La belle et le clochard :* danser un slow (musique accompagnatrice) avec une pâte crue en bouche, mais sans la casser.
❖ *La course à la raquette* : deux ou trois membres par équipe doivent en file indienne, les mains sur les épaules et les pieds insérés dans une grande raquette commune, parvenir au point d'arrivée avant l'équipe adverse.
❖ *La main innocente* : reconnaître en passant la main dans des boîtes tout ce qui se cache dedans (ex. : litchis ou shampoing pour sensations tactiles déplaisantes…)
❖ *Le kicker géant :* avec vrais personnages.

- Festivités en plein air : animations musicales, bals aux lampions, barbecues populaires, cinéma en plein air, soupers circuits-courts, projections match de foot :
  - Rien de trop pompeux, conférencier ou « bobo », mais simple, convivial et attractif pour toucher un maximum de monde et éviter à la longue un effet de « petite réunion particulière».
- Manifestations sportives ponctuelles : courses trail, VTT, minifoot, etc.
- Marchés du terroir en tournante inter-villages (cf. *infra*).

- **Assurer une bonne transmission des informations villageoises vers la Commune et les autres citoyens :**
  - Maintenir des valves publiques pour chaque village pour autant qu'elles soient remplies et représentatives des événements en cours (But : donner aux citoyens la possibilité d'y partager des informations).
  - Relever régulièrement la boîte à souhaits de son village.
  - Collaborer avec la Commune (via Olivier MATHIEU et un système de questionnaire) et le Comité de Développement Local :
    - Assurer le relais des informations entre associations/entités villageoises et Administration communale grâce à un questionnaire hebdomadaire/mensuel lancé par un agent communal (Olivier MATHIEU ?) pour récolter les informations auprès des associations qui le désirent et les partager au niveau communal.
    - En parallèle : le CDL créerait une newsletter régulière à envoyer aux citoyens intéressés pourrait alors annoncer les événements et projets en cours.
  - Consulter les 2 pages Facebook existantes :
    - Une gérée par la commune (*Lierneux au quotidien*).
    - Et l'autre par les citoyens (*Lierneux, ma commune, j'interviens et je suis responsable*).
    - Ne pas en créer une nouvelle. Pas besoin de multiplier les initiatives.
- **Créer des services citoyens : *Repair café,* banques *Sous-rire,* ateliers de récupération/recyclage, etc.**
  - M. DANIEL propose ses services un jour tous les deux mois (dans le cadre d'un *Repair Café*)
    - Beaucoup d'appareils réparables sont trop régulièrement jetés.
    - Nécessite un petit local pour les dépôts et les réparations.
      Autres participants ?

- **CONCRÈTEMENT**
  - **D'abord entreprendre de premières actions avec le soutien communal.**
  - **Ensuite solliciter la Commune pour l'obtention d'un local fédérateur** (à Lierneux) **où se réunir :**
    - Dans l'ancienne gare, au centre de la Lierneux (pour réunions et dépôt/vente) ? ! MAIS projet JNC (classé N)

- Ou conteneur itinérant de 6m², au moins comme petit bureau d'accueil ?
- Ou un point relais dans un ancien îlot de propreté prochainement installé au Pré du Renard ?

- 4) **Agir en faveur de l'ENVIRONNEMENT et de l'ENERGIE (en collaboration avec le Comité POLLEC :**
  - **Informer le citoyen en créant une base de données des nouveaux acteurs et outils énergétiques.** : qui fait quoi sur la commune ? Qu'existe-il comme possibilités d'entrer dans la Transition énergétique pour les citoyens ?
    Contacter POLLEC
    Réunion entre POLLEC et citoyens ?
    Récente organisation d'un salon des énergies au Vicinal... (mais peu de monde !)

Missions communales en date du 24 mai 2018 (GT Vie socio-économique, citoyenne et associative)

S. Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives

Créer une signalétique routière standardisée des exploitations/commerces du terroir en Val de Lienne.

- Consulter la Maison du Tourisme Haute Ardenne pour s'assurer de son soutien (graphisme et aval) et de la participation des autres communes qui y adhèrent (Vielsalm et Gouvy) **ET** quid alors des autres communes des acteurs du GAC (3 Ponts, Manhay, Stoumont et Stavelot ?)

Créer un petit sigle « Haute Ardenne » officieux qui accentuerait sans label un aspect plus local, plus régional des produits, une sorte de référence établie dans le cadre d'une dynamique locale.

- Contacter le service graphisme de la MT HA.

Organiser une tournante inter-villageoise mensuelle de marchés de produits locaux et du terroir.

- Consulter les citoyens sur le site communal ou via le bulletin communal afin de sonder leurs attentes : désireraient-ils participer (comme producteurs, comme bénévoles ou comme passants)?
- Mettre à disposition des marchés les petits chalets communaux, mais il serait compliqué de compter à cet effet sur l'intervention des ouvriers communaux (plus pratique une tonnelle).
- Solliciter la MT Haute Ardenne pour la publicité/promotion de chaque marché (portée communale puisque commune à tous les villages)
- Via OFFICE TOURISME : Olivier MATHIEU se chargera de relayer l'information sur internet.

Disposer d'un local de dépôt-vente en circuit-court dans le centre de Lierneux.

- Mettre à disposition un lieu communal à utiliser ? (dans un second temps).

Proposer quelques produits typiques du terroir eu sein du futur Office du Tourisme.

- S'occuper de la gestion de la comptabilité de produits proposés en package.

Créer, avec la collaboration des producteurs, un « circuit fermes » transcommunal pour partir à la découverte du terroir du Val de Lienne.

- Mettre à disposition 1x/an pour ce circuit de ferme un petit train (communal ?).
- Lier ce projet avec le projet signalétique du terroir (concours de la MT Haute Ardenne).
- Créer un dépliant en collaboration avec la MT HAà cet effet (voir site MT HA : producteurs circuits-courts des 3 communes recensées).

Encourager l'accès aux produits locaux pour les collectivités (cantines, scolaires, CPAS).

- Constituer un pool de cuisiniers qui s'approvisionneraient partiellement en produits locaux, prépareraient les repas des écoles, des crèches et du CPAS, et ce avec des produits du circuit-court (collaboration possible avec le GAC et bons travailleurs article 60).Certes, ça coutera à la Commune, mais à long terme, ça éduquera aussi la nouvelle génération à un cercle durable et vertueux.
- Réaliser une étude de faisabilité à cet effet.

Adhérer aux CDCE (Communes du Commerce Equitable) qui implique le respect de plusieurs conditions pare différents acteurs (horeca, écoles etc.).

- Faire une étude de faisabilité PUIS diffuser ce projet par des réunions et des canaux de communication communaux.

Faire la promotion du caractère public (du potager et) du verger communautaire, Pré du Renard.

- Y inviter les écoles et autres collectivités pour intégrer cette habitude dès le plus jeune âge.
- Créer un panneau plus accrocheur qui invite tous les citoyens à se servir dans le verger.

Placer des arbres fruitiers à disposition des citoyens sur certains excédents de voiries publiques.

- Planter uniquement des arbres fuitiers, près de la salle du Vicinal qui est envahie de mouches, afin d'attirer davantage d'oiseaux dans cette zone du parc.
- Solliciter le concours de l'asbl AGRAOST.

Sensibiliser globalement les citoyens aux trucs et astuces en faveur de la biodiversité.

- Solliciter les concours d'Ecoconso, de Natagora et de Nature et Progrès.

Initier les jeunes citoyens à l'autoproduction de légumes.

- Inviter les écoles 0 des séances d'initiation intergénérationnelle au maraîchage.

Développer le projet Cimetières verts, parcs et monuments.

- Mettre à disposition des visiteurs des gants et petits outils (achat chez Action) pour entretien des zones vertes et des tombes, croix, etc.
- Solliciter l'agent communal formé en gestion différenciée pour le contenu d'un panneau de sensibilisation/information d'un cimetière vert à créer pour promouvoir la diminution des pesticides et les nouvelles mesures vertes.

Informer le citoyen en créant une base de sonnées des nouveaux acteurs et outils énergétique (Qui fait quoi sur la commune ? Quelles possibilités d'entrer dans la Transition énergétique pour les citoyens ?)

- Collaborer dès que faire se peut avec POLLEC

Proposer aux 7 comités de village, aux 2 comités de jeunes (Sart et Lierneux) aux mouvements de jeunesse de la région, aux écoles primaire et associations culturelles, sportives, citoyennes et sociales, sans les mettre en concurrence, de participer à des manifestations communes fédératrices.

- Mettre à disposition un conteneur itinérant de 6m² comme lieu d'exposition itinérant.

Créer des services citoyens : Repair café, banques Sous-rire, ateliers de récupération/recyclage, etc.

- Mettre à disposition un jour tous les deux mois un local pour l'activité d'un repair Café.

Récapitulatif de l'année 2018 (réflexions GT et CLDR incluses)

Novembre 2017
- Le Collège s'est positionné sur l'ordre de priorité à accorder aux actions à mener **en lot 0**
Le Collège,
Prend acte du mail reçu du service PCDR du GREOVA le 31.10.2017 relatif à la liste des actions, reprise en 8 fiches, qui sera bientôt proposée aux citoyens lors des prochains GT ;
DECIDE de donner suit leur ordre de priorité pour les différentes actions :

1 – ***Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitants des villages sécures et conviviaux.***
➔ **Réalisé mais le GT du 8 mars mené avec la CCATM a eu peu d'incidence.** Quid?

2 - ***Garantir la préservation de l'architecture locale/du patrimoine architectural par une charte.***
➔ **Non réalisé.**

3 – ***Créer un lieu d'accueil pour un Comité de Développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.***
➔ **Plusieurs actions menées :**

- Fiche actuellement développée en lot 1 par JNC (a fait l'objet de la CLDR du 27 juin 2018) : ***Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir via la création d'une infrastructure pour marché fixe hebdomadaire et la création d'un pool communal de cuisiniers de repas en circuit-court à distribuer aux collectivités.***

- Actions citoyennes lot 0 de renfort du circuit-court projetées en collaboration avec la Maison du Tourisme Haute Ardenne et les communes de Gouvy et de Vielsalm (Trois-Ponts n'a pas répondu) :
Projet signalétique routière des exploitations du terroir,
Projet logo local et qualitatif des produits artisanaux et alimentaires Haute Ardenne,
Projet Fermes ouvertes.

- GT mené par MM. CHEVOLET et GERMAIN en faveur du carrefour des associations mais rencontre des difficultés pour fédérer autour d'un projet concret les associations de la commune – mis entre parenthèse pour le moment.

- 1er *Dépann'Café* organisé au Vicinal le dimanche 18 novembre 2018.

4 – ***Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêts par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'information et charte touristique.***
➔ **Plusieurs actions menées :**

- Charte touristique de préservation de la nature réalisée par M. GERMAIN : reste à l'imprimer et à la distribuer dans tous les lieux concernés (OT, gîtes, etc.). *Cf. Annexe 1 p.7*

- Majorité des réhabilitation des balades TARPAN passées en revues ; reste la prise en charge et concrétisation par la commune des petits travaux d'amélioration (rénovation du balisage, renforcement des poteaux etc…) – M. Minet transmet actuellement cette liste au service concerné.

– **Panneaux de mise en valeur du patrimoine (chapelles) de la balade 10 de Bra finalisé**s mais doivent encore être placés ET **nouveau panneau d'accueil TRAPAN mis en place à Bra (inauguration prochainement prévue).**

- Réflexion aboutie sur la modification du tracé balade 11 de Bra mais il n'existe pas encore de contenu patrimonial pour cette balade et les balises doivent être changées pour que la modification de l'itinéraire soit effective.

- **Nouvelle balade de Sart à créer en suspens.** En cause : indisponibilité du personnel et exigences du CGT quant à la création d'une nouvelle balade.

- Disponibilité d'un groupe de bénévole pour l'entretien des balades tarpan et du petit patrimoine. ➔ Lancer prochainement à cet effet un appel dans le BC. Pas encore réalisé.

- Contenus informatifs liés au patrimoine architectural, historique et environnemental actuellement étoffé par les citoyens des Gt dans le but de créer des panneaux points d'intérêt à placer sur les éléments architecturaux, dans la nature ou près de certains points d'intérêt.

- **Possibilité de bénéficier de graphisme gratuit pour divers sortes de panneaux de sensibilisation aux parcs et cimetières phyto 0** – ne reste plus qu'à les imprimer sur panneaux réels et à les placer.
Cf. Annexe 2 p.8
+ Achat communal d'outils à 1 euros pour inciter les citoyens à entretenir les cimetières (non réalisé)

- Diffusion concrétisée de conseil Natagora dans le dernier bulletin communal. *Cf. Annexe 3 p.9.*

- Projet du lot 0 en création : ***Réhabilitation de l'écosystème du Parc du Vicinal*** **(imaginé par M. et Mme SALME, A. DANIEL et D. NINANE) : <u>présenté en CLDR du 20 novembre 2018</u>**

5 - ***Créer un parcours vitae dans la nature et des observatoires du paysage.***
➔ **Idée du parcours vitae abandonné : démodé ;** besoin d'un espace sportif en plein air plus visible et plus centralisé (dans un parc par exemple et à proximité des écoles).
➔ **Contenu de futurs panneaux à placer sur les sites paysagers en cours de création.**
➔ **La création d'un réel observatoire du paysage (avec une tour) pourrait faire l'objet d'une fiche du lot 1, 2 ou 3.**

6 – ***Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du Randonneur.***
➔ **Projet abandonné pour un autre, plus important, imaginé par des citoyens, qui sera développé par JNC lors de la 1ère CLDR de 2019 :** ***Projet de mise en valeur du site de La Preux à Sart (à vocation patrimoniale, touristique et citoyenne).***

7 – ***Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale.***
➔ **Non réalisé.**

8 – ***Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies.***
➔ **Passée en lot 1. Non réalisée.**

<u>CLDR du 8 février 2018</u> (sans JNC)
-Passage en revue des priorités énumérées ci-dessus.
-Au regard du désaccord de certains membres quant au contenu de certaines fiches-projets, l'auteur de programme JNC sera invité à la prochaine CLDR du 26 mars 2018 pour analyser leur cohérence par rapport aux spécificités communales et proposer des fiches du lot 1,2 ou 3 de plus grande envergure.

<u>CLDR du 23 mars 2018</u> (avec JNC)
-Maintien du listing et de la priorisation des fiches du lot 0.
-Mais re-validation des fiches-projets qui feront l'objet des **lots 1, 2 ou 3 du PCDR** :
Liste globale finale proposée au vote :

-Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
-Installer des tours d'observation du paysage
-Créer un parcours fitness
-Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
-Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
-Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge
-Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
-Réaménager / Sécuriser les espaces publics
-Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun
- Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes
-Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
-Créer une maison des jeunes
-Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance

-Aménager l'ancienne gare de Lierneux
-Réhabiliter et développer le site de la Preux
-Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
-Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

-Identification des fiches-projets les plus prioritaires du **lot 1** :
Liste des fiches-projets prioritaires :

1. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
2. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
3. Développer les logements intergénérationnels / Créer des pavillons pour seniors autonomes
4. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
5. Réhabiliter et développer le site de la Preux
6. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

CLDR du 7 juin 2018 (avec JNC)
- Choix posés : la CLDR souhaite majoritairement 2 actions dans le cadre de la fiche-projet
2. « ***Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir » :***

1) Le ***besoin d'une infrastructure pour y organiser un marché fixe hebdomadaire,*** dans unpremier temps réalisable en lot 0 (possibilité de le mettre en place sans gros investissements : chalets communaux / utilisation du préau du Pré du Renard)
PUIS - selon son succès ou non et en fonction de la demande - l'aménagement d'une infrastructure pérenne / complexe polyvalent dans le cadre du lot 1/2 du PCDR.

Le ***lieu le plus opportun et le plus central***, muni d'un espace vert et d'un parking, dans un premier comme dans un second temps, ***est à l'unanimité le Pré du Renard***, au centre de Lierneux (moyennant évidemment des horaires de soirée qui ne dérangeront pas les résidents).

➔ **Le GT « Vie socio-économique, culturelle et associative », qui traite des actions citoyennes relatives aux circuits-courts, devait réaliser les actions suivantes :**

- Etablir une liste exhaustive des producteurs en circuit-court de Lierneux et des communes des alentours.
➔Réalisé

- Sonder leurs possibilités (fréquence, organisation...) et souhaits/attentes via un questionnaire Google Forms.
➔Réalisé mais peu de succès (seulement 14 réponses sur 40 producteurs concernés)
➔Alternative en collaboration avec la FRW pour les communes de la MT HA : organiser une grande rencontre des producteurs Haute Ardenne.

- Prendre contact avec le CPAS concernant, dans un premier temps, la possibilité d'allouer une dizaine d'euros par mois par bénéficiaire à des chèques-repas « Sous-rire », à utiliser au sein de ce futur marché fixe hebdomadaire, et dans un second temps concernant la distribution en circuit-court des repas des bénéficiaires.
➔Réalisé, mais aucune réponse du CPAS.

- Les encourager à s'inscrire sur le site internet du « Clic local ».
➔Non réalisé.

2) Le ***besoin d'une transmission du « consommer local »*** via la préparation par un ***pool communal de cuisiniers*** (dans des cuisines professionnelles) de ***repas en circuit-court à distribuer aux collectivités.***

La Commune, dans un second temps et **si le projet de distribution en circuit-court aux collectivités est retenu**, pourrait aussi **sonder toutes les collectivités** à cet effet, *via* un courrier.

CLDR du 20 novembre 2018 (avec JNC)

- **Récapitulatif des actions** menées et toujours en cours en 2018 ; éventuelles remarques.
- Perspectives 2019.
- **Présentation du projet du lot 0** :« ***Réhabilitation de l'écosystème du Parc du Vicinal*** »
- l'asbl ECOSEM de LLN propose des prix tout à fait abordables en matière de **plantes indigènes** : sachet de 205g pour 50m². Rem. : pour les **espèces sur les murs** : certaines espèces peuvent aussi se trouver facilement dans la nature (la tanaisie par ex.).
- Eviter les ~~**fruits qui tombent**~~ ; privilégier seulement des **arbustes fruitiers** (noisetiers et sureau).
- Eviter ~~**plantes à odeur fétide**~~ (ou alors seulement à l'arrière du bâtiment où ça ne gênera personne).
- Pour la **mare** : privilégier une bâche pour calfeutrer la zone par rapport à l'habitation en bordure (pas une ~~manne avec argile~~) et nécessité de la sécuriser par un **grillage** à noyer dans les plantes. Elle pourrait aussi **devenir une zone didactique** (si projet « jeunesse » concrétisé à la gare : insectes aquatiques, libellules, batraciens, tritons, grenouilles…- accès possible pour une visite sur le côté du talus en pente faible).
- Faire un **pré fleuri** sur tout le **talus derrière l'atelier**, dans le virage (facile : 1 fauche par an) à l'endroit où étaient à la base prévus les ~~**cotonéasters.**~~

Rem. : À semer entre 15 avril et 15 mai 2019, ou fin août – septembre 2019 : terre préparée nue, pas trop riche, passée au rateau avant semis.

- Privilégier la **vigne vierge sur les murs** et pas le ~~**lierre**~~ (ne s'incrustera pas dans la pierre).
- Alternative aux ~~**tours à hirondelles**~~ (qui fonctionnent mal selon AVES et la LRBO) : **nids artificiels** (200 nids pour 5000 €) avec planches pour éviter que les fientes tombent des corniches.

Rem. : il s'agit de nids **à hirondelles** (de fenêtres et de cheminées) et **à martinets** conçus pour éviter que les moineaux y entrent.

- Privilégier le **buis**, qui peut attirer des **centaines d'oiseaux** (lui donner une base de départ si on veut éviter de devoir le tailler par après) et les bacs à eau pour qu'ils s'y lavent.
- Planter de nouveaux arbres : **1 buis et 1 châtaignier** d'une certaine hauteur, ou 1 **noyer**. Et **1 saule** près du nichoir. (Eviter le ~~**bouleau**~~, local certes, mais qui n'attire que les pies et corneilles.) Et si un jour le parc s'ouvre à la jeunesse : pourquoi à un endroit qui ne gêne pas un arbre à ½ tige ou à haute tige (pommier).
- **Abattre** les **2 ou 3 arbres** qui n'évolueront plus car trop gros autres autour d'eux.
- Pour le **passage en voiture et le nouveau parking** : la présence du pylone électrique gênerait si ce passage était totalement perpendiculaire, donc mieux l'aménager **en quinconce** ; éviter un ~~**grillage au sol**~~ laissant passer l'eau (difficulté à y marcher pour les invités de la salle) – privilégier une **dolomie.**
- **Hôtel à insectes** oui – ~~**abeilles**~~ non (sécurité).
- Pour la **haie mitoyenne** avec le voisin, qui sera entretenue par la commune : ne pas couper l'actuelle ; planter une nouvelle **de hêtre ou de charme** un peu plus en avant (sur 30 cm de part et d'autre de la clôture), et y intégrer pour casser la linéarité un noisetier ou un sureau. Couper l'autre un an plus tard pour ne pas embarrasser le voisin.
- Dans le **petit talus/fossé du parking actuel : placer framboisiers, noisetiers.**
- Problème des **mouches** : diminuera, mais la proximité de la ferme ne sera pas résolue.
- La présence d'une **fontaine** et de **lumière** au niveau du passage et parking à créer impliquera une **nouvelle liaison électrique** vers le Vicinal.

et **demande d'approbation** en tenant compte des remarques suivantes :

- Rendre la haie parallèle aux tuyas libre, en y intégrant plusieurs essences.
- Ne pas privilégier que le buis, qui n'attire pas les hirondelles.
- Tenir compte que les nids à insectes attirent exclusivement les abeilles (inoffensives).
- Tenir compte que le sureau peut nuire aux bovins de la ferme adjacente au parc.
- Privilégier les plants locaux et favoriser ainsi le commerce local.
- MAIS Tenir compte des conseils de NATAGRIWAL, son contact avec l'asbl de LLN (qui distribue certains plants) collaborant avec Gembloux qui procède régulièrement à des prélèvements de sols.
- Eviter certains mariages de plantes ; tenir compte de l'effet invasif du sureau.
- Ne pas oublier la bourrache, qui repousse les insectes et qui est une ressource locale.
- Garder la perspective entre la gare et les anciens ateliers du Vicinal en déplaçant le saule pleureur souhaité.
- Ne pas oublier le laurier, qui monte haut et dont les baies attirent de nombreux oiseaux.
- Laisser grandir plus haut la haie située le long de la ferme.

➔ **Tout cela impliquerait le travail d'un entrepreneur.**

- **Peser le pour et le contre** quant à la présence d'un **nouveau parking** dans le projet :

Les –	**Les +**
-Envahirait la zone verte	-Les invités ne se parqueraient plus sur la pelouse (pelouse = bourbier si pluie)
-Restreint la zone de jeux pour enfants	-Faciliterait l'accès de la salle aux PMR (et même problème si alternative du P plus près de la gare que de la salle)

Prochaine interCLDR du jeudi 13 décembre 2018

- En fin d'après-midi, à l'Administration communale d'Aywaille. La convocation officielle vous parviendra sous peu.
- Mise à l'honneur de la mobilité douce : avec des interventions sur le réseau RACK, le réseau à points-nœuds et le RAVeL de l'Amblève.

1ère CLDR de 2019 (avec JNC)

- Convocation et ordre du jour à faire suivre par JNC.
- Actualisation de la CLDR (nouveau ¼ communal et remplacement des 2 démissionnaires).
- Présentation devant JNC du projet relatif à la fiche ***5. Réhabiliter et développer le site de la Preux à Sart*** (L. LUGENTZ).

Annexe 1

CODE DE BONNE CONDUITE

Vivez, et laissez vivre : vous cherchez la quiétude, ne la détruisez pas.
Emportez un sac à déchets avec vous. Et utilisez-le.
Ne faites du feu qu'aux endroits prévus, en tenant compte des arrêtés d'interdiction éventuels.
Ne fumez pas. Outre le danger d'incendie, ça éloigne le gibier que vous pourriez observer.
Parlez peu, et ne hurlez pas. On sait que vous êtes là.
Si vous ne pouvez plus vous en passer, mettez au moins votre portable en veille discrète.
Ne piétinez pas tout. Beaucoup de richesses sont à vos pieds.
Tout chien chasse, même Choupinou le Yorkshire : tenez votre compagnon en laisse. Et si, malgré tout, vous décidez de lui laisser un peu de liberté, faites-le dans une zone de pâtures inoccupées.
Respectez les clôtures et, en tout cas, pensez à les refermer si vous devez parcourir un enclos.
Vous avez le droit de ne pas aimer la chasse, pas celui de vous exposer inutilement : consultez les valves d'information, et tenez compte des messages de danger rencontrés en chemin.
Le domaine public n'est pas un circuit : si vous utilisez un engin à roues, tenez compte des autres usagers.
En respectant autrui, c'est vous que vous respectez ; en protégeant l'environnement, c'est vous que vous protégez. Pensez-y.

Annexe 2

Site ADALIA : sensibilisation aux parcs et cimetières phyto 0 : panneaux et dépliants (graphisme et adaptation gratuits)

Concernant la gestion écologique des espaces verts:

- 7 panneaux thématiques (A2) à installer "sur site" pour illustrer les aménagements suivants: Prairie fleurie ; pré de fauche ; tonte différenciée ; haie diversifiée ; zones sans pesticides ; enherbement ; cimetière sans pesticides.
- 1 grand panneau de 1m sur 1m 50 intitulé "Votre commune agit pour plus de nature ... et vise le zéro pesticide !".On y explique les dangers liés aux produits phyto. Liées à cette dernière affiche, des "flèches" indiquent les endroits intéressants.
- 1 dépliant sous forme d'un triptyque. La version standard intitulé "Ma commune pratique la gestion différenciée".
- 1 panneau «routier» de taille A2, « Ici votre commune applique une gestion écologique».

Concernant l'aménagement et la gestion des cimetières

- 1 dépliant sous forme de triptyque reprenant divers exemples et conseils d'aménagements.

Nos supports sont adaptables, pour obtenir un fichier personnalisé:

1 Contactez-nous afin de commander le(s) visuel(s) souhaité(s) sur angelique@adalia.be.

2. Envoyez-nous par courriel votre logo et éventuellement vos photos en bonne qualité.
3. Nous vous envoyons les fichiers adaptés afin d'avoir une confirmation de votre part.
4. Nous vous envoyons les fichiers définitifs en format pdf de bonne qualité afin que vous puissiez les imprimer.

Voir ces PDF en grands formats sur
https://www.adalia.be/panneaux-et-depliants-sur-la-gd

Annexe 3
Article paru dans le dernier bulletin communal (sensibilisation à la nature)

Les bons conseils de Natagora

Natagora a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.

Qu'est-ce que la biodiversité ?
À quoi sert-elle ?
Et pourquoi est-il impératif de la protéger ?

Dans le mot biodiversité on trouve bio (« vie » en grec) et diversité. Il s'agit donc de la diversité du vivant, c'est-à-dire la diversité des espèces d'animaux, de plantes, de champignons… Mais c'est aussi la diversité de leurs gènes et donc des variantes au sein de ces espèces ainsi que la diversité de leurs « assemblages » (appelés écosystèmes).

À côté de ce sens premier, le mot biodiversité est souvent utilisé pour désigner l'ensemble des êtres vivants.

La biodiversité nous sert aujourd'hui !

Les organismes vivants et les écosystèmes qu'ils composent nous fournissent l'entièreté de notre alimentation (à l'exception du sel et de l'eau), 40 % de nos médicaments, l'essentiel de nos combustibles, des matériaux divers (bois, coton, laine…). Ils sont aussi une source infinie d'admiration et sont donc essentiels à notre équilibre mental. Ils nous fournissent aussi des services insoupçonnés! Ils purifient l'air, régénèrent et aèrent les sols, régulent les cours d'eau et stabilisent le climat. Et ces services sont gratuits ! Les technologies pour produire ces services nous coûteraient environ le double de l'argent qui circule dans le monde.
La biodiversité nous servira dans le futur!

La biodiversité est une source infinie d'inspiration. L'homme copie des formes, des matières, des propriétés, des processus et des fonctions des êtres vivants pour innover. C'est, par exemple, l'étude du vol des oiseaux qui a permis à l'homme de créer des machines capables de voler et demain, on découvrira peut-être un médicament révolutionnaire en extrayant une molécule d'une espèce aujourd'hui considérée comme banale ou sans intérêt.

Il faut aussi se rappeler que nous vivons dans un écosystème à l'équilibre fragile dans lequel chaque espèce représente le maillon d'une chaîne qui représente l'écosystème. Si on retire un maillon, la chaîne casse, l'équilibre est rompu et l'écosystème est perturbé. La biodiversité a donc un rôle de stabilisateur vis-à-vis des perturbations. En cas de raréfaction ou disparition d'un maillon au sein d'un écosystème, plus il y a d'espèces potentielles pour le remplacer, plus il y a de chances qu'un service offert par cet écosystème puisse perdurer.

Pourquoi s'inquiéter aujourd'hui ?

De tout temps des espèces sont apparues pendant que d'autres disparaissent. La différence est qu'aujourd'hui le taux d'extinction des espèces est 100 à 1000 fois plus élevé que le rythme qui prévalait avant l'ère industrielle… alors que le taux d'apparition n'a pas changé. Le nombre total des espèces présentes sur la planète est donc en train de diminuer et ce, très rapidement.

Nous vivons actuellement une extinction des espèces. On considère aujourd'hui qu'au moins 75% des espèces animales et végétales présentes sur terre ont disparu en une période très courte en terme de temps géologiques. La dernière extinction de cette ampleur (dite massive) a vu la disparition des dinosaures et était le cinquième que la terre ait connu. Aujourd'hui, nous vivons donc la sixième extinction massive des espèces.

Pour plus d'informations, surfez sur www.natagora.be

natagora
la nature avec vous

GT Vie socio-économique, citoyenne et associative du 26 juin 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative »
Le 26 juin 2018 à 19h30
(Salle du Conseil de l'Administration communale – rue du centre - 4990 Lierneux)

11 personnes présentes.

Ce GT a consisté en la répartition des missions à réaliser dans le cadre de la fiche consistant à *créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives*.

- Rappel des dernières décisions de la CLDR du 7 juin 2018 relatives à cette fiche.
- Passage en revue des points relatifs à cette fiche nécessitant une diffusion dans le prochain bulletin communal de Lierneux.
- **Diffusion des avancées relatives aux petits projets à mettre en place qui constituent cette fiche et réactions des citoyens** :

    - **Un rendez-vous est prochainement prévu – début juillet - entre M. LEONARD, A. EVRARD du GREOVA et Mme S. LEJEUNE, Directrice de la Maison du Tourisme Haute Ardenne afin de discuter de son éventuel soutien pour les points suivants :**
        - La création d'une signalétique routière standardisée des exploitations/commerces du terroir en Val de Lienne (uniquement pour les producteurs des communes adhérant à la MT HA : Lierneux, Gouvy, Vielsalm et Trois-Ponts.)
        - La création d'un petit sigle officieux « Haute Ardenne » sur les produits locaux comme symbole d'une dynamique locale en circuit-court.
        - Le soutien publicitaire (création graphisme de flyers et d'affiches) des marchés réguliers (producteurs locaux au Pré du Renard à Lierneux, à vocation plus citoyenne) comme ponctuels (tournante intervillage estivale rassemblant animations, musique/concerts, points repas, *etc.,* autour de producteurs et d'artisans locaux, à vocation plus touristique).
            - Un comité des forces vives qui pourront rendre ces événements possibles est nécessaire (programmation, réservation, mise en place sono, éclairage, affichage, législation sabam etc.). Le Groupe d'action autonome « Fédération des associations » se charge de sonder auprès des associations impliquées les possibilités à cet effet.
            - Si une promotion touristique n'était pas possible pour les marchés locaux citoyens réguliers, une aide pourrait être demandée à l'Office des produits wallons ou encore à l'APAQ-W.
            - Tous les producteurs et artisans de ces marchés ont-ils impérativement besoin d'une carte de marchands ambulants pour ces marchés (soit, d'un registre de commerce)? Ou existe-t-il de petits statuts autorisés ?
        - La mise à disposition d'un petit train et la création d'un dépliant touristique pour un événement annuel ou semestriel qui s'apparenterait à un « circuit ferme

transcommunal », impliquant la visite de certaines infrastructures des producteurs des communes de la MT HA.

- A. EVRARD a composé le **questionnaire à diffuser aux producteurs concernés afin de sonder leur avis par rapport à divers projets relatifs à cette fiche.**
  - Deux invitations à compléter un questionnaire Google Forms seront proposées :
    - l'une uniquement pour les producteurs des communes attachées à la MT HA (Lierneux, Gouvy, Trois-Ponts et Vielsalm) visant tous les projets sur la table ;
      - Participation régulière au marché citoyen du Pré du renard
      - Participation annuelle à un événement circuit-court estival intervillage
      - Signalétique des commerces du terroir
      - Circuit ferme transcommunal
      - Fourniture d'un pool de cuisiniers du circuit-court pour les collectivités
      - Adhésion à un sigle officieux Haute Ardenne témoin de la dynamique locale de ses producteurs en circuit-court
      - Adhésion aux producteurs fournisseurs du GAC
      - Idées nouvelles en guise de renfort de soutien communal
      - Adhésion au Sous-rire
      - Vente de produits secs, en bocaux ou sous vide au sein de paniers mis en vente au futur OT
      - Intérêt pour future adhésion aux CDCE
      - Fourniture pour petits déjeuners de futurs touristes d'un écolodge ou d'une maison de randonneurs sur la commune de Lierneux
    - l'autre pour les autres producteurs actifs hors de ces communes, uniquement pour les projets qui n'impliquent pas un soutien de la MT HA.
      - Participation régulière au marché citoyen du Pré du renard
      - Participation annuelle à un événement circuit-court estival intervillage
      - Fourniture d'un pool de cuisiniers du circuit-court pour les collectivités
      - ?? Adhésion à un sigle officieux Haute Ardenne témoin de la dynamique locale de ses producteurs en circuit-court ??
      - Adhésion aux producteurs fournisseurs du GAC
      - Idées nouvelles en guise de renfort de soutien communal
      - Adhésion au Sous-rire
      - Intérêt pour future adhésion aux CDCE (seulement si Liernieusiens)
      - Fourniture pour petits déjeuners de futurs touristes d'un écolodge ou d'une maison de randonneurs sur la commune de Lierneux

  - Mme LEJEUNE, qui connait bien les producteurs du GAC, propose de leur relayer cette invitation afin de capter davantage leur attention. A. EVRARD lui fera part du courriel à envoyer lorsque la rencontre avec la MT HA relative à certains projets aura eu lieu et après que les membres de la CLDR aient validé les contenus de ces questionnaires qui leur sera prochainement soumis par courriel (délai d'approbation de 15 jours. Passé ce délai, application du qui ne dit mot consent).

- A. EVRARD a relayé à la Direction du CPAS de Lierneux le **souhait de renforcer l'accessibilité des produits locaux et de la monnaie locale (Sous-rire) aux personnes plus précarisées via la distribution mensuelles de chèques Sous-rires (d'une valeur de 10 euros) aux bénéficiaires.** Sa réaction est encore attendue.

- **Le projet de <u>créer une cuisine communautaire</u>** (ainsi que des bureaux CPAS et une salle pour les seniors) **est passé au dernier Collège à l'extraordinaire.** Cette décision pourra grandement jouer en faveur de la <u>création d'un pool de cuisiniers</u> (1 ou deux professionnels aidés par des travailleurs sociaux art. 60) qui préparerait des repas à base de produits locaux pour les collectivités de la commune (écoles communales et libres, crèches, maisons de repos, ...).

- A. EVRARD a pris **<u>contact avec Natagora et Ecoconso</u> afin de savoir si les conseils qu'ils diffusent en matière de <u>nature, biodiversité, trucs et astuces de consommation</u> etc. pourraient être utilisés tels quels sur des panneaux de sensibilisation.**
  - La réponse est oui du moment que leur logo n'est pas omis et que le contenu des panneaux leur est soumis avant impression.
  - Il est aussi prévu de contacter la régionale NATAGORA Ourthe-Amblève ou encore NATURA 2000 afin de mes inviter à se pencher sur la mise en valeur d'un site naturel communal (pas encore le cas).
  - Il est souhaité que certains de ces conseils en matière de biodiversité soient aussi diffusés dans le bulletin communal.

- A. EVRARD a pris **contact avec l'agent communal formé en gestion différenciée (O. MATHIEU) qui l'a aiguillée vers l'organisme de <u>gestion différenciée ADALIA</u>.**
  - Leurs <u>PDF relatifs à la gestion phyto 0 des parcs et cimetières</u> peuvent être imprimés tels quels et gratuitement sur des panneaux de sensibilisation à l'entrée des cimetières.
  - Mieux encore : le <u>service graphisme d'ADALIA se charge gratuitement de la mise en page de ces panneaux</u> en intégrant dans leur PDF tous les logos souhaités par la Commune.
  - Concernant les petits <u>outils de jardinage</u>, le magasin ACTION propose des petits outils de jardin à 75 centimes. M. DANIEL propose de noter sur chaque outil sa valeur afin de dissuader les visiteurs des cimetières de les emporter chez eux après utilisation.

- A. EVRARD a pris **<u>contact avec AGRAOST (A. PHILIPPIN) et NATAGROWAL</u> (S. ROUXHET de Banneux) concernant les options possibles pour la <u>plantation d'arbres fruitiers et autres dans le parc du Vicinal</u>, qui éradiqueraient non seulement le problème des mouches, mais renforceraient aussi la convivialité.**
  - Parmi les deux options proposées (1- commande en septembre auprès d'AGRAOST qui fait annuellement des achats groupés d'arbres fruitiers à hautes tiges ou 2- recours à un subside wallon à la plantation), <u>les citoyens préfèrent la première (achat groupé via AGRAOST)</u> car la seconde implique de nombreuses contraintes (minimum 15 arbres écartés les uns des autres de 12m) et de très faibles subsides.
  - À cet effet, une <u>visite de terrain conviviale est prévue le mardi 10 juillet à 11h au Parc du Vicinal en compagnie de Francis SALME</u>, qui se propose de déterminer les plantations à prévoir pour recréer un écosystème profitable aux oiseaux, sur base des bons conseils de son fils guide-nature. A. EVRARD va aussi <u>contacter A. PHILIPPIN d'AGRAOST</u> afin de l'inviter à cette visite et ainsi profiter de ces bons conseils en la matière.
    - Il s'agirait à priori de déterrer les tuyas qui ne peuvent attirer les oiseaux, de faire place à des plantes/arbustes décoratifs (ex. : buis) qui attirent les oiseaux (possibilité d'y nicher pour les hirondelles) ou dont l'odeur repousse les mouches, de mettre des jardinières en bordure et de planter des buissons fruitiers.
    - A. EVRARD se charge de renvoyer prochainement le plan satellite de la zone à travailler à F. SALME.

- M. DANIEL propose après cette visite de retracer les plans de plantations souhaitées au net afin de faciliter la commande à passer à AGRAOST.

- **Après que M. DANIEL ait fait part aux autres membres de l'hermétisme de Vielsalm qu'il a récemment constaté quant à l'officielle appellation « Repair-Café » - normalement axé sur la cohésion sociale -, tous décident de l'appeler « Dépan'Café ». MM. DANIEL et GERMAIN proposent d'en être les dépanneurs et Mme LEJEUNE propose son aide au bar.** Trois questions sont encore sans réponse :
  - Qui s'occupera de fournir les boissons (payantes – et pourquoi pas en Sous-rire) ? Les chaises ?
  - Dans quel local les grosses pièces nécessitant une réparation après achat de nouvelles pièces pourraient-elles être stockées et protégées du vol ?
    L'idée d'utiliser le bâtiment en face de l'Administration communale est suggérée...mais est-il encore assuré ?
  - Quelle date poser ? l'idéal serait de pouvoir diffuser la date du premier Dépan-Café dans le prochain bulletin communal de septembre.

- Enfin, concernant les **paniers de produits locaux à distribuer au sein du futur** OT, **tous les transformateurs alimentaires** recensés par A. EVRARD seront contactés via le questionnaire Google Forms consacrés aux producteurs (**des 4 communes de la MT HA ou de toutes les communes des alentours** ?). Il s'agira néanmoins de ne sélectionner que les **produits secs, en bocaux ou sous-vide** afin de ne pas s'encombrer avec la chaîne du froid.
  - Liste provisoire 4 communes (revérifier les maraîchers manquants)
    - Ferme bio Lacasse-Montfort (Trois-Ponts)
    - Ferme Willem (Vielsalm)
    - Le Cabas du Moulin (Gouvy)
    - Fanny Rion / Les pieds verts (Lierneux)
    - Rocher aux diables aux thyms (Gouvy)
    - Ferme bio de Verleumont (Lierneux)
    - Ferme Pirson (Gouvy)
    - Périple en la demeure (Gouvy)
    - Ferme Dugaillez (Trois-Ponts)
    - Lî Binamé Pourcê (Trois-Ponts)
    - Miel de Georges Dejalle (Vielsalm)
    - Miel des abeilles de Salmchâteau (Vielsalm)
    - Brasserie des 3 Fourquets (Gouvy)
    - Brasserie de la Lienne (Lierneux)
    - Pierre Tounon jus de pomme et cidre (Lierneux)
    - Fromagerie boiologique de la Salm (Vielsalm/Rencheux) : vraiment local ?
    - Fromagerie Vasedel (Vielsalm)
    - Chèvrerie Devant le bois (Gouvy)
    - Fromagerie du Bairsoû (Trois-Ponts)
    - Bergerie de la Lienne (Lierneux)
    - Artisan-charcuterie Vincent Laurent (Gouvy)
    - Artisan charcuterie Olivier Curnel (Vielsalm)
    - Artisan-charcuterie Dany Dejejet (Trois-Ponts)
    - Artisan-charcuterie François Remacle (Vielsalm)
    - José Michel Horécalienne (Lierneux)

- **Les points et questions à discuter avec MM. LEONARD et MINET le mardi 10 juillet à 16h à l'AC sont les suivants :**

- **Point de discussion avec la MT HA :**
  - Signalétique routière standardisée des exploitations/commerces du terroir en Val de Lienne.
  - Sigle officieux « Haute Ardenne » sur les produits locaux comme symbole d'une dynamique locale en circuit-court.
    - Souhait de l'élargir à plus de 4 communes (ex. : Stoumont, Manhay...) : quelles sont les limites de la zone géographique Haute Ardenne. Qu'en dit la Région wallonne ?
  - Soutien publicitaire (création graphisme de flyers et d'affiches) des marchés réguliers (producteurs locaux au Pré du Renard à Lierneux, à vocation plus citoyenne) comme ponctuels (tournante intervillage estivale rassemblant animations, musique/concerts, points repas, *etc.,* autour de producteurs et d'artisans locaux, à vocation plus touristique).
    - Si une promotion touristique n'était pas possible pour les marchés locaux citoyens réguliers, une aide pourrait être demandée à l'Office des produits wallons ou encore à l'APAQ-W.
  - Mise à disposition d'un petit train et création d'un dépliant touristique pour un événement annuel ou semestriel qui s'apparenterait à un « circuit ferme transcommunal », impliquant la visite de certaines infrastructures des producteurs des communes de la MT HA.
- **Valider les 2 questionnaires Google Forms à destination des producteurs** (de la MT HA, et des autres communes alentours) avant de le transmettre par courriel eux membres de la CLDR.
- **À faire paraître dans le prochain bulletin communal :** quelle échéance ?
  - Diffusion d'un conseil de Natagora relatif à la nécessité de protéger la biodiversité (1/4 page). Quel texte ?
  - Le lieu et la date du 1 er « Dépan'Café » (réparation le jour même ou dépôt pour réparation après achat de nouvelles pièces – doit disposer d'un local fermé + petit bar convivial).
  - Sondage relatif à la création d'un marché local estival annuel (intervillage) mettant à l'honneur les artisans et producteurs de la région, avec animations, concerts, possibilité de se restaurer, *etc.* : Qui y passerait ? Qui intégrerait son comité d'organisation en tant que bénévoles? Qui participerait en tant que producteur ?
  - Idem pour l'organisation d'un marché régulier au Pré du renard (ex. : tenir le bar, s'occuper de la musique de fond...)
  - Sondage relatif à l'adhésion – dans le futur - des commerces, HoReCa, etc. des CDCE (Communes De Commerce Equitable).
- **Sonder officiellement les écoles libres et communales (directions et parents), crèches, maisons de repos et le CPAS quant au projet de préparation de repas en circuit-court pour les collectivités.**
- **Décider des logos à apposer sur le PDF tout prêt et mis gratuitement en page par ADALIA** (organisme de gestion différenciée) pour future impression des panneaux phyto 0 à mettre à l'entrée des cimetières.
- **Lancer appel d'offres pour outils** (dont ceux de chez ACTION à 75 centimes/pièce).
- **Faire passer en collège l'imminente commande à faire** (en septembre) **concernant les achats groupés d'arbres auprès d'AGRAOST** (plantations en novembre) pour la recréation d'un écosystème au parc du Vicinal.
- **Quid état d'avancement de la démarche de O. MATHIEU pour la balade de Sart ?**
- **Quid nouvelles relatives aux prix des panneaux de Bra suite aux appels d'offre ?**

Document évolutif
GT VIE SOCIO-ECONOMIQUE, CITOYENNE et ASSOCIATIVE (26.06.2018)

S. Créer un **lieu d'accueil pour un comité de développement local** en faveur des **circuits-courts,** du **terroir**, de l'**autoproduction** et de la **coordination entre les associations** culturelles, sociales et sportives

A. Nouvelles de la dernière CLDR par rapport aux circuits-courts : choix posés
B. Articles/questionnaires à faire paraître dans le prochain BC ou à transmettre aux écoles
C. Avancées
D. Travaux de cette réunion
E. Rappel des missions personnelles

S.1 ***Actions en faveur des CIRCUITS-COURTS et du TERROIR***

M. MERTENS, actif dans le GAC de Lierneux, se propose à plusieurs reprises de relayer certains projets du GT aux producteurs actifs (actuellement 7[9], et bientôt 10) au sein du GAC. Si ce GAC, qui fournit aujourd'hui 25 familles (environ 15 paniers par semaine, commandés par internet et préparés chaque mardi suivant pour être emportés chez A Bra Kadabr'art entre 18.30 et 19.00), souhaite encore s'agrandir et développer ses activités (limitations des déchets, transformations, etc.), les actions proposées ci-dessous ne doivent pas spécialement impliquer une adhésion obligatoire des citoyens au GAC. En effet, **plusieurs citoyens souhaitent consommer local tout en restant libres de ne pas adhérer officiellement à un groupe d'achat commun. L'intérêt d'une collaboration entre les actions 0 du PCDR et le GAC de Lierneux réside donc surtout dans la proximité que ce dernier présente avec des producteurs locaux susceptibles d'être intéressés par l'organisation des actions citées ci-dessous.**

- ***Créer une signalétique routière standardisée des exploitations/commerces du terroir en Val de Lienne.***
  - GREOVA+COMMUNE : Consulter la Maison du Tourisme Haute Ardenne pour s'assurer de son soutien et de la participation des autres communes qui y adhèrent. Rencontre prévue à cet effet avec la MT HA en juillet 2018
  - **Mais quid alors des autres communes des acteurs du GAC : 3 Ponts, Manhay, Stoumont et Stavelot ?** MT HA : Seulement pour Vielsalm, Gouvy, Lierneux et Trois-Ponts
  - GREOVA : Recensement de tous les producteurs en circuits-courts (MT HA – Contacts L. MERTENS – GREOVA)
    // **Sondage Google Forms : contenu à soumettre aux membres de la CLDR avant diffusion aux producteurs**
  - L. MERTENS : Consulter les producteurs des alentours (actifs dans le GAC de Lierneux, qui s'est tissé en vraie communauté depuis un an).
  - GREOVA : Contacter tous les producteurs susceptibles d'accepter une signalétique routière pour leur(s) infrastructure(s). En même temps que le sondage Google forms souhaité par la CLDR quant à leurs attentes

- ***Créer un petit sigle « Haute Ardenne » officieux*** qui accentuerait sans label un aspect plus local, plus régional des produits, une sorte de référence établie dans le cadre d'une dynamique locale.
  - GREOVA+COMMUNE : Contacter le service graphisme de la MT HA / Rencontre prévue à cet effet avec la MT HA en juillet 2018
  - **Souhaits particuliers à communiquer à cet effet à la MT HA ?**

- ***Organiser une tournante inter-villageoise mensuelle de marchés de produits locaux et du terroir.***
  - COMMUNE : Consulter les citoyens sur le site communal ou via le bulletin communal afin de sonder leurs attentes : désireraient-ils participer (comme producteurs, comme bénévoles ou comme passants)?
  - ECOLES : Soumettre un questionnaire aux parents via les écoles communales de leurs enfants.
  - FORUM ASSOCIATIONS : Solliciter les comités villageois concernés par le sous GT citoyen « Forum des associations » afin de trouver un comité de forces vives (minimum 6 ou 7 personnes pour chaque marché) pour l'organisation ponctuelle de ces marchés tournants (en effet, le fait de « tourner » implique une organisation moins régulière).
  - Une certaine cohérence doit exister d'un marché à l'autre, avec un aspect convivial et citoyen renforcé (côté guinguette).
  - Utiliser éventuellement les petits chalets communaux, mais il serait compliquer de compter à cet effet sur l'intervention des ouvriers communaux (plus pratique une tonnelle).
  - La publicité – commune à tous les villages - serait importante (concours à cet effet de la MT Haute Ardenne) et aurait ainsi une portée plus communale que locale.
  - OFFICE TOURISME : Olivier MATHIEU se chargera de relayer l'information sur internet.
  - À priori les premiers villages prisés seraient :
    - Arbrefontaine,
    - Sart (près de la Maison du Tailleur),
    - Lierneux (au Pré du Renard),
    - et Bra (A Bra kadabr'art).
  - **Á DISCUTER : Marquer une différence entre les marchés tournants (+ touristiques/événementiels) et le marché fixe (+ citoyen) souhaité au Pré du renard**

[9] 3 fromagers, 2 producteurs de viande, 1 maraîcher, 1 moulin. Bientôt Poissonnier Truite d'Ondeval.

- **Plusieurs questions sont encore sans réponse :**
  - Quid des bénéfices ?
  - Emplacements des stands payants pour les producteurs ?
  - À long terme, le fait que la Commune ne propose pas d'emplois salariés à des agents ADL risque de provoquer un essoufflement...
  - Qui posera les affiches publicitaires ?
  - Qui veillera au renouvellement des forces vives ?

- ***Agrandir et développer le GAC,*** qui fournit déjà 25 familles chaque semaine à Bra, et ne pas délocaliser son point de vente (représente pour les organisateurs une heure de préparation par semaine).
  - Prix égal aux produits de qualité que l'on peut trouver au Delhaize.
  - Le GAC envisage désormais de proposer aussi des produits transformés (et pas seulement bruts) : sauce bolognaise, etc.
  - Point de vente du GAC : À Bra Kadabr'art (grosse communauté citoyenne) : constitution et vente de paniers hebdomadaires (1h de travail/semaine).
  - Tous les trimestres : marché des producteurs : équipe de 5 ou 6 pp pour monter le marché et pour servir les produits (aspect convivial).
  - Attention néanmoins que tous les citoyens ne désirent pas s'affilier officiellement à un GAC et qu'à long terme certains désirent aussi simplement pouvoir acheter local sans engagement et dans un lieu moins excentré que Bra. La collaboration avec le GAC réside aussi dans un contact régulier à prendre avec tous les producteurs locaux qui y sont impliqués pour concrétiser des projets citoyens en faveur des circuits-courts.
  - **Qui souhaiterait s'affilier au GAC ?**

- Dans un second temps : ~~***Disposer d'un local de dépôt-vente en circuit-court dans le centre de Lierneux.***~~
  ➔ ***Créer un marché régulier de producteurs locaux sous la halle du Pré du renard au cœur de Lierneux***
  - Possibilité que des bénévoles se chargent de la vente une à deux fois par semaine. Idéal pour les citoyens qui ne souhaitent pas adhérer officiellement à un GAC.
  - Qui seraient les bénévoles ? Comment les recruter ? Bulletin communal ?
  - CLDR du 7 juin 2018 : dans un 1er temps : Halle ouverte (et chalets communaux) du Pré du renard
    - GREOVA+COMMUNE : Rencontre prévue à cet effet avec la MT HA en juillet 2018 concernant sa promotion publicitaire
    - GREOVA : Contact pris avec le CPAS pour que des chèques « Sous-rire » mensuels d'une valeur de 10 euros puissent un jour être octroyés à chaque bénéficiaire, qui pourrait ainsi profiter de ce marché local
      But : renforcer l'accessibilité aux personnes les plus précarisées de l'alimentation saine et locale
    - GREOVA : Sonder les vrais besoins des producteurs locaux des alentours via un **Questionnaire Google Forms**

- ***Proposer quelques produits typiques du terroir eu sein du futur Office du Tourisme.***
  - Si et seulement si cela n'implique par une trop grande surcharge de travail.
  - L'idéal serait des ventes de packages (attention qu'il s'agira de produits périssables).
  - COMMUNE : S'occupera de la gestion de la comptabilité.
  - **CITOYENS : Etablir la liste des produits du terroir à proposer.**

- ***Créer, avec la collaboration des producteurs, un « circuit fermes » transcommunal pour partir à la découverte du terroir du Val de Lienne.***
  - Oui, mais seulement de manière ponctuelle : une sorte de « Fermes ouvertes », 1x/an, via les écoles, impliquant idéalement un transport en petit train.
  - GREOVA : En même temps que le sondage Google Forms : Contacter les éventuels producteurs intéressés (contacts GAC + annuaires GREOVA et MT HA), instituteurs ou une ferme pédagogique (Gilles Remacle) ?
  - COMMUNE : Le circuit de ferme en ferme pourrait se faire en petit train (via la MT HA?) Rencontre prévue à cet effet avec la MT HA en juillet 2018
  - COMMUNE : Lier ce projet avec le projet signalétique du terroir (concours de la MT Haute Ardenne).
    - GREOVA+COMMUNE : Créer un dépliant à cet effet (voir site MT HA : producteurs circuits-courts des 3 communes recensées) Rencontre prévue à cet effet avec la MT HA en juillet 2018

- ***Organiser des festivités et soupers citoyens en circuit-court, thématiques et rassembleurs, dans les parcs, au Pré du Renard, sur la Place Ernest Nélis ou dans des infrastructures disposant de cuisines.***
  - GAC/L.MERTENS et FORUM ASSOCIATIONS (+associations participantes) : À organiser en inter-collaboration.

- ***Soutenir l'expansion du Sous-rire (monnaie citoyenne) et la création de petits commerces locaux (non franchisés).***
  - Remarque : tous les producteurs du GAC utilisent le Sous-rire.
  - PRODUCTEURS LOCAUX et CITOYENS : Utiliser le Sous-rire dans les futurs marchés inter-villages.
  - MT HA **:** Insister sur l'usage du Sous-Rire dans la promotion de ces marchés inter-villages.
  - Proposition faite au CPAS : chèques Sous-rire pour les bénéficiaires ?

- ***Encourager l'accès aux produits locaux pour les collectivités (cantines, scolaires, CPAS).***
  - Difficile de recevoir des offres de traiteurs pour les scolaires.
  - Récent changement avec un traiteur local : saut de qualité, que des soupes actuellement (depuis 3 ans dans les 3 écoles du réseau communal). Les écoles libres sont-elles fournies aussi ?
  - Idéal : que les cantines soient partiellement fournies par les producteurs locaux.
  - COMMUNE : Idéalement constituer un pool de cuisiniers qui prépareraient les repas des écoles, des crèches et du CPAS, et ce avec des produits du circuit-court (collaboration possible avec le GAC et bons travailleurs article 60). Certes, ça coutera à la Commune, mais à long terme, ça éduquera aussi la nouvelle génération à un cercle durable et vertueux.
  - COMMUNE : réaliser une étude de faisabilité à cet effet.
    Rem. : Rendre ce projet transcommunal compliquerait tout : transport en camionnette, etc. Ce qui compte, c'est la qualité (pas la quantité).

- Dans un second temps : ***Adhérer aux CDCE (Communes du Commerce Equitable) :*** respect de X conditions par différents acteurs (horeca, écoles etc.).
  COMMUNE et GREOVA : solliciter tous les acteurs de cette éventuelle CDCE. Comment ? Toutes-boîtes ? Bulletin Communal ?

S.2 Actions en faveur de l'AUTOPRODUCTION et de l'ENVIRONNEMENT

- ***Faire la promotion du caractère public (du potager et) du verger communautaire, Pré du Renard.***
  - COMMUNE : Y inviter les écoles et autres collectivités pour intégrer cette habitude dès le plus jeune âge. **Cf. ECOCONSO Alimentation**
  - CITOYENS / COMMUNE : Créer un panneau plus accrocheur qui invite tous les citoyens à se servir dans le verger.

- ***Placer des arbres fruitiers à disposition des citoyens sur certains excédents de voiries publiques.***
  - Idée soumise : dans le parc du Vicinal, mais risque de déplaire qi les fruits y pourrissent au sol.
    Alternative : ***Planter uniquement des arbres fruitiers, près de la salle du Vicinal qui est envahie de mouches, afin d'attirer davantage d'oiseaux dans cette zone du parc.***
  - Attention sur les voiries : risque de chutes de fruits sur les voitures et de glissades, si non ramassés (et difficulté de charger les ouvriers communaux de cette mission).
  - Doit donc obligatoirement s'accompagner d'un travail de sensibilisation.
  - GREOVA : Contact pris avec AGRAOST (Anne PHILIPPIN – 02 572 57 57) et NATAGRIWAL (Serge ROUXHET de Banneux 0494 45 24 08– srouxhet@natagriwal.be) - **2 options possibles : faire un choix**
    - **SOIT profiter de l'achat groupé d'arbres fruitiers à hautes tiges** réalisé chaque année par AGRAOST (aux frais de la Commune, mais moins cher dans ce cadre : commandes en septembre – plantations en novembre). Vu le nombre de mètres devant séparer les arbres à hautes tiges, A. PHILIPPIN suggère de planter entre ces arbres fruitiers des buissons fruitiers (mûres, myrtilles, groseilles...)

    - **SOIT profiter du subside wallon intitulé « Haie d'honneur aux arbres et vergers : Des subventions à la plantation de haies, vergers hautes tiges, alignements d'arbres et taillis linéaires »** : **Voir brochure d'information RW**
      Mais attention : implique minimum 15 arbres hautes tiges, d'une hauteur de tronc de minimum 180 cm sous la couronne, distance de plantation de minimum 6m entre les pruniers, 12 m entre les pommiers/poiriers/cerisiers et 15 m entre noyers, entretien une fois tous les 10 ans, maximum 200 arbres par an et par bénéficiaire
      - ⇨ **Elaborer le plan avec l'alignement des arbres souhaité et l'envoyer à Serge ROUXHET de NATAGRIWAL**
      - ⇨ **Arbres en cadre autour du parc pour arriver à 15 ?**
      - ⇨ **+ Buissons fruitiers entre ces arbres, selon le conseil d'Anne PHILIPPIN ?**

- ***Sensibiliser globalement les citoyens aux trucs et astuces en faveur de la biodiversité.***
  - GREOVA :
    - Contact pris avec NATAGORA (cellule communication : Gilles COGNEAU – gilles.cogneau@natagora.be) : **voir exemples de trucs et astuces FAQ* NATAGORA**)que l'on pourrait présenter sur des panneaux de sensibilisation. Attention si reprise de leurs textes et logo : montrer à G. COGNEAU la mise en page avant concrétisation
      *TRUCS et ASTUCES pour *: aider la nature, mon jardin, j'ai trouvé un animal vivant, mal en point ou mort, la biodiversité : son utilité et son état, problèmes de cohabitation avec certaines espèces, quel est cet animal/cette plante, réserves naturelles*
      Idéal : trouver la même chose pour les risques et conséquences de la pollution
    - **Voir exemples des actions concrétisées et publications par la régionale NATAGORA Ourthe-Amblève**, qui couvre le territoire de Lierneux (et pas encore de lieux/réserves vraiment préservé(e)s sur Lierneux) :
      - Actions : *Sauvons nos belles hirondelles, Opération Batraciens*

        - Publications (exemples à suivre) : *Où sont les hérissons ? et Le mont des Pins, havre de nature* (très beau travail : contenu et graphique)
    - CAMPAGNES, CONSEILS d'ECOCONSO (du conseil à l'action) **: Voir exemples de conseils ECOCONSO** : toutes thématiques, dont *Alimentation, Déchets, Jardin, Eau, Energie et habitat, Nature et écologie (exemples : Comment détecter le radon dans sa maison, Comment identifier les polluants de l'air à la maison, Comment trouver des fleurs et des plantes bio et équitables, C'est quoi le problème avec les fleurs, Alerte aux particules fines, Quelle quantité de CO2 pouvons-nous émettre chaque année, le poisson durable, Haie pour la biodiversité, Mare au jardin, Plantes dépolluantes, Pourquoi épurer les eaux usées, climatisation...pollution, Anti-pollution aérienne avec substances chimiques dangereuses...)* **+ campagne** *« Le plastique, c'est pas automatique »*
- + Nature et Progrès.
- Organiser des concours « ***Jardins ouverts*** ». Chez qui ? Quelle fréquence ? Cf. conseils jardins ECOCONSO et NATAGORA

- ***Initier les citoyens à l'autoproduction de légumes.***
    - Séances d'initiation intergénérationnelle.
    - CITOYENS/COMMUNE : Inviter les écoles.

- ***Développer le projet Cimetières verts, parcs et monuments.***
    - COMMUNE : Mettre à disposition des visiteurs des ***gants et petits outils*** pour entretien des zones vertes et des tombes, croix, etc.
      Voir exemple outils Phyto 0
    - GREOVA : Contact pris avec cellule de gestion différenciée pour contenu des ***panneaux de sensibilisation/information sur les cimetières verts*** (diminution des pesticides et nouvelles mesures vertes)
      Nombreux PDF GD et ADALIA à ce sujet (**voir outils de communication**) S'adresser à Anne FRESON pour les exploiter librement
    - Voir aussi l'article ECOCONSO : *Espace verts « zéro pesticide »* **(voir feuilles Phyto 0)**

- ***Informer le citoyen en créant une base de sonnées des nouveaux acteurs et outils énergétique*** ***(Qui fait quoi sur la commune ? Quelles possibilités d'entrer dans la Transition énergétique pour les citoyens ?*** ECOCONSO : toutes le thématiques y sont abordées !)
    - COMMUNE : Solliciter l'aide du comité POLLEC.

S.3 Actions en faveur de la ***COORDINATION COMMUNALE et CITOYENNE*** *entre* ***ASSOCIATIONS culturelles, sociales et sportives***

Mission globale actuellement prise en charge par le GT autonome *« Forum des associations »*.
La partie finale de cette fiche - *et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et associatives* - est depuis octobre 2017 déjà prise en charge par un ***sous-groupe d'action autonome*** (baptisé le « ***Forum/Carrefour des Associations*** ») créé par des citoyens désireux de lancer des projets intervillages en faveur de la cohésion des associations (un premier projet consiste à créer un événement ludique intervillages) et de la centralisation de leurs agendas par Olivier MATHIEU, agent communal à l'Office du Tourisme, via un questionnaire à compléter et à lui faire régulièrement parvenir afin qu'il puisse fédérer toutes les dates et activités des associations et les partager au grand public sur un agenda virtuel des événements/activités proposés sur le territoire communal. Les villages d'Arbrefontaine, de Bra et de Sart ont répondu à l'appel de ce GA ; seul le village de Lierneux manque à l'appel. **Quid de Jevigné ?**

- ***Proposer aux 7 comités de village, aux 2 comités de jeunes (Sart et Lierneux) aux mouvements de jeunesse de la région, aux écoles primaire et associations culturelles, sportives, citoyennes et sociales, sans les mettre en concurrence, de participer à des manifestations communes fédératrices*** *:*
    - Renaissance de *fêtes vernaculaires* en plein air :
        - Cérémonie d'intronisation au Thier de la Preu à SART : actuellement célébrée ailleurs que dans la fosse initiale, qui doit être sécurisée.
    - *Expositions* d'artistes communaux :
        - Mise à disposition d'un conteneur itinérant de 6m² comme lieu d'exposition itinérant.
      Qui le souhaite ?
    - Petites *fêtes foraines et spectacles.*
    - *Animations scolaires et animations pédagogiques communes.*
    - Journée annuelle de *jeux anciens inter-villages :*
        - Encourager différents organismes à participer à l'organisation d'une journée annuelle de « *Jeux populaires/olympiades intervillages* » en période estivale, et ce par un dossier de présentation réalisé par notre cellule.
          Exemple de jeux à présenter dans le dossier :
            - *Tir à la corde* : deux équipes aux bouts d'une même corde la tirent le plus fort possible pour faire tomber l'équipe adverse.
            - *Course dans un sac à patates* : chaque participant saute dans son sac pour parvenir au point d'arrivée le premier.
            - *La chenille aux casiers de bière* : alors que tous sont perchés et serrés sur des casiers alignés avec l'interdiction de mettre un seul pied au sol, le denier de la file doit -en se collant à celui devant lui- faire passer au premier de la file le dernier casier de bière afin qu'il le replace à l'avant et que la file puisse ainsi continuer à avancer jusqu'au point d'arrivée, et ce avant l'équipe adverse.

- ❖ *Massacre de boîtes de conserve* décorées de visages bien connus des différents villages.
- ❖ *La pomme du prisonnier :* parvenir à croquer une pomme dans un seau d'eau (1 nouveau seau et 1 nouvelle pomme/personne) avec les mains croisées dans le dos et les yeux bandés.
- ❖ *Le clou du bûcheron :* un tronc d'arbre, un clou, un marteau…le premier qui l'aura totalement enfoncé aura gagné.
- ❖ *L'œuf précieux :* parvenir en un temps limité à un point d'arrivée avec un œuf entre les jambes, mais sans le casser.
- ❖ *La belle et le clochard :* danser un slow (musique accompagnatrice) avec une pâte crue en bouche, mais sans la casser.
- ❖ *La course à la raquette* : deux ou trois membres par équipe doivent en file indienne, les mains sur les épaules et les pieds insérés dans une grande raquette commune, parvenir au point d'arrivée avant l'équipe adverse.
- ❖ *La main innocente* : reconnaître en passant la main dans des boîtes tout ce qui se cache dedans (ex. : litchis ou shampoing pour sensations tactiles déplaisantes…)
- ❖ *Le kicker géant :* avec vrais personnages.

- *Festivités en plein air :* animations musicales, bals aux lampions, barbecues populaires, cinéma en plein air, soupers circuits-courts, projections match de foot :
  - Rien de trop pompeux, conférencier ou « bobo », mais simple, convivial et attractif pour toucher un maximum de monde et éviter à la longue un effet de « petite réunion particulière».
- *Manifestations sportives* ponctuelles : courses trail, VTT, minifoot, etc.
- *Marchés du terroir en tournante* inter-villages (cf. *infra*).

- ***Assurer une bonne transmission des informations villageoises vers la Commune et les autres citoyens :***
  - Maintenir des *valves publiques* pour chaque village pour autant qu'elles soient remplies et représentatives des événements en cours (But : donner aux citoyens la possibilité d'y partager des informations).
  - Relever régulièrement la *boîte à souhaits* de son village.
  - Collaborer avec la Commune (via Olivier MATHIEU et un système de questionnaire) et le Comité de Développement Local :
    - Assurer le *relais des informations entre associations/entités villageoises et Administration communale* grâce à un questionnaire hebdomadaire/mensuel lancé par un agent communal (Olivier MATHIEU ?) pour récolter les informations auprès des associations qui le désirent et les partager au niveau communal.
    - En parallèle : le CDL créerait une *newsletter régulière* à envoyer aux citoyens intéressés pourrait annoncer événements /projets en cours.
  - Consulter les 2 *pages Facebook* existantes :
    - Une gérée par la commune (*Lierneux au quotidien*).
    - Et l'autre par les citoyens (*Lierneux, ma commune, j'interviens et je suis responsable*).
    - Ne pas en créer une nouvelle. Pas besoin de multiplier les initiatives.

- ***Créer des services citoyens : Repair café, banques Sous-rire, ateliers de récupération/recyclage, etc.***
  - M. DANIEL propose ses services un jour tous les deux mois (dans le cadre d'un *Repair Café*)
  - Mme LEJEUNE propose d'en tenir le bar
    - Beaucoup d'appareils réparables sont trop régulièrement jetés.
    - Nécessite un petit local pour les dépôts et les réparations.

    Autres participants ?

    Fixer une première date ?

GT Vie socio-économique, citoyenne et associative du 10 juillet 2018 (visite de terrain)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
1ère visite de terrain au Vicinal dans le cadre du GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative »
Le 10 juillet juin 2018 à 19h30
Parc et Salle du Vicinal

11 personnes présentes.

Cette rencontre extérieure consiste en une première visite de terrain par le groupe de travail **« Vie socio-économique, citoyenne et associative »** en faveur d'une nouvelle idée visant à renforcer la convivialité au sein de ce parc situé au centre de la commune, et ce tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux. Ce critère environnemental devra donc aussi être partagé à l'autre GT intitulé environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel.

LIERNEUX, ***Réaménager le parc du Vicinal de manière plus conviviale tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant les oiseaux***
//GT Vie socio-économique, citoyenne et associative
//GT Environnement, Patrimoine et Tourisme vert, culturel et mémoriel

Personnes présentes

F. SALME (et son épouse - auteurs du projet), G. MATHIEU, P. CHEVOLET, D. NINANE, G. HOURLAY, L. LUGENTZ, J. SERVAIS, R. MATHIEU, E. DEBACKER, A. EVRARD.

Intérêt du projet

Ce projet – imaginé par F. SALME et son épouse - à la fois propice à la convivialité et au développement durable pourrait prochainement être mis en corrélation avec un futur projet consistant en la mise à disposition de l'ancienne gare de Lierneux au service communal de l'*Accueil Temps Libre*, aux *Amis de la Lienne*, à l'asbl *Gribouille* et aux clubs de jeunes au centre du village et de la commune. En effet, les enfants, jeunes et seniors qui fréquenteraient ce nouveau lieu intergénérationnel et convivial pourraient aussi bénéficier du parc convivial environnant qui jouxte l'ancienne gare. Au regard des projets généralement subsidiés par le *Développement rural* (les maisons de village vont bon train), il est opportun que la gare comporte aussi un aspect intergénérationnel, comme le parc du Vicinal qui la jouxte.

Le développement de ce parc et de la gare (qui sera d'abord aménagée de manière provisoire), parallèlement à celui de la zone du *Pré du renard* (via le projet d'un marché local régulier) conféreraient à Lierneux une belle dynamique citoyenne au sein de laquelle le développement durable serait indéniable.

Définition du projet

Ce projet se constituerait de/d' :

- **Plantations nouvelles plus adaptées** (estimation entre 4 000 et 5 000 €) qui pourraient éventuellement être partiellement prises en charge par la *Direction des Espaces verts (DGO1)*. À savoir que cette dernière exige certaines conditions en matière d'environnement, il serait opportun de contacter l'asbl *AGRA OST* afin de solliciter son avis quant aux espèces végétales à privilégier, avis qui servira d'appui auprès de la DGO1. Les frais de plantations non subsidiés par la DGO1 pourraient alors éventuellement incomber à la Commune (sur fonds propres).

  À planter

Il s'agirait de commander ces plants à un pépiniériste responsable (éviter les espèces modifiées), afin de garantir le développement du lieu à très long terme tout en pouvant laisser faire la nature (tendance au phyto 0 et nécessité d'un entretien communal ponctuel et non régulier).

- Entre façade latérale gauche de l'*Atelier* et rue de la Gare (virage compris) :
  - 1 buis haut (pour nidification des oiseaux),
  - 1 arbre haut,
  - Espace « prairie fleurie » en bordure de rue,
  - Bordure en talus : « Prairie en fleurs »,
  - Cotoneaster au niveau du virage.
- Le long de la façade latérale gauche de *l'Atelier* :
  - 1 haie basse.
- Sur façade centrale avant et latérale droite de l'*Atelier* :
  - Houx et vignes vierges sur les façades de *l'Atelier,*

  (Préserver le passage sur 3m50 entre façade latérale droite de *l'Atelier* et façade latérale avant du *Vicinal* pour accès pompiers et livraisons).
- Le long de la façade latérale avant du *Vicinal* :
  - Lavande, thym, tanaisie, menthe, larve fétide, armoise, souci et basilic

  (Préserver le passage sur 3m50 entre façade latérale droite de *l'Atelier* et façade latérale avant du *Vicinal* pour accès pompiers).
- Dans le talus mitoyen (maison blanche) au niveau de l'actuel parking, remplacer la haie existante par :
  - Ronces, mûriers et framboisiers.
- Le long de la façade latérale arrière du *Vicinal* : fleurs.
- Comme nouvelle haie mitoyenne (maison blanche) côté façade latérale arrière du *Vicinal :*
  - Sureau /noisetiers.
  - Haie haute à feuillage persistant brun
- Sur façade centrale arrière du *Vicinal* :
  - Chèvrefeuille
- Entre espace de jeux existant et tram :
  - 1 saule pleureur
- Entre le futur parking et l'espace de jeux existant :
  - 1 haie basse.

À préserver

- Petit espace « Prairie fleurie » de l'actuel accès piétonnier au milieu du parc.
- Longue haie mitoyenne le long de la ferme (dont l'accès par l'arrière est à sécuriser avec une barrière).
- Grands arbres du par cet pilonne d'éclairage (veiller pour cela à aménager le nouveau parking en oblique).

Et abattage des arbres en mauvais état ou indésirables.

À abattre

- Petits arbres presque pourris.
- Arbres indésirables, dont le bouleau près de l'espace jeux existant.
- Grosse branche qui risque de tomber de l'arbre au plus gros tronc (au centre du parc).

- **Autres éléments : nichoirs/tours à hirondelles et à chauvesouris, maison à insectes, mare, fontaines, pans sous corniches** (pour y favoriser la nidification tout en empêchant le problème des fientes) qui pourraient éventuellement incomber à la Commune.
  - Mare/étang (pour offrir un bain aux futurs oiseaux), entouré d'une barrière de protection pour les enfants.
  - 2 fontaines comme point d'eau :
    - 1 entre l'espace de jeux existant et la haie mitoyenne (ferme),
    - 1 entre le futur parking et la *rue de la Gare*.
  - 4 tours à hirondelles et chauve-souris : avec lecteur audio (chants artificiels pour attirer les hirondelles) et fentes pour chauve-souris :

- 1 entre l'espace de jeux existant et le tram,
- 1 entre l'espace de jeux existant et le parking actuel,
- 1 devant le talus mitoyen (maison blanche), au niveau du parking actuel,
- 1 entre façade centrale arrière du *Vicinal* et virage de la *rue de la Gare* vers le zoning du *Point du Jour*.

- 4 nichoirs :
  - 1 entre la façade latérale arrière du Vicinal et la haie mitoyenne (maison blanche)
  - 3 le long de la haie mitoyenne à préserver (ferme)
- 1 hôtel à insectes entre *l'Atelier* et la rue de la Gare,
- Nichoirs pour hirondelles et martinets sous les corniches du *Vicinal et de l'Atelier* (avec protection des pentes pour éviter les fientes),
- 1 porte sécurisant l'accès à l'arrière de la haie mitoyenne (ferme) à préserver,
- Barrières autours du nouvel étang.

- **Aménagement d'un nouveau parking** susceptible d'accueillir **25 voitures** (accès asphalté et dalles du parking remplies de dolomies /grenailles), en oblique entre les deux rangées d'arbres du parc à conserver (+ maintien du pylône d'éclairage), qui pourrait éventuellement incomber au *Développement rural* (si projet en lot 1,2 ou 3 du PCDR) et/ou à la Commune (estimation entre 8 000 et 10 000 €).

- **Extension de la zone de verdure actuelle** sur une partie de l'actuelle zone du parking de graviers et devant le tram jusqu'à l'ancienne gare (éventuel subside des *Espaces verts DGO1* ou de la Commune).

- Eventuellement : d'**autres éléments qui garantiraient un aspect intergénérationnel au parc**.
  - **Zone de jeux en bois** (type parcours *vitae*) pour jeunes (10-15 ans), près de l'ancienne gare ; éventuellement subsidiable par *Infrasports*,
  - **Piste de pétanque** (Commune),
  - **Espace sportif / petite agora** (rectangulaire, pour pratique de sport en plein air) ; (Commune ou *Infrasports*),
  - **Bancs** (*Développement Rural*).

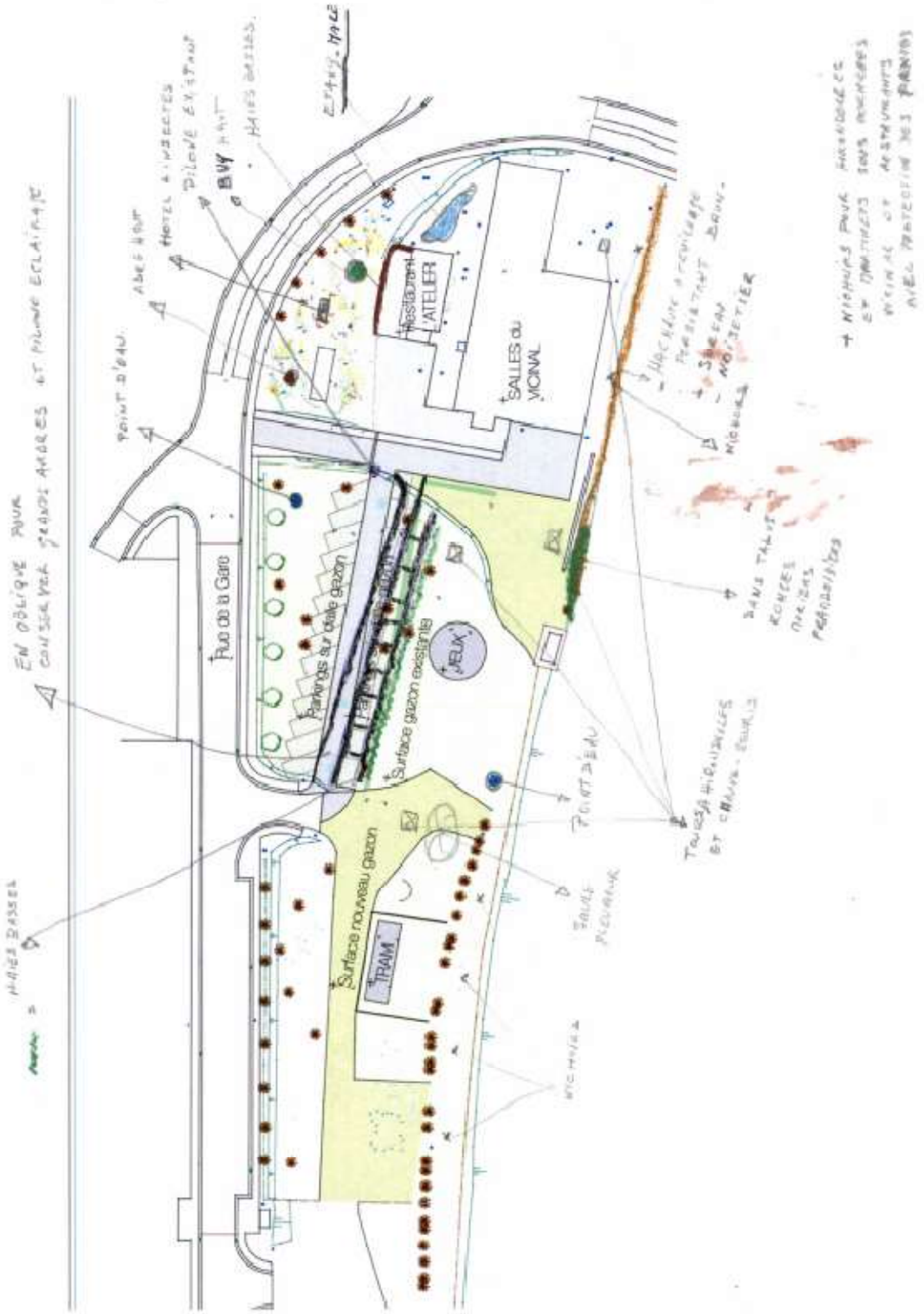
Restaurant L'ATELIER
SALLES du VIGNAL
Rue de la Gare
Parkings sur dalle gazon
Surface gazon existante
JEUX
Surface nouveau gazon
TRAM

Bordure « Prairie en fleurs vivaces » et cotoneaster derrière *l'Atelier*
Chèvrefeuille sur façade centrale arrière du *Vicinal*
Mare (pour bain des oiseaux) + barrière de protection pour enfants

Sureau /noisetiers pour haie mitoyenne
Lavande, thym, tanaisie, menthe, larve fétide, armoise, souci et basilic sur
Fleurs en façade latérale arrière
Façade latérale avant
Espace de 3m50 pour accès pompiers
Espace de 3m50 pour pompiers et livraisons + Parking de *l'Atelier*

Fontaine comme point d'eau à proximité de l'existante zone de jeux
Houx et vignes vierges sur les façades de *l'Atelier*
Haie latérale le long de la ferme à préserver

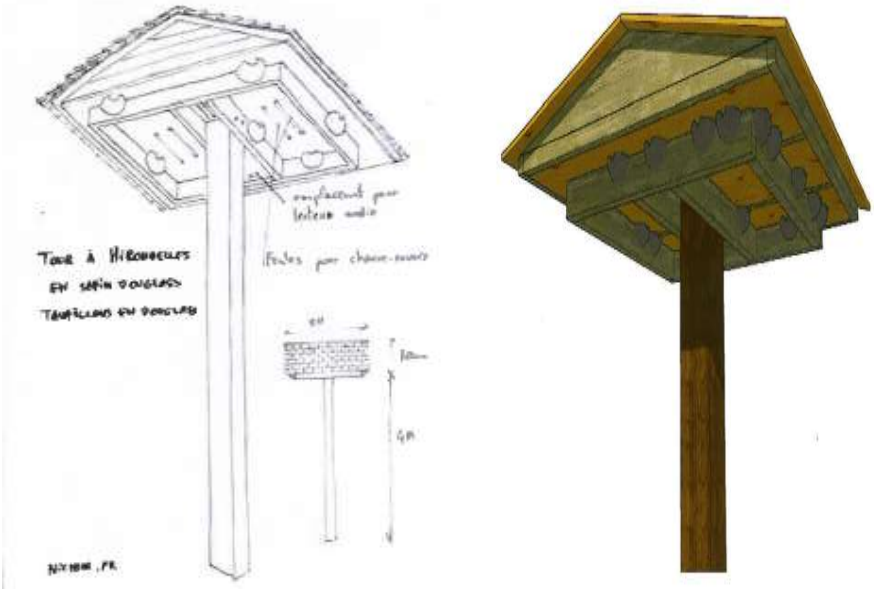

Buis (pour oiseaux), arbre haut et prairie fleurie en bord de *rue de la Gare*
Tour à hirondelles en sapin Douglas (avec emplacement pour lecteur audio et fentes pour chauve-souris)

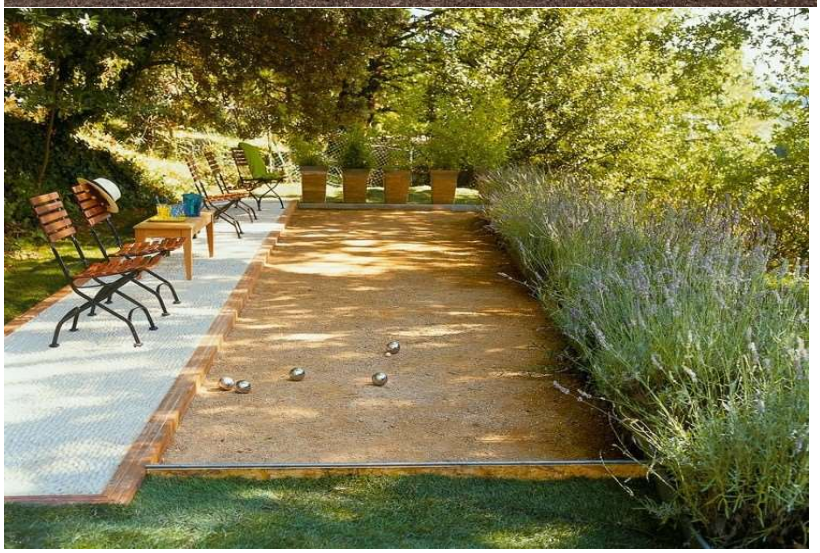

Plaine de jeux en bois (exemple)
Terrain de pétanque et bancs (exemple)

GT Vie socio-économique, citoyenne et associative du 02 octobre 2018 (visite de terrain)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
2ème visite de terrain au Vicinal dans le cadre du GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative »
Le 02 octobre 2018 à 19h30
Parc et Salle du Vicinal

Cette rencontre consiste en une seconde visite de terrain par le groupe de travail **« Vie socio-économique, citoyenne et associative »** en faveur d'une nouvelle idée visant à renforcer la convivialité au sein de ce parc situé au centre de la commune, et ce tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux.

Cette seconde visite de terrain a lieu en compagnie d'un conseiller de l'ASBL NATAGRIWAL : M ; Serge ROUXHET.

LIERNEUX, ***Réaménager le parc du Vicinal de manière plus conviviale tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant les oiseaux***
//GT Vie socio-économique, citoyenne et associative
//GT Environnement, Patrimoine et Tourisme vert, culturel et mémoriel

Personnes présentes

F. SALME (et son épouse - auteurs du projet), S. ROUXHET (Agent conseiller NATAGRIWAL), A. EVRARD.

Les remarques suivantes de S. ROUXHET pourront opportunément intégrer le projet :

- L'asbl ECOSEM de LLN propose des prix tout à fait abordables en matière de plantes indigènes : sachet de 205g pour 50m². Rem. : pour les espèces sur les murs : certaines espèces peuvent aussi se trouver facilement dans la nature (la tanaisie par ex.).
- Eviter les fruits qui tombent ; privilégier seulement des arbustes fruitiers (noisetiers et sureau).
- Eviter plantes à odeur fétide (ou alors seulement à l'arrière du bâtiment où ça ne gênera personne).
- Pour la mare : privilégier une bâche pour calfeutrer la zone par rapport à l'habitation en bordure (pas une manne avec argile) et nécessité de la sécuriser par un grillage à noyer dans les plantes. Elle pourrait aussi devenir une zone didactique (si projet « jeunesse » concrétisé à la gare : insectes aquatiques, libellules, batraciens, tritons, grenouilles…- accès possible pour une visite sur le côté du talus en pente faible).
- Faire un pré fleuri sur tout le talus derrière l'atelier, dans le virage (facile : 1 fauche par an) à l'endroit où étaient à la base prévus les cotonéasters.
Rem. : À semer entre 15 avril et 15 mai 2019, ou fin août – septembre 2019 : terre préparée nue, pas trop riche, passée au rateau avant semis.
- Privilégier la vigne vierge sur les murs et pas le lierre (ne s'incrustera pas dans la pierre).
- Alternative aux tours à hirondelles (qui fonctionnent mal selon AVES et la LRBO) : nids artificiels (200 nids pour 5000 €) avec planches pour éviter que les fientes tombent des corniches.
Rem. : il s'agit de nids à hirondelles (de fenêtres et de cheminées) et à martinets conçus pour éviter que les moineaux y entrent.

- Privilégier le buis, qui peut attirer des centaines d'oiseaux (lui donner une base de départ si on veut éviter de devoir le tailler par après) et les bacs à eau pour qu'ils s'y lavent.
- Planter de nouveaux arbres : 1 buis et 1 châtaignier d'une certaine hauteur, ou 1 noyer. Et 1 saule près du nichoir. (Eviter le bouleau, local certes, mais qui n'attire que les pies et corneilles.) Et si un jour le parc s'ouvre à la jeunesse : pourquoi à un endroit qui ne gêne pas un arbre à ½ tige ou à haute tige (pommier).
- Abattre les 2 ou 3 arbres qui n'évolueront plus car trop gros autres autour d'eux.
- Pour le passage en voiture et le nouveau parking : la présence du pylone électrique gênerait si ce passage était totalement perpendiculaire, donc mieux l'aménager en quinconce ; éviter un grillage au sol laissant passer l'eau (difficulté à y marcher pour les invités de la salle) – privilégier une dolomie.
- Hôtel à insectes oui – abeilles non (sécurité).
- Pour la haie mitoyenne avec le voisin, qui sera entretenue par la commune : ne pas couper l'actuelle ; planter une nouvelle de hêtre ou de charme un peu plus en avant (sur 30 cm de part et d'autre de la clôture), et y intégrer pour casser la linéarité un noisetier ou un sureau. Couper l'autre un an plus tard pour ne pas embarrasser le voisin.
- Dans le petit talus/fossé du parking actuel : placer framboisiers, noisetiers.
- Problème des mouches : diminuera, mais la proximité de la ferme ne sera pas résolue.
- La présence d'une fontaine et de lumière au niveau du passage et parking à créer impliquera une nouvelle liaison électrique vers le Vicinal.
- Rendre la haie parallèle aux tuyas libre, en y intégrant plusieurs essences.
- Ne pas privilégier que le buis, qui n'attire pas les hirondelles.
- Tenir compte que les nids à insectes attirent exclusivement les abeilles (inoffensives).
- Tenir compte que le sureau peut nuire aux bovins de la ferme adjacente au parc.
- Privilégier les plants locaux et favoriser ainsi le commerce local.
- MAIS Tenir compte des conseils de NATAGRIWAL, son contact avec l'asbl de LLN (qui distribue certains plants) collaborant avec Gembloux qui procède régulièrement à des prélèvements de sols.
- Eviter certains mariages de plantes ; tenir compte de l'effet invasif du sureau.
- Ne pas oublier la bourrache, qui repousse les insectes et qui est une ressource locale.
- Garder la perspective entre la gare et les anciens ateliers du Vicinal en déplaçant le saule pleureur souhaité.
- Ne pas oublier le laurier, qui monte haut et dont les baies attirent de nombreux oiseaux.
- Laisser grandir plus haut la haie située le long de la ferme.

Tout cela impliquerait le travail d'un entrepreneur.

- Peser le pour et le contre quant à la présence d'un nouveau parking dans le projet :

Les –	**Les +**
-Envahirait la zone verte	-Les invités ne se parqueraient plus sur la pelouse
-Restreint la zone de jeux pour enfants	(pelouse = bourbier si pluie)
-Faciliterait l'accès de la salle aux PMR	
(et même problème si alternative du P plus près de la gare que de la salle)	

GT Vie socio-économique, citoyenne et associative du 27 novembre 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT Vie socio-économique, citoyenne et associative
27 novembre 2018 à 20h00
(Administration communale – rue du centre 80 - 4990 Lierneux)

Le GT de ce jour se base sur le document récapitulatif exposé ci-dessous. Il a consisté en un état des lieux relatif à toutes les actions envisagées dans le cadre de la fiche-projet (initialement en lot 0) intitulée *Création d'un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives*. Le GREOVA avait à cet effet consulté des producteurs locaux au préalable par questionnaire et un groupe de citoyens a créé un sous-groupe de travail indépendant intitulé *« Carrefour des associations »*. En faveur des circuits-courts, outre plusieurs projets en cours exclusivement communaux, deux premières réunions ont aussi eu lieu les 10 juillet et 17 septembre 2018 entre la Commune de Lierneux, la Maison du Tourisme Haute Ardenne ainsi que les autorités politiques des Communes de Gouvy et de Vielsalm (toutes deux sous PCDR), et ce en compagnie de leurs agents de développement de la FRW. Trois projets sont en effet susceptibles de prendre une tournure intercommunale et « Haute Ardenne » : *la création d'une signalétique routière standardisée des exploitations/commerces du terroir en Val de Lienne*, la *création d'un petit sigle qualitatif local « Haute Ardenne »* et *l'incitation des producteurs locaux à participer aux Journées annuelles « Fermes ouvertes »*. Enfin, l'intérêt grandissant des citoyens pour le renfort du circuit-court à récemment mené la CLDR et la Commune à envisager une fiche- projet plus conséquente relative à ce type de distribution dans le cadre du lot 1. A aussi fait l'objet de cette réunion une présentation plus travaillée du projet imaginé en lot 0 par les citoyens : le *Réaménagement du parc du Vicinal de manière plus conviviale (tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux*). S'ensuivit enfin un récapitulatif des actions envisagées et concrétisées en 2018.

Document récapitulatif du GT :

S. Créer un **lieu d'accueil pour un comité de développement local** en faveur des **circuits-courts,** du **terroir**, de l'**autoproduction** et de la **coordination entre les associations** culturelles, sociales et sportives

S.1 ***Actions en faveur des CIRCUITS-COURTS et du TERROIR***

a) <u>Questionnaire envoyé aux producteurs concernés de Lierneux, Trois-Ponts, Vielsalm et Gouvy après validation par la Commune et par la CLDR</u> : Seuls 14 ont répondu sur 40 ☹ il faudrait peut-être les rassembler autour d'une table.

➔ Résultats :

- Dans le cadre d'une promotion permanente des producteurs locaux et des fabricants du terroir du Pays Haute Ardenne, souhaiteriez-vous que le COMMERCE DE VOTRE INFRASTRUCTURE bénéficie, en même temps que ceux d'autres fermes des communes de Lierneux, Vielsalm, Gouvy et Trois-Ponts, d'un PANNEAU ROUTIER SIGNALÉTIQUE indiquant son existence à destination des citoyens et des touristes ? Ce panneau détaillerait la nature de votre production et le nom de votre infrastructure selon une charte graphique cohérente reflétant votre intégration au sein d'une dynamique citoyenne en faveur de la distribution en circuit-court dans la région.

14 réponses : 85.7 % de oui

- Toujours dans cette optique de promotion des producteurs locaux du Pays Haute Ardenne, participeriez-vous, une fois par an au mois de JUIN, à l'événement " FERMES OUVERTES - ITINÉRAIRES GOURMANDS EN WALLONIE " en ouvrant au public votre infrastructure et en lui expliquant la nature de votre travail ?
14 réponses : 57.1% de oui

- Seriez-vous intéressé d'apposer à votre production un SIGLE (pas du tout un label officiel) "HAUTE ARDENNE" comme référence établie dans le cadre d'une DYNAMIQUE LOCALE DES PRODUCTEURS LOCAUX ?
14 réponses : 78.6% de oui

- QUE MANQUE-T-IL selon vous au sein de la commune de Lierneux et/ou de la Maison du tourisme Haute Ardenne pour soutenir davantage le développement de votre activité en circuit-court ? (Si rien ne manque, écrivez "RIEN" svp.)
14 réponses, dont « une définition réaliste du circuit-court surtout en zone rurale, se limiter à une découpe similaire à celle du tourisme n'est économiquement pas réaliste et également arrêtons de faire des ghettos ok pour des marchés artisanaux mais pas que ça, les petits producteurs doivent aller aussi sur les marchés normaux, exemple à Vielsalm, le marché artisanal du mardi a accéléré le déclin de celui du jeudi qui maintenant ne ressemble plus à rien et celui du mardi ne tient qu'à un fil, nous sommes bien trop peu, donc risque de perdre les 2 marchés suite à des dictat communaux peu compréhensible d'une manière générale que les "politiques" se contentent de leur boulot: être à l'écoute des besoin, prendre des décisions sur base d'analyse de terrain puis passer la main à des "organisateurs" style ADL sans interférer en permanence dans leur travail... »

- Avez-vous adhéré à la MONNAIE LOCALE CITOYENNE "le Sous-rire" ? (www.sous-rire.be)
14 réponses : 50% de oui

- Si non, accepteriez-vous d'y adhérer dans le cadre de petits marchés locaux organisés au sein de la commune de Lierneux ?
7 réponses : 85.7% de oui

b) <u>Rencontre intercommunale du 17 septembre 2018 avec</u> Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne* ; M. LÉONARD,M. Elie DEBLIRE, Bourgmestre de Vielsalm ; M. Jules LEJEUNE, Échevin de Gouvy (Agriculture et Tourisme) ; M. Joseph REMACLE, Échevin de Vielsalm (Développement rural et PCDR) ; Mme Nathalie DELACOLLETTE, Responsable de l'*ADL* de Vielsalm ; Mme Anne KLEIN, Agent de développement à la *FRW* ; M. Michaël HENNEQUIN, Agent de développement à la *FRW* et Alix EVRARD, Agent de développement au *GREOVA*. BUT : projets transcommunaux du lot 0 en faveur des circuits-courts (*signalétique, logo et fermes ouvertes*)

➔ L'*ADL* de Vielsalm, la *FRW* (en charge de l'accompagnement des PCDR de Gouvy et de Vielsalm) ainsi que le *GREOVA* (en charge de l'accompagnement du PCDR de Lierneux) décident de travailler respectivement l'écriture, néanmoins devant être stipulée commune, des fiches des 3 projets initiés dans le cadre du PCDR de Lierneux et aujourd'hui partagés aux acteurs de Gouvy et de Vielsalm. La *FRW* travaillera ainsi la fiche relative à la signalétique routière en faveur des producteurs locaux, l'*ADL* de Vielsalm travaillera le projet « Fermes ouvertes », et le *GREOVA* travaillera sur le projet du logo qualitatif « Haute Ardenne ». Ces trois acteurs s'accordent sur l'échéance du 15 octobre pour se transférer par courriels leurs différents travaux, qui devront tous inclure une première estimation budgétaire.

➔ ***À priori*, il semble que le projet le plus aisément réalisable à moyen terme soit celui des panneaux signalétiques.**

➔ **Une prochaine rencontre devra être fixée en 2019, après les divers changements de législatures, afin de poursuivre la procédure ici initiée.**

c) <u>Rencontre entre CGT, M. LEONARD et MT HA ce 27 novembre 2018.</u> Des nouvelles ?

d) <u>Avancées des projets :</u>

- ***<u>Créer une signalétique standardisée des exploitations/commerces du terroir des communes du Pays « Haute Ardenne »</u> (Gouvy, Vielsalm, Lierneux et Trois-Ponts)***

- ***Résultats du questionnaire aux producteurs :*** Sur 14 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 87.5 % des réponses sont favorables à l'existence de ces panneaux signalétiques.
  - **Rencontre intercommunale du 17 septembre 2018 avec Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne* :**
    - ➔ La *MT HA* a précédemment proposé que son service graphisme utilise pour la création de ces panneaux les logos relatifs aux divers types de productions déjà réalisés pour une précédente brochure (« Wallonie gourmande. Carte touristique Haute Ardenne »).
    - ➔ Il s'agirait de réutiliser au maximum les poteaux et balises (si pas trop petites pour leur bonne visibilité par les automobilistes) déjà existantes, telles que celles du balisage VTT de la *route des Sommets* ou *des Panoramas*.
    - ➔ Les panneaux routiers (comportant les dessins très colorés et relatifs au(x) type(s) de production et le nom de l'exploitation) devraient au moins mesurer la taille d'un A4 (sur les routes à vitesse normale de max. 50km/h), voire même d'un A3 (si vitesse à plus de 50 km/h).
    - ➔ Devant chaque exploitation pourrait aussi respectivement figurer un panneau affichant ses horaires d'ouverture et le numéro de téléphone du producteur/transformateur concerné.
    - ➔ La brochure existante « Wallonie gourmande. Carte touristique Haute Ardenne » pourrait être retravaillée à cet effet (pour l'instant, elle précise les jours d'ouverture des exploitations, mais pas leurs horaires).
    - ➔ Il faudra aussi vérifier auprès du MET les possibilités d'afficher un balisage sur les routes nationales incombant au SPW.
    - ➔ S. LEJEUNE partagera ce projet au CA de la *MT HA* pour validation - et éventuellement, pour une intervention financière *via* le *budget pour les initiatives communales* (qui nécessiterait néanmoins l'introduction d'un projet au CGT). Néanmoins, ce financement des panneaux semble plutôt incomber aux communes participantes.
    - ➔ Chacune des communes qui auront pris part à ce projet assurera ainsi le financement des panneaux placés sur son territoire.
    - ➔ La *FRW* travaillerait la fiche relative à la signalétique routière en faveur des producteurs locaux (écriture conjointe avec le GREOVA)
    - ➔ **décision d'attendre 2019 vu les divers changement de législature.**
  - S. LEJEUNE : relayer l'invitation à compléter ce formulaire aux producteurs du GAC actifs sur ces 4 communes. Réalisé ?

- ***<u>Créer un petit logo« Haute Ardenne » à apposer sur les produits artisanaux et alimentaires des 4 communes de la MT HA, attestant de la dynamique locale en circuit-court de leurs producteurs</u>***

  Remarque : 2 versions du questionnaire envoyées aux producteurs de la MT HA ET aux producteurs des autres communes à ce sujet après validation par la Commune et par la CLDR.
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :**

    Sur 14 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 78.6 % des réponses sont favorables à l'existence d'un logo attestant d'une dynamique locale de ses producteurs locaux. Néanmoins, ce sondage ne stipulait pas la création indispensable d'un CSC, garant de la création de cette fierté locale puisque synonyme de qualité.
  - **Rencontre intercommunale du 17 septembre 2018 avec Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne***
    - ➔ Le service stratégie du CGT (Vanessa GRANGAGNAGE) contacté par Mme EVRARD fait appel à une certaine prudence à ce sujet : multiplier les logos peut créer une certaine confusion chez le consommateur.
    - ➔ M. DEBLIRE, Bourgmestre de Vielsalm, ainsi que Mme DELACOLLETTE de l'*ADL* de Vielsalm rajoutent aussi qu'un logo attribué aléatoirement sans respect d'un cahier spécial des charges

scrupuleusement établi pourrait aussi créer des tensions entre les producteurs, soucieux de faire valoir leur(s) particularité(s) par rapport à d'autres qui seraient moins scrupuleux qu'eux. Néanmoins, les producteurs de lait auraient tout à gagner avec la création d'un tel label « Haute Ardenne ».

➔ Ce nouveau logo ne devrait pas être confondu avec la marque purement promotionnelle *Ardenne*, dont l'usage ne touche pas qu'au secteur alimentaire et artisanal et s'étend déjà sur un territoire bien plus grand (Belgique, France et Grand-Duché de Luxembourg).

➔ Certains exemples sont cités en comparaison : *Made in Luxembourg, Haute Savoie, Produits de France*...

➔ Si le Comité d'Accompagnement de la *MT HA* et le *CGT* valident l'idée, ce nouveau logo pourrait *in fine* remplacer les dessins des 4 logos actuellement visibles au bas du logo officiel de la *MT HA*, et ce en guise de qualité artisanale locale et d'identification territoriale

➔ Cette identité à travailler pourrait garantir un franc succès touristique mais devra à cet effet faire l'objet d'un cahier spécial des charges bien précis, ce qui représentera un travail conséquent.

➔ Il faut aussi s'accorder sur la destination de ce logo. En effet, s'il ne touchait qu'au secteur alimentaire, M. HENNEQUIN et Mme KLEIN précisent qu'une telle procédure serait un doublon de coopératives de soutien logistique déjà en voie de création dans la province liégeoise, telles que *RATAV Verviers* par exemple, récemment cofinancée à 85 000 € par la *Conférence de Bourgmestres*, et dont les deux Communes de Lierneux et de Trois-Ponts font déjà partie. M. LÉONARD, Bourgmestre de Lierneux, précise alors que le logo discuté aujourd'hui, beaucoup plus « local », devrait idéalement toucher aussi le secteur artisanal (il faudra à cet effet aussi poser des critères précis afin de déterminer si c'est le talent de l'artisan qui sera mis en valeur, ou les matériaux locaux qu'il utilise).

➔ Le logo « Li terroir » de Durbuy, né d'un système de commandes en ligne, est aussi cité à titre d'exemple ; néanmoins, s'il témoigne indéniablement d'une forte dynamique de circuit-court qui prend de l'ampleur, il ne met pas spécialement en avant une identité territoriale. Or, c'est justement l'identité territoriale qui serait visée et promue dans le cadre de la création d'un logo « Haute Ardenne ».

➔ Mme KLEIN suggère aussi, complémentairement à ce projet, de multiplier les cartes de localisation des commerces en circuit-court – encore trop peu utilisées aujourd'hui sur Internet. Ces cartes pourraient en effet aussi être matérialisées sous formes de panneaux publics. Le « Clic local » et « Terroir Lux » sont aussi des outils informatiques existants encore trop peu utilisés par les consommateurs comme par les producteurs. Enfin, un soutien promotionnel aux producteurs *via* une aide à l'utilisation des outils informatiques promotionnels pourrait aussi être une piste à travailler, tout comme la création d'un lieu fédérateur, comme un magasin partagé « Haute Ardenne » par exemple.

- Le cahier de charges serait l'affaire d'experts en la matière.

- ***<u>Organiser une tournante inter-villageoise mensuelle de marchés de producteurs locaux et du terroir et de petits artisans.</u>***
  - La COMMUNEsonde la population (bénévoles, participants et passants) à ce sujet dans le **prochain BC** et soumet un questionnaire aux parents via les écoles communales et libres.
  - Le GA FORUM DES ASSOCIATIONS va transmettre aux 12 associations qui ont répondu à son appel le projet afin de susciter des forces vives pour la création d'un comité d'organisation. ➔ Difficulté à les fédérer pour trouver un comité de forces vives (minimum 6 ou 7 personnes pour chaque marché) pour l'organisation ponctuelle de ces marchés tournants (en effet, le fait de « tourner » implique une organisation moins régulière).

- **Résultats du questionnaire aux producteurs :**
    - Sur 14 personnes, **57.1% de oui** et 42.9 % de non
    - Fréquence : mensuelle (25% ok), **trimestrielle** (75% ok) et annuelle (25% ok) (plusieurs choix possibles)
    - Possibilité le samedi (50% ok) et le **dimanche (75% ok)**
- Une certaine cohérence doit exister d'un marché à l'autre, avec un aspect convivial et citoyen renforcé (côté guinguette).
- Utiliser éventuellement les petits chalets communaux, mais il serait compliquer de compter à cet effet sur l'intervention des ouvriers communaux (plus pratique une tonnelle).
- La publicité – commune à tous les villages - serait importante (concours à cet effet de la MT Haute Ardenne) et aurait ainsi une portée plus communale que locale.
- OFFICE TOURISME : Olivier MATHIEU se chargera de relayer l'information sur internet. Réalisé ?
- À priori les premiers villages prisés seraient :
    - Arbrefontaine,
    - Sart (près de la Maison du Tailleur),
    - Lierneux (au Pré du Renard),
    - et Bra (A Bra kadabr'art).
- **Á DISCUTER : Marquer une différence entre les marchés tournants (+ touristiques/événementiels) et le marché fixe (+ citoyen) souhaité au Pré du renard**
- **Plusieurs questions sont encore sans réponse :**
    - Quid des bénéfices ?
    - Emplacements des stands payants pour les producteurs ?
    - À long terme, le fait que la Commune ne propose pas d'emplois salariés à des agents ADL risque de provoquer un essoufflement...
    - Qui posera les affiches publicitaires ?
    - Qui veillera au renouvellement des forces vives ?

- ***Agrandir et développer le GAC,*** qui fournit déjà 25 familles chaque semaine à Bra, et ne pas délocaliser son point de vente (représente pour les organisateurs une heure de préparation par semaine).
    - Prix égal aux produits de qualité que l'on peut trouver au Delhaize.
    - Le GAC envisage désormais de proposer aussi des produits transformés (et pas seulement bruts) : sauce bolognaise, etc.
    - Point de vente du GAC : À Bra Kadabr'art (grosse communauté citoyenne) : constitution et vente de paniers hebdomadaires (1h de travail/semaine).
    - Tous les trimestres : marché des producteurs : équipe de 5 ou 6 pp pour monter le marché et pour servir les produits (aspect convivial).
    - Attention néanmoins que tous les citoyens ne désirent pas s'affilier officiellement à un GAC et qu'à long terme certains désirent aussi simplement pouvoir acheter local sans engagement et dans un lieu moins excentré que Bra. La collaboration avec le GAC réside aussi dans un contact régulier à prendre avec tous les producteurs locaux qui y sont impliqués pour concrétiser des projets citoyens en faveur des circuits-courts.
    - **Qui souhaiterait s'affilier au GAC ?**
    - **Résultats du questionnaire : sur 14 producteurs, 64.3% souhaitent intégrer le GAC.**
    -

- Dans un second temps : ***~~Disposer d'un local de dépôt-vente en circuit-court dans le centre de Lierneux.~~***

➔ ***Créer un marché régulier de producteurs locaux sous la halle du Pré du renard au cœur de Lierneux***

Idée développée par JNC en lot 1 : voir si ça fonctionne à bas coût (chalets, etc.) avant de construire un bâtiment.

- Possibilité que des bénévoles se chargent de la vente une à deux fois par semaine. Idéal pour les citoyens qui ne souhaitent pas adhérer officiellement à un GAC.
- Qui seraient les bénévoles ? Comment les recruter ? Bulletin communal ?
- CLDR du 7 juin 2018 : dans un 1er temps : Halle ouverte (et chalets communaux) du Pré du renard
  - GREOVA : Contact pris avec le CPAS pour que des chèques « Sous-rire » mensuels d'une valeur de 10 euros puissent un jour être octroyés à chaque bénéficiaire, qui pourrait ainsi profiter de ce marché local
    But : renforcer l'accessibilité aux personnes les plus précarisées de l'alimentation saine et locale
    ➔ **aucune réponse du CPAS**
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :**
    - Sur 14 personnes, **64.3% de oui** et 35.7 % de non
    - Sur 10 intéressés : 3 souhaitent que le marché hebdomadaire, 2 bi-mensuelle et 5 **mensuelle.**
    - Leurs créneaux horaires disponibles sont le lundi en journée à 11%, le lundi en soirée à 33%, le mardi en soirée à 11%, le **mercredi en soirée à 44%**, le jeudi en soirée à 33% et le **vendredi en soirée à 55%.**
    - 33% n'ont pas besoin d'un **camion réfrigéré,** 44% en ont un et **22% en ont besoin mais n'en ont pas.**

- ***Proposer quelques produits typiques du terroir eu sein du futur Office du Tourisme.***
  - Si et seulement si cela n'implique par une trop grande surcharge de travail.
  - L'idéal serait des ventes de packages (attention qu'il s'agira de produits périssables).
  - COMMUNE : S'occupera de la gestion de la comptabilité.
  - **CITOYENS : Etablir la liste des produits du terroir à proposer.**
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs : sur 14 personnes** : 53.8% non et **46.2% oui**

- ***Renfort des échanges entre producteurs locaux et citoyens via de nouvelles adhésions de producteurs et transformateurs à l'événement « Fermes ouvertes – Itinéraire gourmand en Wallonie » organisé chaque année en juin (et déjà soutenu par la MT HA)***
  - Oui, mais seulement de manière ponctuelle : une sorte de « Fermes ouvertes », 1x/an, via les écoles, impliquant idéalement un transport en petit train.
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs : sur 14 personnes : 57.1 % de oui** et 42.9% de non
  - Rencontre intercommunale du 17 septembre 2018 avec Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne*

    ➔ Le projet de base consistait à créer un « circuit fermes transcommunal » pour les 4 communes concernées en petit train, mais il est trop difficilement réalisable : un trajet en petit train serait en effet peu adéquat au regard du nombre de km que représente la traversée des 4 communes. En outre il s'agirait d'un doublon de l'initiative annuelle wallonne « Fermes ouvertes – Itinéraire gourmand en Wallonie » déjà existant.

    ➔ Peu de fermes participent actuellement à ce projet (*Ferme Lamberty* à Petit Thier, *Ferme Grandjean* à Courtil, ...). Il s'agirait donc d'élargir la participation à plusieurs producteurs du territoire. Or, il s'avère que sur 11 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 50% des réponses sont favorables à cette ouverture annuelle au public.

    ➔ Mme DELACOLLETTE précise qu'une telle implication de la part des producteurs doit impérativement impliquer une excellente promotion de

l'événement afin de ne pas laisser une impression aux participants d'avoir perdu leur temps pour *in fine* peu de visibilité, donc peu de visites.
➔ Au regard de l'étendue de territoire concerné par la *MT HA*, M. HENNEQUIN suggère que cet événement fasse plutôt l'objet d'une tournante annuelle (une commune à l'honneur tous les 4 ans).

- ***Organiser des festivités et soupers citoyens en circuit-court, thématiques et rassembleurs, dans les parcs, au Pré du Renard, sur la Place Ernest Nélis ou dans des infrastructures disposant de cuisines.***
    - GAC/L.MERTENS et FORUM ASSOCIATIONS (+associations participantes) : À organiser en inter-collaboration.
      ➔ Difficile à fédérer

- ***Soutenir l'expansion du Sous-rire (monnaie citoyenne) et la création de petits commerces locaux (non franchisés).***
    - Remarque : tous les producteurs du GAC utilisent le Sous-rire.
    - PRODUCTEURS LOCAUX et CITOYENS : Utiliser le Sous-rire dans les futurs marchés inter-villages.
    - MT HA *:* Insister sur l'usage du Sous-Rire dans la promotion de ces marchés inter-villages.
    - Proposition faite au CPAS : chèques Sous-rire pour les bénéficiaires ?
    - **Résultats du questionnaire aux producteurs :** sur 14 personnes, 50 % ont adhéré au Sous-rire. Parmi les 7 producteurs qui n'y ont pas adhéré, 85.2% souhaitent y adhérer.

- ***Encourager l'accès aux produits locaux pour les collectivités (cantines, scolaires, CPAS).***
    - Difficile de recevoir des offres de traiteurs pour les scolaires.
    - Récent changement avec un traiteur local : saut de qualité, que des soupes actuellement (depuis 3 ans dans les 3 écoles du réseau communal). Les écoles libres sont-elles fournies aussi ?
    - Idéal : que les cantines soient partiellement fournies par les producteurs locaux.
    - COMMUNE : Idéalement constituer un pool de cuisiniers qui prépareraient les repas des écoles, des crèches et du CPAS, et ce avec des produits du circuit-court (collaboration possible avec le GAC et bons travailleurs article 60). Certes, ça coutera à la Commune, mais à long terme, ça éduquera aussi la nouvelle génération à un cercle durable et vertueux.
    - COMMUNE : réaliser une étude de faisabilité à cet effet.
      Rem. : Rendre ce projet transcommunal compliquerait tout : transport en camionnette, etc. Ce qui compte, c'est la qualité (pas la quantité).
    - **Résultats du questionnaire aux producteurs :** sur 14 personnes, 85.4% de oui et 14.3 % de non.

- Dans un second temps **:** ***Adhérer aux CDCE (Communes du Commerce Equitable) :*** respect de X conditions par différents acteurs (horeca, écoles etc.). COMMUNE et GREOVA : solliciter tous les acteurs de cette éventuelle CDCE. Comment ? Toutes-boîtes ? Bulletin Communal ?
    - **Résultats du questionnaire aux producteurs :** sur 14 personnes, 58.3% de oui et 41.7 de non.

- ***Livrer des petits déjeuners locaux dans les Maisons des randonneurs de Sart et de Verleumont*** :
    - **Résultats du questionnaire aux producteurs :** sur 14 personnes, 42.9 % de oui et 57.1% de non.

S.2 Actions en faveur de l'AUTOPRODUCTION et de l'ENVIRONNEMENT

- ***Faire la promotion du caractère public (du potager et) du verger communautaire, Pré du Renard.***
  - COMMUNE : Y inviter les écoles et autres collectivités pour intégrer cette habitude dès le plus jeune âge. **Cf. ECOCONSO Alimentation**
  - CITOYENS / COMMUNE : Créer un panneau plus accrocheur qui invite tous les citoyens à se servir dans le verger.

- ***Placer des arbres fruitiers à disposition des citoyens sur certains excédents de voiries publiques.***
  - Idée soumise : dans le parc du Vicinal, mais risque de déplaire qi les fruits y pourrissent au sol.
    Alternative : ***Planter uniquement des arbres fruitiers, près de la salle du Vicinal qui est envahie de mouches, afin d'attirer davantage d'oiseaux dans cette zone du parc.***
  - Attention sur les voiries : risque de chutes de fruits sur les voitures et de glissades, si non ramassés (et difficulté de charger les ouvriers communaux de cette mission).
  - Doit donc obligatoirement s'accompagner d'un travail de sensibilisation.
  - GREOVA : Contact pris avec AGRAOST (Anne PHILIPPIN – 02 572 57 57) et NATAGRIWAL (Serge ROUXHET de Banneux 0494 45 24 08– srouxhet@natagriwal.be)

➔ **beau projet en lot 0 imaginé par M. SALME et son épouse :**

- ***« Restaurer l'écosystème du parc du Vicinal »*** en tenant compte des remarques suivantes :
  - l'asbl ECOSEM de LLN propose des prix tout à fait abordables en matière de **plantes indigènes** : sachet de 205g pour 50m². Rem. : pour les **espèces sur les murs** : certaines espèces peuvent aussi se trouver facilement dans la nature (la tanaisie par ex.).
  - Eviter les ~~**fruits qui tombent**~~ ; privilégier seulement des **arbustes fruitiers** (noisetiers et sureau).
  - Eviter ~~**plantes à odeur fétide**~~ (ou alors seulement à l'arrière du bâtiment où ça ne gênera personne).
  - Pour la **mare** : privilégier une bâche pour calfeutrer la zone par rapport à l'habitation en bordure (pas une ~~manne avec argile~~) et nécessité de la sécuriser par un **grillage** à noyer dans les plantes. Elle pourrait aussi **devenir une zone didactique** (si projet « jeunesse » concrétisé à la gare : insectes aquatiques, libellules, batraciens, tritons, grenouilles…- accès possible pour une visite sur le côté du talus en pente faible).
  - Faire un **pré fleuri** sur tout le **talus derrière l'atelier**, dans le virage (facile : 1 fauche par an) à l'endroit où étaient à la base prévus les ~~**cotonéasters.**~~

  Rem. : À semer entre 15 avril et 15 mai 2019, ou fin août – septembre 2019 : terre préparée nue, pas trop riche, passée au rateau avant semis.
  - Privilégier la **vigne vierge sur les murs** et pas le ~~**lierre**~~ (ne s'incrustera pas dans la pierre).
  - Alternative aux ~~**tours à hirondelles**~~ (qui fonctionnent mal selon AVES et la LRBO) : **nids artificiels** (200 nids pour 5000 €) avec planches pour éviter que les fientes tombent des corniches.

  Rem. : il s'agit de nids **à hirondelles** (de fenêtres et de cheminées) et **à martinets** conçus pour éviter que les moineaux y entrent.
  - Privilégier le **buis**, qui peut attirer des **centaines d'oiseaux** (lui donner une base de départ si on veut éviter de devoir le tailler par après) et les bacs à eau pour qu'ils s'y lavent.
  - Planter de nouveaux arbres : **1 buis et 1 châtaignier** d'une certaine hauteur, ou 1 **noyer**. Et **1 saule** près du nichoir. (Eviter le ~~**bouleau**~~, local certes, mais qui n'attire que les pies et corneilles.) Et si un jour le parc s'ouvre à la jeunesse : pourquoi à un endroit qui ne gêne pas un arbre à ½ tige ou à haute tige (pommier).
  - **Abattre** les **2 ou 3 arbres** qui n'évolueront plus car trop gros autres autour d'eux.

- Pour le **passage en voiture et le nouveau parking** : la présence du pylone électrique gênerait si ce passage était totalement perpendiculaire, donc mieux l'aménager **en quinconce** ; éviter un ~~**grillage au sol**~~ laissant passer l'eau (difficulté à y marcher pour les invités de la salle) – privilégier une **dolomie.**
- **Hôtel à insectes** oui – ~~**abeilles**~~ non (sécurité).
- Pour la **haie mitoyenne** avec le voisin, qui sera entretenue par la commune : ne pas couper l'actuelle ; planter une nouvelle **de hêtre ou de charme** un peu plus en avant (sur 30 cm de part et d'autre de la clôture), et y intégrer pour casser la linéarité un noisetier ou un sureau. Couper l'autre un an plus tard pour ne pas embarrasser le voisin.
- Dans le **petit talus/fossé du parking actuel : placer framboisiers, noisetiers.**
- Problème des **mouches** : diminuera, mais la proximité de la ferme ne sera pas résolue.
- La présence d'une **fontaine** et de **lumière** au niveau du passage et parking à créer impliquera une **nouvelle liaison électrique** vers le Vicinal.
- Rendre la haie parallèle aux tuyas libre, en y intégrant plusieurs essences.
- Ne pas privilégier que le buis, qui n'attire pas les hirondelles.
- Tenir compte que les nids à insectes attirent exclusivement les abeilles (inoffensives).
- Tenir compte que le sureau peut nuire aux bovins de la ferme adjacente au parc.
- Privilégier les plants locaux et favoriser ainsi le commerce local.
- MAIS Tenir compte des conseils de NATAGRIWAL, son contact avec l'asbl de LLN (qui distribue certains plants) collaborant avec Gembloux qui procède régulièrement à des prélèvements de sols.
- Eviter certains mariages de plantes ; tenir compte de l'effet invasif du sureau.
- Ne pas oublier la bourrache, qui repousse les insectes et qui est une ressource locale.
- Garder la perspective entre la gare et les anciens ateliers du Vicinal en déplaçant le saule pleureur souhaité.
- Ne pas oublier le laurier, qui monte haut et dont les baies attirent de nombreux oiseaux.
- Laisser grandir plus haut la haie située le long de la ferme.

➔ **Tout cela impliquerait le travail d'un entrepreneur.**

- **Peser le pour et le contre** quant à la présence d'un **nouveau parking** dans le projet :

Les –	**Les +**
-Envahirait la zone verte	-Les invités ne se parqueraient plus sur la pelouse
-Restreint la zone de jeux pour enfants	(pelouse = bourbier si pluie)
-Faciliterait l'accès de la salle aux PMR (et même problème si alternative du P plus près de la gare que de la salle)	

➔ **Décision de la CLDR du 20 novembre 2018 :**

Si ce n'est l'objection relative à la création d'une mare qui pourrait s'avérer dangereuse pour les enfants et une préférence dès lors pour un système de dalles sur plots à poser dans un peu d'eau (rappelons que l'eau est nécessaire pour attirer les oiseaux) ou pour des fontaines en acier dont l'esthétique collerait parfaitement avec la présence du vieux tram, la majorité des membres approuvent la partie du projet relative à la restauration de l'écosystème du lieu. Par contre, la partie du projet relative à la création d'un nouveau parking pour le Vicinal dans la zone verte du parc ne fait pas l'unanimité, et ce même si cette zone verte est agrandie. En cause : des raisons esthétiques (en plein milieu du parc), mais aussi pratiques (puisque ce parking serait à proximité de la zone de jeux des enfants). L'avis de tous ne fait pas l'unanimité quant à un autre emplacement pour ce parking : près de la gare (mais trop loin de la salle du Vicinal pour les PMR), le long de la route (avec dalles en bétons pour délimiter l'accès des voitures sur la pelouse, mais trottoirs alors envahis en défaveur des piétons) ou devant l'appartement du Vicinal (mais empiéterait sur la zone privée du locataire et générerait pour lui des nuisances nocturnes), ou derrière l'atelier. Une autre piste d'emplacement à développer serait le long du tram, côté route. Tous les membres s'accordent alors pour trouver à l'avenir une meilleure solution quant à l'emplacement de ce nécessaire nouveau parking, ce projet n'étant encore ne rien figé. Notons enfin que le projet sera davantage

développé, il faudra consulter le restaurateur de *l'Atelier* qui exerce son activité dans le parc. M. GERMAIN attire enfin l'attention sur certains allergènes (armoise et noisetier) à éviter près de ce restaurant. M. LEONARD précise qu'il faut procéder par étape : après avoir consulté cette CLDR, il s'agira ensuite de présenter le projet au Collège, puis seulement au restaurateur si sa concrétisation est envisagée.

- ***Sensibiliser globalement les citoyens aux trucs et astuces en faveur de la biodiversité.***
  - GREOVA :
    - Contact pris avec NATAGORA (cellule communication : Gilles COGNEAU – gilles.cogneau@natagora.be) : **voir exemples de trucs et astuces FAQ* NATAGORA**)que l'on pourrait présenter sur des panneaux de sensibilisation. Attention si reprise de leurs textes et logo : montrer à G. COGNEAU la mise en page avant concrétisation
      *TRUCS et ASTUCES pour *: aider la nature, mon jardin, j'ai trouvé un animal vivant, mal en point ou mort, la biodiversité : son utilité et son état, problèmes de cohabitation avec certaines espèces, quel est cet animal/cette plante, réserves naturelles*
      Idéal : trouver la même chose pour les risques et conséquences de la pollution
      ➔ **1er article Natagora publié dans le dernier BC. Un autre bientôt dans le prochain ?**
    - **Voir exemples des actions concrétisées et publications par la régionale NATAGORA Ourthe-Amblève**, qui couvre le territoire de Lierneux (et pas encore de lieux/réserves vraiment préservé(e)s sur Lierneux) :
      - Actions : *Sauvons nos belles hirondelles, Opération Batraciens*
      - Publications (exemples à suivre) : *Où sont les hérissons ? et Le mont des Pins, havre de nature* (très beau travail : contenu et graphique)
    - CAMPAGNES, CONSEILS d'ECOCONSO (du conseil à l'action) **: Voir exemples de conseils ECOCONSO** : toutes thématiques, dont *Alimentation, Déchets, Jardin, Eau, Energie et habitat, Nature et écologie (exemples : Comment détecter le radon dans sa maison, Comment identifier les polluants de l'air à la maison, Comment trouver des fleurs et des plantes bio et équitables, C'est quoi le problème avec les fleurs, Alerte aux particules fines, Quelle quantité de CO2 pouvons-nous émettre chaque année, le poisson durable, Haie pour la biodiversité, Mare au jardin, Plantes dépolluantes, Pourquoi épurer les eaux usées, climatisation...pollution, Anti-pollution aérienne avec substances chimiques dangereuses...)* + **campagne** *« Le plastique, c'est pas automatique »*
  - Organiser des concours « ***Jardins ouverts*** ». Chez qui ? Quelle fréquence ? Cf. conseils jardins ECOCONSO et NATAGORA

- ***Initier les citoyens à l'autoproduction de légumes.***
  - Séances d'initiation intergénérationnelle.
  - CITOYENS/COMMUNE : Inviter les écoles.

- ***Développer le projet Cimetières verts, parcs et monuments.***
  - COMMUNE : Mettre à disposition des visiteurs des ***gants et petits outils*** pour entretien des zones vertes et des tombes, croix, etc.
    Voir exemple outils Phyto 0
  - GREOVA : Contact pris avec cellule de gestion différenciée pour contenu des ***panneaux de sensibilisation/information sur les cimetières verts*** (diminution des pesticides et nouvelles mesures vertes)

Nombreux PDF GD et ADALIA à ce sujet (**voir outils de communication**)
S'adresser à Anne FRESON pour les exploiter librement

- Voir aussi l'article ECOCONSO : *Espace verts « zéro pesticide »* **(voir feuilles Phyto 0)**
  ➔ Bientôt des panneaux phyto 0 (graphisme gratuit Adalia) dans les cimetières ? + Petits outils à disposition ?

- ***Informer le citoyen en créant une base de sonnées des nouveaux acteurs et outils énergétique (Qui fait quoi sur la commune ? Quelles possibilités d'entrer dans la Transition énergétique pour les citoyens ?*** ECOCONSO : toutes le thématiques y sont abordées !)
  - COMMUNE : Solliciter l'aide du comité POLLEC.

S.3 Actions en faveur de la ***COORDINATION COMMUNALE et CITOYENNE*** *entre* ***ASSOCIATIONS culturelles, sociales et sportives***

Mission globale actuellement prise en charge par le GT autonome *« Forum des associations »*.
La partie finale de cette fiche - *et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et associatives* - est depuis octobre 2017 déjà prise en charge par un ***sous-groupe d'action autonome*** (baptisé le « ***Forum/Carrefour des Associations*** ») créé par des citoyens désireux de lancer des projets intervillages en faveur de la cohésion des associations (un premier projet consiste à créer un événement ludique intervillages) et de la centralisation de leurs agendas par Olivier MATHIEU, agent communal à l'Office du Tourisme, via un questionnaire à compléter et à lui faire régulièrement parvenir afin qu'il puisse fédérer toutes les dates et activités des associations et les partager au grand public sur un agenda virtuel des événements/activités proposés sur le territoire communal. Les villages d'Arbrefontaine, de Bra et de Sart ont répondu à l'appel de ce GA ; seul le village de Lierneux manque à l'appel. **Difficile à fédérer.**

- ***Proposer aux 7 comités de village, aux 2 comités de jeunes (Sart et Lierneux) aux mouvements de jeunesse de la région, aux écoles primaire et associations culturelles, sportives, citoyennes et sociales, sans les mettre en concurrence, de participer à des manifestations communes fédératrices*** *:*
  - Renaissance de *fêtes vernaculaires* en plein air :
    - Cérémonie d'intronisation au Thier de la Preu à SART : actuellement célébrée ailleurs que dans la fosse initiale, qui doit être sécurisée.
  - *Expositions* d'artistes communaux :
    - Mise à disposition d'un conteneur itinérant de 6m² comme lieu d'exposition itinérant.

    Qui le souhaite ?
  - Petites *fêtes foraines et spectacles.*
  - *Animations scolaires et animations pédagogiques communes.*
  - Journée annuelle de *jeux anciens inter-villages :*
    - Encourager différents organismes à participer à l'organisation d'une journée annuelle de « *Jeux populaires/olympiades intervillages* » en période estivale, et ce par un dossier de présentation réalisé par notre cellule.

      Exemple de jeux à présenter dans le dossier :
      - *Tir à la corde* : deux équipes aux bouts d'une même corde la tirent le plus fort possible pour faire tomber l'équipe adverse.
      - *Course dans un sac à patates* : chaque participant saute dans son sac pour parvenir au point d'arrivée le premier.
      - *La chenille aux casiers de bière* : alors que tous sont perchés et serrés sur des casiers alignés avec l'interdiction de mettre un seul pied au sol, le denier de la file doit -en se collant à celui devant lui- faire passer au premier de la file le dernier casier de bière afin qu'il le replace à l'avant et que la file puisse ainsi continuer à avancer jusqu'au point d'arrivée, et ce avant l'équipe adverse.

- ❖ *Massacre de boîtes de conserve* décorées de visages bien connus des différents villages.
- ❖ *La pomme du prisonnier :* parvenir à croquer une pomme dans un seau d'eau (1 nouveau seau et 1 nouvelle pomme/personne) avec les mains croisées dans le dos et les yeux bandés.
- ❖ *Le clou du bûcheron :* un tronc d'arbre, un clou, un marteau…le premier qui l'aura totalement enfoncé aura gagné.
- ❖ *L'œuf précieux :* parvenir en un temps limité à un point d'arrivée avec un œuf entre les jambes, mais sans le casser.
- ❖ *La belle et le clochard :* danser un slow (musique accompagnatrice) avec une pâte crue en bouche, mais sans la casser.
- ❖ *La course à la raquette* : deux ou trois membres par équipe doivent en file indienne, les mains sur les épaules et les pieds insérés dans une grande raquette commune, parvenir au point d'arrivée avant l'équipe adverse.
- ❖ *La main innocente* : reconnaître en passant la main dans des boîtes tout ce qui se cache dedans (ex. : litchis ou shampoing pour sensations tactiles déplaisantes…)
- ❖ *Le kicker géant :* avec vrais personnages.

- o *Festivités en plein air :* animations musicales, bals aux lampions, barbecues populaires, cinéma en plein air, soupers circuits-courts, projections match de foot :
  - Rien de trop pompeux, conférencier ou « bobo », mais simple, convivial et attractif pour toucher un maximum de monde et éviter à la longue un effet de « petite réunion particulière».
- o *Manifestations sportives* ponctuelles : courses trail, VTT, minifoot, etc.
- o *Marchés du terroir en tournante* inter-villages (cf. *infra*).

- ***Assurer une bonne transmission des informations villageoises vers la Commune et les autres citoyens :***
  - o Maintenir des *valves publiques* pour chaque village pour autant qu'elles soient remplies et représentatives des événements en cours (But : donner aux citoyens la possibilité d'y partager des informations).
  - o Relever régulièrement la *boîte à souhaits* de son village.
  - o Collaborer avec la Commune (via Olivier MATHIEU et un système de questionnaire) et le Comité de Développement Local :
    - Assurer le *relais des informations entre associations/entités villageoises et Administration communale* grâce à un questionnaire hebdomadaire/mensuel lancé par un agent communal (Olivier MATHIEU ?) pour récolter les informations auprès des associations qui le désirent et les partager au niveau communal.
    - En parallèle : le CDL créerait une *newsletter régulière* à envoyer aux citoyens intéressés pourrait annoncer événements /projets en cours.
  - o Consulter les 2 *pages Facebook* existantes :
    - Une gérée par la commune (*Lierneux au quotidien*).
    - Et l'autre par les citoyens (*Lierneux, ma commune, j'interviens et je suis responsable*).
    - Ne pas en créer une nouvelle. Pas besoin de multiplier les initiatives.

- ***Créer des services citoyens : Repair café, banques Sous-rire, ateliers de récupération/recyclage, etc.***
  - o M. DANIEL propose ses services un jour tous les deux mois (dans le cadre d'un *Repair Café*)
  - o Mme LEJEUNE propose d'en tenir le bar
    - Beaucoup d'appareils réparables sont trop régulièrement jetés.
    - Nécessite un petit local pour les dépôts et les réparations.
      Autres participants ?
      ➔ 1er *Dépann' Café* organisé le dimanche 18 novembre au Vicinal ! 25 réparations ! À promouvoir encore dans le bulletin communal. Á quand le prochain ?

Document évolutif
GT VIE SOCIO-ECONOMIQUE, CITOYENNE et ASSOCIATIVE (27.11.2018)

S. Créer un **lieu d'accueil pour un comité de développement local** en faveur des **circuits-courts,** du **terroir**, de l'**autoproduction** et de la **coordination entre les associations** culturelles, sociales et sportives

F. Diffusion des informations communiquées via le bulletin communal
G. Avancées
H. Travaux de ce jour
I. Rappel des missions personnelles

S.1 ***Actions en faveur des CIRCUITS-COURTS et du TERROIR***

a) Questionnaire envoyé aux producteurs concernés de Lierneux, Trois-Ponts, Vielsalm et Gouvy après validation par la Commune et par la CLDR : Seuls 14 ont répondu sur 40 ⊗ il faudrait peut-être les rassembler autour d'une table.

➔ **Résultats :**

- Dans le cadre d'une promotion permanente des producteurs locaux et des fabricants du terroir du Pays Haute Ardenne, souhaiteriez-vous que le COMMERCE DE VOTRE INFRASTRUCTURE bénéficie, en même temps que ceux d'autres fermes des communes de Lierneux, Vielsalm, Gouvy et Trois-Ponts, d'un PANNEAU ROUTIER SIGNALÉTIQUE indiquant son existence à destination des citoyens et des touristes ? Ce panneau détaillerait la nature de votre production et le nom de votre infrastructure selon une charte graphique cohérente reflétant votre intégration au sein d'une dynamique citoyenne en faveur de la distribution en circuit-court dans la région.
14 réponses : 85.7 % de oui

- Toujours dans cette optique de promotion des producteurs locaux du Pays Haute Ardenne, participeriez-vous, une fois par an au mois de JUIN, à l'événement " FERMES OUVERTES - ITINÉRAIRES GOURMANDS EN WALLONIE " en ouvrant au public votre infrastructure et en lui expliquant la nature de votre travail ?
14 réponses : 57.1% de oui

- Seriez-vous intéressé d'apposer à votre production un SIGLE (pas du tout un label officiel) "HAUTE ARDENNE" comme référence établie dans le cadre d'une DYNAMIQUE LOCALE DES PRODUCTEURS LOCAUX ?
14 réponses : 78.6% de oui

- QUE MANQUE-T-IL selon vous au sein de la commune de Lierneux et/ou de la Maison du tourisme Haute Ardenne pour soutenir davantage le développement de votre activité en circuit-court ? (Si rien ne manque, écrivez "RIEN" svp.)
14 réponses, dont « une définition réaliste du circuit-court surtout en zone rurale, se limiter à une découpe similaire à celle du tourisme n'est économiquement pas réaliste et également arrêtons de faire des ghettos ok pour des marchés artisanaux mais pas que ça, les petits producteurs doivent aller aussi sur les marchés normaux, exemple à Vielsalm, le marché artisanal du mardi a accéléré le déclin de celui du jeudi qui maintenant ne ressemble plus à rien et celui du mardi ne tient qu'à un fil, nous sommes bien trop peu, donc risque de perdre les 2 marchés suite à des dictat communaux peu compréhensible d'une manière générale que les "politiques" se contentent de leur boulot: être à l'écoute des besoin, prendre des décisions sur base d'analyse de terrain puis passer la main à des "organisateurs" style ADL sans interférer en permanence dans leur travail... »

- Avez-vous adhéré à la MONNAIE LOCALE CITOYENNE "le Sous-rire" ? (www.sous-rire.be)
14 réponses : 50% de oui

- Si non, accepteriez-vous d'y adhérer dans le cadre de petits marchés locaux organisés au sein de la commune de Lierneux ?
7 réponses : 85.7% de oui

b) Rencontre intercommunale du 17 septembre 2018 avec Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne* ; M. LÉONARD,M. Elie DEBLIRE, Bourgmestre de Vielsalm ; M. Jules LEJEUNE, Échevin de Gouvy (Agriculture et Tourisme) ; M. Joseph REMACLE, Échevin de Vielsalm (Développement rural et PCDR) ; Mme Nathalie DELACOLLETTE, Responsable de l'*ADL* de Vielsalm ; Mme Anne KLEIN, Agent de développement à la *FRW* ; M. Michaël HENNEQUIN, Agent de développement à la *FRW* et Alix EVRARD, Agent de développement au *GREOVA*.
BUT : projets transcommunaux du lot 0 en faveur des circuits-courts (*signalétique, logo et fermes ouvertes*)

➔ L'*ADL* de Vielsalm, la *FRW* (en charge de l'accompagnement des PCDR de Gouvy et de Vielsalm) ainsi que le *GREOVA* (en charge de l'accompagnement du PCDR de Lierneux) décident de travailler respectivement l'écriture, néanmoins devant être stipulée commune, des fiches des 3 projets initiés dans le cadre du PCDR de Lierneux et aujourd'hui partagés aux acteurs de Gouvy et de Vielsalm. La *FRW* travaillera ainsi la fiche relative à la signalétique routière en faveur des producteurs locaux, l'*ADL* de Vielsalm travaillera le projet « Fermes ouvertes », et le *GREOVA* travaillera sur le projet du logo qualitatif « Haute Ardenne ». Ces trois acteurs s'accordent sur l'échéance du 15 octobre pour se transférer par courriels leurs différents travaux, qui devront tous inclure une première estimation budgétaire.
➔ ***À priori*, il semble que le projet le plus aisément réalisable à moyen terme soit celui des panneaux signalétiques.**
➔ **Une prochaine rencontre devra être fixée en 2019, après les divers changements de législatures, afin de poursuivre la procédure ici initiée.**

c) Rencontre entre CGT, M. LEONARD et MT HA ce 27 novembre 2018. Des nouvelles ?

d) Avancées des projets :

- ***Créer une signalétique standardisée des exploitations/commerces du terroir des communes du Pays « Haute Ardenne » (Gouvy, Vielsalm, Lierneux et Trois-Ponts)***
  - ***Résultats du questionnaire aux producteurs :*** Sur 14 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 87.5 % des réponses sont favorables à l'existence de ces panneaux signalétiques.
  - **Rencontre intercommunale du 17 septembre 2018 avec Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne* :**
    - ➔ La *MT HA* a précédemment proposé que son service graphisme utilise pour la création de ces panneaux les logos relatifs aux divers types de productions déjà réalisés pour une précédente brochure (« Wallonie gourmande. Carte touristique Haute Ardenne »).
    - ➔ Il s'agirait de réutiliser au maximum les poteaux et balises (si pas trop petites pour leur bonne visibilité par les automobilistes) déjà existantes, telles que celles du balisage VTT de la *route des Sommets* ou *des Panoramas*.
    - ➔ Les panneaux routiers (comportant les dessins très colorés et relatifs au(x) type(s) de production et le nom de l'exploitation) devraient au moins mesurer la taille d'un A4 (sur les routes à vitesse normale de max. 50km/h), voire même d'un A3 (si vitesse à plus de 50 km/h).
    - ➔ Devant chaque exploitation pourrait aussi respectivement figurer un panneau affichant ses horaires d'ouverture et le numéro de téléphone du producteur/transformateur concerné.
    - ➔ La brochure existante « Wallonie gourmande. Carte touristique Haute Ardenne » pourrait être retravaillée à cet effet (pour l'instant, elle précise les jours d'ouverture des exploitations, mais pas leurs horaires).
    - ➔ Il faudra aussi vérifier auprès du MET les possibilités d'afficher un balisage sur les routes nationales incombant au SPW.
    - ➔ S. LEJEUNE partagera ce projet au CA de la *MT HA* pour validation - et éventuellement, pour une intervention financière *via* le *budget pour les initiatives communales* (qui nécessiterait néanmoins l'introduction d'un projet au CGT). Néanmoins, ce financement des panneaux semble plutôt incomber aux communes participantes.
    - ➔ Chacune des communes qui auront pris part à ce projet assurera ainsi le financement des panneaux placés sur son territoire.
    - ➔ La *FRW* travaillerait la fiche relative à la signalétique routière en faveur des producteurs locaux (écriture conjointe avec le GREOVA)
    - ➔ **décision d'attendre 2019 vu les divers changement de législature.**
  - S. LEJEUNE : relayer l'invitation à compléter ce formulaire aux producteurs du GAC actifs sur ces 4 communes. Réalisé ?

- ***Créer un petit logo« Haute Ardenne » à apposer sur les produits artisanaux et alimentaires des 4 communes de la MT HA, attestant de la dynamique locale en circuit-court de leurs producteurs***

  Remarque : 2 versions du questionnaire envoyées aux producteurs de la MT HA ET aux producteurs des autres communes à ce sujet après validation par la Commune et par la CLDR.
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :**

    Sur 14 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 78.6 % des réponses sont favorables à l'existence d'un logo attestant d'une dynamique locale de ses producteurs locaux. Néanmoins, ce sondage ne stipulait pas la création indispensable d'un CSC, garant de la création de cette fierté locale puisque synonyme de qualité.
  - **Rencontre intercommunale du 17 septembre 2018 avec Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne***
    - ➔ Le service stratégie du CGT (Vanessa GRANGAGNAGE) contacté par Mme EVRARD fait appel à une certaine prudence à ce sujet : multiplier les logos peut créer une certaine confusion chez le consommateur.
    - ➔ M. DEBLIRE, Bourgmestre de Vielsalm, ainsi que Mme DELACOLLETTE de l'*ADL* de Vielsalm rajoutent aussi qu'un logo attribué aléatoirement sans respect d'un cahier spécial des charges scrupuleusement établi pourrait aussi créer des tensions entre les producteurs, soucieux de faire valoir leur(s) particularité(s) par rapport à d'autres qui seraient moins scrupuleux qu'eux. Néanmoins, les producteurs de lait auraient tout à gagner avec la création d'un tel label « Haute Ardenne ».
    - ➔ Ce nouveau logo ne devrait pas être confondu avec la marque purement promotionnelle *Ardenne*, dont l'usage ne touche pas qu'au secteur alimentaire et artisanal et s'étend déjà sur un territoire bien plus grand (Belgique, France et Grand-Duché de Luxembourg).
    - ➔ Certains exemples sont cités en comparaison : *Made in Luxembourg, Haute Savoie, Produits de France...*
    - ➔ Si le Comité d'Accompagnement de la *MT HA* et le *CGT* valident l'idée, ce nouveau logo pourrait *in fine* remplacer les dessins des 4 logos actuellement visibles au bas du logo officiel de la *MT HA*, et ce en guise de qualité artisanale locale et d'identification territoriale
    - ➔ Cette identité à travailler pourrait garantir un franc succès touristique mais devra à cet effet faire l'objet d'un cahier spécial des charges bien précis, ce qui représentera un travail conséquent.
    - ➔ Il faut aussi s'accorder sur la destination de ce logo. En effet, s'il ne touchait qu'au secteur alimentaire, M. HENNEQUIN et Mme KLEIN précisent qu'une telle procédure serait un doublon de coopératives de soutien logistique déjà en voie de création dans la province liégeoise, telles que *RATAV Verviers* par exemple, récemment cofinancée à 85 000 € par la *Conférence de Bourgmestres*, et dont les deux Communes de Lierneux et de Trois-Ponts font déjà partie. M. LÉONARD, Bourgmestre de Lierneux, précise alors que le logo discuté aujourd'hui, beaucoup plus « local », devrait idéalement toucher aussi le secteur

artisanal (il faudra à cet effet aussi poser des critères précis afin de déterminer si c'est le talent de l'artisan qui sera mis en valeur, ou les matériaux locaux qu'il utilise).
➔ Le logo « Li terroir » de Durbuy, né d'un système de commandes en ligne, est aussi cité à titre d'exemple ; néanmoins, s'il témoigne indéniablement d'une forte dynamique de circuit-court qui prend de l'ampleur, il ne met pas spécialement en avant une identité territoriale. Or, c'est justement l'identité territoriale qui serait visée et promue dans le cadre de la création d'un logo « Haute Ardenne ».
➔ Mme KLEIN suggère aussi, complémentairement à ce projet, de multiplier les cartes de localisation des commerces en circuit-court – encore trop peu utilisées aujourd'hui sur Internet. Ces cartes pourraient en effet aussi être matérialisées sous formes de panneaux publics. Le « Clic local » et « Terroir Lux » sont aussi des outils informatiques existants encore trop peu utilisés par les consommateurs comme par les producteurs. Enfin, un soutien promotionnel aux producteurs *via* une aide à l'utilisation des outils informatiques promotionnels pourrait aussi être une piste à travailler, tout comme la création d'un lieu fédérateur, comme un magasin partagé « Haute Ardenne » par exemple.

- Le cahier de charges serait l'affaire d'experts en la matière.

- ***<u>Organiser une tournante inter-villageoise mensuelle de marchés de producteurs locaux et du terroir et de petits artisans.</u>***
  - La COMMUNEsonde la population (bénévoles, participants et passants) à ce sujet dans le **prochain BC** et soumet un questionnaire aux parents via les écoles communales et libres.
  - Le GA FORUM DES ASSOCIATIONS va transmettre aux 12 associations qui ont répondu à son appel le projet afin de susciter des forces vives pour la création d'un comité d'organisation. ➔ Difficulté à les fédérer pour trouver un comité de forces vives (minimum 6 ou 7 personnes pour chaque marché) pour l'organisation ponctuelle de ces marchés tournants (en effet, le fait de « tourner » implique une organisation moins régulière).
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :**
    - Sur 14 personnes, **57.1% de oui** et 42.9 % de non
    - Fréquence : mensuelle (25% ok), **trimestrielle** (75% ok) et annuelle (25% ok) (plusieurs choix possibles)
    - Possibilité le samedi (50% ok) et le **dimanche (75% ok)**
  - Une certaine cohérence doit exister d'un marché à l'autre, avec un aspect convivial et citoyen renforcé (côté guinguette).
  - Utiliser éventuellement les petits chalets communaux, mais il serait compliquer de compter à cet effet sur l'intervention des ouvriers communaux (plus pratique une tonnelle).
  - La publicité – commune à tous les villages - serait importante (concours à cet effet de la MT Haute Ardenne) et aurait ainsi une portée plus communale que locale.
  - OFFICE TOURISME : Olivier MATHIEU se chargera de relayer l'information sur internet. Réalisé ?
  - À priori les premiers villages prisés seraient :
    - Arbrefontaine,
    - Sart (près de la Maison du Tailleur),
    - Lierneux (au Pré du Renard),
    - et Bra (A Bra kadabr'art).
  - **Á DISCUTER : Marquer une différence entre les marchés tournants (+ touristiques/événementiels) et le marché fixe (+ citoyen) souhaité au Pré du renard**
  - **Plusieurs questions sont encore sans réponse :**
    - Quid des bénéfices ?
    - Emplacements des stands payants pour les producteurs ?
    - À long terme, le fait que la Commune ne propose pas d'emplois salariés à des agents ADL risque de provoquer un essoufflement...
    - Qui posera les affiches publicitaires ?
    - Qui veillera au renouvellement des forces vives ?

- ***<u>Agrandir et développer le GAC,</u>*** qui fournit déjà 25 familles chaque semaine à Bra, et ne pas délocaliser son point de vente (représente pour les organisateurs une heure de préparation par semaine).
  - Prix égal aux produits de qualité que l'on peut trouver au Delhaize.
  - Le GAC envisage désormais de proposer aussi des produits transformés (et pas seulement bruts) : sauce bolognaise, etc.
  - Point de vente du GAC : À Bra Kadabr'art (grosse communauté citoyenne) : constitution et vente de paniers hebdomadaires (1h de travail/semaine).
  - Tous les trimestres : marché des producteurs : équipe de 5 ou 6 pp pour monter le marché et pour servir les produits (aspect convivial).
  - Attention néanmoins que tous les citoyens ne désirent pas s'affilier officiellement à un GAC et qu'à long terme certains désirent aussi simplement pouvoir acheter local sans engagement et dans un lieu moins excentré que Bra. La collaboration avec le GAC réside aussi dans un contact régulier à prendre avec tous les producteurs locaux qui y sont impliqués pour concrétiser des projets citoyens en faveur des circuits-courts.
  - **Qui souhaiterait s'affilier au GAC ?**
  - **Résultats du questionnaire : sur 14 producteurs, 64.3% souhaitent intégrer le GAC.**
  -

- Dans un second temps : ***~~<u>Disposer d'un local de dépôt-vente en circuit-court dans le centre de Lierneux.</u>~~***

➔ ***Créer un marché régulier de producteurs locaux sous la halle du Pré du renard au cœur de Lierneux***

Idée développée par JNC en lot 1 : voir si ça fonctionne à bas coût (chalets, etc.) avant de construire un bâtiment.

- Possibilité que des bénévoles se chargent de la vente une à deux fois par semaine. Idéal pour les citoyens qui ne souhaitent pas adhérer officiellement à un GAC.
- Qui seraient les bénévoles ? Comment les recruter ? Bulletin communal ?
- CLDR du 7 juin 2018 : dans un 1er temps : Halle ouverte (et chalets communaux) du Pré du renard
  - GREOVA : Contact pris avec le CPAS pour que des chèques « Sous-rire » mensuels d'une valeur de 10 euros puissent un jour être octroyés à chaque bénéficiaire, qui pourrait ainsi profiter de ce marché local
    But : renforcer l'accessibilité aux personnes les plus précarisées de l'alimentation saine et locale
    ➔ **aucune réponse du CPAS**
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :**
    - Sur 14 personnes, **64.3% de oui** et 35.7 % de non
    - Sur 10 intéressés : 3 souhaitent que le marché hebdomadaire, 2 bi-mensuelle et 5 **mensuelle.**
    - Leurs créneaux horaires disponibles sont le lundi en journée à 11%, le lundi en soirée à 33%, le mardi en soirée à 11%, le **mercredi en soirée à 44%**, le jeudi en soirée à 33% et le **vendredi en soirée à 55%.**
    - 33% n'ont pas besoin d'un **camion réfrigéré,** 44% en ont un et **22% en ont besoin mais n'en ont pas.**

- ***Proposer quelques produits typiques du terroir eu sein du futur Office du Tourisme.***
  - Si et seulement si cela n'implique par une trop grande surcharge de travail.
  - L'idéal serait des ventes de packages (attention qu'il s'agira de produits périssables).
  - COMMUNE : S'occupera de la gestion de la comptabilité.
  - **CITOYENS : Etablir la liste des produits du terroir à proposer.**
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs : sur 14 personnes** : 53.8% non et **46.2% oui**

- ***Renfort des échanges entre producteurs locaux et citoyens via de nouvelles adhésions de producteurs et transformateurs à l'événement « Fermes ouvertes – Itinéraire gourmand en Wallonie » organisé chaque année en juin (et déjà soutenu par la MT HA)***
  - Oui, mais seulement de manière ponctuelle : une sorte de « Fermes ouvertes », 1x/an, via les écoles, impliquant idéalement un transport en petit train.
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs : sur 14 personnes : 57.1 % de oui** et 42.9% de non
  - Rencontre intercommunale du 17 septembre 2018 avec Directrice de la *Maison du Tourisme Haute Ardenne*
    ➔ Le projet de base consistait à créer un « circuit fermes transcommunal » pour les 4 communes concernées en petit train, mais il est trop difficilement réalisable : un trajet en petit train serait en effet peu adéquat au regard du nombre de km que représente la traversée des 4 communes. En outre il s'agirait d'un doublon de l'initiative annuelle wallonne « Fermes ouvertes – Itinéraire gourmand en Wallonie » déjà existant.
    ➔ Peu de fermes participent actuellement à ce projet (*Ferme Lamberty* à Petit Thier, *Ferme Grandjean* à Courtil, ...). Il s'agirait donc d'élargir la participation à plusieurs producteurs du territoire. Or, il s'avère que sur 11 sondages actuellement menés auprès des producteurs et transformateurs du Pays « Haute Ardenne », 50% des réponses sont favorables à cette ouverture annuelle au public.
    ➔ Mme DELACOLLETTE précise qu'une telle implication de la part des producteurs doit impérativement impliquer une excellente promotion de l'événement afin de ne pas laisser une impression aux participants d'avoir perdu leur temps pour *in fine* peu de visibilité, donc peu de visites.
    ➔ Au regard de l'étendue de territoire concerné par la *MT HA*, M. HENNEQUIN suggère que cet événement fasse plutôt l'objet d'une tournante annuelle (une commune à l'honneur tous les 4 ans).

- ***Organiser des festivités et soupers citoyens en circuit-court, thématiques et rassembleurs, dans les parcs, au Pré du Renard, sur la Place Ernest Nélis ou dans des infrastructures disposant de cuisines.***
  - GAC/L.MERTENS et FORUM ASSOCIATIONS (+associations participantes) : À organiser en inter-collaboration.
    ➔ Difficile à fédérer

- ***Soutenir l'expansion du Sous-rire (monnaie citoyenne) et la création de petits commerces locaux (non franchisés).***
  - Remarque : tous les producteurs du GAC utilisent le Sous-rire.
  - PRODUCTEURS LOCAUX et CITOYENS : Utiliser le Sous-rire dans les futurs marchés inter-villages.
  - MT HA **:** Insister sur l'usage du Sous-Rire dans la promotion de ces marchés inter-villages.
  - Proposition faite au CPAS : chèques Sous-rire pour les bénéficiaires ?
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :** sur 14 personnes, 50 % ont adhéré au Sous-rire. Parmi les 7 producteurs qui n'y ont pas adhéré, 85.2% souhaitent y adhérer.

- ***Encourager l'accès aux produits locaux pour les collectivités (cantines, scolaires, CPAS).***
  - Difficile de recevoir des offres de traiteurs pour les scolaires.
  - Récent changement avec un traiteur local : saut de qualité, que des soupes actuellement (depuis 3 ans dans les 3 écoles du réseau communal). Les écoles libres sont-elles fournies aussi ?
  - Idéal : que les cantines soient partiellement fournies par les producteurs locaux.
  - COMMUNE : Idéalement constituer un pool de cuisiniers qui prépareraient les repas des écoles, des crèches et du CPAS, et ce avec des produits du circuit-court (collaboration possible avec le GAC et bons travailleurs article 60). Certes, ça coutera à la Commune, mais à long terme, ça éduquera aussi la nouvelle génération à un cercle durable et vertueux.
  - COMMUNE : réaliser une étude de faisabilité à cet effet.
    Rem. : Rendre ce projet transcommunal compliquerait tout : transport en camionnette, etc. Ce qui compte, c'est la qualité (pas la quantité).
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :** sur 14 personnes, 85.4% de oui et 14.3 % de non.

- Dans un second temps : ***Adhérer aux CDCE (Communes du Commerce Equitable) :*** respect de X conditions par différents acteurs (horeca, écoles etc.). COMMUNE et GREOVA : solliciter tous les acteurs de cette éventuelle CDCE. Comment ? Toutes-boîtes ? Bulletin Communal ?
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :** sur 14 personnes, 58.3% de oui et 41.7 de non.

- ***Livrer des petits déjeuners locaux dans les Maisons des randonneurs de Sart et de Verleumont*** :
  - **Résultats du questionnaire aux producteurs :** sur 14 personnes, 42.9 % de oui et 57.1% de non.

S.2 Actions en faveur de l'AUTOPRODUCTION et de l'ENVIRONNEMENT

- ***Faire la promotion du caractère public (du potager et) du verger communautaire, Pré du Renard.***
  - COMMUNE : Y inviter les écoles et autres collectivités pour intégrer cette habitude dès le plus jeune âge. **Cf. ECOCONSO Alimentation**
  - CITOYENS / COMMUNE : Créer un panneau plus accrocheur qui invite tous les citoyens à se servir dans le verger.

- ***Placer des arbres fruitiers à disposition des citoyens sur certains excédents de voiries publiques.***
  - Idée soumise : dans le parc du Vicinal, mais risque de déplaire qi les fruits y pourrissent au sol.
    Alternative : ***Planter uniquement des arbres fruitiers, près de la salle du Vicinal qui est envahie de mouches, afin d'attirer davantage d'oiseaux dans cette zone du parc.***
  - Attention sur les voiries : risque de chutes de fruits sur les voitures et de glissades, si non ramassés (et difficulté de charger les ouvriers communaux de cette mission).
  - Doit donc obligatoirement s'accompagner d'un travail de sensibilisation.
  - GREOVA : Contact pris avec AGRAOST (Anne PHILIPPIN – 02 572 57 57) et NATAGRIWAL (Serge ROUXHET de Banneux 0494 45 24 08– srouxhet@natagriwal.be)

➔ **beau projet en lot 0 imaginé par M. SALME et son épouse :**

- ***« Restaurer l'écosystème du parc du Vicinal »*** en tenant compte des remarques suivantes :
  - l'asbl ECOSEM de LLN propose des prix tout à fait abordables en matière de **plantes indigènes** : sachet de 205g pour 50m². Rem. : pour les **espèces sur les murs** : certaines espèces peuvent aussi se trouver facilement dans la nature (la tanaisie par ex.).
  - Eviter les ~~**fruits qui tombent**~~ ; privilégier seulement des **arbustes fruitiers** (noisetiers et sureau).
  - Eviter ~~**plantes à odeur fétide**~~ (ou alors seulement à l'arrière du bâtiment où ça ne gênera personne).
  - Pour la **mare** : privilégier une bâche pour calfeutrer la zone par rapport à l'habitation en bordure (pas une ~~manne avec argile~~) et nécessité de la sécuriser par un **grillage** à noyer dans les plantes. Elle pourrait aussi **devenir une zone didactique** (si projet « jeunesse » concrétisé à la gare : insectes aquatiques, libellules, batraciens, tritons, grenouilles…- accès possible pour une visite sur le côté du talus en pente faible).
  - Faire un **pré fleuri** sur tout le **talus derrière l'atelier**, dans le virage (facile : 1 fauche par an) à l'endroit où étaient à la base prévus les ~~**cotonéasters.**~~
    Rem. : À semer entre 15 avril et 15 mai 2019, ou fin août – septembre 2019 : terre préparée nue, pas trop riche, passée au rateau avant semis.
  - Privilégier la **vigne vierge sur les murs** et-pas le ~~**lierre**~~ (ne s'incrustera pas dans la pierre).
  - Alternative aux ~~**tours à hirondelles**~~ (qui fonctionnent mal selon AVES et la LRBO) : **nids artificiels** (200 nids pour 5000 €) avec planches pour éviter que les fientes tombent des corniches.
    Rem. : il s'agit de nids **à hirondelles** (de fenêtres et de cheminées) et **à martinets** conçus pour éviter que les moineaux y entrent.
  - Privilégier le **buis**, qui peut attirer des **centaines d'oiseaux** (lui donner une base de départ si on veut éviter de devoir le tailler par après) et les bacs à eau pour qu'ils s'y lavent.
  - Planter de nouveaux arbres : **1 buis et 1 châtaignier** d'une certaine hauteur, ou 1 **noyer**. Et **1 saule** près du nichoir. (Eviter le ~~**bouleau**~~, local certes, mais qui n'attire que les pies et corneilles.) Et si un jour le parc s'ouvre à la jeunesse : pourquoi à un endroit qui ne gêne pas un arbre à ½ tige ou à haute tige (pommier).
  - **Abattre** les **2 ou 3 arbres** qui n'évolueront plus car trop gros autres autour d'eux.
  - Pour le **passage en voiture et le nouveau parking** : la présence du pylone électrique gênerait si ce passage était totalement perpendiculaire, donc mieux l'aménager **en quinconce** ; éviter un ~~**grillage au sol**~~ laissant passer l'eau (difficulté à y marcher pour les invités de la salle) – privilégier une **dolomie.**

- **Hôtel à insectes** oui – ~~**abeilles**~~ non (sécurité).
- Pour la **haie mitoyenne** avec le voisin, qui sera entretenue par la commune : ne pas couper l'actuelle ; planter une nouvelle **de hêtre ou de charme** un peu plus en avant (sur 30 cm de part et d'autre de la clôture), et y intégrer pour casser la linéarité un noisetier ou un sureau. Couper l'autre un an plus tard pour ne pas embarrasser le voisin.
- Dans le **petit talus/fossé du parking actuel : placer framboisiers, noisetiers.**
- Problème des **mouches** : diminuera, mais la proximité de la ferme ne sera pas résolue.
- La présence d'une **fontaine** et de **lumière** au niveau du passage et parking à créer impliquera une **nouvelle liaison électrique** vers le Vicinal.
- Rendre la haie parallèle aux tuyas libre, en y intégrant plusieurs essences.
- Ne pas privilégier que le buis, qui n'attire pas les hirondelles.
- Tenir compte que les nids à insectes attirent exclusivement les abeilles (inoffensives).
- Tenir compte que le sureau peut nuire aux bovins de la ferme adjacente au parc.
- Privilégier les plants locaux et favoriser ainsi le commerce local.
- MAIS Tenir compte des conseils de NATAGRIWAL, son contact avec l'asbl de LLN (qui distribue certains plants) collaborant avec Gembloux qui procède régulièrement à des prélèvements de sols.
- Eviter certains mariages de plantes ; tenir compte de l'effet invasif du sureau.
- Ne pas oublier la bourrache, qui repousse les insectes et qui est une ressource locale.
- Garder la perspective entre la gare et les anciens ateliers du Vicinal en déplaçant le saule pleureur souhaité.
- Ne pas oublier le laurier, qui monte haut et dont les baies attirent de nombreux oiseaux.
- Laisser grandir plus haut la haie située le long de la ferme.

➔ **Tout cela impliquerait le travail d'un entrepreneur.**

- **Peser le pour et le contre** quant à la présence d'un **nouveau parking** dans le projet :

Les –	**Les +**
-Envahirait la zone verte	-Les invités ne se parqueraient plus sur la pelouse
-Restreint la zone de jeux pour enfants	(pelouse = bourbier si pluie)
-Faciliterait l'accès de la salle aux PMR (et même problème si alternative du P plus près de la gare que de la salle)	

➔ **Décision de la CLDR du 20 novembre 2018 :**
Si ce n'est l'objection relative à la création d'une mare qui pourrait s'avérer dangereuse pour les enfants et une préférence dès lors pour un système de dalles sur plots à poser dans un peu d'eau (rappelons que l'eau est nécessaire pour attirer les oiseaux) ou pour des fontaines en acier dont l'esthétique collerait parfaitement avec la présence du vieux tram, la majorité des membres approuvent la partie du projet relative à la restauration de l'écosystème du lieu. Par contre, la partie du projet relative à la création d'un nouveau parking pour le Vicinal dans la zone verte du parc ne fait pas l'unanimité, et ce même si cette zone verte est agrandie. En cause : des raisons esthétiques (en plein milieu du parc), mais aussi pratiques (puisque ce parking serait à proximité de la zone de jeux des enfants). L'avis de tous ne fait pas l'unanimité quant à un autre emplacement pour ce parking : près de la gare (mais trop loin de la salle du Vicinal pour les PMR), le long de la route (avec dalles en bétons pour délimiter l'accès des voitures sur la pelouse, mais trottoirs alors envahis en défaveur des piétons) ou devant l'appartement du Vicinal (mais empiéterait sur la zone privée du locataire et générerait pour lui des nuisances nocturnes), ou derrière l'atelier. Une autre piste d'emplacement à développer serait le long du tram, côté route. Tous les membres s'accordent alors pour trouver à l'avenir une meilleure solution quant à l'emplacement de ce nécessaire nouveau parking, ce projet n'étant encore ne rien figé. Notons enfin que le projet sera davantage développé, il faudra consulter le restaurateur de *l'Atelier* qui exerce son activité dans le parc. M. GERMAIN attire enfin l'attention sur certains allergènes (armoise et noisetier) à éviter près de ce restaurant. M. LEONARD précise qu'il faut procéder par étape : après avoir consulté cette CLDR, il s'agira ensuite de présenter le projet au Collège, puis seulement au restaurateur si sa concrétisation est envisagée.

- ***Sensibiliser globalement les citoyens aux trucs et astuces en faveur de la biodiversité.***
  - GREOVA :
    - Contact pris avec NATAGORA (cellule communication : Gilles COGNEAU – gilles.cogneau@natagora.be) : **voir exemples de trucs et astuces FAQ* NATAGORA**)que l'on pourrait présenter sur des panneaux de sensibilisation. Attention si reprise de leurs textes et logo : montrer à G. COGNEAU la mise en page avant concrétisation
      *TRUCS et ASTUCES pour *: aider la nature, mon jardin, j'ai trouvé un animal vivant, mal en point ou mort, la biodiversité : son utilité et son état, problèmes de cohabitation avec certaines espèces, quel est cet animal/cette plante, réserves naturelles*
      Idéal : trouver la même chose pour les risques et conséquences de la pollution
      ➔ **1er article Natagora publié dans le dernier BC. Un autre bientôt dans le prochain ?**
    - **Voir exemples des actions concrétisées et publications par la régionale NATAGORA Ourthe-Amblève**, qui couvre le territoire de Lierneux (et pas encore de lieux/réserves vraiment préservé(e)s sur Lierneux) :
      - Actions : *Sauvons nos belles hirondelles, Opération Batraciens*
      - Publications (exemples à suivre) : *Où sont les hérissons ? et Le mont des Pins, havre de nature* (très beau travail : contenu et graphique)
    - CAMPAGNES, CONSEILS d'ECOCONSO (du conseil à l'action) **: Voir exemples de conseils ECOCONSO** : toutes thématiques, dont *Alimentation, Déchets, Jardin,*

Eau, Energie et habitat, Nature et écologie (exemples : Comment détecter le radon dans sa maison, Comment identifier les polluants de l'air à la maison, Comment trouver des fleurs et des plantes bio et équitables, C'est quoi le problème avec les fleurs, Alerte aux particules fines, Quelle quantité de CO2 pouvons-nous émettre chaque année, le poisson durable, Haie pour la biodiversité, Mare au jardin, Plantes dépolluantes, Pourquoi épurer les eaux usées, climatisation...pollution, Anti-pollution aérienne avec substances chimiques dangereuses...) **+ campagne** *« Le plastique, c'est pas automatique »*

- Organiser des concours « ***Jardins ouverts*** ». Chez qui ? Quelle fréquence ? Cf. conseils jardins ECOCONSO et NATAGORA

- ***Initier les citoyens à l'autoproduction de légumes.***
  - Séances d'initiation intergénérationnelle.
  - CITOYENS/COMMUNE : Inviter les écoles.

- ***Développer le projet Cimetières verts, parcs et monuments.***
  - COMMUNE : Mettre à disposition des visiteurs des ***gants et petits outils*** pour entretien des zones vertes et des tombes, croix, etc.
    Voir exemple outils Phyto 0
  - GREOVA : Contact pris avec cellule de gestion différenciée pour contenu des ***panneaux de sensibilisation/information sur les cimetières verts*** (diminution des pesticides et nouvelles mesures vertes)
    Nombreux PDF GD et ADALIA à ce sujet (**voir outils de communication**) S'adresser à Anne FRESON pour les exploiter librement
  - Voir aussi l'article ECOCONSO : *Espace verts « zéro pesticide »* **(voir feuilles Phyto 0)**
    ➔ Bientôt des panneaux phyto 0 (graphisme gratuit Adalia) dans les cimetières ? + Petits outils à disposition ?

- ***Informer le citoyen en créant une base de sonnées des nouveaux acteurs et outils énergétique (Qui fait quoi sur la commune ? Quelles possibilités d'entrer dans la Transition énergétique pour les citoyens ?*** ECOCONSO : toutes les thématiques y sont abordées !)
  - COMMUNE : Solliciter l'aide du comité POLLEC.

S.3 Actions en faveur de la ***COORDINATION COMMUNALE et CITOYENNE*** *entre* ***ASSOCIATIONS culturelles, sociales et sportives***

Mission globale actuellement prise en charge par le GT autonome *« Forum des associations ».*
La partie finale de cette fiche - *et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et associatives* - est depuis octobre 2017 déjà prise en charge par un ***sous-groupe d'action autonome*** (baptisé le « ***Forum/Carrefour des Associations*** ») créé par des citoyens désireux de lancer des projets intervillages en faveur de la cohésion des associations (un premier projet consiste à créer un événement ludique intervillages) et de la centralisation de leurs agendas par Olivier MATHIEU, agent communal à l'Office du Tourisme, via un questionnaire à compléter et à lui faire régulièrement parvenir afin qu'il puisse fédérer toutes les dates et activités des associations et les partager au grand public sur un agenda virtuel des événements/activités proposés sur le territoire communal. Les villages d'Arbrefontaine, de Bra et de Sart ont répondu à l'appel de ce GA ; seul le village de Lierneux manque à l'appel. **Difficile à fédérer.**

- ***Proposer aux 7 comités de village, aux 2 comités de jeunes (Sart et Lierneux) aux mouvements de jeunesse de la région, aux écoles primaire et associations culturelles, sportives, citoyennes et sociales, sans les mettre en concurrence, de participer à des manifestations communes fédératrices*** *:*
  - Renaissance de *fêtes vernaculaires* en plein air :
    - Cérémonie d'intronisation au Thier de la Preu à SART : actuellement célébrée ailleurs que dans la fosse initiale, qui doit être sécurisée.
  - *Expositions* d'artistes communaux :
    - Mise à disposition d'un conteneur itinérant de 6m² comme lieu d'exposition itinérant.
      Qui le souhaite ?
  - Petites *fêtes foraines et spectacles.*
  - *Animations scolaires et animations pédagogiques communes.*
  - Journée annuelle de *jeux anciens inter-villages :*
    - Encourager différents organismes à participer à l'organisation d'une journée annuelle de « *Jeux populaires/olympiades intervillages* » en période estivale, et ce par un dossier de présentation réalisé par notre cellule.
      Exemple de jeux à présenter dans le dossier :
      - *Tir à la corde* : deux équipes aux bouts d'une même corde la tirent le plus fort possible pour faire tomber l'équipe adverse.
      - *Course dans un sac à patates* : chaque participant saute dans son sac pour parvenir au point d'arrivée le premier.
      - *La chenille aux casiers de bière* : alors que tous sont perchés et serrés sur des casiers alignés avec l'interdiction de mettre un seul pied au sol, le denier de la file doit -en se collant à celui devant lui- faire passer au premier de la file le dernier casier de bière afin qu'il le replace à l'avant et que la file puisse ainsi continuer à avancer jusqu'au point d'arrivée, et ce avant l'équipe adverse.
      - *Massacre de boîtes de conserve* décorées de visages bien connus des différents villages.
      - *La pomme du prisonnier :* parvenir à croquer une pomme dans un seau d'eau (1 nouveau seau et 1 nouvelle pomme/personne) avec les mains croisées dans le dos et les yeux bandés.

- ❖ *Le clou du bûcheron :* un tronc d'arbre, un clou, un marteau…le premier qui l'aura totalement enfoncé aura gagné.
- ❖ *L'œuf précieux :* parvenir en un temps limité à un point d'arrivée avec un œuf entre les jambes, mais sans le casser.
- ❖ *La belle et le clochard :* danser un slow (musique accompagnatrice) avec une pâte crue en bouche, mais sans la casser.
- ❖ *La course à la raquette* : deux ou trois membres par équipe doivent en file indienne, les mains sur les épaules et les pieds insérés dans une grande raquette commune, parvenir au point d'arrivée avant l'équipe adverse.
- ❖ *La main innocente* : reconnaître en passant la main dans des boîtes tout ce qui se cache dedans (ex. : litchis ou shampoing pour sensations tactiles déplaisantes…)
- ❖ *Le kicker géant :* avec vrais personnages.

- *Festivités en plein air :* animations musicales, bals aux lampions, barbecues populaires, cinéma en plein air, soupers circuits-courts, projections match de foot :
  - Rien de trop pompeux, conférencier ou « bobo », mais simple, convivial et attractif pour toucher un maximum de monde et éviter à la longue un effet de « petite réunion particulière».
- *Manifestations sportives* ponctuelles : courses trail, VTT, minifoot, etc.
- *Marchés du terroir en tournante* inter-villages (cf. *infra*).

- ***Assurer une bonne transmission des informations villageoises vers la Commune et les autres citoyens :***
  - Maintenir des *valves publiques* pour chaque village pour autant qu'elles soient remplies et représentatives des événements en cours (But : donner aux citoyens la possibilité d'y partager des informations).
  - Relever régulièrement la *boîte à souhaits* de son village.
  - Collaborer avec la Commune (via Olivier MATHIEU et un système de questionnaire) et le Comité de Développement Local :
    - Assurer le *relais des informations entre associations/entités villageoises et Administration communale* grâce à un questionnaire hebdomadaire/mensuel lancé par un agent communal (Olivier MATHIEU ?) pour récolter les informations auprès des associations qui le désirent et les partager au niveau communal.
    - En parallèle : le CDL créerait une *newsletter régulière* à envoyer aux citoyens intéressés pourrait annoncer événements /projets en cours.
  - Consulter les 2 *pages Facebook* existantes :
    - Une gérée par la commune (*Lierneux au quotidien*).
    - Et l'autre par les citoyens (*Lierneux, ma commune, j'interviens et je suis responsable*).
    - Ne pas en créer une nouvelle. Pas besoin de multiplier les initiatives.

- ***Créer des services citoyens : Repair café, banques Sous-rire, ateliers de récupération/recyclage, etc.***
  - M. DANIEL propose ses services un jour tous les deux mois (dans le cadre d'un *Repair Café*)
  - Mme LEJEUNE propose d'en tenir le bar
    - Beaucoup d'appareils réparables sont trop régulièrement jetés.
    - Nécessite un petit local pour les dépôts et les réparations.

      Autres participants ?

      ➔ 1er *Dépann' Café* organisé le dimanche 18 novembre au Vicinal ! 25 réparations ! À promouvoir encore dans le bulletin communal. Á quand le prochain ?

h. IIIème série de GT

GT Sart – Verleumont – Colanhan du 11 juin 2019

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu du GT « Sart-Verleumont »
11 juin 2019 à 20h00
(Administration communale – rue du centre 80 - 4990 Lierneux)

Ce premier GT (troisième série 2019) porte sur les localités spécifiques de Sart (Site de La Preux) et de Verleumont. Deux fiches-projets du lot 1 (la 1.1 et la 1.2) et une fiche-projet du lot 2 (la 2.3), toutes en cours d'élaboration, sont en effet liées à ces localités.

Lot 1 : VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur
(Rédaction : GREOVA et bureau d'études local et/ou citoyens)

- C'est le Développement rural qui avait jadis permis la création de la maison de village de Verleumont, elle est ***depuis gérée par une asbl qui loue les lieux à la Commune***. *Si* cet espace se voyait amélioré en lieu de randonneurs, il s'agirait donc encore d'en confier la bonne gestion à cette même asbl.
- Ce projet serait ***le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux*** ;
  Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de La Preux ;
- Attention, pas un gîte ~~festif~~ : mais un ***relais pour randonneurs*** (comme à la montagne) : **AMELIORER LE VOLUME EXISTANT** :
  - Créer 5 chambres et 1 sdb,
  - Utiliser des matériaux locaux pour le concevoir,
  - Placer un poêle à pellets et un système de cloisonnement pour pouvoir ne le chauffer que partiellement,
  - Placer un système de réception des logeurs par un code d'accès préalablement envoyé par courriel après réservation et paiement,
  - Collaborer avec des producteurs locaux pour y livrer des produits alimentaires/ avec des traiteurs pour des livraisons sous vide ou surgelées pour 5 à 10 personnes, tarifés par exemple à 10 euros par personne (potées…),
  - Proposer aux randonneurs de nettoyer le gîte eux-mêmes ou inclure une taxe de nettoyage dans le prix de la nuit,
  - Aménager au rez-de-chaussée une cuisine propre à la salle qui pourrait aussi servir pour le gîte,
  - Aménager un salon d'accueil au rez-de-chaussée,
  - Gardiens bénévoles à proximité (pour états des lieux par exemple) ?
  - *Remarque importante* : L'asbl de Verleumont réfléchit à un ce projet depuis maintenant plusieurs années, aussi le GT a à cœur de ne pas nuire à son projet en offrant exactement le même service sur le site trop proche de La Preux, qui pourrait faire office de double emploi.

// **Lot 1 : SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs**
(Rédaction : GREOVA et bureau d'études local et/ou citoyens)

- Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur au sein de la Maison de l'Instituteur de Verleumont ;

- Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de Verleumont ;
- Deux citoyens (M. LUGENTZ et M. LACASSE) sont à l'initiative de ce projet. Une présentation a eu lieu en cette présente séance après la présentation des différents lots ;
- La pré-étude exigée pour cette fiche-projet sera soit confiée à un bureau d'études local, soit travaillée de concert entre les citoyens porteurs du projet, le GREOVA et la Commune de Lierneux ;
- Objectifs :
  - ***Ramener la « Fête du Coticule » sur le site*** :
    - Rappelons qu'il s'agissait jadis d'un lieu folklorique qui, malheureusement devenu insalubre, ne peut plus accueillir en sécurité la foule de visiteurs annuels d'antan. En effet l'annuelle « Fête du coticule » se déroule désormais à la Maison du Tailleur, ailleurs que sur son site originel.
  - ***~~En faire un gîte étape de randonnée~~*** (// itinéraire GR de Lierneux fréquenté MAIS option qui semble être abandonnée pour ne pas nuire au projet de Verleumont – dommage car beau site) :
    - Bien que l'idée soit porteuse dans ce projet global, un autre gîte à La Preux nuirait certainement à celui projeté à Verleumont ; la proximité géographique des deux lieux risquant de faire double emploi.
    - Attention, pas un gîte ~~festif~~ : mais un relais pour randonneurs (comme à la montagne).
    - Si un gîte était finalement possible à La Preux :
      - ✓ Le concevoir en mezzanine avec dortoir commun (ou lits attachés) pour 8 à 10 personnes,
      - ✓ Utiliser des matériaux locaux pour le concevoir,
      - ✓ Y placer un poêle à pellets et un système de cloisonnement pour pouvoir ne le chauffer que partiellement,
      - ✓ Y placer un système de réception des logeurs par un code d'accès préalablement envoyé par courriel après réservation et paiement,
      - ✓ Collaborer avec des producteurs locaux pour y livrer des produits alimentaires/ avec des traiteurs pour des livraisons sous vide ou surgelées pour 5 à 10 personnes, à par exemple 10 euros par personne (potées…)
      - ✓ Proposer aux randonneurs de nettoyer le gîte eux-mêmes ou inclure une taxe de nettoyage dans le prix de la nuit,
      - ✓ Y intégrer une petite cuisine rudimentaire/salle de réchaud,
      - ✓ Y intégrer un espace sanitaire rudimentaire,
      - ✓ Gardiens bénévoles à proximité ? (pour états des lieux par exemple).
  - ***En faire un lieu événementiel, de promotion locale et de citoyenneté*** :
    - La salle dédiée aux citoyens :
      - ✓ Permettra d'accueillir environ 50 personnes,
      - ✓ Comportera une partie bar et cuisine,
      - ✓ Offrira une vue à 180° sur la vallée et les collines (face à Colanhan),
      - ✓ Sera vitrée vers tout le panorama en bandeau,
      - ✓ Présentera une ouverture de 5 ou 6 mètres en son milieu pour y créer un espace extérieur où dresser auvent ou chapiteau (pour les fêtes),
      - ✓ Pourra régulièrement être louée pour assurer des rentrées au lieu.
  - ***En faire un lieu touristique ET pédagogique*** (les carrières étant très prisées par les écoles et les universités) :
    - Créer un ***espace muséal géologique*** à l'étage (si pas de gîte, ou en bas si gîte),
    - Mise en valeur de la géologie/pierre locale dite « coticule », le site présentant la carrière de La Preux à ciel ouvert,
    - Des collaborations transcommunales (rappel : subside à 90% par le DR) sont peut-être possibles avec le *Musée du coticule* de Salmchâteau, l'*Archéoscope* de Vielsalm et le *Centre d'Interprétation de la Pierre* (CIP) de Sprimont,

- Chaque mois, une ***visite de l'Atelier du coticule*** situé en dessous du site de La Preux, ainsi qu'une ***visite de la carrière de La Preux*** pourrait être organisée par un bénévole (piste : Guy de Salmchâteau),
- Créer des ***itinéraires pédagogiques et environnementaux*** liaisonnant ***la Maison du Tailleur de Sart au site de La Preux.*** Pour rappel, de nombreux parcours didactiques ont déjà été imaginés en lot 1 au sein du *GT Environnement, Patrimoine et Tourisme vert, mémoriel et culturel* : voir parmi ceux-ci ceux susceptibles de coller avec les alentours :

Pierres légendaires – Qui ? R. LACASSE ? Solliciter concours : -du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique).	**Ornithologie/faune/flore naturelle et artificielle** ? - Qui ? Solliciter concours : -des guides nature attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne,* -des professeurs et étudiants de *LA REID*, -de *La Trientale* : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU, -de *La société forestière de Belgique*, en contact avec H. NAVEAU.	**Extraction de la pierre (coticule, schiste, ardoise)** – Qui ? B. BOTTY et R. LACASSE ? Solliciter concours : -du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique), -de Bernard BOTTY (base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM), -du *Musée du Coticule*.
Traces du passé d'autrefois (pour journée de reconstitution expérimentale) – Qui ? des professeurs ? L. MERTENS ? S. LEJEUNE ? Solliciter concours : -de Francis SALME (inventaire patrimonial), -de Lionel MERTENS (inventaire patrimonial),	**Fermes du terroir** – Qui ? //GAC // Fermes ouvertes //Ferme pédagogique Gilles Remacle (ponctuellement seulement) -COMMUNE et MT HA : lien à faire avec la signalétique du terroir + organisation d'une journée annuelle « fermes ouvertes » avec un petit train qui transporteraient les passagers entre les	**Devoir de mémoire (1 et 2 GM)** – Qui ? des professeurs // éducation civique ? Transcommunal ? Pour randonneurs, cyclistes, motards ? Solliciter concours : -des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours, -des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.

-de Georges DUBOIS (inventaire patrimonial), -de Romain LACASSE (inventaire patrimonial), -de Marc DEGLAIRE, -de Xavier KAISER (reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune), -des instituteurs et professeurs de la commune et des communes des alentours, -des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.	infrastructrures. En cours avec la MT Autre idée : **parcours pieds nus sur les différentes textures de pierres**	-Exploiter les sources suivantes concernant les 2GM: ✓ Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952 »* (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie, ✓ Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune – Inventaire de P. CHEVOLET, ✓ Livre : *Offensive du Val de Salm,* ✓ Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre, ✓ Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune), ✓ Travail de Patrick GERMAIN sur l'Offensive des Ardennes : au sein du TARPAN *(cf. infra) // Balade des Chapelles,* ✓ Musée en création à MANHAY par Eddy MONFORT, ✓ Olivier MATHIEU a déjà fait un travail de mémoire : éviter le double emploi, ✓ Projet intergénérationnels entre rescapés de la guerre et écoles primaires – enfants détectives.

- Pourquoi pas aussi louer un espace à un ***restaurateur privé*** pour proposer une micro-brasserie aux visiteurs.

➢ + ***Eventuel liens à faire*** avec RAVeL, Marchés locaux, promenades TARPAN…

➢ L'idéal serait – comme à Verleumont – ***qu'une asbl s'occupe de ce lieu en le louant à la Commune*** : il en existe déjà une à La Preux : La Compagnie de la pierre à rasoir. Il serait intéressant de la rencontrer pour sonder ses possibilités et capacités de gérer un tel lieu. *Remarque* : MM. A. SAMRAY et R. LACASSE font déjà partie de cette asbl.

- Problèmes à régler :
    - Le site étant situé sur une carrière (**zone d'extraction au plan de secteur**), faut-il une autorisation urbanistique pour y construire un bâtiment ?
    - Où un **parking** pourrait-il être aménagé de manière esthétique à proximité de ce nouveau bâtiment en pleine zone d'extraction (option : le créer plus loin près du monument)

- // Ce projet miroir LA PREUX/VERLEUMONT intégrerait une **liaison cyclopédestre entre les villages proches de Verleumont et de Sart (site La Preux)** ; plusieurs options sont ici proposées afin de développer le site de la Preux en le liaisonnant avec la Maison du tailleur, puis de le relier avec Verleumont via une promenade.
    - M. SAMRAY lie ce projet avec l'annonce de la récente retenue de la candidature de Lierneux concernant la création d'une ***liaison de type RAVeL*** ente les gares de Vielsalm et de Lierneux (appel à projet « Mobilité active » relative aux sections interRAVeL). Cette liaison passera par Rencheux, derrière Goronne, par la ferme Remy, traversera la grand'route, passera par le bas de Colanhan, puis passera par l'étoile, le chemin de la carrière, la Haseye. (Notons que le terrain d*'Explorer motocross* a été vendu à un commerçant pour y créer un paintball et un terrain de modélisme). M. SAMRAY doit rencontrer prochainement le SPW afin de peaufiner cet itinéraire de type RAVeL, ***dont le tracé*** n'est pas encore figé mais dont il est déjà certain que le village de Sart ***(au lieu-dit l'« Etoile de Sart », situé à -+ 700 mètres du site de La Preux)*** en constituera une ***étape***. Le délai d'exécution des travaux est de 3 ans après l'octroi des subsides suivants : maximum 240 000 euros pour Lierneux ET maximum 231 000 euros pour Vielsalm (les deux communes liées à ce projet transcommunal pouvant faire respectivement l'objet d'un subside).
    - ***Meilleure option*** : Il existe entre les deux sites une ***stèle*** pouvant devenir une étape d'un parcours pédagogique qui débuterait à la Maison du tailleur (place Ernest Nélis du village de Sart) pour rejoindre le site de La Preux. Cette stèle intègre une ***promenade de 1,7km***. Cette longueur semble la plus adéquate pour ***bénéficier d'un aménagement pédagogique.***
    - Il existe également une liaison pittoresque plus longue, de 3100 mètres en tout (chemin bucolique entre prairies, privé mais accessible) entre Sart et Verleumont, mais elle n'est pas adéquate car il ne faut en rien modifier son aspect authentique. Elle n'est en outre pas accessible aux vélos (nécessité d'emprunter des tourniquets dans les champs) et ne pourrait donc pas intégrer le futur RAVeL. Notons aussi pour information qu'elle ne fait pas partie de l'itinéraire de la nouvelle balade de Sart en cours de reconnaissance/création par le CGT

- A. EVRARD s'engage à :
    - Se renseigner dans le cadre d'un futur co-financement quant au montant maximum susceptible d'être offert par le Commissariat Général au Tourisme (CGT) si le projet est d'essence touristique),
    - Se renseigner sur les conditions du CHT – si financement – quant à l'obligation relative aux horaires d'ouverture. En effet, ici, c'est plutôt un musée seulement ouvert ponctuellement – grâce à l'aide de bénévoles - qui est imaginé,
    - Se renseigner quant aux possibles collaborations transcommunales avec le *Musée du coticule* de Salmchâteau, l'*Archéoscope* de Vielsalm et le *Centre d'Interprétation de la Pierre* (CIP) de Sprimont.

Lot 2 : ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)
(Rédaction : GREOVA et Commune)

- Entre **Sart, Verleumont et Lafalize** par exemple (soit le long de l'ancien vicinal, mais difficulté des parcelles devenues privées - soit via un itinéraire plus escarpé). Notons qu'une telle liaison serait cohérente avec les deux fiches citoyennes et touristiques du lot 1 relatives aux sites de Sart/La Preux et de Verleumont ;
- Voir supra : **liaison cyclopédestre entre les villages proches de Verleumont et de Sart (site La Preux)**

Document utilisé au GT Localités Sart-Verleumont (lots 0, 1, 2 et 3) - 11 juin 2019

Lot 1 : VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur
(Rédaction : GREOVA et bureau d'études local et/ou citoyens)

- Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux ;
- Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de La Preux ;
- Une cuisine pourrait y être délocalisée au rez-de-chaussée.

Lot 1 : SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs
(Rédaction : GREOVA et bureau d'études local et/ou citoyens)

- Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur au sein de la Maison de l'Instituteur de Verleumont ;
- Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de Verleumont ;
- Deux citoyens (M. LUGENTZ et M. LACASSE) sont à l'initiative de ce projet. Une présentation a eu lieu en cette présente séance après la présentation des différents lots.

Lot 2 : ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)
(Rédaction : GREOVA et Commune)

- Entre **Sart, Verleumont et Lafalize** par exemple (soit le long de l'ancien vicinal, mais difficulté des parcelles devenues privées - soit via un itinéraire plus escarpé). Notons qu'une telle liaison serait cohérente avec les deux fiches citoyennes et touristiques du lot 1 relatives aux sites de Sart/La Preux et de Verleumont ;

Autres ? :

GT Sart – Verleumont – Colanhan du 10 juillet 2019

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu du GT « Sart-Verleumont »
10 juillet 2019 à 20h00
(Administration communale – rue du centre 80 - 4990 Lierneux)

Ce second GT (troisième série 2019) porte sur les localités spécifiques de Sart (Site de La Preux) et de Verleumont. Deux fiches-projets du lot 1 (la 1.1 et la 1.2), en cours d'élaboration, sont en effet liées à ces localités.

Concernant la fiche-projet du lot 1 intitulée : ***VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur*** (Rédaction : JNC) :

- L'option relative à la collaboration avec des traiteurs pour des livraisons sous vide ou surgelées pour 5 à 10 personnes, tarifés par exemple à 10 euros par personne (potées…), est contestée. Cette option est finalement abandonnée car elle s'écarte de la simplicité souhaitée par le comité pour ces lieux et implique trop d'organisation.
- La cuisine à aménager au rez-de-chaussée pourrait être organisée afin d'être commune aux locataires de la salle des fêtes comme du gîte.
- Notons que des fêtes sont régulièrement organisées dans la salle du rez-de-chaussée et qu'il sera nécessaire, si l'étage accueille des randonneurs pour la nuit, de rénover entièrement l'acoustique du bâtiment.
- Notons également que cet espace de nuit pourrait aussi accueillir les invités de ces fêtes, sans pour autant nuire aux hôtels des alentours, puisque sa capacité d'accueil est limitée.
- Afin d'en renforcer l'aspect citoyen, il est suggéré que la salle soit ouverte à la population un dimanche par mois, pour y organiser des jeux (de quilles, etc.), en matinée, de 11h à 13h.
- D'autres aménagements extérieurs pourraient enfin améliorer le contenu de cette fiche-projet :
    - Piste de pétanque dans la zone centrale (bien qu'il existe un club de pétanque à proximité) ;
    - Barbecue couvert par un préau. Attention néanmoins que ces aménagements n'attirent pas un public susceptible de déranger les locataires de la salle et les riverains (l'exemple du barbecue d'Arbrefontaine est cité : au regard des nombreux lotissements qui vont s'ériger tout autour, il devra sans doute être déplacé) ;
    - Un avantage consiste ici en la situation de la salle, isolée de la grand'route.
- Un GT va être organisé en septembre 2019 afin de rencontrer le comité « Verleumont en fête » et de sonder d'autres de leurs attentes qui pourraient encore agrémenter cette fiche-projet. JNC travaillera donc cette fiche après cette rencontre.
- Pour ce faire, il est suggéré que les plans existants de la Maison de l'Instituteur soient transmis à JNC afin de leur faciliter le travail.
- Un membre souligne qu'il sera indispensable dans la fiche de souligner qu'il s'agit de valoriser une précédente réalisation issue du 1er PCDR de Lierneux.

Concernant la fiche-projet du lot 1 intitulée : ***SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs*** (Rédaction : JNC) :

- Finalement, un hébergement miroir sur le site de La Preux pourrait être complémentaire à celui imaginé à Verleumont. Il serait en effet dommage de se passer de ce service d'hébergement au sein de ce projet global, susceptible d'y attirer davantage de monde.

- Concernant la création d'un ***espace muséal géologique*** à l'étage (si pas de gîte, ou en bas si gîte) : attention : pour être considéré comme un espace muséal touristique subsidiable par le CGT, il est nécessaire de respecter de lourdes contraintes en matière de gardiennage et d'horaires d'ouverture (cf. code wallon du tourisme). Aussi, il est décidé d'abandonner l'idée d'un subside du CGT à cet effet, cet espace pouvant être pris en charge par la Commune (ou par le Patrimoine, ou encore par un futur appel à projets, etc.). Cet espace pourrait aussi être aménagé à l'extérieur afin que tout le monde puisse le voir sans pour autant être soumis à des horaires d'ouverture.

- L'idée originale de créer une tyrolienne au sein du site carrier est émise.

- Concernant l'éventuelle location d'un espace à un ***restaurateur privé*** qui proposerait une micro-brasserie aux visiteurs : attention, si cette option plaît, il faudrait idéalement chercher ce restaurateur dès maintenant et compter sur le fait qu'il restera toujours d'accord de louer les lieux à la Commune (condition de propriété indispensable pour tout financement du DR).

- Il est prévu que le prochain GT Sart-Verleumont rencontre la Cie de la pierre à rasoir et le Comité du Coticule le 12 août 2019 afin de sonder leurs attentes et ainsi encore agrémenter cette fiche-projet. JNC pourra donc commencer à travailler cette fiche après cette rencontre.

- On imaginerait donc à priori une subsidiation comme telle :
    - Subsides du DR pour l'aspect citoyen du projet du site de La Preux (Sart),
    - Subsides du CGT uniquement pour l'itinéraire géologique et didactique entre Sart et Verleumont, voire peut-être aussi pour la création du gîte,
    - Subsides de la Commune pour la création d'un mini espace muséal extérieur sur le site de La Preux (Sart).
    - Notons que ces participations auront lieu d'être définies bien plus tard.

- Le site étant situé sur une carrière (**zone d'extraction au plan de secteur**), faut-il une autorisation urbanistique pour y construire un bâtiment ? Maud COUNSON reviendra prochainement vers le GT avec des informations à ce sujet. Il semble que la porte soit ouverte lorsqu'il s'agit d'activités récréatives.

    - JNC sera invité à liaisonner les deux fiches-projets précitées par une **<u>liaison cyclopédestre entre les villages proches de Verleumont et de Sart (site La Preux)</u>** ; ***<u>Meilleure option</u>*** : Il existe entre les deux sites une ***stèle*** pouvant devenir une étape d'un parcours pédagogique qui débuterait à la Maison du tailleur (place Ernest Nélis du village de Sart) pour rejoindre le site de La Preux en passant par le monument. Cette stèle intègre une ***promenade de 1,7km***. Cette longueur semble la plus adéquate pour ***bénéficier d'un aménagement pédagogique.*** Cette option est maintenue : c'est bien là que doit se créer le parcours didactique géologique. Néanmoins son aménagement sera certainement onéreux (énormes pierres à y déposer). Ce parcours libre pourrait peut-être dans le futur faire l'objet d'un subside du CGT car il se passerait des contraintes d'un horaire soutenu. Attention cependant que le code wallon du tourisme stipule que les « sites librement accessibles » ne sont pas considérés comme des infrastructures ni des attractions touristiques. Cet aménagement pourrait donc plutôt incomber à la Commune si le DR et le CGT ne s'en chargent pas.

    - A. EVRARD s'était engagée à :
        - Se renseigner dans le cadre d'un futur co-financement quant au montant maximum susceptible d'être offert par le Commissariat Général au Tourisme (CGT) si le projet est

d'essence touristique). Le taux de subsidiation est de maximum 60 pourcents pour autant que le projet réponde aux exigences (parfois lourdes en matière d'horaire et de gardiennage) du Code Wallon du Tourisme.

- Se renseigner sur les conditions du CHT – si financement – quant à l'obligation relative aux horaires d'ouverture. En effet, ici, c'est plutôt un musée seulement ouvert ponctuellement – grâce à l'aide de bénévoles - qui est imaginé.
- Se renseigner quant aux possibles collaborations transcommunales avec le *Musée du coticule* de Salmchâteau, l'*Archéoscope* de Vielsalm et le *Centre d'Interprétation de la Pierre* (CIP) de Sprimont. Notons qu'à la différence de l'espace imaginé à La Preux/Sart et de la balade didactique géologique imaginé entre La Preux/Sart et Verleumont, ces lieux sont quant à eux bien reconnus comme infrastructures et attractions touristiques.

Concernant la fiche du lot 2 intitulée ***ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)*** (Rédaction : JNC)

- Voir supra : **liaison cyclopédestre entre les villages proches de Verleumont et de Sart (site La Preux)**. Il sera demandé à JNC d'intégrer partiellement et respectivement cette liaison au sein des fiches 1.1 et 1.2.

GT Sart – Verleumont – Colanhan du 12 août 2019

12 août 2019
Réunion officieuse avec les comités sartois « Compagnie de la pierre à rasoir » et « Comité du Coticule » et quelques membres du GT sart-Verleumont

Tenue en l'absence des agents accompagnateurs du GREOVA
Nombre de participants : non communiqué
Pas de compte-rendu écrit communiqué au GREOVA

Compte-rendu oral :

Une réunion officieuse s'est tenue le 12 août sans les agents accompagnateurs du GREOVA par quelques membres du GT « Sart-Verleumont » avec les membres des comités de village sartois (la *Compagnie de la pierre à rasoir* et le *Comité du Coticule*), afin de sonder leurs attentes et ainsi encore agrémenter le contenu de la fiche-projet relative au site carrier de La Preux (fiche-projet 1.2), et ce avant que le bureau d'études JNC ne commence à travailler officiellement à la finalisation de cette fiche. Les agents du GREOVA n'ont pas reçu de compte-rendu de cette réunion mais il leur a été rapporté par la Commune que les membres des comités sartois ont bien cerné que la réalisation de l'intégralité de la fiche-projet 1.2 (phasée) devrait impérativement impliquer une forte mobilisation bénévole de leur part, d'où la possibilité de viser « plus petit » en cas de non renouvellement de leurs forces vives (réalisation de une ou deux phases seulement sur les trois, par exemple) pour être certain de parvenir à en assurer la bonne gestion.

GT Bra – Villettes du 19 juin 2019

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « Localités Bra-Villettes »
19 juin 2019 à 20h00
(Administration communale – rue du centre 80 - 4990 Lierneux)

13 personnes présentes.

Ce premier GT (troisième série 2019) porte sur les localités spécifiques de Bra et de Villettes. Trois fiches-projets du lot 2, toutes en cours d'élaboration, sont en effet liées à ces localités.

LOT 1 : Bra-Lierneux : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural

- Cette fiche-projet, initialement imaginée de manière plus importante (grand ZE en lien avec les nouvelles technologies, Uliège, Gembloux, etc.), avait d'abord été placée en lot 1. Mais puisque le Développement rural ne subsidie que la **création de petits ateliers ruraux** (tout bénéfice devant obligatoirement revenir exclusivement à la Commune et être réinjecté dans le développement rural s'il émane d'une réalisation subsidiée par le DR), elle avait ensuite été placée en lot 2. Il est désormais suggéré de la replacer en lot 1 en la centrant exclusivement sur la création d'un atelier rural communal (le reste du ZE souhaité tout autour n'incombant pas au DR). Cette suggestion sera soumise à la CLDR du 10 juillet 2019.
  - A. EVRARD et M. LACASSE renseignent les citoyens concernant le fonctionnement et les conditions d'un « atelier rural ». Il s'agit d'une **construction en accord avec le paysage à construire soit en zone d'habitat, soit en zone économique, appartenant à la Commune et divisée en plusieurs espaces à louer à des petites entreprises en voie de développement.** Il serait en effet opportun d'y employer des jeunes, au regard du nombre de jeunes qualifiés sans emploi sur la commune.
  - Si le projet porte ici sur la création d'un **atelier rural**, l'idéal serait que ce dernier **puisse s'intégrer dans un vrai zoning économique** (soit à côté d'entreprises qui n'appartiendraient pas à la Commune mais à des entrepreneurs privés. L'exemple à suivre est celui du zoning économique *IDELUX* de Manhay, situé juste après la sortie de l'autoroute E25, qui rencontre un franc succès. Il manque en effet ce genre de services de l'autre côté de cette sortie E25, sur le sol de Lierneux. Isoler un unique atelier rural à cet endroit ne serait en outre pas assez attractif.
  - *Remarque* : l'aménagement d'un ZE (si ce n'est un atelier rural communal en son sein) n'incombe pas au DR puisqu'il ne concerne pas la Commune, mais des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune s'il émane d'une réalisation subsidiée par le DR.
  - Concernant la ***localisation*** de cet atelier rural : sur une propriété de la Commune de Lierneux (nécessité **DR**), au sein de la Province de Liège (la **SPI** *(Agence de développement économique pour la province de Liège)* étant aussi concernée par la création du Zoning économique dans lequel cet atelier rural viendrait idéalement s'intégrer). Le ***lieu idéal*** serait la zone située ***à droite lorsqu'on vient de Bra vers Liège, avant la bretelle d'autoroute E25***. *Remarque* : à gauche : il s'agit du terrain de la Fabrique d'églises qui va prochainement devenir un parc éolien.

- MAIS <u>problèmes à résoudre</u> et <u>autres réflexions</u> :
    - **La SPI doit être contactée : en effet, elle n'a jusqu'ici jamais accepté que cette zone, actuellement « agricole et forestière » au plan de secteur, devienne « économique ».**
        - En cause à l'époque de la 1ère demande : sa préférence pour l'agrandissement du zoning économique (autonome et non communal) déjà existant au centre de Lierneux (*LE POINT DU JOUR*). Remarque : La SPI avait acquis toutes les parcelles et les avait ensuite revendues à des privés, en en gardant deux qu'elle loue encore aujourd'hui à des entrepreneurs. MAIS grossir ce dernier ne serait pas esthétique au centre du village de Lierneux et n'aurait pas la même attractivité qu'un ZE situé le long d'une autoroute.
        - **Or, sans cette reconnaissance par la SPI de nouvelle affectation de la zone concernée par cette fiche, rien n'est possible.** Á cet effet, M. SAMRAY a annoncé qu'un **rendez-vous était prévu avec la SPI** et la Commune **mi-septembre 2019** pour discuter de ce nouveau **projet de zone d'activités économiques.**
    - **Un projet éolien va certainement s'implanter à proximité de la zone concernée par cette fiche-projet**. Á priori, il n'y aurait pas d'incompatibilité par rapport au projet éolien voyant le jour à proximité du site concerné, mais la Commune doit prendre contact avec les gestionnaires du projet afin de les rencontrer, de connaître l'endroit exact de l'emplacement des éoliennes, d'expliquer le projet de la zone économique et de ***s'assurer que ce projet en cours ne bloquera pas dans le futur cet autre projet de ZE.***
    - **Le terrain concerné, actuellement agricole et forestier, appartient encore à un privé.** La Commune doit pouvoir l'acquérir totalement si elle veut y créer un ZE, ou du moins partiellement (avec ou sans l'aide du DR) si elle ne veut y construire qu'un atelier rural. Ce propriétaire privé pourrait en outre préférer le projet éolien au projet d'un ZE dans le cadre de la mise en vente de son terrain.
    - **Dans le cas où en 2026, le Centre médical Héliporté de Bra ne se voyait plus autorisé à poursuivre ses activités dans le village de Bra** (pour rappel : même si les Liernieusiens saluent son existence, le bruit que génère le CMH gêne beaucoup les habitants), **serait-il autorisé à transférer ses locaux et son lieu de décollage/atterrissage au sein de ce nouveau zoning économique** (qui pour rappel serait à proximité de l'autoroute E25 et du village de Vaux-Chavanne situé sur la Commune limitrophe de Manhay) **?**
    - **L'atelier rural, au sein de ce zoning économique, pourrait-il être loué par des professions libérales (kiné, comptable…) ?**
    - Pourquoi pas, à terme, y créer le dépôt de productions en circuit-court à la base imaginé au Pré du renard (pratique car près de la E25), voire même des cuisines communales (pool culinaire communal pour collectivités locales imaginé en lot 3). Cette suggestion ouvre la réflexion sur la **place à accorder aux entreprises sociales** au sein d'un Atelier rural (cas des AR de Brunehault et de Tintigny).

Modification de la fiche-projet suivante à suggérer à la CLDR du 10 juillet :

LOT 2 : ~~**LA SEVRAILLE ou VILLETTES**~~ MAIS **<u>COLANHAN</u>** (retour à l'idée première) **: Créer** ~~**une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) de**~~ **une table d'orientation et une zone extérieure conviviale** (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne)

- Cette fiche-projet, initialement imaginée à Colanhan, puis à La Sevraille ou Villettes, intégrait la création d'une tour observatoire du paysage et d'une table d'orientation des aménagements relatifs à une zone de barbecue/convivialité tout autour.

- Après de nouvelles réflexions, les citoyens souhaitent modifier la destination et le contenu de cette fiche : les nouvelles propositions suivantes seront donc soumises à la CLDR du 10 juillet 2019 :
  - ***L'option de la Sevraille est à abandonner*** pour les raisons suivantes :
    - Lieu trop excentré que pour attirer assez de visiteurs et de touristes.
    - Le lieu est trop étroit pour y créer un parking.
    - La Commune ne dispose d'aucun terrain en ces lieux.
    - Quid en outre de la tranquillité des riverains, qui se plaignent déjà de l'existence de trop de gîtes de grande capacité ?
  - ***L'option de la construction d'une tour est à abandonner*** pour les raisons suivantes :
    - La tour imaginée devrait au moins faire 25 mètres de haut et résister au vent. Les exemples de la tour de la *Fagne Malchamps* à Spa et de celle récemment financée par le projet environnemental *Life* au-dessus de Vielsalm sont cités. Il ne s'agit pas de petites réalisations : construire cette tour serait très onéreux, en outre, à part les aménagements de convivialité autour susceptibles d'incomber un jour au DR, rien ne garantit que ce dernier financerait la construction d'une telle tour, cette dernière semblant à priori davantage incomber au CGT.
    - Les citoyens s'accordent quant à leur préférence pour une nouvelle belle zone de convivialité à Villettes (voir fiche suivante) plutôt que pour cette tour, qui pourrait simplement, sur un site déjà situé en promontoire, être remplacée par une table d'orientation.
  - La Sevraille et Villettes étant des localités éliminées : ***retour du projet – sans tour mais avec simple table d'orientation et aménagements conviviaux – à COLANHAN*** (ne sera donc plus traitée au sein du GT BRA-VILLETTES).
    - M. SAMRAY va vérifier s'il n'existe pas un terrain communal à Colanhan, de nombreuses zones appartenant à des réserves naturelles ou à Natura 2000.
    - Cette fiche sera désormais traitée au sein du GT Sart-Verleumont (prochain GT prévu le 10 juillet 2019)

LOT 2 : VILLETTES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne

- Avec préaux, bancs, barbecue, plaine de jeux, terrain de boules, … idéalement l'usage de matériaux locaux.
- L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village. Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace.
- Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé (en lien avec le lot 3) :
  - ***Soit en face du presbytère*** (terrain actuellement privé), où pourraient aussi être rajoutés 2 goals,
  - ***Soit en descendant Bricheux*** (terrains actuellement privé ?),
  - ***Soit sur l'ancienne place de chez Bodson, face à l'église*** (terrain appartenant au SPW). *Remarque* : seul ce lieu serait éventuellement susceptible d'accueillir un kiosque.

⇨ ***La Commune devrait donc négocier la meilleure option en rencontrant les différents propriétaires***

Nouvelles fiches imaginées en ce GT à proposer à la CLDR du 10 juillet 2019 :

LOT 2 : BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 des Chapelles)

- Bra est une localité un peu en reste : elle est excentrée, manque de nombreux services et subit les nuisances sonores du CMH. Aussi une zone agréable pourrait y être aménagée pour les citoyens comme pour les adeptes du tourisme vert qu'offre les lieux. Cette zone intégrerait :

- Non pas une ~~zone de barbecue~~, mais ***simplement une zone pique-nique (bancs et tables autoroutières, poubelles/cendriers, parking vélos…), face à la chapelle des Achelîres et à proximité du Monument des fusillés***.
- D'autres idées sont les bienvenues pour agrémenter ce lieu tout en en préservant la tranquillité (car riverains à proximité) : ***piste de pétanque ? 1 ou 2 jeux d'enfants ? Accès à la zone herbeuse par un petit pont qui éviterait de devoir enjamber le petit fossé actuel ?***
- *Remarque* : un lieu où se parquer existe déjà à proximité.

LOT 0 : BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère

- Le terrain concerné appartient actuellement à la Fabrique d'Eglise. ***M. H. NAVEAU, qui en fait partie, va se renseigner quant à la possibilité d'y créer une plaine de jeux*** (cession contre franc symbolique ou simple autorisation de laisser la Commune y faire des aménagements ?).
- *Remarque* : cette fiche étant en lot 0 et n'impliquant donc aucune intervention du DR, rien n'oblige la Commue à être propriétaire du terrain concerné.

Document utilisé au GT Localités Bra-Villettes (lots 0, 1, 2 et 3) - 19 juin 2019

LOT 2 : Bra-Lierneux : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural

- Il est très important de noter qu'un projet éolien va peut-être s'implanter à cet endroit. Dès lors, la Commune doit prendre contact avec les gestionnaires du projet afin de les rencontrer, de connaître l'endroit exact de l'emplacement des éoliennes et d'expliquer le projet de la zone économique ;
- La SPI doit également être contactée.

⇨ *<u>Remarque ultérieure</u> : Cette fiche-projet, jadis en lot 1, a été déplacée en lot 2 car le Développement rural ne subsidie que la création de petits ateliers ruraux, ce qui ne colle pas ici avec l'ampleur d'un tel projet (lien avec l'ULG, Gembloux, etc.). Á cet effet, M. SAMRAY annoncera en outre lors de la prochaine CLDR qu'un rendez-vous sera prochainement pris avec la SPI, et qu'il s'agira plutôt d'une zone d'activités économiques (type d'aménagement qui n'incombe pas non plus au DR puisqu'il ne concerne pas que la Commune, mais aussi des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune). Il serait opportun d'y employer des jeunes, au regard du nombre de jeunes sans emploi sur la commune. Á priori, il n'y aurait pas d'incompatibilité par rapport au projet éolien voyant le jour à proximité du site concerné.*

LOT 2 : LA SEVRAILLE ou VILLETTES : Créer une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) de zones extérieures conviviales (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne)

- Avec table d'orientation, dispositifs pour zones barbecue, etc. ;
- La CLDR n'a pas permis de définir un lieu précis mais COLANHAN a également été cité comme endroit idéal pour ce type d'installation.

LOT 2 : Création d'une zone conviviale à Villettes

- Avec bancs, barbecue, plaine de jeux, espace sportif, … ;
- L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village. Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace ;
- Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé (en lien avec le lot 3).

Autres ? :

GT Bra – Villettes du 08 octobre 2019

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
+OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
GT « Localités Bra-Villettes »
8 octobre 2019 à 20h00
(Administration communale – rue du centre 80 - 4990 Lierneux)

13 personnes présentes.

LOT 1 : Bra-Lierneux : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural

Pour rappel, le terrain concerné par cette fiche-projet, privé et situé à proximité de l'autoroute E25 (sortie Bra-Vaux-Chavanne) fait aussi partiellement l'objet d'un **projet privé de parc éolien,** dont le bureau d'études STORM est d'ailleurs en train d'étudier les incidences (un mât sera placé bientôt pour deux années afin d'y étudier la fréquentation des chauves-souris). L'actuel propriétaire privé du terrain serait en effet intéressé par la location partielle de son terrain au gestionnaire de ce futur parc (location lui générerait 10 000 euros par éolienne par an). Néanmoins ce projet est loin d'être abouti puisqu'après une longue étude d'incidences devra encore avoir lieu une enquête publique.

La Commune quant à elle souhaiterait pouvoir racheter dans le futur une partie de la parcelle de ce terrain non concernée par le projet éolien afin d'y créer un **atelier rural**. Quant au reste de cette parcelle, il serait idéal que la SPI la rachète afin que l'atelier rural (géré par la commune) puisse prendre place au sein d'une nouvelle **ZAE** (gérée par la SPI).

Il est d'abord annoncé aux citoyens les récentes nouvelles concernant la rencontre qui s'est tenue mi-septembre 2019 entre la Commune de Lierneux et la SPI au sujet du souhait communal de convertir cette actuelle zone agricole et forestière privée concernée par cette fiche-projet en une zone d'activités économiques qui pourrait un jour partiellement être revendue à la Commune.

Les nouvelles à annoncer à cet effet aux citoyens sont les suivantes :

- La SPI n'a plus reparlé d'agrandir le zoning du Point du jour situé au centre de Lierneux ;
- La Commune attend encore les retours de la SPI ;
- Une rencontre est prévue entre la Commune et un fonctionnaire délégué du service urbanistique à Liège le 18 octobre 2019 ;
- La Commune envisage aussi de rencontrer en personne le nouveau Ministre de l'Aménagement du Territoire (Willy BORSUS) afin d'obtenir cette modification au plan de secteur : Z. agricole et forestière en ZAE ;
- Une rencontre a aussi eu lieu avec les bourgmestres des communes de Vielsalm et de Manhay, qui sont aussi concernées par un projet d'implantation d'éoliennes. Des positions sont encore à prendre en matière d'octroi de permis (le Bourgmestre de Vielslam par exemple, M. Elie DEBLIRE, est actuellement confronté à la contestation du village entier de Fraiture) ;
- La SPI ne semble pas imaginer qu'une des éoliennes puisse dans le futur faire fonctionner une ZAE à cet endroit. De toutes façons, M. NAVEAU précise que cela n'aurait pas été possible ;
- La Commune a bien précisé au bureau d'études STORM en charge du projet éolien, qui n'en est pour l'instant qu'aux études d'incidences, que ce projet éolien ne pourrait voir le jour que dans la mesure où il

ne gênerait pas la création à proximité d'une future ZAE. STORM n'ignore donc pas la détermination de la commune à cet effet.

Un membre souhaite savoir si la SPI accepterait qu'après 2026, l'**hélicoptère du CMH** atterrisse et décolle au pied des éoliennes. Personne ne peut pour le moment répondre à cette question mais il semble à priori que ce ne soit pas vraiment compatible.
Mme DAUBY fait remarquer que le lieu est étrange pour une implantation d'éoliennes car il s'agit d'une cuvette.

S'ensuit une intervention d'Alix EVRARD concernant les **critères idéaux d'un atelier rural,** les points auxquels il faut faire attention et quelques réponses aux questions soulevées lors du derniers GT :

- Le concept d'atelier rural est inscrit dans le nouveau décret du Développement rural depuis 2014 seulement. *« L'atelier rural est loué pour une durée limitée par la Commune eux TPE et PME et a pour objectifs de faciliter le lancement des jeunes entreprises en leur évitant l'achat d'un bâtiment, ou d'héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification ».*
- Règle générale : **financement DR de 80% du coût total pour les premiers 500 000 euros** puis à hauteur de **50% pour le solde restant**. Les travaux incluant l'achat éventuel du terrain ou du bâtiment, les honoraires de l'architecte, la construction du bâtiment ou la réfection du bâtiment existant, l'aménagement des abords et des chemins d'accès.
- Notons dès lors que la Commune sera tenue de **réinvestir les bénéfices** de son AR **dans d'autres projets du PCDR.**
- La Commune en ODR, propriétaire de l'atelier rural, devra en assurer la gestion : **l'AR est loué par la Commune à un/des entrepreneurs** et génère des recettes. Au terme du bail convenu entre la Commune et l'entreprise, trois solutions s'envisagent :
    - Soit le bail est renouvelé ;
    - Soit l'entreprise quitte le bâtiment et l'atelier est loué à un autre entrepreneur ;
    - Soit l'entreprise achète l'atelier qu'elle occupe pour s'y installer définitivement ; si ce dernier cas survient dans les 10 ans suivant le décompte final (approbation du montant total des sommes par le Ministre après acceptation de la réception provisoire des travaux), le montant de la vente est fixé en accord avec la Rw. Ce montant perçu est ensuite :
        - Soit remboursé à 80% à la Rw ;
        - Soit réinvesti dans un autre projet du PCDR (option la plus privilégiée).
- Les TPE et PME susceptibles de louer les espaces d'un atelier rural (seule future propriété communale du ZAE qui serait subsidiée par le DR) peuvent être liées à **des activités légères et non polluantes : l'artisanat, les produits de bouche, l'agro-alimentaire, la construction, la réfrigération, les transports, le jardinage et les plantations**, mais aussi avoir une **vocation sociale, sanitaire, etc. ou être liées à des professions libérales.** En attestent de nombreux exemples recensés au sein de la publication de la FRW relative aux ateliers ruraux (édition 2017 *« L'ATELIER RURAL, Une solution communale pour garder et développer des petites entreprises à la campagne »)* :
    - Entreprise d'économie sociale à Péruwelz ;
    - Service d'ambulances à Brunehaut ;
    - Kinésithérapeute à Brunehaut ;
    - Société de titres et services à Mont de l'Enclus ;
    - Société d'exploitation forestière à finalité sociale à Bertrix ;
    - Centre de formation CBRNe (services de secours) à Les Bons Villers ;
    - Association de valorisation des produits locaux à Tintigny ;
    - Etc.
- Voici la liste des **13 ateliers ruraux wallons subsidiés dans le cadre des PCDR** :
    - Ellezelles, Mont de l'Enclus, Flobecq, Brunehault, Péruwelz, Chièvres et les Bons Villers dans la province du HAINAUT, ;
    - Somme-Leuze dans la province de NAMUR ;
    - Jalhay dans la province de LIEGE ;
    - Bertogne, Martelange, Bertrix et Tintigny dans la province du LUXEMBOURG

- Voici **les caractéristiques d'un atelier rural** :
    - Nouveau bâtiment sur une zone constructible au plan de secteur, OU réhabilitation d'un bâtiment existant ; sur un ou deux étages, en un seul bâtiment ou en plusieurs ; respectant l'harmonie paysagère ;
    - Dans une zone d'activités économiques (ZAE) OU dans un cœur de village ;
    - Localisé facilement accessible à proximité des grands axes de communication ;
    - Suffisamment modulable et souple pour pouvoir accueillir des entreprises variées (attention qu'un AR est très souvent sujet à changement d'entreprises locataires) ;
    - Comportant systématiquement un ou plusieurs grands espaces/ateliers (accessibles à des camions), un ou plusieurs bureaux administratifs et des espaces techniques divers (cuisine, sanitaires, chaufferie), et idéalement un réfectoire et un hall d'entrée ;
    - Comportant parmi ses modules polyvalents et autonomes, un espace de vente (pour les petites entreprises en circuits-courts par exemple), voire aussi destiné à l'agro-alimentaire (aux normes AFSCA, avec chambre froide) ; pourquoi pas aussi une zone pour un marché hebdomadaire, et un jardin partagé ;
    - Idéalement à côté d'un parc à conteneurs ;
    - Avec facilité de parkings (privatifs) et de manœuvres de véhicules et zone de déchargements ;
    - Bâtiment conçu pour réduire la consommation énergétique grâce au choix des matériaux, la qualité de l'isolation thermique, le bois pour les cloisons intérieures, le type d'éclairage, la régulation du chauffage, une pompe à chaleur, etc. Idéalement pose de panneaux solaires/photovoltaïques pour la production d'eau chaude sanitaire ;
    - Avec équipement de pointe en matière de téléphonie, égouttage, fibre optique, etc.
    - Taille : variable ;
    - La promotion de l'AR peut être confiée à une ADL ;
    - Laisser une surface libre près de l'AR pour garder la liberté de construire une future extension ou un second atelier ;
- Notons enfin qu'il serait opportun avant une telle réalisation de sonder la population afin de s'assurer de la bonne occupation des lieux.

Modification de la fiche-projet suivante à suggérer à la CLDR du 10 juillet :

LOT 2 : VILLETTES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne

- Avec préaux, bancs, plaine de jeux, terrain de boules, terrain de football ou de baskets (jeux pour chaque génération en somme) … idéalement l'usage de matériaux locaux.
- L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village. Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace.
- Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé désormais en deux lieux ; aucun d'entre eux n'appartient encore à la commune :
    - ***Soit en descendant Bricheux, le terrain situé directement à gauche*** (terrain actuellement propriété de M. HUMBLET et de sa soeur) - une possibilité de bail emphytéotique pourrait peut-être s'envisager ;
    - ***Soit derrière le presbytère à côté du*** cimetière (propriété de la Fabrique d'église) - un bail emphytéotique pourrait aussi être envisagé.

⇨ ***Notons que des modules de jeux impliqueraient un contrôle mensuel à l'initiative de la Commune.***

LOT 2 : BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 des Chapelles)

- Bra est une localité un peu en reste : elle est excentrée, manque de nombreux services et subit les nuisances sonores du CMH. Aussi une zone agréable pourrait y être aménagée pour les citoyens comme pour les adeptes du tourisme vert qu'offre les lieux. Cette zone intégrerait :
  - Non pas une ~~zone de barbecue~~, mais ***simplement une zone pique-nique (bancs et tables autoroutières, poubelles/cendriers, parking vélos…), face à la chapelle des Achelîres et à proximité du Monument des fusillés***.
  - D'autres idées sont les bienvenues pour agrémenter ce lieu tout en en préservant la tranquillité (car riverains à proximité) : ***piste de pétanque ? Accès à la zone herbeuse par un petit pont qui éviterait de devoir enjamber le petit fossé actuel ?***
    - ⇨ Il est décidé de faire en novembre 2019 une réunion avec les citoyens de Bra afin de sonder leurs attentes pour ce lieu. Alix EVRARD prendra bientôt contact avec M. LEROUX à cet effet.
    - ⇨ Notons aussi que les terrains situés tout autour des Achelîres, bien qu'ils soient encore vierges, sont des zones à bâtir.
    - ⇨ L'idée d'y placer des modules de jeux est abandonnée car les enfants n'iront pas seuls.
    - ⇨ Il est décidé de reprendre tel quel le même projet qui avait déjà été présenté au sein du 1er PCDR de Lierneux : Mme LAMBOTTE se charge de retrouver ce projet dans les archives communales.
  - *Remarque* : un lieu où se parquer existe déjà à proximité.

LOT 2 : TROU DE BRA, Restaurer l'ancien fournil dégradé en petite zone conviviale

- Le vieux four à pain appartient à la Commune et se trouve précisément à Saint Remacle, le long du sentier de Grande randonnée n°571, dit « Vallée des Légendes », qui passe juste devant ce petit élément patrimonial d'autrefois.
- Il y a 2 ou 3 m² de ce fournil qui dépassent sur la parcelle du voisin mais le nouveau propriétaire est d'accord de céder cette partie à la Commune si elle le démolit ou si elle le rénove, tant qu'il ne reste pas dans cet état.
- Dans le cadre du DR, on imagine que ce petit patrimoine populaire pourrait être restauré et doté d'une ou deux tables de repos/pique-nique.

LOT 0 : BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère

- Le terrain concerné appartient actuellement à la Fabrique d'Eglise, derrière la salle du village. ***M. H. NAVEAU, qui en fait partie, attend des nouvelles de la Fabrique d'Eglise concernant la possibilité d'y créer une plaine de jeux*** (cession contre franc symbolique ou simple autorisation de laisser la Commune y faire des aménagements ?).
- *Remarque* : cette fiche étant en lot 0 et n'impliquant donc aucune intervention du DR, rien n'oblige la Commue à être propriétaire du terrain concerné.
- Cette installation n'étant pas sujette à une convention du DR, le module de jeux attendu pourrait être installé eu printemps prochain si la Fabrique d'Eglise se manifeste positivement d'ici là.

Document utilisé au **GT Localités Bra-Villettes** (lots 0, 1, 2 et 3) - 02 octobre 2019

LOT 1 : Bra-Lierneux : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural

- Cette fiche-projet, initialement imaginée de manière plus importante (grand ZE en lien avec les nouvelles technologies, Uliège, Gembloux, etc.), avait d'abord été placée en lot 1. Mais puisque le Développement rural ne subsidie que la **création de petits ateliers ruraux** (tout bénéfice devant obligatoirement revenir exclusivement à la Commune et être réinjecté iidans le développement rural s'il émane d'une réalisation subsidiée par le DR), elle avait ensuite été placée en lot 2. Il est désormais suggéré de la replacer en lot 1 en la centrant exclusivement sur la création d'un atelier rural communal (le reste du ZE souhaité tout autour n'incombant pas au DR). Cette suggestion sera soumise à la CLDR du 10 juillet 2019.
  - A. EVRARD et M. LACASSE renseignent les citoyens concernant le fonctionnement et les conditions d'un « atelier rural ». Il s'agit d'une **construction en accord avec le paysage à construire soit en zone d'habitat, soit en zone économique, appartenant à la Commune et divisée en plusieurs espaces à louer à des petites entreprises en voie de développement.** Il serait en effet opportun d'y employer des jeunes, au regard du nombre de jeunes qualifiés sans emploi sur la commune.
  - Si le projet porte ici sur la création d'un **atelier rural**, l'idéal serait que ce dernier **puisse s'intégrer dans un vrai zoning économique** (soit à côté d'entreprises qui n'appartiendraient pas à la Commune mais à des entrepreneurs privés. L'exemple à suivre est celui du zoning économique *IDELUX* de Manhay, situé juste après la sortie de l'autoroute E25, qui rencontre un franc succès. Il manque en effet ce genre de services de l'autre côté de cette sortie E25, sur le sol de Lierneux. Isoler un unique atelier rural à cet endroit ne serait en outre pas assez attractif.
  - *Remarque* : l'aménagement d'un ZE (si ce n'est un atelier rural communal en son sein) n'incombe pas au DR puisqu'il ne concerne pas la Commune, mais des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune s'il émane d'une réalisation subsidiée par le DR.
  - Concernant la ***localisation*** de cet atelier rural : sur une propriété de la Commune de Lierneux (nécessité **DR**), au sein de la Province de Liège (la **SPI** *(Agence de développement économique pour la province de Liège)* étant aussi concernée par la création du Zoning économique dans lequel cet atelier rural viendrait idéalement s'intégrer). Le ***lieu idéal*** serait la zone située ***à droite lorsqu'on vient de Bra vers Liège, avant la bretelle d'autoroute E25***. *Remarque* : à gauche : il s'agit du terrain de la Fabrique d'églises qui va prochainement devenir un parc éolien.

- MAIS <u>problèmes à résoudre</u> et <u>autres réflexions</u> :
  - **La SPI doit être contactée : en effet, elle n'a jusqu'ici jamais accepté que cette zone, actuellement « agricole et forestière » au plan de secteur, devienne « économique ».**
    - En cause à l'époque de la 1ère demande : sa préférence pour l'agrandissement du zoning économique (autonome et non communal) déjà existant au centre de Lierneux (*LE POINT DU JOUR*). Remarque : La SPI avait acquis toutes les parcelles et les avait ensuite revendues à des privés, en en gardant deux qu'elle loue encore aujourd'hui à des entrepreneurs. MAIS grossir ce dernier ne serait pas esthétique au centre du village de Lierneux et n'aurait pas la même attractivité qu'un ZE situé le long d'une autoroute.
    - **Or, sans cette reconnaissance par la SPI de nouvelle affectation de la zone concernée par cette fiche, rien n'est possible.** Á cet effet, M. SAMRAY a annoncé qu'un **rendez-vous était prévu avec la SPI** et la Commune **mi-**

septembre 2019 pour discuter de ce nouveau **projet de zone d'activités économiques.**

- ⇨ ***Cette rencontre a lieu mais la SPI n'est pas encore revenue vers la Commune. Une seconde rencontre est prévue le 18 octobre à cet effet à Liège avec un fonctionnaire délégué de la SPI.***
- ⇨ ***La Commune a aussi prévu de rencontrer Willy BORSUS (nouveau ministre en charge de l'Aménagement du Territoire) afin d'obtenir la modification souhaitée du plan de secteur : Z. agricole et forestière en ZE.***

- **Un projet éolien va certainement s'implanter à proximité de la zone concernée par cette fiche-projet**. Á priori, il n'y aurait pas d'incompatibilité par rapport au projet éolien voyant le jour à proximité du site concerné, mais la Commune doit prendre contact avec les gestionnaires du projet afin de les rencontrer, de connaître l'endroit exact de l'emplacement des éoliennes, d'expliquer le projet de la zone économique et de ***s'assurer que ce projet en cours ne bloquera pas dans le futur cet autre projet de ZE.***
  - ⇨ ***La SPI a été consultée à ce sujet (éolienne à proximité d'un ZE) mais sa réponse est encore vague ; elle ne semble en tout cas pas emballée par le fonctionnement électrique du ZE et de l'AR par une éolienne.***
  - ⇨ ***STORM (bureau d'études en charge du projet éolien), en est encore aux études d'incidences.***
- **Le terrain concerné, actuellement agricole et forestier, appartient encore à un privé.** La Commune doit pouvoir l'acquérir totalement si elle veut y créer un ZE, ou du moins partiellement (avec ou sans l'aide du DR) si elle ne veut y construire qu'un atelier rural. Ce propriétaire privé pourrait en outre préférer le projet éolien au projet d'un ZE dans le cadre de la mise en vente de son terrain.
  - ⇨ ***La Commune n'a pas encore rencontré le propriétaire privé du ce terrain mais il semble imaginable que ce dernier lègue son terrain (encore aujourd'hui inscrit comme agricole et forestier au plan de secteur) en deux parties :*** *l'une au propriétaire des futurs éoliennes, l'autre à la Commune pour un ZE.*
- **Dans le cas où en 2026, le Centre médical Héliporté de Bra ne se voyait plus autorisé à poursuivre ses activités dans le village de Bra** (pour rappel : même si les Liernieusiens saluent son existence, le bruit que génère le CMH gêne beaucoup les habitants), **serait-il autorisé à transférer ses locaux et son lieu de décollage/atterrissage au sein de ce nouveau zoning économique** (qui pour rappel serait à proximité de l'autoroute E25 et du village de Vaux-Chavanne situé sur la Commune limitrophe de Manhay) **?**
- **L'atelier rural, au sein de ce zoning économique, pourrait-il être loué par des professions libérales (kiné, comptable…) ?** ***Oui !***
- Pourquoi pas, à terme, y créer le dépôt de productions en circuit-court à la base imaginé au Pré du renard (pratique car près de la E25), voire même des cuisines communales (pool culinaire communal pour collectivités locales imaginé en lot 3). Cette suggestion ouvre la réflexion sur la **place à accorder aux entreprises sociales** au sein d'un Atelier rural (cas des AR de Brunehault et de Tintigny). **Oui !**
- Lecture de certains exemples par Alix.

LOT 2 : VILLETTES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne

- Avec préaux, bancs, barbecue, plaine de jeux, terrain de boules, … idéalement l'usage de matériaux locaux.
- L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village. Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace.
- Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé (en lien avec le lot 3) :
    - ***Soit en face du presbytère*** (terrain actuellement privé), où pourraient aussi être rajoutés 2 goals
        - ⇨ ***(contact communal avec le propriétaire M. HUMBLET à cet effet : possibilité non d'acquisition mais de bail emphytéotique).***
    - ***Soit en descendant Bricheux*** (terrains actuellement privé ?),
    - ***Soit sur l'ancienne place de chez Bodson, face à l'église*** (terrain appartenant au SPW). *Remarque* : seul ce lieu serait éventuellement susceptible d'accueillir un kiosque.

⇨ ***La Commune devrait donc négocier la meilleure option en rencontrant les différents propriétaires***

Nouvelles fiches imaginées en ce GT à proposer à la CLDR du 10 juillet 2019 :

LOT 2 : BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 des Chapelles)

- Bra est une localité un peu en reste : elle est excentrée, manque de nombreux services et subit les nuisances sonores du CMH. Aussi une zone agréable pourrait y être aménagée pour les citoyens comme pour les adeptes du tourisme vert qu'offre les lieux. Cette zone intégrerait :
    - Non pas une ~~zone de barbecue~~, mais ***simplement une zone pique-nique (bancs et tables autoroutières, poubelles/cendriers, parking vélos…), face à la chapelle des Achelîres et à proximité du Monument des fusillés***.
    - D'autres idées sont les bienvenues pour agrémenter ce lieu tout en en préservant la tranquillité (car riverains à proximité) : ***piste de pétanque ? 1 ou 2 jeux d'enfants ? Accès à la zone herbeuse par un petit pont qui éviterait de devoir enjamber le petit fossé actuel ? Des précisions ?***
    - *Remarque* : un lieu où se parquer existe déjà à proximité.

LOT 0 : BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère

- Le terrain concerné appartient actuellement à la Fabrique d'Eglise. ***M. H. NAVEAU, qui en fait partie, va se renseigner quant à la possibilité d'y créer une plaine de jeux*** (cession contre franc symbolique ou simple autorisation de laisser la Commune y faire des aménagements ?). ***Des nouvelles ?***
- *Remarque* : cette fiche étant en lot 0 et n'impliquant donc aucune intervention du DR, rien n'oblige la Commue à être propriétaire du terrain concerné.

i. Réunions plénières de CLDR

Réunion plénière CLDR du 26 novembre 2015

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE
(asbl GREOA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Réunion de la CLDR
26 novembre 2015, 19h00
Rue du Centre, 80, 4990 Lierneux

Présents : B. BOTTY, A. DANIEL, D. DUROISIN, G. GILSON-HOURLAY, J. HENRY, J. JAMOYE, G. LAPORTE, F. LEONARD, G. LEROUX, P. LHOEST, D. MINET, D. H. NAVEAU, NINANE, V. PEFFER, D. TOURBACH, C. VANDER VLEUGEL,

Excusés : E. DEBACKER, P. MATHIEU, A. NEUFORGE, P.D RUYSSEN

GREOA : A. BARTHELEMY, M-F. GILIS, A. LEUSCH

1. Introduction

M. le Bourgmestre, Fabrice Léonard, inaugure la séance en accueillant les participants. Il annonce la relance de la nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) initiée en 2008. Il rappelle que la candidature des membres présents a été approuvée par le Ministre. Il présente ensuite le programme de la soirée qui sera consacrée à une première prise de contact entre les membres de la CLDR et les agents de développement du Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA). Ceux-ci assureront l'accompagnement de la Commune dans le cadre du processus (cfr. point 2). Il explique que l'ODR a déjà effectivement recommencé puisque un avenant au contrat avec l'auteur de programme JNC a été signé pour remettre à jour le rapport socio-économique réalisé en 2008. Ce travail est en cours de réalisation.

2. Présentation du GREOA

Les agents de développement présentent le GREOA, le service PCDR et les autres services de l'asbl (bureau d'études, cartographie, tourisme, graphisme). Ils rappellent que leur rôle sera d'animer les réunions citoyennes.

3. Présentation des membres de la CLDR

Les membres se présentent en expliquant les raisons qui les ont amenés à participer à l'ODR. Certains d'entre eux avaient déjà participé à la première ODR de Lierneux et sont déjà familiers du processus tandis que d'autres membres le découvrent. Pour les premiers, l'ODR est perçue comme un processus de longue haleine mais qui a apporté beaucoup de choses à la commune grâce à la concrétisation de beaux projets (espace de rencontres et de loisirs du Vicinal, maison de village de Verleumont, etc.). Pour d'autres, c'est l'intérêt pour plusieurs thématiques de la vie communale qui se manifeste : protection de l'environnement, préservation du patrimoine bâti et naturel, questions énergétiques, aspects sociologiques, intégration de l'agriculture, etc.

4. L'Opération de Développement Rural (ODR)

Le Développement Rural est une politique proposée par la Wallonie aux communes rurales. Elle est actuellement régie par le Décret régional du 11 avril 2014 , l'arrêté d'exécution du 12 juin 2014 et « *consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu*

rural par une commune dans le but de sa revitalisation et de sa restauration dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel ». Il s'agit d'un processus qui vise à établir une stratégie de développement communale pour 10 ans en collaboration avec la population. Un diagnostic de la commune est établi sur la base d'une étude socio-économique et d'une consultation citoyenne.

A Lierneux, c'est le bureau d'étude JNC, désigné en 2008 en vue de réaliser l'étude socio-économique de l'entité, qui est actuellement chargé de l'actualisation de ce rapport. Ce dernier permettra à la Commune de bénéficier d'une carte d'identité objective de l'entité. Le GREOA se chargera quant à lui d'informer les citoyens sur le processus et de consulter la population sur les atouts, faiblesses et opportunités de la commune. Le croisement des données objectives et subjectives permettra d'élaborer un diagnostic partagé à partir duquel il sera possible d'élaborer une stratégie à long terme fondée sur des défis et objectifs à atteindre. Ensuite, des Groupes de Travail (GT) thématiques seront constitués et permettront de réfléchir à des actions et à des projets à réaliser pour atteindre les objectifs.

Le document présentant le diagnostic, le résultat de la consultation citoyenne, les objectifs de développement et les fiches-projets s'appelle un Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Celui-ci est soumis à l'approbation de la CLDR, du Conseil communal et du Gouvernement wallon. Certains projets pourront être subsidiés par la Wallonie jusqu'à 80% (cfr point 5) voire 90% pour les projets transcommunaux.

5. Discussion

Des membres, actifs dans l'ancienne ODR, expliquent que le PCDR a déjà permis de réaliser de nombreux projets d'envergure mais ajoutent qu'une attention devra être portée à des projets de moins grande ampleur, et ce en regard de la situation budgétaire de la Commune mais aussi des nouveaux taux de subventionnement en développement rural. En effet, les agents de développement expliquent que, conformément au nouveau décret, les taux de subsides octroyés sont les suivants :

	Première tranche jusqu'à 500.000 €	Deuxième tranche au-delà de 500.000 €
Aménagements d'espaces publics	60%	50%
Autres projets	80%	60%

Des précisions sont demandées concernant la composition de l'assemblée du jour. Le Président répond que les personnes convoquées à cette présente réunion sont celles qui avaient posé leur candidature en 2011. Il ajoute que toutes les candidatures ont été acceptées et que, lors de la consultation citoyenne dans les villages, les citoyens seront informés de la possibilité de rejoindre la CLDR. En effet, le nombre de membres au sein de la CLDR peut varier entre 10 et 30 membres effectifs et un même nombre de suppléants. Les agents de développement rappellent que le but du processus est de susciter au maximum la consultation citoyenne et que la CLDR sera donc ouverte à de nouveaux membres. Les agents de développement invitent les membres à relayer l'information concernant l'ODR autour d'eux.

Le souhait est émis que la notion de rénovation rurale et de l'esprit collectif des projets soient bien mis en avant lors des consultations villageoises.

Des questions sur le déroulement des groupes de travail sont émises. Tous les thèmes seront abordés dans les consultations villageoises. Les citoyens qui le souhaitent, membres ou non de la CLDR, pourront à cette occasion se réunir et réfléchir, par thématiques, à des actions à mettre en œuvre immédiatement ainsi qu'à des projets, de plus grande ampleur, à mener sur du plus long terme.

Un citoyen souhaite connaître l'investissement en temps à fournir par les membres de la CLDR. Le planning proposé est rappelé, mais une réponse précise ne peut pas être apportée.

6. Suite du processus

L'actualisation de l'étude socio-économique est prévue pour la fin janvier 2016. Il est prévu que le bureau JNC vienne présenter son analyse lors d'une réunion de la CLDR dans le courant du mois de février ou mars. Une première consultation de la CLDR sera également effectuée lors de cette réunion par les agents de développement. Par la suite, 8 réunions par villages seront organisées au printemps dans les villages de Arbrefontaine, Lierneux, Odrimont, Reharmont, Sart, Verleumont, Jevigné, Les Villettes, Bra et Trou-de-Bra). L'agenda de ces réunions ainsi que toute information relative à l'ODR seront communiqués à la population via les outils d'information communaux et via le site internet www.pcdr.be.

Pour toute question relative à l'ODR, les trois agents de développement (Barthelemy Anouck, Gilis Marie-Françoise, Leusch Amandine) peuvent être contactés aux coordonnées ci-dessous.

GREOA asbl – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920 Aywaille
Tél. 04/384 67 88 – Fax 04/384 74 37
pcdr@greoa.be
www.pcdr.be – www.greoa.be

La réunion se termine à 20h10 et est suivie par le verre de l'amitié.

Réunion plénière CLDR du 04 octobre 2016

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 04 octobre 2016 à 19h30
(Salle Le Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Maurine VANNI
(04/384.67.88–pcdr@greoa.be–www.pcdr.be)

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal	Didier MINET Vincent PEFFER ~~Gaston LEROUX~~ Fabrice LEONARD	Daniel TOURBACH Fabrice LEONARD ~~Philippe MATHIEU~~
Autres membres	Bernard BOTTY ~~Luc DETHIER~~ ~~Nathalie FRESON~~ ~~Jacques HENRY~~ (excusé) Diane NINANE Jean-Pierre DELWAIDE (excusé) Lionel MERTENS ~~Xavier KAISER~~ ~~Vincent LEROUX~~ Huguette LALLEMAND ~~Antoine NEUFORGE~~ ~~Thomas ZINNEN~~	 Jean-Marie CYPERS ~~Didier NEURAY~~ Pierre-Dominique RUYSSEN Alain DANIEL ~~Pierre LHOEST~~ Gabrielle HOURLAY Henry NAVEAU ~~Ghislain LAPORTE~~ ~~Patricia MATHIE~~ ~~Jacques JAMOYE~~ ~~Amandine TOURBACH~~ (excusée)

Auteur de projet (JNC) : Aurélie LECLERQ et Benjamin TODARO – Eléonora CAMPANELLA (excusée)
Agent communal en charge du PCDR : Maud COUNSON

1. Introduction

Le Bourgmestre remercie les membres de la CLDR d'être présents à la réunion. Il spécifie que la composition de la CLDR devra se compléter suite aux différentes réunions villageoises. Il explique notamment qu'un nouveau président de la CLDR sera désigné dès 2017. La définition du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) sera prévue dès que la composition de la CLDR sera définitive. Le Bourgmestre annonce que le rapport socio-économique va être présenté par l'auteur de projet dans les différents villages dès la semaine suivante.

2. Approbation du PV du 26 novembre 2015

Différentes remarques sont émises par les membres. Un membre de la CLDR, Pierre-Dominique RUYSSEN, précise que son absence avait été excusée lors de la précédente réunion. Cette erreur sera corrigée dans le PV. Un autre membre se demande pourquoi les délais annoncés n'ont pas été respectés. Le Bourgmestre précise qu'un certain temps était nécessaire pour récolter toutes les informations essentielles à l'actualisation du rapport socio-économique.

Suite à ces différentes remarques, le PV du 26 novembre 2015 est approuvé.

3. Présentation du GREOVA

L'agent de développement se présente brièvement. Ensuite, elle précise que les statuts de l'asbl sont en cours de modification et que la Vesdre a été intégrée dans sa dénomination, d'où l'appellation GREOVA.

L'agent de développement poursuit en rappelant les différentes étapes d'une Opération de Développement Rural (ODR). Elle explique que l'ODR se base sur une étude socio-économique réalisée par un auteur de programme. Celle-ci est combinée à un processus de consultation citoyenne mené par un organisme accompagnateur. Les différentes données récoltées sont assemblées pour définir une stratégie de développement rural pour les 10 années à venir. Des objectifs de développement sont déterminés à travers la consultation des habitants. Vient ensuite la définition de différents projets citoyens permettant d'atteindre les objectifs fixés.

L'agent de développement rappelle que le PCDR intègrera la notion de développement durable tout au long de son élaboration afin de poursuivre l'optique d'un Agenda local 21. La notion de développement durable poursuit cinq finalités : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, l'épanouissement de tous les êtres-humains, la cohésion sociale et l'adoption de modes de production et de consommation responsables.

La composition du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est brièvement rappelée. L'agent de développement précise que le PCDR se compose de six parties. La première partie est consacrée au diagnostic socio-économique de la commune. La deuxième partie reprend les résultats de la consultation citoyenne. Ensuite, vient le diagnostic partagé qui consiste en la confrontation des données obtenues dans les deux parties précédentes. La quatrième partie consiste à définir les défis et objectifs de développement pour les 10 années à venir. Différents projets sont alors détaillés dans la partie suivante au travers de fiches-projets. La dernière partie consiste à dresser un tableau récapitulatif des différents projets classés par ordre de priorité constituant ainsi différents lots (0-1-2-3). L'agent de développement précise que différentes actions peuvent dès lors être menées tout au long du processus sans nécessiter de subventionnement. Ces actions constitueront le lot 0.

4. Présentation de l'auteur de programme JNC

L'auteur de projet présente brièvement le bureau d'étude JNC et précise que l'équipe se compose d'une quarantaine de personnes. Ensuite, Aurélie Leclercq revient sur l'ancien PCDR approuvé en 1997 afin d'en préciser les différents objectifs fixés à l'époque ainsi que les projets réalisés. Elle présente la liste des différents projets ayant été concrétisés et ceux non-concrétisés.

Ensuite, vient la présentation du contexte général de localisation de la commune de Lierneux. La carte de la commune est présentée aux membres de la CLDR. La structure physique est alors définie. Le bureau d'étude explique qu'en termes d'occupation du sol, la commune dispose d'une large surface non artificialisée. L'architecte paysagiste précise que l'urbanisation se fait trois à quatre fois plus vite que ce que la population n'augmente. La commune a connu une augmentation de la population de 7,6% depuis 10 ans alors que l'urbanisation a augmenté de plus de 25%. Les surfaces forestières s'élèvent à 48% de la surface du sol.

Vient alors la présentation de la structure naturelle de la commune de Lierneux. L'architecte paysagiste précise qu'au niveau de cette structure, on retrouve la vallée de la Lienne, d'importantes zones boisées, de nombreux sites Natura 2000, trois réserves naturelles. Tous ces éléments démontrent la valeur patrimoniale de la commune.

Le bureau d'étude précise que Lierneux est une des communes les plus favorisées en termes de pratiques agricoles favorables à la biodiversité. Toutefois, plusieurs espèces invasives sont présentes sur le territoire (constat commun à l'ensemble de la Région wallonne). L'architecte paysagiste spécifie que le recensement des espèces invasives pourrait faire partie d'une action du lot 0. Ces espèces s'étendent sans concurrence et prennent la place d'autres biotopes, ce qui entraine une perte en matière de biodiversité.

La thématique du paysage est alors abordée. L'architecte paysagiste cite les différents éléments structurants de la commune (vallées et boisement) et précise qu'une grande partie du territoire est reprise en zone d'intérêt paysager au plan de secteur ou par l'ADESA (Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents). Par contre, le centre de Lierneux n'est pas concerné. Néanmoins, le patrimoine bâti a une importance à prendre en compte.

Le bureau d'étude présente ensuite la structure du bâti. Il est précisé que le bâti est assez dispersé sur la commune, notamment avec la présence de nombreux hameaux. La répartition des habitants est alors détaillée. Il est spécifié que 39% des habitants (dont 10% à l'institut psychiatrique) vivent dans le village de Lierneux. Environ 30% des habitants sont répartis sur les villages d'Arbrefontaine, de Jevigné et de Sart. Les autres habitants sont dispatchés dans les différents hameaux de la commune. On observe une augmentation de la population dans les anciennes communes. Le bureau d'étude précise que, comme dans beaucoup de communes, les habitants ne se concentrent pas spécialement dans le centre du village, ce sont les villages périphériques qui sont les plus attractifs.

En ce qui concerne les commerces de proximité, ces derniers sont concentrés sur le village de Lierneux. On recense cinq écoles fondamentales réparties sur Lierneux, Arbrefontaine, Jevigné et Sart. En revanche, aucune école secondaire n'est présente sur la commune. L'entité compte plusieurs infrastructures sportives. Le secteur Horeca est quant à lui peu représenté sur la commune.

En 2014, on recensait 1740 logements sur la commune. Parmi ces logements, 97.9% se constituent de maisons et 2% d'appartements. Ce constat met en cause l'adaptabilité des logements aux besoins des séniors et des personnes seules qui, généralement, optent pour un logement plus petit ou un appartement.

En ce qui concerne la valeur des terrains à bâtir, le prix au mètre carré était estimé par le cadastre à 30,6 € en 2014. Cette information ne semble pas faire l'unanimité aux yeux de tous les membres de la CLDR qui l'estiment inférieur à la réalité de terrain. Le bureau d'étude poursuit sa présentation en spécifiant que la valeur moyenne d'une maison s'élève à 137.970€.

En matière d'équipements, le bureau d'étude précise que l'indice d'accessibilité aux différents services est supérieur à 30 minutes. La commune semble plutôt isolée du secteur des services. Toutefois, elle dispose d'un beau potentiel de développement de circuits courts étant donné que la concurrence semble faible.

En ce qui concerne le potentiel foncier, le bureau d'étude spécifie que plus de 80% de la capacité en matière d'urbanisation est non urbanisée. Le centre de Lierneux dispose d'un potentiel foncier composé essentiellement du sol des parcelles urbanisées. Par contre, la place du Pré du Renard constitue une poche où le renforcement de l'urbanisation apporterait une plus-value et un support à la définition d'une nouvelle centralité.

Vient ensuite le sujet des perspectives démographiques. De manière générale, on constate un vieillissement de la population important (constat général). La population âgée de 65 ans et plus va fortement augmenter dans les prochaines années. Il semble dès lors primordial d'adapter les logements au public des séniors.

La présentation se termine par une séance de questions/réponses. Le Bourgmestre demande aux membres si des éléments de l'étude socio-économique ont surpris certains d'entre eux. Un membre regrette le manque d'approfondissement sur certaines thématiques telles que les plantes invasives. Il aurait par ailleurs souhaité voir une série de photographies en lien avec le sujet.

Le Bourgmestre précise que la lutte contre les espèces invasives fait partie des priorités 2017-2019 du Contrat Rivière Amblève avec lequel la commune travaille. Ensuite, il ajoute que différentes interventions vont avoir lieu sur la commune pour éradiquer une partie des espèces invasives.

Un membre s'interroge sur les possibilités d'action en matière de castors. Le Bourgmestre précise que ces derniers constituent une espèce protégée.

Certains membres souhaitent obtenir la présentation power-point du rapport socio-économique. Cette dernière sera annexée au PV de la réunion sur le site internet du PCDR.

Un membre regrette que l'axe culturel n'ait pas été approfondi dans la présentation du rapport socio-économique. L'architecte paysagiste précise que cet axe est abordé dans le rapport mais peu mis en évidence dans la présentation

power-point. En effet, il est nécessaire de résumer tout le travail fourni pour la rédaction du rapport de manière à le présenter en un temps acceptable pour les participants de la réunion.

5. Divers

Le Bourgmestre réexplique brièvement la procédure d'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon. Le PCDR devra d'abord être approuvé en CLDR. Ensuite, il sera envoyé à l'Administration régionale qui examinera la recevabilité du dossier. Le PCDR sera alors transmis à la CRAT qui remettra un avis au Gouvernement. Ce dernier se chargera d'approuver le PCDR.

Un membre précise qu'il est important d'expliquer en quoi consiste une ODR aux villageois afin de susciter leur engagement dans le processus.

Le président de la CCATM, Pierre-Dominique RUYSSEN, se questionne quant à la possibilité de combiner les réunions de la CLDR avec celles de la CCATM. L'agent de développement explique qu'il est possible de fusionner les deux commissions si elles le souhaitent. Toutefois, l'ordre du jour devra intégrer les sujets des deux commissions. Le membre de la CCATM précise que les réunions sont actuellement déjà bien fournies. L'agent de développement évoque la possibilité d'organiser des CLDR ouvertes à la population pour enrichir l'information et la consultation. Les membres de la CCATM pourraient ainsi participer aux CLDR ouvertes. Les membres de la CCATM pourront également intervenir comme personnes ressources.

La réunion se termine à 21h05 (PV rédigé le 6/10/16 par MV).

Réunion plénière CLDR du 27 février 2017 (intégrant les nouveaux membres de la CLDR)

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 27 février 2017 à 19h30
(Salle Le Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Maurine VANNI et Alix EVRARD

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal	Fabrice LEONARD Gaston LEROUX Didier MINET Vincent PEFFER	~~Philippe MATHIEU~~ ~~Daniel TOURBACH~~
Autres membres	Bernard BOTTY ~~Edgard DEBACKER~~ Jean-Pierre DELWAIDE ~~Luc DETHIERS~~ ~~Nathalie FRESON~~ Jacques HENRY Xavier KAISER ~~Huguette LALLEMAND~~ (excusée) ~~Vincent LEROUX~~ ~~Lionel MERTENS~~ (excusé) ~~Antoine NEUFORGE~~ ~~Diane NINANE~~ ~~Thomas ZINNEN~~	~~Jean-Marie CYPERS~~ ~~Alain DANIEL~~ Gabrielle HOURLAY ~~Jacques JAMOYE~~ Ghislain LAPORTE ~~Pierre LHOEST~~ (excusé) ~~Patricia MATHIE~~ Henry NAVEAU ~~Didier NEURAY~~ Pierre-Dominique RUYSSEN ~~Amandine TOURBACH~~
Nouveaux membres	- CHEVOLET Pol - DAUBY Emilie - DEBOIS Georges - GERMAIN Patrick - LEJEUNE Séverine - MATHIEU Raymond - SALME François - SERVAIS Josette	

Auteur de projet (JNC) : Eleonora CAMPANELLA et Anne BAUSSON
Agent communal en charge du PCDR : Maud COUNSON

La réunion débute à 19h40.

1) Introduction et présentation de la nouvelle CLDR

M. Léonard accueille les membres de la CLDR et propose de réaliser un tour de salle afin de permettre à chacun de se présenter et d'exposer ses motivations. Rappelons qu'un appel à candidatures a été lancé dans les différents villages de la commune et que la CLDR accueille désormais de nouveaux membres. Cette présentation permettra par ailleurs au GREOVA de s'assurer que la composition de la CLDR respecte bien les règles de représentativité prévues dans le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural. La validation de la nouvelle CLDR aura prochainement lieu en Conseil communal pour ensuite être soumise à l'approbation du Ministre. Toutefois, M. Léonard spécifie que le travail de la CLDR peut déjà commencer.

M. Léonard précise que des réunions de retour dans les différents villages de l'entité vont avoir lieu de mi-mars à début mai. Ces réunions permettront aux citoyens de prendre connaissance du diagnostic partagé réalisé par le bureau d'études JNC. Ensuite, les groupes de travail thématiques pourront être constitués.

Enfin, M. Léonard souhaite céder la présidence de la CLDR à Monsieur Minet, échevin des travaux. Les membres donnent leur approbation.

2) Approbation du PV du 4 octobre 2016

Un membre souhaite obtenir des précisions quant à la définition des espèces invasives. Mme Evrard lui apportera la réponse en fin de réunion. Il demande ensuite qu'on lui explique la distinction entre la CCATM et la CLDR. M. Léonard précise que ce sont deux commissions composées de citoyens qui s'intéressent au territoire communal. La CLDR adopte une réflexion sur l'ensemble des thèmes liés à la vie communale alors que la CCATM s'oriente vers tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire, la mobilité et la sécurité routière.

Le PV est ensuite approuvé.

3) Présentation du diagnostic partagé et des objectifs

M. Léonard cède la parole à Mme Campanella, architecte urbaniste chez JNC. Celle-ci présente le diagnostic partagé aux membres de la CLDR (cf. Présentation Power-Point annexée). Elle donne ensuite la parole à Mme Vanni, agent de développement au GREOVA, afin d'apporter quelques précisions sur le déroulement de la participation citoyenne. Mme Vanni explique que les villages de Lierneux, Villettes, Reharmont, Trou de Bra, Sart, Jevigné et Arbrefontaine ont été consultés. Des animations ont notamment eu lieu dans trois écoles de la commune. Les agents de développement ont rencontré des personnes ressources et des associations. Des questionnaires ont également permis de récolter les idées d'une trentaine d'associations.

4) Remarques et commentaires

Après la présentation du diagnostic partagé, Mme Campanella cède la parole aux membres de la CLDR afin qu'ils fassent part de leurs remarques.

M. Léonard précise que le logement ILA ne se situe pas à Bra mais à Lierneux.

Un membre note que Bruxelles et Liège ont fait l'objet d'une inversion sur la carte présentant le thème de la mobilité.

Une remarque est émise quant au vieillissement de la population. M. Léonard n'approuve pas le constat admettant que la diminution des jeunes de 0 à 19 ans est liée à l'absence d'école secondaire. La diminution de ce public sur la commune et le vieillissement de la population seraient plutôt liés à un phénomène de croissance naturelle. Un membre spécifie que la diminution du nombre de jeunes sur la commune est certainement causée par l'augmentation du prix de l'habitat. Un autre pense que la diminution des jeunes sur la commune est liée aux problématiques de mobilité.

Un membre regrette l'absence de zoning sur la commune de Lierneux et précise que les habitants qui vivent dans la commune travaillent souvent à Liège, Bastogne ou au Luxembourg.

Une remarque est émise quant au développement du tourisme. Il est précisé que les habitants ne veulent pas voir se développer un tourisme de masse sur l'entité. Les citoyens accordent beaucoup d'importance au maintien d'un tourisme vert. Mme Campanella explique que l'idée n'est pas d'augmenter l'offre d'hébergement mais plutôt de développer et d'améliorer les services (réseaux de promenades, entretien des chemins et sentiers, valorisation paysagère, …). C'est ce qui semble être la volonté des citoyens. Certains souhaitent notamment revaloriser le réseau TARPAN. En effet, bien qu'il présente un réel potentiel touristique vert, il n'est plus entretenu.

Pour éviter l'esprit de clocher, un membre notifie qu'il importe de se rassembler autour de projets à portée communale et non seulement villageoise. Il ne comprend pas tout à fait comment le développement du tourisme vert pourrait jouer en faveur de la communauté. Mme Campanella précise que, par exemple, l'idée de développer un projet de promotion des circuits-courts est l'occasion pour les citoyens de mettre en valeur leur commune et de se rassembler autour d'un projet commun fédérateur à portée communale.

En matière de sécurité routière, un membre souligne l'importance des lignes blanches sur les chaussées et souhaiterait qu'elles soient développées sur l'ensemble du réseau routier. M. Léonard précise qu'il n'est pas toujours possible de le faire car il faut tenir compte de la législation qui autorise seulement les marquages au sol sur les chaussées de minimum 5m20.

Un membre se demande ce qui provoque l'esprit de clocher. Il est précisé que les raisons sont multiples : liaison parfois difficile entre les différents villages, jeunes couples travaillant à l'extérieur de la commune, manque de transports en commun, absence d'organisme fédérateur, passé historique de la commune,...

Madame BAUSSON (de JNC) affirme qu'un organisme fédérateur permettrait de mieux communiquer sur les activités des associations, de faciliter le prêt de matériel et de créer un agenda commun des manifestations. M. Léonard explique que la commune a déjà tenté de récolter des informations sur les activités des associations mais qu'il n'est pas toujours aisé de les obtenir. Un membre propose de rendre ces informations accessibles sur le site de la commune. Un autre émet l'idée de créer une page Facebook. Toutefois, il importe qu'une personne gère la page quotidiennement car ce n'est pas le cas actuellement.

Divers

- Un membre souhaite que la commune fournisse un micro pour la prochaine réunion.
- Certains membres émettent une remarque quant à la présentation power-point qui leur semble un peu trop chargée.
- Les objectifs seront retravaillés lors de la prochaine CLDR qui devrait avoir lieu fin avril-début mai.

La réunion se termine à 21h35.

Réunion plénière CLDR du 16 mai 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 16 mai 2017 à 19h30
(Salle Le Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD
Auteur de projet (JNC) : Eleonora CAMPANELLA et Anne BAUSSON

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal	Fabrice LEONARD (Bourgmestre) ~~Gaston LEROUX~~ Didier MINET (Président de la CLDR) Vincent PEFFER	~~Philippe MATHIEU~~ ~~Daniel TOURBACH~~
Autres membres	~~Bernard BOTTY~~ ~~Edgard DEBACKER~~ Jean-Pierre DELWAIDE ~~Luc DETHIER~~ ~~Nathalie FRESON~~ Jacques HENRY Xavier KAISER ~~Huguette LALLEMAND~~ ~~Vincent LEROUX~~ Lionel MERTENS ~~Antoine NEUFORGE~~ Diane NINANE ~~Thomas ZINNEN~~	~~Jean-Marie CYPERS~~ Alain DANIEL Gabrielle HOURLAY ~~Jacques JAMOYE~~ Ghislain LAPORTE ~~Pierre LHOEST~~ ~~Patricia MATHIE~~ Henry NAVEAU ~~Didier NEURAY~~ Pierre-Dominique RUYSSEN ~~Amandine TOURBACH~~
Nouveaux membres	- ~~CHEVOLET Pol~~ : excusé - DAUBY Emilie - DUBOIS Georges - GERMAIN Patrick - ~~LEJEUNE Séverine~~ : excusée - MATHIEU Raymond - ~~SALME François~~ - SERVAIS Josette - BET Nadia - ~~BRIOL Paul~~ : excusé - ~~GROMMERCH Marielle~~ - ~~MATHIEU Guy~~	

La réunion débute à 19h40.

Monsieur MINET, le Président de la CLDR, ouvre la séance en accueillant les membres de la CLDR. Il présente les auteurs du projet (JNC) Mmes A. BAUSSON et E. CAMPANELLA ainsi que Mme A. EVRARD du GREOVA, à qui il laisse la parole pour passer à l'approbation du PV de la dernière CLDR.

5) <u>Approbation du PV de la CLDR du 27/02/2017</u>

Le PV est approuvé par tous sans commentaire. Un membre de la CLDR précise cependant que le fichier de présentation (*PowerPoint*) du diagnostic partagé ne leur a pas encore été envoyé. Monsieur LEONARD précise que ce sera fait rapidement. Madame EVRARD passe alors la parole à Mme BAUSSON du bureau d'études JNC.

6) <u>Présentation *PowerPoint* des défis et objectifs du PCDR par le bureau d'études JNC</u>

Mme Anne BAUSSON prend la parole pour présenter avec l'aide d'un *PowerPoint* les défis et objectifs du PCDR. Elle commence par une synthèse du diagnostic partagé rappelant essentiellement les éléments structurants et les atouts/opportunités de la commune de Lierneux.

S'ensuit alors la présentation des 3 pôles/objectifs du PCDR : *Identité, Connectivité et Attractivité*, ainsi que de leurs respectifs défis. Elle stipule que les citoyens des GT seront invités à proposer des actions possibles qui pourront venir se greffer sur ces différents défis. Des *post-it* sont simultanément distribués à chaque membre afin de noter quelques exemples de prémisses d'actions pouvant se coller auprès de tel ou tel autre défi sur une grande version papier.

La présentation est très précise au niveau de la distribution géographique de la commune en ses divers paramètres. Concernant le parc naturel des *deux Ourthes* (Province de Luxembourg), A. BAUSSON cite l'intérêt pour la commune de Lierneux (au bout de la Province de Liège) de s'y connecter pour pouvoir bénéficier des nombreuses activités qui y sont organisées (écoles et agriculteurs très concernés). Toujours concernant la nécessité de connecter les deux territoires de ces respectives provinces, elle cite l'importance à accorder au Schéma Provincial de Développement Territorial de la province de Liège.

Concernant la transversalité de certains défis, Mme BAUSSON précise aux membres qu'il s'agit d'un moyen de s'assurer d'agir à plusieurs niveaux dans le même but

7) **<u>Débat et questionnements des membres de la CLDR quant à l'organisation des GT</u>**

Après la présentation, les membres de la CLDR émettent plusieurs commentaires et questionnements :

L'intérêt transversal des défis est nouveau discuté : il s'agit d'expliquer à un membre pourquoi les noms des 3 pôles/objectifs (*Identité, Connectivité et Attractivité*) diffèrent des noms des thématiques des groupes de travail (*Patrimoine/Environnement, Tourisme/Economie, Vie sociale et culturelle, et Accessibilité/Mobilité/Sécurité routière*). En effet une dame se demande dans quel(s) GT dès lors certains sujets seront abordés. Un exemple est alors donné concernant un défi relatif au développement durable, qui peut à la fois avoir attrait à l'environnement, pour son aspect écologique, comme à l'économie, pour son aspect lié à la distribution en circuit-court. Un même défi sera donc parfois abordé au sein de différents groupes de travail. L'agent du GREOVA se chargera de structurer les idées des citoyens et de les aiguiller au mieux dans le GT qui correspondra à leur intérêt principal (dans ce cas-ci : soit l'écologie soit la distribution en circuit-court, ce qui les invitera à intégrer le GT *Environnement* ou le GT *Economie* – ou les deux). À cet effet il sera d'ailleurs décidé que – dans un premier temps - deux GT ne seront pas menés simultanément, afin que tous les citoyens puissent prendre part à tous les GT qui les intéressent.

Un membre émet une critique concernant l'oubli d'attention accordé à l'aspect culturel de la commune – pourtant très riche (traces des guerres, *etc.*) - dans la présentation. Cet aspect culturel est pour lui et beaucoup d'autres l'un des paramètres les plus « parlants » à propos de l'objectif identitaire à conférer à la commune. L'agent du GREOVA précise que même si il semble que l'aspect culturel ait en effet été oublié dans les défis présentés, il ne sera pas en reste lors de l'élaboration des fiches-projets : les citoyens seront amenés à y

accorder toute leur attention au sein du GT *Vie sociale et culturelle.* Une dame rappellera aussi le devoir de mémoire ainsi que tout l'intérêt que la commune devrait accorder aux monuments et musée témoins de la guerre ; en effet, tout ce patrimoine matériel et mémoriel attire de plus en plus de touristes américains et il ne s'agit pas d'un aspect économique et culturel à négliger. Un membre se demande enfin pourquoi avoir séparé les thématiques des GT *Patrimoine* (qui sera discuté avec les questions environnementales) et *Tourisme* (qui sera discuté avec les questions économiques). L'agent du GREOVA répond qu'ici le GT *Patrimoine* concernera surtout le patrimoine matériel (nature et bâti de la commune) et que son aspect immatériel (mémoire et culture) concernera plutôt les GT *Tourisme* et *Vie sociale et culturelle* – avant une supposée fusion totale des GT en un seul (transversalité oblige), mais seulement lorsque les premières idées citoyennes relatives à des sujets précis auront été entendues et que des débuts de fiches-projets auront été pu s'élaborer.

Concernant une attention accordée par JNC au fait de renforcer l'existence de zones permettant aux citoyens de davantage jouxter les eaux de la commune (rivière et cours d'eau…), un membre s'inquiète de voir l'aménagement prochain de trop de zones de jeux/barbecue en bords de rivière. Mme CAMPANELLA intervient alors en précisant qu'il s'agit d'une proposition et non d'un diktat et qu'il s'agirait plutôt de multiplier les possibilités de longer l'eau et/ou de la traverser lors des promenades cyclistes et/ou piétonnes. Monsieur MINET intervient en citant l'exemple d'aménagement d'un petit ponton qui permettrait aux promeneurs de la traverser. En fin de réunion quelqu'un soulignera tout de même qu'il serait difficile de faire de tels aménagements en nombre car de manière générale sur la commune, les dénivelés des cours d'eau sont trop importants, et il serait dès lors malaisé pour le promeneur de longer en pente/descente l'eau sur une trop grande distance.

Un autre membre émet sa non envie se connecter davantage à la Province de Liège…

Un membre s'interroge ensuite sur l'aspect communicationnel, partout présent dans la présentation, mais qui ne fait pourtant l'objet d'aucun groupe de travail. L'agent du GREOVA répond que c'est justement parce qu'il est présent partout qu'il sera un objet d'attention au sein de chaque GT, mais en se focalisant sur la thématique qu'il concerne. Au niveau citoyen (vie sociale et communication générale relative à l'ODR et au PCDR), l'idée d'une page Facebook est lancée. Mais qui se chargerait de l'alimenter au quotidien ? À cet effet une coordination et administration commune pourrait se faire entre la Commune de Lierneux et les agents du GREOVA.

Enfin, concernant la grande attention que JNC avait portée à la Vallée de la Lienne, un membre de la CLDR signale qu'il existe dans les alentours d'autres vallées encore plus sauvages que cette dernière et qu'il serait judicieux de consulter le travail remarquable qui a été entrepris à leur sujet par Le *Département Nature et Forêts.*

Tout le monde s'accorde sur le fait qu'après quelques GT, il y a de grande chances pour que plusieurs GT/thématiques fusionnent en un seul GT commun, non seulement parce que la plupart des citoyens des GT intègrent la CLDR et que beaucoup se sentent concernés par les thématiques des 4 GT, mais aussi parce que la fréquence d'une réunion par semaine pour le citoyen qui se serait inscrit aux 4 GT serait difficile à tenir sur une longue période. Mais dans un premier temps, afin de pouvoir entendre et organiser les idées de tous les citoyens concernant des actions précises à envisager et afin ne pas lasser le citoyen qui s'intéresserait peu à une autre thématique que celle qu'il a choisie, il semble plus judicieux de scinder l'intérêt citoyen.

8) <u>Agenda des futurs GT</u>

L'agent du GREOVA annonce à tous les trois dates confirmées pour les 3 premiers GT :

- 23 mai à 19h 30 à la salle du Vicinal de Lierneux : GT *Patrimoine/Environnement*,
- 06 juin à 19h 30 à la salle du Vicinal de Lierneux : GT *Accessibilité/Mobilité/Sécurité* (avec l'intervention prévue de Monsieur RUYSSEN, président de la CCATM),
- 13 juin à 19h 30 à la Salle de Bra : GT *Economie/Tourisme.*

La quatrième date (20 juin : GT *Vie sociale et culturelle*) ainsi que le lieu de la réunion doivent encore être confirmés par la Commune de Lierneux.

9) Divers

Le Bourgmestre et le Président de la CLDR, Messieurs LEONARD et MINET, reprennent la parole pour préciser que la composition de la CLDR n'a pas encore été approuvée par le Conseil communal. En cause la récente candidature d'un dernier membre ainsi que la nécessité de vérifier la répartition suivant « la clé d'Hondt » pour la présentation du Quart communal (par rapport aux nombres de représentants et de partis aux élections).

Afin de ne pas retarder les premiers groupes de travail, une dérogation a cependant été demandée pour que cette présente CLDR puisse être validée par le Conseil.

À 21h 15, Monsieur MINET clôture la séance en remerciant les membres de leur présence et de leur intérêt.

Délibération du Conseil communal du 30 mai 2017 : modification de la CLDR

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60
Banque 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 30 mai 2017
Présents : Mr F. Léonard, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mme M. Grommerch, Mr P. Foguenne, Mr D. Minet, ***Echevins*** ;
Mr G. Leroux, Mr A. Samray, Mr D. Tourbach, Mr G. Mathieu,
Mr Ph. Mathieu, Mlle I. Lecomte, Mr V. Peffer, Mr L.Lambotte
et Mlle A. Laurent, ***Conseillers communaux*** ;
Mme Ch. van der Vleugel, ***Directrice générale.***

* * * * *

Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) – Composition – Désignation des membres effectifs et des membres suppléants.

Le Conseil,

Vu sa délibération du 12.09.2007 marquant son accord sur le principe de la révision du Programme Communal de Développement Rural de Lierneux ;

Vu sa délibération du 31.03.2008 décidant de relancer pour les dix années à venir l'Opération de Développement Rural ;

Vu le décret du 06.06.1991, tel que modifié ce jour, relatif au développement rural, visant à la création d'une commission locale de développement rural (C.L.D.R.) ;

Vu sa délibération du 05.08.2008 décidant de signer la convention arrêtant les droits et obligations de chacune des parties pour l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie ;

Vu le courrier du 21.05.2014 de Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre des Travaux publics, Agriculture, Ruralité, Nature, Forêt et Patrimoine, nous informant qu'il a demandé à l'asbl Groupement régional économique Ourthe-Amblève d'accompagner notre commune en développement rural.

Vu l'appel à candidatures effectué par le Groupement régional économique Ourthe-Vesdre-Amblève (GREOVA) lors des différentes réunions d'information et de consultation de la population réorganisées fin 2016 ;

Vu le courrier reçu le 29.09.2016 de Mme DUROISIN, membre suppléant, par lequel elle présente sa démission de la CLDR ;

Vu la nécessité de procéder à la désignation des membres de celle-ci afin qu'ils puissent œuvrer à l'établissement de l'avant-projet du Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) ;

Vu les 34 candidatures présentées, lesquelles ont été réparties entre 17 effectifs et 17 suppléants sous forme de tableau ;

Considérant que le Collège communal, en accord avec les responsables du GREOVA et par souci de clarté, a classé les candidats par villages plutôt que par thèmes pour lesquels ils se sont inscrits, ceci afin de garantir une représentation équilibrée de toutes les parties de la Commune ;

Considérant qu'en conséquence, le quart communal de la future CLDR est fixé à un maximum de 8 membres soit 4 effectifs et 4 suppléants, selon les dispositions réglementaires en la matière ;

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60
Banque 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 30 mai 2017
Présents : Mr F. Léonard, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mme M. Grommerch, Mr P. Foguenne, Mr D. Minet, ***Echevins*** ;
Mr G. Leroux, Mr A. Samray, Mr D. Tourbach, Mr G. Mathieu,
Mr Ph. Mathieu, Mlle I. Lecomte, Mr V. Peffer, Mr L.Lambotte
et Mlle A. Laurent, ***Conseillers communaux*** ;
Mme Ch. van der Vleugel, ***Directrice générale.***

+ + + + +

En conséquence,
ARRETE :
Sont désignés pour former la Commission Locale de Développement Rural, les personnes ci-après nommées :

a. pour le quart communal :

Effectifs :	Suppléants :
Didier MINET, Président	
Fabrice LEONARD	Guy MATHIEU
Gaston LEROUX	Philippe MATHIEU
Vincent PEFFER	Daniel TOURBACH

b. pour les autres membres :

Effectifs :	Suppléants :
Thomas ZINNEN	Francis SALME
Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Emilie DAUBY	Patricia MATHIE
Diane NINANE	Séverine LEJEUNE
Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSSEN
Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST
Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH
Pol CHEVOLET	Raymond MATHIEU
Luc DETHIER	Jean-Marie CYPERS
Huguette SPRIET	Alain DANIEL
Patrick GERMAIN	Jacques JAMOYE
Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS
Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
Xavier KAISER	Henry NAVEAU
Nadia BET	Paul BRIOL

Par le Conseil :

La Directrice générale,
Ch. van der VLEUGEL

Le Président,
F. LEONARD.

La Directrice générale,
Ch. van der VLEUGEL

Pour extrait conforme :

COMMUNE DE LIERNEUX · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ·

Le Bourgmestre,
F. LEONARD

Composition de la CLDR 2017

Représentation		Effectifs	Suppléants
Politique			
	1	MINET Didier (président)	
	2	LEONARD Fabrice	MATHIEU Guy
	3	LEROUX Gaston	MATHIEU Philippe
	4	PEFFER Vincent	TOURBACH Daniel
Géographique			
Lierneux	5	ZINNEN Thomas	SALME François
Bra	6	LEROUX Vincent	LAPORTE Ghislain
Arbrefontaine	7	FRESON Nathalie	NEURAY Didier
Sart	8	BOTTY Bernard	SERVAIS Josette
Les Villettes	9	DAUBY Emilie	MATHIE Patricia
Jevigné	10	NINANE Diane	LEJEUNE Séverine
Verleumont	11	HENRY Jacques	RUYSSEN Pierre-Dominique
Trou de Bra	12	DEBACKER Edgard	LHOEST Pierre
Lavaux/Lafalize	13	NEUFORGE Antoine	TOURBACH Amandine
Associatif et autres			
	14	CHEVOLET Pol	MATHIEU Raymond, Football Sart
	15	DETHIER Luc, écoles (démissionnaire)	CYPERS Jean-Marie, retraité
	16	LALLEMAND Huguette, Fabrique de la Lienne	DANIEL Alain, POLLEC
	17	GERMAIN Patrick, artiste, et retraité	JAMOYE Jacques, Syndicat d'Initiatives
	18	DELWAIDE Jean-Pierre, retraité	DUBOIS Georges, retraité
	19	MERTENS Lionel, associations	HOURLAY Gabrielle, retraitée
	20	KAISER Xavier, associations	NAVEAU Henry, exploitation forestière
	21	BET Nadia, CCATM	BRIOL Paul, CCATM

Réunion plénière CLDR du 17 octobre 2017

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 17 octobre 2017 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Représentants	**Effectifs**	**Suppléants**
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	~~Gaston LEROUX~~	~~Philippe MATHIEU~~
	Vincent PEFFER	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	~~Thomas ZINNEN~~	~~François SALME~~ (excusé)
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	~~Bernard BOTTY~~	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	~~Patricia MATHIE~~
Jevigné	Diane NINANE	~~Séverine LEJEUNE~~ (excusée)
Verleumont	~~Jacques HENRY~~ (excusé)	Pierre-Dominique RUYSSEN
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~ (excusé)	~~Amandine TOURBACH~~ (excusée)
Associatifs et autres		
	Pol CHEVOLET	Raymond MATHIEU
	~~Luc DETHIER~~ (démissionnaire)	~~Jean-Marie CYPERS~~
	~~Huguette LALLEMAND~~ (excusée)	Alain DANIEL
	Patrick GERMAIN	~~Jacques JAMOYE~~
	Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS
	~~Lionel MERTENS~~ (excusé)	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	~~Henry NAVEAU~~ (excusé)
	Nadia BET	Paul BRIOL
Membres des GT invités		
	- Romain LACASSE - Lionel LUGENTZ - ~~Jean-Claude SERVAIS~~ (excusé)	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD et Maurine VANNI
Auteur de programme (JNC) : Anne BAUSSON et Eleonora CAMPANELLA

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2017

Monsieur DUBOIS précise que son nom a été mal orthographié (DUBOIS et non DEBOIS). Le PV est ensuite approuvé.

2) Approbation de la composition de la CLDR et du ROI

Composition de la CLDR

Monsieur GERMAIN spécifie qu'il est artiste, et retraité mais qu'il assure toujours bel et bien sa fonction d'artiste. Monsieur CHEVOLET précise qu'il ne fait partie d'aucun comité. Monsieur MATHIEU remarque une inversion des membres suppléants dans le quart communal ; la liste sera adaptée aux remarques émises par les membres.

Monsieur MINET ajoute ensuite que Monsieur DETHIER a fait part de sa démission de la CLDR. Son suppléant, Monsieur CYPERS, est prioritaire pour le remplacer. Toutefois, puisque Monsieur CYPERS n'est pas présent, le remplacement de Monsieur DETHIER s'effectuera lors de la prochaine CLDR.

La composition est ensuite approuvée.

Règlement d'Ordre Intérieur

Monsieur MINET émet le souhait d'adapter la procédure de décision détaillée à l'article 35 du présent ROI. En cas de vote, seuls les membres effectifs ont voix délibérative. Les membres suppléants ont voix consultative. En cas d'absence de son effectif, le suppléant a voix délibérative.

Monsieur LEONARD suggère de donner voix délibérative à tous les membres. Il est finalement convenu de procéder majoritairement par consensus et d'utiliser les voix délibératives lorsqu'une décision nécessite d'être prise. Les membres valident ce fonctionnement.

Le ROI est finalement approuvé.

3) Présentation des actions menées par les Groupes d'Action et des fiches-projets

Groupes d'Action (GA)

- **GA Tarpan**

Madame EVRARD présente au moyen d'un support power-point, les actions menées par la cellule TARPAN. Les membres souhaitent s'impliquer dans la mise en valeur et la réhabilitation du réseau de promenades TARPAN. Les premières promenades qui feront l'objet d'actions de revalorisation sont celles situées à Bra. La suite du processus consistera à parcourir les promenades des différents villages de l'entité afin de procéder à un recensement des points et/ou tronçons de promenade à améliorer/mettre en valeur/réhabiliter.

Un membre se soucie de la lourdeur, la lenteur et le coût du travail de réhabilitation à réaliser par les membres (nécessité d'obtenir les autorisations du CGT, du DNF, de respecter les balises, etc.). Il lui est précisé que les démarches auprès du CGT ont été entreprises par le GREOVA pour la réhabilitation de la promenade des chapelles à Bra. Le but ne consiste cependant pas à refaire tous les itinéraires des promenades du réseau TARPAN mais plutôt de les parcourir afin de réfléchir aux moyens et actions à mettre en œuvre pour valoriser le réseau. La volonté des membres étant toutefois d'adopter une réflexion sur la déviation possible de certains passages lorsque ces derniers se situent de manière relativement importante en bord de route. Les membres précisent que la déviation et donc le nouveau tracé de balades est une problématique d'une seule promenade du réseau TARPAN. Les autres balades feront l'objet d'entretien et ne nécessiteront pas forcément de démarches pour l'adoption d'un nouveau tracé. Mme EVRARD présente également la proposition de panneau d'information adapté à cette balade.

Monsieur MINET procède à un vote afin de connaitre la décision des membres quant à la poursuite des actions de la cellule TARPAN. Les membres se positionnent unanimement en faveur de la poursuite des actions.

- **GA Comité de développement**

Madame EVRARD explique qu'une réunion du Comité de développement s'est déroulée au début du mois d'octobre mais n'a rassemblé que peu de citoyens. Les membres participants ont finalement suggéré de lancer ce comité plus tard, une fois les fiches-projets proposées à la CLDR.

Monsieur GERMAIN explique qu'il existe des formations de webmaster proposées et soutenues par la Région wallonne. Il conviendrait de prendre tous les renseignements nécessaires afin d'y inscrire le futur agent communal en charge de l'alimentation du site internet. Cette formation permettrait à la commune de rendre le site internet communal vivant et d'enrichir régulièrement son contenu. Monsieur GERMAIN propose que Monsieur Olivier MATHIEU, travaillant à l'Office du Tourisme, soit la personne en charge du futur site internet. Monsieur LEONARD précise que cette décision devra être prise par la Directrice générale de la commune.

Présentation des fiches-projets

Les fiches-projets sont détaillées dans la présentation power-point annexée à ce procès-verbal. Ci-dessous ne figurera que le détail des fiches-projets ayant fait l'objet de remarques, commentaires et compléments d'informations.

En introduction, Madame EVRARD rappelle à tous les membres le rôle d'Agenda 21 local que prend ce PCDR. Ainsi, elle précise que dans chaque fiche-projet « finalisée » les critères de développement durable devront être présentes et pouvoir être évaluées par la suite.

A) Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies

Monsieur MINET ne garantit pas que le terrain à la sortie de l'autoroute soit une propriété du SPW DGO1. Il appartiendrait plutôt à un privé (donnée à vérifier).

B) Garantir la préservation de l'architecture locale/ du patrimoine architectural par une charte

L'idée de créer un schéma de structure communal est suggérée. Messieurs MINET et LEONARD ne semblent toutefois pas favorables à la mise en place de ce type d'outil, du moins sur la commune de Lierneux, puisqu'il imposerait certaines lignes de conduite aux projets immobiliers. La commune préfère fonctionner avec une charte qui donne des orientations sans contraindre.

C) Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique

A ce sujet, Monsieur GERMAIN explique qu'il finalise la création d'un forum permettant de rassembler les informations et recherches sur l'histoire et le patrimoine de la commune. Des personnes bénévoles et spécialistes en la matière apportent leur soutien dans l'alimentation de ce forum. Le but étant de créer un outil au service de la communauté.

D) Créer un parcours vita dans la nature et des observatoires du paysage
E) Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale
F) Multiplier/réhabiliter les circuits cyclo-piétons sur l'ensemble de la commune pour faciliter au quotidien la mobilité douce entre Lierneux et ses communes voisines

Un membre souhaite connaître la différence entre un pré-RAVeL et un RAVeL. Il lui est spécifié qu'un pré-RAVeL permet de rejoindre deux RAVeL et qu'il se constitue de matériaux différents, et parfois moins aboutis, qu'un RAVeL.

G) Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du randonneur ou Maison multiservices

Monsieur RUYSSEN explique que tous les services proposés dans la fiche-projet ne pourront pas être assumés par l'association « *Verleumont en fête* ». Il précise que un projet était en questionnement avec « Verleumont en fête ». Pour que cette offre puisse être gérée directement par les citoyens de Verleumont, ce projet consistait plutôt à proposer une nuitée et un petit déjeuner aux petits groupes de randonneurs. Une personne bénévole ne pourrait pas être présente tous les jours pour assurer les différents services proposés dans la fiche.

Un membre émet la volonté de créer un guide touristique de la commune de Lierneux.

H) Créer un écolodge pour randonneur en pleine nature

I) Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives

Monsieur MINET précise que de nombreuses actions reprises dans la fiche-projet sont déjà en cours de réalisation. Monsieur DUBOIS suggère ensuite de ne pas placer d'arbres fruitiers en bordure de route et ce, afin d'éviter les chute de fruits sur les voitures.

J) Aménager/réhabiliter et sécuriser de nouveaux pôles fédérateurs d'attraction citoyenne dans les villages : zones de convivialité, plaines de jeux et de sports, espaces citoyens ou culturels

Monsieur LEONARD précise que les subsides pour financer les modules de jeux à Sart et Jevigné ont été octroyés.

Monsieur GERMAIN s'interroge sur la possibilité de faire appel à un Syndicat d'Initiatives afin d'assurer une permanence touristique le week-end. Monsieur LEONARD précise qu'à Lierneux, le Syndicat d'Initiatives est une association de fait indépendante de la structure communale.

Même si l'idée d'organiser une permanence touristique le week-end est très intéressante, elle nécessite la mobilisation de personnes bénévoles. Monsieur MINET suggère alors le placement d'un écran/ d'une borne électrique / interactive qui informerait (à tous moment) le touriste sur les spécificités de la commune. La question est posée de la localisation de ces points d'information.

K) Soutenir la CCATM dans les projets de voiries et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité

Monsieur LEONARD précise que la commune est toujours dans l'attente d'une autorisation du SPW pour réaliser un comptage.

La commune a reçu 6 vélos électriques. Les modalités de location ne sont pas encore déterminées.

L) Faciliter les emplacements de parking et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité

La commune a reçu l'accord de principe pour la reconstruction d'une aile avec réaménagement des abords dont un parking à l'école d'Arbrefontaine.

Un membre explique ensuite que la circulation devant les écoles permet le ralentissement naturel des voitures. Il précise qu'il n'est pas acceptable que certaines voitures utilisent la cour pour se garer et retirent de l'espace de jeux aux enfants de l'école.

Il est ensuite précisé qu'un marché de concession a été lancé pour acquérir, gratuitement, une borne de recharge pour véhicules électriques.

Monsieur MINET explique finalement que le Proxibus est conduit par un employé communal et non par un employé de la TEC.

M) Acquérir un bâtiment pour en faire un usage citoyen intergénérationnel

Un membre explique que les logements tremplins peuvent être exclusivement réservés aux jeunes si le contrat de location liant la commune au locataire cadre bien les modalités de location du bien.

N) Créer 10 pavillons pour séniors autonomes

Si le projet de création d'une maison médicale, de logements tremplins pour jeunes médecins et d'un espace de convivialité pour séniors dans le bâtiment de l'ancienne Dexia n'est pas retenu par la Région wallonne, il convient de l'intégrer tel quel dans une fiche-projet du PCDR.

La fiche-projet consistant en la création de 10 pavillons pour séniors autonomes viendra compléter et enrichir le projet de maison médicale.

O) Aménager l'ancienne gare de Lierneux en faveur des services liés à la jeunesse

- **Ancien logis de l'instituteur à Jevigné**

Ce projet initié par le Comité de parents d'élèves de Jevigné doit encore mûrir afin d'aboutir à un projet viable. L'idée consisterait à aménager une ludothèque au premier étage de la maison de l'instituteur à Jevigné. Une fois le projet défini de manière plus complète, une fiche-projet pourrait lui être consacrée afin d'obtenir un soutien financier de la Région wallonne (! le PCDR ne finance pas l'emploi de personnel).

Si le projet n'aboutissait pas (faute de bénévoles, …), un autre projet citoyen pourrait être envisagé dans cet ancien logis de l'instituteur.

P) Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, mettre en place des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibiliser la population

Monsieur LEONARD précise que les primes UREBA ne financent jamais 100 % des équipements énergétiques.

Monsieur GERMAIN souhaite savoir s'il est envisageable d'éteindre l'éclairage public la nuit. La commune en a fait la demande auprès du gestionnaire de réseau mais n'a reçu aucune réponse de sa part. Monsieur LEONARD explique que l'installation de lampes Led serait plus avantageuse et permettrait une économie de près de 50% de la facture énergétique.

Q) Soutenir la part communale du rachat partiel d'une éolienne dans le cadre d'un projet de coopérative transcommunale et citoyenne

La commune souhaiterait acquérir une éolienne via une société citoyenne coopérative avec laquelle elle serait partenaire. Un groupe de travail sera prochainement mis en place afin de réfléchir à la faisabilité du projet. Une fois la réflexion aboutie, le projet sera présenté au Conseil communal.

Même si actuellement le développement rural n'intervient pas financièrement dans les projets liés à l'énergie, il convient de laisser la fiche dans le PCDR car d'une part, elle fait partie de la stratégie de développement communal et, d'autre part, le développement rural pourrait changer sa vision dans les prochaines années.

R) Utiliser les déchets et sous-produits forestiers comme combustibles pour les bâtiments communaux

La différence entre plaquettes et pellets est expliquée. Monsieur LEONARD précise que la commune s'intéresse plutôt aux chaudières à plaquettes.

4) <u>Divers</u>

- Madame HOURLAY émet le souhait de prévoir des passages pour piétons supplémentaires dans le village de Bra. Madame EVRARD lui explique que ces aménagements sont prévus dans la fiche K. Monsieur LEONARD ajoute ensuite que la commune envisage de placer des panneaux lumineux aux passages piétons situés à Bra et qu'une demande de prix a été effectuée.
- Un membre explique qu'il existe des feux lumineux qui restent tout le temps verts et qui deviennent rouges lorsque les voitures ne respectent pas les limitations de vitesse.
- Un membre spécifie que la création d'un zoning industriel à proximité de l'autoroute est un projet réellement important à développer car il permettrait de créer de l'emploi. Monsieur LEONARD explique

que la commune est favorable à ce projet mais qu'il avait été autrefois refusé par le Ministère qui estimait qu'il était préférable de développer le zoning au Point du jour. La commune ne renonce toutefois pas à ce projet.

La réunion se clôture à 22h00.

Présentation diffusée en séance

PCDR de LIERNEUX

PRESENTATION DES ACTIONS MENEES PAR LES GROUPES D'ACTION ET DES FICHES-PROJETS

17 octobre 2017

Ordre du jour
CLDR 17 octobre 2017

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2017
2. Approbation de la composition de la CLDR et du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
3. Présentation des actions menées en groupes d'action et des fiches-projets
4. Divers

Résultats des groupes de travail et des groupes d'action

(commencés en juin 2017)

Groupes de travail

- **Patrimoine bâti et environnemental**
- **Accessibilité, mobilité, sécurité**
- **Vie citoyenne et associative**
- **Economie, tourisme**
- **Energie**

Groupes d'action

- **Cellule TARPAN** – Projets en cours
- **Cellule sociale et culturelle**

GA Tarpan

Réhabilitation des promenades 10 et 11 à Bra :

- Promenade 10 ➡ Promenade des chapelles
- Promenade 11 ➡ tour de Bra

Prochaines étapes (première phase):

- Adapter les tracés sur l**grand panneau** et y inclure le**descriptif** des « Promenades de Bra»
- Adapter le**placement des balises**en fonction des nouveaux tracés
- Changer la**balise** de la promenade des chapelles ➡

- Placer des**panneaux d'information** devant les chapelles et l'église
- Créer une**brochure de présentation**des éléments de patrimoine
- Tous les documents/ panneaux seront traduits en néerlandais et allemand

GA Tarpan

Ebauche panneau de présentation des « Promenades de Bra »

GA Tarpan

Nouveau tracé de la promenade des chapelles

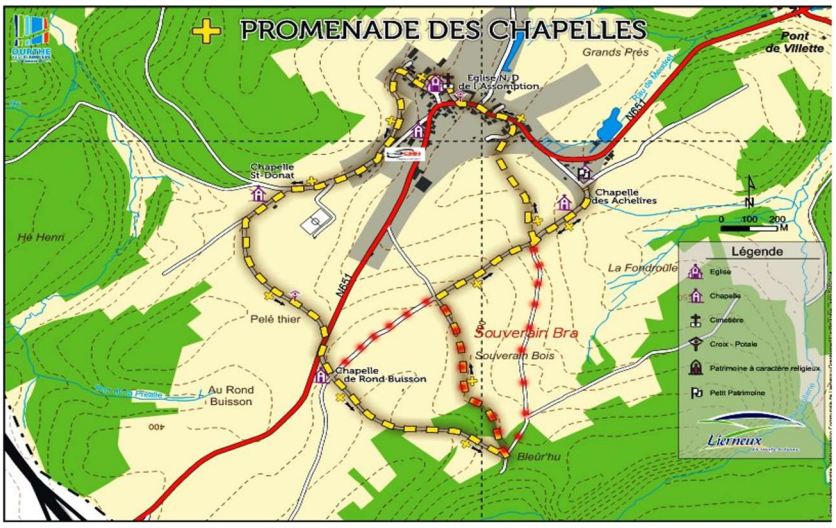

GA Tarpan

Prochaines étapes (deuxième phase)

- Adapter le tracé de la promenade « ***A Tour de Bra*** » afin d'éviter les passages en bord de route

- **Parcourir toutes les promenades** du réseau Tarpan réparties sur l'ensemble de la commune afin d'en faire l'état des lieux et prioriser celles à réhabiliter (réaliser par les membres)

- **Créer une promenade à Sart**

GA comité de développement local

Première idée : créer un **forum des associations** mais crainte de multiplier les cellules d'initiatives citoyennes

Création d'un **comité de développement local** plus opportun

Objectifs:

- promotion des circuits courts;
- renforcement de la citoyenneté;
- création de services d'échanges locaux;
- etc.

Objectifs communicationnels

- **Améliorer le relais d'information entre entités villageoises et Administration communale** grâce au recensement des informations par **agent communal soucieux de garder le contact** (O. MATHIEU?)
  Ex : questionnaire à envoyer aux associations
- Désigner un agent communal en charge de l'alimentation du site communal (EPN?)
- **Créer un comité de développement local** fédérantes actions en lien avec les associations et le développement local (envoi d'une newsletter aux citoyens?)

ECONOMIE SCIENTIFIQUE

A. Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies

REMARQUES COMMUNALES

- **Lieu opportun** : terrain à la sortie E25 Manhay
- **Autres lieux envisagés :** terrains privés près de l'autoroute/zoning du Point du jour*, bâtiment relais de la SPI** dans le zoning, église désaffectée, ferme de Bricheux si possibilité de rachat communal?
- **Petit pôle de recherche et de développement /extension universitaire**
- **Orientation vers technologies pour valoriser l'image verte de la commune**
- **Appel à projets en faveur des jeunes pour les ramener sur la commune**
- **Partenariat(s) à envisager avec Gembloux ou l'Ulg :** en réponse au problème de mobilité que connaît le Samilman

***Lourdeur administrative**
Nécessité de modifier la zone au plan de secteur (2-3ans).

****Pourrait être consacré à un parc PME (entrepreneurs de la région).**

PRÉSERVATION – ATTRAITS – PROMOTION

B. Garantir la préservation de l'architecture locale / du patrimoine architectural par une charte

Action 0

REMARQUES COMMUNALES

- **Charte urbanistique (réalisation en cours par la CCATM) :** Charte de préservation du patrimoine architectural + recensement photographique et catalogue des bâtiments par zone

- **Ce guide conseillera, sans imposer :** contrairement à un GCU (Guide Communal d'Urbanisme)

Dans le cadre du PCDR, la commune ne souhaite pas s'engager dans la réalisation d'un **Guide Communal d'Urbanisme (GCU)**

PRÉSERVATION– ATTRAITS –PROMOTION

C. Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents: signalétique forte, compléments d'informations et charte touristique Action 0 (en partie)

- **Créer une même charte graphique pour une signalétique forte,** qui informe des éléments patrimoniaux ET sensibilise à l'environnement (Panneaux physiques + cartes et dépliants touristiques)
- **Créer une charte touristique**
- **Entretenir le petit patrimoine bâti local :** contrats de parrainage
- **Créer des promenades didactiques, avec QR-codes, spécifiques au patrimoine répertorié (petit, mémoriel et environnemental) du réseau TARPAN :** Promenades par balisage **ou** par thématique
- **ETAPE 1 :** création des contenus thématiques par des citoyens (action 0)
- **ETAPE 2 :** création d'une nouvelle carte TARPAN avec itinéraires réactualisés et indications des points patrimoniaux/ Création d'une plate-forme numérique pour y télécharger les contenus didactiques via des QR-codes /éventuellement emploi de guides pour présenter ces balades thématiques

REMARQUES COMMUNALES

Mieux vaut développer une **brochure de présentation du patrimoine sans prévoir de nouveaux tracés thématiques** (territoire trop grand : 13x12km ; pas à pied) + réhabilitation TARPAN = travail conséquent .

CONTENU : Mission citoyenne : travaux de recherches de bénévoles .

GESTION et ASPECT COMMUNICATIONNEL : Missions du CGT et de la MT Haute Ardenne .

Ou concours des professeurs des écoles ?

PRÉSERVATION – ATTRAITS – PROMOTION

D. Créer un parcours *vita* dans la nature et des observatoires du paysage

REMARQUES COMMUNALES

- **Créer un *parcours vita* en Vallée de Lienne :** Contacter des associations sportives pour sa réalisation/ lieu de départ/arrivée ?

Création d'une base de loisirs non retenue : difficilement réalisable en région boisée (autorisation du DNF).

Un parcours vita en pleine nature semble davantage possible et répond aux objectifs de sensibilisation à l'environnement et de promotion du paysage.

Carrière Thier del Preu : en activité pour au moins 15 ans.

Coticule = identité communale

- **Créer de nouveaux observatoires du paysage :** Observatoire des castors (Projet *Life* en cours) + 2 nouveaux observatoires au-dessus de COLANHAN et à VILLETTES
- **Créer une charte paysagère** pour protéger le patrimoine naturel, organiser et gérer les espaces naturels

Création d'une charte paysagère non retenue :

-risque de protectionnisme à outrance .

-préférable de s'orienter vers une politique de sensibilisation (fiches B et C).

PRÉSERVATION – ATTRAITS – PROMOTION

E. Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santéentale

Action 0

REMARQUES COMMUNALES

- **Exposition envisagéeet non musée**

Un espace d'exposition **dans un bâtiment communal existant** où sont **déjà** organisés **des services ne nécessiterapas l'engagement de personnel supplémentaire** (ce projet – bien qu'intéressant – ne drainera sans doute pas énormément de monde).

- **Lieu le plus opportun : salle de 30m² à l'étage du futur Office du Tourisme :** gestion possiblepar l'OT (le bâtiment comprendraégalement l'EPN, un localde réunionet une salledes archives)

Travaux déjà en phase de désignation d'auteur de projet.

! OT fermé le week-end

- **Travaux envisagés pour cet espace d'exposition :** Coulage d'une dalle en béton, plancheren bois, scénographie

- **Contenu de l'exposition** : Créer une amicalepour trier les archiveset informationsà ce sujet(action 0)

PRÉSERVATION – ATTRAITS – PROMOTION

F. PROJET TRANSCOMMUNAL : **Multiplier / réhabiliter les circuits cyclopiétons sur l'ensemble de la Commune pour faciliter au quotidien la mobilité douce entre Lierneux et ses communes voisines**

REMARQUES COMMUNALES

- **Créer un chemin de liaison intervillages entre LAFALIZE et SART :** Projeten cours, renduen août 2017 à la DGO2

Si non sélectionné par la DGO2, projet à reprendre tel quel dans une fiche PCDR.

- **Rendre plus praticables certains chemins agricoles entre les villages**

- **Créer une ou deux balade(s) pour PMR :** long des paysagesplus platsde MÉNIL et d'ARBREFONTAINE, idéalementsur la basede cheminsexistants

Plusieurs problématiques : onéreux car nécessité d'une assise lisse et praticable, risque d'attirer motos et quads.

- **Développer l'ancienne ligne de tram Lierneux-Vielsalm en collaboration avec la commune de Vielsalm** (aussien PCDR) **:** si possibilité,cette partie de la fiche deviendraune fiche à part entière

Exemple à suivre : à VIELSALM : création d'un parcours *vita* pour PMR par les *Rangers*.

  - **Fiche du PCDR de Vielsalm (Lot 2) :** « Aménagementen Pré-Ravel de l'assiettedu tram vicinal reliant Hébronval à Lierneux, sur le territoirecommunal»

GÎTES TOURISTIQUES

G. Transformer l'ancien logis de l'instituteur de l'école de Verleumont en Maison du Randonneur OU Maison multiservices

REMARQUES COMMUNALES

Maison du randonneur

- **Y Aménager un refuge traditionnel pour randonneur :** projet de l'asbl en charge de ce bâtiment communal « *Verleumont en fête* »
- **Qui se chargerait de sa maintenance et de sa surveillance ?** Charte de bonne conduite à faire signer ? Permanences d'accueil ?
- **Quels matériels et services trouverait-on ?** Gîte, couvert, informations sur le potentiel touristique de la commune, un espace d'accueil (cafétéria et dégustation de produits locaux certains jours ?)

Toutes-boîtes envoyés aux habitants pour récolter leurs idées.

Ou Maison multiservices

- « ***Infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services publics et privés*** »

GÎTES TOURISTIQUES

H. Créer un écolodge pour randonneur en pleine nature

REMARQUES COMMUNALES

- **Projet supracommunal déjà existant, qui s'étend à toute la zone de police :** Lierneux, Malmédy, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts et Waimes
- **Créer des gîtes écotouristiques et responsables répondant à des critères écologiques pour leur fonctionnement :** Attirer le tourisme vert et s'intégrer dans les circuits touristiques existants
- **Critères de localisation :** Promontoire en bord de vallée de l'Amblève ou de la Lienne, lié au GR
- **Emploi d'entreprises sociales pour la construction et la gestion**

! l'aide du DR (en plus du CGT) dépendra du contenu du projet : pas purement touristique !

Nécessité de faire des liens avec des aspects citoyens :

- **Entreprises sociales** pour la construction + aménagement de basses énergies,
- **Producteurs locaux** (nourriture à disposition des logeurs),
- **Mobilité douce** (légèreté des moyens de transport pour y accéder),
- **Hôpital psychiatrique .**

DÉVELOPPEMENT DURABLE et CITOYENNETÉ

I. Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives

Action 0 (en partie)

- **Créer un comité de citoyens bénévoles, d'associations, de producteurs et commerçants locaux** (+ soutien de la Commune)

- **Besoin d'un local fédérateur pour les réunir :** Idéalement dans l'ancienne gare, au centre de Lierneux OU point relais dans un ancien îlot de propreté prochainement installé au Pré du Renard

- **Pro-action en faveur des circuits-courts et du terroir :** Signalétique terroir en Val de Lienne / Label alimentaire * Val de Lienne / Charte producteurs locaux/ Marchés inter-villages / Camion comptoir **/ Local dépôt-vente / Vente au futur OT / *Circuit fermes transcommunal* / Festivités et soupers citoyens « circuits-courts » / Soutien au Sous-rire, aux commerces et producteurs locaux /Adhésion aux *CDCE*

- **Accès aux produits locaux pour les collectivités** cantines scolaires, CPAS, etc.

- **Actions en faveur d'une coordination entre associations :** Proposer aux écoles, comités villageois et associations de participer à des manifestations communes fédératrices */ Communication communale ** : fédérer les informations villageoises / Communication citoyenne : relayer les informations villageoises à la commune / Créer des services citoyens : *Repair café*, banques *Sous-rire*, ateliers recyclage

- **Actions en faveur de l'autoproduction :** Promotion des potager et verger communautaires / Arbres fruitiers * à disposition des citoyens sur certains excédents de voiries publiques / Trucs et astuces en faveur de la biodiversité **

- **Actions en faveur de l'Environnement et de l'Energie** (en collaboration avec POLLEC) : Informer le citoyen - qui fait quoi sur la commune ? Comment entrer dans la transition ? Base de données des nouveaux acteurs/outils énergétiques

REMARQUES COMMUNALES

* Création d'une **charte**

Investissement dans un **camion : onéreux alors qu'il existe des salles de villages pour organiser des marchés locaux – ou alors le camion appartiendrait déjà à un producteur ?

*La **Commune** pourrait louer du **matériel aux organisateurs** de manifestations.

Fonctionnalité du nouveau **site internet prévue en 2017-2018.

*! Chute des fruits sur la route

!Création de potagers communautaires **se justifie peu puisque la plupart des habitants ont un jardin

DÉVELOPPEMENT DURABLE et CITOYENNETÉ

J. Aménager / réhabiliter et sécuriser de nouveaux pôles fédérateurs d'attraction citoyenne dans les villages : zones de convivialité, plaines de jeux et de sports, espaces citoyens ou culturels (à lier à la fiche K)

REMARQUES COMMUNALES

- **Aménager des ZONES de CONVIVIALITÉ dans les villages :** Espaces cueillettes des arbres fruitiers, barbecues, pique-nique à REHARMONT, LIERNEUX, SART, VERLEUMONT, à l'extérieur de la future Maison du randonneur (actuel Logis de l'Instituteur), ARBREFONTAINE, BRA, RÉSEAU TARPAN.

- **Réhabiliter les PLAINES de JEUX et de SPORTS des villages :** SART, BRA, JEVIGNÉ

- **Requalifier la fonction de certains lieux et espaces publics :** Décentraliser certaines organisations communales* - Conférer une nouvelle fonctionnalité à certains bâtiments communaux (BRA)

*Difficile de délocaliser ponctuellement le personnel et matériel . **MAIS alternatives : service à la demande :**

1) demande du citoyen par internet/téléphone ,

2) traitement du dossier par l'agent communal,

3) envoi postal du document demandé au citoyen.

Idéal pour ceux qui manquent de temps ou qui se déplacent difficilement.

Ou possibilité de véhiculer le citoyen jusqu'à l'administration, en taxi social ou Proxibus.

MOBILITÉ – TRANSPORTS – PARKINGS

K. Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitants des villages sécures et conviviaux (à lier à la fiche J)

REMARQUES COMMUNALES

➢ **Sécuriser les cœurs des villages en matière de voiries, avec la collaboration de la CCATM :**

Développement zones piétonnes, îlots de convivialité, entretien voiries communales, porte-vélos, circuits trail*, zones spécifiques aux enfants, radars répressifs, ralentisseurs et feux rouges dans les zones 50 non respectées, zones 30 dans les villages, réglementation de poids lourds**, visibilité dans les carrefours***, renfort du transport partagé et doux ****

***Difficile de prévoir un circuit trail officiel** car nombreux bois privés et où des chasses sont organisées.

! : actions indépendantes de la volonté communale et dépendantes du **MET.

Possibilité de prévoir des passages à sens unique avec création de boucles afin de limiter le passage des camions dans les deux sens mais à négocier avec le MET.

Demande de la commune auprès du SPW pour réaliser un comptage à Bra : en attente d'une réponse de leur part.

***Point abordé en CCATM.

**** 6 vélos électriques bientôt acquis par la commune.

MOBILITÉ – TRANSPORTS – PARKINGS

L. Faciliter les emplacements de parking et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité

REMARQUES COMMUNALES

➢ **Encourager le transport partagé via un parking pour le co-voiturage à la sortie d'autoroute :** Là où il se trouve actuellement, vers BRA après la sortie E25 MANHAY

Á négocier avec le SPW car route régionale.
Le terrain actuel appartient au MET et se situe sur le territoire communal ; le lieu potentiel d'extension est un terrain privé.

➢ **Prévoir des places de parking supplémentaires à proximité des écoles :** Accès aux écoles autrement – ARBREFONTAINE parking supplémentaire* à l'école Ste Thérèse

Parking déjà refait à l'école Ste Thérèse.
*MAIS **terrains privés : sont-ils bâtissables** (si rachat ou bail emphytéotique)?
REM : déplacement place PMR pour libérer de la place devant l'école.
Parking mobilhome non prioritaire.

➢ **Faciliter le transport électrique par la création de points de recharge :** Borne de recharge gratuite dans le centre de Lierneux

Marché de concessions lancé par la Commune pour son installation.

➢ **Faire appel à un bus à la demande pour pallier le problème SNCB et TEC et renforcer les services de transport existants :** Covoit'stop, Blablacar, Carpool (Blablacar belge). En plus du taxi social du CPAS : Proxibus/Telbus

Idéal car **pas besoin d'engager du personnel communal.**

➢ **Encourager à la mobilité douce via la possibilité de louer des vélos électriques**

Marché lancé pour acquérir 6 vélos électriques et les louer (durée de location à déterminer).

LOGEMENT - SOCIÉTÉ – ACCUEIL

M. Acquérir un bâtiment pour en faire un usage citoyen intergénérationnel

REMARQUES COMMUNALES

- **Subside possible du DR quant à l'acquisition d'un nouveau bâtiment communal :** acquisitionde maisonsabandonnéespar exemple- nouvelle fonctionnalitécitoyenne

Fiche de secours car l'acquisition de nouveaux bâtiments communaux n'est pas une priorité, ni une volonté **(coûts de fonctionnement) .**

Mais **nécessité de respecter le *Plan d'Ancrage Communal du Logement*** + Priorité quant à son **engagement envers les migrants à accueillir .**

- **Quelle fonctionnalité citoyenne ? Plusieurs options :** Logements kangourous(soutienintergénérationnel),logementstremplinspour jeunes*, nouveauxappartementscommunaux**?

* ! Nécessité de **créer de l'emploi pour jeunes .**

MAIS
- logementspas exclusivementprisés par des jeunes.
- **Certainssont toujours réservésaux migrants**: leur accueil est **prioritaire**

Problèmes : Loin de tout… les jeunes souhaitent-ils réellement**rester sur la commune?**

****Attention** : si l'appartement se multiplie, **veiller à développer des activités commerciales/citoyennes** en parallèle pour éviter un **phénomène de cité dortoir**

LOGEMENT - SOCIÉTÉ – ACCUEIL

N. Créer 10 pavillons pour seniors autonomes

REMARQUES COMMUNALES

- **À annexer au projet rendu dans le cadre de l'appel à projet de la Région wallonne consistant à créer dans le bâtiment communal de l'ancienne Dexia :** Maisonmédicale+ espacede convivialité/partagepour seniors+ logementstremplinspour jeunesmédecins

- Suite de ce projet : **Construire à l'arrière (terrain communal) 10 pavillons pour seniors autonomes :** Sans soins à domicile - Présence souhaitabled'unconciergepour les petits services

Idée : créer une **société coopérative citoyenne avec des privés et des entreprises** pour gérer le projet.

LOGEMENT - SOCIÉTÉ – ACCUEIL

O. Aménager l'ancienne gare de Lierneux en faveur des services liés à la jeunesse

- **Ancienne gare, dont l'extérieur vient d'être rénové, idéalement située** : au centre de Lierneux et au centre de la commune

- **Plusieurs services déjà existants en lien avec la jeunesse** pourraient s'y fédérer : Accueil Temps Libre, Maison Centrale des Jeunes, autres (crèche, atelier de recyclage, magasin de seconde main, SEL, *Repair Café,* Dépôt/vente en circuit-court, local *Comité de Développement Local* ?)

LOGEMENT - SOCIÉTÉ – ACCUEIL

Remarque : **Réhabiliter l'étage du logis de l'instituteur de l'école de Devigné**

REMARQUES COMMUNALES

- Si le projet de **ludothèque lancé par le Comité de parents** de l'école annexée est viable (suffisance de bénévoles,..) : il pourra faire l'objet d'une fiche PCDR afin de bénéficier d'un soutien financier de la RW

- Les porteurs de projet vont se réunir à cet effet : Quid ?

- **3 niveaux de 80/90m² sont à rénover complètement** : N1 réfectoire (projet bouclé) - N2 deviendrait une ludothèque (projet non bouclé, mais actuellement envisagé par le Comité des Parents) - N3 local à garder vide pour les réunions citoyennes et autres demandes ponctuelles ?

Ce local serait néanmoins **trop excentré** et trouverait meilleure place dans le centre de Lierneux.

LOGEMENT - SOCIÉTÉ – ACCUEIL

P. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, mettre en place des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibiliser la population

REMARQUES COMMUNALES

- **Fiche qui pourra être invoquée en même temps que les aménagements citoyens ou de convivialité**

Il existe des **primes** (*UREBA, INFRASPORT*, etc.) qui **financent** une partie des infrastructures en matière d'**équipement énergétique** ...

- **Relativement au(x) équipements énergétiques au sein des bâtiments communaux et des espaces publics** : chauffage à pellets, châssis adéquats et doubles-vitrages, panneaux solaires thermiques/photovoltaïques, isolation des bâtiments considérés comme les moins isolés, remplacement de l'éclairage public par des LED*

*Tout **changement de** l'éclairage public au sodium par des **LED implique un accord du GRD** (Gestionnaire du Réseau de Distribution).

Bien que la **décision relève du GRD**, la **Commune devrait investir** pour le placement de ces LED une part de ? euros.

- **Concrètement, cette fiche pourrait globalement accompagner certaines actions priorisées comme telles par POLLEC :** Isolation des bâtiments communaux, panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux et églises + centrale d'achat pour privés, remplacement de l'éclairage public, isolation des toitures, installation de pompe à chaleur, collecte sélective des déchets avec un cheval de trait, incitation au co-voiturage

Le Comité POLLEC va lancer un **marché de services pour conseillers énergétiques, ce qui** offrira à la **Commune comme à ses citoyens** la possibilité de bénéficier des **taux du marché les plus intéressants.**

ENERGIES

Q. Soutenir la part communale du rachat partiel d'une éolienne dans le cadre d'un projet de coopérative (trans)communale

REMARQUES COMMUNALES

- **Dans le cadre du projet éolien privé déposé par *EDF Luminus*** qui vise à installer à **LAMBIESTER** (au-dessus d'AMCÔMONT) 6 éoliennes d'une puissance nominale de 3.2 MW (par éolienne). Initiative initialement privée mais un projet communal s'y est greffé

- **Financement public (communal et autres) et participatif (citoyen) envisagé pour 1 éolienne sur les 6 qui seront bientôt installées :** GT constitué, but : créer une coopérative citoyenne (trans communale) pour faire l'acquisition et exploiter une des 6 éoliennes

L'AC a déjà soumis la proposition de rachat partiel de cette éolienne à *EDF Luminus* par la Commune et par une coopérative citoyenne.

- **Peu de chances de subvention du DR** (sauf si changement de vision:) seulement en partie propriété de la Commune - Seulement investissement personnel de la Commune, et non de et pour tous ses citoyens: bienfaits uniquement pour les bâtiments communaux

Une éolienne coûte +- 3.8/4 millions d'€. Sur base d'un fond de +- 600.000 € d'investissement et d'un financement sur 10 ans pour une exploitation entre 15 et 20 ans, le bénéfice calculé pourrait représenter 4 à 6 %.

ENERGIES

R. Utiliser les déchets et sousproduits forestiers comme combustibles pour les bâtiments communaux

(à lier à la fiche A)

- **S'inspirer de la filière *Bois-Energie* sans y adhérer, uniquement pour les bâtiments communaux**
  Récupérer les déchets d'industries locales de bois et les transformer sur place en plaquettes pour alimenter les chaudières à plaquettes dans les bâtiments communaux

- **Projet à lier avec celui des startups**

Questions/réponses

Merci pour votre attention !

Réunion plénière CLDR du 08 février 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR du 8 février 2018 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD et Maurine VANNI

Représentants	**Effectifs**	**Suppléants**
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	Gaston LEROUX	~~Philippe MATHIEU~~
	~~Vincent PEFFER~~ (excusé)	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	~~Thomas ZINNEN~~	~~François SALME~~ (excusé)
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	~~Bernard BOTTY~~	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	~~Patricia MATHIE~~
Jevigné	Diane NINANE	Séverine LEJEUNE
Verleumont	~~Jacques HENRY~~ (excusé)	Pierre-Dominique RUYSSEN
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	~~Pol CHEVOLET~~ (excusé)	Raymond MATHIEU
	~~Luc DETHIER~~ (démissionnaire)	~~Jean-Marie CYPERS~~
	~~Huguette LALLEMAND~~ (excusée)	Alain DANIEL
	Patrick GERMAIN	~~Jacques JAMOYE~~
	~~Jean-Pierre DELWAIDE~~ (excusé)	~~Georges DUBOIS~~ (excusé)
	~~Lionel MERTENS~~ (excusé)	~~Gabrielle HOURLAY~~ (excusée)
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU
	~~Nadia BET~~	~~Paul BRIOL~~
Membres des GT invités		
	- ~~Romain LACASSE~~ (excusé)	

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2017

M. TOURBACH présente ses excuses quant aux appréhensions sur la modification des itinéraires de promenades du réseau TARPAN dont il avait fait part lors de la précédente réunion et salue le travail des membres du GT. Ensuite, il précise qu'il n'est pas d'accord avec certaines fiches proposées par l'auteur de projet et ne peut par conséquent pas approuver le PV. Parmi les fiches auxquelles il s'oppose, on retrouve la fiche relative à l'achat d'une éolienne qui n'a actuellement toujours pas mis les membres du Conseil communal d'accord ou encore le soutien de la CLDR à la CCATM puisque, selon lui, la CCATM est la commission la mieux placée pour mener les actions liées à l'aménagement du territoire et la sécurité routière. Mme EVRARD ajoute que le PCDR est un document reprenant la stratégie de développement communal pour les dix prochaines années, il convient donc d'y intégrer toutes sortes de projets, même ceux ne faisant pas l'objet d'un subside du développement rural.

M. TOURBACH ajoute que les mandataires n'ont pas à influencer la constitution des fiches-projets ni à participer activement aux Groupes de Travail constitués dans le cadre de l'opération de développement rural. M. GERMAIN précise que lui, en tant que citoyen, apprécie la présence des mandataires puisqu'elle permet aux membres d'être informés sur les différentes actions menées par la commune et d'avoir diverses précisions quant aux projets réalisables ou non. Mme EVRARD ajoute qu'en cas de désaccord, les membres ne doivent en aucun cas hésiter à se manifester.

M. Gaston LEROUX précise que l'année 2018 est une année électorale, il convient donc d'être prudent sur les informations divulguées en consultation citoyenne. Le Président clôture en spécifiant que les mandataires peuvent bien entendu participer aux réunions mais ne doivent pas influencer les projets citoyens.

Le PV est ensuite approuvé par la majorité, M. Gaston LEROUX s'abstient puisqu'il n'était pas à la précédente réunion et M. TOURBACH le désapprouve.

2) Passage en revue du plan d'actions actualisé par JNC

Un dossier reprenant les différents objectifs a été distribué aux membres en CLDR. Les objectifs sont également détaillés dans la présentation power-point ci-annexée.

Mme EVRARD explique aux membres que les objectifs ont été quelque peu revus par JNC et adaptés aux différentes remarques émises en consultation citoyenne. Il convient en outre de développer des fiches-projets en lien avec les objectifs de développement du PCDR pour en assurer la cohérence.

3) Agenda et priorisation des actions 0 pour la constitution des prochains GT

Mme EVARD rappelle aux membres que les actions du lot 0 sont des actions qui nécessitent un investissement citoyen. Certaines fiches du PCDR peuvent à la fois se situer dans le lot 0 et dans un autre lot, cela signifie qu'une partie des actions peut être concrétisée par les citoyens (constitution d'un inventaire du patrimoine, d'une brochure, d'un agenda des associations, *etc.*) alors que l'autre partie nécessitera peut-être un investissement plus important de la part du développement rural (ex : placement de mobilier urbain).

Puisque les différentes fiches du PCDR ont été rédigées et présentées par l'auteur de programme en octobre 2017 et que le Collège s'est positionné sur un ordre de priorité à accorder aux actions à mener en lot 0, il convient de réorganiser des Groupes de Travail par grande thématique dans lesquels les membres s'attaqueront aux actions 0. Pour ce qui est du GT Tarpan, il est préférable que celui-ci reprenne à la saison printanière.

Mme EVRARD passe ensuite en revue les différentes actions pouvant être menées en lot 0.

- ***Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies***

M. Vincent LEROUX précise qu'il avait été convenu d'intégrer une fiche-projet relative à la création d'un zoning à destination de toutes les entreprises. Or, la fiche n'inclut que les hautes technologies. En effet, la création d'un zoning ailleurs qu'au Point du jour n'avait pas été bien accueillie par la SPI, il convient toutefois selon M. LEROUX de poursuivre les négociations.

- ***Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives***

Pour ce qui relève de la coordination entre les associations, MM. GERMAIN et CHEVOLET ont organisé un Groupe de Travail réunissant les comités de villages le 2 février 2018. M. GERMAIN explique que les objectifs majeurs du GT consistent en la création de synergies entre les comités de villages et associations diverses, la mise en place d'un agenda communal favorisant l'échange de matériel entre associations tout en évitant l'organisation d'évènements similaires à la même période. Il convient avant tout d'améliorer la communication entre les différentes associations.

Les premières réunions ciblent un public plutôt restreint puisqu'il convient avant tout de lancer la dynamique pour ensuite l'étendre à d'autres associations. La prochaine réunion se tiendra le jeudi 26 avril 2018 au Vicinal ; les membres de la CLDR y sont bien entendu les bienvenus.

- ***Garantir la préservation de l'architecture locale/ du patrimoine architectural par une charte***

La CCATM finalise cette charte. M. TOURBACH insiste sur l'importance pour la commune de la mettre à disposition des potentiels acheteurs afin qu'ils prennent connaissance des différentes recommandations qui y sont préconisées. M. RUYSSEN précise que ce sera le cas.

- ***Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique***

// actions développées en GT Tarpan.

- ***Créer un parcours vita dans la nature et des observatoires du paysage***

Les membres suggèrent de créer des parcours trails et VTT plutôt qu'un parcours vita qui, à leurs yeux, serait peu fréquenté par la population. Des modules de fitness pourraient en outre être installés.

- ***Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale***

Les membres suggèrent d'étudier la possibilité de créer cet espace muséal en collaboration avec l'hôpital psychiatrique. Cette collaboration permettrait de savoir d'une part, si le personnel est demandeur et, d'autre part, si l'hôpital conserve le matériel psychiatrique anciennement utilisé. Certains préconisent la création d'un espace muséal dans l'hôpital puisque le musée attirera essentiellement les familles des patients. Il conviendra en outre d'accorder une attention particulière aux règles d'éthique et de déontologie.

- ***Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du randonneur/ Maison multiservices***

M. RUYSSEN insiste sur la nécessité de tenir compte des activités qui sont déjà organisées dans cet ancien logis et de développer un projet respectueux de la destination actuelle de la salle et des habitants du village. Si le projet prend une ampleur trop importante, il risque de perdre les bénévoles investis.

- ***Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitants des villages sécures et conviviaux***

Un GT relatif à la sécurité routière se tiendra le 8 mars prochain afin de récolter les observations et commentaires des membres et préparer la rencontre de fin mars avec le SPW-DGO1. M. RUYSSEN précise que la collaboration avec les membres de la CLDR permet à la CCATM d'avoir une approche complémentaire enrichissante pour la conduite de ses différentes missions. Toutefois, la CLDR ne réalisera en aucun cas un travail similaire et/ou redondant par rapport à celui de la CCATM. Des collaborations seront simplement mises en place pour récolter l'avis de la CLDR et l'informer des actions menées par la CCATM.

4) <u>Divers</u>

Fréquence des GT : à déterminer avec les membres en fonction de l'évolution des actions mises en place au sein de chaque GT.

Information sur la tenue des GT : invitation de tous les membres à participer aux GT, libre à eux d'y assister ou non.

Fiches-projets : vu le désaccord de quelques membres sur le contenu de certaines fiches-projets, il est convenu d'inviter l'auteur de programme à la prochaine CLDR (26 mars 2018) afin de passer en revue les différentes fiches et d'obtenir l'avis de JNC sur les projets qui y sont détaillés et la cohérence de ces derniers quant aux spécificités communales. Les membres souhaiteraient également avoir des idées de projets de grosse envergure qui se réalisent dans d'autres communes.

Évènement sur la sorcellerie : M. GERMAIN invite les membres de la CLDR à cet évènement qui se déroulera le vendredi 16 mars 2018 et précise qu'il y aura une petite dégustation de produits de terroir.

La réunion se clôture à 21h20.

Présentation diffusée en séance

CLDR 08 février 2018

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la précédente CLDR
2. Passage en revue du plan d'actions actualisé par JNC
3. Priorisation et planification des GT actions o
4. Divers

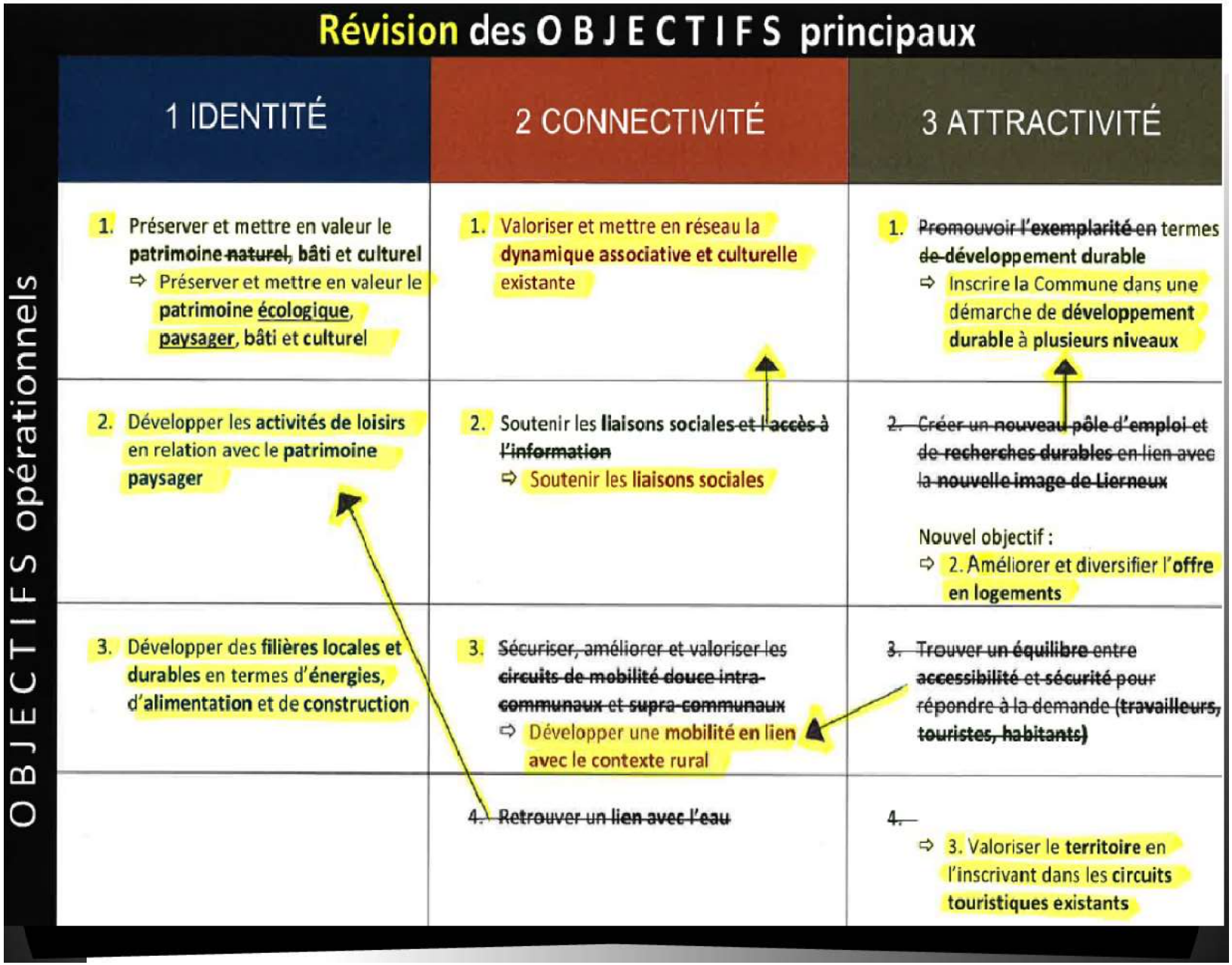
Révision des O B J E C T I F S principaux
OBJECTIFS opérationnels
1 IDENTITÉ
2 CONNECTIVITÉ
3 ATTRACTIVITÉ
1. Préserver et mettre en valeur le patrimoine ~~naturel,~~ bâti et culturel
⇨ Préserver et mettre en valeur le patrimoine écologique, paysager, bâti et culturel
1. Valoriser et mettre en réseau la dynamique associative et culturelle existante
1. ~~Promouvoir l'exemplarité~~ en termes ~~de~~ développement durable
⇨ Inscrire la Commune dans une démarche de développement durable à plusieurs niveaux
2. Développer les activités de loisirs en relation avec le patrimoine paysager
2. Soutenir les liaisons sociales ~~et l'accès à l'information~~
⇨ Soutenir les liaisons sociales
2. ~~Créer un nouveau pôle~~ d'emploi ~~et de recherches durables~~ en lien avec ~~la nouvelle image de Lierneux~~
Nouvel objectif :
⇨ 2. Améliorer et diversifier l'offre en logements
3. Développer des filières locales et durables en termes d'énergies, d'alimentation et de construction
3. ~~Sécuriser, améliorer et valoriser les circuits de mobilité douce intra-communaux et supra-communaux~~
⇨ Développer une mobilité en lien avec le contexte rural
3. ~~Trouver un équilibre~~ entre ~~accessibilité et sécurité~~ pour répondre à la demande ~~(travailleurs, touristes, habitants)~~
4. ~~Retrouver un lien avec l'eau~~
4. ~~~~
⇨ 3. Valoriser le territoire en l'inscrivant dans les circuits touristiques existants

Actions o – Quelle priorisation?

FICHES-PROJETS concernées **Attention,** certaines fiches inscrites en action 0 ne sont seulement qu'en partie réalisables par les citoyens et la Commune ; leur finalisation dépendant néanmoins d'un subside, régional ou autre.	PRIORISATION du COLLÈGE	PAGE
Á proposer aux citoyens au prochain GT **VIE SOCIO-ÉCONOMIQUE, CITOYENNE et ASSOCIATIVE**		
A. Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies.	8	p.3
I. Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.	3	p.3
Á proposer aux citoyens au prochain GT **ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI, TOURISME VERT/CULTUREL/MÉMORIEL**		
B. Garantir la préservation de l'architecture locale/ du patrimoine architectural par une charte.	2	p.5
C. Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique.	4	p.5
D. Créer un parcours *vita* dans la nature et des observatoires du paysage.	5	p.6
E. Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale.	7	p.6
G. Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du randonneur/ Maison multiservices.	6	p.7
Á proposer aux citoyens au prochain GT **ACCESSIBILITÉ, MOBILITÉ, SÉCURITÉ**		
K. Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitant des villages sécures et conviviaux.	1	p.7

GT en cours

GT « Tarpan » : reprise après l'hiver ?

GT « Coordination des associations de villages »

- Prochaine réunion : le jeudi 26 avril, à 19h30, au Vicinal
- Actions ciblées :

1 - Inclure Olivier Mathieu dans la dynamique comme « pivot et une courroie de transmission »
2 - Mettre en chantier un bottin régulièrement mis à jour des associations : qui est qui, fait quoi, adresses physiques et virtuelles, téléphone etc.
3 - Mettre en chantier un calendrier des manifestations alimenté par les associations en dialogue
4 - Réaliser un inventaire des ressources communales et des associations
5 - Réfléchir à la mise sur pied de deux activités d'ensemble : une ludique (« Intervillages » et l'autre de type caritatif

6 – Extension des réunions de ce « comité de coordination » aux clubs sportifs et autres associations

Programmation des GT « Actions 0 »

- **Fréquence de chaque GT** : à déterminer avec les membres en fonction de l'évolution du GT

- **Programmation des 1ers GT** : réception prochainement par courriel

PCDR LIERNEUX

Actions 0* possibles

Résumé

**« Réalisables sans subsides régionaux,*
grâce à la mobilisation des citoyens,
et avec le soutien de la Commune. »

FICHES-PROJETS concernées **Attention,** certaines fiches inscrites en action 0 ne sont seulement qu'en partie réalisables par les citoyens et la Commune ; leur finalisation dépendant néanmoins d'un subside, régional ou autre.	PRIORISATION du	PAGE
Á proposer aux citoyens au prochain GT **VIE SOCIO-ÉCONOMIQUE, CITOYENNE et ASSOCIATIVE**		
A. Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies.		
I. Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.	3	p.3
Á proposer aux citoyens au prochain GT		

ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI, TOURISME VERT/CULTUREL/MÉMORIEL		
B. Garantir la préservation de l'architecture locale/ du patrimoine architectural par une charte.	2	p.5
C. Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique.	4	p.5
D. Créer un parcours *vita* dans la nature et des observatoires du paysage.	5	p.6
E. Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale.	7	p.6
G. Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du randonneur/ Maison multiservices.	6	p.7
Á proposer aux citoyens au prochain GT **ACCESSIBILITÉ, MOBILITÉ, SÉCURITÉ**		
K. Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitant des villages sécures et conviviaux.	1	p.7

GT : VIE SOCIO-ÉCONOMIQUE, CITOYENNE et ASSOCIATIVES

8 A. Développer un **pôle actif de recherche en hautes technologies virtuelles.**

Lot 0 : Soutien des **prémisses de ce projet** :

- Réaliser un **premier sondage** quant à un futur appel à projets auprès des jeunes.
- Prendre des **premiers contacts** avec Gembloux ou l'Ulg .
- Constituer un **dossier à re-présenter à la SPI** sur base de l'étude socio-économique.

GT : VIE SOCIO-ÉCONOMIQUE, CITOYENNE et ASSOCIATIVES

3 I. Créer un **lieu d'accueil pour un comité de développement local** en faveur des **circuits-courts,** du **terroir**, de l'autoproduction et de la **coordination entre les associations** culturelles, sociales et sportives**.**

Lot 0 : Création d'un **Comité citoyen de Développement Local**, constitué de citoyens bénévoles, représentants d'associations, producteurs et commerçants locaux, reconnu et soutenu par la Commune pour :

1) Actions en faveur des **circuits-courts** et du **terroir** :
   - ➢ Créer une **signalétique routière des fermes du terroir en Val de Lienne**.
   - ➢ Créer un **label alimentaire transcommunal *Val de Lienne*** attestant de l'éthique de ses productions.
   - ➢ Organiser une **tournante inter-villageoise de marchés du terroir** / de produits locaux.

   Ou Soutenir la création d'un **camion comptoir** (vendeur itinérant de produits locaux) qui ferait le tour de la commune une ou deux fois par semaine ainsi que le tour des marchés régionaux.

   Ou Mettre à disposition un **local de dépôt/vente en circuits courts** au centre de Lierneux.
   - ➢ Proposer quelques **produits typiques du terroir au futur OT**.
   - ■ Créer, avec la collaboration des producteurs, un **Circuit *Fermes* transcommunal** pour partir à la découverte du terroir du Val de Lienne.
   - ➢ Organiser des **festivités et soupers citoyens « circuits-courts »**, thématiques et rassembleurs.
   - ■ Soutenir l'**expansion du Sous-rire** et la création de **petits commerces locaux** (non franchisés).
   - ■ Créer un **soutien pour les producteurs** (nouveaux ou établis) de la commune.
   - • Adhérer aux *CDCE : **Communes du Commerce Equitable***.
   - ➢ Encourager l'**accès aux produits locaux pour les collectivités**.

2) Actions en faveur de l'**autoproduction** :
   - • Faire la promotion des **potager et verger communautaires** du Pré du Renard.
   - ➢ Placer des **arbres fruitiers à disposition des citoyens** sur voiries publiques.
   - ➢ Solliciter l'AC pour bénéficier de **dons d'arbustes** d'essence régionale.
   - ➢ Sensibiliser les citoyens aux **trucs et astuces** en faveur de la biodiversité.
   - ➢ Participer au **projet communal *Cimetière vert, parcs et monuments***.

3) Actions en faveur de la **coordination communale et citoyenne entre associations** culturelles, sociales et sportives :
   - ➢ Proposer aux **comités de village et de jeunes, mouvements de jeunesse de la région, écoles primaire et associations culturelles, sportives, citoyennes et sociales**, sans les mettre en concurrence, de participer à des **manifestations communes fédératrices** :
     - ○ Renaissance de fêtes vernaculaires en plein air.
     - ○ Expositions d'artistes communaux.
     - ○ Petites fêtes foraines et spectacles.
     - ○ Animations scolaires et animations pédagogiques communes.
     - ○ Journée annuelle de jeux anciens inter-villages.
     - ○ Festivités en plein air : animations musicales, bals aux lampions, barbecues populaires, cinéma en plein air, soupers circuits-courts, projections match de foot.
     - ○ Manifestations sportives ponctuelles : courses trail, VTT, minifoot, etc.
     - ○ Tournante inter-villages de marchés du terroir (cf. *infra*).
   - ➢ Assurer une **bonne transmission des informations villageoises vers la Commune** et les autres citoyens.
   - ➢ Créer des **services citoyens** : *Repair café,* banques *Sous-rire,* ateliers de récupération/recyclage, etc.

4) Actions en faveur de l'**environnement** et de l'**énergie** (en collaboration avec le Comité POLLEC) :
   - ➢ Créer une **base de données des nouveaux acteurs et outils énergétiques** sur la commune.

CONCRÈTEMENT

- D'abord **entreprendre de premières actions** avec le **soutien communal.**
- Ensuite solliciter la Commune pour l'**obtention d'un local fédérateur** (à Lierneux).

GT : ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI, TOURISME VERT/CULTUREL/MÉMORIEL

2 B. Garantir la **préservation** de l'architecture locale/du patrimoine architectural **par une charte.**

Lot 0 : Travail – avec le soutien de la CCATM - à la création d'une **charte urbanistique** quant à la préservation du patrimoine architectural en matière de construction/rénovation.

- Rappeler **ce qui est désiré** : réemploi de techniques constructives locales, préservation de l'utilité de certains éléments paysagers, exploitation des espaces libres au centre des villages, réhabilitation des entreprises inoccupées.
- Rappeler **ce qui n'est pas désiré** : liste des aberrations et disgrâces architecturales.

GT : ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI, TOURISME VERT/CULTUREL/MÉMORIEL

4 C. Valoriser et **préserver** l'**environnement,** les **villages** et leurs **points d'intérêt** par des **outils spécifiques et cohérents: signalétique, compléments d'informations** et **charte touristique.**

Lot 0 :

1) Continuation de l'analyse de la **qualité des promenades TARPAN** (balisages, entretien, *etc.)* et éventuellement réhabilitation.

2) Création des **contenus descriptifs (textes + photos**) des :

- Panneaux physiques qui mettront en valeur le **patrimoine naturel, culturel et historique** de la Commune.
- Dépliants et panneaux physiques relatifs aux **points d'intérêt** environnementaux et patrimoniaux des promenades **TARPAN** (+ indication sur tracés).
- Charte touristique et panneaux de **sensibilisation à l'environnement**
- Dépliants et QR Codes relatifs aux **7 balades thématiques** à créer dans la nature.

3) Participation à l'entretien et à la popularité des **zones collectives** :

- Inciter la population à fréquenter **zones d'autoproduction citoyenne** (verger, potager du Pré du Renard).
- Inciter la population au petit **entretien naturel des cimetières**.

4) Participation à l'**entretien du petit patrimoine** bâti local en signant avec la Commune des petits contrats de parrainage :

- Les **nettoyer, désherber et fleurir** régulièrement.

5) Volontariat en tant qu'**éco-conseiller communal** :

- Proposer des **visites gratuites au sein des écoles** pour sensibiliser les enfants.

CONCRÈTEMENT :

- Lancer un **appel à projet** dans le prochain bulletin communal pour attirer les citoyens connaisseurs.
- Solliciter aussi différents concours de **citoyens et organismes concernés.**
- Exploiter les **sources existantes concernant les 2GM**.

GT : ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI, TOURISME VERT/CULTUREL/MÉMORIEL

5 D. Créer un **parcours *vitae* dans la nature** et des **observatoires du paysage.**

Lot 0 :

1) Prise de **contact avec les associations sportives** de la commune pour la réalisation du *parcours vita.*
2) Demande d'**autorisation du DNF** quant au point de départ/arrivée et aux passages en forêt de ce parcours.
3) Repérage de **nouveaux observatoires paysagers** au sein du réseau **TARPAN**.

GT : ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI, TOURISME VERT/CULTUREL/MÉMORIEL

7 E. Aménager dans un **bâtiment communal existant** un espace muséal consacré à **la santé mentale.**

Lot 0 : Création d'une **amicale** pour **tri** des **archives et informations** relatives à l'histoire de la santé mentale sur la commune.

- Contacter **professionnels et historiens** de la commune.
- Consulter **archives hôpital** et **archives communales.**
- Créer – avec le **concours d'experts - descriptifs** (textes – photos) **relatifs aux futurs témoins exposés.**

GT : ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI, TOURISME VERT/CULTUREL/MÉMORIEL

6 G. Transformer l'**ancien logis de l'instituteur de Verleumont** en **Maison du randonneur**/ Maison multiservices.

Lot 0 : Association de **bénévoles** pour :

- Prendre **contact avec l'asbl en charge de ce bâtiment communal : *« Verleumont en fête »,*** qui a initié ce projet.
- Créer une **charte de bonne conduite à faire signer aux randonneurs**.
- Organiser des **permanences d'accueil des randonneurs** (pas trop lourdes, car bénévolat).
- Veiller à ce que ce gîte **informe du vrai potentiel touristique** de la commune.

Remarque : l'idée d'une maison multi-services ne coïncide pas avec un travail purement bénévole, à savoir qu'une *« Infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services, publics et privés, mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population* rurale », exige plus de temps que les bénévoles ne peuvent consacrer.

GT : ACCESSIBILITÉ, MOBILITÉ, TOURISME

1 I. Soutenir la **CCATM** dans les **projets de voiries** qui pourraient garantir aux habitants des **villages sécures et conviviaux.**

Lot 0 : Participation à une **enquête de mobilité et de sécurité** (organisée par la **CCATM**), afin que le citoyen puisse lui transmettre des améliorations souhaitées, ciblées de manière spécifique.

FICHES-PROJETS par CHAMPS d'ACTION	Lien avec les objectifs principaux et opérationnels	Possibilité en lot 0
ECONOMIE SCIENTIFIQUE		
A. Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies.	- Identité : Préserver et mettre en valeur le patrimoine écologique, paysager, bâti et culturel - Attractivité : Inscrire la Commune dans une démarche de développement durable à plusieurs niveaux	X
PRÉSERVATION/ATTRAITS/ PROMOTION **Villages, Environnement, Terroir, Loisirs, Circuits doux, Santé mentale**		
B. Garantir la préservation de l'architecture locale / du patrimoine architectural par une charte.	- Identité : Préserver et mettre en valeur le patrimoine écologique, paysager, bâti et culturel	X
C. Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique.	- Identité : Préserver et mettre en valeur le patrimoine écologique, paysager, bâti et culturel	X
D. Créer un parcours vitae dans la nature et des observatoires du paysage.	- Identité : Développer les activités de loisirs en relation avec le patrimoine paysager	X
E. Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale.	- Identité : Préserver et mettre en valeur le patrimoine écologique, paysager, bâti et culturel	X
F. Multiplier/réhabiliter les circuits cyclo-piétons sur l'ensemble de la Commune pour faciliter au quotidien la mobilité douce entre Lierneux et ses communes voisines.	- Connectivité : Développer une mobilité en lien avec le contexte rural	
GÎTES et ACCUEIL touristique		
G. Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du randonneur/ Maison multiservices.	- Identité : Développer les activités de loisirs en relation avec le patrimoine paysager - Attractivité : Valoriser le territoire en l'inscrivant dans les circuits touristiques existants	X
H. Créer un écolodge pour randonneur en pleine nature.	- Attractivité : Valoriser le territoire en l'inscrivant dans les circuits touristiques existants	

DEVELOPPEMENT DURABLE et CITOYENNETÉ		
I. Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.	- Identité : Développer des filières locales et durables en termes d'énergies, d'alimentation et de construction - Connectivité : Valoriser et mettre en réseau la dynamique associative et culturelle existante	X
J. Aménager/réhabiliter et sécuriser de nouveaux pôles fédérateurs d'attraction citoyenne dans les villages : zones de convivialité, plaines de jeux et de sports, espaces citoyens ou culturels.	- Connectivité : Soutenir les liaisons sociales	
MOBILITÉ, PARKINGS et TRANSPORTS		
K. Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitant des villages sécures et conviviaux. L. Faciliter les emplacements de parking et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité.	- Connectivité : Développer une mobilité en lien avec le contexte rural - Connectivité : Développer une mobilité en lien avec le contexte rural	X
LOGEMENTS/SOCIAL/ACCUEIL		
M. Acquérir un bâtiment pour en faire un usage citoyen intergénérationnel.	- Connectivité : Valoriser et mettre en réseau la dynamique associative et culturelle existante - Attractivité : Améliorer et diversifier l'offre en logements	
N. Créer 10 pavillons pour seniors autonomes.	- Attractivité : Améliorer et diversifier l'offre en logements	
O. Aménager l'ancienne gare de Lierneux en faveur des services liés à la jeunesse.	- Connectivité : Soutenir les liaisons sociales	
Remarque : Réhabiliter l'étage du logis de l'instituteur à Jevigné	?	
ENERGIES		
P. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, mettre en place des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibiliser la population.	- Attractivité : Inscrire la Commune dans une démarche de développement durable à plusieurs niveaux	
Q. Soutenir la part communale du rachat partiel d'une éolienne dans le cadre d'un projet de coopérative (trans)communale et citoyenne.	- Attractivité : Inscrire la Commune dans une démarche de développement durable à plusieurs niveaux	
R. Utiliser les déchets et sous-produits forestiers comme combustibles pour les bâtiments communaux.	- Attractivité : Inscrire la Commune dans une démarche de développement durable à plusieurs niveaux - Identité : Développer des filières locales et durables en termes d'énergies, d'alimentation et de construction	

Réunion plénière CLDR du 03 mai 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 03 mai 2018 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD et Maurine VANNI

Représentants	**Effectifs**	**Suppléants**
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	~~Gaston LEROUX~~	Philippe MATHIEU
	~~Vincent PEFFER~~	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	~~Thomas ZINNEN~~	François SALME
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	~~Bernard BOTTY~~	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	~~Patricia MATHIE~~
Jevigné	Diane NINANE	~~Séverine LEJEUNE~~
Verleumont	Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSSEN
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~ (excusée)
Associatifs et autres		
	Pol CHEVOLET	~~Raymond MATHIEU~~ (excusé)
	~~Luc DETHIER~~ (démissionnaire)	~~Jean-Marie CYPERS~~
	Huguette LALLEMAND	Alain DANIEL
	~~Patrick GERMAIN~~ (excusé)	~~Jacques JAMOYE~~
	Jean-Pierre DELWAIDE	~~Georges DUBOIS~~
	~~Lionel MERTENS~~	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU
	~~Nadia BET~~ (excusée)	Paul BRIOL
Membres des GT invités		
	- Romain LACASSE - Lionel LUGENTZ - ~~Jean-Claude SERVAIS~~ (excusé) - André SAMRAY	

Auteur de programme (JNC) : Anne BAUSSON et Eleonora CAMPANELLA

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2018

Les membres ne font aucune remarque. Le PV est approuvé.

2) Présentation d'un listing des fiche-projets essentielles

Le BE commence par rappeler l'objectif de la séance du jour : à partir d'une liste de fiches (tirée des discussions et propositions des différents GT), la CLDR va devoir valider la liste des fiches-projet pour le PCDR. Le BE précise que bien que cette étape semble être un « retour en arrière » au vu des discussions très précises qui ont déjà émergé sur certains projets, c'est une étape essentielle. En effet, lors des dernières CLDR, un désaccord sur certaines fiches avait émergé.

Suite à la validation des fiches, la 2ème étape de la soirée sera l'identification des fiches les plus prioritaires. Ces fiches prioritaires seront détaillées, travaillées et précisées lors des prochaines CLDR.

Le BE revient brièvement sur la méthodologie générale.

Depuis +/- un an, des GT (organisés par le GREOVA) ont eu lieu et ont permis de cibler un certain nombre d'actions. Certaines de ces actions sont déjà en cours de réalisation ou seront mises en place rapidement (Action en Lot 0). La CLDR du jour ne reviendra pas sur ces actions en Lot 0, bien que le travail sur celles-ci continue à avancer. Les actions ne pouvant pas être mises en place toutdesuite car nécessitant des subsides et des projets plus ambitieux feront alors l'objet des fiches-projets en lot 1, 2 ou 3 (court, moyen et long terme). La liste de ces actions est donc projetée.

Une première remarque est faite par un membre de la CLDR qui précise que les souhaits émis lors de la précédente CLDR étaient de bénéficier d'exemples, de la part du BE, plus ambitieux et de plus grande envergure afin de ne pas minimiser les projets proposés. Le BE précise avoir bien entendu et pris note de cette demande. Il souhaite cependant valider aujourd'hui cette liste de fiches-projets et propose de présenter des références et exemples lors des prochaines CLDR (travail de précision des fiches choisies comme prioritaires), afin de sélectionner des exemples plus spécifiques et adaptés. Le contenu des fiches étant très général pour le moment, la programmation, la localisation et le détail des actions de chaque fiche sera l'objet des prochaines CLDR.

Liste des fiches :

A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
B. Installer des tours d'observation du paysage
C. Créer un parcours fitness
D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens
G. Créer un écolodge
H. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
I. Réaménager / Sécuriser les espaces publics
J. Développer les moyens de transport alternatifs
K. Développer les logements intergénérationnels
L. Créer des pavillons pour seniors autonomes
M. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
N. Créer une maison des jeunes
O. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance
P. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
Q. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
R. Développer / Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables
S. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

Deux fiches correspondent à des lieux (P. Aménager l'ancienne gare de Lierneux ; S. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont) alors que les autres présentent plutôt des choix programmatiques. Ces 2 fiches (P. et S.) pourront accueillir les programmes déjà ciblés dans les autres fiches. De la même manière, le BE précise également que certaines fiches pourront être mises en commun pour n'en former qu'une seule.

3) Choix de la CLDR sur les fiches à développer, à abandonner, à ajouter

Le BE propose aux membres qui le souhaitent de prendre la parole pour proposer des modifications de cette liste.

Un membre se questionne sur la disparition de la fiche sur la mise en sens unique d'une partie du centre de Lierneux. Le BE précise que ces informations leur avaient bien été transmises par le GREOVA, mais qu'elles sont trop précises et seront plutôt intégrées au moment de détailler l'une ou l'autre des fiches (par exemple la fiche I. Réaménager / Sécuriser les espaces publics). En tous les cas ce travail effectué a bien été récolté et préservé par le bureau d'étude et il sera ressorti au moment du travail sur chacune des fiches.

Un membre propose d'ajouter aux fiches P. et S., une fiche sur la réhabilitation du site de la Preux, en tant que fiche concernant simplement un lieu. Cette fiche a déjà fait l'objet de réflexion et discussions très poussées (voir point 5 du présent compte-rendu).

Une question est posée par un membre sur ce qu'est un écolodge. Le BE explique que c'est un espace pour accueillir les randonneurs pour une ou plusieurs nuits, avec eau et électricité à disposition. La particularité de ce petit local est qu'il se trouve dans un réseau plus large, ponctuant certaines routes touristiques. Un membre propose alors d'associer la création de l'écolodge à la création d'un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens.

Un membre pose la question des transports en commun. Il met en avant le fait que le bus s'arrête à Verleumont alors que pour inciter à l'utilisation des transports en commun, l'offre devrait aller d'une gare à une autre. Cependant, il note qu'il reste très compliqué de faire modifier les itinéraires du TEC. Il propose d'élargir la question des moyens de transport alternatifs en y intégrant les transports en commun.

Après une question d'un membre de la CLDR, le BE propose à M. Léonard de préciser le projet de création de 10 pavillons pour seniors autonomes. Un membre propose alors d'associer cette fiche à celle du développement de logements intergénérationnels.

Une question est posée sur la possibilité d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux. Le BE précise que la proposition était orientée notamment vers l'adaptation du système de chauffage. Un membre met en avant que la question de la performance énergétique est essentiellement technique et que la CLDR ne pourra pas intervenir dessus. Cette position ne fait pas l'unanimité. Il est alors proposé d'associer cette fiche à celle concernant la production et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Une suggestion est émise pour associer la création d'un espace muséal sur la santé mentale et la création d'un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels. Il est décidé de ne pas les associer et de garder cette possibilité pour la suite, lorsque les fiches seront détaillées plus précisément.

Un membre précise que le réaménagement des espaces publics devrait également inclure l'embellissement et le fleurissement des cimetières notamment.

4) Vote sur la liste des fiches projets

La liste finale est alors proposée au vote.

A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
B. Installer des tours d'observation du paysage
C. Créer un parcours fitness
D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge
G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
H. Réaménager / Sécuriser les espaces publics
I. Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun
J. Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes
K. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
L. Créer une maison des jeunes
M. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance
N. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
O. Réhabiliter et développer le site de la Preux
P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
Q. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

La liste est validée par tous les membres à l'unanimité.

5) Proposition d'un calendrier pour les prochaines rencontres et des fiches qui y seront développées (choix sur les premières fiches prioritaires)

Le BE propose alors que chacun puisse donner son avis pour choisir 5 ou 6 fiches qui seront prioritaires. M. Minet propose que chaque membre sélectionne 5 fiches qu'il considère comme prioritaires. Un tour de table sera ensuite fait pour écouter chaque proposition.

Un membre souhaite prendre la parole pour expliquer un projet porté par plusieurs citoyens. La réhabilitation du site de la Preux. Il s'agit d'une ancienne exploitation de coticule. Le site accueillait depuis longtemps la fête du coticule, mais elle a été délocalisée pour des raisons de sécurité. L'objectif est de réhabiliter le site en proposant un bâtiment qui serait un lieu d'accueil pour randonneur / visites patrimoniales … en lien avec l'atelier du coticule. Le but serait également d'y réintégrer la fête du coticule, en favorisant l'économie locale. Le site est le point de départ de ce gros projet, mais il est précisé qu'il serait tout-à-fait envisageable d'y intégrer d'autres communes.

Suite à cette présentation à tour de rôle, chaque membre liste les 5 fiches qu'il considère comme prioritaires. Il est proposé de prendre en compte également l'avis des suppléants qui sont invités à remettre leurs 5 préférences.

Six fiches sont alors choisies :

A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
J. Développer les logements intergénérationnels / Créer des pavillons pour seniors autonomes
N. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
O. Réhabiliter et développer le site de la Preux
P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

Le BE propose qu'ayant eu plus de voix, la prochaine CLDR traite de la fiche **G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir**. La décision est validée par l'ensemble des membres de la CLDR.

Le GREOVA précise alors que beaucoup d'informations sur cette thématique leur avaient été envoyées et qu'il serait bien de les relire avant la prochaine CLDR.

M. Minet propose la date du 7 juin pour la prochaine CLDR. Les membres n'émettent aucune remarque par rapport à cette date.

6) Divers

Le GREOVA rappelle qu'il y a deux grands GT en cours : le GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative » et le GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel »).

Le prochain GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel », qui a déjà été présenté dans sa globalité lors d'une réunion précédente, ciblera désormais l'une ou l'autre fiche en particulier à travailler (fiche qui sera annoncée aux citoyens au préalable par courriel). Quant au GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative », une prochaine réunion permettra de le présenter aux citoyens d'abord dans sa globalité avant les inviter à se focaliser sur l'une ou l'autre fiche bien précise qui le concerne. Il est aussi annoncé aux citoyens qu'un groupe d'action a été initié de manière autonome par certains citoyens afin de coordonner les associations communales. Au regard de la pro-activité des citoyens qui constituent ce GT « Coordination des associations », l'organisme accompagnateur (GREOVA) a choisi de le laisser évoluer de manière autonome, tant au niveau de son encadrement qu'au niveau de son administration (PV, etc.).

Un membre demande aussi ce qu'il est advenu du Groupe d'action TARPAN qui avait été activement mené l'été dernier par le GREOVA et les citoyens. Les agents du GREOVA précisent que les actions TARPAN reprendront au sein du GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel » lorsque la Commune aura concrétisé les premiers projets travaillés par les citoyens quant à la réhabilitation de ce réseau de promenades.

Liste des fiches-projets récapitulées par JNC (Lot 1, 2, 3)

A. Développer un pôle de recherches en haute technologies
B. Installer des tours d'observaGon du paysage
C. Créer un parcours fitness
D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
E. MulGplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens
G. Créer un écolodge
H. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
I. Réaménager / Sécuriser les espaces publics
J. Développer les moyens de transport alternaGfs
K. Développer les logements intergénéraGonnels
L. Créer des pavillons pour seniors autonomes
M. Créer un lieu pour accueillir des événements arGsGques et culturels
N. Créer une maison des jeunes
O. Améliorer la performance énergéGque des bâtiments communaux
P. Développer / Favoriser l'uGlisaGon d'énergies renouvelables
Q. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
R. Réaménager la maison de l'insGtuteur de Verleumont

PRIORISATION et RÉADAPTATION des FICHES par la CLDR
ACTIONS en 0 (en gras - si partiellement : *)
Adaptation des fiches en fonction de la CLDR du 3 mai 2018

A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning *

B. Installer des tours d'observation du paysage

C. Créer un parcours fitness

D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale *

E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons

F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge

G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir

H. Réaménager / Sécuriser les espaces publics

I. Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun

J. Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes

K. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels

L. Créer une maison des jeunes

M. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance

N. Aménager l'ancienne gare de Lierneux

O. Réhabiliter et développer le site historique, patrimonial, touristique et culturel de la Preux une maison citoyenne et de randonnée mettant le coticule à l'honneur

P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

Q. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont (réflexion)*

R. NP : **Valoriser et préserver l'environnement des villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique**

S. NP : **Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives**

Réunion plénière CLDR du 07 juin 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 07 juin 2018 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Auteur de programme (JNC) : Anne BAUSSON Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD

Représentants	**Effectifs**	**Suppléants**
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	**Guy MATHIEU**
	~~Gaston LEROUX~~	**Philippe MATHIEU**
	~~Vincent PEFFER~~ (excusé)	**Daniel TOURBACH**
Géographique		
Lierneux	~~Thomas ZINNEN~~	**François SALME**
Bra	**Vincent LEROUX**	**Ghislain LAPORTE**
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	~~Bernard BOTTY~~	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	~~Patricia MATHIE~~
Jevigné	**Diane NINANE**	**Séverine LEJEUNE**
Verleumont	**Jacques HENRY**	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	Pol CHEVOLET	**Raymond MATHIEU**
	~~Luc DETHIER (démissionnaire)~~	~~Jean-Marie CYPERS~~
	~~Huguette LALLEMAND~~	**Alain DANIEL**
	Patrick GERMAIN	~~Jacques JAMOYE~~
	~~Jean-Pierre DELWAIDE~~ (excusé)	~~Georges DUBOIS~~
	Lionel MERTENS	**Gabrielle HOURLAY**
	Xavier KAISER	**Henry NAVEAU**
	~~Nadia BET~~	~~Paul BRIOL~~
Membres des GT invités		
	- ~~Romain LACASSE~~ (excusé) - **Lionel LUGENTZ** - ~~Jean-Claude SERVAIS~~ - ~~André SAMRAY~~ (excusé) - ~~Jean-Pierre LANSIVAL~~ - ~~Gérard PAQUET~~	

1) **<u>Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2018</u>**

Le PV est approuvé unanimement. Une remarque est émise quant à l'envoi d'un « courriel aux citoyens » ; il s'avère qu'il ne s'agit pas de tous les citoyens de la commune, mais seulement des citoyens investis dans le PCDR, c'est-à-dire des membres des GT et de la CLDR.

2) **<u>Fiche-projet : « *Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir* » ; Présentation des éléments ressortis des GT et des projets de référence ;</u>**
<u>Travail sur le contenu de la fiche.</u>

Mme BAUSSON rappelle à tous que si cette fiche se constitue déjà de projets réalisables en lot 0 (dont le travail a déjà été amorcé au sein du GT *« Vie socio-économique, culturelle et associative »*), il serait aussi judicieux de lui donner la consistance d'une fiche de lot 1 en élargissant sa cible à des actions de plus grande ampleur (celles que l'on ne peut pas travailler en GT, faute de subsides), telles que la préparation de repas à base de produits locaux pour les collectivités (CPAS, crèches, maisons de retraite et écoles), l'adhésion aux *Communes De Commerce Equitable* (CDCE) et la mise à disposition d'un local de dépôt-vente (sans condition d'affiliation). Á cet effet, elle présente **3 projets concrétisés de référence**, **relatifs à la consommation en circuit-court** :

1) *Le Hall du terroir de Mouscron* (projet mené par la commune et avec le soutien, pour sa mise en œuvre, d'une asbl oeuvrant pour la réinsertion professionnelle) : travail de réinsertion professionnelle, communication adaptée, magasin ouvert 2 jours/semaine et marché, mise à disposition d'équipements professionnels, paniers fermiers, ateliers culinaires au sein des cuisines professionnelles.
2) *La Halle de Han* (*Centre polyvalent de compétences*, réalisé entre autres *via* un subside du *Développement rural* dans le cadre du PCDR de Tintigny) : caractère très social et accueil de toutes sortes de publics *via* un espace de vente et de distribution de produits locaux et fermiers, un studio de création assurant à toutes les activités du complexe une charte graphique cohérente, un lieu pour manger, un marché fermier et un espace de formation et d'insertion.
3) *Le ParkFarm à Bruxelles* (*Lieu de promotion de pratiques écologiques et d'initiatives citoyennes*) : ateliers thématiques, lieu pour événements, marché, lieu où manger, lieu où cultiver, possibilité de délocalisation (*via* un camion itinérant). Il s'agit d'un lieu où les citoyens peuvent se procurer des produits fermiers et locaux sous formes d'achats, tantôt *via* une affiliation à un GAC, tantôt *via* la simple fréquentation du marché.

Le GT *« Vie socio-économique, culturelle et associative »,* a jusqu'ici mis en évidence le souhait de commercialiser les produits locaux *via* des réseaux en circuits courts et donc, la nécessité d'un **local fédérateur (à construire, à aménager ou à rénover**). Mme BAUSSON propose maintenant aux membres de la CLDR que ce local puisse être « polyvalent ». **Parmi toutes les fonctions qui pourraient incomber à ce local, les idées suivantes sont ainsi proposées. L**es membres sont invités à modifier cette liste en direct (les conclusions et choix validés par la CLDR sont listés plus bas) :

- Magasin de vente de produits locaux (tous publics),
- Marché occasionnel,
- Lieu de stockage et de transformation des produits (cuisines professionnelles),
- Transformation des produits et distribution de repas aux collectivités,
- Locaux pour formations, réunions et événements,
- Point relais pour retrait des paniers fermiers du GAC,
- Cantine de produits locaux,
- Ateliers pédagogiques,
- Jardin potager communautaire,
- Signalétique et communication,
- Charte de gestion de la qualité des produits
- ….

Après une **brève explication de L. MERTENS sur le fonctionnement du GAC de Lierneux** désormais ouvert à de nouveaux adhérents (commandes par internet du mardi au vendredi – clôture et envoi des commandes aux fournisseurs de Lierneux et des communes limitrophes le vendredi soir – dépôt des productions, préparation et

vente des paniers le mardi soir chez *À Bra Kadabr'art*), les **remarques citoyennes qui s'ensuivent** sont celles-ci :

- **Concernant la <u>création d'un tel complexe polyvalent</u>** :
    - Il n'est **pas obligatoire de démarrer toutes ces activités d'un coup** ; plusieurs des projets complémentaires listés ci-dessus pourraient s'enchaîner petit à petit moyennant la garantie que les premiers sont rentables.
    - Au regard des **4 types d'activités différents** que présente la liste ci-dessus : « commercialisation directe (via magasin fermier, retrait de paniers ou marché) », « charte de gestion », « jardin potager communautaire » et « autres activités », une remarque est émise quant à la possibilité d'utiliser des salles déjà existantes sur la commune pour l'organisation des « autres activités ». Mais plusieurs membres trouvent qu'il serait **plus judicieux de tout fédérer au sein d'un même complexe**, et ce afin d'éviter les incohérences et les dispersions (d'organisation, d'agenda, de graphisme, *etc*.).
    - Un membre souhaite connaître le **montant de la part du subside qui fut celui du DR pour la création de la *Halle de Han* de Tintigny.**
    - L'ancienne **gare de Lierneux** est **citée comme lieu potentiel** où aménager ce complexe : lieu central, avec parking et terrain à proximité, et dont l'extérieur vient d'être entièrement rénové. Néanmoins, **plusieurs réserves** sont émises à cet effet : il faut veiller à ne pas dénaturer ce beau lieu dont tout l'intérieur est à rénover et qui pourrait prochainement incomber à un autre projet PCDR d'ampleur. En outre, ce futur complexe trouverait davantage sa place non pas au sein d'un bâtiment entièrement couvert, mais plutôt dans un **lieu où pourrait déjà s'installer un marché (présence d'un endroit couvert et possibilité d'installer les chalets communaux** qui n'impliquent aucun investissement financier et sont faciles à démonter en cas d'échec du projet) afin de susciter l'intérêt pour le marché, avant de construire une infrastructure. **Le *Pré du Renard***, qui dispose déjà au centre de Lierneux d'un préau couvert où pourraient se tenir ces chalets communaux, d'îlots, de places de parking et d'un potager communautaire, est **à nouveau cité comme alternative.** Ce choix de lieu **permettrait de tester le projet sans investir dans une grosse infrastructure dans un premier temps.**
    - Une autre alternative est proposée : le grand hall vide à l'entrée du *Zoning du Point du Jour*. Or, ce lieu appartient à un privé.
    - Il faut néanmoins veiller à ne pas anéantir les autres commerces du centre de Lierneux (la mesure s'impose). Par contre la piste consistant à introduire des produits locaux dans les supermarchés du centre (GB et Delhaize) est à abandonner car à la longue les producteurs n'y trouvent pas leur compte.
    - Concernant la création d'un **jardin communautaire** : cela impliquerait de pouvoir aussi **disposer d'un terrain à proximité du dit local**. La **pertinence du *Pré du Renard*** est à nouveau citée à cet effet.

- Concernant le **<u>choix à poser entre la création d'un magasin fermier ou d'un marché fixe hebdomadaire</u>** :
    - **L'idée – dans un premier temps – de créer un magasin fermier est refoulée** : en effet il est plus prudent de **d'abord constater une habitude de consommation** (*via* des marchés hebdomadaires au *Pré du Renard* par exemple) **avant d'envisager l'organisation d'un magasin**, qui impliquerait d'office une grosse organisation, du personnel, *etc*.
    - A. BAUSSON rappelle alors qu'à l'instar d'un des projets de référence présentés en début de séance, **ce magasin pourrait seulement être ouvert deux jours par semaine**. M. LEONARD rajoute qu'une **collaboration peut aussi exister avec le CPAS (travailleurs *article 60*), une asbl de réinsertion socio-culturelle ou encore des bénévoles.**
    - Il est rappelé que si le choix est posé sur une infrastructure ouverte (du genre préau au *Pré du Renard*) et que de la viande y est mise en vente, il faudra **veiller au respect de la chaîne du froid**. Il en va de même pour les légumes qui doivent éviter de geler en hiver. Concernant la viande, il s'agirait donc que les vendeurs disposent de **camions réfrigérés** ou que le lieu dispose

de **frigos adéquats. Mais** il est rappelé qu'i**l ne s'agirait *à priori* pas de suite d'un lieu de stockage** : la viande n'y transiterait que quelques heures (comme au sein de n'importe quel marché) et les légumes n'y seraient pas non plus stockés à long terme.

- Existe-t-il déjà une **liste des producteurs locaux** des alentours ? Oui, outre les annuaires existants du GREOVA et de la MT Haute Ardenne, L. MERTENS s'engage à faire parvenir au GREOVA sa liste des contacts locaux actifs en circuit-court.
- Suite à une question posée à L. MERTENS, ce dernier annonce que **la charge de travail qu'implique l'organisation hebdomadaire de marchés pour les producteurs du GAC (et les autres) ne garantit pas que ces derniers souhaitent ni puissent y participer chaque semaine**. En effet leur présence chaque semaine sur un marché implique qu'ils aient une quantité suffisante de produits et ne demande pas non plus la même implication (temps passé sur le marché). **Il faudrait donc élargir l'invitation à de nombreux producteurs des alentours afin d'être sûrs de pouvoir compter sur assez de fournisseurs chaque semaine mais aussi pouvoir demander directement l'avis des producteurs sur leurs besoins et possibilités.**
- S'ensuit une remarque qui cite déjà l'**existence à proximité d'un même marché hebdomadaire qui remporte beaucoup de succès** : celui de **Farnières (commune de Vielsalm),** qui dispose d'une infrastructure parfaite : grand parking et petits chalets.
- Aussi il serait peut-être **judicieux de directement poser la question aux producteurs : ont-ils le temps et est-ce de cela dont ils ont vraiment besoin au sein de la commune ?** Un **sondage** devrait être organisé à cet effet.
- **Le « Sous-rire » pourrait être utilisé** au sein de ce marché hebdomadaire ; il s'agirait d'un bon moyen pour initier les Liernieusiens à cette monnaie locale.
- Avant de pouvoir éventuellement concrétiser le projet d'un pool culinaire en circuit-court pour les collectivités, **une première collaboration pourrait être envisagée avec le CPAS : distribuer aux bénéficiaires des sortes de chèques-repas d'une valeur de 5 ou 10 sourires** afin de les inciter aussi à acheter sain et local au sein de ce marché hebdomadaire. Cette action aurait **l'avantage de faire connaître le « Sous-rire » aux personnes les plus précarisées dont le développement durable n'est pas forcément la première préoccupation.**
- Enfin, **un petit bar convivial pourrait agrémenter ce marché hebdomadaire** (« *L'apéro du* ... »).

- Concernant la **<u>distribution de repas préparé en circuit-court aux collectivités</u>** :
  - Plusieurs membres s'accordent sur le fait que **c'est par la jeunesse** – soit les générations futures – **qu'il faut commencer** : qu'il faut l'éduquer au circuit-court *via* la distribution de repas préparés « localement » à proposer **au sein des écoles, action à corréler avec les actuels programmes pédagogiques axés sur l'environnement, la limite du gaspillage**, *etc*.***** Si la demande actuelle des écoles n'est pas grande, c'est aussi dû aux actuels produits proposés aux enfants : uniquement des soupes.

    *****_Rencontre à la ferme des producteurs locaux, activités aux potager et verger communautaires, apprentissage intergénérationnel, etc._
  - La création d'un **pool communal de cuisiniers** à cet effet **impliquerait forcément de lourds coûts salariés** à long terme. Or le DR ne pourrait offrir qu'un seul subside pour ce projet, une seule fois.
  - Néanmoins **ce projet pourrait intégrer le prochain PIC 2019.** En effet M. LEONARD annonce qu'il est **prévu que le prochain Conseil communal doit statuer sur ce point** : la **transformation et** l'**extension de l'ancienne DEXIA** pourraient doter la commune d'une **nouvelle salle polyvalente / pour seniors** (à l'étage), ainsi que profiter aux bénéficiaires du **CPAS** et accueillir une nouvelle **cuisine collective équipée professionnellement**. Un pool de cuisiniers, qui seraient rémunérés par la vente de produits préparés, pourrait ainsi se charger de la préparation des repas pour les collectivités (CPAS, crèches et écoles communales/libres). Ce fonctionnement ne serait pas beaucoup plus onéreux que l'actuel système mis en place pour les repas du CPAS. **70 à 80 repas quotidiens** pourraient ainsi être fournis aux bénéficiaires du CPAS (prix à la carte selon les revenus, de 2 à 7 euros), aux crèches ainsi qu'aux écoles

communales et aux écoles libres qui le souhaitent. Enfin, les rations en trop pourraient être distribuées gratuitement aux plus démunis.

- Un membre insiste sur le fait que les coûts supplémentaires ne résident presque que dans la construction de la cuisine. Les écoles payant déjà des repas chauds (attention il n'existe aucun repas chauds scolaires, si ce n'est 3 soupes) à l'extérieur auront simplement une réorientation de ces coûts à effectuer et les salariés / cuisiniers seront payés exactement de la même façon.
- L'option la plus économique consisterait en l'**emploi d'un cuisinier professionnel qui s'entourerait de travailleurs *article 60* ou de bénévoles.**
- Si ce projet était retenu, un cahier des charges pourrait être établi d'ici la fin de l'année 2018.
- À plus long terme, cela engendrerait un **cercle vertueux** : accorder une plus grande place aux produits locaux **inciterait de nouveaux producteurs à s'installer sur la commune** et initier les enfants à la consommation locale **susciterait des vocations futures.**
- Attention, si ce projet venait à prendre une dimension transcommunale, il risquerait de tomber dans la collectivité, donc dans la nécessité de faire du chiffre ; on entrerait dès lors dans un système de consommation où la quantité primerait vite sur la qualité.

3) Choix posés

Après toutes ces remarques, les conclusions sont les suivantes :

- La CLDR souhaite majoritairement 2 actions dans le cadre de cette fiche, qui sont :
  - Le **besoin d'une infrastructure pour y organiser un marché fixe hebdomadaire,** dans un premier temps réalisable en lot 0 (possibilité de le mettre en place sans gros investissements : chalets communaux / utilisation du préau du Pré du Renard)
    PUIS - selon son succès ou non et en fonction de la demande - l'aménagement d'une infrastructure pérenne / complexe polyvalent dans le cadre du lot 1/2 du PCDR.
  - Le **besoin d'une transmission du « consommer local »** via la préparation par un **pool communal de cuisiniers** (dans des cuisines professionnelles) de **repas en circuit-court à distribuer aux collectivités.**

- Le GT *« Vie socio-économique, culturelle et associative »,* qui traite des actions citoyennes relatives aux circuits-courts, est invité à réaliser les actions suivantes :
  - **Etablir une liste exhaustive des producteurs** en circuit-court de Lierneux et des communes des alentours.
  - **Sonder leurs possibilités** (fréquence, organisation...) **et souhaits/attentes** *via* un questionnaire *Google Forms*.

  - **Prendre contact avec le CPAS** concernant, dans un premier temps, la **possibilité d'allouer une dizaine d'euros par mois par bénéficiaire à des chèques-repas « Sous-rire », à utiliser au sein de ce futur marché fixe hebdomadaire**, et dans un second temps concernant la distribution en circuit-court des repas des bénéficiaires.
  - **Les encourager à s'inscrire sur le site internet du « Clic local ».**

- La Commune, dans un second temps et **si le projet de distribution en circuit-court aux collectivités est retenu**, pourrait aussi **sonder toutes les collectivités** à cet effet, *via* un courrier.

- Le lieu le plus opportun et le plus central, muni d'un espace vert et d'un parking, dans un premier comme dans un second temps, est à l'unanimité le **Pré du Renard, au centre de Lierneux** (moyennant évidemment des horaires de soirée qui ne dérangeront pas les résidents).

La CLDR valide ces actions à l'unanimité (fiche G) :

LOT 0 :

- Questionner les producteurs sur les besoins.

- Mettre sur pieds un marché avec les infrastructures existantes (chalets de la commune …).
- Contacter le CPAS.

LOT 1 /2 /3 :

- Construire ou adapter une infrastructure pérenne pour accueillir notamment un marché.
- Installer une cuisine collective pour distribuer aux écoles, crèches, CPAS …

LIEUX ENVISAGES :

- Pré du Renard.

4) <u>Divers</u>

- Afin d'initier les Liernieusiens au **« Sous-rire** », cette monnaie citoyenne s'invitera au bar prévu lors de la soirée cinéma plein air du 20 juillet.
- La **prochaine CLDR** de la rentrée, dont la date est encore à déterminer, s'attardera sur la fiche consistant à développer le **projet de mise en valeur du site de La Preux (à Sart).**

Réunion plénière CLDR du 20 novembre 2018

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

———

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 20 novembre 2018 à 19h00
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Représentants	**Effectifs**	**Suppléants**
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	**Guy MATHIEU**
	~~Gaston LEROUX~~	**Philippe MATHIEU**
	~~Vincent PEFFER~~ (excusé)	~~Daniel TOURBACH~~
Géographique		
Lierneux	~~Thomas ZINNEN~~	**François SALME**
Bra	~~Vincent LEROUX~~ (excusé)	**Ghislain LAPORTE**
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	~~Bernard BOTTY~~	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	~~Patricia MATHIE~~
Jevigné	~~Diane NINANE~~ (excusée)	~~Séverine LEJEUNE~~
Verleumont	~~Jacques HENRY~~	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	~~Pol CHEVOLET~~ (démissionnaire)	**Raymond MATHIEU**
	~~Luc DETHIER~~ (démissionnaire)	~~Jean-Marie CYPERS~~ (démissionnaire)
	~~Huguette LALLEMAND~~	~~Alain DANIEL~~ (excusé)
	Patrick GERMAIN	~~Jacques JAMOYE~~
	Jean-Pierre DELWAIDE	~~Georges DUBOIS~~
	~~Lionel MERTENS~~	**Gabrielle HOURLAY**
	~~Xavier KAISER~~	~~Henry NAVEAU~~
	~~Nadia BET~~ (démissionnaire) ~~GROMMERCH Marielle~~ (démissionnaire)	~~Paul BRIOL~~
Membres des GT invités		
	~~Romain LACASSE~~ ~~Lionel LUGENTZ~~ ~~Jean-Claude SERVAIS~~ **André SAMRAY**	

	~~Jean-Pierre LANSIVAL~~ ~~Gérard PAQUET~~

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2018

Le PV est approuvé unanimement.

2) Récapitulatif des actions menées et en cours en cette fin d'année 2018

Après que M. MINET ait ouvert la réunion, Mme EVRARD récapitule auprès des membres de la CLDR toutes les décisions prises en 2018 dans le cadre de l'élaboration du PCDR de Lierneux.

Le lot 0

Concernant la remarque émise par Mme EVRARD quant à l'action du lot 0 priorisée en numéro un par le Collège de novembre 2017, c'est-à-dire le « ***Soutien de la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitants des villages sécurisés et conviviaux*** », et relative au peu d'incidence qu'a pu avoir le groupe de travail qui lui avait été consacré le 8 mars 2018, il est précisé que des îlots et des zones d'évitement ont été placés en divers lieux de la commune suite à la visite de Mme DOCTEUR (DGO2 - mobilité) et de sa rencontre avec la CCATM. Quant à la fiche du lot 0 consistant à « ***Garantir la préservation de l'architecture locale/du patrimoine architectural par une charte*** », il est précisé que cette charte est bien en gestation au sein de réunions de la CCATM.

Les actions menées et en en cours en faveur du circuit-court, relatives à la fiche du lot 0 *« **Créer un lieu d'accueil pour le Comité de Développement Local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives** »* sont aussi réexpliquées, c'est-dire :

- la fiche du ***lot 1*** actuellement élaborée par l'auteur de programme JNC (*« Développer les réseaux des circuits-courts et produits du terroir via la création d'une infrastructure pour marché fixe hebdomadaire et la création d'un pool communal de cuisiniers de repas en circuit-court à distribuer aux collectivités »)* ;
- les trois projets du lot o en éventuelle collaboration avec les communes de Gouvy, Vielsalm et Trois-Ponts et la Maison du Tourisme Haute Ardenne *(« Signalétique routière des exploitations du terroir », « Logo local et qualitatif des produits artisanaux et alimentaires Haute Ardenne »* et « *Fermes ouvertes »*) ;
- le Groupe citoyen autonome menés en faveur du « *Carrefour des associations* ». Vu la difficulté pour les citoyens de fédérer ces dernières, ce GT est actuellement mis entre parenthèses et sera reproposé à un moment plus opportun, à l'occasion des jours blancs du mois de juin par exemple.
- Enfin, le premier « *Dépann'Café »* qui s'est tenu le dimanche 18 novembre 2018 au Vicinal, encadré par les citoyens, et qui a permis 25 réparations. Le prochain sera à nouveau à promouvoir dans le prochain bulletin communal.

Concernant la *« **Valorisation et la préservation de l'environnement, des villages et de leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'information et charte touristique** »*, tous les membres valident la « *Charte de bonne conduite environnementale et touristique* » rédigée par M. GERMAIN ? Mme EVRARD propose de demander au GREOVA de se charger de sa traduction en anglais, allemand et néerlandais avant que la commune procède à son impression puis à sa distribution dans tous les lieux concernés. M. LEONARD rappelle aussi que le prochain bulletin communal paraîtra bientôt et qu'un nouvel article *Natagora* pourrait être rédigé à cet effet, comme ce fut le cas pour le dernier. Le point est ensuite fait sur les *« Actions menées en faveur du réseau TARPAN »*:

- la majorité des balades TARPAN ont été passées en revue. Il ne reste plus qu'à charger les ouvriers communaux des petites améliorations/réparations souhaitées. M. MINET s'engage à leur faire part du récapitulatif de ces réparations au brigadier concerné au plus vite. Mme DAUBY souhaite faire partie du groupe de bénévoles pouvant veiller au bon entretien des balades TARPAN de Bra, moyennant évidemment cette collaboration indispensable de la commune. Un appel aux bénévoles sera lancé pour les autres villages dans le prochain bulletin communal.
- le nouveau panneau d'accueil TARPAN a été placé à Bra. Les panneaux de mise en valeur du patrimoine de la balade 10 ont été livrés, il ne manque plus qu'à les placer in situ devant les lieux concernés. Un balisage temporaire (officieux) en adéquation avec le nouvel itinéraire de cette balade a aussi été mis en place à l'occasion des dernières Journées du Patrimoine.

- la réhabilitation de la balade 11 de Bra est actuellement en suspens. Comme la balade 10, il s'agira d'abord d'y recréer un balisage (officieux, car temporaire) en adéquation avec son nouvel itinéraire. Les membres s'accordent sur le fait que cette balade ne doit pas spécialement faire l'objet de panneaux de mise en valeur de son patrimoine.
- la nouvelle balade que les citoyens souhaitent créer à Sart est en suspens. En cause : une indisponibilité du personnel et les lourdes exigences du CGT pour la création d'une balade officielle. Il s'agira donc d'en créer une « officieuse », sans autorisation ni subside du CGT, mais celle-ci ne pourra dès lors pas apparaître dans les documents officiels TARPAN.

Enfin, Mme EVRARD continue à récolter petit à petit les divers travaux et recherches des citoyens, dont les contenus sont relatifs au patrimoine architectural, historique et environnemental, et qui pourraient un jour faire l'objet de créations de « *Panneaux de mise en valeur de la commune* ».

Mme EVRARD reparle des graphismes gratuits qu'*Adalia* propose aux communes en faveur des « *Parcs et cimetières phyto O* ». La CLDR soutient ce projet. La prochaine autorité communale pourrait dès lors prendre en compte la possibilité d'imprimer ces panneaux à placer dans les cimetières, ainsi qu'à mettre à la disposition des citoyens quelques outils à bas prix pour leur entretien.

Enfin, un nouveau projet à mener en lot 0 en faveur de la « *Réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal* » est en cours. Il sera d'ailleurs présenté en cette présente réunion par M. SALME, qui en a imaginé le premier jet avec son épouse.

Relativement à la mise en valeur du patrimoine environnemental, M. GERMAIN rappelle le projet citoyen en faveur du **projet miroir** du **lot 1** relatif à la ***« Création de Maisons de randonneurs à Verleumont et à Sart (site de La Preux)»***, qui devait normalement faire l'objet d'une présentation devant l'auteur de programme JNC en CLDR. Mme EVRARD lui répond que ce projet n'est pas du tout abandonné puisqu'il a été priorisé en lot 1, mais qu'il est plus judicieux d'inviter M ? LUGENTZ à faire cette présentation lors de la prochaine CLDR, lorsque l'auteur de programme JNC sera présent.

Concernant la « ***Création ~~d'un parcours vitae dans la nature et~~ des observatoires de paysage*** », Mme EVRARD rappelle aux membres que l'idée du parcours vitae a été abandonnée au profit d'un espace sportif en plein air plus visible et plus centralisé (dans un parc par exemple et à proximité des écoles). Le contenu de futurs panneaux / tables d'orientation sont actuellement en cours de création par les citoyens. Enfin, la création d'un réel observatoire du paysage, muni d'une tour, pourrait finalement faire l'objet d'une fiche du **lot 1, 2 ou 3.**

Enfin, Mme EVRARD rapporte aux membres que le projet de ***~~« Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du Randonneur »~~*** a été abandonné en faveur de celui de la mise en valeur du site de La Preux intégré dans le projet précité ***« Création de Maisons de randonneurs à Verleumont et à Bra (site de La Preux)»***, *à* vocation patrimoniale, touristique et citoyenne. Enfin, la fiche consistant à **« *Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale »*** n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion ; quant à celle consistant à ***« Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies »,*** elle est finalement devenue la priorité du lot (mais n'est pas encore à l'étude par l'auteur de programme JNC).

Les lots 1, 2 et 3

Mme EVRARD rappelle aux membres que suite à un désaccord entre certains membres quant au contenu de certaines fiches-projets, l'auteur de programme JNC a été invité lors de la CLDR du 26 mars 2018 à analyser leur cohérence par rapport aux spécificités communales et à proposer des fiches du lot 1,2 ou 3 de plus grande envergure. S'en était suivie lors de la CLDR du 23 mars 2018 (avec JNC) un maintien du listing et de la priorisation des fiches du lot 0, mais une re-validation des fiches-projets de slots 1, 2 et 3, dont la liste s'est alors présentée ainsi :

Priorisées en lot 1 :

- 1.1 «Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning » ;
- 1.2 «Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir» ;
- 1.3 «Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes»
- 1.4 «Aménager l'ancienne gare de Lierneux » ;
- 1.5 «Réhabiliter et développer le site de la Preux » ;
- 1.6 «Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux ».

Non priorisées pour l'instant, mais au sein des lots 1, 2 ou 3 :

-« Installer des tours d'observation du paysage » ;
-« Créer un parcours fitness » ;
-« Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale » ;
-« Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons » ;
-« Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge» ;
-« Réaménager / Sécuriser les espaces publics» ;
-« Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun» ;
-« Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels» ;
-« Créer une maison des jeunes» ;
-« Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance» ;
-« Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont».

Un membre demande ce qu'il est advenu d'un projet abordé au Groupe de Travail Sécurité et mobilité du 8 mars 2018, relatif à la création d'un contournement de Lierneux en collaboration avec la CCATM. Mme EVRARD lui répond que cette action pourra s'intégrer dans la vaste fiche ***« Réaménager / Sécuriser les espaces publics».***

3) Composition CLDR

Mme EVRARD rappelle aux membres la nécessité de modifier le quart communal de la CLDR à l'aube de cette nouvelle législature et précise que les membres démissionnaires effectifs et suppléants devront être remplacés. La Commune procédera à cet effet à un appel aux candidats en respectant les critères de représentativité démocratique exigés par le ROI dans sa sélection. Notons que dans le cas d'un démissionnaire effectif, la priorité sera accordée à son suppléant pour le remplacer. Mme EVRARD invite déjà les membres au bouche à oreille afin d'attirer des nouveaux membres motivés au sein de la CLDR. Une réunion se tiendra en décembre avec M. SAMRAY (nouvellement Bourgmestre de Lierneux) afin de redéfinir le ROI et la composition de la Commission. M. GERMAIN propose que le travail de la CLDR soit communiqué et expliqué à la population dans le prochain bulletin communal.

4) Présentation du projet du lot 0 « *Réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal* » par M. SALME

Si ce n'est l'objection relative à la création d'une mare qui pourrait s'avérer dangereuse pour les enfants et une préférence dès lors pour un système de dalles sur plots à poser dans un peu d'eau (rappelons que l'eau est nécessaire pour attirer les oiseaux) ou pour des fontaines en acier dont l'esthétique collerait parfaitement avec la présence du vieux tram, la majorité des membres approuvent la partie du projet relative à la restauration de l'écosystème du lieu. Par contre, la partie du projet relative à la création d'un nouveau parking pour le Vicinal dans la zone verte du parc ne fait pas l'unanimité, et ce même si cette zone verte est agrandie. En cause : des raisons esthétiques (en plein milieu du parc), mais aussi pratiques (puisque ce parking serait à proximité de la zone de jeux des enfants). L'avis de tous ne fait pas l'unanimité quant à un autre emplacement pour ce parking : près de la gare (mais trop loin de la salle du Vicinal pour les PMR), le long de la route (avec dalles en bétons pour délimiter l'accès des voitures sur la pelouse, mais trottoirs alors envahis en défaveur des piétons) ou devant l'appartement du Vicinal (mais empiéterait sur la zone privée du locataire et générerait pour lui des nuisances nocturnes), ou derrière l'atelier. Une autre piste d'emplacement à développer serait le long du tram, côté route. Tous les membres s'accordent alors pour trouver à l'avenir une meilleure solution quant à l'emplacement de ce nécessaire nouveau parking, ce projet n'étant encore en rien figé. Notons enfin que le projet sera davantage développé, il faudra consulter le restaurateur de *l'Atelier* qui exerce son activité dans le parc. M. GERMAIN attire enfin l'attention sur certains allergènes (armoise et noisetier) à éviter près de ce restaurant. M. LEONARD précise qu'il faut procéder par étape : après avoir consulté cette CLDR, il s'agira ensuite de présenter le projet au Collège, puis seulement au restaurateur si sa concrétisation est envisagée.

5) Perspectives prochaines CLDR

Mme EVRARD clôture la réunion par une invitation des membres à la prochaine interCLDR organisée par le GREOVA, qui mettra à l'honneur la mobilité douce, prévue le jeudi 13 décembre à 17h à la Maison communale d'Aywaille. Elle précise aussi que la prochaine CLDR de Lierneux, début 2019, permettra à M. LUGENTZ de présenter son projet de « ***Réhabilitation du Site de La Preux à Sart((Maison du Randonneur)*** » (**lot 1**) devant l'auteur de programme JNC.

Documents distribués en séance :
Récapitulatif de l'année 2018

Novembre 2017

- Le Collège s'est positionné sur l'ordre de priorité à accorder aux actions à mener **en lot 0**

Le Collège,
Prend acte du mail reçu du service PCDR du GREOVA le 31.10.2017 relatif à la liste des actions, reprise en 8 fiches, qui sera bientôt proposée aux citoyens lors des prochains GT ;
DECIDE de donner suit leur ordre de priorité pour les différentes actions :

1 – ***Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitants des villages sécures et conviviaux.***
➔ **Réalisé mais le GT du 8 mars mené avec la CCATM a eu peu d'incidence.** Quid?

2 - ***Garantir la préservation de l'architecture locale/du patrimoine architectural par une charte.***
➔ **Non réalisé.**

3 – ***Créer un lieu d'accueil pour un Comité de Développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.***
➔ **Plusieurs actions menées :**

- Fiche actuellement développée en lot 1 par JNC (a fait l'objet de la CLDR du 27 juin 2018) : ***Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir via la création d'une infrastructure pour marché fixe hebdomadaire et la création d'un pool communal de cuisiniers de repas en circuit-court à distribuer aux collectivités.***

- Actions citoyennes lot 0 de renfort du circuit-court projetées en collaboration avec la Maison du Tourisme Haute Ardenne et les communes de Gouvy et de Vielsalm (Trois-Ponts n'a pas répondu) :
Projet signalétique routière des exploitations du terroir,
Projet logo local et qualitatif des produits artisanaux et alimentaires Haute Ardenne,
Projet Fermes ouvertes.

- GT mené par MM. CHEVOLET et GERMAIN en faveur du carrefour des associations mais rencontre des difficultés pour fédérer autour d'un projet concret les associations de la commune – mis entre parenthèse pour le moment.

- 1er *Dépann'Café* organisé au Vicinal le dimanche 18 novembre 2018.

4 – ***Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêts par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'information et charte touristique.***
➔ **Plusieurs actions menées :**

- Charte touristique de préservation de la nature réalisée par M. GERMAIN : reste à l'imprimer et à la distribuer dans tous les lieux concernés (OT, gîtes, etc.). *Cf. Annexe 1 p.7*

- Majorité des réhabilitation des balades TARPAN passées en revues ; reste la prise en charge et concrétisation par la commune des petits travaux d'amélioration (rénovation du balisage, renforcement des poteaux etc…) – M. Minet transmet actuellement cette liste au service concerné.

– **Panneaux de mise en valeur du patrimoine (chapelles) de la balade 10 de Bra finalisé**s mais doivent encore être placés ET **nouveau panneau d'accueil TARPAN mis en place à Bra (inauguration prochainement prévue).**

- Réflexion aboutie sur la modification du tracé balade 11 de Bra mais il n'existe pas encore de contenu patrimonial pour cette balade et les balises doivent être changées pour que la modification de l'itinéraire soit effective.

- **Nouvelle balade de Sart à créer en suspens.** En cause : indisponibilité du personnel et exigences du CGT quant à la création d'une nouvelle balade.

- Disponibilité d'un groupe de bénévole pour l'entretien des balades tarpan et du petit patrimoine. ➔ Lancer prochainement à cet effet un appel dans le BC. Pas encore réalisé.

- Contenus informatifs liés au patrimoine architectural, historique et environnemental actuellement étoffé par les citoyens des Gt dans le but de créer des panneaux points d'intérêt à placer sur les éléments architecturaux, dans la nature ou près de certains points d'intérêt.

- **Possibilité de bénéficier de graphisme gratuit pour divers sortes de panneaux de sensibilisation aux parcs et cimetières phyto 0** – ne reste plus qu'à les imprimer sur panneaux réels et à les placer.
Cf. Annexe 2 p.8
+ Achat communal d'outils à 1 euros pour inciter les citoyens à entretenir les cimetières (non réalisé)

- Diffusion concrétisée de conseil Natagora dans le dernier bulletin communal. *Cf. Annexe 3 p.9.*

- Projet du lot 0 en création : ***Réhabilitation de l'écosystème du Parc du Vicinal*** **(imaginé par M. et Mme SALME, A. DANIEL et D. NINANE) : <u>présenté en CLDR du 20 novembre 2018</u>**

5 - ***Créer un parcours vitae dans la nature et des observatoires du paysage.***
➔ **Idée du parcours vitae abandonné : démodé ;** besoin d'un espace sportif en plein air plus visible et plus centralisé (dans un parc par exemple et à proximité des écoles).
➔ **Contenu de futurs panneaux à placer sur les sites paysagers en cours de création.**
➔ **La création d'un réel observatoire du paysage (avec une tour) pourrait faire l'objet d'une fiche du lot 1, 2 ou 3.**

6 – ***Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du Randonneur.***
➔ **Projet abandonné pour un autre, plus important, imaginé par des citoyens, qui sera développé par JNC lors de la 1ère CLDR de 2019 :** ***Projet de mise en valeur du site de La Preux à Sart (à vocation patrimoniale, touristique et citoyenne).***

7 – ***Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale.***
➔ **Non réalisé.**

8 – ***Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies.***
➔ **Passée en lot 1. Non réalisée.**

<u>CLDR du 8 février 2018</u> (sans JNC)
-Passage en revue des priorités énumérées ci-dessus.
-Au regard du désaccord de certains membres quant au contenu de certaines fiches-projets, l'auteur de programme JNC sera invité à la prochaine CLDR du 26 mars 2018 pour analyser leur cohérence par rapport aux spécificités communales et proposer des fiches du lot 1,2 ou 3 de plus grande envergure.

<u>CLDR du 23 mars 2018</u> (avec JNC)
-Maintien du listing et de la priorisation des fiches du lot 0.
-Mais re-validation des fiches-projets qui feront l'objet des **lots 1, 2 ou 3 du PCDR** :

Liste globale finale proposée au vote :

-Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
-Installer des tours d'observation du paysage
-Créer un parcours fitness
-Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
-Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
-Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge
-Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
-Réaménager / Sécuriser les espaces publics
-Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun
- Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes
-Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
-Créer une maison des jeunes
-Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance
-Aménager l'ancienne gare de Lierneux
-Réhabiliter et développer le site de la Preux
-Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
-Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

-Identification des fiches-projets les plus prioritaires du **lot 1** :
Liste des fiches-projets prioritaires :

1. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
2. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
3. Développer les logements intergénérationnels / Créer des pavillons pour seniors autonomes
4. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
5. Réhabiliter et développer le site de la Preux
6. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

CLDR du 7 juin 2018 (avec JNC)
- Choix posés : la CLDR souhaite majoritairement 2 actions dans le cadre de la fiche-projet
2. « ***Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir » :***

1) Le ***besoin d'une infrastructure pour y organiser un marché fixe hebdomadaire,*** dans unpremier temps réalisable en lot 0 (possibilité de le mettre en place sans gros investissements : chalets communaux / utilisation du préau du Pré du Renard)
PUIS - selon son succès ou non et en fonction de la demande - l'aménagement d'une infrastructure pérenne / complexe polyvalent dans le cadre du lot 1/2 du PCDR.

Le ***lieu le plus opportun et le plus central***, muni d'un espace vert et d'un parking, dans un premier comme dans un second temps, ***est à l'unanimité le Pré du Renard***, au centre de Lierneux (moyennant évidemment des horaires de soirée qui ne dérangeront pas les résidents).

➔ **Le GT « Vie socio-économique, culturelle et associative », qui traite des actions citoyennes relatives aux circuits-courts, devait réaliser les actions suivantes :**

- Etablir une liste exhaustive des producteurs en circuit-court de Lierneux et des communes des alentours.
➔Réalisé

- Sonder leurs possibilités (fréquence, organisation...) et souhaits/attentes via un

questionnaire Google Forms.
➔Réalisé mais peu de succès (seulement 14 réponses sur 40 producteurs concernés)
➔Alternative en collaboration avec la FRW pour les communes de la MT HA : organiser une grande rencontre des producteurs Haute Ardenne.

- Prendre contact avec le CPAS concernant, dans un premier temps, la possibilité d'allouer une dizaine d'euros par mois par bénéficiaire à des chèques-repas « Sous-rire », à utiliser au sein de ce futur marché fixe hebdomadaire, et dans un second temps concernant la distribution en circuit-court des repas des bénéficiaires.
➔Réalisé, mais aucune réponse du CPAS.

- Les encourager à s'inscrire sur le site internet du « Clic local ».
➔Non réalisé.

2) Le ***besoin d'une transmission du « consommer local »*** via la préparation par un ***pool communal de cuisiniers*** (dans des cuisines professionnelles) de ***repas en circuit-court à distribuer aux collectivités.***

La Commune, dans un second temps et **si le projet de distribution en circuit-court aux collectivités est retenu**, pourrait aussi **sonder toutes les collectivités** à cet effet, *via* un courrier.

<u>CLDR du 20 novembre 2018</u> (avec JNC)
- **Récapitulatif des actions** menées et toujours en cours en 2018 ; éventuelles remarques.
- Perspectives 2019.
- **Présentation du projet du lot 0** :« ***Réhabilitation de l'écosystème du Parc du Vicinal*** »

- l'asbl ECOSEM de LLN propose des prix tout à fait abordables en matière de **plantes indigènes** : sachet de 205g pour 50m². Rem. : pour les **espèces sur les murs** : certaines espèces peuvent aussi se trouver facilement dans la nature (la tanaisie par ex.).
- Eviter les ~~**fruits qui tombent**~~ ; privilégier seulement des **arbustes fruitiers** (noisetiers et sureau).
- Eviter ~~**plantes à odeur fétide**~~ (ou alors seulement à l'arrière du bâtiment où ça ne gênera personne).
- Pour la **mare** : privilégier une bâche pour calfeutrer la zone par rapport à l'habitation en bordure (pas une ~~manne avec argile~~) et nécessité de la sécuriser par un **grillage** à noyer dans les plantes. Elle pourrait aussi **devenir une zone didactique** (si projet « jeunesse » concrétisé à la gare : insectes aquatiques, libellules, batraciens, tritons, grenouilles…- accès possible pour une visite sur le côté du talus en pente faible).
- Faire un **pré fleuri** sur tout le **talus derrière l'atelier**, dans le virage (facile : 1 fauche par an) à l'endroit où étaient à la base prévus les ~~**cotonéasters.**~~

Rem. : À semer entre 15 avril et 15 mai 2019, ou fin août – septembre 2019 : terre préparée nue, pas trop riche, passée au rateau avant semis.
- Privilégier la **vigne vierge sur les murs** et-pas le ~~**lierre**~~ (ne s'incrustera pas dans la pierre).
- Alternative aux ~~**tours à hirondelles**~~ (qui fonctionnent mal selon AVES et la LRBO) : **nids artificiels** (200 nids pour 5000 €) avec planches pour éviter que les fientes tombent des corniches.

Rem. : il s'agit de nids **à hirondelles** (de fenêtres et de cheminées) et **à martinets** conçus pour éviter que les moineaux y entrent.
- Privilégier le **buis**, qui peut attirer des **centaines d'oiseaux** (lui donner une base de départ si on veut éviter de devoir le tailler par après) et les bacs à eau pour qu'ils s'y lavent.
- Planter de nouveaux arbres : **1 buis et 1 châtaignier** d'une certaine hauteur, ou 1 **noyer**. Et **1 saule** près du nichoir. (Eviter le ~~**bouleau**~~, local certes, mais qui n'attire que les pies et corneilles.) Et si un jour le parc s'ouvre à la jeunesse : pourquoi à un endroit qui ne gêne pas un arbre à ½ tige ou à haute tige (pommier).
- **Abattre** les **2 ou 3 arbres** qui n'évolueront plus car trop gros autres autour d'eux.

- Pour le **passage en voiture et le nouveau parking** : la présence du pylone électrique gênerait si ce passage était totalement perpendiculaire, donc mieux l'aménager **en quinconce** ; éviter un ~~**grillage au sol**~~ laissant passer l'eau (difficulté à y marcher pour les invités de la salle) – privilégier une **dolomie.**
- **Hôtel à insectes** oui – ~~**abeilles**~~ non (sécurité).
- Pour la **haie mitoyenne** avec le voisin, qui sera entretenue par la commune : ne pas couper l'actuelle ; planter une nouvelle **de hêtre ou de charme** un peu plus en avant (sur 30 cm de part et d'autre de la clôture), et y intégrer pour casser la linéarité un noisetier ou un sureau. Couper l'autre un an plus tard pour ne pas embarrasser le voisin.
- Dans le **petit talus/fossé du parking actuel : placer framboisiers, noisetiers.**
- Problème des **mouches** : diminuera, mais la proximité de la ferme ne sera pas résolue.
- La présence d'une **fontaine** et de **lumière** au niveau du passage et parking à créer impliquera une **nouvelle liaison électrique** vers le Vicinal.

et **demande d'approbation** en tenant compte des remarques suivantes :

- Rendre la haie parallèle aux tuyas libre, en y intégrant plusieurs essences.
- Ne pas privilégier que le buis, qui n'attire pas les hirondelles.
- Tenir compte que les nids à insectes attirent exclusivement les abeilles (inoffensives).
- Tenir compte que le sureau peut nuire aux bovins de la ferme adjacente au parc.
- Privilégier les plants locaux et favoriser ainsi le commerce local.
- MAIS Tenir compte des conseils de NATAGRIWAL, son contact avec l'asbl de LLN (qui distribue certains plants) collaborant avec Gembloux qui procède régulièrement à des prélèvements de sols.
- Eviter certains mariages de plantes ; tenir compte de l'effet invasif du sureau.
- Ne pas oublier la bourrache, qui repousse les insectes et qui est une ressource locale.
- Garder la perspective entre la gare et les anciens ateliers du Vicinal en déplaçant le saule pleureur souhaité.
- Ne pas oublier le laurier, qui monte haut et dont les baies attirent de nombreux oiseaux.
- Laisser grandir plus haut la haie située le long de la ferme.

➔ **Tout cela impliquerait le travail d'un entrepreneur.**

- **Peser le pour et le contre** quant à la présence d'un **nouveau parking** dans le projet :

Les –	**Les +**
-Envahirait la zone verte	-Les invités ne se parqueraient plus sur la pelouse (pelouse = bourbier si pluie)
-Restreint la zone de jeux pour enfants	-Faciliterait l'accès de la salle aux PMR (et même problème si alternative du P plus près de la gare que de la salle)

Prochaine interCLDR du jeudi 13 décembre 2018

- En fin d'après-midi, à l'Administration communale d'Aywaille. La convocation officielle vous parviendra sous peu.
- Mise à l'honneur de la mobilité douce : avec des interventions sur le réseau RACK, le réseau à points-nœuds et le RAVeL de l'Amblève.

1ère CLDR de 2019 (avec JNC)

- Convocation et ordre du jour à faire suivre par JNC.
- Actualisation de la CLDR (nouveau ¼ communal et remplacement des 2 démissionnaires).
- Présentation devant JNC du projet relatif à la fiche ***5. Réhabiliter et développer le site de la Preux à Sart*** (L. LUGENTZ).

Annexe 1
CODE DE BONNE CONDUITE

Vivez, et laissez vivre : vous cherchez la quiétude, ne la détruisez pas.
Emportez un sac à déchets avec vous. Et utilisez-le.
Ne faites du feu qu'aux endroits prévus, en tenant compte des arrêtés d'interdiction éventuels.
Ne fumez pas. Outre le danger d'incendie, ça éloigne le gibier que vous pourriez observer.
Parlez peu, et ne hurlez pas. On sait que vous êtes là.
Si vous ne pouvez plus vous en passer, mettez au moins votre portable en veille discrète.
Ne piétinez pas tout. Beaucoup de richesses sont à vos pieds.
Tout chien chasse, même Choupinou le Yorkshire : tenez votre compagnon en laisse. Et si, malgré tout, vous décidez de lui laisser un peu de liberté, faites-le dans une zone de pâtures inoccupées.
Respectez les clôtures et, en tout cas, pensez à les refermer si vous devez parcourir un enclos.
Vous avez le droit de ne pas aimer la chasse, pas celui de vous exposer inutilement : consultez les valves d'information, et tenez compte des messages de danger rencontrés en chemin.
Le domaine public n'est pas un circuit : si vous utilisez un engin à roues, tenez compte des autres usagers.
En respectant autrui, c'est vous que vous respectez ; en protégeant l'environnement, c'est vous que vous protégez. Pensez-y.

Annexe 2
Site ADALIA : sensibilisation aux parcs et cimetières phyto 0 : panneaux et dépliants (graphisme et adaptation gratuits)

Concernant la gestion écologique des espaces verts:
- 7 panneaux thématiques (A2) à installer "sur site" pour illustrer les aménagements suivants: Prairie fleurie ; pré de fauche ; tonte différenciée ; haie diversifiée ; zones sans pesticides ; enherbement ; cimetière sans pesticides.
- 1 grand panneau de 1m sur 1m 50 intitulé "Votre commune agit pour plus de nature ... et vise le zéro pesticide !".On y explique les dangers liés aux produits phyto. Liées à cette dernière affiche, des "flèches" indiquent les endroits intéressants.
- 1 dépliant sous forme d'un triptyque. La version standard intitulé "Ma commune pratique la gestion différenciée".
- 1 panneau «routier» de taille A2, « Ici votre commune applique une gestion écologique».

Concernant l'aménagement et la gestion des cimetières
- 1 dépliant sous forme de triptyque reprenant divers exemples et conseils d'aménagements.

Nos supports sont adaptables, pour obtenir un fichier personnalisé:
1 Contactez-nous afin de commander le(s) visuel(s) souhaité(s) sur angelique@adalia.be.
2. Envoyez-nous par courriel votre logo et éventuellement vos photos en bonne qualité.
3. Nous vous envoyons les fichiers adaptés afin d'avoir une confirmation de votre part.
4. Nous vous envoyons les fichiers définitifs en format pdf de bonne qualité afin que vous puissiez les imprimer.

Voir ces PDF en grands formats sur
https://www.adalia.be/panneaux-et-depliants-sur-la-gd

Annexe 3
Article paru dans le dernier bulletin communal (sensibilisation à la nature)

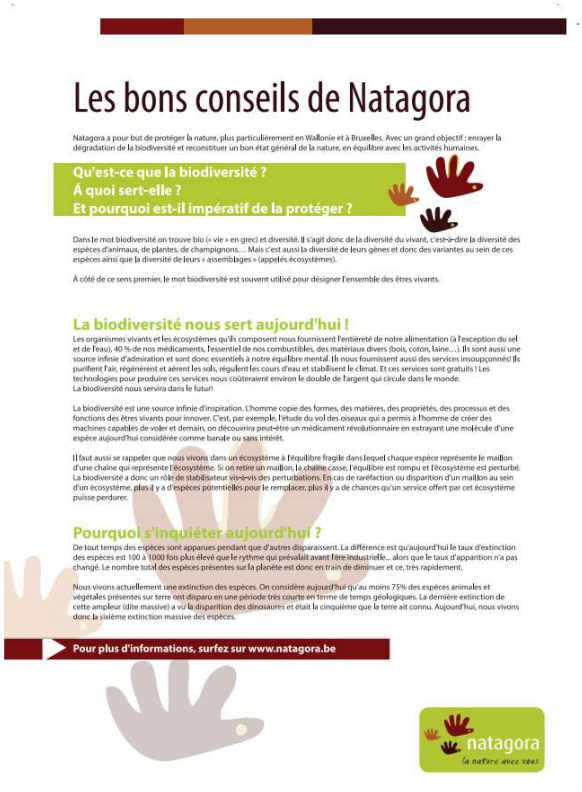

Les bons conseils de Natagora

Natagora a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.

Qu'est-ce que la biodiversité ? À quoi sert-elle ? Et pourquoi est-il impératif de la protéger ?

Dans le mot biodiversité on trouve bio (« vie » en grec) et diversité. Il s'agit donc de la diversité du vivant, c'est-à-dire la diversité des espèces d'animaux, de plantes, de champignons… Mais c'est aussi la diversité de leurs gènes et donc des variantes au sein de ces espèces ainsi que la diversité de leurs « assemblages » (appelés écosystèmes).

À côté de ce sens premier, le mot biodiversité est souvent utilisé pour désigner l'ensemble des êtres vivants.

La biodiversité nous sert aujourd'hui !

Les organismes vivants et les écosystèmes qu'ils composent nous fournissent l'entièreté de notre alimentation (à l'exception du sel et de l'eau), 40 % de nos médicaments, l'essentiel de nos combustibles, des matériaux divers (bois, coton, laine…). Ils sont aussi une source infinie d'admiration et sont donc essentiels à notre équilibre mental. Ils nous fournissent aussi des services insoupçonnés! Ils purifient l'air, régénèrent et aèrent les sols, régulent les cours d'eau et stabilisent le climat. Et ces services sont gratuits ! Les technologies pour produire ces services nous coûteraient environ le double de l'argent qui circule dans le monde.
La biodiversité nous servira dans le futur!

La biodiversité est une source infinie d'inspiration. L'homme copie des formes, des matières, des propriétés, des processus et des fonctions des êtres vivants pour innover. C'est, par exemple, l'étude du vol des oiseaux qui a permis à l'homme de créer des machines capables de voler et demain, on découvrira peut-être un médicament révolutionnaire en extrayant une molécule d'une espèce aujourd'hui considérée comme banale ou sans intérêt.

Il faut aussi se rappeler que nous vivons dans un écosystème à l'équilibre fragile dans lequel chaque espèce représente le maillon d'une chaîne qui représente l'écosystème. Si on retire un maillon, la chaîne casse, l'équilibre est rompu et l'écosystème est perturbé. La biodiversité a donc un rôle de stabilisateur vis-à-vis des perturbations. En cas de raréfaction ou disparition d'un maillon au sein d'un écosystème, plus il y a d'espèces potentielles pour le remplacer, plus il y a de chances qu'un service offert par cet écosystème puisse perdurer.

Pourquoi s'inquiéter aujourd'hui ?

De tout temps des espèces sont apparues pendant que d'autres disparaissent. La différence est qu'aujourd'hui le taux d'extinction des espèces est 100 à 1000 fois plus élevé que le rythme qui prévalait avant l'ère industrielle… alors que le taux d'apparition n'a pas changé. Le nombre total des espèces présentes sur la planète est donc en train de diminuer et ce, très rapidement.

Nous vivons actuellement une extinction des espèces. On considère aujourd'hui qu'au moins 75% des espèces animales et végétales présentes sur terre ont disparu en une période très courte en terme de temps géologiques. La dernière extinction de cette ampleur (dite massive) a vu la disparition des dinosaures et était la cinquième que la terre ait connu. Aujourd'hui, nous vivons donc la sixième extinction massive des espèces.

Pour plus d'informations, surfez sur www.natagora.be

natagora
la nature avec vous

Délibération du Conseil communal du 13 février 2019 : modification de la CLDR

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60
Banque 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance PUBLIQUE du 13 février 2019

Présents : Mr A. Samray, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mme M-J. Lambotte, Mr E. Bastin, Mlle A-C. Germain, ***Echevins*** ;
Mr G. Mathieu, Mr F. Léonard, Mr Ph. Mathieu, Mr V. Peffer,
Mme M. Grommerch, Mr J.J.Lambotte, Mr L. Triffaux, Mr S. Lesenfants
et Mlle M. Janvier, ***Conseillers communaux*** ;
Mme Ch. van der Vleugel, ***Directrice générale.***

* * * * *

Opération de Développement Rural

Composition de la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) — Modification de la composition (quart communal).

Le Conseil,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-30 ;

Vu le décret du 06.06.1991, tel que modifié ce jour, relatif au développement rural, visant à la création d'une commission locale de développement rural (C.L.D.R.) ;

Vu sa délibération du 12.09.2007 marquant son accord sur le principe de la révision du Programme Communal de Développement Rural de Lierneux ;

Vu sa délibération du 31.03.2008 décidant de relancer pour les dix années à venir l'Opération de Développement Rural ;

Vu sa délibération du 05.08.2008 décidant de signer la convention arrêtant les droits et obligations de chacune des parties pour l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Vu le courrier du 21.05.2014 de Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre des Travaux publics, Agriculture, Ruralité, Nature, Forêt et Patrimoine, nous informant qu'il a demandé à l'asbl Groupement régional économique Ourthe-Amblève d'accompagner notre commune en développement rural.

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Vu l'appel à candidatures effectué par le Groupement régional économique Ourthe-Vesdre-Amblève (GREOVA) lors des différentes réunions d'information et de consultation de la population réorganisées fin 2016 ;

Vu sa délibération du 30.05.2017 désignant 34 membres pour former la Commission Locale de Développement Rural classés par villages plutôt que par thèmes pour lesquels ils se sont inscrits, ceci afin de garantir une représentation équilibrée de toutes les parties de la Commune ;

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE
DE
LIERNEUX

Tél. 080/ 42 96 30
Fax 080/ 31 92 60
Banque 000-0003252-51

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance PUBLIQUE du 13 février 2019

Présents : Mr A. Samray, ***Bourgmestre-Président*** ;
Mme M-J. Lambotte, Mr E. Bastin, Mlle A-C. Germain, ***Echevins*** ;
Mr G. Mathieu, Mr F. Léonard, Mr Ph. Mathieu, Mr V. Peffer,
Mme M. Grommerch, Mr J. Lambotte, Mr L. Triffaux, Mr S. Lesenfants
et Mlle M. Janvier, ***Conseillers communaux*** ;
Mme Ch. van der Vleugel, ***Directrice générale.***

* * * * *

Vu la nécessité de procéder à la désignation des membres démissionnaires de celle-ci afin qu'ils puissent œuvrer à l'établissement de l'avant-projet du Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) ;

Vu notre délibération du 3 décembre 2018 relative à l'installation du Conseil communal ;

ARRETE :
Sont désignés pour former la Commission Locale de Développement Rural, les personnes ci-après nommées :

a. pour le quart communal :

Effectifs :	Suppléants :
????????, Président	
André SAMRAY ?	Gaston LEROUX ?
Philippe MATHIEU ?	Emile BASTIN ?
Fabrice LEONARD ?	Vincent PEFFER ?

b. pour les autres membres :

Effectifs :	Suppléants :
Thomas ZINNEN ?	Francis SALME
Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Emilie DAUBY	???
Diane NINANE	Séverine LEJEUNE
Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSSEN
Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST
Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH ?
Raymond MATHIEU	??
Jean-Marie CYPERS ???	??
Huguette SPRIET	Alain DANIEL
Patrick GERMAIN	Jacques JAMOYE
Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS
Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
Xavier KAISER	Henry NAVEAU
Paul BRIOL	????

Par le Conseil :

La Directrice générale,
Ch. van der VLEUGEL

Le Président,
A. SAMRAY.

Pour extrait conforme :

La Directrice générale,
Ch. van der VLEUGEL

Le Bourgmestre,
A. SAMRAY

Réunion plénière CLDR du 20 mars 2019

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 20 mars 2019 à 20h00
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	**Philippe MATHIEU**
	Luc TRIFFAUX	~~Emile BASTIN~~
	Guy MATHIEU	~~Vincent PEFFER~~
Géographique		
Lierneux	**Francis SALME** (jusque 21H30)	~~Jean-François GENDEBIEN~~
Bra	~~Vincent LEROUX~~ (excusé)	**Ghislain LAPORTE**
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	**Bernard BOTTY**	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	~~Gaston LEROUX~~
Jevigné	**Diane NINANE**	**Séverine LEJEUNE**
Verleumont	**Jacques HENRY**	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	**Lionel LUGENTZ**
	Pierre MOSKWYN	**Dominique BARBETTE**
	Alain DANIEL	~~Huguette SPRIET~~ (excusée)
	~~Patrick GERMAIN~~	**Etienne HUMBLET**
	Jean-Pierre DELWAIDE	~~Georges DUBOIS~~ (excusé)
	~~Lionel MERTENS~~	**Gabrielle HOURLAY**
	Xavier KAISER	**Henry NAVEAU**
	Paul BRIOL	**Isabelle LECOMTE**
Membres des GT invités		
	Romain LACASSE ~~Pol CHEVOLET~~ (excusé)	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Maud LACASSE + Thomas VANHERTERYCK

1) **<u>Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2018</u>**

Le PV n'est pas approuvé lors de cette séance car tous les membres n'ont pas pris connaissance du contenu. Ce dernier sera approuvé par mail dans les prochains jours.

2) <u>Proposition de repositionnement/redéfinition stratégique des actuelles fiches-projets</u>

Monsieur A. SAMRAY introduit la première CLDR de l'année 2019 et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Chacun se présente en quelques mots. Madame M. LACASSE, agent de développement du GREOVA, prend la parole et explique en quelques mots le déroulement de la soirée. En premier lieu, la réunion consistera à décrire les fiches-projets prévues en lot 1, 2 et 3. Pour rappel, les fiches-projets classées en lot 1 devront faire l'objet de métrés et d'un estimatif par un bureau d'études. De plus, ces actions seront normalement réalisées dans les trois premières années de l'approbation du PCDR. Le lot 2, quant à lui, demande un descriptif moins précis avec un délai de réalisation plus long (dans les six ans). Enfin le lot 3 regroupe les autres fiches qui ne feront pas l'objet d'un descriptif précis et qui permettront d'être activées en fonction des besoins de la Commune à un moment précis dans le futur (exemple : acquérir un bâtiment si une occasion se présente et y créer un espace convivial, une maison des jeunes,…). Le choix de ces fiches sera voté à la fin de la séance.

LOT 1

REMARQUE IMPORTANTE concernant le déplacement dans le lot 2 de certaines fiches-projets jadis placées dans le lot 1 : Il s'est avéré, après une vérification stratégique du positionnement des fiches-projets, qu'il n'était finalement pas opportun de laisser ces fiches-projets en lot 1 (rappelons que pour ce lot 1 chaque fiche-projet doit faire l'objet d'une coûteuse étude de métrés et d'estimatif budgétaire). En cause : les intitulés de ces fiches-projets n'incombant pas aux champs de compétences de la Direction de Développement rural ; il semble en effet déjà qu'elles ne pourront pas dans le futur bénéficier d'un subside de la part du Développement rural, et ce même si elles intègrent le PCDR.

- **VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur**
  - Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux ;
  - Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de La Preux ;
  - Une cuisine pourrait y être délocalisée au rez-de-chaussée.

- **SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs**
  - Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur au sein de la Maison de l'Instituteur de Verleumont ;
  - Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de Verleumont ;
  - Deux citoyens (M. LUGENTZ et M. LACASSE) sont à l'initiative de ce projet. Une présentation a eu lieu en cette présente séance après la présentation des différents lots.

- **LIERNEUX : Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir**
  - Pourquoi pas aussi un projet de chambre d'hôtes et de locaux pour vélos électriques ?
  - Une taverne (au moment des expositions) et un petit magasin pourraient proposer des produits du terroir ;
  - L'espace muséal pourrait promouvoir des peintres locaux, l'histoire du Vicinal, *etc.* ;
  - Notons que la Commune envisage de demander au Ministre COLLIN de transférer un subside déjà promis en 2016 - pour le projet de réhabilitation d'un OT dans le bâtiment situé face à l'AC – dans ce nouveau projet d'aménagement de la gare. Le bâtiment face à l'AC faisant désormais l'objet d'une autre projection en faveur du CPAS (PIC : projet d'extension ou de réfection totale de ce bâtiment pour y transférer les locaux du CPAS,

actuellement situés au 3e étage de l'AC, et peut-être une Maison des Associations ainsi que les locaux du PCS) ;

- Monsieur A. SAMRAY profite de l'évocation de ces différents projets pour aborder un actuel appel à projets relatif à la mobilité douce. Un projet sera en effet rentré le 2 avril prochain. Il s'agirait de relier Vielsalm à l'ancienne gare de Lierneux via un chemin induré et muni d'éclairages. La Commune peut espérer jusque 240.000€ de subsides pour ce projet transcommunal. Cet appel à projets est en lien direct avec les fiches mentionnées ci-dessus.

- **LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel**
  - Le DR témoigne d'un intérêt pour les logements kangourous : plus que des logements pour seniors, ils ramènent de la cohésion sociale et de la citoyenneté dans la manière de vivre ensemble au sein d'un même lotissement ;
  - Les maisons de jour pour seniors sont subsidiées par le DR. C'est encore mieux si le critère intergénérationnel s'y invite (rencontres enfants/ados/seniors autour du verger, du potager communautaire, du marché du terroir à mettre en place ou autres activités à y créer).

LOT 2

- Nouvelle proposition communale **:**
  TRANSCOMMUNALITE : Créer un (pré)RAVeL entre Vielsalm et Lierneux
  Important : Au regard du travail très conséquent (plus important qu'une simple fiche du lot 1) que représente une réelle pré-étude d'un (pré)RAVeL, il semble plus judicieux d'attendre de réels subsides pour ce faire et de placer finalement cette fiche en lot 2, ce qui n'empêcherait pas le GREOVA d'en déterminer un premier tracé et d'en lister les éventuels obstacles pour pouvoir se faire une première idée quant à ses chances de réalisation (sites protégés, *etc*.). Notons qu'en cas d'opportunités futures, ce projet devra de toute façon faire l'objet d'une importante étude.

  - Projet à lier au projet provincial du réseau à points-nœuds (en cours) ;
  - Dont l'étude pourrait être confiée au GREOVA (mandaté par la Province de Liège à cet effet et disposant d'un chargé de mission RAVeL) ;
  - Notons que les RAVeL sont les colonnes vertébrales du réseau provincial à points-nœuds ;
  - Même s'il semble à priori certain que cette fiche ne puisse jamais faire l'objet d'un subside du Développement Rural, il est intéressant de la travailler dès maintenant de manière professionnelle (via un bureau d'études, peut-être le GREOVA) et de l'inclure dans un programme stratégique de développement que représente un PCDR ;
  - Notons que ce RAVeL pourrait aussi représenter la continuité d'autres liaisons, comme Saint-Vith/Vielsalm, ou Vielsalm/Grand Halleux/Trois-Ponts.

  ⇨ <u>*Remarque ultérieure*</u> *: Concernant le rajout de cette fiche-projet souhaitée par le nouveau Collège communal et pour le moment imaginé en lot 2, un membre demandera lors de la CLDR suivante si le Collège a le droit de proposer des projets aux citoyens de la CLDR. A. EVRARD répondra qu'une proposition peut émaner du Collège communal (après tout la CLDR est composée d'un quart communal) moyennant son approbation par cette CLDR à la majorité simple si aucun consensus n'est possible au préalable. Ce point, qui serait en lot 2 et qui ne nécessiterait dès lors pas d'étude importante, pourrait ainsi être développée en lot 2 comme fiche « Joker ».*

- **Bra-Lierneux : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural**

- Il est très important de noter qu'un projet éolien va peut-être s'implanter à cet endroit. Dès lors, la Commune doit prendre contact avec les gestionnaires du projet afin de les rencontrer, de connaître l'endroit exact de l'emplacement des éoliennes et d'expliquer le projet de la zone économique ;
- La SPI doit également être contactée.

⇨ <u>*Remarque ultérieure*</u> *: Cette fiche-projet, jadis en lot 1, a été déplacée en lot 2 car le Développement rural ne subsidie que la création de petits ateliers ruraux, ce qui ne colle pas ici avec l'ampleur d'un tel projet (lien avec l'ULG, Gembloux, etc.). Á cet effet, M. SAMRAY annoncera en outre lors de la prochaine CLDR qu'un rendez-vous sera prochainement pris avec la SPI, et qu'il s'agira plutôt d'une zone d'activités économiques (type d'aménagement qui n'incombe pas non plus au DR puisqu'il ne concerne pas que la Commune, mais aussi des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune). Il serait opportun d'y employer des jeunes, au regard du nombre de jeunes sans emploi sur la commune. Á priori, il n'y aurait pas d'incompatibilité par rapport au projet éolien voyant le jour à proximité du site concerné.*

- **ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)**
  - Entre **Sart, Verleumont et Lafalize** par exemple (soit le long de l'ancien vicinal, mais difficulté des parcelles devenues privées - soit via un itinéraire plus escarpé). Notons qu'une telle liaison serait cohérente avec les deux fiches citoyennes et touristiques du lot 1 relatives aux sites de Sart/La Preux et de Verleumont ;
  - Une initiative transcommunale pourrait aussi consister en une liaison avec la commune de **Manhay ;**
  - A mettre en lien également avec l'appel à projets expliqué au début de la séance.

- **LA SEVRAILLE ou VILLETTES : Créer une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) de zones extérieures conviviales** (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne)
  - Avec table d'orientation, dispositifs pour zones barbecue, etc. ;
  - La CLDR n'a pas permis de définir un lieu précis mais COLANHAN a également été cité comme endroit idéal pour ce type d'installation.

- **HIERLOT : Créer un espace de parking**
  - En plus de ce parking sera créée une zone de convivialité à l'attention des différents promeneurs ;
  - EDF-Luminus va subsidier l'installation d'un parcours didactique autour des éoliennes ainsi qu'une promenade qui se terminera à Hierlot, d'où la nécessité d'un parking (le village est engorgé).

- **Nouvelle fiche-projet proposée lors de cette séance :**
  Création d'une zone conviviale à Villettes
  - Avec bancs, barbecue, plaine de jeux, espace sportif, … ;
  - L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village. Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace ;
  - Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé (en lien avec le lot 3).

LOT 3

- **LIERNEUX : Créer un parcours fitness dans le parc du Vicinal, à proximité du hall omnisports et des lieux d'accueil pour jeunes** (sujette à être installée dans les caves de la Maison médicale*)**/ATL/petite enfance** (à proximité du Vicinal), **et ce afin d'en renforcer la fréquentation et la convivialité**
  - Notons que ce projet fera l'objet d'une fiche-projet du PCDR si et seulement si la candidature actuellement déposée au GW par la Commune à cet effet dans le cadre de l'appel à projet « Ma ruralité » n'est pas retenue.
  - ⇨ *Il s'avérera par la suite qu'une autre formule à ce sujet pourra encore être discutée en Collège.*

- **ENTITE : Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités**
  - Ce projet faisait partie du projet du lot 1 abandonné relatif à la création d'une infrastructure de soutien à la distribution en circuit-court ;
  - L'idée était d'engager un cuisinier professionnel qui se serait entouré de travailleurs article 60 ;
  - Bien que ce projet ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège, il peut néanmoins être catégorisé en lot 3 (car réalisable avec le renfort d'un éventuel futur appel à projet Maribel par exemple).

- **ENTITE : Acquérir un ou des nouveaux(x) terrain(s) susceptibles de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité** (JOKER : si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).

- **ENTITE : Acquérir un ou des bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité** (JOKER : si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).

- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux**
  - Aucun lieu n'a encore été privilégié. Il peut dépendre de l'endroit choisi pour le poste d'observation ;
  - Une fiche relative à une acquisition de nouveau(x) terrain(s) par la Commune pourrait permettre de créer des nouvelles zones de convivialité en ces lieux.
  - ⇨ *<u>Rajout ultérieur</u> : La localisation de cette fiche-projet a ici été volontairement globalement recentrée sur l'entité entière et non plus exclusivement sur le village de Lierneux. En effet, définir précisément la localisation de cette fiche-projet qui portait initialement et globalement, sur le réaménagement et la sécurisation des espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux, impliquerait dans le futur une unique possibilité de procéder à ce type d'aménagement au centre de Lierneux et non pas ailleurs, alors que la référer à l'entité n'empêcherait ni l'un ni l'autre et garantirait à la Commune de pouvoir procéder à ce type de travaux à l'endroit, voire même à plusieurs endroits, de son choix selon les opportunités susceptibles de se présenter au cours des 10 années du PCDR (après sa validation par la Région wallonne). Il s'agit en outre ici d'une fiche-projet du lot 3, qui ne fait pas l'objet de métrés ni d'estimatif budgétaire, et qui dès lors ne doit pas obligatoirement se focaliser sur un lieu précis. Néanmoins, si les membres de la CLDR avaient à cœur d'en faire une priorité, il serait opportun de le communiquer dans le futur. Pour information, Mme DOCTEUR des DGO1-2 du SPW doit venir le 27 juin 2019 sur la commune afin de déterminer les routes communales à sécuriser.*

- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics** (JOKER: si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).
  - Il s'agit ici d'une fiche plus vaste que les 3 à préciser en lot 2 (Hierlot, Amcômont et Villettes).

- **LIERNEUX : Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif**
  - Pourquoi pas développer un projet didactique dans le parc du Vicinal ;
  - Voire aussi y intégrer un terrain multisports ?
  - Ce projet sera aussi dupliqué en lot 0, mais il intègre le lot 3 dans le cas où un subside serait nécessaire.

- **ENTITE : Développer les moyens de transport alternatifs et en commun**
  - Fiche à travailler aussi en lot 0.

- **ENTITE : Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**
  - Fiche à travailler aussi en lot 0.

Toutes ces fiches-projets ont été approuvées par les membres de la CLDR. En plus de ces projets, les membres ont demandé l'analyse de certains points abordés en GT, mais non abordés ce soir : un **parking de co-voiturage proche de l'E25** et la **création d'un éco Lodge**. Rappelons tout de même que les parkings ne sont pas subsidiés par le DR et que le projet de l'éco Lodge - pour le moment exclusivement touristique donc non conventionnable par le DR - peut rejoindre les fiches du lot 1 (Verleumont-La Preux). Ces nouvelles fiches vont être abordées dans le point suivant.

3) Mission du bureau d'études JNC

Au regard des tarifs trop onéreux de sa participation aux futures CLDR, il est finalement décidé que **le travail du bureau d'études JNC se limitera à la première convention établie entre ce dernier et la Commune en 2016 : l'écriture de 2 fiches du lot 1, de 3 fiches du lot 2 et de 2 fiches du lot 3 (convention légèrement modifiée en mars 2019 puisque 2 fiches du lot 3 ont été échangées contre 1 fiche du lot 2).**

Les **études des autres fiches du lot 1** seront **confiées** par la Commune **à des bureaux d'études régionaux**. Quant aux **fiches des lots 2 et 3**, l'organisme accompagnateur qu'est le **GREOVA se** chargera de les rédiger de concert avec la Commune.

Les 7 fiches dont le travail incombera au bureau d'études JNC, avec l'accord de la totalité de la CLDR, quant à leur catégorisation en lot 1, 2 ou 3 – seront les suivantes :

Lot 1

- **LIERNEUX : Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir**
- **LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel**

Lot 2

- **LA SEVRAILLE ou VILLETTES : Créer une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) de zones extérieures conviviales** (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne)
- **Bra-Lierneux : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural**
- **La 3ème fiche n'a pas encore été définie puisque nous avons appris le changement durant la CLDR :**
  - La fiche RAVeL ne peut être sélectionnée puisque le GREOVA se chargera de la rédiger avec un premier tracé et estimera ses chances de réalisation ;
  - La fiche concernant la promotion des liaisons douces sera envisagée si l'appel à projets n'est pas remporté (réponse en mai 2019) ;
  - La zone conviviale à Villettes n'est pas encore déterminée, il est donc difficile pour JNC de travailler cette fiche ;
  - **Trois options** : la **création d'un parking et d'une zone de convivialité à Hierlot** ou la création d'un **parking de covoiturage proche de l'E25** ou la création d'un **écolodge** en lien avec les fiches du lot 1 (Sart/Verleumont). L'avis de la CLDR sera demandé par mail.

Lot 3

- **ENTITE : Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités**
- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux**

4) Présentation du projet citoyen relatif à la réhabilitation du site La Preux

Monsieur R. LACASSE et Monsieur L. LUGENTZ ont présenté brièvement le projet relatif à la réhabilitation du site La Preux à Sart. L'objectif est, surtout, de mettre en avant le patrimoine de la Commune que ce soit au niveau historique, culturel, etc. Tous les membres ont salué cette présentation.

5) Suivi des projets en lot 0

Le dernier point abordé, lors de cette séance, concernent les fiches-projets classées en lot 0. Pour rappel, ces dernières demandent une forte mobilisation citoyenne (au travers des GT par exemple) mais peu de moyens financiers pour les concrétiser.

- **LIERNEUX : Créer un marché mensuel des petits producteurs sous le préau du Pré du renard, en faisant usage des cabanons communaux**
  - Au regard de la fréquence mensuelle demandée par les producteurs récemment consultés quant à leur participation à un marché régulier, la Commune souhaite aborder plus prudemment le soutien aux circuits-courts en évitant de projeter trop vite la création d'une grosse infrastructure à cet effet (ancien projet du lot 1), dont la fréquentation pourrait être trop faible par rapport à l'investissement ;
  - Notons aussi que la création d'un pool de cuisiniers pour la distribution de repas en circuits-courts pour les collectivités ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège et qu'il semble à ce dernier plus prudent de le placer en lot 3 ;
  - Le service graphisme du GREOVA a constitué des affiches qui ont été validées lors de cette CLDR ;
  - Une réunion doit être prévue entre la Commune et les producteurs locaux de la région pour convenir ensemble des détails pratiques (Quel jour de la semaine ? Il faut veiller à ne pas programmer un marché en même temps qu'une Commune voisine. Durant quel laps de temps, en matinée, en soirée ?). Toutes ces questions doivent être abordées lors de la réunion. Le retour vers les membres de la CLDR se fera par mail ;
  - Le projet est de commencer le marché en mai 2019 (veille de jour férié par exemple pour profiter au mieux du moment) et de le clôturer aux alentours de la rentrée

(septembre-octobre). Il s'agirait donc d'un marché saisonnier et qui aurait lieu en alternance dans tous les villages de la commune.

- **TRANSCOMMUNALITE MT HA / LIERNEUX : Créer une signalétique routière des exploitations du terroir, un label qualitatif Haute Ardenne et renforcer la participation des exploitations agricoles aux journées Fermes ouvertes**
  - La Commune de Gouvy ayant tardé pour nommer ses nouveaux représentants, une réunion avec les Communes de la MT HA n'a pu encore être organisée à l'aube de cette nouvelle législature (prévue à l'agenda) ;
  - Si le projet de signalétique semble réalisable (même à la seule échelle communale), le nouveau Collège voit en celui d'un label qualitatif une démarche onéreuse et difficile, car la création de ce dernier implique une référence à un cahier spécial des charges et une attribution par des experts.

- **LIERNEUX : Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif**
  - Pourquoi pas développer un projet didactique dans le parc du Vicinal ?
  - Voire aussi y intégrer un terrain multisports ?
  - Ce projet sera aussi dupliqué en lot 3.

- **ENTITE : Développer les moyens de transport alternatifs et en commun**
  - Fiche à travailler aussi en lot 3.

- **ENTITE : Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**
  - Fiche à travailler aussi en lot 3.

- Une rencontre aura prochainement lieu avec **O. MATHIEU** (OT) afin de repréciser les actions en lot 0 relatives :
  - à la création d'une **nouvelle balade à Sart ;**
  - au **changement de tracé de l'itinéraire de la balade 11 de Bra ;**
  - et au **Carrefour virtuel des associations** (1 même agenda pour toutes les asbl).

- La **restauration des balises des itinéraires TARPAN** a été engagée par le service de travaux et est terminée ;

- Les derniers **panneaux relatifs à la balade 10 de Bra (Chapelles)** sont désormais placés ;

- Les **panneaux ADALIA seront bientôt commandés** par la Commune pour ses cimetières phyto 0 (+ mise à disposition de petits outils) ;

- Le **projet relatif à la réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal** va bientôt être observé en Collège (Monsieur SALME présentera ce projet à la prochaine CLDR).

Suite à cette présentation, Monsieur SAMRAY a remercié tous les membres d'être présents à cette séance CLDR. Chacun sera recontacté en temps voulu pour la suite de l'élaboration des projets.

La réunion s'est terminée à 22H30.

IMPORTANT : EVOLUTIF du classement par fiche depuis le 20 mars 2019

Ce présent document est initialement basé sur le PV de la CLDR du 20 mars.

Il a déjà validé lors de la CLDR du 28 mai 2019, mais il s'est vu à nouveau modifié suite à de nouvelles décisions communales et à des nouvelles orientations/suggestions en GT (2 GT des 11 et 19 juin 2019).

Ces nouvelles remarques et suggestions sont dans cette nouvelle version indiquées en rouge *et seront discutées lors de la CLDR du 10 juillet 2019. Il est en effet important de statuer sur les fiches que JNC commencera à travailler cet été.*

Etant donné que nous ne disposerons que d'une demie-heure le 10 juillet pour valider/ou non ces nouvelles suggestions, pourriez-vous svp en prendre préalablement connaissance ?

Merci beaucoup,
Alix Evrard

LOT 1

REMARQUE IMPORTANTE concernant le déplacement dans le lot 2 de certaines fiches-projets jadis placées dans le lot 1 : Il s'est avéré, après une vérification stratégique du positionnement des fiches-projets, qu'il n'était finalement pas opportun de laisser ces fiches-projets en lot 1 (rappelons que pour ce lot 1 chaque fiche-projet doit faire l'objet d'une coûteuse étude de métrés et d'estimatif budgétaire). En cause : les intitulés de ces fiches-projets n'incombant pas aux champs de compétences de la Direction de Développement rural ; il semble en effet déjà qu'elles ne pourront pas dans le futur bénéficier d'un subside de la part du Développement rural, et ce même si elles intègrent le PCDR.

VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur

- Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux ;

+ Réflexions du GT Sart-Verleumont du 11 juin 2019 à faire valider à la CLDR du 10 juillet :

- C'est le Développement rural qui avait jadis permis la création de la maison de village de Verleumont, elle est ***depuis gérée par une asbl qui loue les lieux à la Commune***. *Si* cet espace se voyait amélioré en lieu de randonneurs, il s'agirait donc encore d'en confier la bonne gestion à cette même asbl.
- Ce projet serait ***le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux*** ;

Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de La Preux ;

- Attention, pas un gîte ~~festif~~ : mais un ***relais pour randonneurs*** (comme à la montagne) : AMELIORER LE VOLUME EXISTANT :
  - Créer 5 chambres et 1 sdb,
  - Utiliser des matériaux locaux pour le concevoir,
  - Placer un poêle à pellets et un système de cloisonnement pour pouvoir ne le chauffer que partiellement,
  - Placer un système de réception des logeurs par un code d'accès préalablement envoyé par courriel après réservation et paiement,
  - Collaborer avec des producteurs locaux pour y livrer des produits alimentaires/ avec des traiteurs pour des livraisons sous vide ou surgelées pour 5 à 10 personnes, tarifés par exemple à 10 euros par personne (potées…),
  - Proposer aux randonneurs de nettoyer le gîte eux-mêmes ou inclure une taxe de nettoyage dans le prix de la nuit,
  - Aménager au rez-de-chaussée une cuisine propre à la salle qui pourrait aussi servir pour le gîte,
  - Aménager un salon d'accueil au rez-de-chaussée,
  - Gardiens bénévoles à proximité (pour états des lieux par exemple) ?

- *Remarque importante* : L'asbl de Verleumont réfléchit à un ce projet depuis maintenant plusieurs années, aussi le GT a à cœur de ne pas nuire à son projet en offrant exactement le même service sur le site trop proche de La Preux, qui pourrait faire office de double emploi.

SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs

- Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur au sein de la Maison de l'Instituteur de Verleumont ;
- Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de Verleumont ;
- Deux citoyens (M. LUGENTZ et M. LACASSE) sont à l'initiative de ce projet. Une présentation a eu lieu en cette présente séance après la présentation des différents lots ;
- La pré-étude exigée pour cette fiche-projet sera soit confiée à un bureau d'études local, soit travaillée de concert entre les citoyens porteurs du projet, le GREOVA et la Commune de Lierneux ;
- Objectifs :
  - ***Ramener la « Fête du Coticule » sur le site*** :
    - Rappelons qu'il s'agissait jadis d'un lieu folklorique qui, malheureusement devenu insalubre, ne peut plus accueillir en sécurité la foule de visiteurs annuels d'antan. En effet l'annuelle « Fête du coticule » se déroule désormais à la Maison du Tailleur, ailleurs que sur son site originel.
  - ***~~En faire un gîte étape de randonnée~~*** (// itinéraire GR de Lierneux fréquenté MAIS option qui semble être abandonnée pour ne pas nuire au projet de Verleumont – dommage car beau site) :
    - Bien que l'idée soit porteuse dans ce projet global, un autre gîte à La Preux nuirait certainement à celui projeté à Verleumont ; la proximité géographique des deux lieux risquant de faire double emploi.
    - Attention, pas un gîte ~~festif~~ : mais un relais pour randonneurs (comme à la montagne).
    - Si un gîte était finalement possible à La Preux :
      - ✓ Le concevoir en mezzanine avec dortoir commun (ou lits attachés) pour 8 à 10 personnes,
      - ✓ Utiliser des matériaux locaux pour le concevoir,
      - ✓ Y placer un poêle à pellets et un système de cloisonnement pour pouvoir ne le chauffer que partiellement,
      - ✓ Y placer un système de réception des logeurs par un code d'accès préalablement envoyé par courriel après réservation et paiement,
      - ✓ Collaborer avec des producteurs locaux pour y livrer des produits alimentaires/ avec des traiteurs pour des livraisons sous vide ou surgelées pour 5 à 10 personnes, à par exemple 10 euros par personne (potées…)
      - ✓ Proposer aux randonneurs de nettoyer le gîte eux-mêmes ou inclure une taxe de nettoyage dans le prix de la nuit,
      - ✓ Y intégrer une petite cuisine rudimentaire/salle de réchaud,
      - ✓ Y intégrer un espace sanitaire rudimentaire,
      - ✓ Gardiens bénévoles à proximité ? (pour états des lieux par exemple).
  - ***En faire un lieu événementiel, de promotion locale et de citoyenneté*** :
    - La salle dédiée aux citoyens :
      - ✓ Permettra d'accueillir environ 50 personnes,
      - ✓ Comportera une partie bar et cuisine,
      - ✓ Offrira une vue à 180° sur la vallée et les collines (face à Colanhan),
      - ✓ Sera vitrée vers tout le panorama en bandeau,
      - ✓ Présentera une ouverture de 5 ou 6 mètres en son milieu pour y créer un espace extérieur où dresser auvent ou chapiteau (pour les fêtes),
      - ✓ Pourra régulièrement être louée pour assurer des rentrées au lieu.
  - ***En faire un lieu touristique ET pédagogique*** (les carrières étant très prisées par les écoles et les universités) :
    - Créer un ***espace muséal géologique*** à l'étage (si pas de gîte, ou en bas si gîte),
    - Mise en valeur de la géologie/pierre locale dite « coticule », le site présentant la carrière de La Preux à ciel ouvert,

- Des collaborations transcommunales (rappel : subside à 90% par le DR) sont peut-être possibles avec le *Musée du coticule* de Salmchâteau, l'*Archéoscope* de Vielsalm et le *Centre d'Interprétation de la Pierre* (CIP) de Sprimont,
- Chaque mois, une ***visite de l'Atelier du coticule*** situé en dessous du site de La Preux, ainsi qu'une ***visite de la carrière de La Preux*** pourrait être organisée par un bénévole (piste : Guy de Salmchâteau),
- Pourquoi pas aussi louer un espace à un ***restaurateur privé*** pour proposer une micro-brasserie aux visiteurs.
- + ***Eventuel liens à faire*** avec RAVeL, Marchés locaux, promenades TARPAN…
- Créer des ***itinéraires pédagogiques et environnementaux*** liaisonnant ***la Maison du Tailleur de Sart au site de La Preux.*** Pour rappel, de nombreux parcours didactiques ont déjà été imaginés en lot 1 au sein du *GT Environnement, Patrimoine et Tourisme vert, mémoriel et culturel* : voir parmi ceux-ci ceux susceptibles de coller avec les alentours :

Pierres légendaires – Qui ? R. LACASSE ? Solliciter concours : -du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique).	**Ornithologie/faune/flore naturelle et artificielle** ? - Qui ? Solliciter concours : -des guides nature attachés à l'*Office du Tourisme* de LIERNEUX ou à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne,* -des professeurs et étudiants de *LA REID*, -de *La Trientale* : section des *Cercles des Naturalistes de Belgique* dont le siège est à Vierves-sur-Viroin (Namur), en contact avec H. NAVEAU, -de *La société forestière de Belgique*, en contact avec H. NAVEAU.	**Extraction de la pierre (coticule, schiste, ardoise)** – Qui ? B. BOTTY et R. LACASSE ? Solliciter concours : -du père de R. LACASSE (pour son étude de la géologie remarquable en vue d'une promenade didactique), -de Bernard BOTTY (base de promenades des sites d'extraction de VIELSALM), -du *Musée du Coticule*.
Traces du passé d'autrefois (pour journée de reconstitution expérimentale) – Qui ? des professeurs ? L. MERTENS ? S. LEJEUNE ? Solliciter concours : -de Francis SALME (inventaire patrimonial), -de Lionel MERTENS (inventaire patrimonial), -de Georges DUBOIS (inventaire patrimonial),	**Fermes du terroir** – Qui ? //GAC // Fermes ouvertes //Ferme pédagogique Gilles Remacle (ponctuellement seulement) -COMMUNE et MT HA : lien à faire avec la signalétique du terroir + organisation d'une journée annuelle « fermes ouvertes » avec un petit train qui transporteraient les passagers entre les infrastructrures. En cours avec la MT	**Devoir de mémoire (1 et 2 GM)** – Qui ? des professeurs // éducation civique ? Transcommunal ? Pour randonneurs, cyclistes, motards ? Solliciter concours : -des instituteurs et professeurs de la commune et des communes alentours, -des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes. -Exploiter les sources suivantes concernant les 2GM: ✓ Documentaire *Youtube « Lierneux-Vielsalm 1952 »* (*https://www.youtube.com/watch?v=2GuF7ylfY5I*) : vision de l'église non reconstruite lors de la cérémonie,

-de Romain LACASSE (inventaire patrimonial), -de Marc DEGLAIRE, -de Xavier KAISER (reportages photographiques et inventaires des chapelles/églises de la commune), -des instituteurs et professeurs de la commune et des communes des alentours, -des aînés de la commune : transmission de leur expérience aux plus jeunes.	Autre idée : **parcours pieds nus sur les différentes textures de pierres**	✓ Séries d'interviews sonores ou filmées des derniers témoins de la guerre et anciens combattants (à consulter à la Commune – Inventaire de P. CHEVOLET, ✓ Livre : *Offensive du Val de Salm,* ✓ Mémoires universitaires de l'Ulg au sujet de cette zone de guerre, ✓ Témoignages-enquêtes des enfants de la région (à consulter à la Commune), ✓ Travail de Patrick GERMAIN sur l'Offensive des Ardennes : au sein du TARPAN *(cf. infra) // Balade des Chapelles,* ✓ Musée en création à MANHAY par Eddy MONFORT, ✓ Olivier MATHIEU a déjà fait un travail de mémoire : éviter le double emploi, ✓ Projet intergénérationnels entre rescapés de la guerre et écoles primaires – enfants détectives.

➢ L'idéal serait – comme à Verleumont – ***qu'une asbl s'occupe de ce lieu en le louant à la Commune*** : il en existe déjà une à La Preux : La Compagnie de la pierre à rasoir. Il serait intéressant de la rencontrer pour sonder ses possibilités et capacités de gérer un tel lieu. *Remarque* : MM. A. SAMRAY et R. LACASSE font déjà partie de cette asbl.

- Problèmes à régler :
  - Le site étant situé sur une carrière (**zone d'extraction au plan de secteur**), faut-il une autorisation urbanistique pour y construire un bâtiment ?
  - Où un **parking** pourrait-il être aménagé de manière esthétique à proximité de ce nouveau bâtiment en pleine zone d'extraction (option : le créer plus loin près du monument)

- Ces 2 projets miroir LA PREUX/VERLEUMONT intégreraient une **liaison cyclopédestre entre les villages proches de Verleumont et de Sart (site La Preux)** ; plusieurs options sont ici proposées afin de développer le site de la Preux en le liaisonnant avec la Maison du tailleur, puis de le relier avec Verleumont via une promenade.

// Lien avec la fiche du lot 2 : **ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)**

- M. SAMRAY lie ce projet avec l'annonce de la récente retenue de la candidature de Lierneux concernant la création d'une ***liaison de type RAVeL*** ente les gares de Vielsalm et de Lierneux (appel à projet « Mobilité active » relative aux sections interRAVeL). Cette liaison passera par Rencheux, derrière Goronne, par la ferme Remy, traversera la grand'route, passera par le bas de Colanhan, puis passera par l'étoile, le chemin de la carrière, la Haseye. (Notons que le terrain d'*Explorer motocross* a été vendu à un commerçant pour y créer un paintball et un terrain de modélisme). M. SAMRAY doit rencontrer prochainement le SPW afin de peaufiner cet itinéraire de type RAVeL, ***dont le tracé*** n'est pas encore figé mais dont il est déjà certain que le village de Sart ***(au lieu-dit l'« Etoile de Sart », situé à -+ 700 mètres du site de La Preux)*** en constituera une ***étape***. Le délai d'exécution des travaux est de 3 ans après l'octroi des subsides suivants : maximum 240 000 euros pour Lierneux ET maximum 231 000 euros pour Vielsalm (les deux communes liées à ce projet transcommunal pouvant faire respectivement l'objet d'un subside).

- ***Meilleure option*** : Il existe entre les deux sites une ***stèle*** pouvant devenir une étape d'un parcours pédagogique qui débuterait à la Maison du tailleur (place Ernest Nélis du village de Sart) pour rejoindre le site de La Preux. Cette stèle intègre une ***promenade de 1,7km***. Cette longueur semble la plus adéquate pour ***bénéficier d'un aménagement pédagogique.***
- Il existe également une liaison pittoresque plus longue, de 3100 mètres en tout (chemin bucolique entre prairies, privé mais accessible) entre Sart et Verleumont, mais elle n'est pas adéquate car il ne faut en rien modifier son aspect authentique. Elle n'est en outre pas accessible aux vélos (nécessité d'emprunter des tourniquets dans les champs) et ne pourrait donc pas intégrer le futur RAVeL. Notons aussi pour information qu'elle ne fait pas partie de l'itinéraire de la nouvelle balade de Sart en cours de reconnaissance/création par le CGT

- A. EVRARD s'engage à :
  - Se renseigner dans le cadre d'un futur co-financement quant au montant maximum susceptible d'être offert par le Commissariat Général au Tourisme (CGT) si le projet est d'essence touristique),
  - Se renseigner sur les conditions du CHT – si financement – quant à l'obligation relative aux horaires d'ouverture. En effet, ici, c'est plutôt un musée seulement ouvert ponctuellement – grâce à l'aide de bénévoles - qui est imaginé,
  - Se renseigner quant aux possibles collaborations transcommunales avec le *Musée du coticule* de Salmchâteau, l'*Archéoscope* de Vielsalm et le *Centre d'Interprétation de la Pierre* (CIP) de Sprimont.

Remarque ultérieure de la Commune, à faire valider par la CLDR du 10 juillet 2019 : Ce projet va certainement être abandonné dans le cadre du PCDR car la Commune souhaite réaménager ce lieu sans devoir attendre la validation du PCDR par la CRAT.

~~**LIERNEUX : Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir**~~

- ~~Pourquoi pas aussi un projet de chambre d'hôtes et de locaux pour vélos électriques ?~~
- ~~Une taverne (au moment des expositions) et un petit magasin pourraient proposer des produits du terroir ;~~
- ~~L'espace muséal pourrait promouvoir des peintres locaux, l'histoire du Vicinal, *etc.* ;~~
- ~~Notons que la Commune envisage de demander au Ministre COLLIN de transférer un subside déjà promis en 2016 pour le projet de réhabilitation d'un OT dans le bâtiment situé face à l'AC – dans ce nouveau projet d'aménagement de la gare. Le bâtiment face à l'AC faisant désormais l'objet d'une autre projection en faveur du CPAS (PIC : projet d'extension ou de réfection totale de ce bâtiment pour y transférer les locaux du CPAS, actuellement situés au 3e étage de l'AC, et peut-être une Maison des Associations ainsi que les locaux du PCS) ;~~
- ~~Monsieur A. SAMRAY profite de l'évocation de ces différents projets pour aborder un actuel appel à projets relatif à la mobilité douce. Un projet sera en effet rentré le 2 avril prochain. Il s'agirait de relier Vielsalm à l'ancienne gare de Lierneux via un chemin induré et muni d'éclairages. La Commune peut espérer jusque 240.000€ de subsides pour ce projet transcommunal. Cet appel à projets est en lien direct avec les fiches mentionnées ci-dessus.~~

M. SAMRAY propose que la fiche suivante, jusqu'ici placée en lot 2, intègre donc le lot 1 à la place de cette dernière :

BRA-LIERNEUX : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural ➔ JNC

+ Réflexions du GT Bra-Villettes du 19 juin 2019 à faire valider à la CLDR du 10 juillet :

- Cette fiche-projet, initialement imaginée de manière plus importante (grand ZE en lien avec les nouvelles technologies, Uliège, Gembloux, etc.), avait d'abord été placée en lot 1. Mais puisque le Développement rural ne subsidie que la **création de petits ateliers ruraux** (tout bénéfice devant obligatoirement revenir exclusivement à la Commune et être réinjectée dans le développement rural s'il émane d'une réalisation subsidiée par le DR). Elle avait ensuite été placée en lot 2. Il est désormais suggéré de la replacer en lot 1 en la centrant exclusivement sur la création d'un atelier rural communal (le reste du ZE souhaité tout autour n'incombant pas au DR). Cette suggestion sera soumise à la CLDR du 10 juillet 2019.
  - A. EVRARD et M. LACASSE ont renseigné les citoyens concernant le fonctionnement et les conditions d'un « atelier rural ». Il s'agit d'une **construction en accord avec le paysage, soit en zone d'habitat, soit en zone économique, appartenant à la Commune et divisée en plusieurs espaces à louer à des petites entreprises en voie de développement.** Il serait en effet opportun d'y employer des jeunes, au regard du nombre de jeunes qualifiés sans emploi sur la commune.
  - Si le projet porte ici sur la création d'un **atelier rural**, l'idéal serait que ce dernier **puisse s'intégrer dans un vrai zoning économique** (soit à côté d'entreprises qui n'appartiendraient pas à la Commune mais à des entrepreneurs privés. L'exemple à suivre est celui du zoning économique *IDELUX* de Manhay, situé juste après la sortie de l'autoroute E25, qui rencontre un franc succès. Il manque en effet ce genre de services de l'autre côté de cette sortie E25, sur le sol de Lierneux. Isoler un unique atelier rural à cet endroit ne serait en outre pas assez attractif.
  - *Remarque* : l'aménagement d'un ZE (si ce n'est un atelier rural communal en son sein) n'incombe pas au DR puisqu'il ne concerne pas la Commune, mais des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune s'il émane d'une réalisation subsidiée par le DR.
  - Concernant la ***localisation*** de cet atelier rural : sur une propriété de la Commune de Lierneux (nécessité **DR**), au sein de la Province de Liège (la **SPI** *(Agence de développement économique pour la province de Liège)* étant aussi concernée par la création du Zoning économique dans lequel cet atelier rural viendrait idéalement s'intégrer). Le ***lieu idéal*** serait la zone située ***à droite lorsqu'on vient de Bra vers Liège,***

avant la bretelle d'autoroute E25. *Remarque* : à gauche : il s'agit du terrain de la Fabrique d'églises qui va prochainement devenir un parc éolien.

- MAIS <u>problèmes à résoudre</u> et <u>autres réflexions</u> :
  - **La SPI doit être contactée : en effet, elle n'a jusqu'ici jamais accepté que cette zone, actuellement « agricole et forestière » au plan de secteur, devienne « économique ».**
    - En cause à l'époque de la 1ère demande : sa préférence pour l'agrandissement du zoning économique (autonome et non communal) déjà existant au centre de Lierneux (*LE POINT DU JOUR*). Remarque : La SPI avait acquis toutes les parcelles et les avait ensuite revendues à des privés, en en gardant deux qu'elle loue encore aujourd'hui à des entrepreneurs. MAIS grossir ce dernier ne serait pas esthétique au centre du village de Lierneux et n'aurait pas la même attractivité qu'un ZE situé le long d'une autoroute.
    - **Or, sans cette reconnaissance par la SPI de nouvelle affectation de la zone concernée par cette fiche, rien n'est possible.** Á cet effet, M. SAMRAY a annoncé qu'un **rendez-vous était prévu avec la SPI** et la Commune **mi-septembre 2019** pour discuter de ce nouveau **projet de zone d'activités économiques.**
  - **Un projet éolien va certainement s'implanter à proximité de la zone concernée par cette fiche-projet**. Á priori, il n'y aurait pas d'incompatibilité par rapport au projet éolien voyant le jour à proximité du site concerné, mais la Commune doit prendre contact avec les gestionnaires du projet afin de les rencontrer, de connaître l'endroit exact de l'emplacement des éoliennes, d'expliquer le projet de la zone économique et de ***s'assurer que ce projet en cours ne bloquera pas dans le futur cet autre projet de ZE.***
  - **Le terrain concerné, actuellement agricole et forestier, appartient encore à un privé.** La Commune doit pouvoir l'acquérir totalement si elle veut y créer un ZE, ou du moins partiellement (avec ou sans l'aide du DR) si elle ne veut y construire qu'un atelier rural. Ce propriétaire privé pourrait en outre préférer le projet éolien au projet d'un ZE dans le cadre de la mise en vente de son terrain.
  - **Dans le cas où en 2026, le Centre médical Héliporté de Bra ne se voyait plus autorisé à poursuivre ses activités dans le village de Bra** (pour rappel : même si les Liernieusiens saluent son existence, le bruit que génère le CMH gêne beaucoup les habitants), **serait-il autorisé à transférer ses locaux et son lieu de décollage/atterrissage au sein de ce nouveau zoning économique** (qui pour rappel serait à proximité de l'autoroute E25 et du village de Vaux-Chavanne situé sur la Commune limitrophe de Manhay) **?**
  - **L'atelier rural, au sein de ce zoning économique, pourrait-il être loué par des professions libérales (kiné, comptable…) ?**
  - Pourquoi pas, à terme, y créer le dépôt de productions en circuit-court à la base imaginé au Pré du renard (pratique car près de la E25), voire même des cuisines communales (pool culinaire communal pour collectivités locales imaginé en lot 3). Cette suggestion ouvre la réflexion sur la **place à accorder aux entreprises sociales** au sein d'un Atelier rural (cas des AR de Brunehault et de Tintigny).

LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel ➔ JNC

- Le DR témoigne d'un intérêt pour les logements kangourous : plus que des logements pour seniors, ils ramènent de la cohésion sociale et de la citoyenneté dans la manière de vivre ensemble au sein d'un même lotissement ;
- Les maisons de jour pour seniors sont subsidiées par le DR. C'est encore mieux si le critère intergénérationnel s'y invite (rencontres enfants/ados/seniors autour du verger, du potager communautaire, du marché du terroir à mettre en place ou autres activités à y créer).

Remarque ultérieure de la Commune, à faire valider par la CLDR du 10 juillet 2019 *: créer une nouvelle fiche projet en lot 1 relative à la seconde phase du projet de réhabilitation du Vicinal, jusqu'ici travaillée en lot 0 :*

LIERNEUX : Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du Vicinal en y attirant les oiseaux (phase 2)
➔ JNC

- Opportunité de phaser ce projet afin éventuellement de bénéficier dans les années futures de subsides du DR, des Espaces verts, *etc*, lorsque le PCDR aura été validé par la Région wallonne (c'est-à-dire endéans 2 à 3 ans). Cette option garantirait de pouvoir déjà saluer le travail des citoyens via une première phase – la moins onéreuse - de réalisation (plantations, etc.) avant une seconde phase plus onéreuse (création parkings, etc.).

LOT 2

TRANSCOMMUNALITE : Créer un (pré)RAVeL entre Vielsalm et Lierneux

Important : Au regard du travail très conséquent (plus important qu'une simple fiche du lot 1) que représente une réelle pré-étude d'un (pré)RAVeL, il semble plus judicieux d'attendre de réels subsides pour ce faire et de placer finalement cette fiche en lot 2, ce qui n'empêcherait pas le GREOVA d'en déterminer un premier tracé et d'en lister les éventuels obstacles pour pouvoir se faire une première idée quant à ses chances de réalisation (sites protégés, *etc*.). Notons qu'en cas d'opportunités futures, ce projet devra de toute façon faire l'objet d'une importante étude.

- Projet à lier au projet provincial du réseau à points-nœuds (en cours) ;
- Dont l'étude pourrait être confiée au GREOVA (mandaté par la Province de Liège à cet effet et disposant d'un chargé de mission RAVeL) ;
- Notons que les RAVeL sont les colonnes vertébrales du réseau provincial à points-nœuds ;
- Même s'il semble à priori certain que cette fiche ne puisse jamais faire l'objet d'un subside du Développement Rural, il est intéressant de la travailler dès maintenant de manière professionnelle (via un bureau d'études, peut-être le GREOVA) et de l'inclure dans un programme stratégique de développement que représente un PCDR ;
- Notons que ce RAVeL pourrait aussi représenter la continuité d'autres liaisons, comme Saint-Vith/Vielsalm, ou Vielsalm/Grand Halleux/Trois-Ponts.

⇨ *Remarque : Concernant le rajout de cette fiche-projet souhaitée par le nouveau Collège communal et pour le moment imaginé en lot 2, un membre demandera lors de la CLDR suivante si le Collège a le droit de proposer des projets aux citoyens de la CLDR. A. EVRARD répondra qu'une proposition peut émaner du Collège communal (après tout la CLDR est composée d'un quart communal) moyennant son approbation par cette CLDR à la majorité simple si aucun consensus n'est possible au préalable. Ce point, qui serait en lot 2 et qui ne nécessiterait dès lors pas d'étude importante, pourrait ainsi être développée en lot 2 comme fiche « Joker ».*

L'appel à projets a été retenu !

La création d'une ***liaison de type RAVeL*** ente les gares de Vielsalm et de Lierneux (appel à projet « Mobilité active » relative aux sections interRAVeL) aura bien lieu. Cette liaison passera par Rencheux, derrière Goronne, par la ferme Remy, traversera la grand'route, passera par le bas de Colanhan, puis passera par l'étoile, le chemin de la carrière, la Haseye. (Notons que le terrain d'*Explorer motocross* a été vendu à un commerçant pour y créer un paintball et un terrain de modélisme). M. SAMRAY doit rencontrer prochainement le SPW afin de peaufiner cet itinéraire de type RAVeL, ***dont le tracé*** n'est pas encore figé. Le délai d'exécution des travaux est de 3 ans après l'octroi des subsides suivants : maximum 240 000 euros pour Lierneux ET maximum 231 000 euros pour Vielsalm (les deux communes liées à ce projet transcommunal pouvant faire respectivement l'objet d'un subside).

⇨ ***Il est dès lors possible que cette fiche-projet sorte du PCDR (si possibilité de réalisation avant approbation du PCDR par la CRAT).***

Remarque ultérieure de la Commune, à faire valider par la CLDR du 10 juillet 2019 : M. SAMRAY propose que cette fiche, jusqu'ici placée en lot 2, intègre finalement le lot 1 à la place de la fiche supprimée relative au réaménagement de la gare.

~~BRA : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural~~

- ~~Il est très important de noter qu'un projet éolien va peut-être s'implanter à cet endroit. Dès lors, la Commune doit prendre contact avec les gestionnaires du projet afin de les rencontrer, de connaître l'endroit exact de l'emplacement des éoliennes et d'expliquer le projet de la zone économique ;~~
- ~~La SPI doit également être contactée.~~

⇨ ~~*Remarque ultérieure : Cette fiche-projet, jadis en lot 1, a été déplacée en lot 2 car le Développement rural ne subsidie que la création de petits ateliers ruraux, ce qui ne colle pas ici avec l'ampleur d'un tel projet (lien avec l'ULG, Gembloux, etc.). Á cet effet, M. SAMRAY annoncera en outre lors de la prochaine CLDR qu'un rendez-vous sera prochainement pris avec la SPI, et qu'il s'agira plutôt d'une zone d'activités économiques (type d'aménagement qui n'incombe pas non plus au DR puisqu'il ne concerne pas que la Commune, mais aussi des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune). Il serait opportun d'y employer des jeunes, au regard du nombre de jeunes sans emploi sur la commune. Á priori, il n'y aurait pas d'incompatibilité par rapport au projet éolien voyant le jour à proximité du site concerné.*~~

ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)

// Lien avec les fiches-projets 1.1 et 1.2 : cf. détails supra.

- Entre **Sart, Verleumont et Lafalize** par exemple (soit le long de l'ancien vicinal, mais difficulté des parcelles devenues privées - soit via un itinéraire plus escarpé). Notons qu'une telle liaison serait cohérente avec les deux fiches citoyennes et touristiques du lot 1 relatives aux sites de Sart/La Preux et de Verleumont ;
- Une initiative transcommunale pourrait aussi consister en une liaison avec la commune de **Manhay ;**
- A mettre en lien également avec l'appel à projets expliqué au début de la séance.

Modification de la fiche-projet suivante à suggérer à la CLDR du 10 juillet 2019 : si ok, elle sera donc traitée en GT Sart-Verleumont !

~~LA SEVRAILLE ou VILLETTES~~, mais **COLANHAN** (retour à l'idée première) **: Créer ~~une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) d~~' une table d'orientation et une zone extérieure conviviale** (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne) ➔ **JNC**

- Cette fiche-projet, initialement imaginée à Colanhan, puis à La Sevraille ou Villettes, intégrait la création d'une tour observatoire du paysage et d'une table d'orientation des aménagements relatifs à une zone de barbecue/convivialité tout autour.
- *Après de nouvelles réflexions, les citoyens souhaitent modifier la destination et le contenu de cette fiche : les nouvelles propositions suivantes seront donc soumises à la CLDR du 10 juillet 2019 :*
  - ***L'option de la Sevraille est à abandonner*** pour les raisons suivantes :
    - Lieu trop excentré que pour attirer assez de visiteurs et de touristes.
    - Le lieu est trop étroit pour y créer un parking.
    - La Commune ne dispose d'aucun terrain en ces lieux.
    - Quid en outre de la tranquillité des riverains, qui se plaignent déjà de l'existence de trop de gîtes de grande capacité ?
  - ***L'option de la construction d'une tour est à abandonner*** pour les raisons suivantes :
    - La tour imaginée devrait au moins faire 25 mètres de haut et résister au vent. Les exemples de la tour de la *Fagne Malchamps* à Spa et de celle récemment financée par le projet environnemental *Life* au-

dessus de Vielsalm sont cités. Il ne s'agit pas de petites réalisations : construire cette tour serait très onéreux, en outre, à part les aménagements de convivialité autour susceptibles d'incomber un jour au DR, rien ne garantit que ce dernier financerait la construction d'une telle tour, cette dernière semblant à priori davantage incomber au CGT.

  - ➢ Les citoyens s'accordent quant à leur préférence pour une nouvelle belle zone de convivialité à Villettes (voir fiche suivante) plutôt que pour cette tour, qui pourrait simplement, sur un site déjà situé en promontoire, être remplacée par une table d'orientation.

- La Sevraille et Villettes étant des localités éliminées : ***retour du projet – sans tour mais avec simple table d'orientation et aménagements conviviaux – à COLANHAN*** (ne sera donc plus traitée au sein du GT BRA-VILLETTES).
  - ➢ M. SAMRAY va vérifier s'il n'existe pas un terrain communal à Colanhan, de nombreuses zones appartenant à des réserves naturelles ou à Natura 2000.
  - ➢ *Cette fiche sera désormais traitée au sein du GT Sart-Verleumont (prochain GT prévu le 10 juillet 2019).*

HIERLOT : Créer un espace de parking

- En plus de ce parking sera créée une zone de convivialité à l'attention des différents promeneurs ;
- EDF-Luminus va subsidier l'installation d'un parcours didactique autour des éoliennes ainsi qu'une promenade qui se terminera à Hierlot, d'où la nécessité d'un parking (le village est engorgé).

VILLETTES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne ➔ JNC

+ Réflexions du GT Bra-Villettes du 11 juin 2019 à soumettre à la CLDR du 10 juillet 2019 :

- Avec préaux, bancs, barbecue, plaine de jeux, terrain de boules, … idéalement l'usage de matériaux locaux.
- L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village. Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace.
- Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé (en lien avec le lot 3) :
  - ***Soit en face du presbytère*** (terrain actuellement privé), où pourraient aussi être rajoutés 2 goals,
  - ***Soit en descendant Bricheux*** (terrains actuellement privé ?),
  - ***Soit sur l'ancienne place de chez Bodson, face à l'église*** (terrain appartenant au SPW). *Remarque* : seul ce lieu serait éventuellement susceptible d'accueillir un kiosque.

⇨ ***La Commune devrait donc négocier la meilleure option en rencontrant les différents propriétaires***

Remarque ultérieure de la Commune, à faire valider par la CLDR du 10 juillet 2019 : déplacer la fiche relative à un parcours fitness, jusqu'ici en lot 3, dans le lot 2, et non pas dans le parc, mais à proximité de ce dernier (car dénaturerait l'aspect vert du projet de réhabilitation du parc du Vicinal) :

LIERNEUX : Créer un parcours fitness <u>à proximité</u> du parc du Vicinal, à proximité du hall omnisports et des lieux d'accueil pour jeunes (sujette à être installée dans les caves de la Maison médicale*)**/ATL/petite enfance** (à proximité du Vicinal), **et ce afin d'en renforcer la fréquentation et la convivialité ➔ JNC**

- Notons que ce projet fera l'objet d'une fiche-projet du PCDR si et seulement si la candidature actuellement déposée au GW par la Commune à cet effet dans le cadre de l'appel à projet « Ma ruralité » n'est pas retenue.

⇨ *Il s'avérera par la suite qu'une autre formule à ce sujet pourra encore être discutée en Collège.*

Nouvelles fiches imaginées au GT Bra-Villettes du 19 juin à proposer à la CLDR du 10 juillet 2019 :

BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 des Chapelles)

- Bra est une localité un peu en reste : elle est excentrée, manque de nombreux services et subit les nuisances sonores du CMH. Aussi une zone agréable pourrait y être aménagées pour les citoyens comme pour les adeptes du tourisme vert qu'offre les lieux. Cette zone intégrerait :
  - Non pas une ~~zone de barbecue~~, mais ***simplement une zone pique-nique (bancs et tables autoroutières, poubelles/cendriers, parking vélos…), face à la chapelle des Achelîres et à proximité du Monument des fusillés***.
  - D'autres idées sont les bienvenues pour agrémenter ce lieu tout en en préservant la tranquillité (car riverains à proximité) : ***piste de pétanque ? 1 ou 2 jeux d'enfants ? Accès à la zone herbeuse par un petit pont qui éviterait de devoir enjamber le petit fossé actuel ?***
  - *Remarque* : un lieu où se parquer existe déjà à proximité.

+ en LOT 0 : BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère

- Le terrain concerné appartient actuellement à la Fabrique d'Eglise. ***M. H. NAVEAU, qui en fait partie, vas se renseigner quant à la possibilité d'y créer une plaine de jeux*** (cession contre franc symbolique ou simple autorisation de laisser la Commune y faire des aménagements ?).
- *Remarque* : cette fiche étant en lot 0 et n'impliquant donc aucune intervention du DR, rien n'oblige la Commue à être propriétaire du terrain concerné.

LOT 3

Remarque ultérieure de la Commune, à faire valider par la CLDR : déplacer cette fiche du lot 3 en lot 2, non pas dans le parc, mais à proximité (car dénaturerait l'aspect vert du projet de réhabilitation du parc du Vicinal.

~~**LIERNEUX : Créer un parcours fitness dans le à proximité du parc du Vicinal, à proximité du hall omnisports et des lieux d'accueil pour jeunes** (sujette à être installée dans les caves de la Maison médicale*)**/ATL/petite enfance** (à proximité du Vicinal), **et ce afin d'en renforcer la fréquentation et la convivialité**~~

- ~~Notons que ce projet fera l'objet d'une fiche-projet du PCDR si et seulement si la candidature actuellement déposée au GW par la Commune à cet effet dans le cadre de l'appel à projet « Ma ruralité » n'est pas retenue.~~

⇨ ~~*Il s'avérera par la suite qu'une autre formule à ce sujet pourra encore être discutée en Collège*~~.

ENTITE : Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités

- Ce projet faisait partie du projet du lot 1 abandonné relatif à la création d'une infrastructure de soutien à la distribution en circuit-court ;
- L'idée était d'engager un cuisinier professionnel qui se serait entouré de travailleurs article 60 ;
- Bien que ce projet ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège, il peut néanmoins être catégorisé en lot 3 (car réalisable avec le renfort d'un éventuel futur appel à projet Maribel par exemple).

ENTITE : Acquérir un ou des nouveaux(x) terrain(s) susceptibles de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité

(JOKER : si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).

ENTITE : Acquérir un ou des bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité

(JOKER : si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).

ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux

- Aucun lieu n'a encore été privilégié. Il peut dépendre de l'endroit choisi pour le poste d'observation ;
- Une fiche relative à une acquisition de nouveau(x) terrain(s) par la Commune pourrait permettre de créer des nouvelles zones de convivialité en ces lieux.

⇨ *La localisation de cette fiche-projet a ici été volontairement globalement recentrée sur l'entité entière et non plus exclusivement sur le village de Lierneux. En effet, définir précisément la localisation de cette fiche-projet qui portait initialement et globalement, sur le réaménagement et la sécurisation des espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux, impliquerait dans le futur une unique possibilité de procéder à ce type d'aménagement au centre de Lierneux et non pas ailleurs, alors que la référer à l'entité n'empêcherait ni l'un ni l'autre et garantirait à la Commune de pouvoir procéder à ce type de travaux à l'endroit, voire même à plusieurs endroits, de son choix selon les opportunités susceptibles de se présenter au cours des 10 années du PCDR (après sa validation par la Région wallonne). Il s'agit en outre ici d'une fiche-projet du lot 3, qui ne fait pas l'objet de métrés ni d'estimatif budgétaire, et qui dès lors ne doit pas obligatoirement se focaliser sur un lieu précis. Néanmoins, si les membres de la CLDR avaient à cœur d'en faire une priorité, il serait opportun de le communiquer dans le futur. Pour information, Mme DOCTEUR des DGO1-2 du SPW doit venir le 27 juin 2019 sur la commune afin de déterminer les routes communales à sécuriser.*

ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics

(JOKER: si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).

- Il s'agit ici d'une fiche plus vaste que les 3 à préciser en lot 2 (Hierlot, Amcômont et Villettes).

LIERNEUX : Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif

- Pourquoi pas développer un projet didactique dans le parc du Vicinal ;
- Voire aussi y intégrer un terrain multisports ?
- Ce projet sera aussi dupliqué en lot 0, mais il intègre le lot 3 dans le cas où un subside serait nécessaire.

ENTITE : Développer les moyens de transport alternatifs et en commun

- Fiche à travailler aussi en lot 0.

ENTITE : Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

- Fiche à travailler aussi en lot 0.

RECAPITULATIF DE LA MISSION DU BURAU D'ETUDES JNC

Au regard des tarifs onéreux de sa participation aux futures CLDR, il a finalement été décidé que **le travail du bureau d'études JNC se limiterait à la première convention établie entre ce dernier et la Commune en 2016 : l'écriture de 2 fiches du lot 1, de 3 fiches du lot 2 et de 2 fiches du lot 3 (convention légèrement modifiée en mars 2019 puisque 2 fiches du lot 3 ont été échangées contre 1 fiche du lot 2).**

Les **études des autres fiches du lot 1** seront **confiées** par la Commune **à des bureaux d'études régionaux**. Quant aux **fiches des lots 2 et 3**, l'organisme accompagnateur qu'est le **GREOVA se** chargera de les rédiger de concert avec la Commune.

Les ~~7~~ → 6 fiches dont le travail incombera au bureau d'études JNC, avec l'accord de la totalité de la CLDR, quant à leur catégorisation en lot 1, 2 ou 3 – seront les suivantes :

Lot 1 : 3 pour JNC

1) ~~LIERNEUX : Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir~~ (*Ce projet va être abandonné dans le cadre du PCDR car la Commune souhaite réaménager ce lieu sans devoir attendre la validation du PCDR par la CRAT. Elle propose donc que JNC se charge à sa place de la pré-étude de la fiche* :

BRA-LIERNEUX : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural

2) **LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel**

3) Nouvelle suggestion communale de créer une nouvelle fiche projet en lot 1 relative à la seconde phase du projet de réhabilitation du Vicinal, jusqu'ici travaillée en lot 0 :

LIERNEUX : Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du Vicinal en y attirant les oiseaux (phase 2)

Lot 2 : 3 pour JNC

1) **COLANHAN : Aménager une table d'orientation et une zone extérieure conviviale** (zones de barbecue couvertes ou fermées)

2) **VILLETTES, Acquisition d'un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne**

3) **LIERNEUX : Créer un parcours fitness à proximité du parc du Vicinal, à proximité du hall omnisports et des lieux d'accueil pour jeunes** (sujette à être installée dans les caves de la Maison médicale*)**/ATL/petite enfance** (à proximité du Vicinal), **et ce afin d'en renforcer la fréquentation et la convivialité**

4) Á confirmer **:**
BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10
des Chapelles)

Lot 3 : plus aucune pour JNC

Réunion plénière CLDR du 28 mai 2019

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE

(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la CLDR
du 28 mai 2019 à 20h00
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	**Philippe MATHIEU**
	Luc TRIFFAUX	~~Emile BASTIN~~
	Guy MATHIEU	~~Vincent PEFFER~~
Géographique		
Lierneux	**Francis SALME**	~~Jean-François GENDEBIEN~~
Bra	**Vincent LEROUX**	**Ghislain LAPORTE**
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	~~Bernard BOTTY~~	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	~~Gaston LEROUX~~
Jevigné	~~Diane NINANE~~ (excusée)	~~Séverine LEJEUNE~~
Verleumont	**Jacques HENRY**	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	**Lionel LUGENTZ**
	Pierre MOSKWYN	**Dominique BARBETTE**
	Alain DANIEL	~~Huguette SPRIET~~
	Patrick GERMAIN	**Etienne HUMBLET**
	Jean-Pierre DELWAIDE	~~Georges DUBOIS~~ (démissionnaire)
	~~Lionel MERTENS~~	**Gabrielle HOURLAY**
	Xavier KAISER	**Henry NAVEAU**
	~~Paul BRIOL~~	~~Isabelle LECOMTE~~
Membres des GT invités		

M. SAMRAY ouvre la réunion en précisant que l'élaboration du PCDR est activement en relance depuis les dernières négociations qui ont eu lieu entre la Commune, le bureau d'études bruxellois (JNC) auteur de programme et de projets et le GREOVA (organisme accompagnateur).

1. Approbation des PV des CLDR du 20.11.2018 et du 20.03.2019

Les deux procès-verbaux sont approuvés moyennant l'intégration en leur sein des remarques suivantes :

PV du 20 novembre 2018 :

- Dans le quatrième paragraphe de la page 3, il manque le chiffre *« 0 »* après *« lot ».*

- Dans le cinquième paragraphe de la page 3, la mention suivante est erronée : *« Relativement à la mise en valeur du patrimoine environnemental, M. GERMAIN rappelle le projet citoyen en faveur du projet miroir du lot 1 relatif à la « Création de Maisons de randonneurs à Verleumont* ***et à Bra*** *(Site de La Preux),… »* ; elle doit être remplacée par celle-ci : *« Relativement à la mise en valeur du patrimoine environnemental, M. GERMAIN rappelle le projet citoyen en faveur du projet miroir du lot 1 relatif à la « Création de Maisons de randonneurs à Verleumont* ***et à Sart*** *(Site de La Preux),…».*

- Dans le dernier paragraphe de la page 4, non pas *« n'étant encore* ***ne*** *rien figé »* mais bien *« n'étant encore* ***en*** *rien figé ».*

PV du 20 mars 2019 :

- Au premier point relatif aux projets listés du lot 1, à la page 2, la mention suivante est erronée : *« VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une* ***extension*** *de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur »* ; elle doit être remplacée par celle-ci : *« VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une* ***transformation*** *de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur »*. Notons également qu'*«une cuisine pourrait y être »,* non pas *« délocalisée au rez-de-chaussée »,* mais *« localisée au rez-de-chaussée, en connexion avec la Maison de village ».*

  Au quatrième point relatif aux projets listés du lot 2, à la page 4, la mention suivante a évolué ; il ne s'agit plus de : *« **AMCÔMONT** ou VILLETTES : Créer une/des tour(s) observatoire(s)… »*, mais de *« **LA SEVRAILLE** ou VILLETTES **:** Créer une/des tour(s) observatoire(s)… »*. Ce changement est aussi valable pour le premier point du lot 2 attribué à JNC, énoncé à la page 7.

- Suite à la question de M. Guy MATHIEU relative au projet jadis discuté en GT et CLDR en collaboration avec la CCATM, repris au cinquième point des projets listés en lot 3, à la page 5, Mme EVRARD annonce que la localisation de cette fiche-projet a ici été volontairement globalement recentrée sur l'entité entière et non plus exclusivement sur le village de Lierneux. En effet, définir précisément la localisation de cette fiche-projet qui portait initialement et globalement, sur le *réaménagement et la sécurisation des espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux,* impliquerait dans le futur une unique possibilité de procéder à ce type d'aménagement au centre de Lierneux et non pas ailleurs, alors que la référer à l'entité n'empêcherait ni l'un ni l'autre et garantirait à la Commune de pouvoir procéder à ce type de travaux à l'endroit, voire même à plusieurs endroits, de son choix selon les opportunités susceptibles de se présenter au cours des 10 années du PCDR (après sa validation par la Région wallonne). Mme EVRARD rappelle aussi qu'il s'agit ici d'une fiche-projet du lot 3, qui ne fait pas l'objet de métrés ni d'estimatif budgétaire, et qui dès lors ne doit pas obligatoirement se focaliser sur un lieu précis. Elle rajoute néanmoins que si les membres de la CLDR ont à cœur d'en faire une priorité, il serait opportun de lui communiquer. Cet appel reste sans réaction. M. SAMRAY annonce alors à tous que Mme DOCTEUR des DGO1-2 du SPW doit venir le 27 juin 2019 sur la commune afin de déterminer les routes communales à sécuriser.

- Un étonnement est partagé quant à la mise à disposition des caves de la maison médicale pour les adolescents comme salle de jeunesse. En effet si la première version du PV ici concerné stipulait que c'était en cours, M. SAMRAY répond qu'une autre formule à ce sujet pourrait encore être discutée en Collège.

- Un dernier commentaire est partagé concernant le déplacement dans le lot 2 de certaines fiches-projets jadis placées dans le lot 1. Madame EVRARD répond qu'il s'est avéré, après une vérification stratégique du positionnement des fiches-projets, qu'il n'était finalement pas opportun de laisser ces fiches-projets en lot 1 (rappelons que pour ce lot 1 chaque fiche-projet doit faire l'objet d'une coûteuse étude de métrés

et d'estimatif budgétaire). En cause : les intitulés de ces fiches-projets n'incombant pas aux champs de compétences de la Direction de Développement rural ; il semble en effet déjà qu'elles ne pourront pas dans le futur bénéficier d'un subside de la part du Développement rural, et ce même si elles intègrent le PCDR. Il est ensuite précisé que cette explication doit davantage être expliquée dans le PV ici concerné.

L'exemple cité est celui de la création d'un zoning à la sortie de l'A25, et ce avec le concours de la SPI. Le Développement rural ne subsidie en effet que la création de petits ateliers ruraux, ce qui ne colle pas ici avec l'ampleur d'un tel projet (lien avec l'ULG, Gembloux, *etc.).* Á cet effet, M. SAMRAY annonce qu'un rendez-vous sera prochainement pris avec la SPI, et qu'il s'agira plutôt d'une zone d'activités économiques (type d'aménagement qui n'incombe pas non plus au DR puisqu'il ne concerne pas que la Commune, mais aussi des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune). M. GERMAIN intervient enfin pour souligner qu'il serait opportun d'y employer des jeunes, au regard du nombre de jeunes sans emploi sur la commune. Á priori, M. SAMRAY indique aussi qu'il n'y aurait pas d'incompatibilité par rapport au projet éolien voyant le jour à proximité du site concerné.

- Concernant le rajout de la nouvelle fiche-projet pré-RAVeL souhaitée par le nouveau Collège communal et pour le moment imaginé en lot 2, un membre demande si le Collège a le droit de proposer des projets aux citoyens de la CLDR. A. EVRARD répond qu'une proposition peut émaner du Collège communal (après tout la CLDR est composée d'un quart communal) moyennant son approbation par cette CLDR à la majorité simple si aucun consensus n'est possible au préalable. Ce point, qui serait en lot 2 et qui ne nécessiterait dès lors pas d'étude importante, pourrait ainsi être développée en lot 2 comme fiche « Joker ».

2. Précision de l'avancée des fiches-projets du lot 0

M. GERMAIN demande ce qu'il en est des panneaux à placer au fil de la promenade des Chapelles (promenade TARPAN 10 à Bra). M. SAMRAY lui répond que les ouvriers communaux les auront placés très rapidement.

Mme EVRARD salue l'existence et le bon déroulement du marché estival inauguré en mai 2019 au Pré du Renard qui connaîtra encore 5 éditions durant la belle saison 2019. Le service graphisme du GREOVA se chargera de modifier les affiches au fur et à mesure de ces nouvelles dates et selon les remarques des organisateurs : dates plus lisibles et en toutes lettres et couleurs plus contrastées. Mme HOURLAY précise que l'événement a été trop peu visible. Les membres proposent que pour la prochaine édition du 10 juin, 3 bâches indiquent les 5 prochaines éditions aux entrées de la commune. Un grand panneau pourrait aussi inviter les citoyens à participer à ces éditions près de la salle du Vicinal.
Le *GT Patrimoine* ne sera pas relancé cet été, ce qui n'empêche pas aux membres intéressés d'envoyer leurs travaux à A. EVRARD, qui les fédère dans un dossier susceptible de porter ses fruits dans le futur, M. SAMRAY étant partant pour proposer un jour l'idée au Collège de créer des panneaux patrimoniaux à placer sur les bâtisses et lieux emblématiques de la commune.

A. EVRARD s'engage à transmettre bientôt à tous les anciens et nouveaux membres de la CLDR un document récapitulatif de tout ce qui s'est décidé en lot 0 jusqu'ici lors des précédents GT initiés en 2017 (*Patrimoine, Tourisme vert et Environnement* & *Vie citoyenne, socio-économique et associative*).

M. SAMRAY annonce aux membres que les reconnaissances des balades de Sart et Bra sont en cours auprès du CGT, suivies par l'agent touristique communal Olivier MATHIEU.

Concernant les projets transcommunaux en faveur des circuits-courts initiés à la fin de la dernière législature (Maison du Tourisme Haute Ardenne, Gouvy, Vielslam et Trois-Ponts), M. SAMRAY ne voit pas d'inconvénients à ce qu'une nouvelle rencontre soit prochainement relancée à cet effet. Mme EVRARD se chargera de réunir prochainement toutes les personnes concernées.

Enfin, la restauration des balises des itinéraires TARPAN est désormais terminée.

Concernant la charte de sensibilisation de l'environnement à distribuer aux touristes (OT, gîtes, etc.) déjà validée par les membres de la CLDR en 2018, un membre a demandé de prendre à nouveau connaissance de cette charte. Cette dernière a donc une nouvelle fois été distribuée aux membres et, faute de nouvelles

remarques, pourra prochainement être imprimée et distribuée dans les lieux les plus stratégiques de la commune.

Présentation de la nouvelle version du projet de réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal (voir présentation PP à ce sujet – version mars 2019)

MM. Alain DANIEL et Francis SALME ont révisé le projet du parc du Vicinal maintes fois présentés en 2018 sous l'ancienne législature. Après avoir été récemment présenté au nouveau Collège communal, c'est désormais aux membres de la CLDR que ce projet citoyen fait l'objet d'une nouvelle présentation *PowerPoint.*

Les remarques et questions des membres qui s'ensuivent sont celles-ci :

- Projet maintenu d'un **étang**/**mare** :
  - *Même encerclé et sécurisé par une barrière en châtaignier, cela semble encore dangereux pour les enfants selon certains membres ;*
  - *S'il voyait tout de même le jour, il est proposé qu'un **parterre de fleurs** l'encercle, car il manque de couleurs dans le parc ;*
  - *Concernant la nécessité d'un point d'eau, un membre propose que soit aménagée en celui-ci une **zone conviviale** : pourquoi ne pas créer une **fontaine** près des bancs et espace jeux dans laquelle pourraient jouer les enfants ? Un autre membre lui répond que cette option présenterait l'inconvénient de consommer de l'énergie électrique (jet d'eau) et que les oiseaux n'iront en outre pas se rafraîchir là ou joueraient des enfants ;*
  - *Une autre idée serait une **fontaine en fonte**, mais cette option impliquerait une profondeur de 10 à 15 cm d'eau qui n'exclut pas tout danger de noyade, ainsi que la nécessité d'un circuit d'eau automatique avec une citerne qui ne se remplirait pas seule. Á cela s'ajouterait le problème des algues qui apparaîtrait avec cette profondeur, et qu'il faudrait dès lors entretenir.*

- Manque de **fleurs/arbres fruitiers dans le parc** :
  - *Vu qu'il manque de couleurs dans le parc, un parterre de fleurs pourrait aussi voir le jour entre la gare et le **tram** (ou alors autour de l'étang précité) ;*
  - *La fosse au niveau de la haie du parking actuel pourrait être constituée partiellement par des arbres fruitiers.*

- Projet de **rénovation du tram** (état actuel dangereux de la toiture car clous et boulons sortants) :
  - *Il faudrait l'entretenir davantage, replacer son marche pieds devant son entrée et remettre le butoir devant le wagon ;*
  - *La partie plate de la toiture pourrait devenir un **point d'eau** pour les oiseaux (avec un pourtour qui retiendrait les eaux).*

- Projet de transformation du **chemin** actuel en un vrai sentier (car ligne directionnelle logique entre la Gare et le Vicinal) avec des bordures pour séparer la verdure des graviers :
  - *Ce chemin pourrait carrément intégrer l'itinéraire du futur RAVeL, mais il devrait pour cela présenter une largeur de 2 m pour que les promeneurs et cyclistes puissent se croiser.*

- Problèmes de **pollution dans le parc** :
  - *La présence d'un **cani-crottes** n'est plus bienvenue ; en effet il en existe déjà un qui ne sert à rien ;*
  - *Des centaines de capsules de bière ont été retrouvées au sol.*

- Un membre demande si la réalisation d'un **futur parcours fitness/santé** dans le parc serait encore compatible avec ce projet :
  - *Non : l'esthétique de modules fitness ne coïncident pas avec le nouvel aspect naturel souhaité pour le parc.*

- Projet de réfection et création de **zones de parcage** (non plus 24, mais 29 emplacements parking prévus) :

  1) Transformer en **gazon** une zone du **parking actuel** située le long de la partie latérale du parc ;
  2) Conserver une partie du **parking dans la zone de graviers actuelle** (avec zone pour parcage des camions), mais sur dalles engazonnées à travers lesquelles l'herbe poussera (pouvant dès lors être entretenues tout en empêchant les enfoncements dans la boue) :
     - *Un système de **clips/visses en béton**, solides même si les voitures roulent dessus (plus résistants que le bois) pourrait être envisagé, mais tous les membres n'approuvent pas l'esthétique de cette option.*
  3) Enlever deux **résineux gênants** et implanter un **autre parking le long de la rue**, en biais, ce qui demanderait un nouveau muret et le retrait du trottoir (actuellement défoncé alors qu'il n'est pas prévu pour le parcage des voitures) :
     - *Concernant les arbres, M. NAVEAU demande un éclaircissement quant à la zone considérée comme brûlée sous les deux mélèzes. Il n'y pas de photo présentant cette zone dans le PowerPoint ;*
     - *Un membre demande si des **bornes électriques** y sont prévues. M. SAMRAY répond qu'il devrait idéalement en avoir, ainsi que pour les mobile homes, à savoir que le futur **RAVeL** est susceptible de passer par là. Des bornes pourraient être directement placées sur le bâtiment (moins onéreux que dans le sol) ;*
     - *Au niveau de la signalisation et des piquets, il faudra veiller à obtenir les autorisations du SPW car il s'agit d'une **route régionale** ; les trottoirs par contre sont propriété communale. Des plots y semblent nécessaires afin d'éviter que les voitures continuent à s'y garer sauvagement. Un membre rappelle enfin que le parking sauvage qui existe aujourd'hui sur ces trottoirs est bien plus dangereux que le projet de parking en deux sens initialement présenté aujourd'hui.*
  4) Placer au niveau du **tournant du restaurant** un **muret** au bout des places de parking, qui assurerait aux voitures de ne pas plonger dans le mini-fossé vers l'Atelier :
     - *La configuration proposée dans ce dernier projet semble très dangereuse dans ce tournant le long de la route. Trois alternatives sont proposées pour ce tournant derrière l'Atelier :*
       - *Garder un **système de parking en épi**, qui assurerait **51 places de parking sans plus devoir traverser le parc ;***
       - *Faire plutôt un tour complet **en sens unique** et ne pas emprunter le parking dans les deux sens en éliminant quelques places de parking pour créer cet unique passage à un sens ou en créant plutôt trois places de parking, mais à l'horizontale, le long de ce passage et le long du muret ;*
  5) Aménager aussi un parking pour **vélos et motos** :
     - *Mieux vaut, pour garantir son bon usage, l'aménager à proximité du la salle du Vicinal ; cela semble plus sécurisant, surtout que plus loin ce cyclo-parking serait caché par les voitures du nouveau parking.*

- Autres projets d'aménagements relatifs au **restaurant l'Atelier** :

  1) Déplacer l'enseigne du **restaurant** ;
  2) Recentrer et allonger son petit **abri**, dans lequel pourrait dès lors être rentrée la grande poubelle ;
  3) Garnir cet abri d'une **toiture végétale**, qui peut rester sans apport d'eau pendant six semaines ;
  4) Aménager entre les zones fleuries un **point d'eau** pour le **bain des oiseaux**. Un exemple déjà existant au Pré du renard est cité : système passif susceptible de recueillir entre 15 et 20 cm d'eau après la pluie.

- Projet des **plantes** :
  - *Les plantes grimpantes sont difficiles à entretenir, en outre elles piquent… Qui dès lors se chargerait de cet entretien ? M. SALME répond qu'une vigne vierge ne s'entretient*

qu'une fois par an ; quant à la pyracantha, elle est à mettre sur un treillis et se taille également une seule fois par an ;

- *Mme HOURLAY rappelle qu'il faudra veiller à les tailler professionnellement, c'est-à dire en respectant les fleurs qui donneront des fruits. Le service communal est compétent à cet effet.*

- **Peu de déblayage** à prévoir ; et s'il y avait du déblai il pourrait être réutilisé sur place ;

- **Un auteur de projet** devrait s'occuper de cette fiche-projet dont la réalisation serait de longue haleine :
  - *Sa place dès lors est-elle bien judicieuse en lot 0 si une partie des subsides pouvaient un jour être apportée par le DR pour la réaliser ? A. EVRARD répond qu'il pourrait en effet être judicieux de soumettre une des phases de ce projet à un co-financement du DR, mais que cette dernière ne verrait dès lors pas le jour avant plusieurs années, le temps que le PCDR soit approuvé par la RW.*

- **Contacts à prendre prochainement** avec le nouveau propriétaire (besoin d'un accord de mitoyenneté pour la nouvelle haie à planter contre l'actuelle jusqu'à possibilité de raser cette dernière) de la maison voisine, le restaurateur de l'Atelier et le fermier voisin :
  - *Il semble en effet impératif de partager cet avant-projet aux personnes concernées, voire même sensibiliser certains à la visibilité, propreté et attractivité touristique.*

M. SAMRAY salue MM. DANIEL et SALME pour leur travail et propose de se donner une période de réflexion, la réalisation de ce projet impliquant tout de même un important financement. Il sera d'ailleurs discuté en fin de CLDR avec Mme EVRARD de la **possibilité de phaser ce projet** afin éventuellement de bénéficier dans les années futures de subsides du DR, des Espaces verts*, etc*, lorsque le PCDR aura été validé par la Région wallonne (c'est-à-dire endéans 2 à 3 ans). Cette option garantirait de pouvoir déjà saluer le travail des citoyens via une première phase – la moins onéreuse - de réalisation (plantations, etc.) avant une seconde phase plus onéreuse (création parkings, etc.).

3. Divers

Suite à un questionnement à ce sujet, M. SAMRAY explique aux membres les raisons du changement de cap opéré par rapport aux missions initiales du bureau d'études bruxellois JNC (auteur de programme et de certaines fiches-projets). Le Collège communal lui présentera prochainement un timing à respecter afin de mener au mieux la fin de l'élaboration du PCDR de Lierneux. Un membre juriste propose son assistance si besoin à cet effet.

M. GERMAIN communique aux membres que le propriétaire privé de la chapelle Sainte Thérèse a donné son accord pour sa restauration ;

Deux groupes de travail relatifs à la constitution des fiches-projets des lots 1 et 2 sont à tenir en juin 2019. A. EVRARD convient des dates suivantes avec les citoyens intéressés par ces prochains GT :

- *GT Sart (La Preu) et Verleumont* le mardi 11 juin 2019 à 20h. à la salle du Conseil de l'AC (autour des fiches-projets 1.1 et 1.2, voire aussi 2.3). Participeront déjà à ce GT : M. MATHIEU, M. LUGENTZ, Mme SERVAIS, M. RUYSSEN, M. HENRY et M. LACASSE, mais toute autre personne y est évidemment encore la bienvenue.

- *GT Bra-Villettes* le mercredi 19 juin 2019 à 20h. à la salle du Conseil de l'AC (en faveur de projets relatifs à l'intégration de produits locaux, des fiches-projets 2.2, 2.4 et 2.6, *etc*.). *Attention* : ces fiches-projets ainsi priorisées sont encore sujettes à des changements.

A. EVRARD s'engage à transmettre bientôt à tous les anciens et nouveaux membres de la CLDR un document récapitulatif de tout ce qui s'est décidé en lot 0 jusqu'ici lors des précédents GT initiés en 2017 (*Patrimoine, Tourisme vert et Environnement* & *Vie citoyenne, socio-économique et associative*).

Il est enfin rappelé aux membres que le 15 juin 2019, le nouveau parc éolien Luminus sera publiquement inauguré, et qu'il est déjà prévu que la fête de la musique prenne place en juillet au Pré du Renard.

Réunion plénière CLDR du 10 juillet 2019

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 10 juillet 2019 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Agent accompagnateur GREOVA : Alix EVRARD Agent administratif : Maud COUNSON

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	~~Philippe MATHIEU~~
	~~Luc TRIFFAUX~~	~~Emile BASTIN~~
	Guy MATHIEU	~~Vincent PEFFER~~
Géographique		
Lierneux	**Francis SALME**	~~Jean-François GENDEBIEN~~
Bra	~~Vincent LEROUX~~	~~Ghislain LAPORTE~~
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	~~Bernard BOTTY~~	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	~~Gaston LEROUX~~
Jevigné	**Diane NINANE**	~~Séverine LEJEUNE~~ (excusée)
Verleumont	**Jacques HENRY**	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	**Lionel LUGENTZ**
	Pierre MOSKWYN	~~Dominique BARBETTE~~
	Alain DANIEL	~~Huguette SPRIET~~
	Patrick GERMAIN	~~Etienne HUMBLET~~
	~~Jean-Pierre DELWAIDE~~	~~Georges DUBOIS~~ (démissionnaire)
	~~Lionel MERTENS~~	~~Gabrielle HOURLAY~~
	~~Xavier KAISER~~	~~Henry NAVEAU~~ (excusé)
	~~Paul BRIOL~~ (excusé)	~~Isabelle LECOMTE~~
Membres des GT invités		
	Romain LACASSE	

Cette CLDR exceptionnelle se tient en cette période estivale suite aux récentes nouvelles reçues ou émises depuis peu par la Commune qui bouleversent la distribution, voire remettent en question la présence de certaines fiches-projets au sein du PCDR. En effet, en cette fin de législature régionale, plusieurs réponses à des appels à projets auxquels la Commune avait répondu sont tombées en sa faveur. Il s'agit donc aujourd'hui de sonder à nouveau la CLDR à ce sujet et de faire valider certains nouveaux choix stratégiques avant de confier officiellement la rédaction de certaines fiches-projets au bureau d'études bruxellois JNC. Pour désigner ces dernières qui pourront être

travaillées dès cet été par ce dernier, il s'agit en ce jour d'être certain, à l'unanimité, de la bonne définition et catégorisation par lot des fiches-projets concernées.

1) ***Approbation du PV de la CLDR du 28 mai***

Le PV est approuvé moyennant les corrections suivantes à y intégrer :

- Il existe déjà un cani-crottes dans le parc du Vicinal qui n'est jamais utilisé. Autant dès lors le supprimer.
- Il n'existe pas 1 mais 2 mélèzes dans le parc du Vicinal.
- Le point d'eau au Pré du renard n'était qu'un exemple cité afin de signifier à tous qu'il était aussi profond que celui qui pourrait être imaginé dans le parc du Vicinal pour le bain des oiseaux.
- Il ne s'agissait pas de planter des arbres fruitiers le long de la haie du fermier, mais seulement dans la fosse située au niveau de l'actuel parking.

2) ***Explication des nouveaux choix opérés par la Commune au sein/ entre les fiches-projets des lots 1,2 et 3.***

Concernant les fiches-projets du LOT 1 *: 4 fiches (toutes confiées à JNC)*

- Les réflexions du premier GT Sart-Verleumont organisé le 11 juin dernier sont partagées à la CLDR concernant les deux fiches-projets suivantes que la Commune souhaite désormais confier au bureau d'études JNC :

1) VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur

- C'est le Développement rural qui avait jadis permis la création de la maison de village de Verleumont, elle est *depuis gérée par une asbl qui loue les lieux à la Commune. Si* cet espace se voyait amélioré en lieu de randonneurs, il s'agirait donc encore d'en confier la bonne gestion à cette même asbl.
- Ce projet serait *le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux* ;
  Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de La Preux ;
- Attention, pas un gîte ~~festif~~ : mais un *relais pour randonneurs* (comme à la montagne) : Améliorer le volume existant *(Cf. Détail dans PV du GT du 11 juin 2019).*

⇨ *La cuisine qui est envisagée servirait aux manifestations citoyennes régulièrement organisées par l'asbl qui gère les lieux.*

⇨ *Il est demandé que l'option consistant à faire appel à des traiteurs pour des livraisons sous vide ou surgelées pour 5 à 10 personnes soit abandonnée (gestion compliquée qui dénaturerait le simple service d'hébergement souhaité).*

⇨ *Il est convenu en ce présent GT de consulter les membres de l'asbl de Verleumont lors d'un GT/CLDR à organiser en septembre 2019.*

2) SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs

- Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire au sein de la Maison de l'Instituteur de Verleumont ;
- Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de Verleumont ;
- Deux citoyens (M. LUGENTZ et M. LACASSE) sont à l'initiative de ce projet.
- La pré-étude exigée pour cette fiche-projet sera soit confiée à un bureau d'études local,
- Objectifs *(Cf. Détail dans PV du GT du 11 juin 2019)* :

- *Ramener la « Fête du Coticule » sur le site*,
- ~~*En faire un gîte étape de randonnée*~~ (// itinéraire GR de Lierneux fréquenté MAIS option qui semble être abandonnée pour ne pas nuire au projet de Verleumont – dommage car beau site),
- *En faire un lieu événementiel, de promotion locale et de citoyenneté*,
- *En faire un lieu touristique ET pédagogique* (les carrières étant très prisées par les écoles et les universités),
- L'idéal qu'une asbl s'occupe de ce lieu en le louant à la Commune.

▪ Problèmes à régler :
- Le site étant situé sur une carrière (zone d'extraction au plan de secteur), faut-il une autorisation urbanistique pour y construire un bâtiment ? Maud COUNSON se charge d'éclairer la CLDR à sujet,
- Où un parking pourrait-il être aménagé de manière esthétique à proximité de ce nouveau bâtiment en pleine zone d'extraction (option : le créer plus loin près du monument).

⇨ *Il est convenu en ce présent GT/CLDR de consulter les membres de l'asbl de Sart (La Compagnie de la pierre à rasoir) lors d'un GT à organiser le 12 août 2019. Notons que MM. A. SAMRAY et R. LACASSE font déjà partie de cette asbl.*

⇨ *Monsieur R. LACASSE propose aussi de sonder quelques idées du bureau d'études dans lequel il travaille.*

o JNC devra intégrer dans les études de ces deux fiches-projets liées ***une liaison cyclopédestre entre les villages proches de Verleumont et de Sart (site La Preux)*** ; plusieurs options sont ici proposées afin de développer le site de la Preux en le liaisonnant avec la Maison du tailleur, puis de le relier avec Verleumont via une promenade :

- M. SAMRAY lie ce projet avec l'annonce de la récente retenue de la candidature de Lierneux concernant la création d'une *liaison de type RAVeL* entre les gares de Vielsalm et de Lierneux (appel à projet « Mobilité active » relative aux sections interRAVeL). Cette liaison passera par Rencheux, derrière Goronne, puis passera par l'étoile, le chemin de la carrière ou « La Zee », traversera la grand'route, passera par la ferme Remy, par le bas de Colanhan. (Notons que le terrain d*'Explorer motocross* a été vendu à un commerçant pour y créer un paintball et un terrain de modélisme). M. SAMRAY doit rencontrer prochainement le SPW afin de peaufiner cet itinéraire de type RAVeL, *dont le tracé* n'est pas encore figé mais dont il est déjà certain que le village de Sart *(au lieu-dit l'« Etoile de Sart », situé à -+ 700 mètres du site de La Preux)* en constituera une *étape*. Le délai d'exécution des travaux est de 3 ans après l'octroi des subsides suivants : maximum 240 000 euros pour Lierneux ET maximum 231 000 euros pour Vielsalm (les deux communes liées à ce projet transcommunal pouvant faire respectivement l'objet d'un subside).
- *Meilleure option* : Il existe entre les deux sites une *stèle* pouvant devenir une étape d'un parcours pédagogique qui débuterait à la Maison du tailleur (place Ernest Nélis du village de Sart) pour rejoindre le site de La Preux. Cette stèle intègre une *promenade de 1,7km*. Cette longueur semble la plus adéquate pour *bénéficier d'un aménagement pédagogique.*

o Le Ministre COLLIN a finalement accepté que la Commune transfère pour l'ancienne gare de Lierneux son subside obtenu initialement pour l'aménagement d'un nouvel Office du Tourisme au sein du petit bâtiment sis en face de l'Administration communale. Il est précisé que ce bâtiment sera finalement pris en charge par le PIC afin de devenir le nouveau CPAS. Aussi, puisque la gare pourra être réaménagée grâce à ce subside avant la validation du PCDR par la Rw, il est logique de supprimer la fiche-projet suivante que devait normalement rédiger le bureau d'études JNC :

~~***LIERNEUX, Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir***~~

Cette fiche-projet serait dès lors remplacée (et confiée au bureau JNC) par la suivante :

3) LIERNEUX, Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du parc du Vicinal en y attirant les oiseaux (phase 2)

- Jusqu'ici travaillé en lot 0, mais opportunité de phaser ce projet afin éventuellement de bénéficier dans les années futures de subsides du DR, des Espaces verts, *etc*, lorsque le PCDR aura été validé par la Région wallonne (c'est-à-dire endéans 2 à 3 ans). Cette option garantirait de pouvoir déjà saluer le travail des citoyens via une première phase – la moins onéreuse - de réalisation (plantations, etc.) avant une seconde phase plus onéreuse (création parkings, etc.).

- Au regard de l'incertitude liée à l'affectation en zone économique par la SPI du terrain (encore privé de surcroît) concerné par la projection d'un atelier rural (et plus largement d'un nouveau zoning économique), actuellement affecté en zone agricole et forestière , il ne semble finalement pas judicieux d'en confier l'étude de faisabilité au bureau d'étude JNC, ni de la laisser en lot 1 (pour le moment du moins, à savoir que la prochaine rencontre prévue mi-septembre 2019 entre la Commune et la SPI afin de bénéficier de cette nouvelle affectation pourrait encore changer la donne). M. SAMRAY reviendra vers la CLDR avec les nouvelles options possibles, mais en attendant, il vaut mieux confier à JNC une fiche-projet présentant plus de garantie de réalisation dans le futur. Aussi il est en ce moment logique de supprimer la fiche-projet suivante du lot 1 :

~~***BRA-LIERNEUX : Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural***~~

⇨ *Cette fiche-projet est donc pour le moment déplacée en lot 2.*

- La fiche-projet suivante est par contre maintenue et sera toujours confiée au bureau d'étude JNC :

4) LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel

Concernant les fiches-projets du LOT 2 *: 8 fiches (dont une confiée à JNC)*

- S'intègre désormais dans le lot 2 la fiche-projet suivante :

1) BRA-LIERNEUX : Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural

⇨ *Au regard de l'incertitude liée à l'affectation en zone économique par la SPI du terrain (encore privé de surcroît) concerné par la projection d'un atelier rural (et plus largement d'un nouveau zoning économique), actuellement affecté en zone agricole et forestière, cette fiche-projet est donc pour le moment déplacée en lot 2 (pour le moment du moins, à savoir que la prochaine rencontre prévue mi-septembre 2019 entre la Commune et la SPI afin de bénéficier de cette nouvelle affectation pourrait encore changer la donne). M. SAMRAY reviendra vers la CLDR avec les nouvelles options possibles.*

⇨ *Si le projet porte ici sur la création d'un atelier rural, l'idéal serait que ce dernier puisse s'intégrer dans un vrai zoning économique (soit à côté d'entreprises qui n'appartiendraient pas à la Commune mais à des entrepreneurs privés. L'exemple à suivre est celui du zoning économique IDELUX de Manhay, situé juste après la sortie de l'autoroute E25, qui rencontre un franc succès. Il manque en effet ce genre de services de l'autre côté de cette sortie E25, sur le sol de Lierneux. Isoler un unique atelier rural à cet endroit ne serait en outre pas assez attractif. Remarque : l'aménagement d'un ZE (si ce n'est un atelier rural communal en son sein) n'incombe pas au DR puisqu'il ne concerne pas la*

Commune, mais des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune s'il émane d'une réalisation subsidiée par le DR.

- ⇨ *Un débat a lieu concernant le projet éolien en cours à proximité du terrain concerné par cette fiche-projet. M. SAMRAY annonce à tous que la Commune a été claire avec le gestionnaire de projet lors de sa demande de permis d'urbanisme : ce projet éolien ne sera autorisé à voir le jour que s'il s'engage à ne jamais entraver la construction dans le futur d'un zoning économique.*
- ⇨ *Un autre débat s'ouvre concernant la propriété du terrain, qui est encore privée. Après la rencontre prévue avec la SPI, il sera judicieux de s'assurer auprès du propriétaire que la Commune pourra l'acquérir.*
- ⇨ *Dans le cas où en 2026, le Centre médical Héliporté de Bra ne se voyait plus autorisé à poursuivre ses activités dans le village de Bra (pour rappel : même si les Liernieusiens saluent son existence, le bruit que génère le CMH gêne beaucoup les habitants), serait-il autorisé à transférer ses locaux et son lieu de décollage/atterrissage au sein de ce nouveau zoning économique (qui pour rappel serait à proximité de l'autoroute E25 et du village de Vaux-Chavanne situé sur la Commune limitrophe de Manhay) ?*

- Au regard de la retenue des candidatures des Communes de Lierneux et de Vielsalm suite à l'appel à projet « Mobilité active », la création d'une liaison de type interRAVeL entre les gares de Vielsalm et de Lierneux pourra se faire hors PCDR. Il semble donc logique de supprimer du PCDR la fiche-projet suivante, puisqu'elle pourra être réalisée avec d'autres subsides avant la validation du PCDR par la Rw :

  ~~***TRANSCOMMUNALITE : Créer un (pré)RAVeL entre Vielsalm et Lierneux***~~

  - ⇨ Cette liaison passera par Rencheux, derrière Goronne, puis passera par l'étoile, le chemin de la carrière ou « La Zee », traversera la grand'route, passera par la ferme Remy, par le bas de Colanhan. *(Non que le terrain d'Explorer motocross a été vendu à un commerçant pour y créer un paintball et un terrain de modélisme). M. SAMRAY doit* rencontrer prochainement le SPW afin de peaufiner cet itinéraire de type RAVeL, dont le tracé n'est *pas encore figé. Le délai d'exécution des travaux est de 3 ans après l'octroi des subsides suivants : maximum 240 000 euros pour Lierneux ET maximum 231 000 euros pour Vielsalm (les deux communes liées à ce projet transcommunal pouvant faire respectivement l'objet d'un subside).*

- Les fiches-projets suivantes sont maintenues en lot 2 :

  2) ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)

  - ⇨ *Lien avec les fiches-projets 1.1 et 1.2 : cf. détails supra.*

  3) HIERLOT : Créer un espace de parking

- La fiche-projet suivante, qui sera confiée au bureau d'études JNC, a été redéfinie et délocalisée en GT, puis à nouveau discutée lors de cette présente CLDR. Faute du moindre terrain communal disponible sur l'un des trois lieux imaginés pour créer une tour, la CLDR préfère ramener cette fiche à l'entité toute entière afin de pouvoir saisir la moindre opportunité à cet effet dans le futur, si un terrain privé était un jour mis en vente. Il ne s'agit donc plus de :

  ~~***LA SEVRAILLE, VILLETTES ou COLANHAN, Créer une tour d'observatoire du paysage encerclée d'une table d'orientation et d'une zone extérieure conviviale***~~ mais bien de :

  4) ENTITE : acquérir un terrain situé en promontoire afin de créer une table d'orientation, voire une petite tour observatoire du paysage, ainsi qu'une zone extérieure conviviale

- ⇨ *Plusieurs membres proposent que des recherches soient encore effectuées afin de s'assurer qu'aucun terrain communal ou en vente ne puisse déjà concerner cette fiche-projet.*
- ⇨ *Une autre localisation possible pourrait être le site (privé) du foyer malmédien dit « Crête des Marcadènes ».*
- ⇨ *Bien que l'onéreuse option d'une très haute tour, comme celle réalisée à Vielsalm dans le cadre du projet Life ou encore celle de la Fagne Malchamps, soit abandonnée, il n'est pas exclu qu'une petite tour de 7 à 10 mètres de haut ne puisse pas renforcer la vue à créer, surtout si des arbres susceptibles de grandir sont plantés en contre-bas (comme c'est le cas à COLANHAN par exemple).*

- Les réflexions du premier GT Bra-Villettes sont apportées aux citoyens quant à la fiche-projet suivante :

5) VILLETTES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne

- Avec préaux, bancs, barbecue, plaine de jeux, terrain de boules, … idéalement l'usage de matériaux locaux.
- L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village.
- Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace.
- Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé (en lien avec le lot 3) :

Soit en face du presbytère (terrain actuellement privé), où pourraient aussi être rajoutés 2 goals,
Soit en descendant Bricheux (terrains actuellement privé ?),
Soit sur l'ancienne place de chez Bodson, face à l'église (terrain appartenant au SPW).
Remarque : seul ce lieu serait éventuellement susceptible d'accueillir un kiosque.

- *La Commune devrait donc négocier la meilleure option en rencontrant les différents propriétaires.*
- *La présente CLDR fait une autre proposition de localisation : le terrain dans la prolongation du cimetière, un lieu très calme de 6 ou 7 ares où toute activité ne gênerait personne. Ce dernier appartient actuellement à la Fabrique d'église, qu'il faudrait contacter à ce sujet.*

- La fiche-projet suivante est modifiée en cette présente CLDR :

~~***LIERNEUX : Créer un parcours fitness à proximité du parc du Vicinal, à proximité du hall omnisports et des lieux d'accueil pour jeunes ATL/petite enfance afin d'en renforcer la fréquentation et la convivialité***~~ en :

6) ENTITE : Créer des zones sportives/aires vitae au centre des villages, à destination des adolescents et des adultes, voire aussi à proximité de plaines de jeux pour les enfants

- ⇨ *La CLDR rediscute de cette fiche-projet car l'esthétique de modules sportifs ne coïncident pas avec l'aspect naturel nouvellement souhaité pour le parc du Vicinal (voir lots 0 et 1). Aucun autre lieu communal à proximité ne permet en outre actuellement d'en accueillir au centre de Lierneux (le Pré du Renard étant déjà concerné par la prochaine réalisation d'une plaine de jeux subsidiée grâce à l'appel à projets « Ma Ruralité », récemment remporté). Il n'est pas non plus logique de les placer à proximité du hall omnisports de Lierneux, qui dispose déjà d'infrastructures sportives en suffisance.*
- ⇨ *Après plusieurs propositions faites pour accueillir de tels aménagements au sein d'autres villages, la CLDR décide finalement de ramener toute la fiche à l'entité, et ce afin de ne pas la cantonner à un seul lieu, plusieurs localités sur la commune étant susceptibles de se voir agrémentées un jour d'un tel espace dédié aux adolescents et adultes, idéalement à proximité de plaines de jeux pour leurs enfants.*
- ⇨ *Des terrains polyvalents (multisports) ainsi que des modules fitness pourraient ainsi profiter à plusieurs villages.*

- La création d'une nouvelle fiche-projet a été proposée lors du premier GT Bra-Villettes, dont l'intitulé est le suivant :

  7) BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 des chapelles)

  - Bra est une localité un peu en reste : elle est excentrée, manque de nombreux services et subit les nuisances sonores du CMH. Aussi une zone agréable pourrait y être aménagées pour les citoyens comme pour les adeptes du tourisme vert qu'offre les lieux. Cette zone intégrerait :
    - Non pas une ~~zone de barbecue~~, mais *simplement une zone pique-nique (bancs et tables autoroutières, poubelles/cendriers, parking vélos…), face à la chapelle des Achelîres et à proximité du Monument des fusillés*.
    - D'autres idées sont les bienvenues pour agrémenter ce lieu tout en en préservant la tranquillité (car riverains à proximité) : *piste de pétanque ? 1 ou 2 jeux d'enfants ? Accès à la zone herbeuse par un petit pont qui éviterait de devoir enjamber le petit fossé actuel ?*
    - *Remarque* : un lieu où se parquer existe déjà à proximité.

  ⇨ *Un membre souligne que ce lieu avait déjà fait l'objet d'une fiche-projet au sein du précédent PCDR de Lierneux. Il est donc suggéré d'en reprendre les plans.*
  ⇨ *Attention néanmoins que toute la zone située autour de ce lieu est en zone à bâtir : la CLDR invite la Commune à rester vigilante quant à l'octroi de futurs permis d'urbanisme qui pourraient dénaturer la tranquillité du lieu.*

- Une nouvelle fiche-projet est en cette CLDR souhaitée en faveur des personnes à mobilité réduite, mais également du reste de la population (poussettes, …) :

  8) ARBREFONTAINE, Créer sur l'ancienne assiette du Vicinal une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux poussettes

  ⇨ *A. EVRARD s'engage à consulter Mme B. FRANCK quant à la possibilité que ce type d'aménagement incombe au DR.*
  ⇨ *Si une telle promenade est d'abord imaginée en faveur des PMR, elle serait tout aussi susceptible d'accueillir des jeunes enfants, des parents munis d'une poussette, etc. Il ne serait dès lors pas juste de dire que ce projet ne vise pas toutes les générations.*
  ⇨ *La difficulté résiderait partiellement dans certaines parties de l'assiette du Vicinal, qui sont devenues privées. Enfin, d'autres lieux pourraient aussi être imaginés à cet effet.*

Concernant les fiches-projets du LOT 3 *: 8 fiches (aucune confiée à JNC)*

- Les fiches-projets suivantes sont maintenues :

  1) ENTITE, Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités

  ⇨ *A. EVRARD précise qu'un tel projet pourrait idéalement s'intégrer dans un des espaces du futur atelier rural (cf. lot 2), si la zone concernée par cette fiche-projet était finalement reconnue par la SPI comme zone économique.*
  ⇨ *Bien que ce projet ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège, il peut néanmoins être catégorisé en lot 3 (car réalisable avec le renfort d'un éventuel futur appel à projet Maribel par exemple).*

2) ***ENTITE, Acquérir un ou des nouveaux(x) terrain(s) susceptibles de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité***

3) ***ENTITE, Acquérir un ou des bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité***

4) ***ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux***

   ⇨ *Au regard des débats entendus en CLDR en matière de sécurisation des voiries (dans le centre de Lierneux, à proximité du hall omnisports…), A. EVRARD propose d'organiser en septembre 2019 un nouveau GT Mobilité (avec la CCATM), à savoir que des nouveaux aménagements de voiries pourraient être agrémentés de petites zones de convivialité ou de liaison cyclopédestre en site propre ici et là, et ainsi incomber partiellement à la DDR. Des fiches-projets plus localisées pourraient aussi être créées à cet effet.*
   ⇨ *Pour information, Mme DOCTEUR des DGO1-2 du SPW est venue le 27 juin 2019 sur la commune afin de déterminer les routes communales à sécuriser.*
   ⇨ *Une idée suggérée serait de créer un second accès au hall omnisports de Lierneux.*

5) ***ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics (aussi en lot 0)***

6) ***LIERNEUX, Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif***

7) ***ENTITE, Développer les moyens de transport alternatifs et en commun (aussi en lot 0)***

8) ***ENTITE, Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (aussi en lot 0)***

Concernant les fiches-projets du LOT 0 *: 8 fiches (travaillée/à travailler en GT avec Alix)*

- La création de la fiche-projet suivantes est suggérée :

1) ***BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère***
   - Le terrain concerné appartient actuellement à la Fabrique d'Eglise. ***M. H. NAVEAU, qui en fait partie, vas se renseigner quant à la possibilité d'y créer une plaine de jeux*** (cession contre franc symbolique ou simple autorisation de laisser la Commune y faire des aménagements ?).
   - *Remarque* : cette fiche étant en lot 0 et n'impliquant donc aucune intervention du DR, rien n'oblige la Commue à être propriétaire du terrain concerné.

- Toutes les autres sont maintenues :

2) ***LIERNEUX, Restaurer l'écosystème du parc du Vicinal afin d'y attirer les oiseaux (phase 1)***
3) ***ENTITE, Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique***
4) ***LIERNEUX, Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale***
5) ***ENTITE, Créer un lieu et un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives***
6) ***ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics (aussi en lot 3)***
7) ***ENTITE, Développer les moyens de transport alternatifs et en commun (aussi en lot 3)***
8) ***ENTITE, Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (aussi en lot 3).***

3) RECAPITULATIF DES FICHES-PROJETS DES LOTS 0, 1, 2 et 3 en juillet 2019

Remarque : lors de la prochaine CLDR, les membres seront invités à prioriser chaque fiche-projet au sein de chaque lot

LOT	LIEU(X) ET INTITULÉ	RÉDACTEUR
Lot 1. …	VERLEUMONT, Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur	**JNC**
Lot 1. …	SART, Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs	**JNC**
Lot 1. …	LIERNEUX, Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du parc du Vicinal en y attirant les oiseaux (phase 2)	**JNC**
Lot 1. …	LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel	**JNC**
Lot 2. …	BRA-LIERNEUX : Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural	Commune
Lot 2. …	ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)	Commune
Lot 2. …	HIERLOT, Créer un espace de parking	Commune
Lot 2. …	ENTITE, Acquérir un terrain situé en promontoire afin de créer une table d'orientation, voire une petite tour observatoire du paysage, ainsi qu'une zone extérieure conviviale	**JNC**
Lot 2. …	VILLETTES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne	Commune
Lot 2. …	ENTITE, Créer des zones sportives/aires vitae au centre des villages, à destination des adolescents et des adultes, voire aussi à proximité de plaines de jeux pour les enfants	Commune
Lot 2. …	BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 des chapelles)	Commune
Lot 2. …	ARBREFONTAINE, Créer sur l'ancienne assiette du Vicinal une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux poussettes	Commune
Lot 3. …	ENTITE, Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités	Commune
Lot 3. …	ENTITE, Acquérir un ou des nouveaux(x) terrain(s) susceptibles de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité	Commune
Lot 3. …	ENTITE, Acquérir un ou des bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité	Commune
Lot 3. …	ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux	Commune
Lot 3. … Lot 0	ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics	Commune
Lot 3. …	LIERNEUX, Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif	Commune
Lot 3. … Lot 0	ENTITE, Développer les moyens de transport alternatifs et en commun	Commune
Lot 3. … Lot 0	ENTITE, Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux	Commune
Lot 0	BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère	Commune
Lot 0	LIERNEUX, Restaurer l'écosystème du parc du Vicinal afin d'y attirer les oiseaux (phase 1)	Commune
Lot 0	ENTITE, Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique	Commune
Lot 0	LIERNEUX, Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale	Commune
Lot 0	ENTITE, Créer un lieu et un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives	Commune

Réunion plénière CLDR du 14 octobre 2019

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 14 octobre 2019 à 19h00
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Présences

Agent accompagnateur GREOVA : **Alix EVRARD** Agent administratif : **Maud COUNSON**

Représentants	**Effectifs**	**Suppléants**
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	~~Philippe MATHIEU~~
	~~Luc TRIFFAUX~~	~~Emile BASTIN~~
	Guy MATHIEU	~~Vincent PEFFER~~
Géographique		
Lierneux	**Francis SALME**	~~Jean-François GENDEBIEN~~
Bra	~~Vincent LEROUX~~	~~Ghislain LAPORTE~~
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	~~Bernard BOTTY~~	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	~~Gaston LEROUX~~
Jevigné	**Diane NINANE**	~~Séverine LEJEUNE~~ (excusée)
Verleumont	**Jacques HENRY**	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/Lafalize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	**Lionel LUGENTZ**
	Pierre MOSKWYN	~~Dominique BARBETTE~~
	Alain DANIEL	~~Huguette SPRIET~~
	Patrick GERMAIN	~~Etienne HUMBLET~~
	~~Jean-Pierre DELWAIDE~~	~~Georges DUBOIS~~ (démissionnaire)
	~~Lionel MERTENS~~	~~Gabrielle HOURLAY~~
	~~Xavier KAISER~~	~~Henry NAVEAU~~ (excusé)
	~~Paul BRIOL~~ (excusé)	~~Isabelle LECOMTE~~
Membres des GT invités		
	Romain LACASSE	

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du PV de la CLDR du 10 juillet 2019 ;
2. Présentation des fiches rédigées relatives aux 4 projets du lot 1 (parties rédactionnelles seulement car le reste des pré-études sera confié à JNC) ;
3. Priorisation des fiches au sein de chaque lot (finalement reporté faute de temps) ;
4. Divers.

Compte-rendu de la réunion

1. Approbation du PV du 12 juin 2019

Le PV de la précédente CLDR est approuvé sans remarque à l'unanimité.

2. Présentation finale et hiérarchisation des fiches-projets du lot 1

André SAMRAY ouvre la réunion en précisant que la CLDR du jour portera sur la présentation des parties rédactionnelles des fiches-projets du lot 1 (le reste de leur pré-étude respective devant être confié au bureau d'études JNC à partir du 1er novembre 2019), puis sur leur hiérarchisation au sein du lot 1. Pour information, Eléonora CAMPANELLA démissionnera du bureau d'études bruxellois JNC fin octobre 2019 et un autre architecte sera chargé des pré-études des 4 fiches-projets du lot 1 ainsi que de celle d'une fiche-projet du lot 2 à sa place. Afin de ne pas reprendre tout depuis le début, il a été décidé par la Commune, de concert avec l'agent accompagnateur Alix EVRARD, de se charger elle-même des parties rédactionnelles de ces fiches-projets du lot 1 afin de fournir directement au bureau JNC les informations nécessaires aux futurs métrés, plans et estimatifs budgétaires qui lui incombent.

Pour rappel, le lot 1, qui comporte les fiches les plus chères aux Liernieusiens, seront idéalement réalisables endéans les 3 premières années des dix années du PCDR (à partir de la date de sa future validation par la Rw). Mais il sera forcément difficile pour la Commune de les concrétiser toutes durant ces trois premières années. En cause : pour chaque projet la Commune sera invitée à participer - de manière parfois importante - à son co-financement. Voilà pourquoi entre les activations de deux fiches du lot 1 il sera parfois plus opportun d'activer une fiche du lot 2 ou 3 (parfois moins onéreuse).

Alix EVRARD commence sa présentation en exposant d'emblée la fiche-projet qui, au sein de ce lot 1, semble la plus largement subsidiable par le DR (DGO3) : c'est-à-dire le projet qui colle le plus aux préoccupations du Développement rural.

- Il s'agit de la fiche intitulée *LIERNEUX, Créer sur les terrains communaux du Pré du renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel*.
  En effet, cette fiche vise l'épanouissement de toutes les générations via non seulement la création d'une maison intergénérationnelle au coeur de la commune, mais aussi la création de logements adaptés et modulables, privés mais en interaction grâce à une charte communautaire, grâce à un échange mutuel de services entre personnes et ce à proximité des services et commerces alentours. Elle pallie ainsi les deux grosses difficultés rencontrées par la Commune : pas assez de jeunes sur le territoire et trop de séniors forcés de déménager dans une autre commune faute de soins adaptés (pour rappel, il manque d'appartements adaptés aux PMR sur la Commune et il n'y existe en outre aucune maison de retraite ou seigneurie).

- Si les fiches relatives à *VERLEUMONT (Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'instituteur)* et *SART (Réhabiliter et développer le site de la Preux en y créant un lieu citoyen, patrimonial, pédagogique et d'accueil pour randonneurs)* sont également très empreintes de citoyenneté ; au regard de leur aspect également touristique (toutes deux projettant d'accueillir les touristes « verts ») elles incomberont néanmoins partiellement au CGT (Commissariat Général au Tourisme).

- Enfin, la fiche relative à la phase 2 du projet *LIERNEUX Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du parc du Vicinal en y attirant les* oiseaux présente bien un fort intérêt citoyen : le but visé est bien de faire du parc du Vicinal un lieu central fédérateur. Néanmoins cette phase 2 est essentiellement technique et touche surtout à l'aménagement d'un nouveau parking à proximité de la salle citoyenne du Vicinal

(bien plus que la phase 1 de ce même projet, qui prévue en lot 0, touchera davantage à l'esthétique et au bien-être souhaité dans le parc, pour les citoyens comme pour la biodiversité souhaitée).

Il est ensuite proposé aux membres de faire d'abord un tour de table afin de prendre connaissance du projet parmi les 4 concernés qui semble à leur tour le plus prioritaire, puis de mener ensemble une réflexion vers un consensus, et ce afin d'éviter - idéalement - toute frustration à l'égard de cette priorisation.

- Après ce tour de table, le projet en faveur de *LIERNEUX, Créer sur les terrains communaux du Pré du renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel* s'est très largement révélé comme le plus prioritaire pour une majorité des membres. Quant aux 3 autres : ils ont remporté les suffrages selon cet ordre de préférence : *SART (Réhabiliter et développer le site de la Preux en y créant un lieu citoyen, patrimonial, pédagogique et d'accueil pour randonneurs),* puis *LIERNEUX Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du parc du Vicinal en y attirant les oiseaux (phase 2),* et enfin *VERLEUMONT Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'instituteur.*

- Afin de confirmer cet ordre, Alix EVRARD a ensuite exposé aux membres les parties rédactionnelles des 4 fiches-projets, intitulées « Description succincte du projet », « Justification du projet » et « Besoins à prendre en compte ».

LIERNEUX, Créer sur les terrains communaux du Pré du renard des logements intergénérationnels (dits « kangourous ») ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel

---

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à offrir au cœur du village de Lierneux, au lieu-dit « Pré du renard », la possibilité pour toutes les générations, jeunes et moins jeunes, tantôt de commencer tantôt de continuer à résider à Lierneux en surmontant les difficultés que pourraient ressentir certaines d'entre elles.

Concrètement, l'entraide citoyenne intergénérationnelle serait insufflée au lieu par deux aménagements :

- Des ***logements intergénérationnels*** :
    - Á l'architecture compatible avec le bâti existant (idéalement faire appel à des matériaux locaux) ;
    - Qui seraient propriétés de la Commune et donnés en location à des citoyens, avec une attention à l'équilibre des générations qui y résident / OU bail emphytéotique de 99 ans envers une société de logement agréée ;
    - Conçus et aménagés pour accueillir simultanément des locataires jeunes et âgés :
        - Appartements de plain-pied pour seniors situés au rez-de-chaussée (ou possibilité de placement d'un monte-escaliers ou d'un ascenseur), revêtement antidérapant, corridors et espaces entre les meubles prévus pour le passage des PMR (faire appel à l'association GAMAH), portes assez larges et clinches accessibles ;
            - ⇨ **Un membre propose que l'un des logements soit aussi adapté à un PMR lourd (mais qui serait néanmoins autonomes). Á cet effet, des rails pourraient par exemple être aménagés dans le plafond (pour se hisser). Il est proposé de suivre les conseils du guide mis à disposition de la commune pour faciliter l'aménagement des habitations à destination des PMR. Alix EVARD se charge de rajouter ce souhait dans la fiche-projet.**
        - Appartements flexibles pour éventuelles réadaptation (dispositif aisé de réunion/séparation des modules d'habitation) ;
            - ⇨ **Á la question : Combien de logements kangourous seront en tout proposés au Pré du renard ? La Commune répond entre 6 et 10. En effet le concept d'échanges de services entre générations ne peut être efficace si le nombre de logements, donc de personnes, est trop restreint. Notons néanmoins que les logements peuvent être modulaires afin de pouvoir être tantôt divisé (pour une**

personne seule par exemple), tantôt dupliqué (pour une famille par exemple) si le renouvellement des baux locatifs le permet.

- Munis des systèmes énergétiques les plus écologiques et économiques, adaptés aux petits budgets : chauffage réglable dans chaque pièce ; isolation/ventilation parfaites ; éventuelle chaudière commune (pellets ou autres à base d'énergie renouvelable) ; recueil et traitement des eaux de pluie ;
  - ⇨ **L'idée d'une chaudière communautaire est évoquée. Il faudrait cependant que la consommation incombant à chaque foyer soit calculée en fonction du nombre de personnes qui y résident.**
- Possibilité pour les enfants d'accéder aux jardins du rez-de-chaussée ;
- Pistes cyclables/espace piétonnier en site propre pour le trajet des écoliers et l'accessibilité sécurisée de l'immeuble ;
- Terrasse/balcon privatif pour chacun ;
- Mais espace de convivialité pour tous : bancs, zone barbecue, piste pétanque, modules de jeux pour enfants, bacs à sable ;
- Ménages avec loyer calculé en fonction des revenus.
  - ⇨ **Notons qu'il sera judicieux d'attirer financièrement les jeunes ménages dans ce genre d'habitat groupé, qui pourraient craindre pour leur disponibilité envers les générations moins autonomes. Il est aussi impératif qu'une charte communautaire soit signée par tous les habitants afin qu'ils actent qu'il s'agirait d'échanges de bons services entre générations et non d'une réelle vie communautaire impliquant de lourdes obligations. L'attractivité d'un loyer modéré pour les jeunes ménages n'exclurait pas cependant pour autant un même avantage à octroyer aux seniors ou personnes seules qui seraient financièrement précarisées.**

- Où seront encouragées les interactions et coopérations entre eux (échanges de services, éventuelle charte citoyenne…) :
  - Garde occasionnelle d'enfants après l'école ;
  - Réception de colis/recommandés postaux ;
  - Transport ou livraison pour petites courses locales ;
  - Transport pour formalités administratives ;
  - Initiation au potager, bricolage, jardinage, petit élevage ;
  - Travaux de couture ;
  - Coup de main informatique ;
  - Moniteurs de permis de conduire ;
  - Préparation occasionnelle de goûters, repas ;
  - Coups de main ménage, repassage, jardinage ou petite réparation ;
  - Aide aux devoirs ;
  - Etc.
- À proximité des services courants et des animations (le « Pré du renard » se situe près des magasins d'alimentation, arrêts de bus, etc. ; c'est aussi là que s'organisent les petits marchés des producteurs en été et qu'est aménagé une halle ouverte) ;

- Un ***centre de jour intergénérationnel*** où seront organisées des activités par différentes générations en faveur d'autres, telles que :

  - Des plus âgés envers les plus jeunes : lectures de contes, initiations au wallon, initiations à la conduite, initiations aux techniques oubliées (tricot, crochet, ébénisterie, potager, peinture, etc.), ateliers culinaires, ateliers jardinage/permaculture, ateliers écriture/théâtre/cinéma ; aides aux devoirs, activités ATL, halte-garderie ;
  - Des plus jeunes envers les plus âgés : initiations aux nouvelles activités physiques (hip-hop par exemple), initiations informatique/jeux vidéo /usage des smartphones, Alzheimer café, ateliers de la mémoire, etc. ;
  - Divers partenariats pourraient enfin être mis en place avec les associations de la commune.

2. <u>Justification du projet</u>

Les nouveaux lotissements de type « habitats pavillonnaires » qui s'implantent depuis peu en milieu rural génèrent malheureusement un phénomène de cité-dortoir : les générations ne se côtoient plus, la vie sociale s'essouffle et

l'entraide et la transmission disparaissent. Tout cela amoindrit la qualité de vie de l'ensemble des citoyens, qui demeurent de plus en plus isolés les uns par rapport aux autres.

Face au vieillissement de la population et au faible taux d'appartements relaté par rapport à celui des maisons unifamiliales, à l'absence de maisons de repos et de seigneuries sur le territoire, ainsi qu'à la difficulté d'attirer la jeune génération sur le territoire, les citoyens regrettent que les aînés doivent quitter le territoire pour trouver un logement et des soins plus adaptés ailleurs, ou que leurs enfants s'installent sur une autre commune après leurs études faute de logement adapté à leur budget. Aussi, l'idée consiste, sans pour autant bercer dans la vie communautaire (chacun aura en effet son chez soi), à imprégner un nouvel ensemble d'habitations villageoises de l'aspect solidaire que présentaient les familles multigénérationnelles d'antan. Ainsi, le citoyen des troisième et quatrième générations pourrait bénéficier de l'aide des premières pour soulager ses problèmes de mobilité et d'autonomie (lifts et courses), celui de la seconde pourrait à son tour bénéficier d'une aide de la troisième pour la garde ponctuelle de ses jeunes enfants, ou encore une aide aux devoirs ou une initiation au potager ; enfin la première génération[10] ou les générations plus précarisées pourraient bénéficier d'un loyer modéré contre bons services rendus et ainsi soulager leur jeune salaire ou leur petite pension.

Enfin, un centre de jour intergénérationnel aménagé à proximité avec les mêmes attentions particulières que les logements permettrait à tous les citoyens, et à pas uniquement à ceux résidant au Pré du renard, du moins pour la journée, de bénéficier aussi de ce concept solidaire et intergénérationnel à de nombreux points de vue.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Renfort de la cohésion sociale ;
- Renfort des liens intergénérationnels ;
- Maintien des seniors et personnes précarisées à domicile ;
- Soutien financier et dès lors attractivité des jeunes ménages ;
- Accroissement de l'offre en matière de logements locatifs à loyer modéré ;
- Ralentissement du phénomène de cité-dortoir au sein du village de Lierneux ;
- Développement d'une liaison douce au cœur du village ;
- Renfort des activités organisées en faveur de la citoyenneté.

3. Besoins à prendre en compte

- Trafic aisé des actuels résidents du Pré du renard ;
- Limites entre services et contraintes à fixer par tous les résidents via la signature d'une charte communautaire ;
- Besoin d'autonomie de chacun au sein de ces habitations groupées ;
- Conditions d'accès et de déplacement des PMR ;
- Programmation et disponibilité du CPAS et des autres asbl socio-culturelles susceptibles d'occuper la salle intergénérationnelle.

SART, Réhabiliter et développer le site carrier de La Preux en un lieu citoyen, patrimonial, pédagogique et d'accueil pour randonneurs

1. Description succincte du projet

Le projet, partiellement miroir du projet 1.3, consiste à créer un espace citoyen, scientifique et touristique au sein du site carrier emblématique de La Preux, à Sart, où se déroulait encore jusqu'il y a peu la célèbre et vernaculaire Fête du Coticule. Il s'agirait en même temps d'un lieu patrimonial et pédagogique, témoin du grand intérêt géologique des lieux, mais aussi citoyen et d'accueil pour randonneurs.

[10] Pourrait aussi se rajouter au concept de logements « kangourous/intergénérationnels » le concept de logements « tremplins » - déjà existant sur la commune - ; qui permettrait aux jeunes couples d'obtenir une restitution partielle de leurs loyers.

Les divers buts visés par la création de ce nouvel espace, qui devra être mis en location par la Commune à une ASBL qui en assurerait la bonne gestion, seraient les suivants :

- Ramener l'**annuelle « Fête du Coticule** » sur son site originel, actuellement devenu insalubre pour y accueillir cette manifestation chère aux Liernieusiens ;

- Offrir à proximité de l'itinéraire fréquenté de GR, et bientôt par une nouvelle liaison de type RAVeL entre les gares de Vielsalm et de Lierneux, un **logement de type « relais » pour cyclistes et/ou randonneurs** et ainsi favoriser le développement d'un tourisme vert et diffus, intégré à la vie locale et respectueux du patrimoine naturel de Lierneux ;
  - ⇨ **Afin que ce point ne fasse trop dévier ce projet vers un financement plus important du CGT – rappelons en outre que les critères liés à un gîte subsidié par le CGT peuvent être contraignants -, mais aussi afin de ne pas faire de l'ombre au projet de gite de Verleumont, un membre propose d'abandonner la création d'un gîte à Sart et de s'en tenir au reste du projet.**

- En faire un **lieu événementiel, de promotion locale et de citoyenneté** : marchés locaux, initiatives citoyennes (SEL, GAC, Dépan'Café…), etc.

- En faire un **lieu touristique et pédagogique** : les carrières à ciel ouvert étant très prisées par les écoles et les universités. La pierre locale dite « **Coticule** » pourrait ici y être mise en valeur :
  - Des **collaborations transcommunales** pourraient être envisagées avec le Musée du coticule de Salmchâteau, l'Archéoscope de Vielsalm, ou encore le Centre d'Interprétation de la Pierre (CIP) de Sprimont ;
  - Chaque mois, une **visite de l'Atelier du coticule** situé en dessous du site de La Preux ainsi qu'une **visite de la carrière de La Preux** pourraient être organisées par un bénévole ;
  - Des **conférences et colloques** en lien avec la géologie pourraient être organisées ;
  - Des **itinéraires pédagogiques/didactiques et environnementaux** pourraient être développés :
    - Un **parcours géologique et didactique entre le village de Sart et le site carrier de La Preux :**
      Il existe déjà une stèle (Stèle du Coticule) pouvant devenir une étape du parcours géologique souhaité. Ce dernier débuterait à la Maison du tailleur (située Place Ernest Nélis, dans le village de Sart) pour rejoindre le site carrier de La Preux. Cette liaison proposerait ainsi une promenade de 1,7 km, soit une longueur adéquate pour l'aménagement d'un parcours pédagogique.
    - D'autres **parcours didactiques** en lien avec l'extraction de pierres locales (coticule, shiste, ardoise), les pierres légendaires, l'ornithologie, la faune et la flore, un parcours pieds nus, etc. ;
    - Liens possibles avec les promenades **TARPAN** et les itinéraires **GR.**

- Lier par une **liaison cyclopédestre** les **villages proches de Sart et de Verleumont** :
  Notons en effet que les deux villages seront promus par leur respectif projet en faveur des cyclistes et/ou randonneurs et qu'il serait idéal de permettre aux usagers doux de disposer d'un aménagement spécifique, et ce à proximité de la nouvelle liaison de type RAVeL promise entre les gares de Vielsalm et de Lierneux et passant à proximité, plus précisément au lieu-dit « l'Etoile de Sart », situé à environ 700 mètres du site carrier de La Preux.

Pour ce faire, les lieux devraient bénéficier des aménagements suivants :

- Un **nouveau bâtiment polyvalent** proposant des espaces divers :
  - Un **gîte/relais pour randonneurs** :
    - Conçu avec des matériaux locaux ;
    - En mezzanine ;
    - Avec dortoirs communs (lits attachés) pour 8 à 10 personnes ;
    - Avec petite cuisine rudimentaire/salle de réchaud ;
    - Avec un espace sanitaire rudimentaire ;
    - Avec poêle à pellets et système de cloisonnement pour chauffage partiel de l'espace ;
    - Avec système digital de réception des logeurs via enregistrement d'un code d'accès (préalablement envoyé par courriel après réservation, caution et paiement).

⇨ **L'option du gîte, comme précité, pourrait être abandonnée en faveur de la fiche 1.3 VERLEUMONT, qui offrirait exactement le même service de gîte pour un même public à seulement quelques kilomètres de Sart.**

- Une **salle dédiée aux conférences, événements/manifestations, à la promotion locale et à la citoyenneté**, qui pourra être régulièrement louée afin d'assurer des rentrées aux lieux :
  - Avec une capacité d'accueil de 50 personnes ;
  - Avec un espace bar et un espace cuisine ;
  - Offrant une vue à 180° sur la vallée et les collines (face à Colanhan : vitre vers tout panorama en bandeau) ;
  - Avec en son milieu une ouverture de 5 ou 6 mètres pour y créer un espace extérieur où pourra être dressé un auvent ou un chapiteau (lors des fêtes/manifestations).

- Un **petit espace muséal géologique** :
  - Soit à l'étage, soit en rez-de-chaussée, sous forme de vitrine extérieure permettant à tous de l'observer sans que cela nécessite un accueil muséal.
- Eventuellement : un **espace de restauration/micro-brasserie** loué par la Commune à un privé.

- Un **parking,** non pas aménagé de manière inesthétique à proximité du nouveau bâtiment et en pleine zone d'extraction, mais plus loin, près du *Monument aux Morts* ;

- Un **parcours géologique et pédagogique entre la Maison du Tailleur de Sart et le site carrier de La Preux** ;

- Une **liaison cyclopédestre entre Sart et Verleumont** susceptible de rejoindre, au lieu-dit *« L'Étoile de Sart »,* la liaison de type RAVeL bientôt aménagée entre les gares de Vielsalm et de Lierneux.

Le 26 septembre 2019, ce projet a été soumis aux membres de l'ASBL de Sart, dite *« La Compagnie de la pierre à rasoir »,* qui deviendrait gestionnaire et locataire de ce nouveau lieu communal.

⇨ **IMPORTANT : Néanmoins il semble que le nombre de bénévoles de cette asbl soit encore trop restreint que pour honorer toutes les actions citées dans cette fiche qui leur incomberaient (réservations, accueil, livraisons, visites guidées, organisation événements, montage chapiteau, nettoyage, etc.…). Cette faiblesse du bénévolat pourrait poser un gros problème après subsidiation du DR si tout le fonctionnement du site se voyait finalement compromis par un manque de forces vives. Un tel dysfonctionnement pourrait en effet entraîner un problème de législation par rapport au DR. Ce point doit être discuté en Conseil communal et bien réfléchi car pour l'instant, tout le succès de cette fiche-projet repose sur du bénévolat.**

2. Justification du projet

Si ce projet polyvalent au cœur du site de La Preux se présente comme complémentaire à celui de gîte pour randonneurs envisagé dans le village voisin au sein de la Maison de village (dite de l'Instituteur – voire fiche-projet 1.3), il fait aussi la part belle à une réelle mise en valeur du patrimoine géologique que représente ce site carrier à ciel ouvert, grand témoin vernaculaire de surcroit, comme en a longtemps témoigné l'organisation en ces lieux de l'annuelle « Fête du Coticule ».

Si ce site servait en effet jadis de lieu folklorique, il est malheureusement devenu insalubre et ne peut plus accueillir en toute sécurité la foule de visiteurs annuels d'antan. Ce rendez-vous de juillet se déroule désormais à la Maison du Tailleur, non loin, dans le cœur du village de Sart, et non plus sur son site originel, ce que regrettent beaucoup les habitants.

Puisque les deux villages de Sart et de Verleumont pourraient, par leur complémentarité, être promus par leur respectif projet en faveur des cyclistes et/ou randonneurs, il serait idéal de mettre à disposition de ces usagers non motorisés une voie spécifique entre ces deux lieux, et ce à proximité de la nouvelle liaison de type RAVeL promise entre les gares de Vielsalm et de Lierneux suite à au projet retenu en 2019 dans le cadre de l'appel à projets

« Mobilité active ». En effet, le lieu-dit *« l'Etoile de Sart »,* situé à environ 700 mètres du *site carrier de La Preux,* sera une des étapes de cet itinéraire de type *RAVeL.*

Le patrimoine naturel de Lierneux, notamment son patrimoine géologique, est trop peu mis en valeur. Aussi, créer un tel espace polyvalent et fédérateur en faveur d'un tourisme respectueux, de la convivialité, de la fête, de la tradition, de l'économie locale (manifestations en lien avec les circuits-courts), du savoir et du patrimoine naturel via la mise en valeur du coticule et plus largement de la géologie locale, via des conférences, des parcours didactiques etc., ne pourrait que profiter à la commune : ce nouveau lieu mettra en valeur son identité, lui garantira une nouvelle attractivité pour les écoles et les touristes « verts », et enfin lui offrira une meilleure connexion entre ses citoyens.

En effet, l'espace citoyen que comptera ce nouvel espace polyvalent garantira aux habitants et asbl de la commune de pouvoir se réunir, collaborer et se fédérer autour de manifestations en faveur des liaisons sociales et d'événements empreints de citoyenneté (Service d'Echange Local, Groupement d'Achat Commun, Dépann'Café, Alzheimer Café, activités intergénérationnelles, etc.) et de soutien à l'économie locale (producteurs locaux,…). Les extérieurs susceptibles d'accueillir un chapiteau permettront également des petits marchés et organisations festives : soupers barbecue, soirées football, fêtes de la musique, bals guinguette, soirées concerts, soirées cinéma plein air, etc.). Ces manifestations partagées dans un tel cadre ne pourront que jouer en faveur de la cohésion sociale.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Accroissement de la fréquentation de la commune par des touristes « nature » ;
- Succès d'une éventuelle micro-brasserie au sein du site carrier de La Preux ;
- Reconnaissance accrue de l'identité et du patrimoine géologique et environnemental de la commune ;
- Développement et reconnaissance scientifique du site carrier de la Preux (conférences, etc.)
- Intégration du tourisme vert diffus dans la vie locale et citoyenne ;
- Accroissement de la fréquentation des réseaux de promenades à proximité du site (GR, TARPAN, RAVeL, parcours géologique et didactiques) ;
- Développement de l'activité économique locale (promotion des producteurs locaux au sein de l'espace citoyen).

3. Besoins à prendre en compte

- Respect du site carrier (esthétique et environnemental) ;
- Respect et disponibilité des bénévoles et des membres de l'asbl « La Compagnie de la Pierre à rasoir ».

⇨ **Il semble à cet effet impératif de rencontrer à nouveau le comité de village de Sart, en présence de l'autorité communale et du GREOVA.**

VERLEUMONT, Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'instituteur

---

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à améliorer une première initiative citoyenne ayant déjà émané en ces lieux dans le cadre du précédent PCDR. Il s'agirait de transformer et d'améliorer la taille de l'actuelle Maison de village de Verleumont (salle citoyenne gérée par une asbl qui loue les lieux donnés à la Commune) pour en faire un gîte/espace d'accueil pour randonneurs. Ce dernier serait toujours géré par cette asbl mais proposerait un espace amélioré via :

- La création à l'étage de 5 chambres et d'une salle de bain ;
- L'insertion de matériaux locaux dans sa conception (simplicité et authenticité) ;
- L'installation d'un poêle à pellets et d'un système de cloisonnement pour pouvoir ne chauffer le gîte ou la salle que partiellement ;

- L'installation d'un système de réception des logeurs par un code d'accès préalablement envoyé par courriel après réservation et paiement ;
- L'aménagement au rez-de-chaussée d'une cuisine propre à la salle qui pourrait aussi servir pour le gîte ;
- L'aménagement d'un salon d'accueil au rez-de-chaussée ;
- La rénovation de l'isolation acoustique afin que les fêtes et manifestations citoyennes organisées dans la salle du rez-de-chaussée ne gênent pas les logeurs randonneurs à l'étage ;
- Une éventuelle collaboration avec des producteurs locaux pour y livrer des petits déjeuners aux occupants du gîte (5 à 10 personnes maximum) ;
- La présence de gardiens bénévoles à proximité des lieux (pour dresser l'état des lieux par exemple) ;
- *Remarque* : les randonneurs pourraient s'ils le souhaitent eux-mêmes nettoyer le gîte, ou une taxe de nettoyage pourrait être incluse dans le prix de la nuit ;
- Des aménagements extérieurs : table de pique-nique, éventuel barbecue couvert ou encore piste de pétanque.

Fin d'année 2019, ce projet a été soumis aux membres de l'asbl actuellement en charge de la Maison de village de Verleumont ; leurs remarques et attentes ont été les suivantes quant à ce projet de gîte :

⇨ **IMPORTANT : il est impératif de rencontrer ce comité de village afin de s'assurer que le nombre de bénévoles de cette asbl soit suffisant pour honorer toutes les actions citées dans cette fiche qui leur incomberaient (réservations, accueil, livraisons, organisation événements, nettoyage, etc.…). Une faiblesse du bénévolat pourrait en effet poser un gros problème après subsidiation du DR si le fonctionnement du la Maison de l'instituteur se voyait finalement compromis par un manque de forces vives. Un tel dysfonctionnement pourrait en effet entraîner un problème de législation par rapport au DR. Ce point doit être discuté en Conseil communal et bien réfléchi car pour l'instant, tout le succès de cette fiche-projet repose sur du bénévolat.**

2. Justification du projet

Il s'agirait d'un projet complémentaire à celui imaginé sur le site sartois de La Preux, également dans le cadre de ce nouveau PCDR (fiche-projet 1.2). Les deux projets présenteraient en effet des points communs : une proximité géographique (le village de Sart est proche de celui de Verleumont) un itinéraire géologique qui sera conçu entre les deux sites et enfin un accueil spécifique fait aux amateurs de randonnée au sein de lieux fédérateurs et citoyens, gérés d'ailleurs par des citoyens réunis en asbl /comités de quartiers. L'idée est d'attirer dans ces deux sites humbles mais authentiques, à l'instar de petits gîtes de montagne, un tourisme vert, diffus et respectueux, digne du grand réseau de promenades qu'offre le territoire communal (TARPAN, GR…).

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Accroissement de la fréquentation de la commune par des touristes « nature » ;
- Emergence de restaurants et cafés générée par la hausse de la fréquentation touristique ;
- Renfort de l'identité verte de la commune ;
- Intégration du tourisme vert diffus dans la vie locale et citoyenne ;
- Développement de l'activité économique locale (commandes et consommation auprès des producteurs locaux).

2. *Besoins à prendre en compte*

- Respect et disponibilité des bénévoles et des membres des bénévoles et des membres de l'asbl de droit privé « Verleumont en fête », active depuis 1982.

1. Description succincte du projet

Pour rappel la phase 1 de ce projet, dont la réalisation (a) semble(é) possible en lot 0, consistait à donner à ce parc central de la commune, situé au cœur du village de Lierneux et séparant les importants éléments du patrimoine communal bâti que sont le Vicinal (récemment restauré) et l'ancienne Gare (en cours de rénovation), à la fois un aspect convivial, mais aussi un cachet environnemental, fleuri, fruitier, ludique et accueillant, pour les citoyens et visiteurs comme pour les oiseaux, susceptibles d'y réduire le nombre de mouches.

- PHASE 1 de ce projet (financée en lot 0)

  Il s'agissait dans un premier temps de procéder aux aménagements suivants :

  - Plantations d'espèces indigènes (plants locaux achetés dans commerces locaux) et de fleurs dans le parc et le long des murs du Vicinal (en préservant néanmoins la brique par des espèces qui ne la détériorent pas) ;
  - Plantation d'arbustes fruitiers dans les talus (notamment pour la constitution des haies mitoyennes et au bord du parking), et ce afin d'y encourager la cueillette et la rencontre citoyenne ;
  - Aménager une mare sécurisée pour les enfants, et la rendre éventuellement didactique ;
  - Aménager ici et là dans le parc des zones « prés fleuris » ;
  - Arracher les arbres morts, nocifs pour les autres ou sans intérêt et en planter de nouveaux (buis, châtaignier, noyer, saule, ou à hautes tiges) ;
  - Privilégier des espèces susceptibles d'attirer de nombreux oiseaux (lauriers…) ;
  - Remplacer la haie mitoyenne par du hêtre ou du charme ;
  - Préserver la perspective entre la gare et les anciens ateliers du Vicinal ;
  - Aménager un parterre de fleurs entre la gare et le vieux tram exposé ;
  - Veiller à ce que les espèces plantées n'exigent pas un entretien trop fréquent pour les ouvriers communaux ;
  - Privilégier les fontaines et mettre des nids à disposition (artificiels) pour la bonne fréquentation des oiseaux, hôtels à insectes ;
  - Rénover le vieux tram dégradé à proximité de l'actuelle zone de jeux ;
  - Mieux aménager les abords du restaurant « L'Atelier » :
    - Déplacer son enseigne ;
    - Recentrer et élargir son petit abri, dans lequel pourrait dès lors être rentrée la grande poubelle ;
    - Garnir cet abri d'une toiture végétale, qui peut rester sans apport d'eau pendant six semaines ;
    - Aménager entre les zones fleuries un point d'eau pour le bain des oiseaux : un système passif constitué d'un plan avec maximum 2 cm d'eau, comme au Pré du renard, suffirait.

- PHASE 2 de ce projet (financée en lot 1) :

  Les réalisations précitées au sein de cette phase 1 qui n'auraient pas pu être en réalisées en lot 0 pourraient cependant intégrer le programme suivant de la phase 2 faisant l'objet de cette fiche-projet :
  - ***Rénover et créer des zones parkings*** en :
    - Transformant en gazon une zone du parking actuel située le long de la partie latérale du parc ;
    - Conservant une partie du parking dans la zone de graviers actuelle (avec zone pour parcage des camions), mais sur ***dalles engazonnées*** à travers lesquelles l'herbe poussera, ou en ***dolomie*** ;
    - Privilégiant - éventuellement - un système de clips/visses en béton, solides même si les voitures roulent dessus (plus résistants que le bois) ;
    - Enlevant deux résineux gênants pour implanter un autre parking le long de la rue, en biais, ce qui demanderait un nouveau muret et le retrait du trottoir (actuellement défoncé alors qu'il n'est pas prévu pour le parcage des voitures) ;

- Mettre des ***bornes de rechargement électrique*** à disposition des voitures et des mobile homes, à savoir que la future liaison de type RAVeL sera susceptible de passer par là (directement fixées sur le bâtiment) ;
- Veiller en matière de signalisation à ***obtenir les autorisations du SPW*** car il s'agit d'une route régionale ; les trottoirs par contre sont propriété communale ; et installer des plots y semblent nécessaire pour y éviter le parking sauvage des voitures ;
- Placer au niveau du tournant du restaurant « L'Atelier » un muret de sécurité au bout des places de parking, et ce afin que les voitures ne tombent pas dans le fossé ;
- Trouver un ***moyen sécurisé pour les voitures de tourner derrière le restaurant « L'Atelier »*** (parking en épi qui assurerait 51 places de parking sans plus devoir traverser le parc, ou tour complet du parking en sens unique) ;
- Aménager un ***parking pour vélos et motos*** à proximité du la salle du Vicinal ;
- Créer une ***nouvelle liaison électrique*** vers le Vicinal pour éclairer le passage pour les voitures et les nouvelles zones de parkings ;
- ***Déplacer l'actuel pylone*** électrique du parc susceptible de gêner le virage des voitures (l'aménager plutôt en quinconce) ;
- Veiller à la ***bonne accessibilité des PMR*** des zones parkings jusqu'à la salle du Vicinal ainsi que dans le parc ;
- Aménager une ***zone conviviale avec bancs et espace jeux*** et dans laquelle pourraient jouer les enfants.
- Aménager le chemin actuel (ligne directionnelle logique entre la Gare et le Vicinal) en ***vrai sentier***, avec des bordures pour séparer la verdure des graviers. Ce chemin, s'il présente une largeur de 2 mètres, pourrait en outre intégrer l'itinéraire de la future liaison de type ***RAVeL.***

⇨ **Un membre précise qu'en faveur des oiseaux, il sera nécessaire de réfléchir à un éclairage intelligent (détecteurs de présence). Un léger éclairage de nuit pourrait aussi embellir le tram à restaurer.**

2 <u>Justification du projet</u>

Le parc communal du Vicinal, grand jardin ouvert à tous et attenant à la salle des fêtes du Vicinal qui, dans le cadre du précédent PCDR, vient d'être complètement rénovée en faveur d'événements privés comme publics, manque malheureusement d'attractivité. Peu d'éléments incitent à y rester. En cause : trop peu de fleurs et d'entretien, trop peu de jeux pour les enfants, aucun arbre fruitier, l'exposition d'un vieux tram de plus en plus délabré, des arbres non alignés qui meurent étouffés par d'autres, un écosystème qui se raréfie : soit peu d'oiseaux (l'absence de point d'eau pour leur bain justifie leur absence) et beaucoup trop de mouches dû à l'activité de la ferme voisine. Cet excès de mouche pose problème au sein de la salle des fêtes. Les citoyens souhaitent désormais mieux profiter de cet espace ouvert, convivial car fleuri et animé, c'est-à-dire ayant retrouvé un bel écosystème (mare, nids d'oiseaux et d'insectes, fontaines pour bain des oiseaux, arbustes fruitiers incitant à la cueillette, etc.).

Il s'agit donc de donner à ce parc central de la commune, à proximité des éléments de patrimoine bâti que représentent le Vicinal récemment restauré ainsi que la Gare en cours de rénovation, à la fois un aspect convivial, mais aussi un cachet environnemental, fleuri et accueillant pour les oiseaux. Notons enfin que ce projet vise le même objectif que plusieurs autres projets de ce PCDR : rendre le cœur du village de Lierneux plus convivial et empreint de citoyenneté : en effet, les citoyens et la Commune souhaitent faire du Pré du Renard, situé à proximité du parc du Vicinal, un lieu de rendez-vous en faveur des producteurs locaux (marché couvert), mais aussi un nouveau berceau citoyen grâce à la construction de nouveaux logements kangourous et d'un nouvel espace intergénérationnel. La fréquentation du parc ne pourra qu'en être renforcée.

Notons également un lien évident entre l'amélioration de ce parc et le développement du tourisme vert sur la commune, puisqu'il est envisagé que le futur itinéraire de la liaison de type RAVeL prévue entre les communes de Vielsalm et de Lierneux, passe par ce parc communal du Vicinal.

Jusqu'ici travaillé en lot 0, ce projet cher aux citoyens s'est finalement vu scindé en deux phases. En effet, bien que la phase 1 de ce projet puisse être concrétisée en lot 0 (plantations, aménagements pour la faune et flore, etc.), faute de moyens communaux en suffisance, il a semblé opportun de pouvoir bénéficier de subsides plus importants pour sa seconde phase nécessitant des investissements plus onéreux (création du parking et autres aménagements). Ainsi, lorsqu'il s'agira d'activer cette fiche 1.4 auprès du Développement rural, le travail des citoyens en faveur de la convivialité et de l'écosystème de ce parc aura peut-être déjà pu être salué via une concrétisation de sa phase

1 dans le cadre du programme d'action en lot 0, ce qui aura eu le mérite d'avoir, même partiellement, déjà répondu à leurs attentes.
Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Accroissement de la qualité environnementale et de la biodiversité dans le parc (plus d'oiseaux, moins de mouches, plants locaux) ;
- Renfort de la convivialité citoyenne au sein d'un parc communal accueillant ;
- Plus-value économique pour les locations de la salle du Vicinal, munie d'un plus beau parc pour les événements privés ;
- Accroissement de la fréquentation touristique des lieux (si lien avec l'itinéraire de la future liaison de type RAVeL) ;
- Développement de la mobilité électrique (car bornes de rechargement) ;
- Sécurisation de la voirie actuelle sujette au parking sauvage.

3. ***Besoins à prendre en compte***

- Respect de l'activité du restaurateur de L'Atelier (bâtiment communal donné en location) et des activités événementielles des salles du Vicinal (régulièrement louées par la Commune pour des manifestations privées) ;
- Respect de la propreté du parc : attention : des fruits écrasés au sol gêneraient les sorties festives dans le parc ;
- Respect de la haie mitoyenne de la parcelle voisine située le long du bâtiment du Vicinal ;
- Respect des conditions environnementales nécessaires aux bovins de l'exploitation voisine, parcelle située de l'autre côté de la haie longeant le parc (attention à la flore toxique par exemple) ;
- Autorisation du SPW quant à la pose d'une nouvelle signalisation le long de la voirie nationale ;
- Veiller à ce que les jeux des enfants et le nouvel éclairage ne perturbent pas la présence des oiseaux (réflexion quant à la localisation de la zone jeux et éclairage intelligent).

Ainsi, **le classement des fiches-projets du lot 1 validé par cette CLDR**, à faire prochainement valider par le Conseil communal et à soumettre à JNC est le suivant :

LIERNEUX	Créer sur les terrains communaux du Pré du renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel	1
SART	Réhabiliter et développer le site de la Preux en y créant un lieu patrimonial, pédagogique et d'accueil pour randonneurs	2
VERLEUMONT	Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'instituteur	3
LIERNEUX	Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du parc du Vicinal en y attirant les oiseaux (phase 2)	4

Le bureau d'études JNC commencera les pré-études relatives à ces 4 fiches-projets à partir du 1er novembre 2019 ; aussi il sera judicieux de prendre connaissance de son travail lors d'une CLDR à organiser en début d'année 2020.

Pour conclure ce point, une dernière explication est fournie aux membres concernant les récentes avancées concernant la fiche-projet du lot 2 : *BRA-LIERNEUX : Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural.* En effet cette fiche pourrait, si la SPI accepte que la zone (actuellement privée et qualifiée au plan de secteur de forestière et agricole) ciblée pour cet atelier rural et pour la création d'une nouvelle ZAE à proximité devienne une zone économique au plan de secteur. Si la demande est acceptée, la Commune pourrait devenir propriétaire de la parcelle dédiée à l'atelier rural (qu'elle gérerait et donnerait en location à des TPE ou PME) et la SPI propriétaire des parcelles alentours. Notons aussi qu'un autre projet éolien pourrait peut-être voir le jour à proximité de ces parcelles dans les prochaines années, mais seulement dans la mesure où il ne gênerait pas la création d'une nouvelle ZAE. Si tel pouvait être le cas, la création d'un AR collerait tout à fait aux préoccupations du DR (pour rappel, le DR a permis la création de 13 AR en Wallonie depuis 1997 et le concept d'atelier rural a été inscrit dans le nouveau décret du DR de 2014 – subside à 80% pour les 1ers 500 000 euros, puis à 50% pour le reste des travaux). Si de bonnes nouvelles venaient donc prochainement à tomber à cet effet, il serait judicieux de faire revenir cette fiche-projet en lot 1 et d'en désigner l'auteur de la pré-étude qu'elle devra également présenter. Les membres marquent leur accord à cet effet.

⇨ **Un membre fait remarquer qu'en cas de refus de la SPI pour cette zone située à la sortie Vaux-Chavanne de l'E25, ces attentes en lien avec un AR et une ZAE pourraient tout à fait migrer ailleurs, à savoir que d'autres lieux à proximité de voiries fréquentées existent pour la réussite de tels projets.**

3. Hiérarchisation des fiches-projets au sein des lots 2 et 3

Au regard de l'heure déjà tardive et du fait que ces fiches-projets des lots 2 et 3 ne sont pas encore toutes rédigées, il est décidé de reporter ce point à la prochaine CLDR qui devrait avoir lieu en début du mois de décembre 2019.

Pour rappel, le lot 2 comporte toutes les fiches idéalement à concrétiser endéans les 6 premières années du PCDR (ce qui signifie donc également endéans les 3 premières) ; et le lot 3 comporte toutes les autres fiches, peut-être moins importantes, ou intéressantes mais qualifiées de JOKER : par exemple une fiche à laquelle au moment de la présentation du PCDR à la Rw il manquera encore un bâtiment ou un terrain communal (ou une récente cession en sa faveur) pour se voir un jour concrétisée (pour rappel tout projet PCDR partiellement subsidiable par le DR doit concerner une propriété communale ou avoir fait l'objet d'un très long bail emphytéotique), etc.

Toute fiche-projet du PCDR n'est pas forcément subsidiable par le DR. Il faut premièrement que le lieu qu'elle concerne (terrain ou bâtiment) soit une propriété communale (ou sujet à bail emphytéotique), et deuxièmement que le projet soit fortement empreint de citoyenneté. Ainsi, le gros syllabus appelé PCDR qui sera présenté à la Rw comportera des fiches-projets qui ne seront pas toutes forcément finançables par le DR (DGO3). Le DR a en effet souhaité que tous les domaines de la vie au sein de la commune soient évoqués dans ce PCDR, qui représentera pour une durée de 10 ans un OUTIL communal STRATEGIQUE et GLOBAL, mais il ne subsidiera pas pour autant chacune de ses fiches-projets. Il ne finance par exemple pas les infrastructures touristiques qui incombent davantage au CGT, ni les RAVEL incombant quant à eux à la Direction de la mobilité douce (DGO2). Il va par contre subsidier à 80% une petite voie lente en site propre permettant aux écoliers de rejoindre leur village à leur école en toute sécurité car cela augmente la qualité de vie non pas du touriste mais de l'habitant. Il en va de même pour les parkings : le DR subsidiera le parking attenant à une salle de village par exemple, mais pas un unique parking de covoiturage. Idem pour la performance énergétique des bâtiments : le DR veillera à ce qu'une nouvelle construction ou une rénovation en faveur de la citoyenneté (maison de village par exemple) bénéficie des meilleurs moyens durables et économiques en termes énergétiques ; par contre il ne financera pas d'un coup toutes les rénovations énergétiques des bâtiments communaux. Le DR n'installera pas non plus une éolienne et ne subsidiera aucun nouveau salaire lié à la concrétisation d'une fiche-projet.

Notons cependant que les fiches-projets des lots 2 et 3 (tout comme celles du lot 1) semblent à priori et de bonne augure quasi toutes subsidiables (ne fût-ce que partiellement) par le DR.

Cependant, ce classement ne sera pas rigide : la Direction du DR se montre en effet souvent très souple et comprend qu'au fil des dix années du PCDR certaines opportunités (vente d'un terrain privé par exemple) justifient qu'une fiche du lot 3 passe avant une fiche du lot 1 ou 2. Il en va de même pour la hiérarchisation de chaque fiche au sein de chaque lot : si le Commune peut le justifier, il sera permis par la DDR de bouleverser ce classement durant la période de subsidiation de 10 ans qui s'ouvrira bientôt.

Réunion plénière CLDR du 01 juillet 2020

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 1er juillet 2020 à 19h30
(Salle Le Vicinal– rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)

Présences

Agent accompagnateur GREOVA : **Maud LACASSE** Agent administratif : **Maud COUNSON**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	~~Philippe MATHIEU~~
	Luc TRIFFAUX	~~Emile BASTIN~~
	Guy MATHIEU	~~Vincent PEFFER~~
Géographique		
Lierneux	**Francis SALME**	**Jean-François GENDEBIEN**
Bra	~~Vincent LEROUX~~	**Ghislain LAPORTE**
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	**Bernard BOTTY**	~~Josette SERVAIS~~ (excusée)
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	**Gaston LEROUX**
Jevigné	~~Diane NINANE~~	~~Séverine LEJEUNE~~ (excusée)
Verleumont	**Jacques HENRY**	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/La Falize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	~~Lionel LUGENTZ~~ Excusé
	Pierre MOSKWYN	**Dominique BARBETTE**
	Alain DANIEL	~~Huguette SPRIET~~
	~~Patrick GERMAIN~~ Excusé	**Etienne HUMBLET**
	~~Jean-Pierre DELWAIDE~~ Excusé	~~Georges DUBOIS~~ (démissionnaire)
	~~Lionel MERTENS~~	**Gabrielle HOURLAY**
	~~Xavier KAISER~~ Excusé	**Henry NAVEAU**
	~~Paul BRIOL~~	**Isabelle LECOMTE**
Membres des GT invités		
	~~Romain LACASSE~~ Excusé	

Rappel de l'ordre du jour

5. Approbation du PV de la CLDR du 14 octobre 2019 ;
6. Présentation des fiches-projets des lots 1 et 2 (5) par le Bureau d'Etudes JNC (plans et estimatifs) ;
7. Priorisation des fiches des lots 2 et 3 ;
8. Divers.

Compte-rendu de la réunion

1. Approbation du PV du 14 octobre 2019

Le PV de la précédente CLDR est approuvé à l'unanimité. Une remarque est tout de même émise quant à l'envoi des PV : l'ensemble des membres préfèrent recevoir les PV dès finalisation de ces derniers au lieu d'attendre la réunion suivante qui peut parfois être programmée plusieurs mois après.

2. Présentation des fiches-projets des lots 1 et 2 (5) par le Bureau d'Etudes JNC (plans et estimatifs)

M. SAMRAY ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres. La réunion du jour se tient au Vicinal afin de respecter la distanciation sociale comme il se doit. Mme LACASSE, agent de développement au GREOVA, prend la parole et explique les raisons de l'absence du Bureau JNC. Pour rappel, les différentes fiches-projets qui incombaient à ce bureau ont été envoyées au début de l'année 2020 afin de pouvoir présenter les plans et estimatifs rapidement, c'est-à-dire au environ de mars mais la crise sanitaire est arrivée et JNC n'a pu finaliser le travail. M. HERR a pris contact avec Mme LACASSE à la fin juin afin de lui présenter le travail effectué mais celui-ci était loin d'être complet. Il n'y avait aucun visuel, aucun reportage photos et l'estimatif correspondait au montant final des travaux. Dès lors, il a été demandé à JNC de re-travailler de manière précise sur ces différents projets et de présenter à la rentrée un dossier complet avec plans, visuel, photos, estimatif détaillé, etc. Une première fiche relative aux logements intergénérationnels sera envoyée mi-juillet afin de faire le point et de valider le nouveau projet.
A la fin de cette explication, un membre a demandé si ce travail mal bouclé n'était pas l'occasion de mettre fin à la convention avec JNC et d'engager un nouvel auteur de projet. M. SAMRAY et Mme LACASSE ont répondu, de concert, qu'il valait mieux attendre mi-juillet le nouveau travail de M. HERR et de faire le point par la suite ; il devrait avoir compris les attentes du Développement rural et les résultats actuels découleraient d'une mauvaise explication de la part de son prédécesseur. Annuler la convention avec JNC signifie peut-être payer des indemnités et cela signifie surtout relancer un nouveau marché de la part de la Commune et cela prendrait plusieurs mois.
La Commune et le GREOVA tiendront les membres au courant de la situation.

3. Priorisation des fiches-projets au sein des lots 2 et 3

Ce deuxième point étant annulé, les membres vont désormais prioriser les fiches-projets des lots 2 et 3. Pour rappel, les différents projets ne sont pas figés et pourront être activés plus ou moins rapidement en fonction des opportunités de la Commune à un moment donné. Les fiches du lot 2 seront idéalement activées entre la 3ème et la 6ème année après l'activation du PCDR et les fiches du lot 3, quant à elles, seront activées après la 6ème année et comprennent des fiches dites « joker » afin de ne pas bloquer la Commune quant à la réalisation d'un projet découlant d'une belle opportunité imprévisible au moment de la rédaction du PCDR.

Après ce bref rappel, Mme LACASSE a lu les différentes fiches-projets et ces dernières ont été priorisées et approuvées à l'unanimité par tous les membres. Voici l'ordre ainsi que les remarques émises après chaque lecture de projet.

BRA-LIERNEUX, Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural

1. ***Description succincte du projet***

Le projet consiste à doter la commune de Lierneux ainsi que son vivier de jeunes entrepreneurs (TPE ou PME) d'un atelier rural, et ainsi de développer l'offre économique du territoire tout en leur évitant de s'endetter durant la phase délicate du lancement de leurs activités avec l'acquisition d'un bâtiment. Cet atelier rural à proximité de l'artère la plus passante et accessible de la commune : l'autoroute E25, au niveau de la sortie Bra-Vaux-Chavanne, au début de la route de Bra, non loin du parc à conteneurs.

Le ***fonctionnement d'un atelier rural*** est le suivant :

- Il s'agit d'une propriété communale gérée par la Commune[11] et donnée en location à des TPE ou PME en lancement ;
- Les baux locatifs son renouvelables, mais la TPE/PME peut aussi acheter son espace de l'AR à la Commune si elle le souhaite pour s'y établir définitivement[12] ;
- Tout bénéfice (location ou vente partielle de l'AR à une TPE/PME) doit impérativement :
    - Soit être réinjecté dans d'autres projets du PCDR ;
    - Soit être rendu au DR au prorata de sa subsidiation (80%) pour la création de l'AR.

Les ***critères à respecter quant à la création d'un atelier rural*** sont les suivants :

- Nouveau bâtiment[13] sur une zone communale et constructible au plan de secteur[14] :
    - De taille variable ;
    - Sur un ou deux étages ;
    - En un seul bâtiment ou en plusieurs ;
    - Respectant l'harmonie paysagère (bardage en bois souvent privilégié) ;
    - Avec des espaces modulables, souples et autonomes pour accueillir des entreprises variées (car sujet à changement de locataires TPE/PME), par exemple :
        - Espace de vente pour TPE en circuits-courts ;
        - Espace destiné à l'agro-alimentaire : aux normes AFSCA avec chambre froide ;
        - Espace pour un marché hebdomadaire ;
        - Jardin partagé ;
        - Etc.

[11] Et promue par une Agence de Développement locale (mais Lierneux n'en dispose pas).
[12] Si ce cas survient dans les 10 années suivant le décompte final (approbation du montant total des sommes par le Ministre après acceptation de la réception provisoire des travaux), le montant de la vente soit être fixé en accord avec la Région wallonne.
[13] Ou réhabilitation d'un bâtiment existant, mais pas le cas dans cette zone.
[14] En zone d'habitat ou en zone d'activités économiques.

- Divisé comme suit :
  - Un ou des grand(s) espace(s)/atelier(s) accessibles à des camions ;
  - Un ou des bureau(x) administratif(s) ;
  - Des espaces techniques divers (cuisine, sanitaires, chaufferie) ;
  - Idéalement un réfectoire et un hall d'entrée.
- Á la pointe en termes énergétiques : réduction de consommation via :
  - Choix des matériaux ;
  - Qualité de l'isolation thermique ;
  - Bois pour les cloisons intérieures ;
  - Type d'éclairage ;
  - Régulation du chauffage ;
  - Pompe à chaleur ;
  - Panneaux solaires/photovoltaïques pour la production d'eau chaude sanitaire ;
  - Etc.
- Á la pointe en matière de téléphonie, égouttage, fibre optique, etc.

- Facilement accessible à proximité des grands axes de communication ;
- Avec facilité de parkings (privatifs) et de manœuvres de véhicules et zone de déchargements ;
- Attention : veiller peut-être à laisser une surface communale libre près de l'AR pour garder la liberté de construire une future extension ou un second atelier dans le futur.

Les ***TPE et PME en lancement ou en voie de développement susceptibles*** de louer les espaces d'un atelier rural :

- Doivent être liées à des activités légères et non polluantes : artisanat, produits de bouche, agro-alimentaire, distribution et valorisation du circuit-court[15], construction, réfrigération, transports, jardinage et plantations, titres et services, etc. ;
- Peuvent aussi avoir une vocation sociale (économie sociale, centre de formations, ateliers protégés, pool culinaire communautaire…), sanitaire (service ambulancier, …), ou encore être liées à des professions libérales : kinésithérapeute, etc.

Il serait enfin idéal que cet atelier rural puisse trouver place dans une toute nouvelle zone d'activités économiques (ZAE). Il s'agirait pour ce faire que l'actuelle zone concernée, encore propriété privée définie comme « agricole et forestière » au plan de secteur, puisse être reconnue comme « zone d'activités économiques », et rachetée partiellement par la SPI (pour la création d'un ZE[16]) et partiellement par la Commune (pour la création de l'atelier rural). Á cet effet la Commune est d'ailleurs en pourparlers depuis 2019 avec le Ministre de l'Aménagement du territoire et la SPI.

2. *<u>Justification du projet</u>*

[15] Un dépôt de productions en circuit-court, à la base imaginé au Pré du Renard, mais plus pratique ici car situé près de la E25, voire même des cuisines pour le pool culinaire pour collectivités locales, imaginé en lot 3, pourraient y prendre place.

[16] Ce ZE envisagé autour de ce projet d'atelier rural ne pourrait, lui, incomber au Développement rural puisque tout bénéfice généré par une réalisation subsidiée par ce dernier doit exclusivement revenir à la Commune et être réinjecté dans le Développement rural.

La consultation citoyenne a mis en exergue sur le territoire un manque d'opportunités au niveau professionnel[17] et un manque d'attractivité au niveau de l'habitat pour les jeunes générations. Aussi, pour attirer de jeunes entrepreneurs à Lierneux, il semble nécessaire d'offrir à ces derniers l'avantage que présente un atelier rural : la location raisonnable d'un espace d'activités, qui leur évite, durant la phase délicate du lancement ou du développement de leur entreprise, des frais d'acquisition d'un bâtiment (ou de location onéreuse d'un bâtiment privé).

Il serait en outre idéal pour la Commune de Lierneux, à l'instar de la commune voisine de Manhay dont le ZE Idélux rencontre un franc succès, de pouvoir offrir à son tour les services d'un nouveau ZE (constitué de parcelles et bâtiments qui n'appartiendraient pas à la Commune mais à la SPI, qui serait libre de les louer ou de les vendre à des entrepreneurs) à proximité de l'autoroute E25. Il manque en effet ce genre de services à cet endroit de passage et y isoler un unique atelier rural ne serait peut-être pas assez attractif.

Enfin, la localité de Bra, particulièrement excentrée par rapport aux autres, se présente souvent comme le parent pauvre de la commune : loin des commerces du centre de Lierneux, mal desservie et bénéficiant actuellement de trop peu d'avantages en termes de services et de commerces. Notons aussi que le bruyant *Centre médical héliporté* de Bra – qui malgré son utilité publique reconnue par tous nuit fortement aux riverains – pourrait, après 2026, éventuellement être déplacé dans ou à proximité de cette nouvelle zone d'activités économiques, moyennant évidemment une compatibilité possible avec les activités de l'AR, et éventuellement aussi d'un ZE et d'un parc à éoliennes à proximité.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Multiplication de l'offre économique et de services sur le territoire (en faveur des Lierneusiens comme des habitants des autres communes) ;
- Inclusion de Lierneux parmi les ZE gérées par la SPI – Province de Liège (Si ZE à proximité de l'AR) ;
- Développement, succès et pérennisation des TPE et PME sur le territoire ;
- Multiplication de l'offre d'emploi sur le territoire (en faveur des jeunes) ;
- Renforcement de la domiciliation des jeunes générations sur le territoire ;
- Amélioration du niveau de vie sur le territoire.

- ***Un membre prend la parole en précisant que ce projet est très beau mais que les terrains ne sont pas propriété de la Commune, ce qui signifie que le projet risque de prendre du temps à réaliser. M. SAMRAY intervient et signale que les actuels propriétaires sont au courant des démarches de la Commune et cette dernière espère une négociation possible et facile. La SPI ainsi que le Ministre concerné ont été rencontrés fin 2019 et début 2020. Puis, le confinement est arrivé et les contacts se sont amoindris. La Commune espère pouvoir relancer le dossier prochainement au vu de la situation normale qui revient. La SPI doit être un partenaire pour que tout fonctionne pour le mieux.***
- ***Un espace de co-working peut être imaginé dans les locaux de l'Atelier Rural ; à ce moment un privé ou une société doit louer cette espace et le mettre à disposition, via une location, à des indépendants de la région.***
- ***Toutes les occupations possibles dans le futur Atelier Rural ne sont pas notées dans cette fiche-projet. La raison est que la fiche sera actualisée au moment de son activation ; il en est de même pour toutes les fiches du PCDR. Et c'est lors de cette actualisation qu'il sera utile de définir la/les destination(s) de l'Atelier. Les actuelles fiches-projets ne doivent pas être cadenassées afin de montrer que la Commune est ouverte quant à la destination du projet.***

[17] Nombreux jeunes, qualifiés mais sans emploi sur la commune.

ENTITE/TRANSCOMMUNALITE, Promouvoir les liaisons douces intervillages (circuits cyclo-piétons)

1. ***Description succincte du projet***

Le projet consiste à multiplier les circuits cyclo-piétons sur l'ensemble de la commune pour faciliter au quotidien la mobilité douce entre Lierneux et ses communes voisines.

Les attentes communales et citoyennes en faveur de nouvelles ou actuelles liaisons cyclopédestre sont les suivantes :

- La création d'une liaison entre les villages de LAFALIZE et de SART ;
- L'amélioration de la praticabilité de certains chemins agricoles intervillages ;
- La création de balades planes pour PMR : le long des paysages plats de MENIL ou d'ARBREFONTAINE par exemple, ou encore sur la base de chemins existants ;
- Des aménagements sécurisés inter-hameaux (en site propre par exemple) pour les écoliers depuis leur habitation jusqu'à leur école (pour rappel : 3 écoles communales à Sart, Jevigné et Arbrefontaine, une école libre à Lierneux et une seconde à Lierneux de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ; ou pour tous les usagers doux jusqu'aux transports en commun.
- Des parkings vélos à proximité des arrêts de transports en commun, des écoles et des services (poste, magasins…).

Si au départ la création d'une liaison cyclopédestre sur l'ancienne ligne de tram Lierneux-Vielsalm, en collaboration avec la Commune de Vielsalm (également en ODR, dont le PCDR prend fin en 2020 et dont la fiche du lot 2 est intitulée « *Aménagement en pré-RAVeL de l'assiette du tram vicinal reliant Hébronval à Lierneux, sur le territoire communal* »), était envisagée dans le cadre de ce présent PCDR, cette dernière en est sortie suite à la retenue en 2019 de la candidature de Lierneux dans le cadre de l'appel à projets *« Mobilité active »* (relative aux sections interRAVeL)[18].

Des aires de repos pourraient enfin être aménagées aux entrées ou sorties des villages afin de faire de ces derniers des lieux de rencontres ; et des gros panneaux d'information relatifs au patrimoine paysager ou bâti pourraient être placés ici et là afin d'être lus par les usagers en mouvement.

2. ***Justification du projet***

Face aux fréquents problèmes de sécurité routière et de circulation (vitesse excessive, virages importants, trottoirs inexistants et bas-côtés dangereux pour les usagers doux), les déplacements inter-villages sont peu courants, voire craints par les citoyens. La cohésion entre ces derniers s'en voit amoindrie, ce qui nuit à l'esprit de village que de nombreuses localités souhaitent au contraire voir se renforcer. Notons également que le réseau (pré)RAVeL est en plein développement dans la région et qu'au regard des nouvelles possibilités pour Lierneux de bénéficier prochainement d'un tel aménagement garant de retombées touristiques nombreuses, il serait opportun de

[18] Le tracé définitif de ce pré-RAVeL n'est pas encore figé, mais il se pourrait qu'il passe par Rencheux, derrière Goronne, par l'étoile, le chemin de la carrière et la Haseye, puis par la Ferme Remy, traverse la grand'route et passe par le bas de Colanhan. Notons aussi qu'il pourrait passer par le parc du Val de Meuse du centre de Lierneux. Le délai d'exécution est de trois ans à partir de 2019 après l'octroi des subsides suivants : maximum 240 000 euros pour Lierneux ET maximum 240 000 euros pour Vielsalm (les deux communes liées à ce projet transcommunal pouvant faire l'objet d'un respectif subside). Ce pré-RAVeL pourrait également représenter une continuité d'autres liaisons, comme Saint-Vith/Vielsalm, ou encore Vielsalm : Grand Halleux/Trois Ponts.

développer également le réseau de liaisons douces complémentaires au nouveau pré-RAVeL Lierneux/Vielsalm, pas que pour les amateurs de tourisme vert, mais également pour les citoyens soucieux de changer leur manière de se déplacer (vers leur travail, vers les transports en commun, pour leurs courses et déplacements divers, etc.).

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Adoption – même partielle – des modes doux de déplacement pour certains citoyens et certains trajets courts (commerces, services, écoles, …);
- Diminution – même partielle – des problèmes de trafic et de vitesse car mobilité repensée en faveur des usagers doux ;
- Diminution de la pollution émise par les engins motorisés ;
- Corrélation avec les activités de loisirs et paysagères (lien avec le réseau (pré)RAVeL et renfort du tourisme vert.

- ***Un membre demande une attention particulière aux PMR concernant les futurs aménagements de cette fiche ou tout autre projet. Il n'est pas rare de croiser une personne en chaise roulante qui ne sait pas accéder aux trottoirs.***
- ***La Commune signale, en abordant la Tour située dans le centre de Lierneux, que le désir de la Commune était de créer un trottoir pour la sécurité des usagers (et surtout des enfants) mais le DNF a refusé. Pourtant, cet espace est proche de la route et représente un danger.***

Fiche n° 2.3
Priorité : lot 2
Version initiale

ENTITE, Créer une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi qu'aux poussettes et jeunes enfants

---

1. ***Description succincte du projet***

Ce projet se veut complémentaire à la fiche intitulée *ENTITE/TRANSCOMMUNALITE, Promouvoir les liaisons douces intervillages (circuits cyclo-piétons)* et cible plus particulièrement les personnes à mobilité réduite ou désireux de se déplacer facilement avec une poussette ou avec de jeunes enfants. Il consiste à créer une balade plane et lisse, en utilisant par exemple une partie de l'ancienne assiette du tram vicinal (permettant à l'époque les déplacements entre Vielsalm et Lierneux)[19]. Pour ce faire, la Commune doit en redevenir partiellement propriétaire car plusieurs parties de cette assiette sont devenues privées.

Quelques bancs ou une zone de repos/détente seraient aussi bienvenus au fil de cette balade.

2. ***Justification du projet***

Si ce nouveau type de promenade plane a d'abord été imaginé en faveur des PMR, il serait tout aussi susceptible de profiter aux jeunes enfants qui peinent à emprunter des balades au relief difficile, ou encore des parents munis de poussettes. Dès lors on peut considérer que la réalisation de ce projet profiterait à toutes les générations.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Hausse de la satisfaction pour tous quant aux activités de loisirs paysagères ;

[19] Au sein des paysages plats du Menil.

- Renfort des possibilités multigénérationnelles en matière de tourisme vert (seniors, petite enfance…) ;
- Satisfaction en termes d'accessibilité et d'intégration des PMR au sein des loisirs territoriaux.

Fiche n° 2.4
Priorité : lot 2
Version initiale

ENTITE, Acquérir un terrain situé en promontoire afin de créer une table d'orientation, voire une petite tour observatoire du paysage, ainsi qu'une zone extérieure conviviale

---

1. ***Description succincte du projet***

Le projet consiste à acquérir un terrain quelque part sur l'entité, déjà naturellement situé en promontoire, pour y créer un lieu d'observation du patrimoine paysager de la commune. Pour ce faire, il s'agirait d'y aménager :

- Une petite tour en bois de 7 à 10 mètres de haut (pour pouvoir voir plus haut que les arbres récemment plantés en contre-bas et susceptibles de grandir et d'obstruer la vue au niveau du sol) ;
- Une table d'orientation constituée par un grand panneau précisant les différents lieux-dits à observer aux 4 points cardinaux et entre ces derniers, ainsi que des informations les concernant ;
- Et autour de cette tour : une zone extérieure susceptible d'accueillir les promeneurs pour s'y reposer, y prendre leur pique-nique ou encore y organiser un barbecue (dans la mesure où les nuisances peuvent être évitées pour les riverains) : avec tables et bancs, éventuel préau, grille pour barbecue, etc.
- Eventuellement un petit parking.

2. ***Justification du projet***

Lors de la consultation citoyenne, la population a mis en valeur le riche patrimoine paysager dont peut se targuer la commune. Alors que le tourisme vert s'accentue sur le territoire, comme en attestent les nombreux gîtes privés, la fréquentation du réseau TARPAN, GR, etc, le développement d'un (pré)RAVeL promis entre Lierneux et Vielsalm et deux projets PCDR en faveur de création de gîtes pour randonneurs, certains lieux-dits, un peu excentrés (tels que Colanhan par exemple), sont néanmoins encore trop mal connus du public.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :
- Mise en valeur du patrimoine paysager communal ;
- Augmentation du tourisme vert sur le territoire ;
- Meilleure cohésion entre les visiteurs et citoyens.

- ***Une tour observatoire est déjà présente à Banneux mais est abîmée par le temps. M. SAMRAY signale qu'elle sera réparée prochainement.***
- ***Un membre propose de garder Colanhan pour cette fiche car le point de vue est magnifique mais le parking devrait être écarté de l'endroit aménagé afin de ne pas abîmer la vue. L'idée est de le créer en bas du sentier qui mène au point de vue et d'aménager la voie (bancs, tables). Apparemment, un propriétaire serait d'accord de mettre à disposition son terrain (ou du moins une partie) pour le projet.***

Fiche n° 2.5
Priorité : lot 2
Version initiale

HIERLOT, Acquérir un terrain et y créer un espace de parking et de convivialité pour accueillir les promeneurs et désengorger le village

1. ***Description succincte du projet***

Le projet consiste à doter la localité de Hierlot d'un espace de parking et de convivialité afin de répondre adéquatement à la fréquentation en hausse des promeneurs (citoyens et touristes).

Il s'agirait donc d'acquérir un terrain et d'y créer un parking d'environ 10 places et d'aménager à proximité une zone avec des préaux, des bancs et tables (style autoroutier), voire même un petit espace barbecue et quelques jeux pour enfants.

2. ***Justification du projet***

EDF-Luminus a subsidié récemment à proximité du village concerné par cette fiche l'installation d'un parcours didactique autour de ses éoliennes d'Amcômont ainsi qu'une promenade se terminant justement à Hierlot. Notons que ce village est depuis engorgé, d'où la nécessité d'un parking afin d'y ramener une esthétique rurale et une tranquillité pour les riverains. Au regard du nombre de personnes attirées par ces lieux, à proximité en outre des prairies et forêts, il semble également nécessaire d'offrir une zone de détente à ces promeneurs à proximité de ce parking.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Satisfaction des promeneurs et riverains de Hierlot via des aménagements et infrastructures d'accueil pour les visiteurs et le désengorgement du village ;
- Augmentation du tourisme vert sur le territoire ;
- Meilleure cohésion entre les visiteurs et citoyens.

➢ ***L'idéal serait d'acquérir un terrain en bas du village, au niveau de la chapelle afin de ne pas amener de voitures dans le centre. Les futures places de parking devront être à disposition des touristes et non aux occupants des gîtes. La Commune précise qu'elle impose des places aux gîtes sauf si une cour est présente et est assez grande pour accueillir les voitures.***

Fiche n° 2.6
Priorité : lot 2
Version initiale

BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 réhabilitée en « Balade des chapelles »)

1. ***Description succincte du projet***

Le projet consiste à doter la petite parcelle verte située à Bra, face à la petite chapelle des Achelîres récemment restaurée par la Commune, à proximité du Monument des fusillés et peu après le parking et le panneau d'accueil de deux balades TARPAN, d'aménagements conviviaux et de repos en faveur des touristes adeptes de promenades comme en faveur des citoyens de Bra.

Au sein de cette petite parcelle présentant une large vue sur les prairies des alentours pourraient être aménagés les zones et dispositifs suivants :

- Zone de pique-nique : bancs et tables autoroutières ;
- Poubelles-cendriers ;
- Parking vélos ;
- Panneaux informatifs/didactiques ;
- Piste de pétanque, table d'échecs, etc. ;
- Accès à la zone herbeuse par un petit pont qui éviterait de devoir enjamber le petit fossé actuel.

2. ***Justification du projet***

La consultation populaire a mis en valeur une mise à l'écart du village de Bra par rapport au reste de la commune. Les citoyens de Bra se sentent en effet sur la touche : localité excentrée des commerces, manque de services de proximité, nuisances sonores permanentes du *Centre Médical Héliporté* (CMH) en plein village – et qui y restera au moins jusqu'en 2026-, et enfin aucun espace citoyen qui pourrait servir de lieu fédérateur aux habitants des lieux.

Le site des Achelîres est en outre opportunément situé pour devenir une zone de repos et de détente puisqu'il est à la fois la première et la dernière étape de deux balades TARPAN, dont l'une a d'ailleurs été totalement réhabilitée par la Commune (nouveau balisage, mise en valeur du petit patrimoine et du patrimoine mémoriel via des panneaux explicatifs de la balade 10, alors requalifiée « Promenade des Chapelles »). Le lieu serait donc indéniablement aussi fréquenté par les visiteurs adeptes de randonnée.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :
- Renfort des liens sociaux au sein du village ;
- Satisfaction accrue du Tourisme « vert ».

- ***Un membre précise que la balade 10 est très mal fléchée, les promeneurs se perdent rapidement ; le balisage est à revoir.***
- ***Ce projet faisait partie de l'ancien PCDR mais a été abandonné au vu du prix excessif à l'époque ainsi qu'à cause d'un problème avec les fermiers (info à vérifier). Le nouvel objectif est de limiter les frais et de limiter les aménagements autour de la chapelle afin de garder l'esprit du coin. Il faudra veiller à l'entretien de la zone.***

Fiche n° 2.7
Priorité : lot 2
Version initiale

ENTITE, Créer des zones sportives/aires vitae au centre des villages, à destination des adolescents et des adultes, voire aussi à proximité de plaines de jeux pour enfants

---

1. ***Description succincte du projet***

Le projet consiste à aménager dans la plupart des hameaux de la commune des aires sportives à destination des adultes et adolescents.

Au sein de ces petites zones vitae pourraient être aménagés les éléments suivants :

- Terrain sportif avec buts : basket, mini-foot…
- Modules fitness extérieurs, barres de suspension…
- Quelques modules pour enfants (possibilité ainsi d'occuper les enfants des parents occupés dans les zones sportives).

- Eléments de jeux fixes : table de ping-pong, filet de badminton, etc.

2. ***Justification du projet***

La consultation citoyenne a mis en avant le manque de lien sociaux et le repli des habitants chez eux. Il serait ainsi opportun de rendre aux villages leur ancien rôle fédérateur, et ce en suscitant la fréquentation par toutes les générations de leurs places publiques, accueillantes car les incitant à s'adonner à des activités de loisirs à proximité de chez elles, c'est-à-dire ne nécessitant pas de recourir, comme c'est devenu l'usage, à la voiture. Certaines asbl sportives pourraient également profiter des lieux pour proposer leurs activités aux citoyens des alentours (moyennant tenue d'un calendrier des activités et accord avec la commune).

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

9. Renfort des liens sociaux et intergénérationnels ;
10. Hausse des activités de loisirs au sein du village ;
11. Cohésion entre citoyens et associations sportives locales.

- ***La superficie des zones vitae dépendra de différents facteurs : terrains communaux, terrains à acquérir, aménagements souhaités dans les villages, etc. Tout ceci sera à définir lors de l'activation et de l'actualisation de la fiche.***

Fiche n° 2.8
Priorité : lot 2
Version initiale

LES VILLETTES, Aménager un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne

---

1. ***Description succincte du projet***

Le projet consiste à aménager une zone conviviale et citoyenne à Rarmont (Les Villettes).

Ce terrain bénéficierait des aménagements suivants, idéalement avec des matériaux locaux :

- Préaux ;
- Bancs ;
- Jeux pour chaque génération :
  - Plaine de jeux ;
  - Terrain de pétanque, tables d'échecs ;
  - (Petit) terrain de football ou basket.

2. Justification du projet

Le village de Les Villettes ne dispose actuellement d'aucun aménagement en faveur du vivre-ensemble et de la convivialité. La consultation citoyenne a mis en avant le souhait de retrouver des centres de villages fédérateurs et créateurs de liens sociaux. L'aménagement de diverses zones de jeux contribuerait en outre à y attirer un public intergénérationnel.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

12. Renfort des liens sociaux et intergénérationnels ;
13. Hausse des activités de loisirs au sein du village.

- ***L'intitulé de cette fiche a légèrement changé car la Commune vient d'acquérir le terrain qui sera prochainement aménagé. Le Conseil communal a donné son approbation il y a peu. Bien entendu, cet achat s'est effectué sur fonds propres ; les aménagements pourront être effectués via le Développement rural mais il faudra attendre la validation du PCDR et l'activation de la fiche (2021-2022 si tout va bien). Dès lors, la Commune va commencer l'aménagement sur fonds propres car ce projet est très attendu. C'est d'ailleurs pour cette raison que ce projet occupe la dernière place dans le lot 2.***

Fiche n° 3.1
Priorité : lot 3
Version initiale

ENTITE, Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux *(dupliquée en lot 0)*

---

1. Description succincte du projet

Si ce n'est l'Administration communale qui a été récemment entièrement rénovée, plusieurs bâtiments communaux (ateliers, écoles, locaux vides, etc,) mériteraient, pour leur optimisation, des installations plus pratiques et moins énergivores. Il en va de même pour les futurs bâtiments communaux susceptibles d'être construits.

Si quelques actions énergétiques ont déjà été menées au sein des bâtiments communaux (changement de châssis, pose de doubles-vitrages et de panneaux solaires thermiques, installation de chaudières à pellets, et mise en place d'une structure de pilotage pour planifier la continuité des projets POLLEC), d'autres sont encore souhaités, tels que :

- Plusieurs projets solaires photovoltaïques sur certains bâtiments (CPAS);
- Des travaux d'isolation sur les bâtiments considérés comme les moins isolés (Verleumont par exemple) ;
- Le remplacement des chaudières à mazout par des chaudières à pellets (dans les appartements communaux du Vicinal et de Bra, au dépôt communal, dans la Crèche *Devant les vaux* et à l'école de Jevigné) ;
- Le remplacement progressif de l'éclairage public par des LED (a débuté en 2020 dans le cadre du programme ENGIE) ;
- La collecte sélective des déchets organiques FFOM (recours à des chevaux de trait qui équivaudrait à une économie de 5 657,6 litres de diesel par an).
- Etc.

Il s'agirait aussi de sensibiliser la population via des éco-conseillers compétents et régulièrement accessibles afin que les habitations privées puissent se voir également dotées peu à peu des meilleures installations énergétiques possibles. À cet effet, la présence d'au moins un professionnel facilement accessible au sein de l'Administration communale serait plus porteuse que les rares week-ends d'information dédiés à la transition énergétique organisés sur le territoire et encadré par la Commission POLLEC.

2. Justification du projet

La Commission POLLEC ainsi que les citoyens ont pointé des lacunes telles que l'absence de primes énergétiques pour les rénovations et nouvelles installations, l'absence d'incitants dans les permis d'urbanisme, l'absence de conseiller énergétique au sein de la Commune et peu de politique énergétique menée jusqu'à présent.

Notons que la commune regorge d'habitations traditionnelles privées en schistes mauves au sein desquelles les installations énergétiques dernier cri, sans la possibilité de recourir à des primes importantes, restent très coûteuses

pour les propriétaires. En cette heure où les besoins en logements mutent (besoin d'appartements par exemple), il semble indispensable d'envisager la possibilité de soutenir la rénovation des anciennes bâtisses et ce afin d'éviter que des lotissements contemporains ne finissent peu à peu par émerger partout sur le territoire.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Efficience économique écologiquement responsable ;
- Atteinte progressive des objectifs POLLEC : diminution de gaz à effets de serre, etc. ;
- Amélioration du confort du personnel au sein des bâtiments communaux ;
- Conscientisation populaire de la nécessité d'une transition énergétique.

Fiche n° 3.2
Priorité : lot 3
Version initiale

ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux *(dupliquée en lot 0)*

---

1. ***Description succincte du projet***

Cette fiche-projet globale consiste à doter à l'avenir les espaces publics à réhabiliter d'un cachet fédérateur et sécurisant pour tous les citoyens, qu'il s'agisse de zones de convivialité, de plaines de jeux ou d'aires sportives. Le but est de rendre les espaces publics aux habitants, d'y faire une plus grande place aux usagers doux, et ce même si la circulation ou le parcage automobile y sont aussi invités. Cette attention pourrait consister en des espaces de cueillettes (arbres fruitiers), en l'aménagement de tables, de barbecues, généralement près des églises, écoles, monuments et moyens de transport en commun.

- Il est par exemple prévu à Reharmont, lorsqu'on arrive par La Fosse, d'aménager un système de contournement avec un îlot de convivialité (un citoyen accepterait à cet effet de céder une partie de son terrain).
- À Sart, la place Ernest Nélis pourrait se doter d'un abri sous préau et d'une nouvelle zone de barbecue (près de la trop petite Maison du Tailleur).
- À Arbrefontaine, l'actuelle zone de barbecue n'est plus idéale depuis le projet d'un nouveau lotissement à proximité ; les nouveaux habitants risquent d'être dérangés par les nuisances sonores. Il serait donc opportun d'en recréer une à la fois proche du village, mais isolée des habitations.
- Enfin, des lieux de repos et des îlots de convivialité manquent encore au sein du réseau TARPAN : il faudrait créer des aires de convivialité sur certains tracés en attachant au sol le mobilier pour éviter les éventuelles dégradations.
- D'autres futurs besoins qui pourraient à l'avenir se faire sentir sur les autres espaces publics du territoire communal pourraient aussi être concernés par cette fiche.

2. ***Justification du projet***

La consultation citoyenne a mis en avant le manque de lien sociaux et le repli des habitants chez eux. Il serait ainsi opportun de rendre aux villages leur ancien rôle fédérateur, et ce en suscitant la fréquentation de leurs places publiques accueillantes et accessibles, c'est-à-dire ne nécessitant pas de recourir, comme c'est devenu l'usage, à la voiture.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Renfort du lien social et intergénérationnel ;
- Investissement de l'espace public par les citoyens ;
- Meilleure intégration de la circulation et du parcage automobile au sein des espaces publics.
-

Fiche n° 3.3
Priorité : lot 3
Version initiale

ENTITE, Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités

---

1. ***Description succincte du projet***

Le projet, initialement émané d'une réflexion en lot 0 (fiche-projet *Créer un lieu et un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives*) consiste à mettre sur pied un pool culinaire communal qui prendrait en charge au quotidien la préparation des repas de toutes les collectivités (privées comme communales) qui le souhaitent : les écoles primaires libres et communales, les crèches et gardiennes ONE, les patients de l'*Intercommunale de Soins Spécialisés Liégeois* (ISoSL), ainsi que les bénéficiaires des repas du CPAS, etc. Le travail de ce pool culinaire pourrait éventuellement également aussi rayonner pour les collectivités des communes voisines, à leur demande.

Ce pool culinaire veillerait le plus possible à se fournir en produits sains et locaux, dans un souci de santé alimentaire pour tous mais également de faire vivre les petits producteurs et commerçants de la région Haute Ardenne.

En matière de ressources humaines, une équipe pourrait être imaginée avec un cuisinier professionnel qui s'entourerait de plusieurs travailleurs articles 60.

Pour ce faire, il est nécessaire que ce pool communal culinaire puisse bénéficier d'une infrastructure offrant des cuisines professionnelles en suffisance par rapport au nombre de repas attendus chaque jour, dernier cri également pour répondre à toutes les normes de l'AFSCA. Ces cuisines pourraient idéalement trouver leur place dans un bâtiment communal (celui situé face à l'actuelle administration communale par exemple, ou un autre prochainement à acquérir), voire aussi au sein d'un futur atelier rural (bâtiment également communal), s'il est permis qu'un service communal au service des collectivités y loue un espace. Á savoir qu'un atelier rural se situe à proximité d'une voirie passante (autoroute E25 à proximité des autres communes voisines), y imaginer de telles cuisines semble idéal en termes de livraisons, fourniture, etc. Notons également qu'un tel aménagement au sein d'un AR ne serait jamais perdu en cas de fin d'activité du service à très long terme : les cuisines pourraient en effet encore servir à une TPE ou PME alimentaire.

2. ***Justification du projet***

Les modes de consommation changent beaucoup en cette ère de Transition partout prônée, au sein de villes comme des communes rurales, de plus en plus soucieuses et concernées par les modes de l'agriculture qui s'y exerce. C'est le cas de la commune de Lierneux, dont les habitants ont à plusieurs reprises manifesté un intérêt croissant pour les produits locaux et la qualité de vie des producteurs, le mode de distribution en circuit-court malgré la présence de deux supermarchés au centre de Lierneux, la qualité à promouvoir des productions de la région « Haute Ardenne », la création de marchés estivaux de petits producteurs, une signalétique du terroir, un soutien aux jeunes agriculteurs …et enfin et surtout : une alimentation saine, pas exclusivement bio mais du moins issue de modes de production respectueux de l'environnement (permaculture, etc.), pour des publics de surcroît auxquels il faut particulièrement veiller : jeunes enfants des crèches et écoles, seniors ou personnes parfois financièrement précarisées du CPAS.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Création d'emplois sur le territoire communal ;
- Accroissement du mode de distribution en circuit-court ;
- Soutien envers et pérennisation des petits producteurs locaux ;
- Augmentation de la qualité alimentaire des repas fournis aux collectivités locales ;
- Succès d'un éventuel atelier rural où pourrait exercer ce pool culinaire.

- ***Ce projet est considéré comme ambitieux par les membres mais semble tout de même utopique car les contraintes sont énormes. Il faudra que différentes opportunités se présentent à la Commune afin de lancer le projet. Les normes Afsca sont de plus en plus contraignantes également.***
- ***Un débat a eu lieu afin de bien prioriser cette fiche en fonction des avis de chacun.***

Fiche n° 3.4
Priorité : lot 3
Version initiale

ENTITE, Acquérir un (des) bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité

1. Description succincte du projet

L'idée est d'acquérir un (ou plusieurs) bâtiment(s) situé(s) sur la commune afin d'y aménager une (ou des) infrastructure(s) en faveur de la citoyenneté et/ou du développement rural, tels que par exemples :

- Maisons de village ou intergénérationnelles ;
- Habitats (intergénérationnels, tremplins, ou moyens à destination des jeunes ménages) ;
- Espaces halles à destination des manifestations propices au circuit-court ;
- Ateliers ruraux ;
- Musées mettant en valeur le patrimoine historique et culturel communal ;
- Lieu pour ADL ou Comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.
- Etc.

Cette fiche-projet est ici intégrée dans le PCDR afin de pouvoir dans le futur saisir une ou des nouvelles opportunité(s) en faveur d'un /d'éventuel(s) projet(s) en faveur de la cohésion citoyenne, que les besoins ressentis au fur et à mesure des futures années pourraient amener les citoyens et la Commune à préciser.

2. Justification du projet

La Commune ne possède pas assez de bâtiments dans chaque village pour pouvoir y créer de nouvelles infrastructures citoyennes/publiques que celles déjà suggérées dans les autres fiches-projets (notons en outre que ces dernières manquent déjà parfois d'un bâtiment communal et doivent faire l'objet d'une future acquisition ou d'une nouvelle construction). Si un projet important nécessitant un nouveau bâtiment venait à se préciser au fil des années, et vice-versa, si un bâtiment au patrimoine bâti et mémoriel indéniable était un jour mis en vente par un propriétaire privé, il serait opportun qu'une acquisition puisse être rendue possible grâce au PCDR. Cela ne pourrait que favoriser davantage le développement du lien social et les relations intergénérationnelles, ou le développement durable de la commune.

L'exemple malheureux à citer est celui de la grosse Ferme de Bricheux, ancienne Cour de justice de la commune chargée d'histoire au centre du village de Lierneux, qui fut mise en vente au moment de la consultation citoyenne. La Commune aurait beaucoup aimé avoir l'opportunité de transformer ce lieu délabré, mais mémorable pour tous les citoyens, en un espace dédié à ceux nécessitant des habitations adaptées à leurs besoins : habitations intergénérationnelles ou tremplins, ou moyennes à destination des jeunes ménages, maisons d'accueil pour seniors,

ou encore lieu citoyen et touristique central de la commune (brasserie, musées, OT, etc..). La Commune n'avait malheureusement pas les moyens à cette époque d'acquérir ce bâtiment, que le propriétaire privé était alors pressé de vendre.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Renfort du lien social et intergénérationnel ;
- Investissement des infrastructures publiques par les citoyens ;
- Renfort du réseau des diverses associations présentes sur le territoire ;
- À définir selon la nature du projet à préciser.

Fiche n° 3.5
Priorité : lot 3
Version initiale

ENTITE, Acquérir un (des) nouveau(x) terrain(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté et/ou le développement durable au sein de l'entité

---

1. ***Description succincte du projet***

L'idée est d'acquérir un (ou plusieurs) terrain(s) situé(s) sur la commune afin d'y créer une (ou des) infrastructure(s) en faveur de la citoyenneté et/ou du développement rural, tels que par exemples :

- Espaces de convivialité ;
- Plaines de jeux / aires intergénérationnelles ;
- Maisons intergénérationnelles ;
- Habitats (intergénérationnels, tremplins, ou moyens à destination des jeunes ménages) ;
- Espaces halles à destination des manifestations propices au circuit-court ;
- Ateliers ruraux ;
- Création de nouvelles promenades ou voies douces ;
- Lieu pour ADL ou Comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.
- Etc.

Cette fiche-projet est ici intégrée dans le PCDR afin de pouvoir dans le futur saisir une ou des nouvelles opportunité(s) en faveur d'un /d'éventuel(s) projet(s) en faveur de la cohésion citoyenne, que les besoins ressentis au fur et à mesure des futures années pourraient amener les citoyens et la Commune à préciser.

2. ***Justification du projet***

La Commune ne possède pas d'assez grands terrains dans chaque village que pour pouvoir y créer d'autres espaces publics que ceux déjà suggérés dans les autres fiches-projets (notons en outre que ces dernières manquent déjà parfois d'un territoire communal et doivent faire l'objet d'un bail emphytéotique ou d'une future acquisition). Si un projet important, relatif à la création d'un espace public ou d'une nouvelle construction, venait à se préciser au fil des années, il serait donc opportun qu'une acquisition puisse être rendue possible grâce au PCDR. Cela ne pourrait que favoriser davantage le développement du lien social et les relations intergénérationnelles, ou le développement durable de la commune.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Renfort du lien social et intergénérationnel ;
- Investissement de l'espace public par les citoyens ;
- Renfort du réseau des diverses associations présentes sur le territoire ;

- Etc. : à définir selon la nature du projet à préciser.

Fiche n° 3.6
Priorité : lot 3
Version initiale

ENTITE, Développer les moyens de transport alternatifs et en commun *(dupliquée en lot 0)*

---

1. ***Description succincte du projet***

Pour pallier l'insatisfaction du réseau TEC sur la commune, dont certains hameaux sont mal ou trop rarement desservis, les citoyens ont imaginé des moyens de transports communs alternatifs tels que :

- Le transport partagé via un parking adapté pour le co-voiturage à la sortie de l'autoroute E25 (le long de la route de Bra, après la sortie Manhay) ;
- La voiture électrique, qui ne pourra se multiplier que moyennant la création de points de recharge en suffisance (installer par exemple des bornes de recharge gratuite dans le centre de Lierneux) ;
- L'appel d'un bus/taxi à la demande : faire à cet effet davantage la promotion de *Covoit'stop*, de *Blablacar* ou de *Carpool ;*
- Des négociations avec le TEC visant à renforcer les services de transport existants :
    - L'appel à un Proxibus (arrêts et itinéraires bien précis) ou à un Telbus (arrêt selon les demandes du jour) ;
    - Le renfort du taxi social du CPAS ;
- La location facile et accessible de vélos électriques sur le territoire ;
- La création de pistes cyclables pour envisager en toute sécurité un autre accès aux écoles ;
- La création de parkings pour voitures à plusieurs centaines de mètres des écoles avec des sentiers d'accès éclairés entre eux permettant aux enfants de s'y rendre à pieds ;
- Des parkings pour vélos sécurisés à proximité des arrêts de bus existants ;
- Etc.

2. ***Justification du projet***

La consultation citoyenne a mis en exergue une insatisfaction en termes de mobilité dans les hameaux les plus reculés des villages, particulièrement pour les seniors et pour les adolescents devant se rendre à l'école secondaire dans une autre commune. Face à ce problème de desserte et d'horaires (peu de passage de bus par jour en certains lieux), les citoyens, conscients que la Commune ne peut décider à la place du TEC, réclament le recours à des moyens de transports alternatifs, au moins pour les seniors et pour les jeunes qui ne disposent pas de voitures pour leurs déplacements quotidiens et non professionnels. En ce qui concerne les habitants de Lierneux dépendants impérativement de leur voiture, s'il semble impossible pour eux de se rendre au travail dans une autre commune sans cette dernière, ils trouveraient néanmoins intéressant financièrement comme écologiquement de pouvoir disposer d'un parking de co-voiturage à proximité de l'autoroute afin de diviser les frais et le temps de conduite entre navetteurs.

Les effets multiplicateurs attendus sont les suivants :

- Adoption – même partielle – des modes doux de déplacement ou des transports alternatifs pour certains citoyens et certains trajets courts (commerces, services, écoles, …) ;

- Diminution – même partielle – des problèmes de trafic et de vitesse car développement du covoiturage et mobilité repensée en faveur des usagers doux ;
- Diminution de la pollution émise par les engins motorisés ;
- Amélioration de la desserte des habitants dans leur contexte rural ;
- Satisfaction des habitants en termes de mobilité douce efficiente et sécurisée.

4. Divers

M. SAMRAY débute le point Divers par le courrier que la Ministre Tellier, en charge du développement rural, a envoyé aux Communes dernièrement. La circulaire relative aux PCDR est en train d'être revue et tous les projets sont gelés jusqu'à l'automne prochain (sauf les projets déjà en convention). L'idée est de revoir les montants des subsides et l'objet des projets subsidiés afin de répondre aux nouvelles demandes et surtout diminuer le budget alloué aux communes. Il est encore impossible de connaître le contenu de la nouvelle circulaire mais les agents de développement du GREOVA tiendront au courant la Commune si des nouvelles tombent prochainement. Il ne faut pas s'inquiéter pour le futur PCDR car il pourra toujours être adapté après l'annonce des nouvelles mesures.

Le second point Divers abordé est la circulation bruyante et excessive dans la Vallée de la Lienne. Il y a énormément de motards et de voitures roulant à toute vitesse, ce qui rend dangereux les déplacements à vélo. M. SAMRAY signale que les citoyens de Trou de Bra ont également interpelé la commune qui a réagi en postant un radar sur trépied à trois reprises. La vitesse la plus élevée était de 121km/h, ce qui est énorme. Une pétition est en cours. La situation est identique du côté de la Commune de Stoumont ; une réunion a eu lieu aujourd'hui entre Stoumont, Lierneux et le SPW afin de trouver des solutions. Apparemment, il est possible de fermer la route aux motards une fois par mois (un week-end) mais quelques renseignements doivent encore être pris concernant cette mesure. Il ne faut pas oublier que le bruit est aussi dérangeant que la vitesse.

Il faut également savoir qu'un demi radar vient d'être vendu à une autre zone de Police, ce qui rend la possibilité d'obtenir le radar sur la commune moindre. Deux radars préventifs sont prévus : à l'entrée et à la sortie de Trou de Bra.

Un membre signale qu'il a été dommage de ne pas plus apercevoir la Police durant le confinement car la commune paie la Zone de Police. M. SAMRAY précise que la Police a bien fait son travail durant la crise mais via une voiture banalisée. Cette dernière a d'ailleurs mis dehors une famille hollandaise venue vivre dans son domicile secondaire. Cette période n'a été évidente pour personne. Concernant le partage des radars et autres mesures des zones de Police, il ne faut pas oublier que cela permet de maintenir les cotisations stables selon un membre.

La réunion se clôture à 22H30 et M. SAMRAY remercie tous les membres de leur présence.

Réunion plénière CLDR du 23 juin 2021

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 23 juin 2021 à 19h00
(Salle du Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)

M. SAMRAY ouvre la réunion en précisant que l'élaboration du PCDR est activement en relance depuis Maud COUNSON – agent communal

Représentants	**Effectifs**	**Suppléants**
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	~~Philippe MATHIEU~~
	Luc TRIFFAUX	~~Emile BASTIN~~
	Guy MATHIEU	~~Vincent PEFFER~~
Géographique		
Lierneux	Francis SALME	Jean-François GENDEBIEN
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	**Bernard BOTTY**	Josette SERVAIS
Les Villettes	**Emilie DAUBY**	Gaston LEROUX
Jevigné	**Diane NINANE**	Séverine LEJEUNE
Verleumont	Jacques HENRY	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST
Lavaux/Lafalize	**Antoine NEUFORGE**	Amandine TOURBACH
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	**Lionel LUGENTZ**
	Pierre MOSKWYN	Dominique BARBETTE
	Alain DANIEL	Huguette SPRIET
	Patrick GERMAIN	Etienne HUMBLET
	Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS
	Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	**Henry NAVEAU**
	Paul BRIOL	Isabelle LECOMTE

Alix EVRARD – agent de développement (GREOVA)

Rappel de l'ordre du jour :

1) Validation du PCDR avant la présentation du Pôle Aménagement du Territoire (PAT) ;
2) Explication des perspectives et actions en lot 0 ;
3) Divers.

1. Validation du PCDR avant la présentation au PAT

Après l'envoi d'un lien *We Transfer* à tous les membres, une semaine préalablement à ce jour, menant au dossier en ligne PCDR (parties 1 à 5) pour leur donner à tous la possibilité d'observer ce dernier qui sera, normalement, présenté au PAT avant la fin de l'année 2021, il est surtout aujourd'hui question d'observer les 4 fiches du lot 1 ainsi que la première du lot 2, enfin terminées par le bureau d'études bruxellois JNC. Ce dernier a en effet connu de nombreux retards, d'où cette CLDR tardive. En cause : la crise COVID et l'éloignement Bruxelles-Lierneux, qui n'a pas permis facilement les visites de terrain, ensuite les démissions successives des architectes chargés des fiches-projets à boucler (Mme E. CAMPANELLA et M. G. HERR).

Il est donc question aujourd'hui de visualiser le nouveau contenu (programme de travaux, estimation préalable des coûts et plans) des fiches 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 et 2.1.

Il s'agira aussi de préciser certains changements budgétaires relatifs à la nouvelle circulaire ministérielle du Développement rural (janvier 2020), qui risquent certainement de changer la donne quant à la hiérarchisation des fiches-projets à activer, certaines impliquant désormais une part communale beaucoup trop importante (la 1.1 par exemple, relative aux logements intergénérationnels). La page 13 de la circulaire ministérielle susmentionnée est donnée à lire à tous, avec la présentation de ce grand changement en matière de subsides : si avant janvier 2020, les projets PCDR étaient subsidiés à 60, 80 ou 90% pour les premiers 500 000 €, puis à 50% pour tout le reste des travaux : ce n'est plus le cas. Les projets, désormais rarement considérés comme mixtes - càd relatifs à plusieurs catégories de projets éligibles à la fois - sont désormais éligibles par le DR selon l'une des 8 catégories précisées ci-dessous, et surtout bénéficient uniquement d'un subside maximal, lui-même calculé selon une assiette de subvention maximale, et après lequel la subsidiation par le DR passe à 0%.

Catégorie de projets	**Taux de subvention maximum**	**Montant de l'assiette de subvention**	**Subside maximum**
1 -Bâtiments de service -Mobilité douce	80%	850 000 €	680 000 €
2 -Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500 000 €	400 000 €
3 -Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement (comprenons sans voitures)	80%	500 000 €	400 000 €
4 -Logement -Energie -Atelier rural-Economie	60%	850 000 €	510 000 €
5 -Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autres que ceux concernés par les catégories 2 et 3 (comprenons avec voitures)	60%	500 000 €	300 000 €
6 -Acquisition de terrain bâti	60%	500 000 €	300 000 €
7 -Acquisition de terrain nu	60%	250 000 €	150 000 €
8 -Prestation telle que mentionnée à l'art. 12 de l'AEW (investissements corporels : prestations en termes de recherche, stratégie et prospective relatives au milieu rural, ou prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural.	80%	250 000 €	200 000 €

Fiche-projet 1.1 LIERNEUX, Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements intergénérationnels ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel.

Eligible en DR au nom de la catégorie 4 "Logement", susceptible de représenter un subside de 60% de max. 850 000 €, soit max. 510 000.

Estimation globale des coûts : **1 665 147,5** €TVAC (**Commune/CGT :** min.**1 155 147,5** €TVAC **- DR :** max. **510 000** €TVAC**).**

- ⇨ **Au regard du prix incombant à la Commune, devenu énorme sans l'intervention à 50% par le DR après la tranche des premiers 500 000 €, une activation prioritaire de ce projet semble compromise.**
- ⇨ Un membre demande s'il serait possible de faire un emprunt communal susceptible d'être remboursé par les futurs revenus locatifs du lieu. M. SAMRAY répond que la Commune est malheureusement déjà tenue à assez de prêts bancaires.
- ⇨ Un autre membre propose alors de réduire le nombre d'appartements prévus (7) à 3. Certes, c'est envisageable, mais il deviendrait dès lors difficile de rendre concret le concept novateur d'entraide intergénérationnelle, essence même du projet (minimum un service rendu par foyer par semaine, à un autre). Il ne s'agirait seulement que de logements, voire peut-être de logements tremplins. Rien n'étant immuable, tout reste envisageable pout l'activation de cette fiche durant la période des 10 ans du PCDR (qui commencera après la présentation du dossier PCDR au PAT et la réception de la validation officielle du PCDR de Lierneux par le Gouvernement wallon).

  Tous les membres valident la finalisation de cette fiche-projet.

Fiche-projet 1.2 SART, Réhabiliter et développer le site de la Preux en y créant un lieu citoyen, patrimonial, pédagogique et d'accueil pour randonneurs.

Bien que le contenu, c'est-à-dire le programme des travaux et l'estimatif préalable de coûts soient finalisés et acceptables, les plans donnés par JNC semblent encore trop confus au Développement rural. Un plan global du périmètre (de la carrière Thier del Preu à la place de Ernest Nélis de Sart), et non éclaté comme c'est actuellement le cas, est souhaité pour une meilleure lisibilité de cette fiche-projet. La Commune travaille actuellement à cette bonne finalisation du périmètre.

Seule la phase I (salle citoyenne, espace d'expo, préau, mobilité douce) est éligible en DR au nom de la catégorie 1 "Bâtiments de services" et/ou "Mobilité douce", susceptible de représenter un unique subside de 80% de max. 850 000 €, soit max. 680 000 €.

Estimation globale des coûts : **887 444,2** €TVAC (**Commune :** min. **379 268,4** €TVAC - **DR :** max. **508 175,8** €TVAC).

- ⇨ **Au regard de l'inconnue demeurant quant à la possibilité ou non pour la Commune de donner la gestion de ce futur lieu à une asbl (à priori celle existante « de la Pierre à rasoir»), une activation prioritaire de ce projet semble compromise. En effet, le DR veillera avant toute subsidiation de sa part à s'assurer que le fonctionnement de ce lieu après travaux soit garanti juridiquement par cette asbl. La Commune a en effet été claire à ce sujet : aucun agent communal ne pourra être engagé faute de bénévolat suffisant à cet effet. Il est en outre prévu que le Gw renforce son évaluation quant au bon fonctionnement des projets du genre (pour rappel, juridiquement, en cas de non-respect de la vocation d'une fiche-projet réalisée, le décret prévoit que la Commune doive rembourser au DR son subside alloué pour sa concrétisation).**
- ⇨ Seule la phase 1 semble éligible pour le DR (bien que le CGT pourrait peut-être aussi intervenir pour le sentier géologique La Preux-Sart), néanmoins les phases 2 (relais pour randonneurs) et 3 (restaurant/micro-brasserie) semblent tout à fait éligibles par le CGT.
- ⇨ Un membre souligne que l'implantation en phase 3 d'une micro-brasserie (de bière), via le lieu donné en location à un privé, pourrait garantir un flot important de visiteurs. Mme EVRARD rajoute que le CGT est actuellement friand de promotionner ce genre d'activité.
- ⇨ Un membre demande si un partenariat public-privé ne faciliterait justement pas les choses finalement. Il s'avère justement, selon les dires du dernier comité d'accompagnement du GREOVA, précise Mme

EVRARD, que le DR s'ouvrira dans les prochains mois à la facilitation de ce type de partenariat, garant en effet d'un meilleur fonctionnement financier.

⇨ Un membre souligne que la fiche-projet stipule actuellement que toute la carrière appartient à la Commune. Or, ce n'est pas le cas. Si le périmètre concerné par la fiche appartient bien à la Commune, le reste est en effet privatisé. Mme EVRARD corrigera cette information dans la fiche-projet.

Fiche-projet 1.3 VERLEUMONT, Doter la Maison de village actuelle d'un relais pour randonneurs via un aménagement de l'ancien logement de l'Instituteur.

Projet non éligible en DR car incombant davantage au CGT, si ce n'est pour la partie des travaux relatifs aux aménagements extérieurs (poste A), au nom de la catégorie 2 *"Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés",* soit un subside de 80% de max. 500 000 €, soit max. 400 000€. Cette éligibilité partielle en DR dépend de ces conditions :

- Que ces aménagements extérieurs soient accessibles à tous et à tout moment, c'est-dire pas uniquement qu'aux touristes et randonneurs.
- Que le réaménagement ne concerne pas de zones de parcage.

Cette dernière condition semblant à priori difficile à respecter (car zone parking indispensable à préserver en suffisance), la catégorie 5 *« Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autres que ceux concernés par les catégories 2 et 3 »* : max.60% de max. 500 000 €, soit max. 300 000€, serait peut-être plutôt de mise.

Estimation globale des coûts : **473 938,4** €TVAC (**Commune/CGT:** min. **395 530,4** €TVAC ou min. **415 132,4** €TVAC - **DR :** max. **78 408** €TVAC ou max. **58 806** €TVAC **).**

⇨ La façade ferait aussi l'objet d'une rénovation.

⇨ Bien que le périmètre concerné par cette fiche-projet (parking extérieur) ait fait l'objet d'une intervention du DR dans le cadre du PCDR précédent, le délai imposé de 10 ans de non-intervention du DR est désormais dépassé : de nouveaux travaux pourront donc y avoir lieu dans le cadre d'un nouveau PCDR.

⇨ Si le DR ne peut intervenir qu'en faveur des aménagements extérieurs, le CGT semble pouvoir intervenir pour le reste.

Fiche-projet 1.4 LIERNEUX, Faire du Parc Val de Meuse un lieu convivial et y créer un écosystème favorable aux oiseaux.

Eligible en DR pour 11 postes sur 12 (avant-dernier poste K non éligible car relatif à une zone donnée en gestion par la Commune à un restaurateur privé) :

Soit au nom de la catégorie 5 : *« Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autres que ceux concernés par les catégories 2 et 3 »* : max.60% de max. 500 000 €, soit max. 300 000€. Attention cependant que l'éligibilité complète des deux postes (A et B) relatifs au zones parkings dépendra d'une justification à fournir par rapport aux critères de convivialité et de biodiversité à conférer aux lieux.

Soit au nom des catégories 2 *« Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés »* OU 3 *« Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés »* : max. 80% de max. 500 000 €, soit max. 400 000€, mais à condition que l'on retire les postes relatifs aux parkings (2 postes A et B), qui devraient dès lors incomber à 100% à la Commune.

Estimation globale des coûts : **1 063 239,1** €TVAC (**Commune/CGT: soit** max. **763 239 €, soit max. 663 239** €TVAC - **DR : soit max. 300 000 €, soit max. 400 000 €).**

⇨ Bien que le périmètre concerné par cette fiche-projet (zones parking) ait fait l'objet d'une intervention du DR dans le cadre du PCDR précédent, le délai imposé de 10 ans de non-intervention du DR est désormais dépassé : de nouveaux travaux pourront donc y avoir lieu dans le cadre d'un nouveau PCDR.

⇨ Attention que le projet serait davantage subsidié si la nouvelle zone parking dans le parc était abandonée. Cette défiguration du parc déplaît en outre à plusieurs membres de la CLDR. Notons cependant que cette decision n'arrangerait en rien le problème du manque de parking et du parking sauvage le long de la rue de la Gare.

Fiche-projet 2.1 BRA-LIERNEUX, Faire renaître le site de Bra en zone économiuqe pour y créer un atelier rural.

Estimation préalable des coûts non calculée par JNC. Plan non fourni également, mais détail du programme des travaux fourni.

Au regard des nouvelles entraves (budget communal devenu trop onéreux, gestion bénévole très incertaine, subsidiation incombant davantage au CGT) relatives à plusieurs fiches-projets placées en lot 1 (1.1, 1.2, 1.3) (mais dont les études payantes par JNC viennent tout juste d'être finalisées), il semble aujourd'hui regrettable que cette fiche-projet, chère à la Commune et à son développement économique, n'ait pas pu se trouver en lot 1. En effet, après négociations avec la Commune, la SPI étudie actuellement la zone agricole concernée pour une prochaine éventuelle modification au plan de secteur (moyennant cependant compensation par la Commune).

- ⇨ Le Centre héliporté qui se déplacerait peut-être à proximité dans le futur ne poserait pas de problème, mais bien les 3 éoliennes encore actuellement projetées par STORM. Il semble que ces dernières n'y prendront certainement pas place, mais la Commune attend encore un courrier de STORM relatif à leur abandon du projet (pour rappel les parcelles concernées sont encore privées et devraient donc soit être louées par STORM, soit être rachetées par la Commune).
- ⇨ Un partenariat avec le *ZE Idélux* situé en face sur la commune de Manhay avait été envisagé par la Commune de Lierneux, mais la SPI trouve cela compliqué en raison de leur localisation respective sur 2 provinces distinctes (Lierneux dans Liège et Manhay dans Luxembourg).
- ⇨ La SPI ne trouve pas opportun non plus de construire des bureaux pour le co-working, faute de bon usage en atelier rural : mieux vaut à cet effet privilégier un bâtiment individuel (pour meilleurs visibilité, éclairage, promotion, etc.).
- ⇨ Un membre souligne que la situation de l'atelier rural est actuellement dans la cuvette ; il serait judicieux selon lui de repousser le plan vers Bra.

2. Explication des perspectives et actions en lot 0

Mme EVRARD annonce aux membres l'existence (depuis janvier 2020) de la nouvelle mesure ministérielle relative au budget participatif : tous les 2 ans, possibilité de bénéficier de 10 000 € de la part du DR pour un projet dans la mesure où la Commune apporte elle aussi 10 000 € pour la concrétisation de ce même projet.

D'autres subsides sont également possibles en faveur du lot 0, 2 ou 3 : *BiodiverCité* (rassemblant désormais *PCDN, Semaine de l'Arbre* et *Plan Maya*), ou encore *Woodplanet* (partenariat fréquent avec les écoles).

La CLDR ne s'est pas encore positionnée sur le lot 0 à activer, mais les remarques émises sont les suivantes :

- *Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique*
  Mme LAMBOTTE corrige une ancienne information, erronée, donnée aux membres : bien que la nouvelle *Balade des Chapelles,* pour rappel retravaillée et améliorée par la CLDR et Groupe de travail TARPAN il y a plusieurs années en lot 0 (balade TARPAN déjà existante mais dont le tracé a dû pour cette amélioration être modifié par les membres), ait reçu ses nouvelles informations patrimoniales (panneaux en plexiglas donnés à lire aux promeneurs commandés sous l'ancienne législature), il semblerait que son tracé et son fléchage n'aient pas été concrètement modifiés, ni in situ, ni sur cartes. Le promeneur ne sait donc pas par où aller et ne tombe pas sur ces nouveaux panneaux relatifs patrimoine de cette balade. En cause : l'impossibilité pour le CGT de valider ce nouveau tracé tant que le dossier précis de balisage (localisation et type de balises) ne lui a pas été envoyé par l'Office du tourisme de Lierneux (O. MATHIEU) ou pat la MT OVA. Il s'agit d'un travail fastidieux. Mme EVRARD va prendre ses renseignements auprès du cartographe du GREOVA, M. JP. LAFONTAINE, à cet effet. La Commune va quant à elle chercher qui pourrait se charger de finaliser ce travail sur le terrain (pour la bonne

complétude du dossier de balisage). Notons que ce dossier complet permettrait également un subside de la part du CGT.

- *Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (dupliquée en lot 3).*
  Un membre souhaite savoir si les réunions citoyennes POLLEC vont bientôt reprendre, et de quoi il s'agit exactement. M. DANIEL, qui fait partie du Comité POLLEC, explique le principe et les actions qui ont déjà été menées à Lierneux dans ce sens : éclairage de bâtiments communaux, isolation du hall omnisports, placement de panneaux photovoltaïques, etc. Il est précisé aussi que concernant l'éclairage public, un système va être mis en place pour le réduire dès 23h. M. SAMRAY est de son côté partant pour la reprise des réunions POLLEC sur la Commune, qui se sont visiblement stoppées avec la pandémie.

- *2.8 LES VILLETTES, Acquérir un terrain afin d'y créer une zone conviviale et citoyenne.*
  Un membre souhaite savoir ce qu'il en est au niveau du suivi de ce projet. En effet la Commune a déjà amorcé cette fiche-projet avant même l'entrée en vigueur de son PCDR. Les informations données par M. SAMRAY sont les suivantes : la Commune est en train d'acquérir un terrain à Villettes, et un cahier de charges sera passé le 8 juillet 2021 avant le lancement d'un marché relatif aux modules de jeux à y placer. Des bornes y seront aussi placées afin de bien délimiter la zone.

- Enfin, un membre demande si le lot 0 peut concerner le réseau points-nœuds. A priori le *Réseau à points-nœuds* est l'affaire de la Province de Liège, qui l'organise et le finance ; maintenant si le sentier est communal il n'est pas impossible d'y faire quelques aménagements où d'y apporter des améliorations ici et là (mais autres que fléchage et balisage pour ne pas interférer avec le *Réseau à points-nœuds*) dans le cadre de l'action en lot 0. M. SAMRAY suit l'évolution de ce réseau avec grand intérêt et précise qu'il sera relié au futur RAVeL Lierneux-Vielsalm.

(Rapporteur : Alix EVRARD)

Réunion plénière CLDR du 14 juin 2022

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 14 juin 2022 à 19h00
(Salle du Conseil– rue du Centre, 80 à 4990 Lierneux)

Présences

Agent accompagnateur GREOVA : **Alix EVRARD** Agent administratif : **Maud COUNSON**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	~~André SAMRAY (Président de la CLDR~~) (excusé)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	~~Philippe MATHIEU (Démissionnaire du Conseil)~~
	Luc TRIFFAUX	~~Emile BASTIN~~
	Guy MATHIEU	~~Vincent PEFFER~~
Géographique		
Lierneux	~~Francis SALME~~ (Démissionnaire)	~~Jean-François GENDEBIEN~~
Bra	~~Vincent LEROUX~~	~~Ghislain LAPORTE~~ (excusé)
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	**Bernard BOTTY**	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	~~Emilie DAUBY~~ (excusée)	~~Gaston LEROUX~~
Jevigné	~~Diane NINANE~~ (excusée) (Démissionnaire)	~~Séverine LEJEUNE~~ (Démissionnaire)
Verleumont	**Jacques HENRY**	~~Pierre-Dominique RUYSSEN~~ (excusé)
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~ (excusé)	~~Pierre LHOEST~~ (excusé)
Lavaux/La Falize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	**Lionel LUGENTZ**
	Pierre MOSKWYN	**Dominique BARBETTE**
	~~Alain DANIEL~~ (excusé) (Démissionnaire)	~~Huguette SPRIET~~ (excusée)
	~~Patrick GERMAIN~~	~~Etienne HUMBLET~~ (excusé)
	~~Jean-Pierre DELWAIDE~~ (excusé)	~~Georges DUBOIS~~ (démissionnaire)
	~~Lionel MERTENS~~	**Gabrielle HOURLAY**
	~~Xavier KAISER~~ (excusé)	**Henry NAVEAU**
	~~Paul BRIOL~~ (excusé)	~~Isabelle LECOMTE~~
Membres des GT invités		

Ordre du jour

1. Suivi et discussions relatives au lancement du PCDR – Reprise de contact
2. Divers

Déroulement de la réunion

1. Suivi et discussions relatives au lancement du PCDR – Reprise de contact

Mme LAMBOTTE et Mme EVRARD ouvrent la réunion en remerciant les membres de leur présence après une si longue période sans entrevue.

Il s'agit aujourd'hui pour Mme EVRARD, qui représente non pas l'auteur de programme mais bien l'agent accompagnateur (GREOVA), de faire enfin valider le PCDR finalisé et d'expliquer aux membres les raisons du retard relatif à la présentation du PCDR au *Pôle d'Aménagement du Territoire,* attendue depuis un an.

Mme EVRARD explique en détails, à tous, les raisons qui ont justifié ce retard en tissant un récapitulatif de l'ODR depuis ses débuts :

- L'ODR de Lierneux (la seconde) a été lancée en 2008, avec comme organisme accompagnateur non pas le GREOVA mais la *Fondation Rurale de Wallonie*, et avec comme auteur de programme un bureau d'études bruxellois nommé JNC.
- Entre 2008 et 2014, malgré le travail de JNC (Partie 1 *Etude socio-économique*, Partie 3 *Diagnostic partagé*, Partie 4 *Défis et objectifs de développement* du dossier PCDR à présenter à la *Région wallonne*), la FRW et la Commune ne sont pas parvenues, de concert, à terminer la *Consultation citoyenne* (Partie 2 devant être rédigée par la FRW). Aucun projet n'a donc alors pu être imaginé pour la Partie 5 *Fiches-projets* et l'ODR a fini par être mise sur pause. Bien qu'il soit difficile d'en juger aujourd'hui la cause pour Mme EVRARD comme pour l'actuelle législature communale, qui ne faisaient pas encore partie des acteurs de l'ODR, on peut supposer à l'époque un manque de suivi de la législature communale en place, ainsi que l'absence de JNC aux réunions citoyennes (dont le siège, pour rappel, est à Bruxelles), laissant la majorité du travail relatif à la Partie 5 *Fiches-projets* à l'organisme accompagnateur (FRW).
- En 2014, la FRW, pour les raisons précitées, souhaite donc se désolidariser de la Commune de Lierneux, qui fait alors appel au GREOVA comme nouvel organisme accompagnateur.
- La consultation citoyenne est donc reprise depuis le début par le GREOVA (Mmes VANNI et EVRARD), tandis que JNC, toujours désigné comme auteur de programme, actualise ses travaux (parties 1, 3 et 4 versions 2016/2017). Le GREOVA encadre les GT et la CLDR qui, au fil du temps, élaborent une liste de fiches-projets devant être pour une grande partie réfléchies, rédigées et finalisées par JNC dans la partie 5 *Fiches-projets* du PCDR. JNC, en les personnes de Mme CAMPANELLA (employée) et Mme BAUSSON (stagiaire), manque souvent à l'appel des réunions de la CLDR au regard de sa localisation à Bruxelles et de ses déplacements tarifiés de manière très onéreuse, si bien que les fiches des trois lots sont finalement rédigées par la Commune avec l'aide du GREOVA, en laissant cependant à JNC les points relatifs à l'estimatif budgétaire ainsi qu'aux plans et cartes relatifs à ces fiches-projets (4 du lot 1 et 1 du lot 2).
- Outre ces entrevues, entretiens compliqués et suivis de loin par JNC, Mme CAMPANELLA et MME BAUSSON quittent l'équipe de JNC. M. HERR les remplace et ne peut se déplacer à Lierneux qu'une seule fois avant la longue première immobilisation covid-19. Presqu'un an plus tard, en janvier 2021, M. HERR n'a toujours envoyé aucun plan ni estimatif, si bien que des nouvelles visites de terrains sont finalement prévues avec lui pour lui permettre de pouvoir finaliser son travail...un mois avant sa démission.

- Alors que plus personne n'est en charge du dossier chez JNC (qui lui fait bien comprendre que son travail commencé en 2008 est désormais terminé), Mme EVRARD du GREOVA doit finalement corriger certains points de ces fiches (estimatifs budgétaires non répartis entre la Commune et le DR, par exemple), tandis que la Direction du Développement rural, sollicitée pour relecture, l'informe que la fiche 1.2 LA PREUX pose problème au niveau des plans et ne peut être présentée comme telle au *Pôle d'Aménagement du Territoire.*
- La cartographie réalisée par JNC devant obligatoirement accompagner la partie 1 *Etude socio-économique* laissant également à désirer, le service cartographique du GREOVA décide, avec la Commune, de les corriger, tandis que la Commune doit actualiser l'étude socio-économique de 2016 réalisée par JNC.
- Suite à une proposition citoyenne, Mme EVRARD a attendu les nouveaux plans de la fiche-projet 1.2 précitée, qui ne lui sont finalement jamais parvenus, si bien que c'est à nouveau le service cartographique du GREOVA qui a finalisé cette fiche-projet 1.2 LA PREUX en avril 2022.
- Entre temps la nouvelle circulaire ministérielle relative, entre autres, aux grosses modifications de subsides du DR (projets désormais catégorisés avec subsides différenciés y relatifs, et disparition de la prise en charge encore à 50% des frais par le DR au-delà de son premier subside de 500.000 €), a valu à la Commune de Lierneux, qui venait enfin de voir ses fiches du lot 1 finalisées par JNC (donc désormais non modifiables), une future impossibilité d'assurer ses nouvelles quotes-parts communales, devenues énormes et laissant entrevoir que les fiches du lot 1 devront être revues à la baisse au cours des 10 ans du PCDR, ou que certaines fiches des lots 2 et 3 pourraient être plus facilement réalisables.
- Enfin, un ajout à la circulaire du DR reçue par Mme EVRARD en 2021 a imposé un nouveau modèle-type de fiche-projet à partir de janvier 2022. Le GREOVA supposait que la présentation du PCDR de Lierneux devant le PAT se ferait avant ce délai de janvier 2022. Cela n'ayant pas été le cas, Mme EVRARD et la Commune ont donc dû procéder à la réécriture des 4 fiches du lot 1, ce qui a encore fait perdre du temps à la finalisation de ce PCDR. Bien que le DR ait finalement informé le GREOVA que, dans le cas des Communes en phase de finalisation PCDR comme Lierneux, les fiches pouvaient finalement être présentées selon l'ancien modèle de fiche-projet, cette information est tombée trop tard : toutes les fiches du lot 1 ayant déjà été réécrites selon la nouvelle mouture. Les fiches du lot 2 et 3 n'ont par contre pas été retouchées.

  En résumé, depuis le début de son accompagnement du PCDR de la Commune de Lierneux en 2014, le GREOVA, pourtant désigné uniquement comme organisme accompagnateur, a plus d'une fois dû suppléer aux missions de l'auteur de programme JNC.

Maintenant que tout est terminé (dossier PCDR et Annexes), il ne manque plus que la validation de la CLDR pour que Mme EVRARD puisse envoyer le dossier à Mme DELHAGE pour avis de recevabilité. Si celui-ci est positif, une présentation de ce PCDR devant le *Pôle d'Aménagement du Territoire* est à espérer entre septembre et janvier prochains, et une première convention pourrait être sollicitée auprès du DR pour lancer la concrétisation d'une première fiche du lot 1, si ce n'est pas en octobre 2022, en avril 2023.

Tous les membres sont ensuite invités à observer le nouveau plan légendé relatif à la fiche-projet 1.2 LA PREUX, réalisé par le cartographe du GREOVA. Tous le valident et une bonne nouvelle tombe : un Comité de gestion serait en train de se créer à Sart pour la future gestion de ce lieu (phase 1 : préau et salle communale, sentier géologique, modes doux), ce qui rend possible le choix de cette fiche comme première fiche-projet du lot 1 à concrétiser avec l'aide du DR, fiche qui sera d'ailleurs à présenter plus précisément au PAT lors de la prochaine défense du PCDR de Lierneux.

Mme EVRARD présente enfin aux membres les tableaux récapitulatifs de toutes les fiches-projets. Une discussion s'ensuit relativement aux futures nécessités budgétaires de la Commune : soit revoir les fiches du lot 1 à la baisse au niveau des frais, soit privilégier à la place les fiches des lots 2 et 3. La CLDR sera évidemment conviée à l'avenir pour toutes ces futures décisions et modifications.

A l'unanimité, tous les membres valident la décision de présenter ce PCDR finalisé au PAT dans un avenir proche.

2. Divers

M. Alain DANIEL et Mme Diane NINANE se sont, en ce jour, portés démissionnaires de la CLDR. Il s'agira donc, dans un futur proche, de les remplacer. Mme EVRARD leur enverra néanmoins une copie de ce présent PV pour dernière information.

Dans le cadre du lot 0, dont les GT reprendront avec la future entrée du PCDR dans sa validité de 10 ans, il est suggéré de restaurer un *arboretum* intéressant sur la commune.

Rapporteur : Alix Evrard

Réunion plénière CLDR du 25 octobre 2022

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la CLDR
du 25 octobre 2022 à 20h00
(Salle du Conseil– rue du Centre, 80 à 4990 Lierneux)

Présences

Agent accompagnateur GREOVA : **Alix EVRARD** Agent administratif : **/**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	~~Philippe MATHIEU (Démissionnaire du Conseil)~~
	~~Luc TRIFFAUX~~ (excusé)	~~Emile BASTIN~~
	Guy MATHIEU	~~Vincent PEFFER~~
Géographique		
Lierneux	~~Francis SALME~~ (Démissionnaire)	**Jean-François GENDEBIEN**
Bra	~~Vincent LEROUX~~	**Ghislain LAPORTE**
Arbrefontaine	~~Nathalie FRESON~~	~~Didier NEURAY~~
Sart	**Bernard BOTTY**	**Josette SERVAIS**
Les Villettes	~~Emilie DAUBY~~	~~Gaston LEROUX~~
Jevigné	~~Diane NINANE~~ (Démissionnaire)	~~Séverine LEJEUNE~~ (Démissionnaire)
Verleumont	**Jacques HENRY**	**Pierre-Dominique RUYSSEN**
Trou de Bra	~~Edgard DEBACKER~~	~~Pierre LHOEST~~
Lavaux/La Falize	~~Antoine NEUFORGE~~	~~Amandine TOURBACH~~
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	**Lionel LUGENTZ**
	Pierre MOSKWYN	**Dominique BARBETTE**
	~~Alain DANIEL~~ (Démissionnaire)	~~Huguette SPRIET~~ (excusée)
	~~Patrick GERMAIN~~	~~Etienne HUMBLET~~ (excusé)
	~~Jean-Pierre DELWAIDE~~	~~Georges DUBOIS~~ (démissionnaire)
	~~Lionel MERTENS~~	**Gabrielle HOURLAY**
	~~Xavier KAISER~~	~~Henry NAVEAU~~ (excusé)
	Paul BRIOL	~~Isabelle LECOMTE~~
Membres des GT invités		

Invité : Jean-Marie LACASSE (citoyen sartois)

Ordre du jour

3. Suivi de la procédure en cours relative à la recevabilité du PCDR auprès de la Rw ;
4. Proposition éventuelle : fusion des fiches-projets 1.2 (Carrière de la Preux et parcours géologique Sart - La Preux - Colanhan) et 2.4 (Tour observatoire du paysage et table d'orientation à Colanhan) ;
5. Sélection d'un projet en lot 0 à concrétiser ;
6. Divers.

Déroulement de la réunion

1. Suivi de la procédure en cours relative à la recevabilité du PCDR auprès de la Rw

Une première demande de recevabilité du PCDR auprès de la Région wallonne en vue de sa prochaine présentation au *Pôle d'Aménagement du Territoire* (Région wallonne) a été adressée par la Commune fin juin 2022. Cette première demande n'a malheureusement finalement pas été réceptionnée correctement par la Région wallonne (problème de transmission informatique). Ainsi, une seconde demande a été introduite par la Commune mi- septembre, mais cette dernière vient d'être refusée. En cause : des informations manquantes à compléter au sein des parties du PCDR (Partie 1, cartographie y annexée et Partie 4) jadis confiées au bureau d'études JNC. Ce dernier ne collaborant pour rappel plus avec la Commune, c'est son organisme accompagnateur, le GREOVA, qui va se charger à nouveau de combler les manquements de JNC au sein du dossier PCDR à finaliser pour cette imminente présentation devant le PAT.

2. Proposition éventuelle : fusion des fiches-projets 1.2 (Carrière de la Preux et parcours géologique Sart - La Preux - Colanhan) et 2.4 (Tour observatoire du paysage et table d'orientation à Colanhan)

Cette CLDR de dernière minute se tient en ce jour pour la raison suivante : la seule fiche du lot 1 financièrement activable dans les prochaines années par la Commune, qui s'avère aussi être la favorite, soit la fiche *1.2 (SART, Faire de l'ancien site carrier de La Preux un véritable carrefour citoyen et patrimonial - phase 1)*, a fait l'objet d'une demande de proposition de modification de la part d'un Sartois représentatif de la *Compagnie de la Pierre à rasoir* (entendons par là le futur comité de gestion des lieux). Il s'est en effet avéré en dernière minute que le contenu de cette fiche-projet, pourtant élaborée en CLDR et soufflée par quelques membres du Comité sartois y adhérant, différait finalement des attentes initiales de la *Compagnie de la Pierre à rasoir* (attentes qui étaient d'ailleurs déjà transcrites en 1991 dans la première fiche-projet du 1er PCDR de Lierneux). Or, il est important - voire crucial - que le contenu final de cette actuelle fiche 1.2 soit embrassé par un maximum de Sartois, à savoir que si cette fiche 1.2 conservait finalement son projet de création de salle citoyenne, cette dernière devrait obligatoirement être gérée par un *Comité de gestion* composé de citoyens sartois bénévoles, et que l'efficience de ce comité de gestion est une condition *sine qua non* pour le futur lancement de l'activation de cette première fiche auprès du Développement rural. Aussi, l'intervenant sartois, Monsieur Jean-Marie LACASSE, qui dispose d'une longue expérience en tant qu'entrepreneur et architecte (ancien directeur du bureau d'études local LACASSE-MONFORT, expert en PCDR), est aujourd'hui venu présenter à la CLDR des modifications potentielles pour la fiche 1.2, mais aussi des précisions de lieu et d'infrastructures pour la fiche 2.4 (jusqu'ici intitulée très largement : *ENTITE, Acquérir un terrain situé en promontoire afin de créer une table d'orientation voire une petite tour observatoire du*

paysage, ainsi qu'une zone extérieure conviviale), qui pourrait dès lors, ciblée exclusivement sur Colanhan, devenir complémentaire à la fiche 1.2.

Concrètement, les changements et précisions pour les deux fiches complémentaires précitées sont les suivants :

Pour la fiche-projet 1.2 *SART, Faire de l'ancien site carrier de la Preux un véritable carrefour citoyen et patrimonial* :

* But initial de 1991, inchangé : redonner une qualité nouvelle au site de La Preux via la création sur le village de Sart d'un nouveau regard sur le local et le régional.

* Informations supplémentaires à prendre en compte :

- Le village de SART compte en réalité déjà 2 salles citoyennes bien équipées, dont les locations depuis la crise COVID 19 restent encore trop peu fréquentes. En construire une troisième, toute moderne, dans un site naturel carrier, dont le but principal serait à nouveau la fédération des citoyens, semble peu opportun, peu esthétique et même compliqué à gérer (chauffage, frais de fonctionnement, trop grande sollicitation du Comité de gestion, etc…).
- En réalité et pour rappel, le bureau d'études JNC, initialement chargé de la constitution de cette fiche 1.2, avait soufflé à la CLDR à l'époque la nécessité de créer un « grand projet » PCDR en ce lieu. Ainsi, l'aspect déjà rudimentaire et montagnard du simple refuge déjà imaginé en ce lieu en 1991 avait finalement muté en une véritable salle citoyenne moderne et confortable (phase 1). Rappelons également que simultanément la CLDR avait souhaité de pas faire d'ombre au projet de gîte-relais pour randonneurs imaginé dans le village voisin de Verleumont, à concevoir lui aussi de la manière la plus rudimentaire qui soit (cf. fiche 1.3).
- Le *slow tourisme* bat les records dans la région *Haute Ardenne* avec des fréquentations enregistrées à 385 000 personnes par an à Vielsalm, 200 000 à Houffalize et 125 000 à La Roche. Lierneux, et plus précisément Sart, a donc tout autant un réel intérêt à se doter d'un lieu imaginé comme décrit ci-dessous, en totale connexion et harmonie avec son environnement naturel remarquable :

1) ***Réhabilitation beaucoup plus humble que prévu du site Thier del Preu (La Preux), en refuge de jour (n'entendons plus ici « gîte ou dortoir »), dans un style rudimentaire et montagnard, en rondins bruts (douglas), de style « fuste »*** :
    - Qui se situerait sur le terrain déjà communal, où se trouve actuellement l'autel relatif aux intronisations jadis opérées lors des annuelles « fêtes du Coticule ».
    - Dont le parking de 20 voitures, situé non plus à l'est *place de l'Etoile* comme initialement prévu dans la fiche, mais à l'ouest du terrain communal, près de la carrière encore en activité, sur le terrain privé de M. SELYS (propriétaire de la carrière *Ardenne coticule*), et susceptible d'ailleurs de prendre en charge les frais relatifs à ce futur parking, ce qui épargnerait ainsi à la Commune de procéder à l'acquisition de ce périmètre.
    - Accessible via une esplanade fixe à laquelle on accéderait depuis le parking précité situé à l'ouest.

- Dont le chalet « en fuste », construit en rondins brut de douglas, robuste car éco-durable, présenterait :
    - une toiture plate végétalisée ;
    - une salle intérieure rudimentaire (pas de chauffage ni d'isolation, juste un système de ventilation et un simple feu ouvert), polyvalente (tantôt refuge où planter éventuellement une tente, tantôt espace d'accueil sans mobilier fixe, avec simple bar en poutre en bois, raccords eau et électrique déjà existants, juste 1 ou 2 WC modernes PMR industriels intégrés dans la structure en bois, pas de salle de bain, pas de cuisine, pas de carrelage, pas d'inox, 1 vitre donnant sur le sud : vue sur Colanhan) de 100m², et dont l'accès serait payant (avec QR code) ;
    - un(e) grande plateforme/ terrasse couverte/ préau pour pouvoir y accueillir des activités de toutes sortes ;
- ESTIMATION de JM LACASSE (à la hausse par précaution) : Si remise de prix par la menuiserie locale HUET :
    - 150 000 € pour le bâti en fuste ;
    - 25 000 € pour la terrasse et l'esplanade ;
    - 50 000 € pour le préau attenant.
    - Parking de 20 places : aux frais du propriétaire privé de la carrière *Ardenne coticule* : M. SELYS.

⇨ **<u>Soit 225 000 € tvac.</u>**

2) Création d'un parcours d'interprétation de la géologie locale et régionale (boucle Sart, La Preux, Colanhan) :

- Adaptation d'une structure organisée aux points de vue artistique, architectural comme paysager en tant que création d'un véritable périple géologique de 7km au fil de 50 pierres locales/régionales monumentales (à placer en dent creuse dans la terre, comme des menhirs), réparties entre 3 haltes :
    - ***Halte 1*** : *Maison du Tailleur*, place *Ernest Nélis* au cœur du village de Sart (réalisation du 1er PCDR en 1997), où seraient placés des panneaux d'invitation à la promenade géologique, avec des QR codes explicatifs.
    - ***Halte 2*** : Site *Thier del Preu* (juste après un passage par l'*Etoile de Sart*).
    - ***Halte 3*** : *Promontoire de Colanhan* (où prendraient place dans un second temps une table d'orientation et une tour observatoire du paysage).
    - La fin du parcours consisterait en une fermeture de la boucle : 1,3 km entre la *butte de Colanhan* et la *place Ernest Nélis* de Sart, d'où seraient partis les promeneurs (idéal pour reprendre leur voiture), en passant par Cokaimont.
    - Le piétonnier entre toutes ces haltes est quasi déjà totalement existant : en profitant du futur RAVeL (dont l'itinéraire est commun en grand partie à cette promenade géologique) et des trottoirs assez larges existants, il y aurait en tout seulement 1600 mètres à aménager.
    - Notons que certaines zones de passages sont encore privées et qu'elles devront rapidement faire l'objet d'une cession à la Commune (et ce avant la 1ère réunion de coordination qui sera tenue à cet effet avec le Dr).
    - Remarque : il ne s'agirait en rien ici d'un doublon de ce qui existe à Salmchâteau.
    - ESTIMATION TVAC de JM LACASSE (à la hausse par précaution) :
        - 1600 mètres de voiries (pour piétons et cyclistes) à constituer : la portion depuis la fontaine jusqu'au carrefour, et la fin du sentier situé le long « des cochons », qui remonte jusqu'à la butte de Colanhan.

Attention que la partie pentue devra bénéficier d'un bétonnage (ou autre alternative) : **700 000 € tvac**

- 50 mégalithes à transporter et à placer : 50x1000 € : **50 000 € tvac**

⇨ **Soit 750 000 € tvac.**

La totalité de cette fiche 1.2 réactualisée est donc pré-estimée à 975 000 € tvac.

Et pour la fiche 2.4, en voie de devenir complémentaire à la 1.2, jusqu'ici intitulée vaguement *ENTITE, Acquérir un terrain situé en promontoire afin de créer une table d'orientation voire une petite tour observatoire du paysage, ainsi qu'une zone extérieure conviviale* :

3) Création d'une table d'orientation et d'une tour observatoire sur le site en promontoire de Colanhan :

- Les deux prendraient place sur la *butte de Colanhan*. Il s'agit encore d'un terrain privé mais sa cession envers la Commune sera à priori aisée, puisque *la Compagnie de la Pierre à rasoir* en sera bientôt propriétaire et la cédera à la Commune. Ce sol appartient encore à A*rdenne et Somme* mais est géré par le DNF, qui est en outre friand des projets en faveur des tours observatoires.
- La table d'orientation se trouverait juste sous (ou à côté de) la tour observatoire, près de la borne IGN récemment placée :
  - ***Table d'orientation*** : sur terre-plein, sur 360°, de 5 mètres de diamètre, à 570 mètres d'altitude, développée aux points de vue de la géologie, de la localisation, de l'histoire (citons notamment l'offensive 164 bis durant la guerre), et forestier (essences forestière et qualité du sol).
  - ***Tour observatoire*** : structure métallique galvanisée de 15 mètres, associée à un habillage en bois, offrant ainsi un point de vue encore plus grandiose, cette fois à 585 mètres d'altitude. Notons qu'il s'agit du tableau panoramique le beau de la région, offrant des vues jusqu'aux *Baraques Fraiture* et *Miche*l. Notons que le DNF ne s'opposera en rien à la coupe des sapins gênants susceptibles d'entraver la vue.
- Un formulaire didactique évolutif sous forme de livret scolaire serait conçu afin de transmettre progressivement aux enfants les bases de la géologie locale.
- ESTIMATION de JM LACASSE (à la hausse par précaution) :
  - Tour observatoire : **262 000 € tvac** (prix du fer en hausse) ;
  - Table d'orientation : **33 000 € tvac.**

La totalité de cette fiche 2.4 réactualisée est donc pré-estimée à 295 000 € tvac.

Les modifications relatives à la fiche 1.2 et les précisions relatives à la fiche 2.4 font l'unanimité des membres de la CLDR. En effet, tout en respectant les grands défis et objectifs de ce nouveau PCDR et sans changer l'essence même de la fiche-projet 1.2, ce projet du Thier del Preux retrouve ainsi l'aspect l'humble et authentique, garant de faire de Sart « le village de la pierre », et déjà imaginé par une grande partie des Sartois en 1991, lors de l'élaboration du 1er PCDR.

Quant à la fiche 2.4 précisée sur le point de fierté citoyenne que représente la butte de Colanhan, l'enthousiasme qu'elle suscite chez les membres les incite à ne pas la fusionner avec la 1.2, mais plutôt à la laisser indépendante tout en la rendant complémentaire à cette dernière, non plus dans le lot 2 donc, mais dans le lot 1 tant elle fait l'unanimité. Elle se trouvera donc placée en lot 1.5.

IL EST DONC DECIDE en cette CLDR :

-	*Que les changements acceptés par les membres en ce jour soient actés dans la dernière version du PCDR à présenter très prochainement au PAT.*
-	*Que la Commune et la Cie de la Pierre à rasoir s'occupent dès aujourd'hui des cessions urgentes de propriétés (relatives à la fiche-projet 1.2) envers la Commune (condition sine qua non pour tout octroi de convention dans les temps), et que le Comité de gestion sartois redevienne effectif et précisé au moniteur.*
-	*Que Monsieur Jean-Marie LACASSE, avec l'aide de Mme EVRARD (GREOVA), se charge de modifier officiellement et aussi vite que possible[20] la fiche-projet 1.2 (points développés, plans, métrés, etc.), mais également la fiche-projet 2.4 (qui deviendra la 1.5 et devra dès lors présenter un développement plus approfondi comme exigé par le Dr pour toute fiche du lot 1, selon le nouveau modèle type de fiche-projet en vigueur depuis septembre 2021).*
-	*Que le GREOVA se charge ensuite de (re)finaliser et de rendre cohérentes les 6 parties du dossier PCDR dans leurs dernières versions, c'est-à-dire tenant compte de ces nouvelles modifications (en plus des parties manquantes de JNC récemment exigées par le DR pour recevabilité).*
-	*Que la CLDR soit prochainement reconviée pour prendre connaissance de ces deux fiches-projets finalisées par M. LACASSE, ainsi que du PCDR finalisé dans sa dernière version, et ce avant sa validation par le Collège communal, dernière étape avant la prochaine demande de recevabilité du PCDR que la Commune adressera à la Rw.*

3. Sélection d'un projet en lot 0 à concrétiser

Au regard de l'heure tardive, il est décidé que ce point soit reporté à la prochaine CLDR. Mme EVRARD évoque cependant la nouvelle possibilité du budget participatif (allouable 5x sur 1 ans, tous les deux ans, et chiffré à maximum 10 000 € par occasion). Des informations complémentaires seront envoyées par le GREOVA à la Commune à cet effet.

4. Divers

Le CGT s'est positionné sur le montant allouable au projet 1.3 Verleumont (gîte-relais pour randonneurs). Il s'agit d'une somme dérisoire. Aussi, la Commune envisage de le financer sur fonds propres.

Rapporteur : Alix Evrard

[20] Notons que si nous visons une première fiche conventionnée (convention-faisabilité) en janvier 2023 pour cette fiche-projet 1.2, il est important de faire valider le PCDR devant le PAT le plus vite possible. La 1ère réunion de coordination avec le DR relative à cette fiche 1.2 devrait en effet idéalement avoir lieu avant la fin du mois de juin 2022, ce qui implique que la convention officielle actant l'entrée du PCDR de Lierneux en efficience pour 10 ans soit parvenue avant ce terme à la Commune (ce qui peut prendre malheureusement plusieurs semaines après la présentation au PAT, dont la date rappelons-le n'est pas encore fixée, faute d'avoir finalisé la dernière version du PCDR, à travailler dès aujourd'hui).

Réunion CLDR informelle du 11 janvier 2023

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

_____

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion avec les représentants CLDR du village de BRA
du 11 janvier 2023 à 19h00
(Salle du Conseil– rue du Centre, 80 à 4990 Lierneux)

Suite à leur réception par courriel du dernier PV de CLDR du 25 octobre 2022 et à leur demande d'une réunion informelle de dernière minute ayant suivi, de nombreux membres de la localité de Bra, inscrits en CLDR mais dont la participation s'était faite plus rare depuis 2020, sont venus à nouveau rencontrer le GREOVA et la Commune. Cette réunion a consisté à les réinformer des raisons du retard de présentation du PCDR au PAT et des raisons pour lesquelles la fiche 2.1 relative à la création d'un atelier rural à Bra n'avait finalement pas pu trouver sa place en lot 1 : son doute quant à sa future localisation (faute d'un changement effectif d'affectation au plan de secteur et d'une compromis trouvé avec l'actuel propriétaire privé du terrain prisé) n'aurait pas permis à un auteur de projet de définir le plan de cet atelier selon un périmètre, une situation et un estimatif précis.

Dernière réunion CLDR : validation du PCDR

Cette dernière CLDR, dont le PV est glissé au début du dossier PCDR, a consisté en une ultime validation du PCDR actualisé (suite à la modification de la fiche 1.2 et à la rédaction de la nouvelle fiche 1.5 ; cf. CLDR du 25 octobre 2022), à présenter dès que possible au PAT.

ANNEXES PARTIES V et VI

FICHES-PROJETS

TABLEAUX RECAPITULATIFS

Commune de Lierneux

Carte n°10 : Projets

Cette carte précise les localisations relatives aux fiches-projets du présent PCDR (lots 1, 2 et 3), en détaillant les zones urbanisables, les propriétés communales et l'hydrographie.

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 10 - Projets

Auteur de programme :
JNC - Agence Wallonne du Paysage Paysagistes et Urbanistes
Rue du Géant, 2 Bte 5
B-1400 NIVELLES

Janvier 2023

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....

Par la Région Wallonne
Le .....

La Directrice Générale | Le Bourgmestre | La Ministre en charge du Développement rural

PROJETS		
Numéro	**Lieu**	**Intitulé**
		Lot I
Fiche I.1	Lierneux	Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements intergénérationnels ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel
Fiche I.2	Sart	Faire de Sart la « village de la Pierre » via la création d'un parcours géologique jusqu'à Colanhan en passant par l'ancien site carrier « Thier del Preux », réhabilité en carrefour citoyen et patrimonial
Fiche I.3	Verleumont	Doter la Maison de village actuelle d'un relais pour randonneurs via un aménagement de l'ancien logement de l'instituteur
Fiche I.4	Lierneux	Faire du parc Val de Meuse un lieu convivial et y créer un écosystème favorable aux oiseaux
Fiche I.5	Butte de Colanhan	Aménager au point de vue remarquable de Colanhan, une table d'orientation et une tour observatoire du paysage
		Lot II
Fiche II.1	Bra	Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural
Fiche II.2	LIERNEUX (transcommunal)	Promouvoir les liaisons douces intervillages (circuits cyclo-piétons)
Fiche II.3	LIERNEUX (commune)	Créer une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi qu'aux poussettes
Fiche II.4	LIERNEUX (commune)	Acquérir un terrain situé en promontoire afin de créer une table d'orientation, voire une petite tour observatoire du paysage, ainsi qu'une zone extérieure conviviale
Fiche II.5	Hierlot	Acquérir un terrain et y créer un espace de parking et de convivialité pour accueillir les promeneurs et désengorger le village
Fiche II.6	Bra	Créer une zone conviviale face aux Achelires (début et fin de la balade TARPAN 10 réhabilitée en « Balade des chapelles »)
Fiche II.7	LIERNEUX (commune)	Créer des zones sportives/aires vitae au centre des villages, à destination des adolescents et des adultes, voire aussi à proximité de plaines de jeux pour enfants
Fiche II.8	Les Villettes	Aménager un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne
		Lot III
Fiche III.1	LIERNEUX (commune)	Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (dupliquée en lot 0)
Fiche III.2	LIERNEUX (commune)	Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux (dupliquée en lot 0)
Fiche III.3	LIERNEUX (commune)	Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités
Fiche III.4	LIERNEUX (commune)	Acquérir un (des) bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité
Fiche III.5	LIERNEUX (commune)	Acquérir un (des) nouveau(x) terrain(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité
Fiche III.6	LIERNEUX (commune)	Développer les moyens de transport alternatifs et en commun (dupliquée en lot 0)

Légende :

- Zones urbanisables
- Propriétés communales
- Hydrographie
- Limite communale

Fond de plan :
IGN 1/50 000
Données sources :
Hydrographie - SPW (2022)
Plan de secteur / Zones urbanisables - SPW (V. 2022)
Matrice cadastrale - Administration communale (V. 2022)
Projets - Administration communale (V. 2023)

Modifications :

Constitution du dossier [JNC / juin 2008]
Mise à jour et actualisation du dossier [GREOVA / Janvier 2023]

Dossier N°08073	Carte N°10	Echelle : 1/20 000	Dessiné par BR Visé par PHP Approuvé par PHP Mis à jour par GREOVA

246000 248000 250000 252000 254000 256000 258000
118000 116000 114000 112000 110000 108000 106000

Chauveheid, Neucy, TROIS-PONTS, Haute-Bodeux, BASSE-BODEUX, Saint-Jacques, Grand Heid, Thier de Grand Heid, Les Cent Verges, Derrière les Thiers, Hé Saint-Remacle, Sur Baileu, Sur la Xatte, Sur le Thier, Trou de Bra, Thier du Marteau, Les Chèneus, La Lienne, Derrière la Chapelle, Le Fa du Diable, Bergifa, Sur Snamont, Sol Hé, Grands Prés, Pont de Villettes, Les Villettes, Pêcherie, Pont de Floret, Floret, Bra, Les Hés Henri, La Fondroule, Pelé Thier, Souverain Bra, Au Rond Buisson, Vaux-Chavanne, En Croucrai, Sur Romont, Pont de Challes, Hierlot, La Chapelle, Hé devant le Crestay, Château d'Amcomont, Amcomont, Gossaimont, Pied du Mont, Réserve naturelle domaniale des Prés de la Lienne, Poteau de Hierlot, Odrimont, Les Grosses Genèsses, Arbrefontaine, Al Goirnale, Jevigné, Les Croupets, Lansival, Point du Jour, Menil, Le Chenay, Pélémont, Goronne, Coreux, En Stokay, Baneux, Centre hospitalier, LIERNEUX, Belvédère, La Vaux, Brux, Gernechamps, Ecdovay, Malempré, Fond de Coyé, Thier del Preux, Pré RAVeL Lierneux-Vielsalm, Al Hesse, Thier du Mont, Grand Sart, Petit Sart, Verleumont, Les Longs Sarts, Réserve naturelle de Colanhan, Les Gueules, Joubiéval, Hébronval, Fraiture, Régné, Pont du Baleur, Reharmont, Moulin de Fer, Noirefontaine, Fagne d'Erria, La Bosse, Erria, Bricheux, Les Hés Henri

II1 II2 II3 II4 II5 II6 II8 I1 I2 I3 I4 I5

N S

500 250 0 500M